



121 KPiP



11000121

SOCIÉTÉ DES NATIONS

REPERTOIRE

DES

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

(ASSOCIATIONS, BUREAUX, COMMISSIONS, ETC.)

GENÈVE, 1936

Série de Publications de la Société des Nations

XII.B. BUREAUX INTERNATIONAUX

1936. XII.B.3.



121

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	5
ORGANISATIONS INTERNATIONALES :	
I. Politique et relations internationales; action pacifique.....	7
II. Œuvres humanitaires, religion et morale	29
III. Arts et sciences	94
IV. Éducation et enseignement	158
V. Organisations d'universitaires et d'étudiants	178
VI. Médecine et hygiène	186
VII. Droit et administration.....	212
VIII. Presse.....	239
IX. Féminisme.....	246
X. Travail et professions	254
XI. Agriculture	293
XII. Économie et finance	312
XIII. Commerce et industrie	318
XIV. Communications et transit	353
XV. Sport et tourisme	386
XVI. Divers	407
INDEX ANALYTIQUE	427
INDEX ALPHABÉTIQUE	443
INDEX GÉOGRAPHIQUE	458

INTRODUCTION

La Société des Nations est appelée, par les nécessités de son fonctionnement, par son but lui-même, à s'intéresser à l'activité des organisations et associations internationales.

Les relations qu'elle entretient avec elles, les services qu'elle peut leur rendre, varient selon le caractère, la structure, l'objet de ces institutions. Avec les bureaux officiels, selon qu'ils sont ou non placés sous l'autorité de la Société des Nations, les relations ont un caractère de collaboration technique, parfois administrative. A l'égard des associations de caractère privé, la Société des Nations assume un rôle de liaison ou d'information, suivant un système très souple et en tenant compte des nécessités qui se présentent.

Parmi les services que la Société des Nations a estimé pouvoir rendre à toutes les organisations internationales, officielles ou privées, la publication d'un répertoire a paru l'un des plus efficaces. Son Secrétariat s'y est attaché avec l'aide des intéressés eux-mêmes. Le *Répertoire des organisations internationales* est donc une œuvre collective. Toutes les organisations et associations sont mises à même d'y collaborer directement. En procédant à cette nouvelle édition en langue française, le Secrétariat de la Société des Nations croit opportun de rappeler brièvement certaines des données qui figuraient dans les éditions précédentes.

a) *La Société des Nations et les bureaux internationaux.*

Leurs rapports sont définis par l'article 24 du Pacte :

« Tous les bureaux internationaux antérieurement établis par traités collectifs seront, sous réserve de l'assentiment des Parties, placés sous l'autorité de la Société. Il en sera de même de tous autres bureaux et de toutes commissions pour le règlement des affaires d'intérêt international qui seront créés ultérieurement.

« Pour toutes questions d'intérêt international réglées par des conventions générales, mais non soumises au contrôle de commissions ou de bureaux internationaux, le Secrétariat de la Société devra, si les Parties le demandent et si le Conseil y consent, réunir et distribuer toutes informations utiles et prêter toute l'assistance nécessaire ou désirable.

« Le Conseil peut décider de faire rentrer dans les dépenses du Secrétariat celles de tout bureau ou commission placé sous l'autorité de la Société. »

Six bureaux internationaux sont, à l'heure actuelle, placés sous l'autorité de la Société, en vertu de l'article 24 du Pacte. Ce sont : le Bureau central international pour le contrôle du commerce des spiritueux en Afrique (Bruxelles); le Bureau hydrographique international (Monaco); le Bureau international des expositions (Paris); le Bureau international d'information et d'étude sur l'assistance aux étrangers (Paris); la Commission internationale de navigation aérienne (Paris); l'Office international Nansen pour les réfugiés (Genève).

A côté de ces bureaux, il existe trois instituts internationaux qui sont directement attachés à la Société des Nations. Ce sont : l'Institut international de Coopération intellectuelle à Paris, l'Institut international du Cinématographe éducatif de Rome, l'Institut international pour l'Unification du droit privé de Rome.

Les autres bureaux internationaux, au sens de l'article 24 du Pacte, ne sont pas placés sous l'autorité de la Société des Nations, mais ils entretiennent avec elle des rapports de collaboration, soit de caractère général, soit en vue de l'accomplissement de certaines tâches particulières.

b) *La Société des Nations et les associations internationales non officielles.*

Depuis le développement de l'œuvre de la Société des Nations, les relations de cette dernière avec les associations internationales se sont étendues et diversifiées. Dans certains cas, cette collaboration a présenté un caractère très étroit et permanent. Il suffit de rappeler la part prise par certaines associations à l'activité des commissions et comités de la Société des Nations, où leurs représentants figurent comme assesseurs ou experts.

Il importe de souligner l'accueil réservé par les organes officiels de la Société des Nations aux vœux et suggestions des associations privées. La réception de leurs délégations par le Président de l'Assemblée et par la Conférence pour la réduction et la limitation des armements constitue des exemples qui vont se multipliant. Par ailleurs, il existe des relations continues entre les services administratifs de la Société des Nations et les organisations internationales. Ces relations se manifestent par l'envoi de représentants du Secrétariat aux congrès et conférences des associations, par une correspondance suivie, par des rapports personnels nombreux et constants. De telles relations sont nécessairement diverses et revêtent une forme appropriée à leur objet.

En publiant un *Répertoire des organisations internationales* dès l'année 1921, et en le revisant périodiquement, la Société des Nations s'est efforcée de constituer une source de documentation à l'usage de tous ceux qui s'intéressent au mouvement international des idées et de l'action. La publication est divisée en chapitres selon les sujets dont s'occupent les organisations, et trois index sont établis pour faciliter les recherches. Dans cette publication, aucune mention n'est faite des organisations de la Société des Nations elle-même. On peut facilement trouver une documentation relative à ces organisations dans d'autres publications de la Société, telles que le *Petit Manuel de la Société des Nations*, dont la dernière édition a paru en mars 1936.

Le *Répertoire* ne contient pas de renseignements sur des organisations internationales à but uniquement lucratif, ni en général sur celles dont le but est international mais qui sont constituées sur une base purement nationale.

Ainsi qu'il est rappelé ci-dessus, le *Répertoire* est une œuvre de collaboration. Chaque organisation est mise à même de fournir des renseignements sur son organisation et son activité. Les données reçues par le Secrétariat sont objectivement rassemblées et classées. Un tel recueil présente inévitablement des lacunes, notamment du fait que les organisations consultées n'ont point toutes répondu au questionnaire adressé par le Secrétariat de la Société des Nations. Des omissions ou des erreurs ont pu s'y glisser. Signalées au rédacteur du *Répertoire*, elles seront corrigées dans la prochaine édition. Car cette publication ne constitue ni une œuvre définitive ni une œuvre d'ensemble. Ses différentes éditions marquent, en quelque sorte, des étapes dans la vie internationale, et l'image que pourra donner un tel répertoire en est un « instantané ». La succession des éditions du *Répertoire* fait apparaître tout au moins la continuité du but poursuivi, qui est de concourir au développement des relations internationales par une connaissance plus complète des efforts qui le favorisent.

I. POLITIQUE ET RELATIONS INTERNATIONALES; ACTION PACIFIQUE

ASSOCIATION DES AMITIÉS INTERNATIONALES.

Siège : Paris, 2, rue Montpensier, à l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Date de fondation : 28 janvier 1926.

But : Favoriser l'avènement d'un esprit de respect et de bienveillance mutuels entre les peuples. A cet effet, l'Association se propose de créer des relations cordiales entre le plus grand nombre de personnes de nationalités différentes.

Membres : De toutes nationalités, appartenant au monde artistique et littéraire, s'intéressant à la propagande pour la paix et la Société des Nations.

Direction : *Président :* M. DE MONZIE.

Vice-présidents : S. E. M. Jesse Isidor STRAUS (Etats-Unis d'Amérique); sir Thomas BARCLAY (Royaume-Uni); M. Nicolas POLITIS (Grèce); M. F. DE LA BARRA (Mexique); M. J. LIMBURG (Pays-Bas).

Secrétaire général fondateur : M. Charles BRAIBANT.

Travaux : Conférences, promenades-conférences, déjeuners d'amis de la paix, voyages, réunions musicales, échanges de séjours et de conversation, etc.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE MUTILÉS DE GUERRE ET ANCIENS COMBATTANTS (C. I. A. M. A. C.). INTERNATIONALE ARBEITSGEMEINSCHAFT DER KRIEGSTEILNEHMER UND KRIEGBESCHÄDIGTEN. INTERNATIONAL CONFERENCE OF ASSOCIATIONS OF DISABLED SOLDIERS AND EX-SERVICE MEN.

Siège : Genève, 1, rue du Cloître.

Date de fondation : Septembre 1925, à Genève.

But : Créer des rapports réguliers entre les associations de victimes de la guerre (invalides, veuves, orphelins et ascendants) et d'anciens combattants de tous les pays; défendre les intérêts matériels et moraux des victimes de la guerre et des anciens combattants; contribuer activement à l'amélioration des rapports internationaux et à la consolidation de la paix mondiale.

Membres : Trente fédérations nationales, représentant neuf pays, avec un total de 2.500.000 membres.

Direction : Assemblée annuelle, Comité de direction, Secrétariat.

Bureau : *Président :* Le Dr Lev SYCHRAVA (Tchécoslovaquie).

Président sortant : B. NEDITCH (Yougoslavie).

Vice-présidents : Le général Marko NIKIFOROV (Bulgarie); Edwin WAGNER (Pologne); M. Jacques DELAHOUCHE (France).

Secrétaire général : J. Ch. DE WATTEVILLE (Genève).

Finances : Cotisations des Associations membres.

Travaux : Conférences annuelles (Genève 1925, 1926, 1933, 1934; Vienne 1927, 1932;



Berlin 1928; Varsovie 1929; Paris 1930; Prague 1931; Belgrade 1935). Manifestations en faveur de la paix. Interventions auprès des gouvernements en faveur des victimes de la guerre, etc.

Publication officielle : *Bulletin de la Ciamac*, bimensuel 1929-1933, occasionnel depuis 1934 (en français et allemand).

FÉDÉRATION INTERALLIÉE DES ANCIENS COMBATTANTS. INTER-ALLIED FEDERATION OF EX-SERVICE MEN.

Siège : Paris (XV^e), 15, rue de Presles.

Date de fondation : Novembre 1920.

But : Rendre toujours plus intimes les liens qui ont uni les pays alliés et associés au cours de la guerre mondiale et mettre au service de la paix la force et l'expérience des anciens combattants.

Membres : Soixante-six associations d'anciens combattants en Belgique, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis d'Amérique, en France, en Grèce, en Italie, en Pologne, au Portugal, en Roumanie, en Tchécoslovaquie et en Yougoslavie. Au total, huit millions de membres.

Direction : *Président :* Jean DESBONS (France).

Présidents honoraires : Colonel Thomas W. MILLER (Etats-Unis d'Amérique); lieutenant-col. George R. CROSFIELD (Royaume-Uni); Marcel HÉRAUD (France); On. Com. Nicola SANSANELLI (Italie); Achille REISDORFF (Belgique); lieutenant-col. Fred. W. ABBOT (Royaume-Uni); lieutenant-col. Milan G. RADOSAVLJEVITCH (Yougoslavie); major Edward L. WHITE (Etats-Unis d'Amérique); général Roman GORECKI (Pologne); Victor CADERE (Roumanie).

Secrétaire général : Roger Marie D'AVIGNEAU (France).

Secrétaire général adjoint : H. W. DUNNING (Etats-Unis d'Amérique).

Trésorier : S. P. BAILEY (Etats-Unis d'Amérique).

Trésorier adjoint : André BOULARD (France).

Vice-présidents : Comte A. VAN DER BURCH (Belgique); Rev. Robert J. WHITE (Etats-Unis d'Amérique); Joseph GRANIER (France); Major F. W. C. FETHERSTON-GODLEY (Royaume-Uni); N. J. VESSIS (Grèce); On. Gianni BACCARINI (Italie); général Roman GORECKI (Pologne); capitaine Ruy Shirley PEREIRA (Portugal); Georges DUMITRESCO (Roumanie); Dr. Jan PAPANEK (Tchécoslovaquie); lieutenant-col. Lioubomir STEFANOVITCH (Yougoslavie).

Travaux : Réunions, conférences et congrès interalliés et internationaux; service de presse; organisation de la jeunesse et mesures prises en vue d'encourager le mouvement scout; échanges de correspondance et visites internationales de groupes; conférences; bureau d'information; préparation de publications; prix décernés pour des programmes de paix et de rapprochement international; échanges de journaux et de périodiques; concours interalliés de tir, etc.

Publication officielle : *Fidac*, publié mensuellement en français, anglais et italien.

BUREAU INTERNATIONAL ANTIMILITARISTE CONTRE LA GUERRE ET LA RÉACTION (B. I. A.).

INTERNATIONAL ANTI-MILITARIST BUREAU AGAINST WAR AND REACTION (I.A.M.B.).

Siège : Heemstede (Pays-Bas), 4, Hugo de Grootlaan.

Date de fondation : Mars 1921.

But : Travailler internationalement contre le militarisme afin de rendre impossible la guerre et l'oppression des classes travailleuses.

Membres : Organisations diverses et membres individuels en : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse, avec un total de 100.000 membres.

Direction : Comité exécutif.

Secrétaire : Han KUIJSTEN (Heemstede).

Trésorier : L. J. BOT, Jr. (La Haye).

Finances : Cotisations des membres, dons.

Travaux : Congrès internationaux antimilitaristes; publications en allemand, anglais, espagnol, esperanto, français, hollandais; correspondance internationale; organisation d'actions antimilitaristes; aide aux objecteurs de conscience emprisonnés; lutte contre le service militaire obligatoire, etc.

Résumé historique : Fondé lors du troisième Congrès international antimilitariste tenu à La Haye en 1921 (le premier a eu lieu en 1904, le second en 1907, à Amsterdam); Conférence internationale à Berlin, en 1923.

LIGUE INTERNATIONALE D'ARBITRAGE. INTERNATIONAL ARBITRATION LEAGUE.

Siège : Londres, S.W.1, 53, Victoria Street.

Date de fondation : 1870.

But : Pour faire partie de la Ligue internationale d'arbitrage, il suffit de se prononcer en faveur de l'arbitrage pour remplacer la guerre. La Ligue avait primitivement pour objet la création d'un Tribunal suprême des Nations que sembla réaliser le Tribunal de La Haye, mais, à l'heure actuelle, elle espère qu'une Société des Nations dotée des pouvoirs nécessaires pour faire respecter sa volonté sera l'instrument qui permettra d'assurer une paix durable, fondée sur la justice, et de procéder à une réduction générale, simultanée et importante des armements, prélude de leur suppression complète.

Membres : Quiconque se rallie aux fins ci-dessus exposées.

Direction : Un Comité.

Président : Le Right Honourable C. W. BOWERMAN.

Président : L'Alderman John JOY.

Secrétaire : F. MADDISON, J.P.

Finances : Les recettes proviennent des cotisations annuelles, de dons et des revenus du Fonds Cremer.

Travaux : Propagande générale insistant tout spécialement sur la Société des Nations et sur ses travaux, ainsi que sur ceux de la Cour permanente de Justice internationale et du Bureau international du Travail. Conférences dans les écoles, etc.; la Ligue est membre du Bureau international de la Paix, à Genève.

Résumé historique : Fondateur : William Randal Cremer, ultérieurement anobli par le roi Edouard VII, en récompense des services rendus par lui à la cause de la paix. Il a également fondé l'Union interparlementaire et a reçu le prix Nobel de la paix.

Publication officielle : *The Arbitrator*.

FONDATION INTERNATIONALE CHRÉTIENNE POUR LA PAIX. INTERNATIONAL CHRISTIAN PEACE FELLOWSHIP.

Siège : Londres, S.E.17, 195-197, Walworth Road.

Date de fondation : 1916.

But : Réunir, aux fins de consultation, d'éducation et de propagande, les membres

et adhérents de toutes les communautés chrétiennes qui, dans tous les pays, affirment que la guerre et la préparation de la guerre sont incompatibles avec l'enseignement de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Membres : Peuvent devenir membres toutes les sociétés, tous les groupements ou particuliers qui reconnaissent ce principe fondamental.

Direction : Représentants de diverses organisations confessionnelles pour la paix ainsi qu'un nombre restreint de personnes élues par l'Assemblée annuelle.

Comité : *Président :* Le D^r Thomas PHILLIPS, B.A., Cardiff.

Vice-président : Le D^r C.H. WATKINS, M.A., Inde.

Secrétaire : Le Rev. Herbert DUNNICO, M.P.

Finances : Les fonds proviennent des cotisations des organisations affiliées.

Travaux : Conférences, publications, sermons, réunions, notamment entre les différentes églises de Grande-Bretagne, d'Irlande, des États-Unis d'Amérique, des colonies britanniques.

Résumé historique : Fondée pendant la guerre au Memorial Hall, à Londres, par les Révérends Herbert Dunnico, D^r Stanley Mellor et D^r Richard Roberts.

UNION MONDIALE DE LA FEMME POUR LA CONCORDE INTERNATIONALE.

WORLD UNION OF WOMEN FOR INTERNATIONAL CONCORD.

FRAUENWELTBUND ZUR FÖRDERUNG INTERNATIONALER EINTRACHT.

Siège : Genève, 17, boulevard Helvétique.

Date de fondation : Février 1915.

But : L'Union mondiale de la femme est un mouvement d'éducation pour la paix; il fait appel essentiellement à l'effort et à la responsabilité individuels. Son travail est basé sur un « code d'action », formulé en quatorze principes. Association internationale, non politique, interconfessionnelle, entièrement compatible avec le patriotisme.

Membres : Association internationale non constituée en groupements nationaux; les membres appartenant à 27 pays se rattachent directement au Bureau central de Genève. Correspondantes et groupes en Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Egypte, États-Unis d'Amérique, France, Indes néerlandaises, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Uruguay, Suisse.

Membre du « Joint Standing Committee », du Comité de liaison et du Comité du désarmement créé par les Organisations féminines internationales, ainsi que d'autres groupements travaillant pour la paix et l'éducation morale.

Direction : Le Bureau central de Genève.

Un Comité de quatorze membres :

Présidente : M^{me} Clara GUTHRIE D'ARCIS.

Vice-présidente : La comtesse DE HEERDT-QUARLES.

Secrétaire générale : M^{lle} Marg. L. NOBS.

Finances : Dons et cotisations des membres.

Budget du Bureau central : 20.000 francs par an.

(En pays où les langues officielles ne sont pas en usage, la propagande est subventionnée entièrement par les membres ressortissants du pays et est indépendante de ce budget.)

Travaux : L'Union mondiale de la femme s'efforce d'être un lien, une force inspiratrice, un centre d'informations pour ceux qui désirent collaborer à la concorde internationale. S'intéresse activement à tout ce qui, par la parole ou par l'image, peut contribuer au rapprochement des êtres et des peuples : presse, cinéma, radio, enseignement de l'histoire, camps de vacances, améliorations sociales, etc. Organise ou prend part à des

conférences, congrès, expositions, etc., en tous pays. Publie et répand largement un rapport annuel ainsi que des documents, brochures, appels, statistiques, cartes postales, en plusieurs langues.

Résumé historique : L'Union est parvenue à réaliser une profitable communauté d'action entre œuvres sociales séparées et affaiblies par les problèmes de minorités. Lors de congrès sur l'enseignement de l'histoire, présenta des méthodes qui furent adoptées et sont actuellement expérimentées dans certaines écoles. Prit une part active à la pétition mondiale en faveur du désarmement et soutint les efforts de la Conférence pour la limitation des armements par ses appels et une large propagande d'information.

Publications officielles : *Journal de Jeunesse du 18 mai*, édité en collaboration avec diverses organisations, en neuf langues. Brochures, documents, rapports, etc.

Publication donnant des renseignements sur l'organisation : *Annuaire du Bureau international de la paix.*

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES COMITÉS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE.

(Anciennement : Comité fédéral de coopération européenne.)

INTERNATIONAL FEDERATION OF COMMITTEES FOR EUROPEAN CO-OPERATION.

(Formerly : Federal Committee of European Co-operation)

Siège : Paris (VI^e), 107, boulevard Raspail.

Date de fondation : 1928.

But : Grouper méthodiquement, sans acception de partis, toutes les formations politiques, économiques, intellectuelles et morales, qui tendent à organiser et à développer, entre les nations européennes, dans le cadre et dans l'esprit de la Société des Nations, une constante coopération à l'effet d'abaisser progressivement les barrières qui les séparent; raffermir leur désir de paix; permettre la solution des questions qui leur sont propres et, en général, augmenter leur bien-être moral et matériel.

Membres : Comités nationaux suivants : Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : *Président :* Émile BOREL (Paris).

Vice-présidents : La vicomtesse GLADSTONE (Londres); S. E. M. C. DUMBA (Vienne); Erik EHRSTRÖM (Finlande); le D^r J. LIMBURG (La Haye); le professeur Vespasien PELLA (Bucarest).

Secrétaire général : Jules RAIS (Paris).

Trésorier : Ove MEYER (Copenhague).

Finances : 1^o Les cotisations des Comités nationaux dont le montant est fixé par le Bureau d'accord avec lesdits Comités ou les Associations dont ils sont des Sections; 2^o Les dons qui seront acceptés par le Bureau.

Travaux : Publication des rapports suivants : « La coopération européenne dans le domaine de la politique douanière »; « Le problème de la souveraineté des États »; « La solidarité européenne et l'organisation internationale »; « Le chômage industriel »; « La crise et le crédit agricoles ».

Assemblées tenues à : Paris et Bruxelles (1928); Bruxelles, Madrid, Stockholm et Zurich (1929); Bruxelles, Genève, Londres, Zoppot-Dantzig (1930); Bruxelles, Prague et Budapest (1931); Paris, Pérouse et Genève (1932); Bruxelles, Genève et Paris (Société d'Études européennes) (1933); Stockholm, Bucarest et Istamboul (1934).

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DENTISTES CONTRE LA GUERRE
ET UNION DES DENTISTES ANCIENS COMBATTANTS RÉUNIES.**

Siège : Paris (XV^e), 85, rue Blomet.

Date de fondation : Décembre 1932.

But : Propagande pour la paix internationale par les chirurgiens-dentistes.

Direction : *Président :* Le professeur D^r L. C. BARAIL.

Secrétaire général : Le D^r GUYONNAUD.

Treasorier : Le professeur D^r NIÉTO.

Présidents d'honneur : M. Camille CHAUTEPS, ancien Ministre de l'Intérieur de France; le général CARMONA, Président de la République portugaise; M. POLITIS, Ministre plénipotentiaire du Gouvernement hellénique; M. FROSSARD, Ministre du Travail de France.

**ACADÉMIE DIPLOMATIQUE INTERNATIONALE.
INTERNATIONAL ACADEMY OF DIPLOMACY.**

Siège : Paris (VIII^e), 4bis, avenue Hoche.

Date de fondation : 1926.

But : L'Académie diplomatique internationale est une institution internationale fondée avec l'appui d'un grand nombre de Gouvernements et a pour objet de grouper les diplomates ainsi que les techniciens qualifiés de la diplomatie qui se proposent d'étudier en commun des problèmes d'ordre international.

Membres : Deux cents membres titulaires et quatre cents associés représentant soixante-treize États.

Direction : Le Bureau est composé comme suit : M. ADATCI, ambassadeur du Japon, Président de la Cour permanente de Justice internationale (†); M. ALVAREZ, délégué du Chili aux conférences panaméricaines; M. BENEŠ, Président de la République de Tchécoslovaquie; M. BERNHOFT, ministre du Danemark; M. GUERRERO, ministre du Salvador, vice-président de la Cour permanente de Justice internationale, président de la dixième Assemblée de la Société des Nations; le vicomte POULLET, ministre d'État, ancien président du Conseil de Belgique; M. TITULESCO, ministre de Roumanie, président de la onzième Assemblée de la Société des Nations.

Secrétaire général perpétuel : M. A. F. FRANGULIS, ministre plénipotentiaire, délégué à la Société des Nations.

Le Comité exécutif est composé comme suit : M. SATO, ambassadeur du Japon; SUAD bey, ambassadeur de Turquie; le comte PIGNATTI, ambassadeur d'Italie; M. l'ambassadeur Henry BÉRENGER, président de la Commission sénatoriale des affaires extérieures; M. OSUSKÝ, ministre de Tchécoslovaquie; M. SPALAIKOVITCH, ministre de Yougoslavie; M. OLDENBURG, ministre du Danemark; lord DERWENT, membre de la Chambre des lords; M. DE LA BARRA, ancien président de la République du Mexique; M. MAYARD, ministre d'Haïti; M. Perry BELMONT, ancien ambassadeur des États-Unis; M. Edouard SOULIER, vice-président de la Commission des affaires extérieures de la Chambre.

Membre du Comité exécutif chargé de la gestion financière : M. J. NOULENS, ambassadeur de France, ancien ministre des Finances.

Travaux : L'Académie diplomatique a publié jusqu'à ce jour un *Dictionnaire diplomatique* et onze tomes de travaux. Elle se réunit tous les mois en sessions régulières et elle entend des communications faites par les diplomates, en séance privée.

Finances : Recettes : contributions des gouvernements et contributions des membres.

Publication officielle : *Bulletin de l'Académie diplomatique internationale.*

**FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉCHANGES.
FEDERATION OF EXCHANGE ASSOCIATIONS.**

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Paris, 45, boulevard Pasteur.

Date de fondation : Juillet 1925.

But : Développer une meilleure compréhension internationale.

Membres : Toutes les associations, clubs et sociétés d'échanges qui ont accepté les statuts de la Fédération.

Direction : Robert GRAFFIOT et Raymond JULLIARD, directeur et éditeur, respectivement, de la *Revue de l'Univers*.

Finances : Cotisations des clubs, etc.

Travaux : Publications, conférences, communiqués de presse.

Publication officielle : *Revue de l'Univers* (mensuelle).

LIGUE POUR LES ÉTATS-UNIS D'EUROPE. — JEUNE EUROPE.

Siège : Genève, a. b. s. de M. Fernand-Lucien Mueller, 7, rue Verdaine.

Date de fondation : Juin 1933 (pour remplacer l'« Union Jeune Europe », fondée en 1930).

But : Obtenir la réalisation d'une Confédération d'États européens et, avant tout, la réunion d'une Assemblée constituante, émanation directe et suprême des peuples, qui aura pour mission d'organiser cette Confédération.

Membres : En Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Suisse; au total, 15.000 membres environ.

Direction : Un Comité central :

Président : Simon GAUTHIER (Meyrin-Genève).

Secrétaire général : Fernand-Lucien MUELLER.

Délégués nationaux du Comité central : Edouard DIDIER (Belgique), Robert MANGIN (France), Schultz VAN HAEGEN (Belgique), Hermann AEPPLI (Suisse).

Finances : Cotisations individuelles.

Travaux : Conférences, congrès, manifestations : La Journée de l'entente des peuples, à Bâle, etc.

Publications officielles (mensuelles) : Belgique : *Jeune Europe*; France : *Europe d'abord!*; Pays-Bas : *Nieuw Europa*; Suisse : *Europa-Union*.

Autres publications de la Ligue : Edition Jeune Europe, Bruxelles : « Europe d'abord », de H. Stark; « Utopies », de S. Corvino. — Edition Jung Europa, Bâle : « Vaterland und Völkergemeinschaft », du D^r Hans Bauer; « Wir fordern Europa! », de Hermann Aeppli. — Edition Jeune Europe, Paris : « Le memento de la conscience européenne », de Robert Mangin. — Edition Jeune Europe, Genève : « Les États fédérés d'Europe », etc.

**COMITÉ INTERNATIONAL DE COORDINATION DES FORCES PACIFIQUES.
INTERNATIONAL COMMITTEE FOR THE CO-ORDINATION OF FORCES
MAKING FOR PEACE.**

Siège : Genève, 8, rue Charles-Bonnet.

Date de fondation : 7 juin 1927.

But : Le Comité s'efforce : a) d'organiser des campagnes de propagande et toutes manifestations communes que les circonstances commanderaient; b) d'assurer, par une

collaboration continue, la consolidation et le perfectionnement de la Société des Nations; c) de recommander aux organismes adhérents, selon leur compétence, l'étude de problèmes dont la portée internationale aura été reconnue; d) de rechercher les moyens de créer un esprit international, notamment par les voies de la presse et de l'enseignement à tous les degrés.

Membres : Le Comité international de coordination des forces pacifiques est ouvert aux divers organismes dont l'objet principal ou partiel est d'assurer la Paix par le Droit. Seuls des organismes internationaux sont admis à y être représentés. Aucun ne peut y envoyer plus de trois délégués.

Secrétariat : *Secrétaire général :* H. GOLAY, Genève.

Activité : Le Comité international de coordination des forces pacifiques a examiné dans un certain nombre de séances communes, diverses questions intéressant l'ensemble du mouvement pacifiste.

COMITÉ MONDIAL CONTRE LA GUERRE ET LE FASCISME.
WORLD COMMITTEE AGAINST WAR AND FASCISM.
WELTKOMITEE GEGEN KRIEG UND FASCHISMUS.

Siège : Paris (X^e), 237, rue Lafayette.

Date de fondation : Amsterdam, août 1932.

But : Le mouvement se place au-dessus des partis et rassemble toutes les couches de la population qui s'opposent à la guerre et au fascisme.

Membres : Comités nationaux contre la guerre et le fascisme dans les pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, Australie, Belgique, Royaume-Uni, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Inde, Indochine, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Norvège, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Porto-Rico, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Uruguay, Venezuela, auxquels sont affiliés de nombreuses organisations syndicales, culturelles, sportives, pacifistes, antifascistes, anti-impérialistes, et des groupes professionnels, industriels et d'entreprises (médecins, chimistes, imprimeurs, comités de vigilance contre le transport de matériel de guerre).

Bureau mondial : De cent-douze membres, élus au Congrès d'Amsterdam. Au Congrès de Pleyel (voir ci-dessous, Résumé historique) fut élu un Bureau de quatre-vingts membres. Ces deux bureaux ont été fusionnés le 20 août 1933.

Direction : Secrétariat composé de treize membres.

Secrétaire général : Henry BARBUSSE (†), 237, rue Lafayette, Paris (X^e).

Finances : Subvention et adhésion et cotisation collective.

Travaux : Organisation de conférences internationales et nationales contre la guerre et le fascisme. Campagnes contre les armements et les préparatifs de guerre, contre la réaction fasciste, la terreur et les persécutions de toute sorte. Actions pour le rassemblement des forces de paix et de liberté. Initiative et collaboration aux Congrès mondiaux contre la guerre et le fascisme en septembre 1933 (Jeunesse), des femmes contre la guerre et le fascisme en août 1934, à Paris, du Congrès mondial des étudiants en décembre 1934, à Bruxelles, Belgique.

Résumé historique : Congrès mondial d'Amsterdam contre la guerre impérialiste et le fascisme (27-29 août 1932), fusionné plus tard avec le Comité antifasciste issu du Congrès antifasciste européen, qui a eu lieu Salle Pleyel les 4, 5 et 6 juin 1933. La fusion de ces deux mouvements a été décidée lors d'une session commune du Bureau international du Comité d'Amsterdam et du Comité antifasciste de Pleyel, le 20 août 1933.

Publications officielles : *Front mondial*, journal bimensuel; *Einheit*, journal bimensuel en langue allemande; divers bulletins, brochures, manifestes, etc. Revues mensuelles et brochures du mouvement contre la guerre et le fascisme dans un grand nombre de pays.

**COMITÉ MONDIAL DES ÉTUDIANTS CONTRE LA GUERRE
ET LE FASCISME.**
STUDENTS' ANTI-WAR MOVEMENT.
STUDENTEN WELTKOMITEE.

Siège : Paris (X^e), 1, Cité Paradis.

Date de fondation : Décembre 1934, au Congrès mondial des étudiants contre la guerre et le fascisme (Bruxelles).

But : Rassemblement de la jeunesse studieuse de tous les pays pour la défense de la paix, de la liberté et du progrès de la culture.

Membres : Associations d'étudiants ou délégués dans les pays suivants : Afrique du Nord, Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Cameroun, Costa-Rica, Cuba, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Inde, Irlande, (État libre d'), Italie, Japon, Lettonie, Malaisie, Mexique, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pays baltes, Pologne, Porto-Rico, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Comité mondial composé de représentants des pays mentionnés ci-dessus.

Travaux : Congrès internationaux et nationaux, conférences, camps de vacances, éditions de brochures, campagnes internationales pour la défense de la paix, de la liberté et du progrès de la culture.

Résumé historique : Depuis la création du Comité, plusieurs manifestations et conférences ont eu lieu dans différents pays. En juin 1935, une délégation du Comité mondial des étudiants a été reçue à la dix-neuvième session du Bureau international du Travail pour présenter les revendications des chômeurs intellectuels.

Publications officielles : Brochures contenant le compte rendu du Congrès mondial des étudiants en français, anglais, espagnol, tchèque, danois; « Students Fight War » (New York City), « Cambridge University and War » (Cambridge).

Périodiques en : France, Royaume-Uni, Espagne, Canada, Tchécoslovaquie, Danemark.

COMITÉ MONDIAL DES FEMMES CONTRE LA GUERRE ET LE FASCISME

Siège : Paris (X^e), 1, cité Paradis.

Date de fondation : Août 1934, lors du Congrès mondial des femmes contre la guerre et le fascisme.

But : Réunir les femmes de toutes classes et d'opinions politiques et philosophiques différentes pour la lutte contre la guerre et le fascisme.

Publications : Journaux : *Les femmes dans l'action mondiale*, *La Voce delle donne*. Plusieurs brochures.

**UNION INTERPARLEMENTAIRE.
INTER-PARLIAMENTARY UNION.**

Siège : Genève, 6, rue Constantin (Secrétariat général).

Date de fondation : 1888.

But : Réunir les membres de tous les parlements, constitués en groupes nationaux, dans une section commune, à l'effet de faire collaborer leurs États respectifs, au moyen d'une organisation universelle des nations, à l'affermissement et au développement démocratique de l'œuvre internationale de paix et de coopération entre les peuples. Elle a aussi pour but d'étudier tous les problèmes d'ordre international dont il est possible de promouvoir la solution par la voie parlementaire.

Membres : Groupes nationaux constitués dans les divers parlements. Il existe des groupes dans les pays suivants : Argentine, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Costa-Rica, Danemark, République Dominicaine, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Indes néerlandaises, Iran, Irlande (État libre d'), Italie, Japon, Lettonie, Norvège, Panama, Pays-Bas, Philippines (îles), Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie. Dans certains cas, le parlement a adhéré comme tel à l'Union. Total des membres, environ 5.000.

Direction : Conseil interparlementaire composé de deux délégués par groupe national; Comité exécutif, composé de cinq membres du Conseil. Composition du Comité exécutif pour l'exercice 1934-35 : le comte CARTON DE WIART (Belgique), *président du Conseil interparlementaire et du Comité*; le duc de SUTHERLAND (Royaume-Uni); l'Hon. Andrew J. MONTAGUE (États-Unis d'Amérique); Arthur ENGBERG (Suède); le Dr Henryk LÖWENHERZ (Pologne).

Secrétaire général : M. Léopold BOISSIER (Suisse).

Finances : Subventions des gouvernements et, dans certains cas, cotisations des groupes. Budget pour 1935 : recettes, 208.000 francs-or; dépenses, 161.000 francs-or.

Travaux : Organisation de conférences annuelles; réunions du Conseil et des Commissions d'étude. Rédaction de mémoires et circulaires relatifs à ces travaux. Publication des comptes rendus sténographiques des conférences; procès-verbaux du Conseil et des Commissions; *Bulletin interparlementaire*; diverses études, enquêtes et collections de documents.

Résumé historique : La fondation de l'Union date de la réunion convoquée à Paris, le 31 octobre 1888, par William Randal Cremer et Frédéric Passy, à laquelle neuf parlementaires anglais et vingt-cinq français prirent part. La première conférence interparlementaire proprement dite eut lieu l'année suivante, en 1889; huit parlements y étaient représentés. L'Union a tenu en tout trente et une conférences, dont dix-huit avant la guerre, et la plus récente à Bruxelles en juillet 1935. Elle possède actuellement des groupes nationaux dans trente et un parlements. Le programme des travaux de l'Union embrasse les questions suivantes : développement du droit international; réduction des armements et sécurité; problèmes économiques et financiers; protection des minorités nationales; questions coloniales; questions sociales; l'évolution du régime représentatif.

Publications officielles : *Bulletin interparlementaire*, en français, anglais et allemand, huit fois par an. Comptes rendus des conférences. Publications occasionnelles.

Autres publications contenant des renseignements sur l'Union : « Annuaire interparlementaire. La vie politique et constitutionnelle des peuples », par B. Mirkine-Guetzévitch et Léopold Boissier, Paris. Librairie Sirey. (Aperçu général de l'organisation et des travaux de l'Union.) — *Lange (Chr. L.)*, Histoire documentaire de l'Union interparlementaire. I. Conférences de 1888 et 1889. Bruxelles 1915. — *Bureau interparlementaire*, Résolutions des Conférences et décisions principales du Conseil, I, Bruxelles 1911; II, Genève

1935 (Précédés d'une introduction et suivis d'une bibliographie). — Documents interparlementaires I-IX (1910-1913). Bruxelles 1913. — Annuaire de l'Union interparlementaire, 1910-1914. — *Lange (Chr. L.)*, Les conditions d'une paix durable. Exposé des travaux de l'Union. Christiania 1917. — *Martin (William)*, Le désarmement et l'Union interparlementaire. Genève 1931.

CONFÉRENCE PERMANENTE POUR L'ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE DE LA JEUNESSE POUR LA PAIX, LA LIBERTÉ ET LE PROGRÈS ET DE LA RENCONTRE MONDIALE DE LA JEUNESSE.

PERMANENT CONFERENCE TO ORGANISE THE UNIVERSAL YOUTH COMMUNITY FOR PEACE, FREEDOM AND PROGRESS AND THE WORLD YOUTH RALLY.

PERMANENTE KONFERENZ ZUR ORGANISIERUNG DER WELTGEMEINSCHAFT UND DES WELTTREFFENS DER JUGEND FÜR FRIEDEN, FREIHEIT, FORTSCHRITT.

CONFERENCIA PERMANENTE PARA LA ORGANIZACION DE LA COMUNIDAD UNIVERSAL DE LAS JUVENTUDES PRO PAZ, LIBERTAD Y PROGRESO Y DEL ACERCAMIENTO MUNDIAL DE LAS JUVENTUDES.

Siège : Paris (Xe), 1, cité Paradis.

Date de fondation : Avril 1935.

But : Travailler au rapprochement, à la coordination et à la synthèse des différentes tendances et des diverses forces organisées de la jeunesse, sur un programme minimum, pour une lutte commune pour la paix, la liberté et le progrès de la jeunesse.

Direction : Un secrétariat central international composé de six membres : pacifiste, républicain-libéral, chrétien, communiste, socialiste, sans parti.

Finances : Budget annuel : 100.000 francs français.

Recettes : participation financière d'organisations affiliées.

Dépenses annuelles : 100.000 francs français.

Travaux : Conférences, meetings, démonstrations pour servir la cause de la paix et de la liberté. Préparation de la rencontre mondiale de la jeunesse pour le printemps 1936.

Résumé historique : Pâques 1935 : Conférence internationale, convoquée sur l'initiative d'hommes de lettres et de science éminents, et à laquelle participèrent cent cinq délégués et représentants d'organisations de toutes tendances politiques, économiques et culturelles venus de vingt-quatre pays. Juin 1935 : Envoi d'une délégation internationale de la jeunesse auprès de la dix-neuvième session du Bureau international du Travail à Genève, à l'occasion de la discussion du problème du chômage des jeunes gens.

Publications officielles : Adresse à toutes les organisations progressives de la jeunesse de tous les pays; Mémoire sur le chômage des jeunes, présenté à la dix-neuvième session du Bureau international du Travail à Genève; Rapport général de la Conférence de 1935; *Bulletin mensuel* (en français, allemand, anglais).

UNION INTERNATIONALE DES JEUNESSES RADICALES, LIBÉRALES ET DÉMOCRATES.

INTERNATIONALER BUND DER EUROPÄISCHEN JUNGLIBERALEN,
JUNGRADIKALEN UND JUNGDEMOKRATISCHEN VERBÄNDE.

INTERNATIONALE UNIE VAN JONG LIBERALE, RADICALE
EN DEMOCRATISCHE VEREENIGINGEN.

Siège : Pas de Bureau central. Adresse du Secrétaire général honoraire : D^r F. HOLLANDER, Van Alkemadeaan 640, La Haye (Pays-Bas).

Date de fondation : 1929, à Berlin.

But : Formation et maintien d'un lien parmi toutes les organisations dans le monde entier, mais surtout en Europe, poursuivant et propageant parmi la jeunesse les principes libéraux, démocrates et radicaux sous quelle dénomination que ce soit.

Membres : Radikal Ungdom (Danemark), National League for Young Liberals (Royaume-Uni), Bond van Jonge Liberalen (Pays-Bas), Jung Liberale Bewegung der Schweiz (Suisse), Jeunesses radicales-socialistes de France (France), Fédération nationale des jeunes gardes libérales de Belgique (Belgique).

Direction : Le Comité exécutif est formé de deux délégués de chaque organisation affiliée.

Composition du Comité : Le *Président*, élu pour un an, est le Président de l'organisation nationale du pays où a lieu la Conférence annuelle; le *Secrétaire* est élu ou réélu par le Comité exécutif lors d'une Conférence internationale.

Finances : Les fonds de l'Union se composent : 1^o des contributions annuelles, à savoir 10 florins hollandais; 2^o de toutes autres contributions ou donations.

Travaux : L'organisation, chaque année, d'une conférence internationale discutant des questions actuelles et les examinant au point de vue du principe libéral, radical et démocrate; l'encouragement de la correspondance et de l'échange de programmes, de la littérature politique, etc., entre les administrations des organisations affiliées et leurs membres dans les différents pays.

Résumé historique : 1929, fondation à Berlin; Conférences à Londres (1930), Scheveningue (1931), Hull (1932), Seelisberg (1933), Utrecht (1934), Paris (1935).

Publications contenant des renseignements sur l'organisation : Comptes rendus dans les principaux journaux à la suite de chaque conférence.

LIGUE INTERNATIONALE DES MÈRES ET DES ÉDUCATRICES POUR LA PAIX.

Siège : Paris (V^e), 12, rue Guy-de-la-Brosse. Bureau central : Paris (XV^e), 1, rue Lacreteille prolongée.

Date de fondation : Mai 1928.

But : Faire appel aux mères et aux éducatrices pour préparer la paix en élevant les générations nouvelles dans un esprit de compréhension et de concorde internationales.

Membres : Sections nationales ou groupes affiliés en : Belgique, Royaume-Uni, Égypte, France, Pays-Bas, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : Un conseil directeur international sert de lien entre les sections nationales. Secrétaire générale faisant fonction de présidente : M^{me} EIDENSCHENCK-PATIN.

Finances : Recettes en 1934 : 62.000 francs; dépenses : 61.000 francs (Budget établi de mai 1933 à mai 1934).

La Ligue n'a d'autre source de recettes que les libres dons de ses adhérentes.

Travaux : Diffusion de journaux et de tracts de propagande; organisation, à l'aide de correspondantes, de manifestations pacifistes, de conférences, de pétitions et de vœux; démarches de nature à faire connaître aux gouvernements ou à la Société des Nations la volonté de paix des femmes.

Résumé historique : La première manifestation de la Ligue a été de remettre à M. Aristide Briand 52.000 cartes postales lui exprimant la reconnaissance des mères. En juin 1932, de nombreux télégrammes des sections ont été envoyés à Genève pour stimuler l'activité de la Conférence du désarmement, après avoir recueilli, en décembre 1931, près de 90.000 signatures pour le désarmement.

Publications officielles : *Bulletin mensuel*; *Journal Les Peuples Unis*; tracts de propagande.

INSTITUT DES RELATIONS PACIFIQUES.

Siège : Honolulu, 1641, South Beretania Street (Hawaï).

Date de fondation : 1925.

But : Étudier les conditions de vie des peuples de la région du Pacifique, en vue d'une amélioration de leurs relations.

Membres : Des conseils nationaux en Australie, Royaume-Uni, Canada, Chine, États-Unis d'Amérique, France, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Indes néerlandaises, îles Philippines, Union des Républiques soviétiques socialistes.

Direction : Le Conseil pacifique, composé d'un membre de chaque conseil national et qui fonctionne à l'aide d'un Secrétariat central.

Membres du Conseil : MM. Newton D. BAKER (États-Unis d'Amérique), F. W. EGGLESTON (Australie), Vincent MASSEY (Canada), HU SHIH (Chine), Archibald ROSE (Royaume-Uni), L. P. DE BUSSY (Pays-Bas), sir James ALLEN (Nouvelle-Zélande), MM. Manuel CAMUS (îles Philippines), V. E. MOTILEFF (Union des Républiques soviétiques socialistes), Frank C. ATHERTON (Hawaï).

Secrétariat central : Secrétaire général : Edward C. CARTER. Secrétaire de la conférence : Charles F. LOOMIS. Secrétaire pour les Recherches : W. L. HOLLAND. Éditeur de *Pacific Affairs* : Owen LATTIMORE.

Finances : a) Les groupes nationaux sont autonomes et tirent leurs recettes de fondations ou de donateurs individuels et pourvoient à leurs propres dépenses. b) Un budget international, y compris les frais du Secrétariat central, alimenté par des contributions des pays affiliés; le budget de recherche est fourni par une fondation des États-Unis d'Amérique.

Le budget général annuel de l'Institut est de 60.000 dollars, et son budget de recherche de 50.000 dollars.

Travaux : L'Institut s'efforce de provoquer des recherches se rapportant aux problèmes du Pacifique; documentation; échanges de renseignements; publication des études et des résultats des recherches qui serviront de base de discussion aux conférences du Pacifique. L'Institut applique la « méthode de conférence » à la discussion de ces problèmes dans les réunions bisannuelles des groupes élus à cet effet par les conseils nationaux.

Résumé historique : La première conférence pacifique de l'Institut a eu lieu à Honolulu (Hawaï) en 1925, et la deuxième à Honolulu en 1927. A cette occasion, les statuts de l'Organisation ont été adoptés ainsi qu'un programme de recherches.

Les conférences suivantes ont eu lieu à Kyoto (Japon), 1929; à Chang-Haï (Chine), 1931; à Banff (Canada), 1933. La prochaine aura lieu en Californie en 1936.

Publications officielles : Un périodique intitulé *Pacific Affairs* et un service de presse intitulé « Pacific Data », série d'études scientifiques ayant servi de base aux discussions des conférences.

**BUREAU INTERNATIONAL DE LA PAIX.
INTERNATIONAL PEACE BUREAU.**

Siège : Genève, 8, rue Charles-Bonnet.

Date de fondation : 1892, par le Congrès universel de la Paix, à Rome.

But : Soutenir, intensifier et rendre de plus en plus efficace le mouvement en faveur de la Paix internationale.

Membres : La qualité de *membre actif* est conférée à toutes Sociétés de la Paix (y compris les Conseils nationaux ou Délégations permanentes) ou Associations similaires ayant la paix pour but essentiel, ou à tous groupes ou sections, d'au moins 30 membres, de ces Sociétés ou Associations qui adhèrent directement aux statuts de l'Union et sont admis par le Conseil.

La qualité de *membre participant* est conférée dans les mêmes conditions à toutes sociétés ou associations, à tous groupes, sections ou fédérations de sociétés autonomes qui, sans avoir la paix pour but essentiel, travaillent, de quelque façon que ce soit, à une meilleure organisation des relations internationales ou qui simplement désirent apporter leur appui matériel et moral à l'œuvre poursuivie par le Bureau international de la Paix. Le Conseil peut attribuer la qualité d'*adhérents individuels* aux personnes qui adhèrent aux statuts de l'Union et subventionnent directement celle-ci.

Direction : Un Conseil international de cinquante membres.

Président du Conseil : Le sénateur LA FONTAINE (Bruxelles).

Vice-présidents : M. QUIDDE (Munich); M. LE FOYER (Paris); Rev. Herbert DUNNICO (Londres); M. Frederick LIBBY (Washington, U. S. A.).

Secrétaire général : M. Henri GOLAY (Genève).

Finances : Les ressources du Bureau international de la Paix sont constituées :

1° Par les cotisations annuelles de ses membres; 2° par les revenus des biens appartenant au Bureau international de la Paix; 3° par les subventions des États, provinces, départements, villes ou communes; 4° par des dons et legs.

Travaux : Organisation de Congrès universels de la Paix; publication de documents concernant les relations internationales; encouragement des Sociétés de la Paix existantes et création de Sociétés de la Paix dans les pays qui n'en possèdent pas encore; coordination des forces pacifiques.

Le trentième Congrès universel de la Paix a eu lieu à Locarno en septembre 1934.

**CORRESPONDANCE INTERNATIONALE EN FAVEUR DE LA PAIX.
INTERNATIONAL CORRESPONDENCE FOR PEACE.**

Siège : Southport, Angleterre, 30, Scarisbrick New Road.

Date de fondation : 1932.

But : Contribuer à établir la paix mondiale en cultivant l'amitié internationale.

Membres : Personnes appartenant à tous les pays.

Direction : Personnes exerçant bénévolement leurs fonctions.

Bureau : *Président :* Karl Heinz SPALT.

Secrétaire général : Leonard HOLMES.

Finances : Les recettes sont fournies par les cotisations des membres, les dépenses comportent les frais de propagande et de publication du bulletin mensuel.

Travaux : Correspondance, échange de lettres, etc., échanges de visites, étude des langues.

Publication officielle : *The World Correspondent* (mensuel).

**LIGUE INTERNATIONALE DE LA PAIX ET DE LA LIBERTÉ.
INTERNATIONAL LEAGUE OF PEACE AND FREEDOM.**

Siège : Berne.

Date de fondation : 1867.

But : Travailler en faveur de la paix, de la justice et de la liberté dans le domaine tant national qu'international.

Membres : Particuliers, sections, comités et associations de tous les pays.

Direction : Comité central comprenant trente membres au plus.

Bureau : *Président :* Le professeur Michel REVON (Paris).

Vice-présidents : M. Gaston MOCH et M. J.-L. PUECH.

Secrétaire-trésorier : M. Gabriel CHAVET, 6, rue Gauthier-de-Châtillon (Lille, France).

Secrétaire adjoint : M. Paul COMBE.

Finances : La Ligue tire ses ressources des cotisations de ses membres (minimum : 10 francs français); les dépenses comportent les frais de propagande et de publication du bulletin.

Travaux : Publications, réunions du Comité central, Assemblées générales, conférences publiques et réunions d'étude et de propagande.

Publications officielles : *Les États-Unis d'Europe* (mensuel).

**LIGUE INTERNATIONALE DE FEMMES POUR LA PAIX ET LA LIBERTÉ
WOMEN'S INTERNATIONAL LEAGUE FOR PEACE AND FREEDOM.**

Siège : Genève. « Maison internationale », 12, rue du Vieux-Collège.

Date de fondation : La Ligue fut fondée par le Congrès international de femmes, réuni à La Haye en mai 1915. Miss Jane Addams de Hull House, Chicago, en fut l'animatrice et la présidente.

But : La L. I. F. P. L. groupe des femmes de diverses tendances politiques et philosophiques unies dans la volonté de consacrer leurs efforts à étudier, divulguer et détruire les causes politiques, sociales, économiques et psychologiques de guerre et à travailler à créer les conditions de la paix.

Les premiers objectifs de la L. I. F. P. L. demeurent : le désarmement total et universel; l'abolition des moyens violents de coercition pour le règlement de tous les conflits et leur remplacement par quelque forme d'accord pacifique; le développement d'un organisme mondial pour la coopération politique, sociale et économique des peuples.

Ayant conscience que ces objectifs ne peuvent être atteints et qu'une paix réelle et durable et une vraie liberté ne peuvent exister avec le système actuel d'exploitation, de privilèges et de profits, elles estiment que leur devoir est de faciliter et de hâter par des méthodes non violentes la transformation sociale qui permettra l'instauration d'un nouveau régime où seront réalisés l'égalité sociale, économique et politique pour tous sans distinction de sexe, de race et de convictions; un ordre économique établi et réglé mondialement, basé sur les besoins de la communauté et non sur le profit.

Membres : Sections nationales et membres individuels en Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Haïti, Hongrie, Irlande, Japon, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Ukraine, Yougoslavie. Membres correspondants en Afrique du Sud, Argentine, Chine, Cuba, Égypte, Espagne, Estonie, Inde, Italie, Lettonie, Libéria, Lituanie, Luxembourg, Palestine,

Pérou, îles Philippines, Portugal, Roumanie, Syrie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes et Uruguay.

Direction : Comité exécutif élu par chaque congrès.

Bureau : *Présidente :* Jane ADDAMS (†).

Vice-présidentes : Gertrud BAER et Clara RAGAZ.

Vice-présidente honoraire : Lida Gustava HEYMAN.

Trésorière : Gabrielle DUCHÈNE.

Membres du Comité : Emily G. BALCH (États-Unis d'Amérique); Dorothy DETZER (États-Unis d'Amérique); Camille DREVET (France); Lola HANOUSKOVA (Tchécoslovaquie); Yella HERTZKA (Autriche); Marie L. MOHR (Norvège); Edith PYE (Royaume-Uni); C. RAMONDT-HIRSCHMANN (Pays-Bas); Naima SAHLBOM (Suède).

Secrétaire honoraire internationale : Emily G. BALCH (États-Unis d'Amérique).

Secrétaires adjointes : Lotti BIRCH et Louisa JAGUES.

Finances : Cotisation annuelle de 50 francs et dons des sections nationales; cotisation annuelle de 15 francs et dons individuels des membres internationaux.

Travaux : La Ligue s'efforce d'atteindre ses buts par des actions politiques, des publications, par l'éducation et par des contacts personnels. Elle organise un congrès international tous les trois ans et de nombreuses écoles d'été. Elle a tenu des congrès à La Haye, 1915; Zurich, 1919; Vienne, 1921; La Haye, 1922; Washington, 1924; Dublin, 1926; Prague, 1929; Grenoble, 1932; Zurich, 1934. Le travail de toutes les sections nationales est basé sur les déclarations et les résolutions adoptées par les congrès internationaux de la Ligue.

Publication officielle : *Pax International*, paraît en anglais six fois par an. Répandu dans cinquante pays en plus de 5.000 exemplaires.

Autres publications donnant des renseignements sur l'organisation : Comptes rendus des congrès internationaux et des écoles d'été.

CONGRÈS PANAFRICAIN. PAN-AFRICAN CONGRESS.

Siège : Atlanta, Georgie, Atlanta University.

Date de fondation : 1919.

But : Réunir, en vue d'un rapprochement et d'action concertée, les représentants de la race nègre et ses groupes différents en Asie, Europe et Amérique.

Direction : *Secrétaire permanent :* W. E. BURGHARDT DU BOIS.

Travaux : Réunions périodiques tous les deux ou trois ans.

Résumé historique : Le premier congrès panafricain a eu lieu en février 1919, à Paris, le deuxième en 1921, à Londres, Bruxelles et Paris, le troisième à Londres et Lisbonne en 1923 et le quatrième à New-York en 1927. Un congrès est envisagé pour 1936 ou 1937.

UNION PANAMÉRICAINE. UNION OF AMERICAN REPUBLICS.

Siège : Washington, D.C., Panamerican Union.

Date de fondation : 1890, sous le titre de Bureau international des Républiques américaines. L'Union fut réorganisée à la Conférence de Buenos-Ayres de 1910, qui lui donna son titre actuel.

But : Organisation de caractère non politique, ayant pour objet de développer la bonne entente et de resserrer les liens d'amitié entre les pays américains par l'échange constant d'informations utiles sur le commerce, l'industrie, l'éducation, la paix, etc.

Membres : Les républiques du continent américain.

Direction : Le Conseil d'administration, comprenant le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique et les représentants diplomatiques des républiques américaines.

Directeur général : L. S. ROWE.

Directeur adjoint : E. Gil BORGES.

Finances : Contributions des républiques selon leur population, à raison de 1.200 dollars par million d'habitants. Dépenses : à peu près 260.000 dollars par an.

Travaux : Publication d'un *Bulletin* et d'une série de brochures décrivant les différentes républiques américaines; rapports sur le commerce, les transports, les relations internationales, l'enseignement et les statistiques de toutes les républiques américaines; bibliothèque de 90.000 volumes; conférences réunissant des représentants de toutes les républiques américaines.

Résumé historique : Fondée par la première conférence internationale panaméricaine, qui siégea à Washington en 1889-90, l'Union fut confirmée pour dix ans par la deuxième conférence panaméricaine, tenue à Mexico en 1901-02. La troisième conférence panaméricaine a eu lieu à Rio de Janeiro en 1906; la quatrième à Buenos-Ayres, en 1910; la cinquième à Santiago de Chili, en 1923; la sixième à La Havane (Cuba), en 1928, et la septième à Montevideo (Uruguay), en 1933. La sixième conférence a adopté, outre une résolution, une convention relative à l'organisation de l'Union qui a été soumise à la ratification des États signataires. Cette convention a été ratifiée par quatorze des républiques américaines.

Publications officielles : *Bulletin officiel* en trois éditions distinctes (en anglais, en espagnol, en portugais).

Local : Le local de l'Union panaméricaine est situé à l'entrée — 17^{me} rue — du parc de Potomac; les bâtiments et le terrain représentent un capital de 1.100.000 dollars, sur lequel les républiques américaines ont souscrit 250.000 dollars et M. Andrew Carnegie, 850.000 dollars. Le bâtiment est construit principalement en marbre, dans un style qui est un mélange de classique et de renaissance espagnole. En raison de la rapide extension prise par l'Union panaméricaine au cours de ces dernières années, on projette la construction d'un local administratif derrière le bâtiment actuel.

UNION PANEUROPEENNE. PAN-EUROPEAN UNION. PAN-EUROPÄISCHE UNION.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Vienne, I, Hofburg.

Fondation : 1^{er} octobre 1923.

But : Œuvre préparatoire de propagande en vue de la création des États-Unis d'Europe.

Membres : Secrétariats et bureaux nationaux en Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : *Président :* R. N. DE COUDENHOVE-KALERGI (Autriche).

Membres du Bureau central : A. VAN DER VYVERE (Belgique); Vaclav SCHUSTER

(Tchécoslovaquie); Charles R. PUSTA (Estonie); Nicolas POLITIS (Grèce); Georges DE LUKACS (Hongrie); J. PAULUKS (Lettonie); Alexandre LEDNICKI (Pologne).

Finances : Cotisations des membres et donations.

Travaux : Conférences de propagande, congrès, publications.

Résumé historique : Le premier Congrès paneuropéen a eu lieu à Vienne en octobre 1926.

Publication officielle : La revue *Panurope*, qui paraît en français et en allemand dix fois par an.

UNION PANPACIFIQUE. PAN-PACIFIC UNION.

Siège : Honolulu, Hawaï, Etats-Unis d'Amérique, 1067, Alakea Street.

Date de fondation : 1912.

But : Afin d'assurer le progrès de toutes les races et de toutes les nations du Pacifique, l'Union, en collaboration avec des Chambres de commerce et différents centres d'éducation, s'efforce de créer une meilleure entente. Elle organise avec les délégués des peuples du Pacifique des conférences pour la discussion des meilleurs moyens à adopter envers chacun de ces pays. Elle cherche à établir et à maintenir à Hawaï et dans les autres nations du Pacifique des bureaux d'information et d'éducation sur les questions intéressant les peuples du Pacifique.

Membres : Toute personne résidant dans un des pays du Pacifique ou s'intéressant à la recherche scientifique, à l'histoire et au développement panpacifique ainsi qu'au rapprochement mutuel de ces pays. Des organisations affiliées existent dans les pays ci-après : Australie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Hawaï, Inde, Japon, Java, Nouvelle-Zélande, Philippines, Siam. L'Union panaméricaine en fait partie.

Direction : Comité international de trustees.

Bureau : *Président :* L'hon. Walter F. FREAR.

Vice-présidents : Le D^r Iga MORI et C. K. AI.

Directeur : Alexander Hume FORD.

Secrétaire : Ann V. SATTERTHWAITTE.

Trésorier : Howard K. BURGESS.

Président du Comité des finances : Walter F. DILLINGHAM.

Président de l'Institution panpacifique de recherches : Le D^r Frederick G. KRAUSS.

Finances : Subventions de particuliers et des gouvernements du Pacifique.

Résumé historique : La première Conférence scientifique panpacifique s'est réunie à Honolulu en 1920; les suivantes, de caractère scientifique, ont été tenues en Australie en 1923, au Japon en 1926, à Java en 1929, au Canada en 1933. La première Conférence d'éducation des pays du Pacifique a eu lieu en 1921 à Honolulu, et les suivantes à San Francisco en 1923 et à Honolulu en 1932. Une Conférence officielle d'éducation à laquelle l'Union a participé s'est tenue à Honolulu en 1927. La première Conférence de presse s'est tenue à Honolulu en 1921, et la première Conférence du commerce à Honolulu en 1922. La première Conférence panpacifique pour la conservation des sources d'approvisionnement en denrées alimentaires a eu lieu à Honolulu en 1924, et une Conférence sur la pêche également à Honolulu en 1929. Les Conférences féminines panpacifiques ont eu lieu à Honolulu en 1928, en 1930 et en 1934. La prochaine se tiendra en 1937.

Publication officielle : *The Mid-Pacific Magazine*.

ENTENTE INTERNATIONALE DES PARTIS RADICAUX ET DES PARTIS DÉMOCRATIQUES SIMILAIRES.

INTERNATIONAL ENTENTE OF RADICAL AND SIMILAR DEMOCRATIC PARTIES.

Siège : Paris (1^{er}), 1, place de Valois.

Date de fondation : 1923.

But : Prises de contact entre hommes politiques de mêmes tendances de divers pays.

Membres : Quinze partis appartenant aux pays suivants : Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Danemark, Finlande, France, Grèce, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Turquie.

Direction : Comité exécutif.

Président : Ivar BERENDSEN (Copenhague).

Vice-présidents : BERGMAN (Suède); Aimé BERTHOD (France); Th. KETELAAR (Pays-Bas); KOSTOURKOFF (Bulgarie); LYPACEVICZ (Pologne); Ramsay MUIR (Royaume-Uni); MUNCH (Danemark); PAPANASTASIOU (Grèce).

Secrétaire général : Emile BOREL (France).

Secrétaires généraux adjoints : Edouard PFEIFFER (France) et M^{me} Eliane BRAULT (France).

Trésorier : Paul BASTID (France).

Finances : Cotisation annuelle de 500 francs français pour chaque membre du Comité exécutif.

Travaux : Un congrès annuel; les derniers ont eu lieu à Copenhague en 1934 et à Londres en 1935.

Une session annuelle du Comité exécutif; la dernière s'est tenue à Londres en mars 1935.

Publication officielle : *L'Entente*, publication trimestrielle.

LIGUE INTERNATIONALE DE PASTEURS ET D'ECCLÉSIASTIQUES ANTIMILITARISTES.

INTERNATIONAL UNION OF ANTI-MILITARIST MINISTERS AND CLERGYMEN. INTERNATIONALER BUND ANTIMILITARISTISCHER PFARRER.

Siège : Ammerstol (Pays-Bas).

Date de fondation : Le 15 août 1928, à Amsterdam.

But : Grouper les pasteurs antimilitaristes de toutes les églises, de toutes les confessions et de tous les pays et, dans la mesure du possible, créer des groupes de pasteurs et d'ecclésiastiques antimilitaristes; étudier la question de la guerre du point de vue théologique et philosophique; faire, en paroles et en actes, à l'intérieur et à l'extérieur des Églises, des démonstrations contre la guerre et les préparatifs de guerre.

Membres : Groupes d'ecclésiastiques antimilitaristes dans les pays suivants : Royaume-Uni, Finlande, Norvège, Pays-Bas et Suisse, et membres isolés dans plusieurs pays.

Direction : a) Le Conseil international; b) le Comité exécutif.

Secrétaire-trésorier : Le Rév. J. B. Th. HUGENHOLTZ.

Finances : Cotisations et dons. Montant de la souscription : 0.25 florin (néerlandais (au minimum)).

Travaux : Conférences, publications, pétitions.

Résumé historique : Le Comité international d'ecclésiastiques antimilitaristes (I. C. A. C.) a été fondé à Genève en 1926 par quelques ecclésiastiques d'Allemagne, des Pays-Bas, de Suisse et des Etats-Unis d'Amérique. Du 13 au 15 août 1928, un congrès a été tenu à Amsterdam. C'est alors que fut fondée l'Union internationale de pasteurs et d'ecclésiastiques antimilitaristes. Des congrès internationaux ont eu lieu à Amsterdam en 1931 et à Bâle en 1935.

Publications officielles : Communications (irrégulières).

CHEVALIERS DU PRINCE DE LA PAIX. KNIGHTS OF PEACE.

Siège : Valangin sur Neuchâtel (Suisse), Domaine de la Borcarderie.

Date de fondation : Par le capitaine Étienne-Pierre BACH, officier français de chasseurs alpins, pendant l'occupation de la Ruhr.

But : Permettre à des jeunes nationalistes chrétiens de se rencontrer en vue de se documenter les uns les autres et de rechercher les moyens pratiques de concilier dans l'esprit de l'Évangile leurs intérêts nationaux particuliers.

Membres : Se répartissent en quatre branches nationales : Belgique, Royaume-Uni, France, Suisse. D'autre part, des membres isolés et des groupes locaux existent dans les pays suivants : Allemagne, Chine, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Tchécoslovaquie.

Direction : Comité directeur formé par les présidents des branches nationales, ainsi qu'un délégué de l'Allemagne.

Président : Le capitaine Étienne BACH, président-fondateur (Valangin, Suisse).

Vice-président : Auguste CHARLIER (Liège, Belgique).

Délégués : Jean VERGNES (Paris); M^{me} G. KURZ (Berne); Albert EHRETSMANN (Londres).

Finances : Le mouvement est entièrement indépendant. Ses finances sont couvertes par des dons individuels et par les cotisations des membres.

Travaux : Formation de cercles d'études internationales; organisation de séjours à l'étranger, visite d'Universités, etc. Pendant l'été, un camp international de jeunesse (durée un mois) à la Borcarderie, Valangin (Suisse), un congrès international pour les délégués du mouvement tout entier.

Publications officielles : Publication française : *Bulletin bimestriel des Chevaliers du Prince de la Paix* (Rédaction : Colombier, Suisse). Publication allemande : *Mitteilungsblatt der Kreuzritter* (Rédaction : Sandrain 56, Berne). Publication anglaise : *Bulletin of the Knights of Peace* (Rédaction : 70, Alexandra Avenue, Luton, Beds., Royaume-Uni).

L'INTERNATIONALE DES RÉSISTANTS A LA GUERRE. WAR RESISTERS' INTERNATIONAL. INTERNATIONALE DER KRIEGSDIENSTGEGNER.

Siège : Enfield (Middlesex), 11, Abbey Road.

Date de fondation : 1921.

But : Suppression de toutes les causes de guerre.

Membres : Cinquante sections dans les pays ci-après : Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hong-Kong, Hongrie, État libre d'Irlande, Italie, Japon, Lituanie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes.

Direction : Comité international.

Bureau : *Président :* Lord PONSONBY.

Trésorier : Stephen J. THORNE.

Membres : Devere ALLEN (États-Unis d'Amérique); Harold F. BING, M.A. (Grande-Bretagne); Professeur José BROCCA (Espagne); B. DE LIGT (Pays-Bas); Eugène LAGOT (France); Olga MISAR (Autriche); Premysl PITTER (Tchécoslovaquie); A. Fenner BROCKWAY (Grande-Bretagne); James SAUNDERS (Nouvelle-Zélande).

Secrétaire : H. Runham BROWN.

Secrétaire général : Grace M. BEATON.

Agent politique : Reginald A. REYNOLDS.

Secrétaire pour la jeunesse : Franz RONA.

Finances : Droits d'entrée et contributions volontaires. Recettes : environ £1.000 par an.

Travaux : Conférences internationales triennales, publication de bulletins et d'autres brochures.

Résumé historique : L'Internationale a été fondée sous le nom de « Paco » aux Pays-Bas, en 1921. En 1923, le mouvement a été réorganisé; il a pris le nom qu'il porte actuellement, et son siège a été transféré en Angleterre.

UNION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS POUR LA SOCIÉTÉ DES NATIONS. INTERNATIONAL FEDERATION OF LEAGUE OF NATIONS SOCIETIES.

Siège : Genève, Campagne Rigot, 46, route de Ferney.

Date de fondation : 1919.

But : L'objet de l'Union des Associations pour la Société des Nations est d'unir, en une action concordante, les Associations nationales ou les Fédérations nationales d'Associations ou les Conseils nationaux existant dans les différents États, en vue de développer l'intelligence, l'approbation et l'application des principes incorporés dans le Pacte de la Société des Nations.

Membres : Associations pour la Société des Nations existant dans les pays suivants : Union Sud-Africaine, Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chine, Cuba, Danemark, Dantzig, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Haïti, Hongrie, Iran, Irlande (État libre d'), Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tanger, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie, et Associations de Géorgiens, Russes et Ukrainiens.

Direction : Composition du bureau (pour 1936) :

Président : Le professeur Henri ROLIN (Belgique).

Président sortant, membre du Bureau : Le professeur Amedeo GIANNINI (Italie).

Anciens présidents, membres du Bureau à titre consultatif : Le très hon. lord DICKINSON OF PAINSWICK (Royaume-Uni); le colonel Roger DOLLFUS (Suisse); le professeur Br. DEM-

BINSKI (Pologne); le comte J. BERNSTORFF (Allemagne); le Dr J. LIMBURG (Pays-Bas); le très hon. Viscount CECIL OF CHELWOOD (Royaume-Uni).

Vice-présidents : Les professeurs REPARAZ (Espagne); Mircea DJUVARA (Roumanie); Djemil BILSEL (Turquie), M^{me} BAKKER VAN BOSSE (Pays-Bas), lady GLADSTONE (Royaume-Uni); le professeur Emile BOREL (France), Raymond B. FOSDICK (Etats-Unis d'Amérique), M. SCHNEE (Allemagne), le Dr Juraj SLAVIK (Tchécoslovaquie).

Trésorier honoraire : Henri LA FONTAINE (Belgique).

Trésorier : Le Dr Werner HUEGI (Suisse).

Secrétariat :

Secrétaire général : Le professeur Th. RUYSSSEN (France).

Secrétaires adjoints : Lothian SMALL (Royaume-Uni) et le baron VON BODMAN (Allemagne).

Finances : Budget 1936 : recettes et dépenses : 55.000 francs suisses. Sources de revenus : cotisations des associations, dons, vente de publications.

Travaux : Assemblée annuelle; deux sessions annuelles du Conseil; trois sessions annuelles du Bureau; deux sessions annuelles des Commissions permanentes : éducation, minorités nationales, Organisation internationale du Travail, questions économiques et sociales, questions juridiques et politiques.

Principales activités : Etude des problèmes internationaux; délégation annuelle auprès du Bureau de l'Assemblée de la Société des Nations en vue de lui communiquer les résolutions des Assemblées de l'Union; concours (1930) pour le choix d'un emblème de la Société des Nations; Ecole d'été annuelle sur la Société des Nations en langues allemande, anglaise et française; Congrès pour la défense de la paix (Bruxelles, février 1934); organisation (Genève, 1936) du Congrès mondial de la jeunesse.

Publications officielles : *Bulletin* paraissant cinq ou six fois par an. Notices de propagande (allemand, anglais, espagnol, français). *Vade-Mecum* pour le conférencier en matière de désarmement, etc.

POUR SUPPRIMER CE CRIME, LA GUERRE, PAR LA SOCIÉTÉ DES NATIONS (PLAN HENRI-DEMONT DE 1908).

Siège : Paris (VI^e), 130, rue de Rennes.

Date de fondation : Octobre 1921.

But : Créer dans tous les pays des Comités d'action internationaux qui agiront sur l'opinion publique, sur les parlements, sur les membres du Conseil et des Assemblées de la Société des Nations pour faire appliquer le plan Henri-Demont de 1908, soutenu à l'Ecole des Hautes Etudes sociales en 1909, déposé en 1918 et depuis propagé par le livre « Pour supprimer ce crime : la guerre ».

Membres : 482 fédérations et associations adhérentes dans différents pays.

Direction : Un Comité d'honneur mondial, un Comité d'honneur, un Comité d'honneur juridique, deux groupes parlementaires français, un Comité directeur.

Résumé historique : Le plan Henri-Demont de 1908 a été proposé aux Alliés en 1918. Par des conférences, des publications et par d'autres moyens, l'Union tend à faire appliquer le plan conçu par son fondateur.

Publications officielles : Le plan Henri-Demont de 1908 « Pour supprimer ce crime : la guerre », en langues française, allemande, anglaise et chinoise.

II. ŒUVRES HUMANITAIRES, RELIGION ET MORALE.

INTERNATIONAL ABOLITIONIST FEDERATION. FÉDÉRATION ABOLITIONNISTE INTERNATIONALE.

Siège : Genève, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Date de fondation : 1875, par M^{me} Joséphine BUTLER.

But : L'abolition de la prostitution reconnue ou tolérée dans tous les pays.

Membres : Sections nationales dans les pays ci-après : Allemagne, Autriche, Royaume-Uni, Espagne, France, Hongrie, Italie, Lithuanie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Roumanie, Suisse, Syrie et Uruguay. Membres individuels dans les pays ci-après : Grèce, Java, Pologne, Union Sud-Africaine, Suède et Yougoslavie.

Direction : Assemblée générale. Conseil international.

Composition du Comité : *Président* : Le Dr A. DE GRAAF (Utrecht).

Président du Conseil international : Le Dr J. DROIN (Genève).

Secrétaire et trésorier : J. D. REELFS (Genève).

Finances : Recettes annuelles : 15.000 francs; dépenses : 15.000 francs.

Travaux : Congrès internationaux, dont le dernier a été tenu à Strasbourg en 1931.

Publications officielles : *Bulletin*. Comptes rendus des Congrès internationaux.

« CRUX »

FÉDÉRATION INTERNATIONALE CATHOLIQUE D'ABSTINENCE TOTALE. INTERNATIONAL CATTOLIC FEDERATION FOR TOTAL ABSTINENCE.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Ecône près Riddes, Valais, Suisse, a. b. s. du chanoine Jules GROSS, Monastère du Grand-Saint-Bernard.

Fondation : 1913, au Congrès international contre l'alcoolisme.

But : Grouper les sociétés catholiques d'abstinence et propager l'abstinence totale des boissons alcooliques parmi les catholiques des pays où ces sociétés n'existent pas encore.

Membres : Sociétés catholiques d'abstinence en Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Suisse, Yougoslavie.

Direction : Un Comité composé du Président central de la Ligue catholique suisse d'abstinence (comme directeur), du Secrétaire général de cette société et du Secrétaire de la Studentenliga (Suisse).

Directeur : M. HERMANN (Lucerne).

Secrétaire général : le chanoine GROSS.

Finances : Pas de cotisations obligatoires. Dons volontaires (surtout des abstinents américains). Le travail du Comité n'est pas rétribué.

Travaux : Projet d'éditer une revue et un annuaire dès qu'une langue internationale aura été adoptée; aide accordée aux sociétés d'Allemagne et d'Autriche, à la Société « Crux » au Bassoutoland, aux sociétés qui commencent à s'organiser en Lithuanie, Pologne, etc.; participation à des congrès internationaux; négociations avec le Saint-Siège.

Résumé historique : En 1923, lors du Congrès international contre l'alcoolisme de Copenhague, le Comité de « Crux » a accepté le proposition du Comité de la Ligue internationale catholique contre l'alcoolisme de fonctionner comme bureau international pour la Société « Crux » et en même temps pour la Ligue internationale contre l'alcoolisme.

**UNION UNIVERSELLE DES SOCIÉTÉS D'ACTIVITÉ CHRÉTIENNE.
WORLD'S CHRISTIAN ENDEAVOUR UNION.**

Siège : Boston, Mass., Etats-Unis d'Amérique, 41, Mt.-Vernon Street.

Date de fondation : 1881, par le Rév. D^r Francis E. CLARK. (L'Union universelle a été établie en 1895.)

But : Grouper dans chaque collectivité chrétienne la jeunesse croyante pour toutes les œuvres en faveur de l'église locale et toutes les activités chrétiennes interconfessionnelles.

Membres : Sociétés en : Union Sud-Africaine, Allemagne, Australie, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Chine, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Inde, Japon, Norvège et Suisse.

Direction : *Président :* Le D^r Daniel A. POLING.

Président associé : James KELLY.

Secrétaire-trésorier : Stanley B. VANDERSALL (Boston).

Finances : Dons et contributions volontaires.

Travaux : Réunions hebdomadaires de toutes les sociétés d'activité chrétienne des églises locales et réunions, en groupes, dans les villes, les pays, les Etats, les provinces et les nations. En outre, les Membres des sociétés d'activité chrétienne secourent les prisonniers, les soldats, les marins et les enfants indigents; ils organisent des camps en plein air, visitent les hôpitaux, les asiles, etc. L'organisation mondiale sert de centre de renseignements et d'organisation des méthodes de travail. La plupart des unions nationales se réunissent une fois par an. A l'occasion, il est tenu un congrès en Europe (tous les trois ou quatre ans), et une fois tous les quatre ans, un congrès mondial se réunit en un lieu central. Au cours de ces dernières années, ces réunions ont eu lieu à Londres en 1926, à Berlin en 1930 (14.000 délégués appartenant à trente-quatre nations y ont pris part); le neuvième Congrès mondial a eu lieu à Budapest (Hongrie) en août 1935.

Publications officielles : *Christian Endeavour: The Christian Endeavor Manual* (Clark); *Leadership through Christian Endeavor* (Davis); *Christian Endeavor in Principle and Practice* (Clark).

**FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SOCIÉTÉS D'ACTIVITÉ CHRÉTIENNE.
EUROPEAN CHRISTIAN ENDEAVOUR UNION.
EUROPÄISCHER JUGENDBUND-VERBAND FÜR ENTSCHIEDENES
CHRISTENTUM.**

Siège : Glasgow C.2, Bothwellstreet (c/o James Kelly D.D.) et Woltersdorf bei Erkner (Mark), Allemagne (M. Paul Stolpmann, secrétaire).

Date de fondation : 1906.

But : Provoquer la formation de sociétés dans les pays européens et chercher à relier entre elles celles qui existent.

Membres : Unions nationales d'Allemagne, du Royaume-Uni, d'Espagne, des Etats-Unis, de Finlande, de France, de Hongrie, de Lettonie, de Lithuanie, de Norvège, des Pays-Bas, de Pologne, du Portugal, de Yougoslavie et de Suisse.

Direction : Un Conseil européen composé de délégués des diverses unions nationales et un Comité exécutif composé de sept membres.

Président honoraire : Le pasteur Ernest SAUVIN (Genève).

Président : Le Rév. James KELLY (Glasgow).

Vice-président : Le D^r Alex. CSIA (Budapest).

Secrétaire général : M. Paul STOLPMANN (Woltersdorf bei Erkner (Mark), Allemagne).

Trésorier : M. W. H. MCKELLEN (Royaume-Uni).

Membres : Le Rév. SWOBODA (Tchécoslovaquie); Rév. SCHURMANN (Allemagne); Rév. OTTO (Pologne).

Finances : Contributions des unions nationales et subsides occasionnels du Comité international de Boston.

Travaux : Visites des sociétés en Angleterre, France, Allemagne, Hongrie, Espagne, etc.

Résumé historique : La Fédération se rattache au mouvement mondial des *Christian Endeavour Societies*, fondées en 1881 par le Rév. D^r F. Clark, de Boston. En 1924, s'est réuni à Hambourg le premier congrès européen depuis la guerre (plus de 4.000 membres y ont pris part). Un congrès mondial fut tenu à Londres en 1926, et des congrès européens à Budapest en 1927, à Berlin en 1931; un congrès mondial s'est réuni encore en août 1935 à Budapest.

**SERVICE INTERNATIONAL D'AIDE AUX ÉMIGRANTS.
INTERNATIONAL MIGRATION SERVICE.**

Siège : Genève, 14, rue Calvin.

Date de fondation : Janvier 1921.

But : Aider par la coopération ceux qui, par suite de migrations, se trouvent dans une situation difficile à laquelle il ne peut être remédié que par des mesures prises dans plusieurs pays; étudier, sur le plan international, les conditions et les conséquences des migrations, du point de vue de l'individu, de la famille et de la vie sociale.

Membres : Bureaux auxiliaires en Allemagne, aux Etats-Unis d'Amérique, en France, en Grèce, en Pologne, en Suisse et en Tchécoslovaquie; coopération organisée avec des organismes spécialisés en Belgique, au Canada, en Finlande, en Hongrie, en Italie, en Norvège, en Roumanie et en Yougoslavie; correspondants particuliers dans d'autres pays.

Direction : Comité international se réunissant annuellement et comprenant deux membres élus par chaque Comité auxiliaire régulièrement constitué, ainsi que le président et le directeur de chacun de ces comités; comité exécutif se réunissant dans les intervalles.

Présidente d'honneur du Comité international : La vicomtesse GLADSTONE.

Présidente : Margaret CURTIS.

Vice-présidents : Le professeur Joseph P. CHAMBERLAIN; M^{me} CHLAPOWSKA; M^{me} Georges PASPATI; le D^r A. SUM.

Trésorier : Alfred KERN.

Conseiller juridique : Albert PICOT.

Directeur international : George L. WARREN.

Directrices associées : M^{me} Jean VIGNAT, Suzanne FERRIÈRE.

Finances : Contributions de particuliers, revenus de fonds gérés par des trustees, subventions de gouvernements.

Travaux : Assistance à des personnes ou à des familles; conférences périodiques du personnel international; études; enquêtes et rapports.

Résumé historique : Le Service international d'aide aux émigrants a été créé par l'Association chrétienne universelle des jeunes filles, à titre d'expérience, pour tenter d'étudier et de résoudre, sur le plan international, les problèmes sociaux que soulèvent les migrations. En octobre 1924, le Service international d'aide aux émigrants est devenu une organisation indépendante ayant son siège à Londres. En juin 1925, le siège a été transféré à Genève.

BUREAU INTERNATIONAL CONTRE L'ALCOOLISME.
INTERNATIONAL BUREAU AGAINST ALCOHOLISM.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Lausanne, La Glycine, Epinettes.

Date de fondation : 1907.

But : a) Réunir, classer et mettre à la disposition de ceux qui désirent en tirer parti les publications importantes concernant la question de l'alcool; b) faire connaître les principaux faits nouveaux relatifs à l'alcool, en particulier par le moyen de la presse; c) travailler à l'organisation systématique des recherches scientifiques sur la question de l'alcool; dans la mesure de ses moyens, développer la collaboration internationale dans la lutte contre l'alcoolisme.

Membres : Les Gouvernements de la Belgique, de la Bulgarie, du Danemark, de l'Estonie, de la Finlande, de l'Islande, de la Lettonie, de la Lithuanie, de la Norvège, de la Pologne, de la Roumanie, de la Suède, de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie, Sociétés en Union Sud-Africaine, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, France, Finlande, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lithuanie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Tchécoslovaquie, Tunisie, Yougoslavie.

Direction : 1^o Assemblée générale des membres; 2^o Conseil d'administration; 3^o Comité exécutif.

Président : Le professeur BERGMAN (Stockholm).

Directeur : Le Dr Robert HERCOD (Lausanne).

Finances : Les Gouvernements belge, bulgare, danois, estonien, finlandais, islandais, letton, lithuanien, norvégien, polonais, roumain, suédois et yougoslave et diverses sociétés subventionnent le Bureau. Recettes : 49.379 francs, dépenses : 48.807 francs.

Travaux : Service de renseignements; publications; préparation des Congrès internationaux.

Publication officielle : *Revue internationale.*

LIGUE INTERNATIONALE CONTRE L'ALCOOLISME.
INTERNATIONAL LEAGUE AGAINST ALCOHOLISM.
INTERNATIONALE VEREINIGUNG GEGEN DEN ALKOHOLISMUS.

Siège : Berlin-Dahlem, 16, Habelschwerdter Allee.

Date de fondation : 1906.

But : S'efforcer d'obtenir l'adoption de mesures publiques contre l'alcoolisme et unir dans une action commune les associations et les particuliers des divers pays.

Membres : Institutions sociales et scientifiques, associations et membres particuliers dans les pays ci-après : Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Chili, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie.

Direction : *Président :* (poste vacant).

Vice-président : Le professeur MILLIET (Berne).

Secrétaire : Le professeur J. GONSER, docteur en médecine *honoris causa*, Berlin-Dahlem.

Finances : Cotisation annuelle des membres : 5 francs pour les particuliers, 20 francs pour les associations. Subventions d'État.

Travaux : Conférences à l'occasion des congrès internationaux contre l'alcoolisme; réunion de renseignements concernant la législation et l'administration, les travaux des associations et des institutions scientifiques de tous les pays. Transmission de renseignements aux autorités, aux associations, aux médecins hygiénistes, aux fonctionnaires de l'assistance publique et de la protection de l'enfance, ainsi qu'aux particuliers; échange d'observations et d'idées entre les associations appartenant à la Ligue.

Publication officielle : *Die Alkoholfrage.*

LIGUE INTERNATIONALE CATHOLIQUE CONTRE L'ALCOOLISME.

Siège : Bois-le-Duc, Pays-Bas, Verversstraat 30.

Date de fondation : 1909.

But : Développer et faciliter la présence des catholiques du monde aux congrès internationaux et les stimuler dans la lutte contre l'alcoolisme.

Membres : Associations contre l'alcoolisme dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Irlande, Lithuanie, Pays-Bas, Pologne, Suisse.

Direction : *Président :* Le jonkheer Ch. RUYS DE BEERENBROUCK, La Haye, Pays-Bas.

Secrétaires : C. TERVISSCHA VAN SCHELTINGA, Bois-le-Duc, Pays-Bas; H. CZELOTH, Hoheneck, Berlin.

Finances : Souscriptions et donations annuelles des membres.

Travaux : Organisation des réunions catholiques aux congrès internationaux; publications dans les périodiques des associations adhérentes.

Résumé historique : En 1897, il a été constitué un Comité international à Bruxelles, en vue de réunir les visiteurs catholiques des Congrès internationaux contre l'alcoolisme. A l'occasion du Congrès de Londres (1909), ce comité a été réorganisé en une Ligue internationale des associations catholiques antialcooliques.

Depuis 1913, le Saint-Siège a encouragé l'activité de la Ligue, en lui donnant un Protecteur en la personne de Son Éminence le cardinal Mercier, et en approuvant la Fédération de l'abstinence totale « Crux » comme une Section de la Ligue.

Congrès à Copenhague en 1924, à Heidhausen (Ruhr) en 1926, à Anvers en 1928, à Londres en 1934.

Publication officielle : *Internationalis Correspondentia.*

FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES RACES INDIGÈNES
CONTRE L'ALCOOLISME.
INTERNATIONAL FEDERATION FOR THE PROTECTION OF NATIVE RACES
AGAINST ALCOHOLISM.

Siège : Londres, 21, Great Peter Street, Westminster, S.W.1.

Date de fondation : 1911.

But : La Fédération groupe les organisations nationales s'occupant de la protection des races indigènes contre l'alcoolisme, en vue de coordonner les efforts dans ce domaine et de développer l'entente internationale.

Membres : Comités nationaux dans les pays ci-après : Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Suisse.

Direction : Le Comité.

Présidents : la comtesse CARTON DE WIART (Bruxelles); le Dr HEILESEN (Copenhague).

Secrétaire pour les pays de langue anglaise : M. F. C. LINFIELD, J.P. (Londres).

Secrétaire pour les pays de langue française : M. G. JULIEN (Paris).

Secrétaire pour les pays de langue allemande : le pasteur F. SEYFERTH (Berlin).

Finances : Chaque comité national pourvoit à ses propres dépenses.

Résumé historique : Le Comité britannique dit « Comité mixte des races indigènes et du trafic des spiritueux », fondé en 1887, a été le prédécesseur de la fédération actuelle, fondée à Scheveningen en septembre 1911, lors du Congrès international contre l'alcoolisme. Une réunion de la Fédération a eu lieu à Anvers, en août 1928.

FÉDÉRATION UNIVERSELLE D'ÉTUDIANTS CONTRE L'ALCOOLISME. WORLD STUDENT FEDERATION AGAINST ALCOHOLISM.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Washington, D.C., E.U.A., Driscoll Hotel. Secrétariat européen : Cracovie, Pologne, Krupnieza, 29.

Fondation : Août 1921.

But : Créer, propager et approfondir parmi les étudiants des institutions d'enseignement supérieur de tous les pays, l'étude des causes, effets et préventions de l'alcoolisme.

Membres : Des sociétés antialcooliques en Allemagne, Autriche, Bulgarie, Danemark, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, Japon, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Yougoslavie; les sociétés d'étudiants, les étudiants individuels en Belgique, Royaume-Uni, Chine, France et dans les îles Philippines.

Direction : Comité international et Comité exécutif.

Président : Le Dr C. G. WEEKS (Angleterre).

Secrétaire international : Harry S. WARNER (E. U. A.).

Secrétaire européen : Tadeusz OLPINSKI (Pologne).

Finances : Contributions des membres; donations.

Travaux : Echange d'informations et de littérature entre les sociétés antialcooliques d'étudiants des divers pays rattachés à la Fédération; encourager l'étude attentive de ce sujet parmi les étudiants. Chaque année, une conférence antialcoolique internationale d'étudiants a lieu, habituellement en Europe, et en relation avec un congrès antialcoolique plus important.

Résumé historique : La Fédération a été fondée à Lausanne, en 1921, en relation avec le sixième Congrès contre l'alcoolisme. Depuis cette date, elle a tenu des conférences internationales à Copenhague en 1923, à Tartu, Estonie, en 1926, à Anvers en 1928, et à Cracovie en 1932.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES AMIES DE LA JEUNE FILLE. INTERNATIONAL FEDERATION FOR AID TO YOUNG WOMEN.

Siège : Neuchâtel (Suisse), 2, rue du Seyon.

Date de fondation : 1877.

But : Former un réseau de protection autour des jeunes filles isolées, mal entourées ou appelées à quitter la maison pour chercher leur gagne-pain, quelles que soient leur nationalité, leur religion et leurs occupations.

Membres : Comités organisés dans les pays suivants : Algérie, Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Congo belge, Danemark, Dantzig, Égypte, Estonie, France, Hongrie, Italie, Java, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie. Membres correspondants dans vingt et un autres pays. 20.000 adhérentes environ.

Direction : Bureau central international de la Fédération, Neuchâtel, Suisse.

Composition du Comité : **Présidente :** M^{lle} Andrée KURZ.

Vice-présidente : M^{me} Ernest DUBOIS.

Secrétaire : M^{lle} Madeleine WAVRE.

Trésorière : M^{me} Gustave ATTINGER.

Membres assesseurs : M^{lle} Louise RIVIER; M^{me} Alfred BELLENOT; M^{me} Paul BENNER; M^{me} Paul DE CHAMBRIER.

Finances : Sources des recettes : cotisations et dons.

Travaux : Conférences internationales tous les cinq ans. Conseils internationaux chaque année.

Résumé historique : La Fédération internationale A. J. F., fondée lors du premier Congrès de la Fédération abolitionniste internationale, où Josephine Butler avait montré les dangers auxquels sont exposées les étrangères et autres jeunes filles isolées, leur vient en aide au moyen d'œuvres des gares, de homes et clubs, de bureaux de placement et de renseignements, de publications contenant des adresses utiles aux jeunes filles, etc.

Publications officielles : Organe international de l'Association, le *Journal du Bien Public* (mensuel). Bulletins nationaux.

Publication contenant des renseignements sur l'organisation : « Cinquante ans d'activité de la Fédération internationale des Amies de la Jeune Fille ».

SERVICE INTERNATIONAL DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS (Quakers). INTERNATIONAL SERVICE OF THE SOCIETY OF FRIENDS (Quakers).

Siège : Conseil du Service des Amis, Friend's House, Euston Road, Londres, N.W.1, et Comité américain du Service des Amis, 20, South Twelfth Street, Philadelphia, Pa. (États-Unis).

Date de fondation : Comité américain du Service des Amis, en 1917; Conseil du Service des Amis (Londres), en 1918.

Direction : Comité américain du Service des Amis.

Président honoraire : Rufus M. JONES.

Président : Henry Tatnall BROWN.

Secrétaire exécutif : Clarence E. PICKETT.

Conseil du Service des Amis :

Président : J. Cuthbert WIGHAM.

Secrétaire général : Paul STURGE.

Résumé historique : Le Comité américain du Service des Amis a été établi en 1917, et il devait se charger de l'œuvre de secours et de relèvement économique entreprise en Europe au nom des Amis américains. Ce Comité a collaboré étroitement avec le Comité de secours aux victimes de la guerre des Quakers britanniques, durant la guerre, et, plus tard, avec le Conseil des Amis pour le Service international (appelé, depuis 1927, le Conseil du Service des Amis).

En Angleterre, un mouvement conçu et lancé au milieu de la guerre européenne a abouti, en 1918, à la création d'un Conseil de Quakers pour le service international. Ce mouvement avait essentiellement pour objet d'essayer de faire connaître dans la vie

publique, religieuse, sociale et internationale, les sentiments intimes des Quakers et de leurs amis. Le « Centre des Quakers » prêche le nouveau mode de vie : une humanité libre, aimant et voulant la paix, animée de sentiments amicaux, recherchant la coopération internationale et ayant une foi profonde dans l'influence active de l'élément divin dans l'homme.

Les principaux centres de ce service sont actuellement à Londres, à Philadelphie, à Genève, à Paris, à Berlin et à Vienne. Chaque centre est devenu, selon l'intention de ses fondateurs, une maison des Amis. Si les dépenses de ces centres ont été surtout à la charge des pays où les Quakers et leurs amis sont les plus nombreux, les centres n'en ont pas moins été toujours internationaux. Cet internationalisme nouveau s'est étendu à de nombreuses œuvres des amis qui fonctionnent ailleurs. Brummana, en Syrie, dans les montagnes du Liban, au delà de Beyrouth, est devenu un centre international très actif. Cette même idée trouve son expression dans l'ancien Service missionnaire des Amis dans l'Inde, en Chine, à Madagascar et à Pemba, qui s'est à présent uni aux œuvres d'Europe, sous l'égide du Conseil actuel du Service des Amis.

Publications officielles : *The Wayfarer* (comprenant le *Quaker World Service*), rédacteur : Edgar G. Dunston, Friends House, Euston Road, Londres, N.W.1.

Bibliographie : « A Quaker Adventure », par A. Ruth Fry; « Quakers in Action », par Lester M. Jones (MacMillan Co., New York, 1929); « Quaker Adventures », par Edward Thomas (Fleming H. Revell Co., 21 Paternoster Sq., Londres).

BUREAU INTERNATIONAL DES FÉDÉRATIONS ET SOCIÉTÉS PROTECTRICES DES ANIMAUX ET D'ANTIVIVISECTION.

Siège social : Paris (VII^e), 34, rue de Lille.

Date de fondation : Septembre 1925.

But : Assurer aux animaux un traitement conforme aux règles supérieures de la bonté et de l'humanité; étudier et poursuivre la mise en œuvre de toutes mesures d'ordre législatif ou autres pouvant être prises en ce sens; examiner et comparer les procédés employés à cet effet, dans les divers pays, et établir, dans la mesure du possible, entre eux, la concordance souhaitable; susciter, dans les divers pays, le mouvement d'opinion nécessaire à la réalisation de ces buts.

Membres : Fédérations et Sociétés protectrices des pays ci-après : Allemagne, Autriche, Argentine, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Espagne, Finlande, France, Inde, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie.

Direction : *Président :* François FRIRY, Ancien président de la Fédération nationale française et de la Société protectrice des animaux de Paris (France).

Vice-présidente honoraire : La princesse Piedad DE HOHENLOHE (Allemagne).

Vice-présidents : L. FAVRE, Président de la S. P. A. de Lyon (France); Jos. MOULKERS, Secrétaire général de la Fédération belge (Belgique); le Dr MELKUS, Président de la Fédération d'Autriche (Autriche).

Secrétaire générale et trésorière : M^{lle} Eug. LIEBICH (Allemagne).

Finances : Sources de recettes : Cotisations et dons.

Travaux : Conférences, consultations, entremises auprès des gouvernements, Congrès périodiques, publications, etc. Liaison entre les fédérations et sociétés.

Résumé historique : Fondé en septembre 1925 à la suite du Congrès international de Paris, a organisé les Congrès de Bruxelles en 1926, de Madrid en 1927, de Vienne en 1929 et de Bruxelles en 1935. Le Congrès de Bruxelles en 1926 a eu pour résultat d'améliorer

le traitement des chevaux employés dans les mines en Belgique, en Angleterre et en France. Celui de Madrid en 1927 a pu répandre en Espagne l'idée de la protection des animaux parmi le grand public. Celui de Vienne en 1929 a préparé la loi si complète de protection des animaux décrétée en fin d'année 1933 en Allemagne.

Publications officielles : *Bulletin* rédigé en plusieurs langues.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES CONTRE L'ANTISÉMITISME.

Siège : Paris (II^e), 176, rue Montmartre.

Date de fondation : 1927.

But : Se plaçant en dehors et au-dessus de tous les partis politiques et de toutes les organisations philosophiques et confessionnelles : 1^o lutte par tous les moyens en son pouvoir contre les pogromes antijuifs qui déshonorent l'humanité; 2^o défend, par une action à la fois préventive et positive, le droit à l'existence et à la paix des Israélites dans le monde entier; 3^o se propose de réaliser, par l'union des hommes et des femmes de toutes opinions, le rapprochement des peuples, la paix entre les races et l'égalité parmi les hommes.

Membres : Sections nationales et groupements affiliés en Europe, en Afrique et en Amérique.

Direction : Bureau exécutif international.

Président de la Fédération internationale et de la Section française : Bernard LECACHE.

Vice-président : Le major BRAY (Londres).

Délégué international à la propagande : G. A. TEDESCO (Paris).

Secrétaire général : M^e Léon CASTRO (Le Caire).

Secrétaire adjoint : Henri LEVIN (Paris).

Trésorier international : Georges ZERAPHA (Paris).

Finances : a) Budget : cotisations des adhérents et contributions volontaires; b) Dépenses annuelles : frais de propagande de lutte contre l'antisémitisme : 80.000 francs.

Travaux : La L. I. C. A. organise dans tous les pays des meetings et conférences de propagande contre l'antisémitisme et contre le racisme. Chaque section nationale a un Congrès annuel, et la Fédération internationale se réunit en Conférence internationale chaque année en septembre, dans un lieu désigné à l'avance.

Résumé historique : La L. I. C. A. a été fondée en 1927, à la suite de l'assassinat de Petlioura par Chalom Schwartzbard. Elle s'est appliquée non seulement à lutter contre les pogromes et à en empêcher le renouvellement, mais aussi à réfuter les doctrines anti-sémites et racistes, à lutter contre le *numerous clausus*, pour le droit des minorités ethniques, etc. La L. I. C. A. a fondé des groupements particuliers tels que ses sections féminines, ses groupes scolaires, ses groupes sportifs, ses groupes universitaires, ses groupes d'anciens combattants et surtout ses groupes de « self-defence ».

Publications officielles : *Le Droit de Vivre*, journal mensuel; tirage, 60.000 exemplaires.

BUREAU INTERNATIONAL D'INFORMATION ET D'ÉTUDES SUR L'ASSISTANCE AUX ÉTRANGERS.

INTERNATIONAL BUREAU FOR INFORMATION AND ENQUIRIES REGARDING RELIEF TO FOREIGNERS.

Siège : Paris, 49, rue de Miromesnil.

Date de fondation : 1907.

But : 1^o Propagande en faveur des traités internationaux d'assistance réciproque; 2^o Coopération avec les gouvernements pour faciliter l'exécution de ces traités.

Membres : En principe, tous les pays membres de la Société des Nations sont représentés.

Direction : *Secrétaire général :* Georges RONDEL (Paris).

Résumé historique : Créé par le Comité international des congrès d'assistance publique et privée, qui avait été lui-même fondé par les congrès antérieurs. Il forme, avec d'autres organisations, les unes internationales, les autres simplement françaises, la permanence des congrès d'assistance. Le 27 juin 1921, le Conseil de la Société des Nations a décidé de placer le Bureau sous l'autorité de la Société, conformément à l'article 24 du Pacte.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES UNIONS NATIONALES DE SOCIÉTÉS MUTUELLES ET DE CAISSES D'ASSURANCE-MALADIE.
INTERNATIONAL CONFERENCE OF NATIONAL UNIONS OF MUTUAL BENEFIT SOCIETIES.

INTERNATIONALE ZENTRALSTELLE VON VERBÄNDEN DER KRANKENKASSEN UND HILFSVEREINE.

Siège : Genève, 2, rue Michel-Chauvet. Adresse pour la correspondance : Case postale 220, Mont-Blanc, Genève.

Date de fondation : 5 octobre 1927, à Bruxelles.

But : Coordonner internationalement et intensifier les efforts pour la défense, le développement et le perfectionnement de l'assurance sociale et en particulier de l'assurance-maladie par : a) l'organisation de réunions internationales périodiques des représentants des sociétés mutuelles et des caisses d'assurance-maladie; b) l'échange d'informations et la confrontation d'expériences portant plus spécialement sur l'activité pratique des sociétés et caisses.

Membres : Trente-huit unions nationales, appartenant à quinze pays (Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Lettonie, Norvège, Palestine, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie), et groupant plus de 20 millions d'assurés.

Direction : Assemblée générale (en principe annuelle), Comité international, Bureau du Comité, Secrétariat international.

Composition du Bureau du Comité :

Président : M. Léon HELLER, président de la Fédération nationale de la Mutualité française (Paris).

Vice-présidents : Dr Leo WINTER (†), ancien ministre, ancien vice-président de l'Union centrale des institutions d'assurance-maladie de Tchécoslovaquie (Prague); Dr Zeljko HAHN, directeur du service sanitaire de l'Office central des assurances ouvrières de Yougoslavie (Zagreb); M. Arthur JAUNIAUX, sénateur, secrétaire général de l'Union nationale des fédérations de mutualités socialistes de Belgique (Bruxelles); M. Zygmunt KLEMEN-SIEWICZ, sénateur, ancien directeur de l'Union des caisses d'assurance-maladie polonaises (Varsovie); M. Walter GISIGER, président du Concordat des caisses d'assurance-maladie suisses (Soleure).

Finances : Budget annuel couvert par les cotisations des membres (en 1934 : 10.000 francs suisses).

Travaux : Au cours de ses Assemblées, la Conférence a été appelée à traiter, entre autres, de grands problèmes d'organisation pratique de l'assurance-maladie, tels que l'autonomie des caisses, le contrôle du service médical, la participation à la lutte contre les maladies sociales, la situation des médecins traitants; elle a adopté à ce sujet d'importantes et unanimes résolutions.

Résumé historique : La Conférence internationale a tenu ses assises : Assemblée constitutive, Bruxelles (1927); Assemblées générales à Vienne (1928), à Zurich (1929), à Dresde (1930), à Prague (1931), à Paris (1933).

Publications officielles : Comptes rendus (cinq volumes) contenant les délibérations et les actes de chacune des Assemblées générales.

BUREAU INTERNATIONAL BAHAI.
BAHAI CAUSE.

Siège : Haïfa, Palestine. Bureau international : *zobis*, rue du Général-Dufour, Genève.

Date de fondation : En Perse en 1844.

But : Réveiller l'intérêt de l'humanité pour les vérités spirituelles. Le but du Bureau international est de répandre des informations par le moyen de lettres et de bulletins sur sa propre activité et sur celle des autres centres Bahai.

Membres : Les assemblées nationales Bahai, et des groupements dans les pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Birmanie, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chine, Corée, Danemark, Égypte, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, France, Hawaï, Inde, Italie, Japon, Mésopotamie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Palestine, Perse, îles Philippines, Pologne, îles de la Société, Union Sud-Africaine, Suède, Suisse, Syrie, Tasmanie, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie.

Direction : SHOGHI Effendi (Palestine). Le Bureau international a également un comité et des secrétaires à Genève. Chaque groupe a en général un président, un secrétaire et un trésorier, et un comité pour les diverses catégories de travailleurs.

Finances : Les dépenses de chaque groupe sont couvertes par des souscriptions volontaires. Les fonds du Bureau international sont d'origine internationale.

Travaux : Publications, conférences, travail social, etc.

Résumé historique : La doctrine a pris naissance en 1844, date à laquelle un jeune Persan, le « Bab », a proclamé que le « nouveau Jour » de la reconstruction sociale et spirituelle était venu et que lui-même précédait celui qui serait le centre de la force spirituelle par laquelle le monde serait éveillé. En 1863, Baha'u'llah déclara qu'il était celui qu'attendaient toutes les religions. Il est mort en exil à Akka (Palestine), ayant apporté une révélation nouvelle et établi les fondations d'un ordre mondial nouveau qui donne la solution des problèmes de race et des problèmes sociaux et économiques de notre temps.

UNION BAPTISTE UNIVERSELLE.
BAPTIST WORLD ALLIANCE.

Siège : Londres, Baptist Church House, 4, Southampton Row, W.C.1.

Date de fondation : 1905.

But : Proclamer l'unité spirituelle et favoriser l'avènement de l'esprit de fraternité, d'altruisme et de coopération entre les baptistes du monde.

Membres : Total dans le monde entier : 11.308.849.

Direction : Comité exécutif : *Président :* le Rév. George W. TRUETT, D.D., LL.D. (États-Unis d'Amérique).

Secrétaires généraux : Le Rév. Dr J. H. RUSHBROOKE (Londres); le Rév. Dr Clifton D. GRAY (États-Unis).

Trésoriers : Albert MATTHEWS (Canada); (vacant) (Grande-Bretagne).

Finances : Cotisations des Unions.

Travaux : Conférences internationales et autres activités tendant à la réalisation des objets de l'Union.

Résumé historique : Congrès à Londres (1905), Philadelphie (1911), Stockholm (1923), Toronto (1928), Berlin (1934).

Le prochain congrès aura lieu à Atlanta, Georgie, États-Unis d'Amérique, en 1939.

Publications officielles : Rapport officiel du cinquième congrès (Berlin, 1934); Rapports et résolutions dudit congrès.

ORDRE INTERNATIONAL DES BONS TEMPLIERS. INTERNATIONAL ORDER OF GOOD TEMPLARS (I. O. G. T.).

Siège : Aarhus, Danemark.

Date de fondation : 1851.

But : Travailler à la réalisation de l'abstinence totale; obtenir la prohibition internationale de toutes les boissons alcooliques; développer la bonne entente et la fraternité internationales.

Membres : Environ 500.000, dans les pays ci-après : Allemagne, Union Sud-Africaine, Antilles, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Côte de l'Or, Danemark, Égypte, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Indes néerlandaises, Inde, Irlande, Islande, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Terre-Neuve, Uruguay, Yougoslavie, etc.

Direction : Loge suprême internationale.

Composition du Comité : *Chef templier international :* M. Oscar OLSSON, député, Djursholm, 2, Suède.

Secrétaire international : M. LARSEN-LEDET, Aarhus, Danemark.

Finances : Les revenus proviennent des Grandes Loges de tous les pays du monde. Recettes et dépenses annuelles moyennes, 50.000 kroner.

Travaux : Conférences. Sessions triennales. Établissement de l'Ordre dans les pays où il n'est pas encore représenté. Propagande éducative en faveur des objets poursuivis.

Résumé historique : L'ordre a été fondé en Amérique en 1851.

Publication officielle : *The International Good Templar* (trimestrielle).

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES CALVINISTES. INTERNATIONAL FEDERATION OF CALVINISTS.

Siège : Londres, a. b. s. de la « Sovereign Grace Union », 31, Imperial Buildings, Ludgate Circus, E.C.4.

Date de fondation : Mai 1932.

But : Servir d'agent de liaison dans leur intérêt commun entre les organisations calvinistes et les associations « Free Grace » du monde entier, dont les principes, les buts et l'idéal sont les mêmes.

Membres : Sociétés et églises calvinistes fondées sur les confessions de foi protestantes réformées, dans toutes les parties du monde.

Direction : Les délégués des diverses sociétés et églises nationales.

Secrétaire général : M. W. B. BURBRIDGE (Grande-Bretagne).

Finances : Les questions financières sont réglées par voie d'arrangement mutuel dans les diverses localités.

Travaux : Organisation de congrès internationaux périodiques, échange de publications, etc.

Résumé historique : La correspondance échangée entre les calvinistes de divers pays ainsi que leurs relations intermittentes ont abouti à la convocation du premier Congrès international des Calvinistes, à Londres, en 1932; les représentants de l'Union Sud-Africaine, de l'Allemagne, du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Hongrie, de l'Irlande et des Pays-Bas, se réunirent en une conférence.

Le second Congrès international a eu lieu à Amsterdam, en 1934, et la réunion du troisième Congrès international est prévue pour juin 1936 à Genève.

CARITAS CATHOLICA.

Siège : Bâle, Nadelberg.

Date de fondation : 1924.

But : Grouper les organisations catholiques de bienfaisance.

Membres : Associations nationales des divers pays. *Président :* M^{sr} VON TONGELEN (Vienne).

Finances : Cotisations et dons des membres.

Travaux : Conférences de groupes et de sections; publications, etc.

Publication officielle : *Caritas Catholica*, publication ne paraissant pas à date fixe.

ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LE CHRISTIANISME LIBÉRAL ET LA LIBERTÉ RELIGIEUSE. INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR LIBERAL CHRISTIANITY AND RELIGIOUS LIBERTY.

WELTBUND FÜR FREIES CHRISTENTUM UND RELIGIÖSE FREIHEIT.

Siège : Utrecht, Pays-Bas, 27, Nieuwe Gracht.

Date de fondation : 1930.

But : a) Établir et maintenir un lien entre toutes les organisations chrétiennes travaillant en faveur de l'union de la foi et de la liberté; b) encourager l'amitié et la coopération et créer des liens entre les églises libérales historiquement constituées, les groupes libéraux existant dans le cadre des Églises et les défenseurs isolés de la liberté religieuse. Cette association entretient également des relations amicales avec d'autres organisations religieuses.

Membres : American Unitarian Association (États-Unis d'Amérique), Universalist General Convention (États-Unis d'Amérique), General Assembly of Unitarian and Free Christian Churches, Association fraternelle des pasteurs libéraux en France, Deutscher Protestantenverein, Bund für Gegenwartschristentum, Bund für freien Protestantismus, Eglise unitaire de Hongrie, Eglise tchécoslovaque, Eglise unitaire de Prague, Sveriges religiösa Reformförbund, Det fri Kirkesamfund (Danemark), les Églises unitaires de Roumanie, Fédération des foyers de l'âme (Eglise nouvelle de la réformation, Belgique), Schweizerischer Verein für freies Christentum, Eglise de Genève, Centrale Commissie voor het Vrijzinnig Protestantisme (Pays-Bas, Utrecht), le Bureau international de Leyde (Pays-Bas), l'Eglise indépendante des Philippines, Brahma Samaj (Inde), International Union of Liberal Christian Women.

Direction : *Président :* Alfred HALL (Sheffield).

Vice-président : Le professeur Dr L. J. VAN HOLK (Leyde).

Trésorier : G. P. VAN DAM (Aerdenhout, Pays-Bas).

Membres : Le D^r Henry BARBIER (Strasbourg); le D^r Louis C. CORNISH (Boston); le D^r H. NEANDER (Estuna, Suède); le Patriarche Gustave H. PROCHASKA (Prague); le Rév. Mortimer ROWE (Londres); le D^r Wilhelm SCHÜBRING (Berlin).

Secrétaires : Le D^r W. NOORDHOFF et le D^r H. FABER.

Finances : Sources de revenus : cotisations. Dépenses annuelles : 10.000 florins néerlandais.

Travaux : Conférences, communications à la presse, congrès, cours scolaires, voyages.

Résumé historique : L'Association internationale a été fondée en juillet 1930 pour prendre la suite du Congrès international des libéraux religieux, qui s'était réuni tous les trois ans depuis 1901, tout d'abord sous la direction du D^r C. W. Wendte et, après la guerre, sous celle du D^r Drummond. Un Congrès international a eu lieu à Copenhague en 1934.

**CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DU CHRISTIANISME PRATIQUE.
UNIVERSAL CHRISTIAN COUNCIL FOR LIFE AND WORK.
ŒKUMENISCHER RAT FÜR PRAKTISCHES CHRISTENTUM.**

Siège : Genève, 2, rue de Montchoisy.

Date de fondation : Août 1926.

But : Appliquer l'esprit et l'enseignement de Jésus-Christ à toutes les réalités de la vie humaine dans le domaine industriel, politique, social et international.

Membres : Les églises chrétiennes : anglicane, protestante et orthodoxe.

Direction : Un Conseil de cent membres, représentant les églises précitées et comprenant cinq sections :

Section orthodoxe : dix-huit membres; Section britannique : dix-huit membres; Section continentale : trente membres; Section américaine : dix-neuf membres; Section représentant les églises ne figurant pas ci-dessus : quinze membres.

Un Comité exécutif de trente-cinq membres.

Un Comité administratif de neuf membres.

Bureau : Quatre présidents associés : l'archevêque GERMANOS, Métropolitain de Thya-teira (Section orthodoxe), l'évêque de Chichester (Section britannique), l'évêque V. AM-MUNDSSEN (Section continentale), le Rév. S. Parkes CADMAN (Section américaine).

Secrétaire général : Le pasteur H. L. HENRIOD.

Directeur du service des recherches : Le D^r H. SCHÖNFELD.

Finances : Fonds fournis par les diverses sections selon la répartition du budget annuel.

Travaux : Maintien et développement de la coopération entre les églises, sur les questions relevant du Conseil.

Préparation et organisation de conférences d'étude des Églises sur le plan national, régional et œcuménique.

Préparation d'une Conférence mondiale des Églises qui aura lieu en 1937 et traitera les sujets suivants : « L'Église, la Collectivité et l'État ».

Entretien d'un service de documentation. Collaboration à la Presse chrétienne internationale et service de renseignements (2, rue de Montchoisy, Genève).

Publication des conclusions de conférences d'étude œcuméniques, par exemple : « Kirche, Bekenntnis und Sozialethos » (Conférence de Genève de 1932); « Die Kirche und das Staatsproblem in der Gegenwart », « Christian Faith and Modern State » (Conférence de Paris, 1934); ainsi que d'ouvrages en vue de la préparation de la Conférence mondiale de 1937, par exemple : J. H. Oldham : « Church Community and State : A World Issue »; « Kirche, Staat und Volk ».

Service de renseignements pour les Églises, publications multigraphiées récentes, parmi lesquelles il y a lieu de citer : « The Churches and the Godless Movement » (existe également en allemand); « Conscientious Objectors before the Law » (existe également en français).

Résumé historique : La Conférence universelle du christianisme pratique s'est réunie à Stockholm en 1925. L'idée de convoquer la Conférence a pris corps au cours de la réunion de l'Alliance universelle qui a eu lieu à La Haye en septembre 1919. Une Commission a été chargée d'examiner les voies et moyens en vue d'organiser une conférence mondiale des Églises. Celle-ci s'est réunie ultérieurement à Paris; elle établit le programme d'une réunion préliminaire qui fut tenue en août 1920; une organisation provisoire fut créée, comprenant quatre sections. Durant la réunion tenue à Helsingborg, Suède, en 1922, l'organisation fut complétée par la nomination d'un Comité international, d'un secrétaire général et de trois secrétaires adjoints, qui constituèrent le Secrétariat. Cet organisme fut chargé de coopérer avec le Comité exécutif pour prendre les mesures nécessaires en vue de la réunion de la Conférence. Par décision d'avril 1926, l'Alliance universelle pour développer l'amitié internationale par l'intermédiaire des Églises et le Comité d'extension décidèrent que les deux mouvements resteraient étroitement associés, mais qu'ils se répartiraient le travail; toutes les questions concernant l'étude et la création de l'amitié internationale par l'intermédiaire des Églises seraient, pour le moment, du ressort de l'Alliance universelle.

Publications officielles : *Les Églises à l'œuvre* (*The Churches in Action, Die Kirche am Werk*), bulletin publié trois ou quatre fois par an, en commun avec l'Alliance universelle pour l'Amitié internationale par l'intermédiaire des Églises.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Procès-verbaux des réunions du Conseil et du Comité exécutif.

* * *

Office central d'Entr'aide des Églises.

The European Central Bureau for Inter-Church Aid.

Europäische Zentralstelle für Kirchliche Hilfsaktionen.

Siège : Genève, 1, rue des Photographes.

Date de fondation : 1922.

But : Venir en aide aux églises et aux institutions évangéliques, aux facultés de théologie et aux étudiants en théologie souffrant des conséquences de la guerre.

Membres : Toutes les Fédérations d'Églises d'Europe et d'Amérique, y compris la grande majorité des Églises protestantes du monde.

Direction : *Président du Comité exécutif international :* Le professeur Eugène CHOISY (Genève).

Vice-président : Le D^r JOERGENSON (Copenhague).

Directeur : Le D^r Adolf KELLER (Genève).

Secrétaires : Miss PERINI (Genève); le Rév. LEIPER et miss FROENDT (New-York).

Finances : Contributions régulières des Églises et souscriptions de particuliers.

Travaux : L'Office a assisté des Églises et institutions évangéliques dans seize continents et pays atteints par les conséquences de la guerre. Après les travaux de secours nécessaires durant la première année, il assume des travaux de plus en plus concrets et devient une sorte de Croix-Rouge des Églises. Publication de « Zur Lage des Europäischen Protestantismus »; « European Protestantism, its Crisis and Outlook »; « Religion and the European Mind », et d'un certain nombre de brochures sur la situation des différents pays et des différentes Églises.

Résumé historique : La première conférence protestante de Copenhague (1922) fut convoquée sur la demande de l'« American Federal Council of the Churches » par la Fédération des Eglises suisses. L'œuvre de secours entreprise fut le résultat d'une coopération pratique entre toutes les Eglises protestantes d'Europe, ainsi qu'entre le protestantisme européen et le protestantisme américain.

Publication officielle : *Hands across the Sea* (Bulletin), Service de Presse à la presse protestante.

* * *

Séminaire œcuménique.

Siège : Genève, 2, rue de Montchoisy.

Date de fondation : 1934.

But : Étude des problèmes théologiques internationaux et des mouvements œcuméniques.

Le Séminaire est placé sous les auspices du Conseil œcuménique du christianisme pratique et de la Faculté de théologie de l'Université de Genève.

Direction : *Président :* Le professeur GAMPERT.

Directeurs : Le professeur KELLER, le Dr VISSER T'HOOFD.

Finances : Contributions du Conseil œcuménique du christianisme pratique et souscriptions privées.

Travaux : Le Séminaire organise des cours de perfectionnement pour étudiants ayant obtenu leurs diplômes et pour ministres des cultes appartenant à diverses confessions.

SERVICE CIVIL INTERNATIONAL (S. C. I.)

INTERNATIONAL VOLUNTARY SERVICE FOR PEACE (I. V. S. P.)

Siège : Secrétariat : Berne, Klaraweg 6.

Date de fondation : 1920.

But : Recruter des hommes et des femmes de tous les pays pour apporter une aide matérielle lors de catastrophes naturelles et pour l'exécution de travaux d'utilité publique bénévoles; obtenir, dans tous les pays où le service militaire est obligatoire, la reconnaissance du service civil comme l'équivalent du service militaire pour des motifs de conscience; créer si possible, sous la direction de la Société des Nations, un service civil international.

Membres : Tous les individus intéressés. Environ 3.000 membres dans la plupart des pays. Branche nationale avec sections régionales en Angleterre; correspondants en Suède, en Norvège, au Danemark, aux Pays-Bas, en Belgique, en France et en Autriche.

Direction : Un comité international se constituant par lui-même; comités nationaux élus par l'Assemblée générale annuelle. Un secrétaire général.

Finances : Cotisations des membres et contributions volontaires de sympathisants.

Travaux, résumé historique : Service 1920-21, Esnes-Verdun, France (construction de baraques, routes, etc., suite de guerre); 1924, Vers-l'Eglise, Suisse (déblaiement à la suite d'avalanches); 1924, Someo, Aurigeno, Gresso, Suisse (déblaiement à la suite d'éboulements); 1926, Almens, Suisse (déblaiement après éboulement); 1927, Feldis, Suisse (amélioration d'alpages); 1928, Liechtenstein Ringgenberg, Feldis, Suisse (déblaiement à la suite d'inondation); 1929, Feldis, Suisse (amélioration d'alpages); 1930, Albefeuille-Lagarde, France (déblaiement après inondations); 1931, Basse-Argovie, Suisse (déblaiement à la suite d'orages); Brynmawr, Grande-Bretagne (création de jardin public, piscine, etc.); 1932, Brynmawr et Rhos, Grande-Bretagne (création de jardin public, piscine, etc.); Sahien-Platz, Suisse (déblaiement torrent débordé); 1933, Whitby (transformation d'un ancien couvent en auberge de jeunesse); 1933-34, Oakengates (déblaiement); 1934, Blaenavon

(aménagement d'un terrain de jeux); Mont-Bailly (amélioration de pâturages); Les Amburnex (réfection d'une route); Santa Maria (réfection d'un lit de torrent); Hütten (déblaiement à la suite d'éboulement); 1934-35, Bihar, Inde (déménagement de villages, après tremblement de terre).

Publications officielles : Des rapports annuels et un bulletin semestriel, *Le Service civil*, bilingue.

Autres publications : Entre autres : « Exposé de la Pétition en faveur du service civil »; « Services civils internationaux en 1930 et 1931, Lagarde, Basse-Argovie, Brynmawr »; « Reports on International Voluntary Service 1933-34 »; « The International Voluntary Service Movement : a History »; « Les Sœurs du Service civil »; « Statuts de l'Association pour le Service civil international ».

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE. INTERNATIONAL RED CROSS COMMITTEE.

Siège : Genève, villa Moynier, 122, rue de Lausanne.

Date de fondation : 1863.

But : Travailler au maintien et au développement des rapports des comités centraux des sociétés nationales de la Croix-Rouge entre eux; coordonner les efforts pour soulager les victimes de la guerre, de la maladie et des calamités civiles. En outre, le Comité international est chargé de veiller au respect de la Convention de Genève de 1929 et de l'observation des règles concernant les prisonniers de guerre. Il réclame des États la fidélité pendant la guerre aux engagements pris et dénonce les violations de ces pactes de droit international public.

Membres : Soixante Sociétés nationales de la Croix-Rouge reconnues dans les États signataires de la Convention de Genève.

Comité : *Président :* M. Max HUBER, ancien Président de la Cour permanente de Justice internationale.

Vice-présidents : Le Dr Georges PATRY et le colonel Guillaume FAVRE.

Trésorier : M. R. DE HALLER.

Finances : Contributions des sociétés nationales; dons volontaires. Recettes : 159.272 francs suisses; dépenses pour 1934 : 157.401 francs suisses.

Travaux : Secours aux populations éprouvées. Visite des lieux de détention et d'internement; protection des populations civiles contre la guerre chimique; standardisation du matériel sanitaire; service de recherches pour les cas individuels; exécution des mandats confiés par les conférences internationales de la Croix-Rouge, dont la dernière, la quinzième, a eu lieu à Tokio en octobre 1934.

Résumé historique : Le Comité international de la Croix-Rouge fut fondé en 1863 à la suite de la publication du « Souvenir de Solferino », d'Henri Dunant. D'abord commission nommée par la Société genevoise d'utilité publique, il est devenu organe neutre indépendant placé au-dessus de toute question nationale, politique ou religieuse. En 1864, une conférence diplomatique se réunit à Genève et adopta la Convention de Genève du 22 août 1864. En 1928, le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (fondée le 5 mai 1919) ont adhéré aux statuts de la Croix-Rouge internationale créée par la treizième Conférence internationale de la Croix-Rouge, afin d'assurer la collaboration des deux institutions internationales et pour permettre la coordination de leurs efforts.

Publications officielles : *Bulletin international*; *Revue internationale de la Croix-Rouge* (mensuelle). Autres publications : « Manuel de la Croix-Rouge internationale », décembre 1930, 137 pages in-8°; *Annuaire de la Croix-Rouge internationale*, 1935, 141 pages in-8°.

LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE. LEAGUE OF RED CROSS SOCIETIES.

Siège : Paris (XVI^e), 12, rue Newton.

Date de fondation : 5 mai 1919.

But : La Ligue a pour objet d'encourager et de faciliter le développement et la coopération des Sociétés nationales de la Croix-Rouge en vue d'améliorer la santé, de prévenir la maladie et d'atténuer la souffrance.

La Ligue constitue, avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge, un des éléments de la Croix-Rouge internationale.

Membres : Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge des pays suivants sont membres de la Ligue : Union Sud-Africaine, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Danemark, Dantzig, République Dominicaine, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Indes néerlandaises, Irak, Iran, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Salvador, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Direction : La Ligue est administrée par les représentants des Sociétés membres, qui forment le Conseil des gouverneurs, dont les réunions sont bisannuelles. Dans l'intervalle des sessions du Conseil des gouverneurs, un Comité exécutif, composé du président et des vice-présidents du Conseil et de sept membres, se réunit tous les six mois. Il a tous les pouvoirs d'ordre administratif et financier du Conseil des gouverneurs.

Président du Conseil des gouverneurs : Amiral Cary T. GRAYSON (Croix-Rouge américaine).

Vice-présidents : Colonel P. DRAUDT (Croix-Rouge allemande), M. E. J. CONILL (Croix-Rouge cubaine), marquis DE LILLERS (Croix-Rouge française), M. S. YAMANOUCHI (Croix-Rouge japonaise).

Secrétaire du Conseil : M. B. DE ROUGÉ, Secrétaire général *p. i.* de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Finances : Le budget de la Ligue pour l'année 1935 a été fixé à 2.500.000 francs français. Il est alimenté par les contributions volontaires des Sociétés membres.

Travaux : Le Secrétariat de la Ligue met à la disposition de ses membres des informations, des facilités d'étude, du matériel de démonstration et, éventuellement, la collaboration d'experts dans les différents domaines de l'activité de la Croix-Rouge en temps de paix. Il constitue pour les Sociétés nationales un centre de renseignements et d'études ; sa tâche principale est d'aider au développement de l'organisation et des activités des Sociétés nationales membres de la Ligue. Il comprend les services des publications et de la propagande, d'administration et des finances et quatre sections techniques correspondant aux diverses activités de la Croix-Rouge en temps de paix : secours en cas de calamité, hygiène, infirmières, Croix-Rouge de la Jeunesse.

Trois séries de conférences régionales ont réuni les Croix-Rouges des diverses régions du globe : Extrême-Orient, Europe orientale et centrale, continent américain. Outre ces assemblées périodiques, la Ligue organise de temps à autre des conférences techniques ayant pour objet l'étude de questions telles que l'aviation sanitaire, les secours sur route, le « nursing », etc.

Publications officielles : *Bulletin de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge*, édité mensuellement en anglais, français et espagnol.

Le Secrétariat de la Ligue publie occasionnellement des rapports et des études sur des

questions techniques intéressant l'activité des Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Parmi ces dernières, éditées récemment : « Secours en cas de calamité », « Ce que la Croix-Rouge peut faire pour les chômeurs », « La transfusion du sang », « L'hygiène rurale ».

ASSOCIATION DES DAMES DE LA CHARITÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, ŒUVRE DES PAUVRES MALADES.

Siège : Paris, 95, rue de Sèvres. Secrétariat : Paris (VII^e), 12, rue Oudinot.

Date de fondation : Fondée en 1617 par saint Vincent de Paul. A été reconstituée après la dispersion causée par la Révolution de 1789, avec le même règlement.

But : Assister et aider les pauvres matériellement et moralement : Chaque associée est une visiteuse qui visite personnellement les familles nécessiteuses et en dehors des secours, leur facilite par ses démarches tout ce qui peut contribuer à améliorer leur situation.

Membres : Les associations des différents pays sont reliées au Centre de l'œuvre, qui a toujours été à Paris.

Membres dans les pays suivants : Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Costa-Rica, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Guatemala, Hongrie, Irlande, Italie, Mexique, Panama, Pérou, Perse, Pologne, Portugal, Salvador, Suisse, Syrie, Turquie, Venezuela. Total : près de 200.000 associées.

Direction : Le *Directeur* est le Supérieur des Prêtres de la Mission à Paris, 95, rue de Sèvres.

Le Conseil central se compose de la *Présidente générale*, M^{me} la marquise DE SOLAGES ; de la *Vice-présidente*, M^{me} MARCILHACY ; de la *Secrétaire générale*, M^{me} la baronne DE FRÉVILLE ; de la *Trésorière*, M^{me} ZEILLER, et de plusieurs *Conseillères*.

Finances : Budget du Conseil central : 52.200 francs.

Sources de recettes : Cotisations, ventes de charité, quêtes et subventions. Dépenses annuelles : Secrétariat, correspondance avec tous pays, envoi du *Bulletin*, imprimés divers, secours aux associations privées de ressources.

Finances de tous les pays : Budget de trente millions de francs.

Travaux : Préparation des congrès internationaux et nationaux. Les congrès internationaux ont lieu tous les cinq ans. Le dernier s'est tenu à Budapest, Hongrie, en mai 1935. Cours de documentation sociale pour les visiteuses par des directrices d'écoles sociales à Paris et en province. Cours organisés dans les autres pays, de même.

Résumé historique : Fondation. En France, à Châtillon-les-Dombes, en 1617, par saint Vincent de Paul, curé de l'endroit, puis étendue à toute la France et installée de son vivant en Pologne et en Italie. L'activité des Dames de la Charité s'est exercée de concert avec celle des Filles de la Charité et des Prêtres de la Mission, également fondés par saint Vincent de Paul. Les soins des malades à domicile et le soulagement des nécessités des foyers pauvres, le souci de l'hygiène de l'enfant et de la mère et les colonies de vacances sont les formes les plus fréquentes de l'assistance apportée par les Dames de la Charité dans leurs visites régulières. L'œuvre s'occupe aussi des questions d'apprentissage. Elle organise des permanences de placement pour les personnes sans travail, des centres ménagers pour les chômeuses et des maisons d'accueil pour les jeunes filles.

Bibliographie : *Bulletin des Dames de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul* ; Compte rendu du Congrès international des Dames de la Charité à Budapest ; « Saint Vincent de Paul et les Dames de la Charité », par Pierre Coste, introduction de M. Étienne Lamy, de l'Académie française, Ed. Bloud et Gay, 3, rue Garancière, Paris ; « Monsieur Vincent », par Pierre

Coste, 3 vol., Ed. Desclée de Brouwer, Paris (1^{er} vol. « Fondation des Dames de la Charité »).

Publications officielles : *Bulletin trimestriel des Dames de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul*. Paris, 12, rue Oudinot, Paris. « Règlements de l'Association », 95, rue de Sèvres, Paris.

* * *

Œuvre « Louise de Marillac ».

Siège : Paris (VII^e), 140, rue du Bac.

Date de fondation : 1911.

But : Section de jeunes filles des Dames de la Charité. Chaque membre s'engage à visiter des vieillards solitaires à domicile ou dans les hospices.

Membres : Jeunes filles de 17 à 35 ans environ, en Belgique, au Chili, en Egypte, en Espagne, aux États-Unis d'Amérique, en France, en Italie, en Suisse, en Yougoslavie.

Publication officielle : Bulletin mensuel : *Les Louise de Marillac*.

LIGUE INTERNATIONALE POUR LA DÉFENSE DES INDIGÈNES (RACES DE COULEUR) INTERNATIONAL LEAGUE FOR THE PROTECTION OF NATIVE RACES (COLOURED RACES)

Siège : Genève, 3, place de la Taconnerie.

Date de fondation : 1913.

But : Développer chez les peuples civilisés le sentiment de leur propre responsabilité vis-à-vis des autres peuples; défendre les indigènes de couleur, sans distinction d'habitat ni de race; coordonner les efforts des organisations nationales de défense des indigènes, établir des liens permanents entre elles et susciter la création de groupements nouveaux.

Membres : Membres corporatifs (sociétés, etc.) et membres individuels.

Direction : « Le Bureau international pour la défense des indigènes ».

Comité exécutif.

Président : Dr F. O. HEFTY.

Vice-président : Le professeur Eug. PITTARD.

Trésorier : L. ROLLI.

Secrétaire : Ed. J. JUNOD.

Finances : a) Budget : 2.000 francs; b) souscriptions des membres, dons et legs; c) dépenses annuelles : 2.000 francs.

Travaux : Publication de circulaires, organisation de congrès, démarches auprès des gouvernements et de la Société des Nations, informations publiées dans la presse, brochures : « L'état d'esprit actuel des indigènes dans les colonies des différents pays », « Le mécontentement aux colonies », « L'alcoolisme chez les noirs africains », « L'alcoolisme en Afrique », « Comment résoudre le problème de l'alcoolisme en Afrique », « La supplique du Libéria ». Assemblée bisannuelle.

Résumé historique : Fondé en 1913, comme secrétariat international des Ligues pour la défense des indigènes, à la suggestion de Louis Ferrière, et avec l'assentiment des ligues anglaise, française, allemande et suisse. Activité interrompue par la guerre. Le Bureau est réorganisé en 1920. Transformé en 1923 en Ligue internationale avec un comité qui dirige les activités du secrétariat. La sixième assemblée générale a eu lieu en 1933.

Publications officielles : Circulaires. Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : *Revue internationale de la Croix-Rouge*, 4^{me} année, n° 37, 15 janvier 1922; « Le Bureau international pour la défense des indigènes »; *La Voix des peuples* : Genève, juillet 1920.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN. INTERNATIONAL FEDERATION OF LEAGUES FOR THE DEFENCE OF THE RIGHTS OF MAN AND OF CITIZENS.

Siège : Paris (XIV^e), 27, rue Jean-Dolent.

Date de fondation : 1922.

But : Créer des occasions de contact entre les différentes ligues; répandre et réaliser dans tous les pays les principes de justice, de liberté, d'égalité et de souveraineté populaires issus des Déclarations françaises des Droits de l'homme de 1789 et 1793; mener une campagne sur la nécessité d'élargir la Société des Nations et sur l'obligation de lui soumettre tous les conflits entre les États, afin que les différends soient réglés non par la force, mais suivant le droit et dans la paix.

Membres : Ligues nationales en : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Dantzig, Espagne, Géorgie, Grèce, Haïti, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pologne, Portugal, Roumanie.

Direction : *Président :* Victor BASCH, professeur honoraire à la Sorbonne (Paris).

Secrétaire général : J. PRUDHOMMEAUX, 8, rue J.-Boyceau, Versailles.

Finances : Chaque ligue fixe elle-même le montant de la cotisation de ses membres. Elle contribue aux dépenses de la Fédération par une contribution fixe et par une contribution proportionnelle au nombre de ses membres.

Travaux : Le Conseil de la Fédération se réunit une fois par an; à cette réunion, chaque Ligue est représentée par un délégué. La Fédération internationale a établi des plans de conférences et de publications qu'elle mettra à exécution lorsque ses ressources financières le lui permettront.

ASSOCIATION UNIVERSELLE DES ÉCOLES DU DIMANCHE. WORLD'S SUNDAY SCHOOL ASSOCIATION.

Siège : New-York, 51, Madison Avenue, New York City.

Date de fondation : 1889.

But : L'activité de cette organisation a un caractère spirituel, éducatif, missionnaire et de bienfaisance; ses efforts tendent plus particulièrement à développer l'enseignement chrétien, entre autres par l'organisation d'écoles du dimanche, à encourager l'étude de la Bible, à propager la religion chrétienne et à répandre dans le monde entier les vertus chrétiennes.

Membres : Associations d'écoles du dimanche nationales ou internationales inter-confessionnelles, ou conseils d'enseignement religieux, ou comités nationaux chrétiens dans les pays où ces comités s'occupent d'enseignement religieux et d'écoles du dimanche, partout où de telles organisations existent ou peuvent être constituées. Des organisations de caractère national ou international faisant partie de l'Association existent dans les pays suivants (le chiffre indiquant le nombre des membres) : Union Sud-Africaine, 320.000; Algérie, 2.143; Allemagne, 1.166.904; Angola, 12.948; Argentine, 33.929; Australie, 628.749; Autriche, 12.510; Birmanie, 39.742; Brésil, 126.506; Royaume-Uni, 6.408.815; Bulgarie,

3.983; Canada, 1.154.529; Ceylan, 32.705; Chili, 29.175; Chine, 271.552; Colombie, 1.779; Congo belge, 59.802; Corée, 402.311; Danemark, 119.807; Equateur, 1.095; Espagne, 3.970; Estonie, 8.566; Etats-Unis d'Amérique, 21.607.762; Finlande, 236.960; France, 71.200; Hongrie, 66.245; Inde, 740.700; Iran, 1.706; Irlande, 170.758; Italie, 11.000; Japon, 193.525; Lettonie, 13.247; Madagascar, 115.829; Mexique, 25.743; Norvège, 199.785; Nouvelle-Zélande, 179.756; Palestine, 4.336; Paraguay, 974; Pays-Bas, 260.000; Pérou, 8.928; îles Philippines, 81.260; Pologne, 1.535; Portugal, 4.840; Roumanie, 53.563; Suède, 430.000; Suisse, 165.693; Syrie, 15.456; Tchécoslovaquie, 16.641; Uruguay, 3.500; Yougoslavie, 8.936.

Direction : Conseil universel composé de représentants choisis par les diverses organisations et Conseils nationaux et internationaux faisant partie de l'Association, des « trustees » et des membres du bureau de l'Association, ainsi que de dix membres supplémentaires qui sont désignés par le Conseil universel pour une période de quatre ans ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus. Le président de l'Assemblée et les présidents honoraires sont membres de droit du Conseil universel.

Bureau : *Président :* Sir Harold MACKINTOSH, Bart., J.P. (Angleterre) et douze vice-présidents.

Président de séance : Le Dr Luther A. WEIGLE (Etats-Unis d'Amérique) et trois vice-présidents de séance.

Secrétaires : Le Dr Robert M. HOPKINS (New York City); le Dr James KELLY (Glasgow).

Trésorier : M. Paul STURTEVANT (New York City).

Finances : Le budget annuel atteint environ 100.000 dollars (20.000 livres sterling). Les revenus de l'Association proviennent surtout de dons individuels, d'églises, d'écoles du dimanche, des cotisations annuelles des organisations nationales ou internationales membres et des intérêts du capital appartenant à l'Association.

Travaux : L'Association accomplit quatre tâches principales : 1^o elle réunit tous les quatre ans une Assemblée mondiale de l'école du dimanche; 2^o elle subventionne les organisations nationales pour les œuvres missionnaires; 3^o sur demande, elle envoie des délégations et des spécialistes dans les secteurs les plus importants; 4^o le siège de l'Association sert de centre pour la distribution de la documentation, la publication des bulletins et la diffusion des autres renseignements concernant l'œuvre d'enseignement religieux.

Résumé historique : L'Association a tenu onze assemblées mondiales des écoles du dimanche depuis 1889. La douzième Assemblée se tiendra à Oslo (Norvège) du 6 au 12 juillet 1936.

Publications officielles : Les rapports officiels des Assemblées, les rapports annuels et les bulletins publiés occasionnellement par l'Association, soit au siège central des Etats-Unis, soit au bureau britannique de Glasgow (Ecosse).

ALLIANCE UNIVERSELLE POUR L'AMITIÉ INTERNATIONALE PAR LES ÉGLISES.

WORLD ALLIANCE FOR INTERNATIONAL FRIENDSHIP THROUGH THE CHURCHES.

WELTBUND FÜR INTERNATIONALE FREUNDSCHAFTSARBEIT DER KIRCHEN.

Siège : Bureau central, Genève, 2, rue de Montchoisy. Bureaux internationaux : Londres, S.W.1, 39, Parliament Street; New York, 70, Fifth Avenue; Paris (IX^e), 47, rue de Clichy.

Date de fondation : 1914.

But : Poursuivre, dans tous les pays, l'œuvre de conciliation par l'intermédiaire des Eglises, dont l'influence doit s'exercer auprès des peuples, des parlements et des gouvernements afin d'établir entre les nations de bonnes et amicales relations en vue du maintien de la paix. A cette fin, il conviendrait de constituer, dans tous les pays, des conseils avec un bureau central chargé de coordonner les efforts.

Membres : Conseils nationaux dans les pays ci-après : Union Sud-Africaine, Albanie, Allemagne, Amérique, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chine, Danemark, Dantzig, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Indes néerlandaises, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : Une assemblée plénière internationale et un comité directeur et des comités nationaux dans chaque pays.

Composition du Comité : *Président :* Lord DICKINSON OF PAINSWICK, K.B.E. (Royaume-Uni); *Président de l'Assemblée plénière internationale :* Lord DICKINSON (Royaume-Uni).

Vice-président de l'Assemblée plénière internationale : W. AMMUNDSEN, évêque de Haderslev (Danemark).

Vice-présidents : L'archevêque de Canterbury (Royaume-Uni); l'archevêque d'Athènes (M^{sr} CHYSOSTOMOS); le patriarche Miron CHRISTEA (Roumanie); le Dr C. Y. CHENG (Chine); le doyen Otto HEROLD (Suisse); le Dr Wm. P. MERRILL (Amérique); le pasteur Wilfred MONOD (France); M. OSTENFELD, évêque (Danemark); M. NICHOLAI, évêque d'Ochrid (Yougoslavie); le patriarche G. PROCHAZKA (Tchécoslovaquie); M. A. RAFFAY, évêque (Hongrie); l'archevêque STEPHANE (Sofia, Bulgarie); M. STOREN, évêque (Norvège); le président D. F. SPIECKER (Allemagne); l'archevêque d'Upsal (Suède); le doyen de Worcester (Royaume-Uni).

Secrétaire général : Le pasteur Henry-Louis HENRIOD (Suisse).

Secrétaires internationaux : Le Dr Henry A. ATKINSON (Etats-Unis d'Amérique); le Dr W. H. DRUMMOND (Royaume-Uni); le pasteur J. JÉZÉQUEL (France); le professeur Dr F. SIEGMUND-SCHULTZE (Allemagne); le professeur St. ZANKOW (Bulgarie).

Trésorier : M. Guillaume FATIO (Genève).

Finances : Souscriptions volontaires.

Travaux : Conférences internationales et régionales; publication d'un rapport et d'une brochure annuels, d'un bulletin trimestriel *Les églises à l'œuvre*, et de revues dans divers pays; action sur la jeunesse par l'intermédiaire d'une commission de la jeunesse

ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE. INTERNATIONAL CHILD WELFARE ASSOCIATION.

Siège : Bruxelles, 67, avenue de la Toison-d'Or.

Date de fondation : le 21 juillet 1921, par les délégués officiels des Etats.

But : 1^o Assurer la liaison entre ceux qui, dans les différents pays, s'intéressent à la protection de l'enfance; 2^o grouper les représentants des sociétés et institutions charitables de protection de l'enfance dans les divers pays et coordonner leurs efforts; 3^o faciliter l'étude des questions se rapportant à la protection de l'enfance et aider au progrès des institutions qui s'y consacrent.

Membres : Appartenant à trente-sept pays différents (les membres d'honneur sont élus par le Comité).

Direction : Composition du Comité : *Président d'honneur :* Le comte CARTON DE WIART, ministre d'Etat.

Vice-président d'honneur : Le Dr Alfred SILBERNAGEL, président honoraire du Tribunal civil de Bâle (Suisse).

Président : M. Augusto D'OLIVEIRA, inspecteur général au Ministère de la Justice et des Cultes, à Lisbonne.

Vice-présidents : M. PFEIFFER, conseiller juridique de la Fondation suisse *Pro Juventute*, à Zürich; M. J. H. TUNTNER, docteur en médecine, inspecteur de l'Hygiène de l'enfance, à Groningue (Pays-Bas); M. Arnold GESELL, docteur en médecine, Professor of Child Hygiene, Yale University, Director of the Yale Psycho-Clinic (États-Unis d'Amérique).

Secrétaire général honoraire : M. H. VELGE, secrétaire général de l'Œuvre nationale belge de l'Enfance, professeur à l'Université de Louvain.

Secrétaire général : M. J. MAQUET, directeur général au Ministère de l'Hygiène et de la Prévoyance sociale, directeur général de l'Œuvre nationale belge de l'Enfance.

Trésorier : M. Pierre BORREMANS, docteur en médecine, à Bruxelles.

Secrétaire : M^{lle} Yvonne NEVEJAN, auxiliaire sociale.

Finances : Subventions des gouvernements et cotisations des membres. Les particuliers paient une cotisation annuelle de 60 francs (12 belgas), les associations et institutions nationales une cotisation de 100 francs.

Travaux : Conférences annuelles. Organisation de congrès. Publication d'études sur les questions de protection de l'enfance dans tous les pays.

Résumé historique : Le promoteur de cette organisation a été Jules Lejeune, qui lança l'idée au deuxième Congrès des « Patronages » en 1894. Il fut constitué une « Union internationale des Patronages », dont la section la plus importante s'occupait de la protection de l'enfance. L'idée de transformer l'Union en une organisation s'occupant exclusivement de tous les domaines de la protection de l'enfance fut exposée et adoptée au Congrès de 1913. L'Association s'installa à Bruxelles, le 21 juillet 1921. En 1924, la Société des Nations assumait l'œuvre officielle de l'Association internationale, et celle-ci se transforma en un groupement international de toutes les organisations privées et des particuliers qui s'intéressent à la protection de l'enfance.

Publication officielle : *Bulletin international*.

UNION CATHOLIQUE D'ÉTUDES INTERNATIONALES.

CATHOLIC UNION OF INTERNATIONAL STUDY.

KATHOLISCHE UNION FÜR INTERNATIONALE FRAGEN.

Siège : Fribourg (Suisse), route de Villars, 1.

Date de fondation : 1917.

But : L'étude des questions internationales à la lumière des principes et de la tradition catholiques; la représentation et la défense des intérêts catholiques dans les milieux internationaux, principalement auprès de la Société des Nations et de ses divers organes.

Membres : Groupes nationaux.

Direction : Un Comité international composé du Bureau permanent désigné par le comité, d'un représentant de chaque groupe national et d'un représentant de chaque commission internationale (à titre consultatif).

Composition du Bureau : *Président d'honneur* : M^{sr} BESSON (Suisse).

Président international : GONZAGUE DE REYNOLD (Suisse).

Vice-présidents : BARONNE DE MONTENACH (Suisse), professeur Georges GABRIEL (Suisse), W. A. MACKENZIE (Genève), comte ROSTWOROWSKI (Pologne).

Secrétaire général : OSKAR BAUHOFFER (Suisse).

Trésorier : LOUIS DUPRAZ (Suisse).

Finances : Sources de revenus : contributions des groupes et dons individuels.

Travaux : Assemblées générales internationales; réunions des commissions internationales; assemblées des groupes nationaux.

Résumé historique : Fondée en 1917 à Fribourg (Suisse), siège d'une université catholique, sur l'initiative de feu le baron de Montenach, l'U. C. E. I. trouva de très nombreux appuis auprès de l'élite catholique de plusieurs pays. La première assemblée se tint à Paris en novembre 1920. Elle fut suivie de plusieurs autres à Paris 1921, Fribourg 1922, Milan 1923, Fribourg 1924, Vienne 1926, Varsovie 1928, etc.

UNION INTERNATIONALE D'ÉTUDES SOCIALES (UNION DE MALINES).

INTERNATIONAL UNION FOR SOCIAL STUDIES (MECHLIN UNION)

Siège : Malines (Belgique). Palais épiscopal.

Date de fondation : 1920. Fondateur : le cardinal Mercier (1851-1926).

But : Étudier les questions sociales à la lumière des conceptions morales catholiques, et familiariser le public, notamment les classes ouvrières, avec les principes et les résolutions discutés et approuvés par l'Union.

Membres : Des personnes privées dans divers pays.

Direction : *Président* : le cardinal VAN ROEY (Malines).

Secrétaires : M. DEFOURNY (Louvain), M. F. VAN GOETHEM (Gand).

Finances : Les cotisations des membres constituent les seules sources de revenus. Dépenses annuelles : 1.000 francs belges.

Travaux : *Sessions annuelles*, publication du Code social, 2^{me} édition 1934; « La Hiérarchie catholique et le Problème social, 1931 ».

ŒUVRE DES CONGRÈS EUCHARISTIQUES INTERNATIONAUX.

Siège : Paris, 22, cours Albert-I^{er}.

Date de fondation : 1881.

But : Faire proclamer, dans le monde entier, la royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ, caché au Saint-Sacrement.

Nombre de pays représentés au Comité permanent : Trente-deux.

Direction : *Président* : M^{sr} Thomas Louis HEYLEN, évêque de Namur.

Vice-président : M^{sr} Henri ODELIN, vicaire général de Paris.

Secrétaire général : le comte Henry D'YANVILLE.

Trésorier : M. le chanoine Jean SCHMITZ.

Le Comité d'honneur se compose de trente-cinq cardinaux et de soixante archevêques et évêques.

Travaux : L'Œuvre a tenu depuis l'année 1881 trente-deux Congrès eucharistiques internationaux, dans les cinq parties du monde, notamment en 1881, à Lille, puis à Avignon, Liège, Fribourg (Suisse), Toulouse, Paris, Anvers, Jérusalem, Reims, Paray-le-Monial, Bruxelles, Lourdes, Angers, Namur, Angoulême, Rome, Tournay, Metz, Londres, Cologne, Montréal, Madrid, Vienne, Malte, Lourdes (quelques jours avant la Grande Guerre, du 22 au 26 juillet 1914), Rome, Amsterdam, Chicago, Sydney, Carthage, Dublin et Buenos-Ayres, du 10 au 14 octobre 1934.

Publications officielles : Le journal *La Croix*, de Paris, et l'*Eucharistie*, publication bi-mensuelle.

Autres publications contenant des renseignements : Compte rendu in-octavo de trois à cinq cents pages de tous les Congrès, avec de nombreuses illustrations, mentionnant tous les faits, discours, rapports, sermons, entendus pendant le Congrès.

ORDRE EUDIAQUE.

Siège : Paris (XVI^e), 36, avenue Mozart.

Date de fondation : 1928.

But : Étude des lois physiques, intellectuelles, morales et spirituelles qui forment un lien commun à toutes les religions et à toutes les initiations.

Membres : Dans tous les pays du monde.

Direction : *Président-trésorier :* Henri DURVILLE.

Secrétaire général : Philippe DELEUIL.

Finances : Cotisations, bénéfiques sur École et Dispensaire.

Travaux : Possède deux organismes : École pratique de magnétisme et de massage. et Dispensaire Henri-Durville. Cours, conférences, congrès.

Publications officielles : Deux revues mensuelles : *Eudia* et *Les Forces spirituelles*.

ALLIANCE UNIVERSELLE ÉVANGÉLIQUE.

WORLD'S EVANGELICAL ALLIANCE.

Siège : Londres, W.C.1, 19, Russell Square.

Date de fondation : 1846, à Londres.

But : Permettre aux chrétiens des nations britanniques et étrangères de prendre conscience et de donner la preuve des liens fondamentaux et vivants qui unissent tous les croyants dans la fraternité du Christ. C'est en s'inspirant de ce principe que l'Alliance s'efforce de développer la collaboration et l'unité; d'assurer la sauvegarde de la liberté religieuse; d'assister les chrétiens persécutés; d'affirmer la puissance de l'union dans la prière, et de poursuivre, sous diverses formes, dans le pays ou à l'étranger, l'œuvre d'évangélisation.

Membres : Associations nationales dans toutes les parties du monde.

Direction : Conseil. *Secrétaire général :* M. H. Martyn GOOCH, M.B.E.

Finances : Cotisations et dons; cotisation minimum : 5 shillings par an.

Travaux : Réunions, conférences internationales, correspondances, etc.

Publication officielle : *Evangelical Christendom* (publié depuis 1846).

LIGUE INTERNATIONALE POUR LA VIE ET LA FAMILLE.

INTERNATIONAL COMMITTEE FOR FAMILY LIFE.

Siège : Paris, 84, rue de Lille.

Date de fondation : 1^{er} septembre 1927.

But : Maintenir les droits de la famille et notamment des familles nombreuses et les défendre contre toute tendance susceptible de menacer leur existence.

Membres : Associations dans les pays ci-après : Allemagne : Reichsbund der Kinderreichen Deutschlands zum Schutze der Familie; Autriche : Österreichischer Verband Familienschutz; Belgique : Ligue des Familles nombreuses de Belgique (150.000 membres); Royaume-Uni : League of National Life; Espagne : Confederation Catolica Nacional de Padres de Familia; États-Unis d'Amérique : National Council of Catholic Men; France : Alliance nationale pour l'Accroissement de la Population française (40.000 membres);

Fédération des Associations de Familles nombreuses de France (350.000 membres); Italie : Comité italien pour l'étude des problèmes de la population; Pays-Bas : R. K. Bond voor groote Gezinnen; Suisse : Secrétariat romand d'Hygiène sociale et morale.

Direction : La présidence de la Ligue est exercée à tour de rôle pendant un an par le Président d'une des associations affiliées.

Président honoraire : M. Auguste ISAAC (France).

Président pour 1934-35 : le général LEMERCIER (Belgique).

Secrétaire général : M. VIEUILLE (France).

Travaux : La Ligue internationale tient un congrès tous les ans. Des réunions ont déjà eu lieu à Paris (1928); Nimègue (1929); Anvers (1930); Cologne (1931); Londres (1932); Paris (1933); La Haye (1934).

Publications officielles : Procès-verbaux des congrès.

UNION INTERNATIONALE DES LIGUES FÉMININES CATHOLIQUES.

INTERNATIONAL UNION OF CATHOLIC WOMEN'S LEAGUES.

Siège : Utrecht (Pays-Bas), Mariaplaats, 33bis.

Date de fondation : 1910, à Bruxelles.

But : a) Liaison entre les ligues et associations féminines; b) étude des questions se rapportant à la liberté religieuse et à l'action sociale catholique.

Membres : L'Association catholique internationale des œuvres de protection de la jeune fille et ses dix-sept comités nationaux; la Fédération internationale des étudiantes catholiques; les ligues et associations catholiques féminines des pays ci-après : Allemagne, Argentine, Autriche, Australie, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Chili, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Lithuanie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay et Venezuela.

Direction : Bureau et conseils internationaux. Le Bureau comprend dix-sept membres.

Présidente : M^{me} F. STEENBERGHE-ENGERINGH (Pays-Bas).

Vice-présidente : M^{lle} A. THURLER (Suisse).

Secrétaire-trésorière : M^{lle} M. ROMME (Pays-Bas).

Présidente de la Section des Jeunes : M^{lle} C. DE HEMPTINNE (Belgique).

Conseil des Aumôniers : Professeur D^r J. HOGRELD (Pays-Bas), M^{lle} BAERS (Belgique), princesse M. Chr. GIUSTINIANI-BANDINI (Italie), M^{lle} HAWKS (États-Unis d'Amérique), M^{lle} DE LAZARO (Espagne), M^{lle} DE MIHOLA (Autriche), M^{me} Uthe DE RAMSING (Danemark), M^{lle} le D^r RIMOLDI (Italie), M^{lle} DE ROBIEN (France), M^{lle} DU ROSTU (France), M^{me} la comtesse ZAMOYSKA (Pologne), M^{lle} ZILLKEN (Allemagne).

Finances : Cotisations des ligues et associations affiliées; dons et legs.

Travaux : Rapports annuels; comptes rendus des conseils internationaux; rapports des commissions d'étude; préservation, défense et propagation de la foi; protection et relèvement des femmes; protection de l'enfance et de la jeunesse; travail de la femme; coopération intellectuelle; famille, hygiène et morale; école et enseignement; les devoirs civiques de la femme; périodique paraissant tous les deux mois.

Résumé historique : Des Conseils internationaux se sont réunis : à Bruxelles en 1910; à Madrid en 1911; à Vienne en 1912; à Londres en 1913; à Rome en 1922 et en 1925; à La Haye en 1928. L'Union comprend à présent (1930-1937) cinquante-huit ligues et associations affiliées.

Publications officielles : Procès-verbaux des réunions des Conseils nationaux et rapports publiés par les commissions d'étude de l'Union.

LIGUE DES FEMMES JUIVES.

Siège : Secrétariat général : Genève, 12, rue des Pitons.

Date de fondation : Novembre 1920.

But : Combattre le mouvement antisémite, lutter spécialement contre la préparation des pogromes antijuifs par la propagande antisémite; défense des droits des Juifs sur la Palestine; travail pour la Paix.

Membres : Elle compte des membres dans divers pays, principalement dans les pays de l'Europe orientale, en Suisse et dans les pays du Proche-Orient.

Direction : Assemblée générale, Conseil et Comité exécutif.

Présidente : M^{me} Coralie LEBACH (Genève).

Vice-présidentes : M^{mes} Paul WAHL (Paris) et Jacques HAYMANN (Genève).

Secrétaire générale : M^{me} Rosa ABERSON (Genève).

Trésorière : M^{me} Reine CARCASSONE (Genève).

Finances : Contributions annuelles des membres et dons.

Travaux : Documentation sur la situation des Juifs et sur le danger antisémite. Les documents en question ont été adressés aux organisations internationales et nationales de femmes, aux hommes politiques influents et à la presse. La Ligue attirait l'attention sur le fait très grave que la jeunesse universitaire se trouve actuellement à la tête du mouvement antisémite, et que l'antisémitisme, lequel entretient la haine de race, devient un puissant facteur de réaction et un des plus grands obstacles à l'avènement de la paix. La Ligue des femmes juives collabore avec les organisations internationales et pacifistes; elle fait partie entre autres du Comité créé par les organisations internationales féminines sur le désarmement. Elle organise des conférences sur l'antisémitisme et sur le problème de la paix.

Publications officielles : Rapports bisannuels, brochures, documents.

Bibliographie : *Annuaire international des Associations à tendances pacifiques*, publié par le Bureau international de la Paix en 1929, page 173. « Nous voulons la paix », Paris, 1932, page 192.

CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA FOI ET LA CONSTITUTION DE L'ÉGLISE.

WORLD CONFERENCE ON FAITH AND ORDER.

Siège : Winchester (Angleterre), Cheyney Court, et New-York (États-Unis d'Amérique), III, Fifth Avenue.

Date de fondation : 1910.

But : Préparer l'unité chrétienne.

Membres : Délégués nommés pour représenter toutes les Églises trinitaires de la chrétienté, qui ont répondu à l'invitation de désigner des représentants. Parmi ces Églises on compte l'Église anglicane, l'Église arménienne, l'Église baptiste, l'Église congrégationaliste, l'Église tchécoslovaque, l'Église des Disciples, l'Église orthodoxe orientale, la Société des Amis, l'Église évangélique allemande, l'Église luthérienne, l'Église méthodiste, l'Église morave, l'Église des Vieux Catholiques, l'Église presbytérienne, l'Église réformée et l'Église unie.

Direction : Comité permanent.

Bureau : *Président :* le Très Révérend William TEMPLE (New-York).

Vice-président : Le Révérend Alfred E. GARVIE (Londres).

Vice-présidents associés : Le professeur D^r Adolf DEISSMANN (Berlin), le Très Révérend

Metropolitain GERMANOS (Londres), le Pasteur Ch. MERLE D'AUBIGNÉ (Neuilly-sur-Seine, France), le Révérend J. ROSS STEVENSON (Princeton, États-Unis d'Amérique).

Trésorier : M. Alanson B. HOUGHTON (Washington).

Trésorier en Angleterre : le Révérend Chanoine TATLOW (Londres).

Secrétaire général : Le Chanoine Leonard HODGSON.

Secrétaire associé pour l'Amérique : Le Révérend Floyd W. TOMKINS (États-Unis d'Amérique).

Finances : Budget annuel d'environ £2.400, alimenté par les contributions volontaires des Églises et des particuliers.

Travaux : Conférences, congrès et publication de rapports, comptes rendus des conférences, publications officielles de l'organisation.

Publications officielles : Vingt paragraphes au sujet de la Conférence mondiale sur la foi et la constitution de l'Église; rapports de la Conférence de Lausanne de 1927; « La doctrine de la grâce » : rapport du Comité des théologiens 1931; comptes rendus du Comité d'extension, Hertenstein (Suisse), 3-6 septembre 1934; rapports des groupes locaux de discussions, 1933-34.

Autres publications donnant des renseignements sur l'organisation : « La foi et la constitution de l'Église » : comptes rendus de la Conférence mondiale, Lausanne 3-21 août 1927; « La doctrine de la Grâce », par W. T. Whitley (Londres); « Convictions : choix de réponses des Églises au rapport de la Conférence mondiale sur la foi et la constitution de l'Église ».

FÉDÉRATION FRATERNELLE UNIVERSELLE.
WORLD BROTHERHOOD FEDERATION.

Siège : Londres, 37, Norfolk Street, W.C.2.

Date de fondation : Septembre 1919.

But : Mettre en pratique les principes de fraternité enseignés par le Christ et les faire régner chez tous les hommes; encourager la formation de Sociétés fraternelles dans tous les pays, et s'efforcer de faire accepter l'observation universelle d'un dimanche de fraternité.

Membres : Fédérations fraternelles nationales dans les pays ci-après : Belgique, Royaume-Uni, Canada, États-Unis d'Amérique, France, Guinée britannique, Inde, État libre d'Irlande, Norvège et Tchécoslovaquie.

Direction : Le Conseil, composé de représentants des fédérations affiliées (maximum de vingt-cinq membres par unité); le Comité exécutif.

Comité exécutif : *Président honoraire et en exercice :* W. WARD.

Vice-présidents : D^r Eduard BENEŠ (Tchécoslovaquie), D^r O. F. BARTHOLOW (États-Unis d'Amérique), William HEAL (Royaume-Uni), J. O. MCCARTHY (Canada), Général J. C. SMUTS, P.C., C.H., K.C., D.T.D. (Union Sud-Africaine).

Président du Comité exécutif : John MCINTOSH.

Trésorier honoraire : Sir Richard WINFREY.

Secrétaire honoraire : L. Leslie CRUMP.

Un Commissaire, un Trésorier et vingt membres au moins.

Finances : Dons.

Travaux : Conférences périodiques (Londres, 1919; Washington, 1920; Prague, 1921; Toronto, 1923; Prague, 1926).

Publication officielle : *The Outlook* (mensuel).

**COMITÉ INTERNATIONAL POUR LA GÉORGIE.
INTERNATIONAL COMMITTEE FOR GEORGIA.**

Siège : Genève, 12, quai Gustave-Ador.

Date de fondation : Février 1924.

But : Défendre le droit de disposer d'elle-même de la nation géorgienne.

Membres : En Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Canada, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : *Président :* Albert MALCHE (Genève).

Vice-présidents : Jean MARTIN et Edgard MILHAUD.

Trésorier : Charles BOVEYRON.

Secrétaires : Armand CARMAGNOLA et Guy AUDÉOUD.

Finances : Cotisations des membres (minimum, 5 francs par an) et dons.

Travaux : Conférences publiques sur la question géorgienne; communiqués dans la presse internationale; démarches auprès de divers gouvernements.

Résumé historique : Formé à Genève de représentants de toutes nationalités et de tous partis politiques, le Comité est déjà intervenu auprès de divers gouvernements pour la défense de la cause géorgienne. Il travaille actuellement à la formation de comités en divers pays.

**LIGUE INTERNATIONALE CATHOLIQUE « IKA ».
INTERNATIONAL CATHOLIC WORK « IKA ».**

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Zoug (Suisse).

Date de fondation : 1920.

But : Coopération parmi les catholiques.

Membres : Catholiques et organisations catholiques dans les divers pays.

Direction : Un comité.

Président : L'évêque S. WAITZ (Autriche).

Directeur : M^{sr} Nicolas PFEIFFER (Cassovia, Tchécoslovaquie).

Travaux : Publications en dix langues et conférences.

Résumé historique : Des Conférences traitant des problèmes économiques modernes et de la morale catholique ont eu lieu en 1927 et 1928 à Bregenz (Autriche).

Publication officielle : *La Juna Batalanto.*

**ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE.
UNIVERSAL ISRAELITE ALLIANCE.**

Siège : Paris (IX^e), 45, rue La-Bruyère.

Date de fondation : 1860.

But : Travailler partout à l'émancipation et aux progrès moraux des israélites; prêter un appui efficace à ceux qui souffrent pour leur qualité d'israélite; encourager toute publication propre à amener ce résultat.

Membres : Tout israélite peut s'inscrire comme sociétaire. Dans toute localité où il existe dix sociétaires, il peut être constitué un comité local. Dans chaque pays, les comités locaux peuvent se grouper en comités régionaux.

Direction : Un Comité central siégeant à Paris. Il comprend des membres parisiens et des membres des divers pays où l'Alliance compte des groupes importants de sociétaires. Le nombre en est fixé, en principe, à 60.

Composition du Conseil de direction : *Président :* Sylvain LÉVI (†).

Vice-président : Prof. D^r Arnold NETTER.

Trésorier : Georges LEVEN.

Trésorier adjoint : Maurice RUEFF.

Secrétaire général : Sylvain HALFF.

Finances : Cotisations, dons et legs.

Travaux : Interventions pour la sauvegarde des droits des israélites; assistance philanthropique aux collectivités juives éprouvées dans leur existence matérielle; œuvre scolaire: environ 120 écoles primaires dans les pays musulmans avec un effectif de 45.000 enfants.

Publications officielles : De 1860 à 1913, *Bulletin* annuel. Depuis 1921, une revue, *Paix et Droit*, paraît dix fois par an.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : N. Leven : « Cinquante ans d'histoire : l'Alliance israélite universelle (1860-1910) », tomes I et II, librairie F. Alcan. « La question juive devant la Conférence de la Paix », Paris, 1919.

**ŒUVRE DES JEUNES ARTISANS ET OUVRIERS CATHOLIQUES.
INTERNATIONAL KOLPING SOCIETY.
KATHOLISCHER GESELLENVEREIN.**

(Renseignements donnés en 1931.)

Siège : Cologne, Kolpingplatz, 9-11.

Date de fondation : 1847.

But : Grouper les jeunes ouvriers catholiques romains en unions locales possédant leur foyer; aider les membres au cours de leur formation professionnelle, notamment en ce qui concerne les migrations et les voyages; leur donner un enseignement religieux, professionnel et civique. Dans son manifeste international publié en 1928 à Vienne, la Société se donne comme devise : Famille, démocratie et paix internationale.

Membres : Unions locales affiliées dans les pays ci-après : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Dantzig, États-Unis d'Amérique, Espagne, France, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Yougoslavie. Membres à titre individuel dans presque tous les pays du monde.

Direction : Assemblée générale, Conseil général (de prêtres), Conseil des Anciens (de laïques), Comité directeur.

Composition du Comité : *Président général :* M^{sr} Theodor HÜRTH (Allemagne).

Secrétaire général : Le Révérend D^r Johannes NATTERMANN (Allemagne).

Finances : Cotisations des membres.

Travaux : Congrès internationaux : 1922 à Cologne, 1927 à Vienne; nombreuses institutions pratiques, telles que : aide aux émigrants et aux marins, assurances, banques d'épargne, etc.

Résumé historique : La Société a été fondée par le père Adolf Kolping, qui, avant 1865, a fondé lui-même les unions locales de Cologne, Berlin, Munich, Vienne, Prague, Budapest, Zagreb, Bâle, Zurich.

Publications officielles : *Communications* (en allemand, anglais, néerlandais, hongrois et autres langues), *Kolpingsblatt* (allemand), *Tisztes Ipar* (hongrois), *Kolpingsblad* (néerlandais), *Kolping Banner* (anglais et allemand), *Kolpingspost* (allemand), *Der Führer* (allemand).

**ASSOCIATION CATHOLIQUE INTERNATIONALE DES ŒUVRES
DE PROTECTION DE LA JEUNE FILLE.
INTERNATIONAL CATHOLIC ASSOCIATION OF GIRLS'
FRIENDLY SOCIETIES.**

Siège : Fribourg (Suisse), 24, Grand'Rue.

Date de fondation : 1897.

But : Servir de lien entre les œuvres et institutions qui s'occupent de la protection de la jeune fille dans les divers pays; en créer dans les pays où elles font défaut.

Membres : Comités nationaux dans les pays ci-après : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Suisse, Syrie, ainsi que des sociétés dans plusieurs pays qui n'ont pas encore un comité national.

Direction : Bureau central; Comité international; Conseil international; Assemblée générale.

Composition du Comité : *Présidente* : Baronne DE MONTENACH.

Vice-Président : B. DE MEYER.

Directeur : Chanoine CHARRIÈRE.

Secrétaire général : A. THURLER.

Finances : Cotisations des membres et des comités nationaux.

Travaux : Publications, congrès, tracts.

Résumé historique : Sur l'initiative de M. Léon Genoud, l'Association catholique nationale suisse a été fondée à Fribourg en 1896; en 1897, l'Association était constituée internationalement avec le titre actuel.

Publication officielle : *Bulletin international mensuel*.

**ALLIANCE UNIVERSELLE DES UNIONS CHRÉTIENNES
DE JEUNES FILLES.
WORLD'S YOUNG WOMEN'S CHRISTIAN ASSOCIATION.
CHRISTLICHER WELTBUND WEIBLICHER JUGEND.**

Siège : Genève, 2, rue Daniel-Colladon.

Date de fondation : 1894.

But : Organiser, développer et unir les associations nationales qui, ayant la même base ou une base conforme à la sienne, s'efforcent, d'accord avec ses principes, d'étendre le Royaume de Dieu et d'amener des jeunes femmes et des jeunes filles à connaître Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur qui marquera de son empreinte leur caractère et leur conduite; convier toutes les associations nationales à répandre des principes chrétiens d'action sociale et internationale en s'efforçant d'éveiller une conscience collective éclairée, capable d'exalter toutes les forces de paix et de meilleure entente entre les classes, les nations et les races.

Membres : Trente organisations nationales affiliées dans les pays ci-après : Allemagne et Autriche, Australie, Belgique, Royaume-Uni, Guinée britannique, Canada, Chine, Danemark, Égypte, Estonie, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Islande, Inde (Birmanie et Ceylan), Italie, Jamaïque, Japon, Corée, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Portugal, Amérique du Sud (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Uruguay), Suède, Suisse, Syrie, Tchécoslovaquie.

L'œuvre des Unions chrétiennes de jeunes filles dans seize autres pays se rattache également au Conseil universel.

Direction : Le Conseil universel, comprenant des représentantes des organisations affiliées ci-dessus, qui se réunit tous les deux ans. Dans l'intervalle, la direction des affaires est confiée à un comité exécutif comprenant les membres du Comité de l'Association et un minimum de sept membres appartenant à au moins cinq nationalités différentes et tous élus par le Conseil universel.

Composition du Comité : *Présidente* : Baronne C. M. VAN ASCH VAN WIJCK.

Vice-présidentes : M^{me} Alfred BERTRAND, Mrs. James S. CUSHMAN, Mrs. HENSMAN, Miss Una SAUNDERS, D^r Georgina SWEET, miss TING SHU CHING, Mrs. Matsu TSUJI, Fräulein ZARNACK.

Trésorière : M^{lle} Catherine PICOT.

Secrétaire générale : Miss Ruth WOODSMALL.

Finances : a) Budget : total des recettes pour 1934-35 : 97.489,65 francs suisses; b) sources de revenus : contributions proportionnelles des associations nationales affiliées; cotisations et dons de particuliers; c) dépenses annuelles pour 1934-35 : 106.163,77 francs suisses.

Travaux : Réunions de comités. Conférences; visites; cours préparatoires à l'usage des secrétaires. Correspondance et publications internationales.

Résumé historique : Les quatre associations nationales qui se sont groupées en 1894 pour constituer l'Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes filles étaient celles du Royaume-Uni, de la Norvège, de la Suède et des États-Unis d'Amérique. Les autres se sont affiliées depuis lors à divers moments. Le siège de l'Association universelle était primitivement à Londres; il a été transféré à Genève en 1930. Les « principes de base » actuels, soigneusement établis pour tenir compte des *desiderata* des associations nationales qui comprennent des membres de toutes les confessions chrétiennes, ont été adoptés par une conférence universelle qui s'est réunie à Stockholm en 1914. Le « but » et les « principes » actuels, qui figurent dans la Constitution, ont été adoptés à la même date, à l'exception du deuxième alinéa du « but », qui a été ajouté en 1922.

Publications officielles : *World's Y.M.C.A.*, mensuel.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Étude de l'œuvre de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles; Chroniques de l'Association¹; But de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles¹; Politique œcuménique de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles¹; Buts et méthodes de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles; Brochure descriptive de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Filles.

**ASSOCIATION JUIVE POUR LA PROTECTION DES JEUNES FILLES,
DES FEMMES ET DES ENFANTS.**

**JEWISH ASSOCIATION FOR THE PROTECTION OF GIRLS,
WOMEN AND CHILDREN.**

Siège : Londres, E.1. 45, Great Prescott Street, Aldgate.

Date de fondation : 1885.

But : Préserver les jeunes filles, les femmes et les enfants de race juive des influences mauvaises et les empêcher de mener une vie de misère, d'esclavage et de dégradation.

¹ Cette publication existe en anglais et en français.

Membres : L'Association ne compte pas de membres titulaires, mais uniquement des souscripteurs et des donateurs. Comités et correspondants dans les pays ci-après : Union Sud-Africaine, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Chine, Cuba, Dantzig, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Mandchourie, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay.

Direction : *Présidente :* Mrs. N. Charles ROTHSCHILD.

Vice-présidents : D^r Claude G. MONTEFIORE, Arthur R. MORO, Esq.

Secrétaires : Mrs. L. PYKE et R. F. HALFORD, Esq.

Trésorier : B. S. GLUCKSTEIN, Esq.

Trésorier adjoint : L. G. MONTEFIORE, Esq.

Secrétaire général : S. COHEN.

Secrétaire des foyers et des commissions de visiteuses : Miss L. DENHOF.

Finances : a) Contributions volontaires; b) un appel général de fonds tous les trois ans; c) déficit annuel, près de £3.000; dépenses totales des bureaux centraux et des foyers : environ £10.000 par an.

Travaux : Des Conférences internationales ne sont convoquées qu'occasionnellement. De temps à autre, des voyages sont effectués dans différents pays, lors de la réunion de conférences nationales. L'Association participe aux conférences convoquées par d'autres organisations internationales, tant en Angleterre qu'à l'étranger.

Résumé historique : L'Association a été fondée en 1885 pour lutter contre le fléau de la traite des jeunes filles. En 1910, une Conférence internationale juive, réunie à Londres, a confié à l'Association le rôle de Bureau central de l'œuvre internationale de charité. Une autre conférence internationale a eu lieu en juin 1927.

ALLIANCE UNIVERSELLE DES UNIONS CHRÉTIENNES DE JEUNES GENS.

WORLD'S ALLIANCE OF YOUNG MEN'S CHRISTIAN ASSOCIATIONS.

Siège : Genève, 1, promenade du Pin.

Date de fondation : 1855.

But : Grouper les Alliances nationales d'associations chrétiennes de jeunes gens du monde entier. Le Comité universel sert d'organe de coordination entre les unions nationales; en outre, par des études, des publications, des conférences et des travaux pratiques, il assiste les alliances nationales et, d'une manière générale, travaille au développement du mouvement.

Membres : Les Alliances nationales des pays ci-après : Union Sud-Africaine, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chine, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Islande, Inde, Italie, Japon, Corée, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, îles Philippines, Portugal, Amérique du Sud (Argentine, Chili, Pérou, Uruguay), Suède, Suisse, Tchécoslovaquie. Mouvements coopératifs, non encore officiellement affiliés : Afrique occidentale, Afrique orientale, Antilles, Cuba, Égypte, îles Fidji, Grèce, Guyane britannique, Irak, Kéni, Lettonie, Madagascar, Malaisie, Mexique, Nigéria, Palestine, Pologne, Porto-Rico, Roumanie, Siam, Syrie et Liban, Turquie, Yougoslavie. Nombre total des membres : environ 1.530.000.

Direction : La Conférence universelle, composée de délégués des Alliances affiliées, en nombre proportionnel à celui des membres de ces organisations; le Comité universel, créé en 1878, avec siège à Genève dès le début, composé de 120 membres nommés par les Alliances nationales, au prorata du nombre de leurs membres; la Commission exécutive.

Composition du Comité : *Président :* D^r J. R. MOTT.

Vice-présidents : Le Rév. A. KOEHLIN, D^r Karl FRIES.

Trésorier : Pierre LOMBARD.

Secrétaire général : W. W. GETHMAN.

Finances : Cotisations des Conseils nationaux, des membres et des sympathisants. Dépenses budgétaires en 1934 : 155.000 francs suisses.

Travaux : Conférences universelles; la dix-neuvième a été tenue à Helsinki, Finlande, en 1926, et la vingtième, aux États-Unis d'Amérique, en 1931. Conférences spéciales : conférences régionales, cours d'instruction des chefs, camps internationaux; semaine de prière. Réunion de l'Assemblée générale une fois tous les deux ans. Réunion de la Commission exécutive tous les six mois; publications : *World's Youth* (publication trimestrielle); service de renseignements et service d'articles (en trois langues); annuaire; liste des principales associations du monde, etc.

Résumé historique : En 1855, l'Alliance comprenait 322 associations, comptant 27.860 membres; en 1878 (année de la fondation du Comité universel), 2.500 associations, comptant 130.000 membres; le 1^{er} janvier 1934 : 10.744 associations, comptant 1.534.363 membres.

Publications officielles : « World's Youth, Facing a World Crisis », rapport à la vingtième Conférence universelle; « Youth's Adventure with God », rapport de la vingtième Conférence universelle.

AGENCE JUIVE POUR LA PALESTINE ET ORGANISATION SIONISTE.

THE JEWISH AGENCY FOR PALESTINE AND ZIONIST ORGANISATION.

Siège : Londres, 77, Great Russell Street, W.C.1; Jerusalem, King George Avenue; Genève, 95, rue de Lausanne.

Date de fondation : Organisation sioniste, 1897; Agence juive pour la Palestine, 1929.

But : Créer pour le peuple juif en Palestine un foyer garanti par le droit public.

Direction : L'Agence juive est administrée par un Conseil de 224 membres dont une moitié représente les collectivités juives des principaux pays du monde et l'autre moitié, l'organisation sioniste, qui est elle-même une fédération de sociétés sionistes de divers pays. Le Conseil se réunit tous les deux ans à la suite des sessions du Congrès sioniste mondial. Dans l'intervalle entre ces réunions, les affaires de l'Agence sont confiées à un Comité administratif de quarante membres (dont une moitié représente les diverses collectivités juives et l'autre moitié, l'Organisation sioniste) et à un Comité exécutif de douze membres chargé de l'expédition des affaires courantes de l'Agence à Londres et à Jérusalem.

Président : Le D^r Nahum SOKOLOV.

Finances : Les organes financiers de l'Agence juive sont la Caisse de fondation de la Palestine (Keren Hayesod) et le Fonds national juif (Keren Keyemeth Leisrael), qui reçoivent des contributions et des dons de particuliers juifs et d'organisations juives du monde entier. L'Agence est également affiliée à la Banque anglo-palestinienne (Londres et Jérusalem), à la fondation de laquelle elle a largement contribué. Les dépenses des institutions sionistes en Palestine pour l'exercice se terminant le 30 septembre 1934 se sont élevées à £650.000. La cotisation des membres de l'Organisation sioniste a pour base le shekel, dont le prix est fixé d'année en année dans chaque pays par le Comité exécutif sioniste local.

Publications officielles : *Ha'olam* (hebdomadaire en hébreu, Londres); *The New Judea* (Revue mensuelle en anglais, à Londres); Mémoire annuel pour la Commission permanente des mandats (Publication annuelle en anglais, en français et en hébreu, Londres); Rapports biennaux du Comité exécutif au Congrès sioniste et au Conseil de l'Agence juive (publication biennale en anglais et en hébreu, Londres).

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Les mémoires annuels à la Commission permanente des mandats contiennent un rapport sur les travaux de l'Agence juive en Palestine pour les douze mois précédents. Le rapport pour 1930 contient également le texte de la constitution de l'Agence juive, fixé à la réunion constitutionnelle de Zurich, en août 1929.

**COMITÉ DES DÉLÉGATIONS JUIVES ET COMITÉ EXÉCUTIF
POUR LE CONGRÈS JUIF MONDIAL.**

**COMMITTEE OF JEWISH DELEGATIONS AND EXECUTIVE COMMITTEE
FOR THE WORLD JEWISH CONGRESS.**

Sièges : New-York, N.Y., 122, East 42nd Street; Genève, 121, rue de Lausanne; Paris (XVI^e), 83, avenue de la Grande-Armée.

Date de fondation : 1918.

But : La défense des droits des Juifs dans les différents pays et l'organisation du Congrès juif mondial.

Membres : Organisations et comités juifs dans les différents pays.

Direction : Le Comité est dirigé par :

1^o Un comité exécutif se composant de : *Président :* D^r N. GOLDMANN (Genève).

Membres : D^r Stephen S. WISE (New-York), MM. I. JEFROYKIN, L. BERNHEIM, R. BOLLACK, Fernand CORCOS, I. NAIDITCH, A. KAHAN (Paris); M. H. DAVIS, L.C.C. (Londres); D^r M. EBNER (Cernauti); Ing. E. FRISCHER, D^r A. GOLDSTEIN (Prague); D^r M. NUROCK (Riga); D^r H. ROSMARIN, Ing. A. REISS, D^r I. HELLMANN, D^r A. SILBERSCHHEIN (Pologne); M. JARBLUM (Paris); D^r A. ORVIETO (Florence); M. Robert STRICKER (Vienne); D^r I. SCHECHTMANN (Paris); BEN ZWI (Jérusalem).

2^o Un Conseil qui se compose des représentants des différentes organisations officielles.

Finances : Contributions des organisations affiliées ainsi que contributions volontaires. Budget approximatif : £5.000.

Travaux : Conférences annuelles; séances du Comité exécutif; activité pour la défense des droits des Juifs auprès des gouvernements, de la Société des Nations et des différentes organisations internationales.

Résumé historique : Fondé en 1918 pour assurer les droits civiques et minoritaires des communautés juives dans les traités de paix. Différentes conférences mondiales: les trois dernières en 1932, 1933 et 1934, à Genève.

Publications officielles : La Question Juive en Pologne (1919); Les Droits nationaux des Juifs en Europe orientale (1919); La lutte des Juifs européens pour leurs droits civiques et nationaux (1925); Les Pogromes en Ukraine sous les Gouvernements ukrainiens (1927) (aussi en anglais); La Situation des Minorités juives en Roumanie (1928) (aussi en anglais); La Protection des Minorités par la Société des Nations (1929); La Question des Minorités à la Conférence de la Paix de 1919-1920 et l'Action juive en faveur de la Protection internationale des Minorités (1929); La Campagne antisémite en Pologne (1932); La Question des Juifs allemands devant la Société des Nations (1933); Les Juifs allemands et la Société des Nations (en yiddisch) (1933); La Société des Nations et l'Oppression des Juifs en Allemagne (Etude juridique) (1933); Das Schwarzbuch (La Situation des Juifs en Allemagne sous le régime national-socialiste) (1934); La Situation économique des Juifs depuis la guerre mondiale, par Jacob Lestschinsky (1934), en français, allemand et yiddisch.

**UNION INTERNATIONALE DES LIBRES PENSEURS.
FREETHINKERS INTERNATIONAL UNION.
INTERNATIONALE FREIDENKER UNION.**

Siège : Bruxelles.

Date de fondation : 1880, à Bruxelles.

But : Faciliter la propagande des idées rationalistes par une entente entre tous ceux qui croient nécessaire d'affranchir l'humanité des préjugés religieux et d'assurer la liberté de conscience.

Membres : Associations en Union Sud-Africaine, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Chili, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Porto-Rico, Portugal, Roumanie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Conseil international composé de deux délégués par pays.

Comité exécutif : *Président :* D^r M. TERWAGNE (Bruxelles, 47, rue de l'Ecuyer).

Secrétaire générale : M^{lle} H. PARDON (Boîte postale 73, Louvain).

Treasorier : R. CLEREBAUT (Gand).

Membres : D^r MILDE (Prague), BRADLAUGH (Angleterre), HOVING (Pays-Bas), Renaud STRIVAY (Belgique).

Finances : Cotisation des groupements affiliés de 0 fr. 25 par an et par membre inscrit dans chaque groupe.

Travaux : Publications de propagande; organisation de congrès; *Annuaire de la libre pensée internationale*, etc.

Résumé historique : Le premier congrès a eu lieu à Amsterdam en 1859. Le premier congrès international s'est tenu à Bruxelles en 1880. Depuis cette date, dix-huit congrès se sont réunis dans différentes capitales. Le dix-neuvième a eu lieu à Paris en 1925, le vingtième à Anvers en 1927, le vingt et unième à Luxembourg en 1929.

**ASSOCIATION MAÇONNIQUE INTERNATIONALE (A. M. I.).
INTERNATIONAL MASONIC ASSOCIATION (A. M. I.).**

Siège : Genève, Chancellerie, 20, rue Général-Dufour.

Date de fondation : 21 octobre 1921.

But : Créer de nouvelles relations entre les Puissances maçonniques et maintenir, en les développant, les relations existantes.

Membres : Grandes Loges et Grands Orients ayant adhéré aux Statuts (liste des membres à fin 1934) :

Europe : Grand Orient de Belgique, Bruxelles; Grande Loge de Bulgarie, Sofia; Grande Loge Espagnole, Madrid; Grand Orient Espagnol, Madrid; Grande Loge de France, Paris; Grand Orient de France, Paris; Grand Orient de Grèce, Athènes; Grande Loge de Luxembourg, Luxembourg; Grande Loge Polarstjernen, Trondhjem; Grande Loge de Pologne, Varsovie; Grand Orient Lusitanien Uni de Portugal, Lisbonne; Grande Loge Suisse Alpina, Berne; Grande Loge Nationale de Tchécoslovaquie, Prague; Grand Orient de Turquie, Istanbul; Grande Loge de Vienne, Vienne; Grande Loge Yougoslavie, Beograd.

Amérique du Nord; Mexique : Gran Logia del Pacifico, Guaymas (Son.); Gran Logia « La Oriental-Peninsular », Merida (Yucatan); Grand Logia Valle de Mexico, Mexico, D.F.

Amérique Centrale : Grand Orient de Haïti, Port-au-Prince; Gran Logia de la Isla de Cuba, La Habana; Gran Logia de Honduras, Tegucigalpa; Gran Logia de Panama, Panama; Gran Logia Soberana de Puerto Rico, San Juan; Gran Logia Cuscatlan, San Salvador.

Amérique du Sud : Gran Logia de la Republica Argentina, Buenos-Ayres; Gran Logia de Bolivia, La Paz; Gran Oriente del Brazil, Rio de Janeiro; Gran Logia de Chile, Santiago de Chile; Gran Logia de Colombia, Barranquilla; Gran Logia del Ecuador, Guayaquil; Gran Logia Simbolica del Paraguay, Asuncion; Gran Logia de la Republica del Peru, Lima; Gran Logia de los Estados Unidos de Venezuela, Caracas; Gran Oriente del Uruguay, Montevideo.

Direction : Comité exécutif, Comité consultatif et Grande Chancellerie; Grand Chancelier : John MOSSAZ.

Finances : Cotisations. Dons particuliers et collectifs (Loges). Dépenses annuelles : 15.000 francs suisses.

Travaux : Congrès : 1921 à Genève (fondation), 1923 à Genève, 1924 à Bruxelles, 1925 à Genève, 1927 à Paris, 1930 à Bruxelles, 1932 à Istamboul, 1934 à Luxembourg.

Publications officielles : *Bulletin de l'Association Maçonique Internationale* (trimestriel); *Annuaire de la Franc-Maçonnerie Universelle*.

CONFÉRENCE PERMANENTE INTERNATIONALE DES ORGANISATIONS PRIVÉES POUR LA PROTECTION DES MIGRANTS.

PERMANENT INTERNATIONAL CONFERENCE OF PRIVATE ORGANISATIONS FOR THE PROTECTION OF MIGRANTS.

Siège : Genève, 10, rue de la Bourse.

Date de fondation : 1924.

But : Favoriser la collaboration internationale dans le domaine de la protection des migrants.

Membres : Environ quarante associations privées s'occupant de la protection des migrants en Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : Comité exécutif, composé de quinze membres.

Composition du Bureau : **Président :** M. Albert FRANÇOIS, sénateur (Bruxelles).

Vice-président : M. S. COHEN (Londres).

Trésorier : M. Jacques LEGOUIS (Genève).

Secrétaire : M. Fernand SEEMANN (Genève).

Finances : Budget 1935 : 1.200 francs; recettes : cotisations des associations membres et dons.

Travaux : Chaque année, au mois de septembre, la Conférence se réunit en Assemblée générale, tandis que le Comité exécutif a plusieurs séances par an. La Conférence a étudié, entre autres, les questions suivantes : Protection des migrants aux ports maritimes; inspection des migrants à bord des navires; séparation des familles; pensions alimentaires aux membres de famille restant au pays d'origine; suppression des bureaux de placement payants; recrutement et placement des travailleurs étrangers; rapatriement; colonisation en pays d'outre-mer; assistance aux étrangers indigents, etc.

Résumé historique : En 1924, certaines organisations privées se sont réunies à plusieurs reprises sous les auspices du Bureau international du Travail et ont formé le Comité international des Organisations privées pour la Protection des Migrants. Étant donné

la nécessité d'une organisation permanente, le Comité s'est transformé en une Conférence internationale, dont la première session annuelle a eu lieu en septembre 1925. L'adoption des statuts actuellement en vigueur date de septembre 1928.

Publications officielles : Périodiques : le *Bulletin*, paraissant, en principe, chaque mois. Non périodiques et de date récente : *Annuaire de la Conférence permanente internationale pour la Protection des Migrants*, Genève 1932; « La Conférence internationale pour la Protection des Migrants, ses résultats, son programme », Genève 1932.

CONSEIL INTERNATIONAL DES MISSIONS. INTERNATIONAL MISSIONARY COUNCIL.

Siège : Londres, Edinburgh House, 2, Eaton Gate, S.W.1; New-York, 156, Fifth Avenue.

Date de fondation : 1920.

But : Coordonner les efforts des sociétés nationales de missions, encourager l'étude des problèmes des missions et faire connaître les résultats acquis; créer dans l'opinion publique un mouvement en faveur de la liberté de conscience et de la liberté des missions; contribuer à unir les forces chrétiennes du monde dans la lutte pour la justice dans les relations entre les nations et les races.

Membres : Représentants nommés par les organisations nationales chrétiennes et missionnaires des pays ou groupes de pays ci-après : Union Sud-Africaine, Allemagne, Australie, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Chine, Congo belge, Danemark, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Inde, Japon, Corée, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Indes néerlandaises, Norvège, îles Philippines, Siam, Suède, Suisse; Amérique latine, Proche Orient.

Direction : *Président :* John R. MOTT.

Secrétaires : J. H. OLDHAM, Rev. W. PATON, Rev. A. L. WARNSHUIS.

Finances : Contributions des diverses organisations. Dépenses annuelles : £7.000.

Travaux : Réunions tous les deux ans.

Résumé historique : Une réunion, à laquelle participèrent également les représentants de l'Inde, de la Chine, du Japon, de l'Amérique latine et des îles du Pacifique, etc., a eu lieu à Jérusalem, du 24 mars au 8 avril 1928; certaines modifications à la Constitution et au budget du Conseil y ont été proposées.

Publication officielle : *The International Review of Missions*.

* * *

Comité du Conseil international des Missions pour l'Action chrétienne à l'égard des Juifs. International Missionary Council's Committee on the Christian Approach to the Jews.

Siège : New-York, 156, Fifth Avenue; Londres, S.W.1, 2, Eaton Gate.

Date de fondation : 1930.

But : Étudier le monde juif sous ses divers aspects; élaborer des méthodes prudentes ainsi qu'un programme pratique et détaillé; coordonner l'activité des missions parmi les Juifs dans le monde entier; encourager la production et la diffusion d'ouvrages à l'usage des Juifs, répondant aux exigences actuelles, et à l'usage des chrétiens, soulignant la responsabilité de ceux-ci à l'égard des Juifs.

Membres : Vingt-quatre membres représentant le Royaume-Uni et l'Irlande, les États-Unis et le Canada, ainsi que le continent européen.

Direction : *Président :* Dr J. A. C. MACKELLAR (Glasgow).

Vice-président : Rev. Canon S. GOULD, D.D. (Toronto).

Secrétaire général : Conrad HOFFMANN, Jr., Ph.D. (New-York et Londres).

Finances : Cotisations de groupements qui s'intéressent à l'œuvre missionnaire juive et dons de particuliers.

Travaux : Conférences de temps à autre. Études et recherches sur les problèmes juifs. Publication d'ouvrages, d'études et de rapports.

Résumé historique : Le Comité est nommé par le Comité du Conseil international des Missions et constitue une section de ce Conseil. Le Comité comprend trois subdivisions, l'une pour l'Europe continentale, l'autre pour le Royaume-Uni et la troisième pour l'Amérique du Nord.

Publication officielle : Gazette (bi-mensuelle).

Autres publications contenant des renseignements sur l'Organisation : « The Christian Approach to Jew » (Rapport de Budapest-Varsovie) 1927; « Chrétiens et Juifs » (rapport d'Atlantic City) mai 1931.

INSTITUT POUR LES RECHERCHES SCIENTIFIQUES SUR LES MISSIONS. INSTITUT FÜR MISSIONSWISSENSCHAFTLICHE FORSCHUNGEN.

Siège : Münster i/W (adresse du président ou vice-président ou secrétaire).

Date de fondation : 1910-11.

But : Principal : Publications missiologiques (surtout histoire des missions); secondaire : organisation de cours ou congrès de missiologie.

Membres : Individuels (surtout ecclésiastiques) et collectifs (surtout congrégations missionnaires), en particulier en Allemagne (150).

Direction : Comité exécutif et Commission scientifique : *Président :* prince Alois VON LÖWENSTEIN. *Vice-président et Directeur de la Commission scientifique :* Prof. Dr. SCHMIDLIN. *Secrétaire :* P. Otto MAAS, O. F. M. WIEDENBRÜCK.

Finances : Recettes : contributions annuelles des membres (au minimum 20 Mk.); dépenses pour la revue et les publications.

Travaux : Outre les réunions plénières et de la Commission ainsi que les conférences et congrès missiologiques, publication surtout de la *Zeitschrift für Missionswissenschaft*, de la *Bibliotheca Missionum*, des *Missionswissenschaftliche Abhandlungen* et des *Studien*. Dernière réunion générale : mars 1935 à Cologne; du Comité : mai 1935 à Osnabrück.

Publications officielles : Statuts; deux brochures sur l'Institut de Pietsch et Streit et une nouvelle publication de propagande du secrétaire P. Maas.

CONGRÈS DES NATIONALITÉS EUROPÉENNES. CONGRESS OF EUROPEAN NATIONALITIES.

Siège : Genève, Hôtel Victoria. Secrétariat : Vienne (Autriche) XIII, Auhofstrasse 12.

Date de fondation : 1925.

But : Former un lien entre les minorités ethniques d'Europe. Faciliter à leurs chefs responsables un échange d'idées régulier et une coopération suivie en vue d'élucider et de résoudre le problème des nationalités afin d'enrayer la cause principale des guerres européennes.

Membres : Les groupes organisés des Bulgares de Roumanie et de Yougoslavie; des Catalans d'Espagne; des Basques et des Galiciens d'Espagne; des Allemands du Danemark,

d'Estonie, de Hongrie, d'Italie, de Lettonie, de Pologne, de Roumanie, de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie; des Juifs de Bulgarie, de Lettonie, de Lithuanie, de Pologne, de Roumanie et de Tchécoslovaquie; des Russes d'Estonie, de Lettonie, de Pologne, de Roumanie (Bessarabie) et de Tchécoslovaquie; des Sloènes et des Croates d'Autriche et d'Italie; des Slovaques de Hongrie; des Tchécoslovaques d'Autriche; des Hongrois de Roumanie, de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie; des Lithuaniens d'Allemagne et de Pologne; des Ukrainiens de Pologne et de Roumanie; des Blancs-Russiens de Pologne.

Direction : *Président :* Dr J. WILFAN (Trieste).

Vice-présidents : Professeur F. MASPONS I ANGLASELL (Barcelone), H. FRANK (Prague), G. DE SZÜLLO (Prague), Professeur M. KOURTCHINSKY (Reval), Dr D. LEWICKY (Lwów).

Secrétaire général : Dr E. AMMENDE.

Finances : Source de revenus : cotisations des différents groupes, fixées annuellement.

Travaux : Congrès annuel tenu en automne. Le Comité publie un compte rendu imprimé des travaux du Congrès, ainsi qu'une revue.

Résumé historique : Le premier Congrès des nationalités européennes a siégé à Genève en 1925. Les minorités ethniques vivant dans douze États européens y étaient représentées. Depuis, le nombre des minorités représentées et le nombre des délégués participants, ont sans cesse augmenté, de sorte qu'aujourd'hui presque toutes les minorités européennes sont reliées entre elles grâce au Congrès, qui leur permet d'échanger leurs idées et de coopérer à la solution du problème des nationalités. Le Congrès s'est tenu à Genève jusqu'en 1931 et à 1935, à Vienne en 1932, à Berne en 1933 et 1934.

Publication officielle : Communications du Secrétariat des Congrès des Nationalités européennes.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES JEUNES AGENTS DES ŒUVRES SOCIALES. INTERNATIONAL CONFERENCE OF YOUNG SOCIAL WORKERS.

Siège : Berlin, O 17, Fruchtstrasse, 64 II.

Date de fondation : Juillet 1926.

But : Organiser des réunions, afin de fournir aux jeunes agents des œuvres sociales l'occasion d'échanger leurs expériences et leurs idées.

Membres : En Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Pays-Bas et Suisse.

Direction : Un Comité international.

Finances : Cotisations particulières des membres, dont le barème est fixé selon les besoins.

Travaux : Discussions de questions relatives aux affaires sociales, à la prévoyance sociale et aux centres sociaux (« settlements »), ainsi qu'aux mouvements de la jeunesse. La première conférence a eu lieu à Bruxelles en 1927, la deuxième au château de Lauenstein (Haute-Franconie), Allemagne, en 1928. La réunion suivante s'est tenue en 1930 dans le Royaume-Uni.

ASSOCIATION INTERNATIONALE CONTRE L'EMPLOI DE L'OPIUM. INTERNATIONAL ANTI-OPIUM ASSOCIATION.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Pékin, 26, Hsi Tang Tzu Hutung.

Fondation : Décembre 1918.

But : Restreindre dans tous les pays et limiter à un usage légitime la production et

l'emploi de l'opium, de la morphine, de la cocaïne et des autres drogues similaires; obtenir l'adoption de lois interdisant la culture du pavot; créer une organisation internationale en vue de limiter aux besoins médicaux le commerce international de l'opium et des drogues; coopérer avec les autres associations poursuivant le même but en Chine ou ailleurs.

Membres : Comprennent des Chinois et des résidents étrangers en Chine, des hommes d'affaires, professeurs, missionnaires, etc.

Direction : Le Comité de directeurs de Pékin et les Comités locaux des associations correspondantes. L'Association est sous le patronage du Président de la République de Chine.

Président : Bishop NORRIS.

Vice-présidents : Major A. E. WEARNE, M. C. C. R. BENNETT, M. A. E. BLANCO.

Trésorier : M. W. B. PETTUS.

Secrétaire général : Dr. W. H. Graham ASPLAND.

Finances : Dons des membres. Cotisation annuelle des membres : 1 dollar; cotisation des membres à vie : 20 dollars.

Travaux : Réunion annuelle; séances spéciales convoquées par le Comité exécutif; réunions mensuelles du Comité de directeurs; publication des comptes rendus de séances.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES OUVRIÈRES ÉVANGÉLIQUES. INTERNATIONAL FEDERATION OF WORKMEN'S EVANGELICAL ASSOCIATIONS.

INTERNATIONALE ARBEITSGEMEINSCHAFT EVANGELISCHER ARBEITNEHMERVERBÄNDE.

Siège : Utrecht, 43-45, Stadhouderslaan.

Date de fondation : 1928.

But : Amener la conscience et l'esprit du peuple à comprendre les principes exprimés dans l'Évangile de Jésus-Christ, par le moyen d'une étude professionnelle et collective des questions sociales et économiques sur le plan international. En particulier, la Fédération s'efforce, sans jouer elle-même le rôle d'un syndicat, de soutenir tous les efforts que font les diverses organisations de propagateurs de l'Évangile pour fournir une aide religieuse, morale et matérielle à la classe économiquement faible des travailleurs.

Membres : Organisations affiliées au Danemark, aux États-Unis d'Amérique, aux Pays-Bas et en Suisse.

Direction : *Président :* C. SMEENK (Pays-Bas).

Secrétaire : H. AMELINK (Pays-Bas).

Trésorier : J. HAAS-SCHNEIDER (Suisse).

Travaux : Organisation de congrès internationaux. Le premier congrès s'est réuni à Düsseldorf, le 10 avril 1928; le second, à Essen, en juin 1931; le troisième se tiendra au Danemark, en 1936.

SOCIÉTÉ POSITIVISTE INTERNATIONALE. INTERNATIONAL POSITIVIST SOCIETY.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Paris, 54, rue de la Seine.

Date de fondation : 1857, réorganisée en 1906.

But : Propager gratuitement le positivisme par des cours, conférences, cérémonies,

missions philosophiques, publications et bibliothèques; établir à Paris un centre permanent positiviste, etc.

Membres : En Argentine, Brésil, Royaume-Uni, France, Mexique, Roumanie.

Direction : *Président :* E. CORRA (†).

Vice-présidents : Ahmen RIZA, M. AJAM, M. GOULD.

Trésorier : M. FAGNOT.

Finances : Cotisations facultatives, mais de 3 fr. 65 au minimum, dons, vente de publications. En 1927, les dépenses se montaient à 6.594 francs.

Travaux : Cours et conférences dans tous les pays où il y a des adhérents; publications.

Publications officielles : *Revue positiviste internationale* (six fois par an), France; *Humanity, the Positivist Review* (mensuelle), Royaume-Uni; *Revista Positivista*, Mexico; *El Positivismo*, Buenos-Ayres.

ALLIANCE DES ÉGLISES RÉFORMÉES PRESBYTÉRIENNES DU MONDE ENTIER. ALLIANCE OF REFORMED CHURCHES THROUGHOUT THE WORLD HOLDING THE PRESBYTERIAN SYSTEM. REFORMIERTER WELTBUND.

Siège : Edimbourg, 44, Queen Street.

Date de fondation : 1877.

But : Travailler à l'unité et à la consolidation des Églises réformées, dans leur intérêt commun et en vue de leur entr'aide; être pour elles un moyen d'action et d'expression.

Membres : Toutes les Églises réformées presbytériennes (ainsi qu'un petit nombre d'Églises presbytériennes qui se sont affiliées à l'Union en même temps que des groupements plus importants). 108 Églises de tous les pays adhérant au système et comptant un nombre total de 21.341.515 membres baptisés (1933).

Bureau : de 1933 à 1937 :

Président : Rev. Principal W. A. CURTIS, D.D., D.Litt., Dr Théol. Edimbourg.

Vice-présidents : Rev. Principal F. J. PAUL, D.D. Belfast; Rev. Arthur J. BROWN, D.D., LL.D., New-York.

Secrétaire général honoraire : Rev. J. R. FLEMING, D.D., 61, Malborough Mansions, Cannon Hill, London, N.W.6.

Secrétaire général : Rev. W. H. HAMILTON, M.A., 44, Queen Street, Edimbourg.

Secrétaires américains : Rev. Henry B. MASTER, D.D., LL.D., 1012, Witherspoon Building, Philadelphie, Pa., E.U.A.; Rev. William B. PUGH, D.D., LL.D., Providence Road, Wallingford, Pa., E.U.A.

Trésorier général : W. H. MILL, Esq., S.S.C.J.P., 58, Castle Street, Edimbourg.

Trésorier américain : Robert C. LIGGET, Esq., Echo Valley Farms, Valley Forge, Pa., E.U.A.

Finances : Les ressources financières de l'Alliance consistent principalement en contributions fixées par les tribunaux suprêmes des Églises membres et prélevées sur les fonds de celles-ci.

Travaux : Conseil œcuménique tous les quatre ans, au Royaume-Uni et aux États-Unis d'Amérique. Conférences intermédiaires sur le continent de l'Europe. Conférences spéciales des jeunes presbytériens. Correspondance et voyages.

Publications officielles : Discours prononcés aux Conseils généraux triennaux et comptes rendus des débats. *The Presbyterian Register*, publication trimestrielle.

**ASSOCIATION PROTESTANTE INTERNATIONALE DE PRÊTS (APIDEP).
INTERNATIONALE PROTESTANTISCHE DARLEHENS-GENOSSENSCHAFT.
INTERNATIONAL PROTESTANT LOAN ASSOCIATION.**

Siège : Genève, 10, rue Michel-Chauvet.

Date de fondation : Février 1932.

But : Aide financière, par le prêt de capitaux, aux Eglises et œuvres protestantes en détresse, en Europe. (L'Association collabore étroitement avec l'Office central européen d'entr'aide des Eglises à Genève.)

Membres : Individuels et collectifs. Souscripteurs d'au moins une part sociale, répartis actuellement dans dix pays d'Europe, la majorité toutefois encore en Suisse.

Direction : Conseil d'administration : Ses onze membres sont domiciliés à Budapest, Edimbourg, La Haye, Paris et en Suisse (7).

Président : M. Alfred SARASIN, D^r h.c., Bâle.

Vice-président : M. Gustave HENTSCH, Genève.

Directeur : M. F. Marc SAUTER, Genève.

Finances : Emission de parts sociales de 100 francs chacune, en nombre illimité, dons volontaires; budget administratif approximatif : 18.000 francs pour 1935.

Travaux : Prêts aux Eglises et œuvres protestantes, sous conditions normales d'intérêt et de remboursement. Jusqu'ici dans dix pays d'Europe.

Publications officielles : Rapports annuels.

COMMISSION INTERNATIONALE « PRO DEO ».

Siège : Genève, 22, Corratierie.

Date de fondation : 1935.

But : Mobiliser les croyants en vue de secourir spirituellement et matériellement les persécutés, d'obtenir la restauration de la liberté religieuse dans les pays de persécutions et de reconquérir le monde au christianisme.

Direction : Un Bureau composé d'un catholique, d'un orthodoxe et d'un protestant, résidant tous trois à Genève. Le Bureau est le centre d'information et de liaison.

Travaux : Réunion de la Commission internationale une ou deux fois par an en vue d'examiner la situation et d'établir en commun le plan d'action. Des commissions nationales *Pro Deo* sont formées ou en voie de formation; lorsqu'elles existent, ce sont elles qui représentent leur pays aux réunions de la Commission internationale.

**LIGUE INTERNATIONALE DES ADVERSAIRES DE LA PROHIBITION.
INTERNATIONAL LEAGUE OF ANTI-PROHIBITIONISTS.**

Siège : Paris (VIII^e), 11 bis, rue d'Aguesseau.

Date de fondation : 1922, au Congrès international de Bruxelles.

But : Lutter dans tous les pays du monde sur le terrain national et international contre toutes les mesures prohibitionnistes qui portent atteinte à la liberté individuelle; favoriser l'échange réciproque de toutes les expériences faites dans le domaine de la lutte contre les prohibitions, etc.

Membres : Ligues nationales et associations privées en Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, Finlande, France, Inde, Italie, Lettonie, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : Comité directeur composé d'un président, de quatre vice-présidents et d'un secrétaire général.

Finances : Contributions annuelles des ligues nationales et des associations.

Travaux : Conférences annuelles, publications et circulaires.

Résumé historique : Congrès internationaux : Paris 1920, Lausanne 1921, Bruxelles 1922, Londres 1923, La Haye 1924, Paris 1925, Oporto 1926, Rome 1927, Vienne 1928, Copenhague 1929, Budapest 1930, Paris 1931, Londres 1933.

**FÉDÉRATION PROHIBITIONNISTE INTERNATIONALE.
WORLD PROHIBITION FEDERATION.
INTERNATIONALER VERBAND FÜR DAS ALKOHOLVERBOT.**

Siège : Londres, S.W.1, Lawson House, 190, Vauxhall Bridge Road, Westminster; Bureaux d'Amérique : New-York, 289, Fourth Avenue; Philadelphie, 817, Witherspoon Building.

Date de fondation : Imperial Institute, Londres, 1909.

But : Suppression des spiritueux et de toutes les drogues engendrant la toxicomanie.

Membres : Organisations et personnes dans différents pays.

Direction : Comité exécutif.

Bureau : *Président :* M. Guy HAYLER (Royaume-Uni).

Trésorier : D^r D. Leigh COLVIN (Etats-Unis).

Secrétaire honoraire : M. E. Page GASTON, commissaire spécial pour les Etats-Unis.

Secrétaire exécutif : M. Mark H. C. HAYLER (Londres).

Finances : Dons.

Travaux : Conférences et réunions de groupements dans divers pays. La dernière réunion internationale s'est tenue à Londres en 1934; la prochaine aura lieu à Varsovie (Pologne) en 1936. Publications : brochures et opuscules.

Publications officielles : *The International Record* (trimestriel, Londres); édition continentale publiée à Berlin en allemand. *The National Advocate* (mensuel) (New-York).

**INSTITUTO INTERNACIONAL AMERICANO DE PROTECCION
A LA INFANCIA.
INSTITUT INTERNATIONAL AMÉRICAIN POUR LA PROTECTION
DE L'ENFANCE.**

Siège : Montevideo (Uruguay), rue Eduardo Acevedo, 1494.

Date de fondation : 1927.

But : a) Réunir et publier les lois, règlements et autres documents concernant la protection de l'enfance, les renseignements officiels relatifs à l'interprétation et à l'exécution de ces dispositions législatives et réglementaires, ainsi que les études s'y rapportant; b) réunir une documentation sur les organismes et instituts publics et privés s'occupant de l'enfance qui existent dans chaque pays, en particulier sur leur fonctionnement et leur organisation; c) collectionner les ouvrages et revues publiés dans les divers pays concernant la protection de l'enfance, ainsi que les informations et opinions relatives aux divers organismes et institutions s'occupant de l'enfance; d) dresser des statistiques, des tableaux démographiques et réunir des données générales sur les diverses questions qui ont trait à la défense de l'enfant, notamment des statistiques et tableaux de morbidité et de morta-

lité; e) conseiller, informer les autorités et les institutions et leur fournir des renseignements sur les questions de leur ressort; f) être un centre d'études et de documentation pour les institutions et pour les personnes désireuses ou ayant besoin d'élaborer des rapports ou de faire des travaux sur des questions relatives à l'enfance.

Membres : Les gouvernements des pays adhérents : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Cuba, Equateur, États-Unis d'Amérique, Pérou, Uruguay, Venezuela.

Direction : Comité international :

Président : D^r Gregorio A. OZ ALFARO.

Secrétaire : D^r Victor Escardó y ANAYA.

Directeur : D^r Roberto BERRO.

Délégué auprès de la Commission de protection de l'enfance de la Société des Nations : D^r Enrique RUIZ GUIÑAZÚ.

Finances : Budget annuel 7.050 dollars. Ressources : contribution de chaque pays fixée à 2.000 dollars, mais qui peut être réduite selon l'état des finances de chaque gouvernement.

Travaux : Il a été constitué des archives des documents tant américains qu'européens relatifs à l'enfance. L'Institut a pour objet d'établir des relations avec des personnes et des institutions auxquelles il envoie des renseignements. Il a procédé à diverses enquêtes et organisé une bibliothèque publique qui possède actuellement plusieurs milliers d'ouvrages. Travaux préparatoires aux congrès de l'enfance qui se tiennent en Amérique. Le septième congrès a eu lieu, en 1935, à Mexico.

Publication officielle : *Bulletin de l'Institut international américain pour la protection de l'enfance* (trimestriel).

LIGUE PROTESTANTE UNIVERSELLE. INTERNATIONAL PROTESTANT LEAGUE. PROTESTANTISCHER WELTVERBAND.

Siège : Berlin, W.35, Hansemanstrasse 6.

Date de fondation : 24 mai 1923.

But : Propager et défendre le protestantisme selon l'esprit de l'Évangile et de la Réformation.

Membres : Soixante et une Églises et organisations dans les pays ci-après : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Dantzig, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lithuanie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie et Yougoslavie. Adhérents individuels dans les pays ci-après : Argentine, Brésil, Chili, États-Unis d'Amérique, Lettonie et Norvège.

Direction : *Président :* S. E. le professeur D^r SLOTEMAKER DE BRUINE, ministre d'État, La Haye, Wassenaar, Teylingerhorstlaan 23.

Secrétaire général : D^r G. OHLEMÜLLER, Berlin W.35, Friedrich Wilhelmstrasse 2a.

Composition du Comité : *Président :* S. E. le D^r J. R. SLOTEMAKER DE BRUINE.

Président d'honneur : le professeur PFANNENSTILL, docteur en théologie, Lund.

Premier vice-président : le D^r VON TOMSCANYI, ancien ministre de la Justice, Budapest.

Deuxième vice-président : l'Évêque STADENER, ancien ministre des Cultes, Växjö.

Secrétaire général : le D^r G. OHLEMÜLLER, Berlin.

Commissaire aux comptes : M. HICKMANN, membre du Consistoire, Dux.

MM. D. FAHRENHORST, Berlin; H. M. GOOCH, Londres; l'Évêque GLONDYS, Sibiu; HAAS-SCHNEIDER, Zürich; E. HOVOIS, Bruxelles; PAUL, M.A.D.D., Belfast; l'Évêque RAVASZ, Budapest; VON DER HEYDT, Berlin; D^r WOLFF, Zürich; D^r ZILKA, Prague.

Travaux : Assemblées générales biennales : 1924, Haarlem; 1926, Dresde; 1928, Budapest et Debrecen; 1930, Zürich; 1932, Stockholm; 1934, au château Hemmen (Pays-Bas); 1936, vraisemblablement à Prague.

Publications officielles : *Revue protestante*; périodique trimestriel de la Ligue protestante universelle, Berlin, W.35.

ASSOCIATION UNIVERSELLE POUR L'AMÉLIORATION DE LA RACE NÈGRE ET SOCIÉTÉ DES COLLECTIVITÉS AFRICAINES. UNIVERSAL NEGRO IMPROVEMENT ASSOCIATION AND AFRICAN COMMUNITIES LEAGUE.

Siège : Européen : Londres, W.14, 2, Beaumont Crescent; des Indes occidentales : St. Andrew, Jamaïque, B.W.I., 67, Slipe Road, Cross Roads P.O.; Américain : Philadelphie (E. U.), 2109, W. Columbia Avenue.

Date de fondation : 1914.

But : Établir une fraternité universelle parmi les races; encourager l'esprit de fierté et d'amour; relever ceux qui tombent; venir en aide aux nécessiteux; contribuer à civiliser les tribus arriérées de l'Afrique; aider au développement des nations et collectivités nègres indépendantes; établir des commissaires ou des agences dans les principaux pays et villes du monde pour représenter et protéger tous les nègres, quelle que soit leur nationalité; propager le culte de la spiritualité consciente parmi les tribus indigènes de l'Afrique; créer des universités et des collèges, des académies et des écoles en vue de l'éducation et de la culture ethniques des peuples; entretenir des relations commerciales et industrielles mondiales dans l'intérêt des peuples; s'efforcer d'améliorer les conditions de toutes les collectivités nègres.

Membres : Trois mille sections dans le monde entier, notamment aux États-Unis d'Amérique, en Amérique méridionale et centrale, en Afrique et dans les Indes occidentales.

Direction : Le Comité exécutif.

Président général : Marcus GARVEY.

Secrétaire général : D^r L. WHYTE.

Grand Chancelier : May MORRIS.

Finances : Cotisation mensuelle de 1/6 par membre. La famille de tout membre décédé reçoit une allocation mortuaire de £15. Les dépenses annuelles au siège central s'élèvent à environ £3.000.

Publications officielles : *Blackman* (hebdomadaire), Londres, Angleterre, et le *Negro World Weekly Publication*, à New-York.

MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA RÉCONCILIATION. INTERNATIONAL FELLOWSHIP OF RECONCILIATION. INTERNATIONALER VERSÖHNUNGSBUND.

Siège : Paris (IX^e), 11, rue de Provence.

Date de fondation : Branche anglaise : en décembre 1914; branche américaine : en 1915; mouvement international : octobre 1919.

But : Pénétrer les relations sociales et internationales de l'esprit d'amour de Jésus-Christ.

Membres : Branches nationales en : Australie, Belgique, Royaume-Uni, Chine,

Danemark, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Inde, Japon, Malaisie, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : *Président du Conseil :* Natanael BESKOW, Suède.

Président du Comité exécutif : Miss Lilian STEVENSON, Royaume-Uni.

Secrétaire général : Henri ROSER, France.

Secrétaire adjoint : Daniel HOGG, Royaume-Uni.

Finances : Contributions des branches nationales et dons individuels.

Travaux : Conférences, publications trimestrielles.

Résumé historique : En Angleterre, la Fellowship of Reconciliation prit naissance à la fin de 1914. Elle s'étendit en 1915 à l'Amérique du Nord. Après le vote des lois de conscription, plusieurs centaines de ses membres devinrent « conscientious objectors ». La guerre finie, 2.000 enfants de Vienne furent hébergés pendant un an à Londres et dans les environs. Des conférences nationales, internationales, eurent lieu régulièrement chaque année. Des congrès plus limités furent tenus aux points dangereux de l'Europe (confins franco-allemands, germano-polonais, etc.). En 1932, une grande « croisade de la jeunesse pour le désarmement » fut menée à travers la France, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne et la Suisse, jusqu'à Genève, où les délégués de divers pays européens et de l'Amérique remirent une adresse à M. Henderson.

Publications officielles : En anglais : *Reconciliation*, 17, Red Lion Square, Londres, W.C.1.; *Fellowship*, 2929 Broadway, New York City. En français : *Les Cahiers de la Réconciliation*, 121, boulevard Edouard-Vaillant, à Aubervilliers. Autres publications : « Towards a Christian International », par L. Stevenson; existe aussi en allemand et en français.

OFFICE INTERNATIONAL NANSSEN POUR LES RÉFUGIÉS,

sous l'autorité de la Société des Nations.

NANSSEN INTERNATIONAL OFFICE FOR REFUGEES

under the authority of the League of Nations.

Siège : Genève, 443, quai Wilson.

Date de fondation : 30 septembre 1930.

But : a) Recueillir et centraliser les informations se rapportant au sort matériel et moral des réfugiés; faciliter le placement et l'établissement des réfugiés et, à cet effet, recueillir les données utiles sur les conditions de travail dans les pays d'immigration; b) donner des directives aux institutions d'assistance déjà existantes ou qui pourraient être créées avec l'autorisation des autorités nationales, et coordonner leur action; c) recueillir et distribuer, avec l'aide d'autres organisations, les ressources mises à sa disposition pour l'amélioration du sort des réfugiés en général, y compris les ressources provenant de la vente du timbre Nanssen; d) faciliter, dans la limite de sa compétence, l'application dans des cas d'espèce des arrangements intergouvernementaux conclus en faveur des réfugiés.

Direction : Le Conseil d'administration : Le *Président*, nommé par l'Assemblée de la Société des Nations, M. Michael HANSSON (Norvège); Le *Président* et trois membres de la Commission intergouvernementale consultative pour les réfugiés, désignés par cette commission : M. R. RAPHAËL, Président de la Commission (Grèce), M. DE REFFYE (France), M. C. ANTONIADE (Roumanie), M. SOUBBOTITCH (Yougoslavie); Suppléants : MM. J. FELDMANS (Lettonie), G. ROMANELLI (Italie), C. A. EDMOND (Royaume-Uni), M. MOMTCHILOFF (Bulgarie); un membre désigné par le Secrétaire général de la Société des Nations : M. J. AVENOL, Secrétaire général de la Société des Nations; un membre désigné par le Bureau international du Travail : M. H. B. BUTLER, Directeur du Bureau international du Travail; trois membres désignés par le Comité consultatif des organisations privées pour

les réfugiés : M. L. B. GOLDEN, « British United Committee », Londres; M. L. PACHALIAN, Comité central des réfugiés arméniens, Paris; M. RUBINSTEIN, Commission centrale pour l'étude de la condition des réfugiés russes, Paris; suppléants : M. C. HANEMIAN, Office des réfugiés arméniens en France, Paris; M. W. A. MACKENZIE, Union internationale de secours aux enfants, Genève; M. MAKLAKOFF, Commission centrale pour l'étude de la condition des réfugiés russes, Paris; deux membres appartenant aux grandes organisations internationales d'assistance, désignés, à la majorité des deux tiers, par les autres membres du Conseil d'administration; E. J. SWIFT, Secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, Paris; M^{lle} S. FERRIÈRE (suppléante), International Migration Service, Genève; M. le Sénateur G. CIRAOLO, Président du Comité exécutif de l'Union internationale de Secours, Rome; A. FRANÇOIS (suppléant), membre du Comité exécutif de l'Union internationale de Secours, Bruxelles. Un Comité de direction et une Commission des finances sont élus parmi les membres du Conseil d'administration. Secrétaire général de l'Office : M. T. F. JOHNSON. Représentations de l'Office : Pour son activité, l'Office dispose de représentations dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chine, Ville libre de Dantzig, Estonie, Finlande, France, Grèce, Lettonie, Lithuanie, Pologne, Roumanie, Syrie, Tchécoslovaquie, Turquie et Yougoslavie.

Finances : Les ressources de l'Office international Nanssen pour les réfugiés proviennent : a) des allocations que la Société des Nations peut lui accorder; b) du produit de la vente du timbre Nanssen (qui ne peut être affecté à la couverture des frais administratifs); c) de dons, legs et subventions des gouvernements, d'institutions publiques ou privées, d'associations ou de particuliers, recueillis par l'Office en vertu des décisions du Conseil d'administration.

Résumé historique : L'Office poursuit l'œuvre de secours du D^r Nanssen, Haut Commissaire pour les Réfugiés de la Société des Nations, qui, en juin 1921, fut invité par le Conseil de la Société à trouver une solution au problème créé par plus d'un million de réfugiés russes disséminés en Europe et en Chine. En 1925, l'activité technique de l'œuvre des réfugiés fut transférée au Bureau international du Travail, le Haut Commissaire devant garder la responsabilité des questions politiques, légales et financières. Conformément à une résolution de l'Assemblée du 30 septembre 1930, le Haut Commissariat, après la mort du D^r Nanssen, fut transformé en Office international Nanssen dès le 1^{er} avril 1931.

ROTARY INTERNATIONAL.

Siège : Chicago, Ill., Etats-Unis d'Amérique, 35, East Wacker Drive. Bureau de l'Europe continentale : Zurich, 21, Börsenstrasse.

Date de fondation : 23 février 1905.

But : Mettre tous les actes importants de la vie sous l'inspiration de l'idéal « servir »; établir un niveau moral élevé dans les professions commerciales et libérales; favoriser la compréhension, la bonne entente et la paix internationales en organisant dans le monde entier des relations fraternelles entre les hommes d'affaires et ceux des professions libérales unis dans le même idéal « servir ».

Membres : 3.800 Rotary Clubs dans quatre-vingts pays différents.

Direction : Un Conseil de Direction comprenant un président, trois vice-présidents et dix directeurs.

Président : Ed. R. JOHNSON.

Premier vice-président : Kenneth J. YOUNG.

Deuxième vice-président : José R. CARLES.

Troisième vice-président : Charles L. WHEELER.

Secrétaire général : Chesley R. PERRY.

Trésorier : Rufus F. CHAPIN.

Finances : Chaque Rotary Club verse au Rotary international une taxe annuelle de 4.50 dollars par membre.

Travaux : L'Assemblée internationale annuelle est l'organisme législatif du Rotary international. Les divers Rotary Clubs sont répartis en districts ou régions, et chacun d'eux tient une conférence annuelle pour mieux faire connaître les buts visés par le Rotary et développer la coopération dans la poursuite de son idéal. Le Conseil international encourage et aide les divers Rotary Clubs dans ces activités, qui ont pour but d'assurer la réalisation des six objets que se propose le Rotary international.

Résumé historique : Le premier club a été constitué à Chicago en 1905. Les seize premiers clubs formèrent, en 1910, une association, devenue internationale en 1912.

Publication officielle : *The Rotarian, Revista Rotaria.*

ARMÉE DU SALUT. THE SALVATION ARMY.

Nom officiel de l'organisation : « The Salvation Army » (dans les pays de langue anglaise); « Die Heilsarmee » (Allemagne, Autriche et Suisse); « Armée du Salut » (Belgique, Congo belge, France et Suisse); « O Exército da Salvação » (Brésil); « Armada Spasy » (Tchécoslovaquie); « Galavima Hamudava » (Ceylan); « Chiu Shih Chin » (Chine); « Frelsens Haer » (Danemark); « Pelastusarmeija » « Frälsningsarmén » (Finlande); « Esercito della Salvezza » (Italie); « Het Leger des Heils » (Pays-Bas); « Kia tin Gyiin tut » (Birmanie); « Rachaniya Senai » « Retcha Syhniam » « Muktifauj » « Mukti Sena » « Rakshana Sainyamu » (Inde); « Hjalpraedisherinn » (Islande); « Kyu-Sei-Gun » (Japon); « Koo Sei Koon » (Corée); « Pestisanas Riga » (Lettonie); « Päästarmee » (Estonie); « Frelsesarmeen » (Norvège); « Bala Keselamatan » (Indes néerlandaises); « Vojska Spasa » (Yougoslavie); « Die Heilsheer » (Union Sud-Africaine); « Frälsningsarmén » (Suède); « El Ejército de Salvación » (en Amérique latine); « Ogun Igbala Na » « Nkwagye Domn » (Afrique occidentale); « Jeshi La Wokofu » (Ouganda, Tanganyika et Kenya).

Siège : Londres (Angleterre), Queen Victoria Street.

Date de fondation : 1865.

But : Répandre l'Évangile de Jésus-Christ dans le monde, pour obéir à Son Commandement et relever socialement ceux qui ont besoin d'assistance.

Direction : Un commandant territorial dans chaque pays, relevant directement du général. (Les biens sont détenus par des associations enregistrées conformément aux lois des divers pays.)

Bureau : Commandant en chef : La générale Evangeline C. BOOTH, D.S.M., M.A.

Chef de l'Etat-Major : Le commissaire Henry W. MAPP.

Chancelier de l'Echiquier : Le com. G. TROTH.

Secrétaire au Service de renseignements : Le com. D. C. LAMB, C.M.G., LL.D.

Secrétaires d'outre-mer : Le com. A. R. BLOWERS, le com. W. H. HOWARD, le com. A. G. CUNNINGHAM.

Rédacteur en chef : Le com. A. E. POWLEY.

Finances : a) Budget : chaque pays et chaque service possède un budget annuel; b) sources de revenus : dons et souscriptions volontaires; c) dépenses annuelles : comptes vérifiés publiés dans chaque pays.

Travaux : Conférences, réunions, visites et propagande spirituelle et sociale (humanitaire); fondation d'hôtelleries pour hommes, femmes et enfants; maisons de relèvement pour femmes, foyers industriels, écoles; foyers pour soldats et marins; rééducation; colonies agricoles et diverses institutions; 26.389 officiers de l'Armée du Salut opèrent dans 88 pays et colonies. L'Évangile est prêché en 83 langues différentes.

Résumé historique : En juillet 1865, le révérend William Booth et sa femme, Catherine Booth, ont entrepris une mission chrétienne parmi la population la plus indigente de l'Est de Londres. Le mouvement se développa et, en 1879-80, fut désigné sous le nom d'Armée du Salut. Le fondateur décéda le 20 août 1912 et fut remplacé par son fils aîné William Bramwell Booth, nommé par le fondateur; les généraux suivants ont été élus par le Conseil supérieur comprenant les officiers généraux de l'Armée du Salut.

Publications officielles : Cent vingt-cinq journaux.

Bibliographie : « Orders and Regulations for Soldiers »; « Orders and Regulations for Officers of The Salvation Army »; « Darkest England and The Way Out » par le général W. Booth; « General Booth », par le commissaire Railton; « Romance of The Salvation Army », par Hulda Friedericks; « Broken Earthenware » par Harold Begbie; « Catherine Booth », par le commissaire Booth-Tucker; « William Booth », par Harold Begbie; « Bramwell Booth », par Catherine Bramwell-Booth; « God's Soldier » par St-John Ervine.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE SAUVETAGE ET DE PREMIERS SECOURS EN CAS D'ACCIDENTS.

INTERNATIONALE VEREINIGUNG FÜR RETTUNGSWESEN UND ERSTE HILFE BEI UNFÄLLEN.

INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR LIFE SAVING AND FIRST AID TO THE INJURED.

Siège : Adresse du Bureau central : Amsterdam, 56, Luykenstraat.

Date de fondation : 11 septembre 1926.

But : L'avancement du sauvetage et des premiers secours en cas d'accidents dans les divers pays, par la réunion et l'échange des expériences acquises en la matière et par des suggestions pour leur organisation.

Membres : a) Gouvernements des pays suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, Grèce, Guatemala, Hongrie, Islande, Mexique, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Roumanie, Turquie, Yougoslavie; b) Associations nationales dans les pays suivants : Autriche, Danemark, Égypte, Espagne, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Roumanie, Yougoslavie.

Direction : Le Secrétaire général est Directeur du Bureau international. Les organes de l'Association sont : a) le Comité central; b) la Commission permanente; c) l'Assemblée générale.

Composition de la Commission permanente :

Président : Vacant.

Vice-présidents : Ministerialdirektor Dr FREY (Berlin), Dr L. FRAENKEL (Copenhague).

Trésorier : W. A. DEN TEX BONDT, directeur de la « Hollandsche Bankunie », Amsterdam.

Secrétaire général : Dr C. J. MIJNLIEFF, Amsterdam.

Finances : Sources de recettes : cotisations des membres.

Travaux : Quatrième Congrès international de sauvetage et de premiers secours en cas d'accidents, tenu à Francfort-sur-le-Main, le vœu fut émis de fonder une association internationale. Pendant le deuxième Congrès, à Vienne, un projet de statuts fut discuté dans une commission spéciale. Le troisième Congrès international, qui devait en décider, n'a pas eu lieu, à cause de la guerre, avant 1926. L'Association internationale

Résumé historique : Au premier Congrès international de sauvetage et de premiers secours en cas d'accidents, tenu à Francfort-sur-le-Main, le vœu fut émis de fonder une association internationale. Pendant le deuxième Congrès, à Vienne, un projet de statuts fut discuté dans une commission spéciale. Le troisième Congrès international, qui devait en décider, n'a pas eu lieu, à cause de la guerre, avant 1926. L'Association internationale

fut alors définitivement constituée, à Amsterdam. Depuis, la Commission permanente a préparé le quatrième Congrès international (Copenhague, 1934), où les statuts et le règlement intérieur furent adoptés et la Commission permanente élue.

Publications officielles : Statuts et règlement intérieur; rapports; brochure : l'Association internationale de Sauvetage et de Premiers Secours en cas d'Accidents (A.I.S.S.A.) et l'Union internationale de Secours (U.I.S.).

UNION INTERNATIONALE DE SECOURS. INTERNATIONAL RELIEF UNION.

Siège : Genève, 122, rue de Lausanne.

Fondation : 12 juillet 1927.

But : 1° Dans les calamités dues à des cas de force majeure et dont la gravité exceptionnelle excède les facultés ou les ressources du peuple frappé, fournir aux populations sinistrées des premiers secours et réunir à cette fin les dons, ressources et concours de toute espèce; 2° dans toutes les calamités publiques, coordonner, s'il y a lieu, les efforts faits par les organisations de secours et, d'une façon générale, encourager les études et les mesures préventives contre les calamités et intervenir pour que tous les peuples pratiquent l'entraide internationale.

Membres : Albanie, Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Chine, Cuba, Dantzig, Egypte, Equateur, Finlande, France, Grèce, Irak, Hongrie, Inde, Iran, Italie, Luxembourg, Monaco, Nouvelle-Zélande, Pologne, Roumanie, Saint-Marin, Soudan, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Venezuela, Yougoslavie.

Direction : *Président :* Sénateur Giovanni CIRAOLO.

Vice-présidents : Marquis DE LILLERS, Colonel P. DRAUDT.

Membres du Comité exécutif : Sénateur A. FRANÇOIS, M. Rudolf HOLSTI, M. Algernon MAUDSLAY, M. PARRA-PEREZ.

Finances : Revenus du fonds initial constitué par les contributions des gouvernements, dons volontaires, retenue de 1 % sur toutes les sommes mises à la disposition de l'Union.

Travaux : Action de secours en faveur de toute population sinistrée, quelles que soient sa nationalité, sa race, sans faire de distinction au point de vue social, politique ou religieux. Toutefois, l'action est limitée aux calamités survenues dans les territoires des États membres de l'Union et, dans chaque pays, est subordonnée à l'agrément du gouvernement.

Résumé historique : L'Union internationale de Secours tire son origine d'une proposition faite par le Sénateur Ciralo à la dixième Conférence internationale de la Croix-Rouge, tenue à Genève en 1921. Cette proposition, portée successivement devant la Conférence économique de Gênes, puis renvoyée par celle-ci à l'Assemblée de la Société des Nations, a abouti, le 12 juillet 1927, à la signature de la Convention établissant une Union internationale de Secours et aux statuts annexés à cette convention.

Publications officielles : Comptes rendus de la première session du Conseil général (10-12 juillet 1933) et de la première session du Comité exécutif (12-14 juillet 1933) de l'Union internationale de Secours; note du président du Comité exécutif sur la constitution de l'U. I. S. et sur l'activité de ce comité du 12 juillet au 12 septembre 1933 (en français et en anglais); actes constitutifs, novembre 1933 (en français et en anglais); plan de mobilisation, mai 1934 (en français et en anglais); message du Sénateur Ciralo à la quinzième Conférence internationale de la Croix-Rouge, septembre 1934 (en français et en anglais); La Croix-Rouge dans le fonctionnement de l'U. I. S., octobre 1934.

UNION INTERNATIONALE DE SECOURS AUX ENFANTS. SAVE THE CHILDREN INTERNATIONAL UNION. INTERNATIONALE VEREINIGUNG FÜR KINDERHILFE.

Siège : Genève, 15, rue Lévrier.

Date de fondation : 6 janvier 1920.

But : L'activité de l'U. I. S. E. est fondée sur la « Déclaration de Genève ». Son but est de propager l'idée d'entraide internationale en faveur des enfants; rechercher, centraliser et répartir les fonds destinés à soulager leur détresse en cas de calamités, sans distinction de race, de nationalité ni de confession; travailler en collaboration avec les institutions internationales ou nationales qui se vouent au secours et à l'amélioration du sort de l'enfant; entreprendre et provoquer les actions pratiques dictées par les circonstances.

Membres : 34 organisations membres et 13 organisations affiliées dans les 31 pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Chili, Chine, Equateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : M. W. A. MACKENZIE, *Secrétaire général*. M^{lle} J. M. DE MORSIER, *Secrétaire générale adjointe*.

Composition du Comité : trente membres.

Président : M. Christian L. LANGE, Prix Nobel de la Paix, ancien secrétaire général du Bureau interparlementaire (Oslo).

Vice-présidents : M. J. C. VAN NOTTEN (Genève), M^{me} J. E. VAJKAI (Budapest), M. H. D. WATSON (Londres).

Finances : Cotisations des organisations membres et affiliées et des membres individuels. Dons des organisations membres et affiliées et du public. En 1934 : a) activités générales et administration : 53.000 francs; b) secours individuels ou collectifs : 143.000 fr.

Travaux : Collecte de fonds et administration de secours individuels et collectifs. Etudes et documentation. Publications. Congrès et conférences à intervalles irréguliers, etc.

Résumé historique : L'U. I. S. E. a été fondée le 6 janvier 1920 sur l'initiative d'Eglantyne Jebb, dans le but de centraliser et de coordonner l'activité de diverses organisations s'occupant de recueillir des fonds pour secourir les enfants de l'Europe centrale et orientale et du Proche-Orient. Congrès des œuvres de secours aux enfants à Genève 1920 et 1921, Stockholm 1921, Vienne-Budapest 1924.

Dès 1925, l'U. I. S. E., sans abandonner ses actions de secours dans la mesure des fonds disponibles, s'oriente vers le développement de la protection de l'enfance en général. En 1925, premier Congrès général de l'enfant. En 1931, Conférence internationale pour l'enfance africaine. Pendant cette période, nombreuses publications et études.

Publications officielles : De 1920 à 1925 : *Bulletin de l'U. I. S. E.* De 1925 à 1931 : *Revue internationale de l'Enfant*. Actuellement : *Nouvelles de l'U. I. S. E.* (Bulletin ronéographié).

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : *L'Annuaire de l'U. I. S. E.* (dernière édition parue en 1933). Comptes rendus et rapports des conférences. La guerre et les enfants. Documents présentés aux délégués à la Conférence pour la réduction et la limitation des armements, Genève, 1932, 78 pages. Children, Young People and Unemployment : A series of Enquiries into the Effects of Unemployment on Children and Young People, Part I : Germany, U. S. A., Belgium,

Switzerland; Genève 1933, 112 pages; Part II: Austria, United Kingdom, Poland; 1933, 100 pages; Part III: Bulgaria, Estonia, Finland, France, Hungary, Norway, Sweden, Conclusions; 1934, 108 pages.

* * *

**OFFICE EGLANTYNE JEBB POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE
D'ORIGINE NON EUROPÉENNE.**

(Section de l'Union internationale de secours aux enfants.)

**EGLANTYNE JEBB OFFICE FOR THE PROTECTION OF CHILDREN
OF NON-EUROPEAN ORIGIN.**

(Section of Save the Children International Union.)

Siège : Adresse du Bureau central : Genève, 15, rue Lévrier.

Date de fondation : 4 avril 1933.

But : Poursuivre l'application de la Déclaration de Genève dans les continents autres que l'Europe, à l'exclusion des enfants d'origine purement européenne : a) en entreprenant lui-même et en encourageant les études sur les divers problèmes tels que mortalité infantile, éducation, mariage précoce, esclavage, travail, etc. ; b) en créant des centres d'informations et de propagande; c) en organisant des conférences régionales, nationales ou internationales; d) en organisant ou en subventionnant des œuvres de protection et de secours, etc.

Direction : Conseil d'administration : vingt membres.

Président : Lord Noel BUXTON, Londres.

Secrétariat à Genève : M^{me} F. SMALL.

Conseillers experts : Quinze.

Finances : a) Cotisations des membres individuels; b) dons, legs.

Travaux : Études et documentation. Publications. Conférences internationales et régionales.

Résumé historique : L'Office Eglantyne Jebb a été fondé en vue d'étendre l'activité de l'U. I. S. E. aux continents non européens. Cette activité a débuté, en 1928, par une enquête en Afrique portant sur la mortalité infantile aux points de vue pathologique, économique et social; l'éducation en tant que préparation à la vie; les conditions de travail et les mariages d'enfants. En 1931, une Conférence internationale pour l'enfance africaine a été convoquée à Genève, dont les travaux ont été basés principalement sur la documentation recueillie par l'enquête. La Conférence internationale ayant émis le vœu de « former un centre permanent non officiel de recherches documentaires, d'échanges d'informations et d'expériences, et de liaison entre, d'une part, les œuvres privées secondant les efforts des gouvernements et des services coloniaux (administratifs, médicaux, pédagogiques), et, d'autre part, les institutions sociales et scientifiques tant nationales qu'internationales », l'Office a été constitué comme section distincte de l'U. I. S. E. Il a pris le nom d'Eglantyne Jebb, fondatrice de l'U. I. S. E.

Publications officielles : Collection des rapports de la Conférence internationale pour l'enfance africaine (19 rapports); Compte rendu de la Conférence; *L'Enfance africaine*, supplément aux *Nouvelles de l'U. I. S. E.* (bulletin ronéographié).

**COMITÉ INTERNATIONAL DES ÉCOLES DE SERVICE SOCIAL.
INTERNATIONAL COMMITTEE OF SCHOOLS FOR SOCIAL WORK.**

Siège : Bruxelles : a. b. s. de M^{me} Mulle, 36, rue de la Croix.

Date de fondation : 1929.

But : Organiser des échanges de vues théoriques et pratiques entre les écoles de service social et s'occuper de toutes les questions de coopération internationale intéressant ces écoles, telles qu'échanges de maîtres et d'élèves, organisation d'un service de documentation et de renseignements et de cours internationaux sur le service social. Participation à la préparation de congrès internationaux s'occupant d'œuvres sociales.

Membres : Peut devenir membre toute école dûment constituée ayant pour objet de former des agents professionnels des œuvres sociales. Il y a à présent cinquante et une écoles membres appartenant aux pays ci-après : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Chili, États-Unis d'Amérique, France, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Transvaal.

Direction : D^r Alice SALOMON (Allemagne), M^{me} MULLE (Belgique), miss MACADAM et miss ECKARD (Royaume-Uni), miss BRECKINRIDGE (États-Unis d'Amérique), M^{me} FUSTER (France), D^r MOLTZER (Pays-Bas), M^{me} WAGNER-BECK (Suisse).

Finances : Les membres versent une cotisation annuelle de 34 belgas.

Travaux : Centre de renseignements concernant les programmes et les activités des écoles de service social, à la Bibliothèque du Bureau international du Travail; réunion du Secrétariat à Paris en mai 1931; Conférence de toutes les écoles membres à Francfort les 15 et 16 juillet 1932; réunion du Secrétariat à Genève en septembre 1933; conférence de toutes les écoles membres, à Bruxelles, du 4 au 9 juin 1934, en même temps qu'avait lieu un cours de vacances international; réunion du Secrétariat à Bentveld, près de Haarlem (Pays-Bas), du 15 au 20 juin 1935, et cours de vacances international; préparation d'une conférence de toutes les écoles membres qui se réunira à Londres en juillet 1936.

**COMITÉ PERMANENT DES CONFÉRENCES INTERNATIONALES
DU SERVICE SOCIAL.**

**PERMANENT COMMITTEE OF THE INTERNATIONAL CONFERENCES
OF SOCIAL WORK.**

**STÄNDIGER AUSSCHUSS DER INTERNATIONALEN KONFERENZ
FÜR SOZIALE ARBEIT.**

Siège : Londres, W.C.1. Le Play House, 35, Gordon Square,

Date de fondation : 1928.

But : Favoriser les échanges d'idées entre les personnes et les organisations qui s'occupent d'œuvres sociales, dans le monde entier, en créant des comités nationaux de service social et en réunissant des conférences internationales de service social.

Membres : Organes publics et privés, associations et particuliers dans les pays ci-après : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Ceylan, Chili, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Direction : Président : Le D^r René SAND (Paris).

Vice-présidents : M. Justin GODART, sénateur, ancien ministre de l'Instruction publique, Paris; miss Mary VAN KLEECK, directrice du Département des Etudes industrielles, Fondation Russell Sage, New-York; M. Cyrille VAN OVERBERGH, sénateur, président du Conseil supérieur de l'Assistance publique, Bruxelles; le professeur W. POLLIGKEIT, directeur de l'Union allemande d'Assistance publique et privée, Francfort-sur-le-Main.

Le D^r B. KAHN, directeur administratif du Comité américain de distribution; le professeur SLOTEMAKER DE BRUINE, ancien ministre du Travail, Pays-Bas; l'abbé VIOLET, directeur du Moulin Vert, Paris.

Trésorier général : Sir Percy ALDEN, M.A., président de l'Institut britannique du Service social, Londres.

Secrétaire général : Alexander FARQUHARSON, Institut de Sociologie, Le Play House, Londres.

Finances : Contributions des comités nationaux, dons, subventions.

Travaux : Comptes rendus des conférences de Paris (1928) et Francfort-sur-le-Main (1932).

Résumé historique : Le Comité a été nommé par la première Conférence internationale du Service social (Paris, 1928).

SECRETARIAT INTERNATIONAL PERMANENT DES ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL.

INTERNATIONAL PERMANENT SECRETARIAT OF SOCIAL WORKERS.

INTERNATIONALES STÄNDIGES SEKRETARIAT DER SOZIALARBEITER.

Siège : Prague XIX, Malirska, 9.

Date de fondation : 1932, à Berlin.

But : Echange des expériences concernant toutes les régions du service social. Renseignements sur le service social dans les différents pays. Echange des périodiques des organisations nationales et d'autres publications. Protection des auxiliaires sociaux visitant les autres pays. Observations sur les conditions de travail.

Membres : Sont admises les associations des auxiliaires sociaux des différents pays. A la fondation du Secrétariat ont pris part les associations des pays suivants : Union Sud-Africaine, Allemagne, Autriche, Belgique, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Pays-Bas, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : Le Secrétariat est une union libre, n'ayant ni statuts fixes ni comité. Il est dirigé par la secrétaire honoraire, élue par les associations. **Secrétaire :** 1932-33, D^r Ruth WEILAND (Berlin); 1933-34, Jeanne M. DE MORSIER (Genève); 1935, Vera VOSTREBAL (Prague XIX, Malirska, 9).

UNION CATHOLIQUE INTERNATIONALE DE SERVICE SOCIAL.
KATHOLIEKE INTERNATIONALE VOOR MAATSCHAPPELIJK DIENSTBETON.
CATHOLIC INTERNATIONAL UNION FOR SOCIAL SERVICE.
INTERNATIONALE KATHOLISCHE VEREINIGUNG FÜR SOZIALE ARBEIT.

Siège : Bruxelles (Belgique), III, rue de la Poste.

Date de fondation : Octobre 1925.

But : Développer le Service social basé sur la doctrine catholique et la charité

chrétienne; étudier en commun, à la lumière des principes catholiques, les questions de doctrine et les questions scientifiques et pratiques que comporte le Service social; faciliter les rapports entre les Ecoles sociales catholiques et entre les groupes d'auxiliaires sociaux; unir les auxiliaires sociaux catholiques de tous les pays en vue d'unifier et de soutenir leur action; promouvoir la création d'Ecoles sociales catholiques dans les différents pays, et la création de groupements d'auxiliaires sociaux.

Membres effectifs : Ecoles de Service social et Associations d'auxiliaires du Service social d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, du Royaume-Uni, du Canada, du Chili, des États-Unis d'Amérique, de France, des Pays-Bas, de Pologne, de Suisse.

Membres adhérents : Ecoles et groupes en formation.

Direction : Secrétaire générale : M^{lle} BAERS, Bruxelles.

Délégués des Ecoles sociales : M^{lle} OFFENBERG, directrice de l'Ecole sociale féminine d'Aix-la-Chapelle; M^{lle} NAEGELEN, directrice de l'Ecole normale sociale de Paris; miss REGAN, pour les Ecoles sociales de langue anglaise; R. P. POUTHIER, correspondant pour l'Amérique du Nord; M^{lle} IZQUIERDO, correspondante pour l'Amérique du Sud.

Délégués des auxiliaires sociaux : M^{lle} HOPMAN, de l'Association allemande des auxiliaires sociaux catholiques; M^{lle} DE TAILLANDIER, de l'Association des auxiliaires sociaux de Paris; M. KUYPERS, des Associations d'auxiliaires sociaux d'Héverlé-Louvain.

Conseiller moral : M. l'abbé BELPAIRE.

Comité : Composé d'un délégué par organisation affiliée.

Finances : Cotisations des membres.

Travaux : Conférences internationales. Publications des rapports. Enquêtes. Renseignements sur les écoles de service social et le service social. Organisation de stages et voyages d'études pour ses membres.

Résumé historique : C'est à l'initiative du Secrétariat général des Œuvres sociales féminines chrétiennes de Belgique que fut instituée l'Union catholique internationale de Service social en 1925. Elle organisa des conférences internationales successivement à Milan (1925), Bruxelles (1926), Aix-la-Chapelle (1927), Paris (1929), Bruxelles (1935); d'autres réunions moins importantes à Heidelberg (1932), Paris (1933), Rome (1934).

Publications : Comptes rendus des conférences internationales. Plusieurs discours faits aux congrès sous forme de brochures. L'efficiencia du Service social. Dossier documentaire sur l'U. C. I. de S. S. et ses membres, 1933. Journée des Auxiliaires sociales à Paris, 1933. Le rôle de l'Assistante sociale pour la préservation de la santé de la mère et de l'enfant.

ORGANISATION SIONISTE.

(Voir : Agence Juive de Palestine et Organisation Sioniste.)

ZIONIST ORGANISATION.

(See : Jewish Agency for Palestine and Zionist Organisation.)

ORGANISATION SIONISTE INTERNATIONALE DES FEMMES.

WOMEN'S INTERNATIONAL ZIONIST ORGANISATION (W. I. Z. O.)

Siège : Londres, 75, Great Russell Street, W.C.1.

Date de fondation : le 11 juillet 1920.

But : a) Education et orientation professionnelle des femmes et des jeunes filles pour les préparer à la vie en Palestine; b) œuvre de prévoyance sociale; c) sauvegarde, par tous les moyens possibles, des intérêts des femmes et des enfants en Palestine.

Membres : Fédérations et groupes dans quarante-quatre pays. Nombre des membres : 60.000.

Direction : Comités exécutifs à Londres et en Palestine.

Bureau : Présidente : Lady Herbert SAMUEL.

Vice-présidentes : Mrs. Henrietta IRWELL (Londres), Mrs. M. GASTER (Londres), Mrs. David NATHAN (Nouvelle-Zélande).

Présidentes de l'Exécutif de Londres : Mrs. I. M. SIEFF, Mrs. Ch. WEIZMANN.

Présidente de l'Exécutif de Palestine : Mrs. Edwin SAMUEL.

Trésorières : Mrs. Henrietta IRWELL et Mrs. G. Olga ALMAN.

Secrétaire : Mrs. H. SACHER.

Secrétaire à l'organisation et à la propagande : Mrs. F. GRUBWIESER-HAUSER.

Secrétaire de l'Exécutif : Miss B. GUDANSKY.

Finances : Sources de revenus : contributions volontaires. Dépenses annuelles : environ £30.479.

Travaux : Conférence mondiale des femmes juives tous les deux ans ; réunion annuelle du Conseil ; publication d'un périodique ; rapports ; brochures ; bulletins de renseignements, etc. ; comptes rendus de la conférence.

Résumé historique : Des Conférences ont été tenues tous les deux ans depuis 1920. La huitième Conférence a eu lieu à Tel-Aviv, Palestine ; fondation du foyer de Tel-Aviv destiné à la préparation des jeunes filles aux professions domestiques et agricoles ; en 1926, ouverture de l'école d'agriculture pour jeunes filles à Nahalal ; en 1927, inauguration du Club de service social préparant au jardinage, à l'industrie domestique, à la culture, à l'art culinaire et à la tenue d'un ménage ; en 1928, établissement de la ferme modèle d'enseignement agricole pour jeunes filles « Ayanoth » ; en 1929, extension du service de prévoyance sociale : pouponnières, crèches, etc. ; en 1930, fondation du mouvement des jeunes WIZO ; en 1932, construction du bâtiment principal d'Ayanoth ; en 1933-34, agrandissement de l'école de Nahalal et de la ferme Ayanoth par la construction de bâtiments supplémentaires.

Publication officielle : *Pioneers and Helpers* (en anglais, français, allemand et en hébreu).

UNION MONDIALE DES SIONISTES REVISIONNISTES. WORLD UNION OF ZIONIST REVISIONISTS.

Siège : Paris (V^e), 7, rue de Pontoise.

Date de fondation : 1925.

But : Le sionisme a pour objet la transformation progressive de la Palestine (y compris la Transjordanie) en une communauté juive, c'est-à-dire en une communauté autonome, sous les auspices d'une majorité juive établie. Les points principaux du programme revisionniste sont les suivants : 1^o Régime de colonisation : a) réforme agraire, b) protection de la production locale, c) sécurité ; 2^o Questions sociales liées au développement de la Palestine.

Membres : L'Union revisionniste comprend trente-neuf unions locales dans trente-cinq différents pays d'Europe, d'Asie, d'Amérique et d'Australie. En Europe : Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Dantzig, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lithuanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie. En Asie, Chine « Mandchoukuo », Palestine. En Amérique : Argentine, Brésil, Canada, Chili, Colombie, États-Unis, Uruguay. En Afrique : Union Sud-Africaine, Algérie, Égypte, Rhodésie, Tunisie. L'Union mondiale comprend les subdivisions ci-après : Berit Trumpeldor (Betar), organisation formant et instruisant la jeunesse de l'État sioniste et

comprenant, à l'heure actuelle, environ 75.000 membres ; Berith Hachajal, organisation d'anciens soldats juifs, 10.000 membres ; Berith Yeshurun, organisation d'orthodoxie religieuse, 4.000 membres ; Weref, union mondiale des femmes revisionnistes, 3.000 membres ; Nordia, organisation sportive, 5.200 membres ; Jawne we Jodefeth, organisation d'étudiants d'université : 3.500 membres ; Massada, organisation de la jeunesse des écoles supérieures, 4.800 membres.

Direction : Comité exécutif, Paris.

Composition du comité : *Président :* V. JABOTINSKY.

Membres du Comité exécutif : M. BERCHIN ; D^r J. DAMM ; D^r J. HOFFMANN (Palestine) ; S. Y. JACOBI (Londres) ; A. KOPELOWICZ ; D^r J. SCHECHTMAN ; D^r J. SÉGAL ; D^r Z. TIOMKIN.

Secrétaire général : S. MERLIN.

Finances : Le budget comprend les ressources suivantes : Dinarim (cotisations des membres), impôt politique, dons volontaires. D'octobre 1933 à décembre 1934, il a été dépensé 500.000 francs français. Le budget de l'année 1935 s'élève à 750.000 francs français.

Travaux : Depuis la fondation de l'Union, il a été tenu six conférences mondiales de l'Union à Paris (1925 et 1926), Vienne (1928 et 1932), Prague (1930), Cracovie (1935). L'Union publie dans vingt-cinq pays quatre-vingt-douze périodiques en seize langues.

Résumé historique : L'Union mondiale des Sionistes revisionnistes a été fondée lors d'une assemblée constituante tenue à Paris en 1925. Les institutions ci-après, bien que n'ayant pas le caractère d'œuvres de parti, ont été créées grâce à l'initiative de l'Union : Tel Hay Fund Ltd., la Fédération nationale du Travail, Ozar Amami (Banque coopérative pour les petits crédits et la petite épargne), solde en 1934 : £2.592. Au début de 1934, sur l'initiative de l'Union, on a entrepris dans divers pays un mouvement en faveur d'une pétition mondiale juive. La pétition, adressée au Royaume-Uni, en sa qualité de Puissance mandataire pour la Palestine, demande un « régime de colonisation ». Au premier stade de la campagne, 600.000 signatures ont été recueillies. En avril 1934, le Comité central de l'Union revisionniste en Palestine a adressé à la Commission permanente des mandats de la Société des Nations une pétition qui a été examinée et rejetée à la vingt-sixième session de la Commission des mandats.

Publications officielles : V. Jabotinsky : « Qu'est-ce que les sionistes revisionnistes ? » (en allemand, en anglais, en français, en hébreu et en roumain) ; D^r J. Schechtmann : « Judenstaatszionismus » (en allemand et en serbe) ; Isaac Sciacy : « Le Sionisme » (en français) ; Comptes rendus de la troisième Conférence mondiale ; Publications du Bureau de Londres de l'Union des sionistes revisionnistes, n^{os} 1 et 2 ; Livre Bleu et Livre Blanc.

UNION INTERNATIONALE DE SOCIALISTES RELIGIEUX. INTERNATIONALER BUND RELIGIÖSER SOZIALISTEN.

Siège : Zürich, a. b. s. de M. le D^r Leonhard Ragaz.

Date de fondation : 1922.

But : Renouveler le christianisme en soulignant sa vérité sociale et réconcilier ainsi le christianisme et le socialisme.

Membres : Groupes nationaux en Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, France, Pays-Bas, Suisse. Le nombre total des membres s'élève à 15 à 20.000 environ.

Direction : *Président :* D^r Leonhard RAGAZ (Zürich).

Secrétaire : Hélène MONASTIER (Lausanne).

Travaux : L'activité de l'Union s'exerce par une propagande revêtant les formes les plus diverses (conférences, cours, réunions internationales, nationales, régionales), par

des publications, la création d'institutions pédagogiques et d'évangélisation et des efforts variés dans les domaines politique, social, religieux et culturel. Chaque groupe national a ses propres organes.

QUARTIER GÉNÉRAL INTERNATIONAL DU MOUVEMENT SUFI.

Siège : Genève, 46, quai Gustave-Ador.

Date de fondation : Octobre 1923.

But : Réaliser l'Unité et répandre la connaissance de l'Unité, la religion d'amour et de sagesse; découvrir la lumière et le pouvoir latents dans l'homme; aider au rapprochement des deux pôles opposés, Orient et Occident, etc.

Membres : Des branches en Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse.

Direction : *Président :* Maheboob KHAN.

Vice-président : J. G. MAHAFFY.

Secrétaire général : E. T. DUSSAQ.

Trésorier général : Comtesse M. L. PIERI.

Le Comité exécutif.

Travaux : L'Ordre Sufi, l'activité ésotérique, une école d'entraînement individuel dans la connaissance de la Vérité; l'adoration universelle, l'activité religieuse; la fraternité universelle; la guérison spirituelle.

Un congrès annuel se réunit en automne à Genève. Une école ésotérique a lieu en été pendant trois mois à Suresnes près de Paris; des classes, des services religieux et des conférences sont organisés dans les différents pays.

Résumé historique : Le Mouvement a été fondé par le philosophe mystique Inayat Khan, de l'Inde, né à Baroda en juillet 1882 et mort à Delhi le 5 février 1927. Le Message Sufi a été apporté en Occident par lui en 1910, d'abord en Amérique puis en Europe.

Publications officielles : Les livres d'Inayat Khan, en anglais. Parmi les traductions françaises, on peut citer : « La voie de la révélation » et « Dans un jardin de roses de l'Orient ». Revues : *Le Message*, périodique trimestriel, publiant l'enseignement d'Inayat Khan; *The Sufi, a bi-annual journal of mysticism*. (Dépôt de livres et éditeur : M. A. E. Kluwer, 10, Polstraat, Deventer, Pays-Bas).

UNION UNIVERSELLE DES FEMMES CHRÉTIENNES POUR LA TEMPÉRANCE. WORLD'S WOMEN'S CHRISTIAN TEMPERANCE UNION.

Siège : Londres, 32, The Ridgeway, Golder's Green, N.W.; et Rest Cottage, Evanston, Illinois (E. U. A.).

Date de fondation : 1883.

But : Supprimer le commerce de l'alcool dans le monde entier.

Membres : Associations nationales en Union Sud-Africaine, Australie, Birmanie, Royaume-Uni, Canada, Ceylan, Chine, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Inde, État libre d'Irlande, Japon, Lettonie, Lituanie, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Norvège, Suède, Terre-Neuve et Turquie.

Direction : Le Comité exécutif.

Présidente : M^{me} Ella A. BOOLE (Brooklyn, N. Y., E.U.A.).

Vice-présidentes : M^{me} Ida B. WISE SMITH (Ill., E.U.A.); M^{me} STRANG (Australie); M^{lle} Dagmar PRIOR (Danemark).

Secrétaires : M^{lle} Agnes E. SLACK (Londres, Angleterre); M^{me} W. T. G. BROWN (Canada).

Trésorière : M^{me} Margaret C. MUNNS (Evanston, Ill, E.U.A.).

Finances : Souscriptions des associations nationales et des membres.

Travaux : Publications, causeries, conférences internationales.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE TEMPÉRANCE DE LA CROIX-BLEUE.

INTERNATIONAL FEDERATION OF THE BLUE CROSS TEMPERANCE SOCIETIES.

Siège : Genève, 8, rue Pierre-Fatio.

Date de fondation : 1890.

But : Secourir les victimes de l'intempérance et protéger la jeunesse contre les dangers de l'alcoolisme. L'œuvre de la Croix-Bleue a un caractère essentiellement religieux.

Membres : Sociétés fédérées en Allemagne, Belgique, Danemark, France, Hongrie, Mozambique, Norvège, Pays-Bas, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie (116.718 membres).

Direction : Conseil central de vingt-cinq membres et un Comité exécutif en Suisse. Tous les quatre ans a lieu une conférence générale des délégués des sociétés fédérées.

Président : Pasteur C. Daniel JUNOD (Neuchâtel).

Vice-président : Lieut-colonel F. DE BENOÎT (Muri, près de Berne).

Secrétaire : Professeur Aug. LEMAÎTRE (Genève).

Finances : Contributions annuelles des sociétés fédérées; vente des publications éditées par la Fédération; dons et legs.

Travaux : Direction générale de l'œuvre, organe de liaison par voie de correspondance suivie, publications en diverses langues, propagande, organisation de conférences internationales, etc.

Résumé historique : L. L. Rochat fonda la première Société de tempérance à Genève en 1877, qui prit plus tard le nom de Croix-Bleue.

SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE.

THE THEOSOPHICAL SOCIETY.

Siège : Point Loma, Californie, E.U.A.; Secrétariat théosophique international.

Date de fondation : 1875.

But : Les objets poursuivis par la Société théosophique sont d'ordre philosophique, religieux, scientifique et humanitaire. La société n'a aucun caractère politique. Pour être membre, il suffit d'accepter le principe de la fraternité universelle. La Société théosophique se propose tout particulièrement pour objet : a) de répandre parmi les hommes la connaissance des lois qui régissent l'univers; b) de proclamer l'unité essentielle de tout ce qui existe et de démontrer que cette unité est le principe même de la nature; c) de réaliser parmi les hommes une fraternité active; d) d'étudier la religion, la science et la philosophie tant anciennes que modernes; e) d'étudier les facultés innées de l'homme.

Membres : La Société théosophique se compose de sections nationales comprenant elles-mêmes des loges et des membres individuels dans le monde entier. Des sections nationales sont, à l'heure actuelle, organisées en Allemagne, dans l'Amérique latine, en Australasie, au Royaume-Uni, au Canada, en Égypte, aux États-Unis d'Amérique, aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves.

Direction : Le Chef et son Cabinet. Toutes les loges et les sections nationales sont autonomes dans les limites des dispositions de la constitution de la Société théosophique.

Composition du Comité : Le *Chef*, élu à vie ou jusqu'au moment de sa démission : D^r Gottfried DE PURUCKER, Point Loma, Californie, États-Unis d'Amérique.

Secrétaire général et Président du cabinet : D^r Joseph H. FUSSELL, Point Loma, Californie, États-Unis d'Amérique.

Les *Présidents* des sections ci-après : américaine (États-Unis et Canada), anglaise, galloise, néerlandaise, scandinave, allemande, égyptienne, australasienne et les représentants de l'Espagne et de l'Amérique latine, des Antilles, de l'Union Sud-Africaine et des Indes néerlandaises.

Finances (Sources de revenus) : Contributions volontaires ; ni taxes ni cotisations fixes.

Travaux : Conférences publiques régulières, cours d'études ainsi que cercles « Lotus » pour enfants, organisés par presque toutes les loges. Congrès nationaux tenus périodiquement dans la plupart des sections organisées. Les sections européennes tiennent généralement des réunions annuelles. En 1935, la réunion européenne a eu lieu à Cardiff (Pays de Galles) en août. Publication de livres, de périodiques et de brochures, en anglais, allemand, néerlandais, suédois, français, espagnol et finnois. Le Club théosophique, qui possède des sections dans le monde entier, collabore étroitement avec la Société théosophique et s'inspire des mêmes directives qu'elle. La Société possède une importante bibliothèque d'ouvrages anciens et modernes présentant de l'intérêt pour les personnes qui étudient les questions dont elle s'occupe. Une université théosophique (jouissant d'une charte accordée par l'État de Californie) ainsi que l'école de Lomaland (pour garçons et filles) ont leur siège au Secrétariat théosophique international, à Point Loma.

Résumé historique : La Société a été fondée à New-York en 1875, par H. P. Blavatsky, secondé par le colonel H. S. Olcott, William Q. Judge, et quelques autres. H. P. Blavatsky est mort en 1891. En 1895, se produisit une scission entre les membres de la société théosophique primitive, certains s'attachant à William Q. Judge et au siège de la Société à New-York, d'autres à Annie Besant et au siège d'Adyar, Madras, Inde. William Q. Judge décéda en 1896 et fut remplacé par Katherine Tingley, qui, en 1900, transféra le secrétariat international de New-York à Point Loma (Californie). Elle décéda en 1929 et fut remplacée par le D^r Gottfried de Purucker, le Chef actuel, qui s'efforce de reconstituer la Société théosophique en une seule organisation internationale, comme à l'époque de H. P. Blavatsky.

Publications officielles : Publiées au Secrétariat théosophique international, Point Loma, Californie : *The Theosophical Forum* (mensuel, organe officiel de la Société théosophique) ; *Lucifer* (mensuel, organe du Club théosophique) ; *The Theosophical Path* (trimestriel, pour ceux qui étudient la philosophie ésotérique) ; *The Lotus-Circle Messenger* (mensuel, pour enfants et professeurs) ; plusieurs périodiques nationaux.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Les cinq premiers volumes de *The Theosophical Forum* (1929-1934) donnent des renseignements précis et intéressants sur la Société théosophique et sur ses travaux.

CENTRE INTERNATIONAL DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS THÉOSOPHIQUES D'EUROPE.

INTERNATIONAL CENTRE OF THE FEDERATION OF THEOSOPHICAL SOCIETIES IN EUROPE.

Siège : Genève, 14, boulevard des Philosophes.

Date de fondation : août 1928, au Congrès théosophique européen de Bruxelles.

But : I. Étudier à la lumière de la théosophie les problèmes internationaux, en

particulier ceux dont s'occupe la Société des Nations ; II. Guider l'opinion mondiale, au moyen de conférences, d'articles de journaux et d'autres publications, vers l'adoption d'une attitude spirituelle en ce qui concerne la paix internationale, la véritable éducation et la paix sociale ; III. Coopérer avec d'autres mouvements internationaux travaillant à l'avènement de la paix et de la fraternité, et réunir des renseignements sur leurs travaux ; IV. Assurer, pour cette œuvre internationale, la liaison avec les autres sociétés théosophiques d'Europe.

Membres : particuliers et institutions de divers pays.

Direction : Comité international de la Fédération des sociétés théosophiques d'Europe (Secrétaire général M. P. M. Cocchius).

Composition du Comité local :

Présidente : D^r Anna KAMENSKY.

Secrétaire : Miss Cecile HELMBOLDT.

Treasorier : M. Tom VIRZI.

Finances : Subventions et dons.

Travaux : Réunions et causeries sur des questions de religion, de science, de philosophie, d'éducation, de morale, de restauration sociale et d'art, envisagées du point de vue de la théosophie. Organisation de réceptions pour les collaborateurs internationaux et de réunions d'Orientaux et d'Occidentaux.

BUREAU INTERNATIONAL POUR LA RÉPRESSION DE LA TRAITE DES FEMMES ET DES ENFANTS.

INTERNATIONAL BUREAU FOR THE SUPPRESSION OF TRAFFIC IN WOMEN AND CHILDREN.

Siège : Londres, 12, Old Pye Street, Westminster, S.W.1.

Date de fondation : 1899.

But : Supprimer la traite des femmes et des enfants en créant des comités nationaux, qui existent aujourd'hui dans la plupart des pays d'Europe, au Canada, en Egypte, dans l'Inde, au Japon et aux États-Unis d'Amérique ; ces comités bénéficient de l'appui de leurs gouvernements respectifs.

Membres : Les représentants des comités nationaux précités qui résident à Londres, ainsi que sept membres nommés par la « National Vigilance Association », Londres, qui prend à sa charge toutes les dépenses.

Direction : *Président :* Le Rt. Hon. Lord TYRRELL, G.C.M.G., K.C.B., K.C.V.O.

Secrétaire : F. SEMPKINS.

Finances : Les fonds sont fournis par la « National Vigilance Association », Londres ; dépenses moyennes : £1.000.

Travaux : Congrès internationaux, conférences, œuvres dans les ports et les gares, enquêtes dans l'intérêt des jeunes filles. Coopération avec la police, etc.

Résumé historique : Le Bureau international doit son origine aux efforts de feu W. A. Coote, qui convoqua un congrès international à Londres en 1899 et réussit ensuite à obtenir la réunion d'un congrès international à Paris en 1902. Ce congrès aboutit à l'Arrangement international de 1904 signé par divers gouvernements européens et par les États-Unis d'Amérique. Le Bureau est représenté à la Commission consultative permanente de la Société des Nations pour la répression de la traite des femmes et des enfants.

UNION INTERNATIONALE ET LIGUE POPULAIRE CONTRE LA VIVISECTION.

Siège : Boulogne-sur-Seine (France), 160, rue Galliéni.

Fondation : Par le baron de Knyff en 1900.

But : Tâcher d'obtenir des pouvoirs législatif et exécutif au moyen de pétitions, requêtes, etc., la suppression de la vivisection; de provoquer par tous les moyens légaux possibles un mouvement d'opinion capable d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les dangers que font courir au progrès des mœurs nationales, les pratiques cruelles de la vivisection; de faire connaître par la publicité dans la presse ou tous autres moyens, les horribles tortures infligées aux animaux, et de les soustraire à ces tortures.

Membres (non cotisants) : 40.000.

Direction : *Président* : D^r LAURENT.

Vice-président : D^r MONTAGNÉ.

Secrétaire général : LÉON SÉNÉ.

Finances : Souscriptions, donations, et depuis 1935 : cotisations.

Travaux : Ne possède pas actuellement de publication, mais en projette une. Agit par tracts, pétitions et conférences.

BUREAU INTERNATIONAL HUMANITAIRE ZOOPHILE.

Siège : Genève, 4, Cour Saint-Pierre.

Date de fondation : 1928.

But : Le Bureau, avec lequel des centaines de Sociétés sont associées, est un centre mondial pour la propagation d'informations relatives au traitement des animaux, à la législation, à la propagande et à un travail en commun pour obtenir des réformes. Il favorise une coopération internationale et a été établi dans le but de démontrer que l'éducation humanitaire et la protection des animaux sont partie intégrante de la paix internationale et du progrès de la civilisation. Il aspire à introduire dans les écoles l'enseignement des principes humanitaires et à l'établir comme partie de leur programme.

Direction : Société dirigeante : « The Animal Defence Society », 15, St. James's Place, Londres, S.W.1, fondée en 1906.

Bureau : *Présidente* : Miss LIND AF HAGEBY.

Vice-présidents : The Duke of HAMILTON AND BRANDON; the Duchess of HAMILTON AND BRANDON; the Marquis of CLYDESDALE, M.P.; the Viscount SNOWDEN OF ICKORN-SHAW; R. B. CUNINGHAME GRAHAM, Esq.; Maître Louis LESPINE; professor R. FELDHAUS; D^r MAX; duc DE SAXE; D^r FOVEAU DE COURMELLES; professor Ludwig QUIDDE; Hofrat D^r MELKUS; D^r Jules RUHL; Fru Elna TENOW; Mrs. Clinton Pinckney FARRELL; Fru Christine GEIRSVOLD; D^r G. R. LAURENT; George ARLISS, Esq.; Robert LOGAN, Esq.; Redakteur G. HALFDAN LIANDER.

Secrétaire : Mrs. M. E. MORDAN.

Finances : Le Bureau international est subventionné par la Société dirigeante.

Travaux : Le Bureau fait paraître et distribue des publications en français, anglais et allemand se rapportant aux différents aspects du mouvement de la protection des animaux en relation avec l'agriculture et la santé humaine. Son Exposition permanente traite des questions suivantes : réforme de l'abatage; transport; prise des bêtes à fourrure au piège; protection des oiseaux; combats de taureaux; chevaux de mines; éducation humanitaire; psychologie des animaux; vivisection; méthodes de cures naturalistes, etc. Il présente des exposés et des memoranda à la Société des Nations, sur les sujets d'actualité relatifs à la protection des animaux. Il organise des causeries, des conférences. En avril

1932, le Bureau a organisé une délégation auprès du Président de la Conférence pour la réduction et la limitation des armements, appuyée par 1.400 sociétés du monde entier. Cette députation désirait montrer l'influence civilisatrice et l'importance du mouvement de la protection des animaux en relation avec le caractère humain et la paix internationale. En 1929, le Bureau organisa une exposition relative à l'éducation humanitaire des enfants, qui fut suivie par 2.000 professeurs, à l'occasion d'un Congrès international de l'éducation. Le Bureau international a décerné des prix humanitaires à des particuliers ou à des sociétés ayant rendu de grands services à la cause de la protection des animaux.

Publication officielle : *Progress To-day*, Londres et Genève.

III. ARTS ET SCIENCES.

UNION ACADÉMIQUE INTERNATIONALE. INTERNATIONAL ACADEMIC UNION.

Siège : Bruxelles, Palais des Académies (Secrétariat administratif).

Date de fondation : 1919.

But : Etablir, maintenir et fortifier des relations corporatives et individuelles entre les savants travaillant dans le domaine des humanités, par une correspondance régulière, par l'échange de communications et par des congrès scientifiques périodiques; inaugurer, encourager ou diriger de telles œuvres de recherches et de publications qui sembleraient les plus utiles au progrès des sciences archéologiques, historiques, philosophiques, morales, politiques et sociales et exigeraient et mériteraient au plus haut degré un effort collectif.

Membres : Les Académies des États suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : Le Comité de l'Union, composé de deux délégués par État élus par les Académies nationales, élit les fonctionnaires de l'Union.

Président : Sir Frederic KENYON, de la British Academy.

Vice-présidents : H. KOHT (Norvège), V. TILLE (Tchécoslovaquie).

Secrétaire : J. ROZWADOWSKI (Pologne).

Secrétaires adjoints : N. VULIČ (Yougoslavie), A. WENSINCK (Pays-Bas).

Finances : Cotisations de 2.000 francs par an et par pays; dons, legs, etc.

Travaux : Session annuelle à Bruxelles, en mai. Publications.

Résumé historique : Sur l'invitation de l'Académie française des Inscriptions et Belles-Lettres (mars 1919), une conférence préparatoire eut lieu à Paris en mai 1919. L'Union fut constituée par une seconde conférence réunie à Paris en octobre 1919. La plupart des réunions annuelles ont eu lieu à Bruxelles, celle de 1935 à Copenhague. La prochaine se tiendra à Bruxelles du 11 au 14 mai 1936.

Publications officielles : Principales publications : *Corpus Vasorum antiquorum*; *Catalogue des manuscrits alchimiques*; *Bulletin du Cange* (pour le latin médiéval).

COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ANNÉE POLAIRE 1932-1933. INTERNATIONAL COMMITTEE FOR THE POLAR YEAR 1932-1933.

Siège : Copenhague, Toldbodvej 15.

Date de fondation : En 1929 par la Conférence des directeurs des services météorologiques du monde entier.

But : Organisation des travaux de l'Année polaire internationale de 1932-33 de façon à tirer le plus grand profit possible du travail scientifique de l'année polaire.

Membres : Le président de la Commission internationale du réseau mondial et de météorologie polaire, le président de la Commission internationale de magnétisme terrestre et d'électricité atmosphérique, le président de la Commission internationale pour l'explo-

ration de la haute atmosphère, un représentant du Danemark, de l'Union des Républiques soviétiques socialistes, du Canada, de la Norvège, et neuf membres cooptés par la Commission elle-même.

Direction : *Président :* D^r D. LA COUR (Copenhague).

Secrétaire : M^{lle} M. BRUUN DE NEERGAARD (Copenhague).

Finances : La Commission dépend de l'Organisation météorologique internationale. En outre, subventions de la Fondation Rockefeller et de l'Association internationale de météorologie en 1932; subvention de l'Association internationale de météorologie et soutien de l'Association internationale de magnétisme et électricité terrestres en 1933; subvention de la Fondation Rockefeller en 1934.

Travaux : Propagande, recommandations, publication de lettres-circulaires, instruction des observateurs, coordination des travaux des différentes organisations, transcription des observations et enregistrements exécutés, études par des experts des observations simultanées des diverses régions du globe.

Résumé historique : Une fois instituée, la Commission obtint la coopération de l'Union géodésique et géophysique internationale, de l'Union radio-scientifique internationale et du Conseil permanent pour l'exploration de la mer. Conférences tenues à Léningrad, août 1930; Innsbruck, septembre 1931; Copenhague, mai 1933.

Publication officielle : Rapports imprimés par le Secrétariat de l'Organisation météorologique internationale.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Maintes publications dans divers périodiques se rapportant à la géophysique. « Outline of the Scheme for a Second Polar Year adopted by the International Meteorological Conference at Copenhagen, September 1929 », par le D^r G. C. Simpson; « The International Polar Year 1932-1933 », par le D^r D. La Cour et le D^r J. M. Stagg; « L'année polaire internationale 1932-1933. Les buts, les méthodes et quelques résultats préliminaires », par le D^r D. La Cour.

INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE. INTERNATIONAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE.

Siège : Paris (VI^e), École d'anthropologie, 14, rue de l'École-de-Médecine.

Date de fondation : 1920.

But : Susciter des recherches scientifiques dans tous les pays; mettre les chercheurs en rapport étroit les uns avec les autres et unifier les méthodes anthropologiques. Dans ce but, susciter la création d'offices nationaux, en correspondance constante avec l'Office central de Paris.

Membres : Trente nations, qui ont des délégués dans le Conseil de Direction.

Direction : Un Conseil de direction composé de délégués des pays faisant partie de l'Institut.

Président : Professeur E. PITTARD (Suisse).

Vice-présidents : Louis MARIN (France), professeur Ch. FRAIPONT (Belgique), Leite DE VASCONCELLOS (Portugal), professeur MATIEGKA (Tchécoslovaquie).

Secrétaire général : Comte BEGOUEN.

Finances : Cotisations des membres, dons et subventions.

Travaux : Assemblées générales tenues dans différents pays tous les trois ans.

Résumé historique : L'idée a été lancée par l'École d'anthropologie de Paris. L'Assemblée constitutive s'est tenue à Paris en septembre 1920; la première Assemblée générale à Liège en 1921, les suivantes à Prague en 1924, à Amsterdam en 1927, à Porto

en 1930, à Paris en 1931, à Bruxelles en 1935. Quinze offices nationaux se sont créés successivement en Europe et en Amérique, et, depuis la session de Prague (1924), l'Institut est ouvert à toutes les nations sans exception.

Publication officielle : *Revue anthropologique*.

COMITÉ INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DES MÉTHODES ANTHROPOLOGIQUES.

(S. A. S. = Standardisation anthropologique synthétique.)

Siège : Bologne, Institut d'anthropologie, via Selmi, 1.

Date de fondation : En 1933.

Objet : Étude systématique et classement des méthodes pour en préparer le développement et le perfectionnement ultérieur en vue de l'unification. Cette dernière sera réalisée dans un *Codex anthropologicus*.

Membres : *Membres fondateurs :* États-Unis d'Amérique (Ch. B. DAVENPORT, New-York); Allemagne (E. FISCHER, Berlin); France (G. MONTANDON, Paris); Autriche (J. WENINGER, Vienne); Union des Républiques soviétiques socialistes (V. BOUNAK, Moscou); Italie (F. FRASSETTO, Bologne); Association internationale médico-sportive et scientifique (A. I. M. S. S.) (A. LATARJET, Lyon).

Membres actuellement en charge : BOUNAK, WENINGER, FISCHER, MONTANDON, FRASSETTO, Mendes CORREA, MORRIS STEGGERDA (en remplacement de Davenport).

Aux termes de l'article 3 du règlement général du Comité, le nombre des membres représentant des pays ne peut être supérieur à onze.

Bureau : *Président :* Professeur Fabio FRASSETTO, directeur de l'Institut d'anthropologie de l'Université royale de Bologne.

Finances : Contributions des nations représentées au Comité.

Résumé historique : Le S. A. S. a été fondé par le professeur Frassetto, à la demande du Président du troisième Congrès international d'eugénique (New-York, juillet 1932). Il a tenu sa première réunion à Bologne, du 26 au 31 mars 1934.

Activité : Publie un *Bulletin* en quatre langues (italien, français, anglais, allemand), paraissant à intervalles irréguliers, mais au moins une fois par an.

Publication officielle : S. A. S. (Bulletin du Comité international pour la standardisation anthropologique scientifique).

CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES ET ETHNOLOGIQUES.

INTERNATIONAL CONGRESS OF ANTHROPOLOGICAL AND ETHNOLOGICAL SCIENCES.

Siège : Londres, W.C.I., a.b.s. du « Royal Anthropological Institute », 52, Upper Bedford Place. Bureau pour la session de Copenhague en 1938 : « National Museum », Copenhague.

Date de fondation : 1934, à la première session, tenue à Londres du 30 juillet au 4 août.

But : Développement et coordination des sciences anthropologiques et ethnologiques.

Membres : Représentants de gouvernements, d'universités, d'institutions scientifiques, et membres individuels.

Direction : Un Conseil permanent élu par l'Assemblée générale tenue à Londres, et composé des représentants des pays suivants : Union Sud-Africaine, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Chili, Chine, Cité du Vatican, Danemark, Dantzig, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, île de Man, Indes britanniques, Indes néerlandaises, Indes portugaises, Irlande, Italie, Japon, Malte, Mexique, Norvège, Panama, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie.

Bureau : *Président :* Professeur Thomas THOMSEN.

Vice-présidents : MM. FISCHER, KOPPERS, RIVET, Sergio SERGI, STOLYHWO.

Secrétaires : Professeur John L. MYRES et Alan Houghton BRODRICK.

Trésorier : Harry G. BEASLEY.

Finances : Source de recettes : Cotisations des membres et des associations; les fonds sont prélevés pour chaque session par le comité national d'organisation.

Travaux : Congrès périodiques, tous les quatre ans à partir de 1934; compte rendu de chaque session.

Résumé historique : Constitué à la conférence préliminaire tenue à Bâle du 20 au 22 avril 1933. La première session du Congrès a eu lieu à Londres en 1934; la prochaine session se tiendra à Copenhague en 1938.

Publications officielles : Compte rendu de la session de Londres, 1934. Prix : 25 shillings.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Avis préliminaires et rapports sur les négociations pour la création de ce Congrès, publiés par le « Royal Anthropological Institute ».

INSTITUT ANTHROPOS.

ANTHROPOS INSTITUT.

Siège : Saint-Gabriel-Mödling près de Vienne (Autriche).

Date de fondation : 1932.

But : Étude scientifique des langues et des civilisations des peuples primitifs.

Membres : Uniquement les membres scientifiquement qualifiés et diplômés de la « Societas Verbi Divini ».

Direction : *Président :* Professeur Dr P. Wilhelm SCHMIDT.

Vice-président : Professeur Dr Wilhelm KOPPERS.

Editeur de la revue Anthropos : Professeur Dr George HÖLTKER.

Finances : Les principales ressources de l'« Anthropos Institut » sont constituées par les recettes de la revue *Anthropos*, auxquelles s'ajoutent, de temps à autre, des subventions de la « Leo-Gesellschaft » autrichienne, de la « Görres-Gesellschaft » allemande et de la « Societas Verbi Divini ».

Travaux : Expéditions scientifiques, conférences, publications. Publications : 1^o *Anthropos*, revue internationale d'ethnologie et de linguistique. Directeur : Professeur Dr George HÖLTKER (fondation 1906). Consacrée aux études ethnologiques et linguistiques, 1.000 pages; 2^o Bibliothèque linguistique internationale « Anthropos » (monographies linguistiques de caractère scientifique, 13 volumes); 3^o Bibliothèque ethnologique internationale « Anthropos » (monographies ethnologiques de caractère scientifique, 15 volumes); 4^o Série d'expéditions « Anthropos », publiée par le professeur Dr Martin Gusinde (monographies sur les résultats des expéditions chez les peuples primitifs, entreprises par des membres de l'« Anthropos Institut ». 1 volume paru à ce jour). Expéditions : Expédition à la Terre de Feu (1918-1922); à Malacca (1924-25); en Afrique du Sud (1926-27); au Congo (1929-30 et 1934-35).

Publication officielle : *Anthropos*, revue internationale.

Publication contenant des renseignements sur l'organisation : Professeur Wilh. Schmidt, « La création de l'Institut Anthropos », tirage à part de la revue *Anthropos*, 1932, 3 pages, prix : 0,40 RM. Editions *Anthropos* à Saint-Gabriel-Mödling, près de Vienne.

**COMITÉ PERMANENT INTERNATIONAL DES ARCHITECTES.
PERMANENT INTERNATIONAL COMMITTEE OF ARCHITECTS.**

Siège : Paris (VI^e), 8, rue Danton.

Date de fondation : 1867.

But : Servir de lien entre les congrès internationaux des architectes; préparer et organiser ces congrès; transmettre aux gouvernements les vœux des congrès internationaux et en assurer la réalisation. Les congrès internationaux des architectes sont destinés à améliorer les relations professionnelles de l'architecte, à défendre ses droits intellectuels et sociaux, à faire progresser l'architecture, au point de vue artistique et technique, ainsi qu'à contribuer à la conservation des monuments historiques.

Membres : Vingt-deux sections nationales : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay.

Direction : Bureau 1935 : *Président* : Paul VISCHER, de Bâle, président de la Société des architectes et des ingénieurs suisses de Zürich.

Secrétaire général : Emile MAIGROT, président de la Société des architectes diplômés par le Gouvernement (Paris).

Trésorier : J. B. DEWIN (Bruxelles).

Vice-présidents : G. MORETTI, professeur ELKART, C. ZANTZINGER, E. PONTREMOLI, sir Banister FLETCHER, A. ROOSEBOOM, don Luis BELLIDO Y GONSALEZ, C. HOWARD WALKER.

Secrétaires : CALZA-BINI, CART DE LAFONTAINE, A. DE VIRAGH DE KISTATA, professeur Martin DULFER, F. K. KRAUSS, G. O. TOTTEN.

Membres : ACOSTA Y LARA, A. BERMUDEZ, A. CHAUSSE, A. COOK-CLAUSEN, DE BIE LEUVELING DJEENK, R. FITTE, A. GRAVIER, E. LALLERSTEDT, professeur R. ANTONESCO, M. KRCH, L. JUNGO.

Finances : Cotisations fixées à 100 francs français par membre.

Travaux : Congrès internationaux périodiques (tous les deux ans); réunions du Bureau et réunions générales en dehors de celles inhérentes aux congrès, bisannuelles au moins; conférences au cours des congrès et en dehors des séances tenues au cours desdits congrès.

Résumé historique : Il a été reconnu dès 1867 la nécessité de grouper, sur le plan international et en plus grand nombre possible, des sections nationales en Comité permanent. Ces dernières se sont rencontrées et ont pu discuter de toutes les questions d'ordre général intéressant la profession dans des congrès qui se tiennent tous les deux ans dans une des grandes capitales de l'Europe ou de l'Amérique. Le Congrès de Rome (septembre 1935) est le treizième. Ce chiffre s'explique par l'interruption des relations internationales pendant une assez longue période qui suivit les événements de 1914-1918.

Publications officielles : Publication de toutes réunions, décisions et documents importants par fascicule (aucun maximum).

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Au cours des congrès et après, des volumes très importants relatant tous les travaux, conférences et vœux sont édités, mais presque immédiatement épuisés. Ils ne figurent que dans les collections particulières de chaque section nationale.

**ASSOCIATION
« LES CONGRÈS INTERNATIONAUX D'ARCHITECTURE MODERNE ».
INTERNATIONALER KONGRESSE FÜR NEUES BAUEN.
INTERNATIONAL CONGRESSES ON MODERN ARCHITECTURE.**

Siège : Zürich (Suisse), 7, Doldertal.

Date de fondation : 1928.

But : Formuler le problème architectural contemporain; représenter l'idée architecturale moderne; faire pénétrer cette idée dans les cercles techniques, économiques et sociaux; veiller à la réalisation du problème de l'architecture.

Membres : En Algérie, Allemagne, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Indochine, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : Les organes de l'Association sont : 1^o Le Congrès, qui est l'assemblée générale des membres de l'Association; 2^o le Comité international pour la réalisation des problèmes architecturaux contemporains, qui a pour mission de préparer l'ordre du jour du congrès, de constituer le bureau pendant le congrès et d'exécuter les décisions du congrès.

Président : C. VAN EESTEREN (Amsterdam).

Vice-présidents : Professeur W. GROPIUS (Berlin-Londres), Victor BOURGEOIS (Bruxelles).

Secrétaire général : Dr S. GIEDION (Zürich).

Travaux : Le Congrès est un congrès de travail qui demande de chaque membre des travaux désintéressés pour le but du congrès. Premier congrès tenu au Château de La Sarraz en 1928; deuxième à Francfort en 1929; troisième à Bruxelles en 1930; quatrième à Athènes en 1933. Dernières assemblées du Comité : Barcelone 1932, Londres 1933, Amsterdam 1935. Expositions à l'occasion de chaque congrès.

Publications officielles : « L'habitation minimum » (troisième édition 1933); « Les lotissements rationnels, 1931 »; « La ville fonctionnelle » (en préparation).

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ARTS, DES LETTRES ET DES SCIENCES.
INTERNATIONAL FEDERATION OF ARTS, LETTERS AND SCIENCES.**

Siège : Paris, 38bis, rue Fontaine. Direction : 2, quai de Seine, Herblay, Seine-et-Oise (France).

Date de fondation : 1918.

But : Défendre les intérêts professionnels et moraux des travailleurs; faciliter les relations entre artistes, écrivains et hommes de science de tous les pays; prêter appui aux requêtes légitimes des sociétaires; répandre les découvertes et les chefs-d'œuvre méconnus; cultiver l'esprit d'entraide entre tous les professionnels des travaux de l'esprit.

Membres : Membres individuels dans trente-huit pays.

Direction : La Fédération est dirigée par un bureau central siégeant à Paris et des délégués généraux (un par pays).

Bureau central : Directeur général : BANVILLE D'HOSTEL.

Membres : Paul BRULAT, F. COURCHÉ, H. CHASSIN, Han RYNER, A. MERCEREAU, H. STRENTZ.

Finances : Cotisations : minimum 4 francs; dépenses : 7.000 francs.

Travaux : Congrès à Bruxelles, avril 1922; conférences et manifestations d'art à Paris; publication d'un organe : *Esope*, qui rend compte des travaux de la Fédération et diffuse les propositions des intéressés touchant le monde des arts, des lettres et des sciences.

Résumé historique : La Fédération aida grandement en 1919 à la fondation du Syndicat des Arts plastiques, du Syndicat des auteurs et du Syndicat des écrivains professionnels. En 1920, elle prit l'initiative d'un référendum international concernant le prix Nobel. En 1921, fondation de la Maison des écrivains. En 1922, Congrès de Bruxelles. En 1924, la Section scientifique de la Fédération (médecine, chimie, biologie) crée la Société internationale de recherches contre la tuberculose et le cancer. En 1925, affiliation de la « Western University »; en 1926, les « Compagnons de la Pensée » adhèrent à la Fédération; en 1927, fondation du Studio d'*Esope*.

Publication officielle : *Esope*.

COMMISSION INTERNATIONALE DES ARTS POPULAIRES. INTERNATIONAL COMMISSION OF POPULAR ARTS.

Siège : Paris, 2, rue de Montpensier.

Date de fondation : Octobre 1928.

But : Etude, encouragement et protection des arts populaires.

Membres : Comités nationaux dans différents pays.

Direction : Composition du Bureau :

Président : Professeur Emilio BODRERO (Padoue).

Vice-président : A. MARINUS (Bruxelles).

Secrétaire général : R. DUPIERREUX (2, avenue du Congo, Bruxelles).

Membres : M^{me} C. BAUDOIN DE COURTENAY-JEDRZEJEWICZ (Varsovie), D. BAUD-BOVY (Genève), G. JULIEN (Paris), M^{sr} SCHRIJNEN (Nimègue), D^r S. YAMADA (Japon).

Travaux : Congrès, Commissions d'étude, publications, etc.

Résumé historique : La Commission a été fondée à l'issue du Congrès international des arts populaires, tenu à Prague en 1928.

UNION ASTRONOMIQUE INTERNATIONALE. INTERNATIONAL ASTRONOMICAL UNION.

Siège : Cambridge, Angleterre, Gonville and Caius College.

Date de fondation : Juillet 1919, sous les auspices du Conseil international des recherches.

But : 1^o Faciliter les relations entre les astronomes des divers pays dans les cas où une coopération internationale est nécessaire ou utile; 2^o favoriser l'étude de l'astronomie dans toutes ses branches.

Membres : Argentine, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Danemark, Egypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie et Cité du Vatican.

Direction : Assemblée générale; Comité exécutif; Bureau administratif.

Bureau : Comité exécutif : *Président :* D^r F. SCHLESINGER (directeur de l'Observatoire de Yale, New Haven, Connecticut, États-Unis d'Amérique).

Vice-présidents : Le professeur T. BANACHIEWICZ (Pologne), le professeur E. BIANCHI (Italie), le professeur C. FABRY (France), le professeur N. E. NÖRLUND (Danemark), le professeur F. NUŠL (Tchécoslovaquie).

Secrétaire général : Le professeur F. J. M. STRATTON (Gonville and Caius College, Cambridge).

Finances : Contributions annuelles des divers pays, proportionnelles à leur population. Dépenses annuelles : environ 1.000 livres.

Travaux : L'Union tient habituellement une assemblée générale ordinaire tous les trois ans. Elle nomme des commissions pour l'étude de certaines questions d'astronomie.

Résumé historique : La première assemblée générale a eu lieu à Rome en 1922, la deuxième à Cambridge, Royaume-Uni, en 1925; la troisième à Leyde en 1928; la quatrième à Cambridge, Massachusetts, États-Unis d'Amérique, en 1932, et la cinquième à Paris en 1935.

Publications officielles : « Transactions de l'Union astronomique internationale », vol. I, 1922; II, 1925; III, 1928, et IV, 1932 (Cambridge University Press). Des ouvrages scientifiques sont publiés de temps à autre par les commissions de l'Union, avec l'appui de l'Union.

CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS D'AUTEURS ET COMPOSITEURS. INTERNATIONAL CONFEDERATION OF AUTHORS' AND COMPOSERS' SOCIETIES.

Siège : Paris, 24, rue Chaptal.

Date de fondation : Juin 1926.

But : Améliorer et unifier autant que possible l'organisation des diverses sociétés adhérentes, notamment en vue d'assurer une protection plus efficace des droits moraux et matériels des auteurs et compositeurs, tels qu'ils résultent des législations en vigueur; travailler, de concert avec les autres associations intéressées, à faire reconnaître, dans tous les pays où elle n'est pas encore reconnue ou protégée, la propriété littéraire et artistique, ainsi qu'à améliorer les diverses législations et la législation internationale sur la propriété littéraire et artistique, sur les droits moraux et matériels des auteurs et compositeurs et sur les ouvrages tombés dans le domaine public; créer un centre de documentation, d'information et de contrôle permettant aux diverses sociétés adhérentes de fournir à leurs membres les garanties les plus efficaces en ce qui concerne la représentation, l'exécution, la traduction, la diffusion et l'adaptation de leurs ouvrages à l'étranger; d'une manière générale, étudier en commun tous les problèmes intéressant l'art dramatique, lyrique ou musical sous ses diverses formes, et la perception et la répartition des droits.

Membres : Quarante-neuf Sociétés d'auteurs et compositeurs des pays suivants : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Le Bureau est renouvelé chaque année par l'Assemblée confédérale au cours du Congrès. Il est composé comme suit pour l'exercice 1935-36 :

Président : S. E. Dino ALFIERI (Italie).

Vice-présidents : MM. Henry KISTEMAËCKERS (France), Bernhard HERZMANSKY (Autriche), Joaquin GUICHOT (Espagne), Federico OLIVER (Espagne).

Secrétaire général : René JEANNE.

Finances : Cotisation annuelle payée par chaque société confédérée. Les dépenses annuelles s'élèvent à environ 200.000 francs.

Travaux : Congrès annuel. Entre ces congrès, le Bureau confédéral, les bureaux fédéraux, les diverses commissions, se réunissent plusieurs fois, suivant les besoins.

Résumé historique : En 1926, la Société française des auteurs et compositeurs dramatiques prit l'initiative de réunir en congrès les différentes sociétés d'auteurs et compositeurs dramatiques. Ce congrès aboutit à la fondation d'une Confédération groupant exclusivement les Sociétés d'auteurs et compositeurs dramatiques. Certaines des Sociétés adhérentes comprenant également une section pour la perception des droits d'auteur sur les œuvres non théâtrales réclamèrent l'admission de toutes les Sociétés d'auteurs et compositeurs sans exception. L'admission de ces Sociétés fut décidée au Congrès de 1927. Congrès internationaux tenus à Rome, en 1927; Berlin, en 1928; Madrid, en 1929; Budapest, en 1930; Londres, en 1931; Vienne, en 1932; Copenhague, en 1933; Varsovie, en 1934; Séville, en 1935.

Publications officielles : *Inter-Auteurs* (paraissant dix fois par an); compte rendu de chaque congrès (neuf volumes parus depuis 1926).

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHÉCAIRES.

INTERNATIONAL FEDERATION OF LIBRARY ASSOCIATIONS.

INTERNATIONALER VERBAND DER BIBLIOTHEKAR-VEREINE.

FEDERAZIONE INTERNAZIONALE DELLE ASSOCIAZIONI
DEI BIBLIOTECARI.

FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE ASOCIACIONES DE BIBLIOTECARIOS.

Siège : Genève (Suisse), Bibliothèque de la Société des Nations.

Date de fondation : Juin 1929 (1^{er} congrès international des bibliothèques, Rome 1929).

But : Développer la coopération internationale entre les bibliothèques.

Membres : Trente-quatre Associations nationales de bibliothécaires représentant vingt-cinq pays : Allemagne (2 Ass.), Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Chine, Danemark, Espagne (2 Ass.), Estonie, États-Unis d'Amérique (2 Ass.), Finlande (2 Ass.), France, Grèce, Inde (2 Ass.), Italie (2 Ass.), Japon, Lettonie, Mexique, Norvège, Pays-Bas (3 Ass.), îles Philippines, Pologne, Suède (2 Ass.), Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : *Président :* Dr W. W. BISHOP, Librarian of the University of Michigan, Ann Arbor, U. S. A.

Vice-présidents : A. J. K. ESDAILE, Secrétaire du « British Museum », Londres; M. GODET, Directeur de la Bibliothèque nationale suisse, Berne.

Secrétaire général : Dr T. P. SEVENSMA, Directeur de la Bibliothèque de la Société des Nations, Genève.

Secrétaire adjoint : Dr A. C. BREYCHA-VAUTHIER, Bibliothécaire juridique de la Société des Nations, Genève.

Composition du Comité : Un délégué par Association.

Finances : Budget : 1933-34 : recettes, 5.579 fr. 24; dépenses, 3.481 fr. 70; 1934-35 : recettes, 4.438 fr. 33; dépenses, 3.595 fr. 27. Sources des recettes : Cotisations des Associations membres et vente des publications de la Fédération.

Travaux : Le Comité international des Bibliothèques étudie, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses sous-commissions, les questions suivantes : Organisation des

bibliothèques populaires et d'hôpitaux, échange de bibliothécaires, échange de thèses universitaires, enseignement professionnel, statistique des bibliothèques, statistique de la production des imprimés, surproduction des périodiques, collaboration des bibliothèques spéciales et des bibliothèques parlementaires et administratives, prêt international de publications, unification des règles de catalogue, normalisation dans le domaine du livre et des bibliothèques.

Résumé historique : Sessions du Comité international des Bibliothèques (organe exécutif de la Fédération) : 1929, Rome-Florence-Venise; 1930, Stockholm; 1931, Cheltenham; 1932, Berne; 1933, Chicago et Avignon; 1934, Madrid; 1935, Madrid. Deuxième Congrès international des Bibliothèques et de Bibliographie, Madrid et Barcelone, mai 1935.

Publications officielles : Actes du Comité international des Bibliothèques, vol. I à VI; Répertoire des Associations membres de la Fédération, dernière édition, 1935.

UNION INTERNATIONALE DES SCIENCES BIOLOGIQUES. INTERNATIONAL UNION FOR BIOLOGICAL SCIENCES.

Siège : Wageningen (Pays-Bas), Dr M. J. Sirks.

Date de fondation : 1919, sous les auspices du Conseil international de Recherches.

But : Faire progresser l'étude des différentes branches de la biologie en coordonnant les méthodes scientifiques et techniques.

Membres : Union Sud-Africaine, Argentine, Belgique, Espagne, France, Italie, Japon, Maroc, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : Assemblée générale; Comité exécutif; Bureau administratif.

Bureau : *Président :* Professeur A. C. SEWARD (Cambridge).

Vice-président : Professeur Em. GODLÉVSKI (Cracovie).

Secrétaire général : Dr. M. J. SIRKS (Wageningen).

Finances : Contributions des pays adhérents (variables selon leur population); unité : 500 francs.

Travaux : Comptes rendus des deux premières Assemblées générales, publiés avec les comptes rendus du Conseil international de Recherches (1919 et 1922); comptes rendus de la troisième Assemblée générale (1925), de la quatrième (1926) et de la cinquième (1927); rapport sur la bibliographie internationale des sciences biologiques.

Résumé historique : Conférence préparatoire tenue à Bruxelles en 1919; Assemblée générale constitutive, Bruxelles, 1922; sixième Assemblée générale, Bruxelles, 1928; septième, Bruxelles, 1931; huitième, Amsterdam, 1935.

BUREAU CENTRAL DE LA CARTE INTERNATIONALE DU MONDE AU MILLIONIÈME.

CENTRAL BUREAU FOR THE INTERNATIONAL MAP OF THE WORLD
ON THE SCALE OF ONE IN A MILLION.

Siège : Southampton, Angleterre, Ordnance Survey Office.

Date de fondation : 1913.

But : Publication d'une carte topographique du monde sur une échelle et d'après un système adoptés uniformément pour toutes les feuilles.

Membres : Allemagne, Union Sud-Africaine, Argentine, Australie, Autriche, Belgique et Congo belge, Bolivie, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Danemark, République Dominicaine, Egypte, Equateur, États-Unis d'Amérique, Espagne, Estonie, Finlande, France, Colonies françaises, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, État libre d'Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Monaco, Pays-Bas, Indes néerlandaises, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pérou, Pologne, Portugal, Colonies portugaises, Rhodésie, Roumanie, Siam, Soudan anglo-égyptien, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Direction : Conférence internationale.

Bureau : *Président du Bureau central :* Général M. N. MACLEOD, D.S.O., M.C.

Secrétaire du Bureau central : Captain V. E. H. SANCEAU, R.E.

Finances : Cotisation annuelle fixée à 10 livres sterling.

Travaux : Publication d'un rapport annuel; organisation d'un échange de renseignements et d'exemplaires de cartes achevées; organisation d'agences pour la vente des feuilles.

Résumé historique : Le projet de préparer une carte du monde uniforme, recommandé par les Congrès géographiques de 1891, 1895 et 1908, fut accepté à la Conférence internationale de Londres, convoquée en novembre 1909 par le Gouvernement britannique. Le travail fut entrepris sur la base de cette convention, à laquelle adhérèrent un grand nombre d'États. La deuxième Conférence internationale, convoquée à Paris en décembre 1913, décida la création d'un Bureau central permanent. Ce projet fut retardé par la guerre et le Bureau n'a repris son activité qu'en 1920.

OFFICE INTERNATIONAL DE CHIMIE.

Siège : Paris (VII^e), 28, rue Saint-Dominique.

Date de fondation : Octobre 1927.

But : Étudier, dans un but d'intérêt général, les questions concernant l'organisation internationale de la documentation; établir une coopération entre les organismes de documentation chimique existant ou à créer dans les divers pays; provoquer et faciliter l'échange et le prêt entre les administrations publiques, les parlements, les universités, les instituts de recherches, les offices de documentation, les bibliothèques, les musées et les sociétés savantes ou groupements professionnels de la documentation touchant à la chimie pure et appliquée en vue d'assurer la répartition des renseignements d'ordre scientifique, technique ou économique qui pourraient être utiles dans les pays adhérents.

Membres : Les Gouvernements des pays suivants, ayant signé la Convention : Afrique-Équatoriale française, Albanie, Argentine, Belgique, Colombie, République Dominicaine, France, Grèce, Indochine, Luxembourg, Maroc, Mexique, Monaco, Paraguay, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie.

Composition du Comité : *Président :* le général MACHADO, membre de l'Académie du Portugal.

Vice-président : M. BEHAL, membre de l'Institut de France.

Directeur : J. GÉRARD, administrateur de la Maison de la Chimie.

Finances : Source de recettes : contributions annuelles des gouvernements contractants, établies selon une échelle déterminée.

Travaux : Conférences organisées : réunions d'experts à Paris, les 19 et 20 septembre 1932, les 27 et 28 mars 1934 et les 1^{er} et 2 avril 1935. Symposium sur l'utilisation du film comme support de la documentation, le 31 mars 1935. Les travaux en cours peuvent se

résumer comme suit : 1^o Organisation de la documentation existante : répertoire international des centres de documentation chimique, définition d'un centre de documentation, copie photographique des documents; 2^o élaboration de la documentation : recensement des sources, répertoire des périodiques chimiques, rédaction, présentation et édition des mémoires, édition des ouvrages d'utilité internationale, diffusion de la documentation; 3^o coordination de la documentation chimique et de la documentation universelle : terminologie de la documentation, collaboration à l'enquête de l'Institut international de Coopération intellectuelle sur la documentation.

Résumé historique : L'Office a été créé par la Convention internationale du 29 octobre 1927 et a commencé ses travaux en 1932, année où la Convention est entrée en vigueur.

Publications officielles : La rédaction, la présentation et la publication des mémoires dans les périodiques. Répertoire international des Centres de documentation chimique. Conférences présentées au Symposium sur l'utilisation du film comme support de la documentation.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Rapport sur l'activité de l'Office présenté par M. Jean Gérard, directeur de l'Office international de chimie, au neuvième Congrès de l'Union internationale de chimie, en 1934, à Madrid.

UNION INTERNATIONALE DE CHIMIE. INTERNATIONAL UNION OF CHEMISTRY.

Siège : Paris, 28, rue Saint-Dominique.

Date de fondation : 1919, sous les auspices du Conseil international des Unions scientifiques.

But : Organiser une coopération permanente entre les Associations de chimie des pays adhérents; coordonner leurs moyens d'action scientifiques et techniques; contribuer à l'avancement de la chimie dans toute l'étendue de son domaine, notamment par la réunion de conférences et de congrès.

Membres : Associations nationales en : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Italie, Japon, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Le Conseil de l'Union, composé de délégués de chacun des pays adhérents, nommés pour une période de quatre ans. Le pouvoir exécutif est confié à un Bureau.

Composition du Bureau : *Président :* Nicola PARRAVANO (Rome).

Vice-présidents : Ed. BARTON (Iowa, E.U.A.), Max BODENSTEIN (Berlin), Marcel DELEPINE (Paris), F. FICHTER (Bâle), H. R. KRUYT (Utrecht), K. MATSUBARA (Tokio), E. MOLÈS (Madrid), J. F. THORPE (Londres).

Secrétaire général : Jean GÉRARD (Paris).

Présidents sortants : Einar BILMANN (Copenhague), Ernst COHEN (Utrecht), sir William POPE (Cambridge, Royaume-Uni).

Travaux : Conférences tous les deux ans; Congrès tous les quatre ans; réunion des Commissions. (L'ensemble des réunions du Conseil, de l'Assemblée générale et des Commissions prend le nom de Conférence de l'Union internationale de chimie.)

Résumé historique : Une Conférence préparatoire s'est tenue à Paris en avril 1919, comprenant des délégués de Belgique, du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique, de France, d'Italie. La première conférence internationale s'est réunie à Rome en juin 1920; la onzième à Madrid en avril 1934.

Publications officielles : Comptes rendus des conférences; rapports des commissions : table internationale des poids atomiques, rapports de la Commission permanente de thermochimie, comptes rendus de la Commission des données physico-chimiques, etc.

BUREAU INTERNATIONAL PERMANENT DE CHIMIE ANALYTIQUE.

Siège : Paris, 16, rue de l'Estrapade.

Date de fondation : Juin 1923.

But : Vérifier toutes les méthodes d'analyse chimique et, en général, tous les procédés scientifiques ayant pour but de déterminer la nature et la quantité des principes contenus dans les matières destinées à l'alimentation de l'homme et des animaux; comparer entre eux les procédés ou les méthodes d'analyse en usage dans les différents pays, établir la concordance qui peut exister entre ces procédés ou ces méthodes, afin de combattre les falsifications et faciliter les échanges internationaux.

Direction : Comité composé des représentants des Etats suivants, parties à la Convention de 1912 : Argentine, France, Grèce, Mexique, Portugal, Uruguay.

Directeur du Bureau : C. NICOLARDOT.

Finances : Recettes : cotisations des gouvernements ayant adhéré au Bureau; dépenses : 23.000 francs environ.

Résumé historique : Le Bureau a été fondé à la suite des travaux de la Conférence internationale réunie à Paris, le 27 juin 1910, et de la Conférence de 1912, où a été élaborée la Convention internationale pour l'unification de la présentation des résultats d'analyse des matières destinées à l'alimentation de l'homme et des animaux. Le Bureau international a été effectivement fondé le 15 juin 1923, par décision des délégués des Etats ayant adhéré à la Convention de 1912.

COMITÉ INTERNATIONAL POUR LA DIFFUSION ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE PAR LA CINÉMATOGRAPHIE.

INTERNATIONAL COMMITTEE FOR THE DIFFUSION OF ARTISTIC AND LITERARY WORKS BY THE CINEMATOGRAPH.

Siège : Paris, 7, avenue de Messine.

Date de fondation : 1930.

But : Faciliter la circulation des créations intellectuelles des peuples et documenter les milieux internationaux sur le pittoresque et les richesses économiques des différents pays. Le Comité se servira, à cette fin, du cinématographe. S'intéresser à tout film ayant un caractère scientifique, social, économique, historique, artistique, littéraire ou documentaire, permettant par sa diffusion une meilleure compréhension des peuples entre eux, donc leur rapprochement. Le Comité n'a aucun but commercial.

Membres : Les pays suivants sont officiellement représentés par leur ambassadeur ou ministre plénipotentiaire accrédité à Paris et par de hautes personnalités du monde politique, diplomatique, des lettres, des arts, des sciences, de la presse et du cinématographe de chaque pays : Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Danemark, République Dominicaine, Egypte, Equateur, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Guatémala, Haïti, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Libéria, Lithuanie, Luxembourg, Mexique, Monaco, Norvège, Panama, Pays-Bas, Paraguay, Pérou, Pologne,

Portugal, Roumanie, Salvador, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Direction : Comité exécutif : *Présidente :* M^{lle} Hélène VACARESCO (Roumanie).

Secrétaire général perpétuel : Nicolas PILLAT (Roumanie).

Membres : MM. DE SOUZA-DANTAS (Brésil), comte PIGNATTI DI CUSTOZA (Italie), ZEUCEANO (Roumanie), Paul BÉNAZET (France), J. KUHN (Allemagne), D^r KRANS (Etats-Unis d'Amérique), sir Robert CAHILL (Royaume-Uni), Gaston RAGEOT (France), Francis DE CROISSET (France), Edhem HAMDY (Turquie), Léon COTNAREANO (Roumanie).

Conseiller technique : Charles BURGUET.

Conseiller spécial : SALABERT.

Conseiller juridique : A. ROTTMANN.

Secrétaire adjoint : SABATIER.

Finances : Donations.

Travaux : Chaque année le C. I. D. A. L. C. se réunit en une session dite « Session du Prix C. I. D. A. L. C. » pour primer, s'il y a lieu, le meilleur scénario parmi ceux qui lui sont présentés, après sélection, conformément au Règlement du Prix. Le C. I. D. A. L. C. peut décerner annuellement deux médailles d'égale valeur à des films déjà réalisés.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES CONCERTS. FEDERAZIONE INTERNAZIONALE DEI CONCERTI.

Siège : Rome, Regia Accademia di Santa Cecilia, via Vittoria 6.

Date de fondation : 1929.

But : Faciliter l'échange d'œuvres et d'artistes entre les différents pays; signaler réciproquement les œuvres, les chefs d'orchestre, les exécutants; obtenir, pour les artistes ou les groupes artistiques, des facilités de voyage de façon uniforme; faire établir des règles identiques et constantes pour préserver les intérêts des sociétés; provoquer une action législative en faveur de l'art et des artistes et, en général, faire tout ce qui sera reconnu utile au progrès, à la diffusion de la musique, au bien-être des musiciens et à la fraternité universelle intellectuelle, en ce qui concerne les manifestations musicales.

Membres : Instituts et Sociétés de concerts en Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : La Fédération est dirigée et administrée par le Conseil général, composé des représentants des Bureaux nationaux à raison d'un à trois par chaque pays adhérent. Le Conseil général élit un président, deux vice-présidents et un secrétaire général, qui peut aussi être choisi en dehors du Conseil. Il élit en outre un Comité exécutif, dont le président, les deux vice-présidents et le secrétaire général sont membres de droit, et dont les deux autres membres sont choisis dans le Conseil; Sous-Comités pour : 1^o les échanges internationaux, 2^o la presse, 3^o les questions juridiques et pour régler les différends entre ses membres et les artistes, 4^o le budget annuel.

Président : Sénateur comte ENRICO DI SAN MARTINO.

Vice-présidents : Henri LE BŒUF (†), baron VAN BERENSTEYN.

Membres du Comité exécutif : Guy ROPARTZ, J. NONNA OTESCU.

Secrétaire général : D^r Guido BONI.

Membres du Sous-Comité pour les échanges internationaux : le Secrétaire général professeur Léopold BINENTAL, et Désiré DEFAUW.

Finances : Chaque Bureau national paie pendant cinq ans une cotisation annuelle

de 50 dollars; subventions des Etats, provinces ou villes; contributions et dons personnels; recettes de concerts ou fêtes musicales organisées à cet effet.

Travaux : Réunion préliminaire à Paris, le 3 juillet 1929; première réunion générale à Budapest, octobre 1929; deuxième, à Rome, avril 1931; troisième, à Bruxelles, décembre 1932; quatrième, à Paris, mai 1933. Au cours de cette dernière réunion, a eu lieu le premier concours international de composition, dont le lauréat a été M. Goffredo Petrassi.

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE. INTERNATIONAL INSTITUTE OF INTELLECTUAL CO-OPERATION.

Siège : Paris (1^{er}), Palais-Royal, 2, rue de Montpensier.

Date de fondation : Janvier 1926.

But : Préparer les délibérations de la Commission de coopération intellectuelle; poursuivre dans tous les pays l'exécution des décisions et recommandations de cette Commission; travailler au progrès de l'organisation du travail intellectuel dans le monde par la collaboration internationale et, d'une manière générale, développer la coopération des peuples dans tous les domaines de l'esprit.

Direction : a) *Conseil d'administration*, composé des membres de la Commission internationale de coopération intellectuelle et présidé par le membre français de la Commission. Ce conseil comprend : MM. Edouard HERRIOT, ministre d'Etat, *président*; le professeur Gilbert MURRAY (Royaume-Uni), *président* de la Commission internationale de coopération intellectuelle; Alfredo ROCCO (†) (Italie), *vice-président*. *Membres :* MM. le professeur ANEZAKI (Japon), BIALOBRZESKI (Pologne), SANIN-CANO (Colombie), professeur José CASTILLEJO (Espagne), J. DANTAS (Portugal), Gösta S. FORSELL (Suède), J. HUIZINGA (Pays-Bas), OBOLENSKY-OSSINSKY (Union des Républiques soviétiques socialistes), sir Sarvapalli RADHAKRISHNAN (Inde), G. DE REYNOLD (Suisse), SHOTWELL (Etats-Unis d'Amérique), H. VON SRBIK (Autriche), J. SUSTA (Tchécoslovaquie), TITULESCO (Roumanie), M^{me} Cécile DE TORMAY (Hongrie), WU SHI-FEE (Chine).

b) *Comité de direction*, nommé par le conseil d'administration avec l'approbation du Conseil de la Société des Nations.

Directeur de l'Institut : Henri BONNET (France).

Finances : Les ressources de l'Institut sont les suivantes : a) la subvention annuelle accordée par le Gouvernement français; b) toutes autres subventions des gouvernements; c) des dons, legs, etc., qui sont acceptés par le Conseil d'administration, etc. Le total des recettes, d'après le budget de 1935, s'élevait à 2.875.900 francs français.

Travaux : a) *Questions relatives aux rapports internationaux :* Organisation d'« Entretiens » et publication de « Correspondance » entre représentants qualifiés de la haute activité intellectuelle; étude scientifique des relations internationales (conférence annuelle des hautes études internationales), collaboration internationale en matière de sciences sociales et politiques, la radiodiffusion et la paix.

b) *Questions générales de coopération intellectuelle :* Etude du rôle intellectuel des moyens modernes de diffusion, presse, cinématographe, radiodiffusion; organisation internationale de la documentation.

c) *Enseignement :* Collaboration internationale des Universités, coordination des centres nationaux de documentation pédagogique, réunion des organisations internationales d'étudiants, revision des manuels scolaires et enseignement de l'histoire, voyages et échanges internationaux de jeunesse, radiodiffusion scolaire, correspondance scolaire internationale, etc.

d) *Sciences exactes et naturelles :* relations avec les organisations scientifiques internationales, coordination des terminologies scientifiques, collaboration entre les musées scientifiques, coordination des bibliographies scientifiques.

e) *Collaboration internationale entre les Archives.*

f) *Collaboration internationale entre les Bibliothèques.*

g) *Littérature :* Publication de l'*Index Translationum*, répertoire international des traductions, publication de la collection ibéro-américaine, relation avec les associations littéraires internationales.

h) *Beaux-arts :* Collaboration entre les musées de beaux-arts, étude de divers problèmes se rapportant aux arts populaires, collaboration entre les Instituts d'archéologie et d'histoire de l'art.

i) *Droits intellectuels :* Défense et développement des droits intellectuels.

Résumé historique : L'Institut a été offert à la Société des Nations par le Gouvernement français (résolution de la cinquième Assemblée de la Société des Nations, 23 septembre 1924).

« Entretiens » de Francfort en 1932, de Madrid en 1933, de Paris en 1933, de Venise en 1934, de Nice en 1935. Conférence permanente des hautes études internationales (annuelle depuis 1928). Conférence des directeurs de l'enseignement supérieur (annuelle depuis 1932). Réunions annuelles, depuis 1926, du Comité des organisations internationales d'étudiants. Réunions des Instituts spécialisés dans l'étude des droits intellectuels (annuelles depuis 1931). Réorganisation de l'instruction publique en Chine.

Publications officielles : *La Coopération intellectuelle* (français-anglais), mensuelle; *Archéologie et Histoire de l'art*, trois numéros par an; *Index Translationum*, trimestriel; *Les Musées scientifiques* (français-anglais), mensuel; *L'Etudiant à l'étranger* (français-anglais), semestriel; *La Correspondance scolaire internationale*; *L'Année de la Coopération intellectuelle* (français-anglais), annuelle.

CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LA CRITIQUE DRAMATIQUE ET MUSICALE.

INTERNATIONAL FEDERATION OF DRAMATIC AND MUSICAL CRITICISM.

Siège : Paris, 2, rue de Montpensier (Palais-Royal).

Date de fondation : 1929.

But : Développer sur le terrain international l'activité des organisations adhérentes; défendre les droits de la critique et sauvegarder le prestige de la profession.

Membres : Presque toutes les associations nationales de la critique en Europe.

Direction : La Confédération est administrée par un Comité exécutif composé d'un délégué par pays représenté; ce Comité est présidé par le représentant du pays où se tiendra le congrès suivant; il se réunit au moins une fois par an et est renouvelé par moitié tous les deux ans par tirage au sort.

Secrétaire général : M. Stan GOLESTAN. Deux secrétaires adjoints, dont un faisant fonction de trésorier.

Finances : La cotisation annuelle due par chaque groupement adhérent est fixée à 1 franc-or par membre actif.

Résumé historique : Congrès à Paris en 1926, à Salzbourg en 1929, à Bucarest en 1929, à Prague en 1930, à Lisbonne en 1931.

INSTITUT INTERNATIONAL DE DOCUMENTATION.
(Anciennement Institut international de Bibliographie.)
INTERNATIONAL INSTITUTE OF DOCUMENTATION.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Bruxelles, 44, rue Fétis.

Fondation : 1895, au premier Congrès international de Bibliographie.

But : Poursuivre l'étude et le développement de la bibliographie, du livre et de la documentation; unifier les méthodes bibliographiques; réaliser, par voie de conventions, une organisation universelle; dans ce domaine, fédérer à cette fin les organismes nationaux et internationaux intéressés, coopérer avec l'Union des Associations internationales et les Instituts internationaux du Palais mondial (Mundaneum).

Direction : Conseil : *Secrétaires généraux :* M. LA FONTAINE; P. OTLET, Doncker DUUVVIS.

Finances : Cotisation des membres (membres actifs, membres associés, 7 francs-or). Travaux volontaires, libéralités, subventions de gouvernements.

Travaux : a) Collections et services; répertoire bibliographique universel sur fiches, classé par matière et par auteur (13 1/4 millions de notices); collaboration avec les associations internationales à l'Encyclopédie documentaire par dossiers (textes et illustrations), à la Bibliothèque internationale, au Musée international de la Presse, au Musée encyclopédique international (Section de la Bibliographie); consultations sur place et envoi de renseignements; b) méthodes internationales, règles catalographiques, classification bibliographique universelle (décimale) par correspondance; c) publications : *Bibliographia universalis*, collections de contributions imprimées au *Répertoire bibliographique universel* (112 contributions avec 225.000 notices); bulletins et publications diverses : *Manuel de l'Institut international de Bibliographie* contenant la classification (2.000 pages).

COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ÉCLAIRAGE.
INTERNATIONAL COMMISSION ON ILLUMINATION.

Siège : Teddington (Angleterre), The National Physical Laboratory.

Date de fondation : A succédé en 1913 à la Commission internationale de Photométrie, qui avait été fondée par le Congrès international du Gaz, tenu à l'Exposition de Paris en 1900.

But : Constituer un centre international traitant de toutes les questions relatives à la science et à l'art de l'éclairage; stimuler par tous moyens appropriés l'étude desdites questions; assurer les échanges de renseignements entre les divers pays; établir et publier des recommandations internationales.

Membres : Comités nationaux en Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Japon, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : Comité exécutif composé du Bureau et de deux membres honoraires nommés par chacun des comités nationaux d'éclairage.

Bureau : *Président :* D^r A. MEYER (Allemagne).

Vice-présidents : D^r N. A. HALBERTSMA (Pays-Bas), D^r Clayton H. SHARP (Etats-Unis d'Amérique).

Trésorier honoraire : A. FILLIOL (Suisse).

Secrétaire honoraire : C. C. PATERSON (Royaume-Uni).

Finances : Subvention annuelle du Comité national de l'Éclairage de chaque pays adhérent, selon le chiffre de la population.

Travaux : Conférences triennales; communications présentées et comptes rendus publiés après chaque réunion.

Résumé historique : Réunions tenues à Zürich (1903, 1907 et 1911); Berlin (1913); Paris (1921); Genève (1924); Bellagio (1927), Saranac Inn, N.Y. (1928); Cambridge (Angleterre) (1931).

Publications officielles : Comptes rendus des séances (dates ci-dessus) publiés par l'Office central.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : « La Commission internationale de l'Éclairage : son origine, son organisation et son œuvre. » Délivré gratuitement sur demande adressée à l'Office central.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉCRIVAINS DE LANGUE FRANÇAISE.

(Renseignements donnés en 1933.)

Siège : Paris (XIV^e), Bureau provisoire : 4, square Henri-Delormel.

Date de fondation : 1932.

But : Créer et développer parmi ses membres le sentiment de la solidarité linguistique; les aider, en s'appuyant sur cette solidarité, à défendre en tous pays leurs intérêts professionnels; travailler au maintien et à la diffusion de leur idiome commun.

Membres : Elle groupe, sous l'autorité d'un Comité central : 1^o des sociétaires réunis en sections autonomes dans les pays où la langue française est, soit la langue officielle, soit l'une des langues officielles ou bien encore dans ceux où elle groupe un certain nombre de personnes attachées à sa culture; 2^o des adhérents, membres de groupes littéraires affiliés collectivement; 3^o des associés libres.

Direction : Comité central, élu pour deux ans, et se composant de dix membres au moins et de vingt au plus, Dans la mesure du possible, chacun des États ou groupes de territoires dont les noms suivent y est représenté : Belgique, Canada, Colonies françaises (y compris l'Algérie, les pays de protectorat et les pays sous mandat français), France, Haïti, Île Maurice, Suisse.

Président : Maurice WILMOTTE.

Vice-présidents : Jacques BOULENGER, Pierre DUPUY, Paul-Yves SÉBILLOT, Henri DE ZIEGLER.

Secrétaire général : Yvonne BRÉMAUD.

Trésorier : Gaston GAILLARD.

Membres du Comité : MM. DUMONT-WILDEN, Philippe KAHN, Constantin MAYART, Albert MOCKEL, Marcel ROUFF (†), André THÉRIVE, Robert DE TRAZ, J.-P. VAILLANT, René DE WECK.

Travaux : Assemblée plénière, tous les ans au mois de mai.

CONFÉRENCE MONDIALE DE L'ÉNERGIE.
WORLD POWER CONFERENCE.

Siège : Londres, W.C.2 : 36, Kingsway.

Date de fondation : Juillet 1924.

But : La Conférence mondiale de l'énergie a pour but d'examiner comment on peut

répartir nationalement et internationalement les sources de chaleur et d'énergie : par une étude des ressources potentielles de chaque pays en énergie hydroélectrique, en charbon, en pétrole et autres carburants, et en minerais; par une comparaison des expériences faites en matière de développement de l'agriculture scientifique, de l'irrigation et des transports par terre, par air et par eau; par des conférences d'ingénieurs, d'experts techniques et d'experts en carburants, ainsi que d'autorités en matière de recherches scientifiques et industrielles; par des consultations des consommateurs de carburants et d'énergie ainsi que des fabricants d'instruments destinés à la production d'énergie; par des conférences sur l'enseignement technique, ayant pour objet d'examiner les méthodes d'enseignement employées dans les divers pays et d'étudier les moyens d'améliorer les facilités existantes; par des discussions sur les aspects financiers et économiques de l'industrie dans le domaine national et international; par des conférences chargées d'examiner la possibilité de créer un Bureau mondial permanent pour la réunion de renseignements, la préparation d'inventaires des ressources mondiales et l'échange de renseignements industriels et scientifiques par l'intermédiaire de représentants nommés à cet effet dans les divers pays.

Membres : Les comités nationaux des pays suivants : Union Sud-Africaine, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Côte de l'Or, Dantzig, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Inde, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Indes orientales néerlandaises, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Uruguay, Yougoslavie.

Représentants dans les pays suivants : Ceylan, Colombie, Estonie, Grèce, Guyane britannique, Hongrie, Lithuanie, Luxembourg, Mexique, Pérou, Rhodésie du Sud, Territoire du Tanganyka.

Direction : Le Conseil exécutif international, qui tient des réunions annuelles auxquelles sont représentés tous les pays membres.

Bureau : *Président*, 1924-1930 : Le comte DERBY, K.G.

Président à partir de 1930 : Son Excellence feu le D^r Oskar VON MILLER (fonction actuellement vacante).

Président du Conseil exécutif international : D. N. DUNLOP, O.B.E. (Royaume-Uni).

Vice-président du Conseil exécutif international : D^r Ed. TISSOT (Suisse).

Secrétaire : M. C. H. GRAY.

Finances : Pour le moment, l'Office central tire ses ressources des cotisations volontaires des pays membres, établies sur les bases que propose le Conseil exécutif international. Les frais occasionnés par les réunions plénières et les réunions de sections sont acquittés par le Comité national du pays invitant, bien que, par suite d'une décision récente du Conseil, les autres comités nationaux puissent être appelés à contribuer aux frais d'impression de leurs documents.

Travaux et résumé historique : Les conférences suivantes ont eu lieu : Première Conférence mondiale plénière de l'Énergie, Wembley près de Londres, 1924; Réunion de sections à Bâle, 1926; Réunion de sections à Londres (Conférence des Carburants), 1928; Réunion de sections à Barcelone, 1929; Réunion de sections à Tokio, 1929; Deuxième Conférence mondiale plénière de l'Énergie, Berlin 1930; Réunion de sections dans les pays scandinaves, 1933.

La conférence suivante est projetée : réunion de sections à Londres (Congrès des industries chimiques), 1936.

Le Conseil exécutif international autorise les Conférences et en approuve les programmes.

Parmi les autres travaux figurent : la préparation de tableaux en vue de la réunion de statistiques internationales, sur des bases comparables, pour les ressources naturelles

et les ressources exploitées du monde en combustibles et en énergie; le développement de la standardisation par le renvoi des questions dont l'étude est suffisamment poussée aux autorités de standardisation compétentes; coopération avec les organisations techniques de la Société des Nations, la Chambre de Commerce internationale, etc.

Publications officielles : Procès-verbaux de la première Conférence mondiale de l'Énergie, 1924, quatre volumes et volume d'index; procès-verbaux de la réunion de sections, Bâle, 1926, deux volumes; procès-verbaux de la Conférence des Carburants de 1928, trois volumes et volume d'index; procès-verbaux de la réunion de sections de Barcelone (1929), deux volumes; procès-verbaux de la réunion de sections, Tokio (1929), trois volumes; procès-verbaux de la deuxième Conférence mondiale de l'Énergie, 1930, dix-neuf volumes avec volume d'index; procès-verbaux de la réunion de sections en Scandinavie (1933), sept volumes. Ressources du monde en énergie, potentielles et exploitées, 1929. Annuaire statistique de la Conférence mondiale de l'Énergie, en préparation.

Autres publications contenant des renseignements sur l'Organisation : « Aperçu mondial : publié sous les auspices de la Conférence mondiale de l'Énergie », tous les mois, depuis avril 1935. Bien qu'elle ne constitue pas un organe officiel, cette publication bénéficie de la coopération et de l'appui du Bureau central ainsi que des comités nationaux et des représentants de la Conférence mondiale de l'Énergie. Voir également : Commission internationale des grands barrages, la Conférence mondiale de l'énergie, page 362.

ASSOCIATION INTERNATIONALE D'ENTOMOLOGIE.

(Société enregistrée)

INTERNATIONALER ENTOMOLOGISCHER VEREIN E. V.

Siège : Francfort-sur-le-Mein (Allemagne), Kettenhofweg, 99.

Date de fondation : 1884.

But : Développer les connaissances dans le domaine de l'entomologie.

Membres : 1.200, dans tous les pays du monde.

Direction : *Président* : D^r med. Gg. PFAFF.

Vice-président : Jul. TILL, ingénieur diplômé.

Trésorier : O. H. WREDE.

Premier secrétaire : Carl Heinz PRACK.

Deuxième secrétaire : Ph. GÖNNER, instituteur.

Premier assesseur : G. PRACK, avocat.

Deuxième assesseur : Ernst BUCHKA.

Bibliothécaire : M^{me} L. PFEIFFER.

Travaux : Bourse d'échanges à Francfort-sur-le-Mein. Assemblée générale; séances et conférences scientifiques hebdomadaires. Participation au congrès international d'entomologie et au congrès international de zoologie, ainsi qu'à l'excursion collective des entomologistes allemands.

Publication officielle : *Entomologische Zeitschrift*, organe central de l'Association.

BUREAU INTERNATIONAL DES ÉTALONS PHYSICO-CHIMIQUES.

INTERNATIONAL BUREAU FOR PHYSICO-CHEMICAL STANDARDS.

Siège : Solbosch, Bruxelles, Université.

Date de fondation : Février 1921.

But : Constituer un centre pour l'étude des méthodes de préparation et des constantes

physiques des composés organiques très purs; former une collection de substances-étalons, mises à la disposition des membres de l'Union internationale de chimie pure et appliquée; entretenir un laboratoire de recherches consacré à la réalisation de ces objets.

Membres : Tous les pays représentés à l'Union internationale de la Chimie.

Direction : Le Bureau, fondé sous les auspices de l'Union internationale, est dirigé par un comité dont les membres sont désignés par le Comité national belge de recherches (section de chimie), l'Union internationale de Chimie et l'Université de Bruxelles.

Bureau : M. Léon CRISMER, membre de l'Académie royale de Belgique, professeur honoraire à l'École militaire; M. G. CHAVANNE et M. WUYTS, professeurs à l'Université de Bruxelles; M. F. SWARTS, professeur à l'Université de Gand.

Secrétaire : M. J. TIMMERMANS, professeur à l'Université de Bruxelles.

Finances : 1) Subvention annuelle de l'Union internationale et de l'Institut international de chimie Solvay; 2) le Bureau est également subventionné par le Fonds national de la Recherche scientifique et par certaines entreprises belges; 3) dépenses annuelles : 40.000 francs.

Travaux : Rapports à la Société chimique de Belgique et à la Conférence de l'Union de Chimie pure et appliquée; monographies critiques sur les constantes physiques des composés organiques purs; mémoires originaux publiés dans divers journaux scientifiques.

Publications officielles : Statuts. Rapports adressés à l'Union internationale de Chimie et à la Société chimique de Belgique; « Travaux du Bureau des étalons physico-chimiques » (*Journal de chimie physique*); « Méthodes et appareils en usage au Bureau des étalons physico-chimiques » (*Bulletin de la Société de chimie de Belgique*); *Revue critique sur les constantes des composés organiques purs* (neuf fascicules parus).

Résumé historique : Depuis juillet 1922, le Bureau a pu assurer, en ce qui concerne l'Europe, la distribution des substances-étalons préparées par le Bureau des étalons de Washington. En février 1923, ont été mises en vente les sept premières substances-étalons destinées aux instruments de mesure des basses températures. Depuis cette date, le Bureau a complété l'étude d'une série d'étalons pour la refractométrie, la polarimétrie, la viscosimétrie, la mesure des hautes pressions et de la tension superficielle, ainsi que des étalons thermo-chimiques, magnétiques et analytiques, et a constitué une collection de substances-étalons au Bureau des étalons à Washington.

INSTITUT D'ÉTUDES ÉTRUSQUES.

Siège : Florence, Via della Pergola, 63.

Date de fondation : Octobre 1925.

But : Constituer le centre principal des études étrusques, afin de développer, d'intensifier et de coordonner toutes les initiatives scientifiques qui peuvent contribuer à la solution des problèmes divers que posent l'origine et le développement de la civilisation étrusque.

Membres : Ordinaires, émérites et associés.

Direction : Au siège de l'Institut.

Composition du Conseil de direction : *Président :* le professeur Dr Antonio MINTO. *Membres :* le professeur Giuglio Quirino GIGLIOLI; le professeur Pericle DUCATI; le professeur Raffaele PETTAZZONI; le professeur Giacomo DEVOTO; le professeur Giulio BUONAMICI; le professeur Giovanni D'ACHIARDI.

Finances : Recettes : subventions du Gouvernement et des Académies scientifiques et produit de la vente des publications; dépenses : frais de publications et dépenses peu élevées d'administration et de secrétariat.

Travaux : Congrès internationaux; excursions touristiques; fiches topographiques, épigraphiques; réunion de documents relatifs à la civilisation antique de l'Etrurie; cartes d'archéologie, de linguistique, de sciences naturelles (minérales, géographiques, botaniques, etc.); conférences scientifiques; exercices sur les monuments; constitution d'une collection de moulages et de photographies.

Publication d'ouvrages sur la civilisation étrusque, en deux séries : A) villes et nécropoles; B) Monographies de synthèses scientifiques; annuaire des « Études étrusques »; bibliothèque spéciale d'œuvres et de publications sur la civilisation étrusque et sur les sciences de l'antiquité, en formation au moyen de dons et d'échanges.

Résumé historique : La fondation de l'Institut a eu lieu à Florence, au sein du Comité pour l'activité toscane, sous le nom de « Comité permanent pour l'Etrurie »; le Comité a réuni immédiatement : 1° la Conférence nationale étrusque, en 1926 et, par la suite, le Congrès international étrusque, en 1928; il organisa également des excursions scientifiques dans l'Etrurie septentrionale et moyenne.

Au moment où la personnalité morale lui fut accordée (R. D. du 18 février 1932, n° 196) et où il fut, en conséquence, reconnu juridiquement par le Gouvernement, le Comité prit officiellement le titre nouveau d'« Institut des études étrusques » et, en application de ses statuts, il a procédé à la nomination de ses membres.

L'Institut comporte six Commissions (historique, archéologique, historico-religieuse, linguistique, épigraphique, naturaliste), ainsi qu'une Commission pour les « Études étrusques », une sur les « Œuvres sur la civilisation étrusque » et un groupement d'activité pratique qui conserve l'ancienne dénomination de « Comité permanent pour l'Etrurie ».

Publication officielle : *Bulletin de l'Institut* : est inséré chaque année à la fin du volume des « Études étrusques ».

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : « Annales Institutorum » IV (Rome, 1932), pages 281-83; « Accademie e Biblioteche d'Italia » (Annales de la direction générale des Académies et Bibliothèques) V (Rome, 1932), pages 318-21.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ORGANISATIONS EUGÉNIQUES. INTERNATIONAL FEDERATION OF EUGENIC ORGANISATIONS.

Siège : Londres, S.W.10 : 443, Fulham Road.

Date de fondation : 1924.

But : Développement des recherches, organisation de congrès périodiques.

Membres : Membres individuels élus comme représentants des pays faisant partie de la fédération, à savoir : Allemagne, Argentine, Autriche, Royaume-Uni, Cuba, Danemark, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Hongrie, Indes néerlandaises, Kéni, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse et Tchécoslovaquie.

Direction : *Président honoraire :* Leonard DARWIN.

Président : le professeur RÜDIN (Munich).

Vice-président honoraire : M. H. F. OSBORN (New-York).

Vice-présidents : le professeur Otto SCHLAGINHAUFEN (Zurich); le Dr Jon Alfred MJOEN (Oslo), le Dr G. P. FRETTS (Maasoord, Pays-Bas).

Secrétaire honoraire : Mrs. C. B. S. HODSON (Londres).

Dans l'intervalle des Assemblées, les décisions sont prises par le Président.

Le président est nommé pour trois ou quatre ans, selon les Assemblées. Les vice-présidents sont élus à chaque Assemblée. Le secrétaire est élu à chaque Assemblée.

Finances : Cotisations des membres, fixées périodiquement par l'Assemblée; la cotisation actuelle est de 2 livres-or.

Travaux : L'Assemblée bisannuelle organise une conférence de trois ou quatre jours, réservée aux spécialistes et qui se réunit sur invitation seulement. Les congrès ne sont pas convoqués à date fixe. Les comptes rendus des conférences et des congrès sont publiés. La Fédération se préoccupe principalement de constituer des comités nationaux de recherches ayant pour objet d'établir des contacts entre les spécialistes et de rapprocher les méthodes employées dans les différents pays pour permettre des études comparatives.

Comités de recherches : a) Croisement de races : *Président*, le professeur Eugen FISCHER, Berlin;

b) Psychiatrie raciale : *Président*, le professeur RÜDIN, Munich;

c) Standardisation des mesures de l'homme : *Président*, le D^r C. B. DAVENPORT, Cold Spring Harbor, États-Unis d'Amérique.

Section A. — anthropométrie; a fusionné avec le Comité du congrès international d'anthropologie et d'ethnologie;

Section B. — tests mentaux. *Président* : le D^r Morris STEGGERDA, États-Unis d'Amérique;

Section C. — physiologie anthropologique. *Président* : le professeur RIDE, Hong-Kong;

d) Hérité humaine : *Président* : le D^r G. P. FRÉTS, Rotterdam.

Résumé historique : La Fédération est née d'un petit comité international, constitué en 1912 après le congrès international de Londres. Le congrès de 1921, à New-York, a désigné une commission qui est devenue, en 1924, la Fédération reconstituée qui existe actuellement.

Publications officielles : Informations, publiées dans *Eugenical News*, édité à Cold Spring Harbor, États-Unis d'Amérique.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE POUR L'EXPLORATION DES RÉGIONS ARCTIQUES PAR AÉRONEF.

INTERNATIONAL SOCIETY FOR THE EXPLORATION OF THE ARCTIC REGIONS BY MEANS OF AIRCRAFT.

INTERNATIONALE GESELLSCHAFT ZUR ERFORSCHUNG DER ARKTIS MIT LUFTFAHRZEUGEN.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Neubabelsberg bei Berlin, 5, Schillerstrasse.

Date de fondation : Dans sa forme actuelle, octobre 1924.

But : Exploration des régions arctiques par aéronef; investigations et recherches générales sur ces régions.

Membres : Membres individuels, sociétés savantes ou autres organisations groupées en sections nationales.

Direction : Un Conseil comprenant des représentants désignés par les sections nationales.

Secrétaire général : Capitaine W. BRUNS (Neubabelsberg bei Berlin).

Finances : Souscriptions des membres et des sociétés affiliées; subventions de gouvernements.

Travaux : Conférences et congrès internationaux.

Résumé historique : Fondée en 1922 par le capitaine W. Bruns, sous forme d'un

Comité allemand pour l'exploration des régions arctiques par aéronef, a été transformée en 1924 et a reçu alors sa forme actuelle, sous la présidence du D^r Fridtjof NANSEN.

Publication officielle : *Arktis*.

INSTITUT INTERNATIONAL DU FROID. INTERNATIONAL INSTITUTE OF REFRIGERATION.

Siège : Paris, 9, avenue Carnot.

Date de fondation : 1920, par la Convention internationale du 21 juin (ancienne Association internationale du froid, fondée à Paris en 1908).

But : Favoriser l'enseignement de la science et de la pratique du froid, ainsi que le développement et la vulgarisation des études et des recherches scientifiques ou techniques effectuées dans ce domaine; favoriser l'étude des meilleures solutions des questions se rapportant à la conservation, au transport et à la distribution des denrées périssables; faire connaître, en indiquant l'origine des renseignements publiés, la situation mondiale des denrées frigorifiées au triple point de vue de la production, de la circulation et de la consommation; centraliser, en vue de leur publication, tous les renseignements et documents scientifiques, techniques et économiques concernant la production et l'utilisation du froid; centraliser, pour leur étude, les lois, règlements et renseignements de toute nature intéressant les industries du froid et présenter, s'il y a lieu, à l'approbation des gouvernements, les mesures tendant à l'amélioration et à l'unification des règlements concernant la circulation internationale des produits susceptibles de bénéficier des applications du froid; se tenir en liaison constante avec les groupements scientifiques et professionnels intéressés en vue d'assurer la réalisation de son programme d'action.

Membres : Pays ayant signé la Convention : Afrique du Sud, Algérie, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Chili, Chine, Costa-Rica, Cuba, Cyrénaïque, Danemark, Érythrée, Espagne, Finlande, France et Afrique-Occidentale française, Grèce, Haïti, Inde, Indes néerlandaises, Indochine, Italie, Japon, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Siam, Somalie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tripolitaine, Tunisie, Uruguay, Yougoslavie. Pays ayant ratifié la Convention (jusqu'au 15 avril 1925) : Algérie, Belgique, Royaume-Uni et colonies britanniques et dominions, Danemark, Espagne, Finlande, France et Afrique-Occidentale française, Indes néerlandaises, Indochine, Italie et ses colonies, Japon, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Yougoslavie. En outre, l'« American Association of Ice and Refrigeration » a été désignée par le Gouvernement des États-Unis pour représenter dans l'Institut les intérêts spéciaux des États-Unis. L'Allemagne, la Bulgarie, l'Estonie, l'État libre d'Irlande, la Rhodésie du Sud et l'Union des Républiques soviétiques socialistes ont été admis plus tard comme États adhérents.

Direction : Conférence générale tous les deux ans; Comité exécutif : un membre par chaque État, dominion ou colonie; Comité d'administration : un président, six vice-présidents et quinze membres.

Président général : André LEBON.

Directeur : Maurice PIETRE.

Finances : Subventions des gouvernements.

Travaux : Commissions internationales, congrès internationaux, publication du *Bulletin de l'Institut international du froid*, et des rapports des congrès, etc.

Résumé historique : C'est sur l'initiative du Gouvernement français que s'est tenu le premier congrès international du froid, en décembre 1919, à Paris, qui aboutit à l'éla-

boration de la Convention internationale du 21 juin 1920 portant création de l'Institut. Conférence générale, Paris, octobre 1922; Congrès internationaux du froid, Londres, juin 1924; Rome, avril 1928; Buenos-Ayres, août 1932. Le prochain doit se tenir aux Pays-Bas, en juin 1936.

Publications officielles : *Bulletin de l'Institut international du froid* (français et anglais); comptes rendus des congrès.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS PROFESSIONNELLES DE GENS DE LETTRES.

INTERNATIONAL FEDERATION OF PROFESSIONAL SOCIETIES OF MEN OF LETTERS.

(Renseignements donnés en 1931.)

Siège : Paris, 38, rue du Faubourg Saint-Jacques.

Date de fondation : 1931.

But : Défense internationale des droits et intérêts des écrivains.

Membres : Les sociétés nationales professionnelles de gens de lettres des pays suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Finlande, France, Hongrie, Islande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : Comité exécutif, Bureau permanent.

Président : M. Gaston RAGEOT (France).

Vice-présidents : M. Heinrich MANN (Allemagne); S. E. MARINETTI (Italie); M^{me} Marika STERNSTEDT (Suède).

Secrétaires généraux : M. José GERMAIN et M. H. J. MAGOG (France).

Trésorier : M. René DE WECK (Suisse).

Travaux : Congrès annuels. Le premier a eu lieu à Paris en mai 1931; le second à Vienne en 1932.

Résumé historique : Créée au cours du premier Congrès international des Sociétés professionnelles de gens de lettres, organisé par la Société de gens de lettres de France.

Publication officielle : Bulletin en préparation.

UNION GÉODÉSIQUE ET GÉOPHYSIQUE INTERNATIONALE. INTERNATIONAL UNION OF GEODESY AND GEOPHYSICS.

Siège : c/o Brigadier H. St. J. L. Winterbotham, General Secretary, « Grandfathers », Broughton, Hants, Grande-Bretagne.

Date de fondation : juillet 1919, sous les auspices du Conseil international de recherches.

But : Favoriser l'étude des problèmes qui concernent la figure et la physique du globe terrestre; provoquer et coordonner les recherches qui exigent la coopération de plusieurs pays, en assurer la discussion scientifique et la publication; faciliter des recherches spéciales telles que les comparaisons d'instruments utilisés dans divers pays.

Membres : Comités nationaux en Afrique du Sud, Argentine, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Maroc, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tonkin, Tunisie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Assemblée générale de l'Union des délégués de tous les pays adhérents.

Comité exécutif : *Président :* D^r William BOWIE (Washington, D.C.).

Secrétaire général : H. St. J. L. WINTERBOTHAM (Broughton, Hants, Angleterre).

Finances : Contributions des pays adhérents par catégories, suivant leur population; les pays ayant moins de 5 millions d'habitants contribuent pour une unité et les pays ayant plus de 20 millions d'habitants contribuent pour huit unités. L'unité est maintenant de 2.000 francs par an.

Travaux : Réunion de l'Assemblée générale tous les trois ans; réunions des Associations.

Résumé historique : L'Union comprend plusieurs associations : a) Géodésie; b) Sismologie; c) Météorologie; d) Magnétisme et électricité terrestres; e) Océanographie physique; f) Volcanologie; g) Hydrologie scientifique. L'association b) remplace l'ancienne Association internationale de sismologie. Des sessions de l'assemblée générale et des associations ont eu lieu en 1922 à Rome, en 1924 à Madrid, en 1927 à Prague, en 1930 à Stockholm et en 1933 à Lisbonne.

UNION GÉOGRAPHIQUE INTERNATIONALE. INTERNATIONAL GEOGRAPHICAL UNION.

Siège : Paris, 191, rue Saint-Jacques.

Date de fondation : Juillet 1922, à Bruxelles.

But : Favoriser l'étude des problèmes qui concernent la géographie; provoquer et coordonner les recherches exigeant la coopération de plusieurs pays et en assurer la discussion scientifique ainsi que la publication; organiser des congrès internationaux et les commissions qui en dépendent.

Membres : Comités nationaux en Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Cuba, Danemark, Dantzig, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Italie, Japon, Maroc, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : Assemblée générale et Comité exécutif.

Composition du Comité : *Président :* Sir Charles CLOSE (Royaume-Uni).

Premier vice-président : D^r I. BOWMAN (États-Unis d'Amérique).

Vice-présidents : Professeur BÖRMAN (Pays-Bas), professeur DAINELLI (Italie), professeur MECKING (Allemagne), professeur ROMER (Pologne), général WINTERBOTHAM (Royaume-Uni).

Secrétaire général : Em. DE MARTONNE (France).

Travaux : Réunion de l'Assemblée générale tous les trois ou quatre ans; organisation des congrès internationaux de géographie.

Résumé historique : L'Union a été créée en juillet 1922, à Bruxelles, sous les auspices du Conseil international de recherches. Assemblées générales tenues à Bruxelles en 1924, Cambridge 1928, Paris 1931, Varsovie 1934. Congrès internationaux de géographie tenus au Caire en 1925, Cambridge 1928, Paris 1931, Varsovie 1934, sous les auspices de l'Union.

CONGRÈS INTERNATIONAL GÉOLOGIQUE. INTERNATIONAL GEOLOGICAL CONGRESS.

Siège : dans le pays chargé d'organiser la prochaine session. Actuellement : Moscou 4. Quai Kotelnitchski, 17.

Date de fondation : 1876, à Buffalo, États-Unis d'Amérique.

But : Contribuer au développement des recherches qui se rattachent à l'étude de la terre, considérée au point de vue théorique et pratique.

Membres : Les inscriptions sont prises à chaque session. Aucun titre professionnel n'est exigé à l'appui des demandes d'inscription. Le comité d'organisation de la session invite les gouvernements étrangers, les académies, les services et les sociétés géologiques, ainsi que les universités à se faire représenter.

Direction : Un comité d'organisation est élu par le pays où doit avoir lieu la future session. Pendant les sessions, le congrès est administré par un Conseil comprenant : 1° des représentants du comité d'organisation; 2° les délégués des gouvernements et des académies, les présidents ou directeurs des services géologiques, des sociétés géologiques et des universités à qui une invitation a été faite; 3° les membres du Congrès que le Conseil juge à propos d'appeler dans son sein.

Composition du Comité : Le prochain congrès (dix-septième) aura lieu à Moscou en 1937.

Président d'honneur : A. P. KARPINSKI, membre de l'Académie.

Président du Comité d'organisation : I. M. GOUBKINE.

Secrétaire général : A. E. FERSMANN (Moscou 4, quai Kotelnitcheski, 17).

Finances : Les ressources consistent avant tout en cotisations individuelles et en subsides accordés par des particuliers ou par les autorités gouvernementales ou autres du pays où se tient la session.

Travaux : Les sessions sont généralement triennales, accompagnées d'excursions à travers tout le pays où se tient la session. Un compte rendu des travaux de la session est publié. Dans l'intervalle des sessions, travaux de commissions internationales.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES GÉOMÈTRES. INTERNATIONAL FEDERATION OF SURVEYORS. INTERNATIONALER GEOMETERBUND.

Siège : Londres, S.W.1 : The Chartered Surveyors' Institution, 12, Great George Street, Westminster.

Date de fondation : 1910, constitution définitive en 1926.

But : Grouper les associations nationales de géomètres de tous les pays pour s'entretenir en commun des intérêts généraux de la profession; organiser les rapports entre les diverses associations corporatives; faire connaître les conditions sociales des professionnels de chaque nation pour permettre à chacune de s'adapter aux améliorations réalisées; encourager, subventionner et faire connaître les recherches et découvertes utiles aux géomètres; coordonner l'enseignement de la profession pour tenir compte des méthodes nouvelles; faciliter les rapports avec les autorités compétentes et les échanges de personnel entre collègues de pays différents.

Membres : Associations nationales en Belgique, Royaume-Uni, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Lettonie, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Finances : Souscription annuelle des associations nationales.

Travaux : Réunions annuelles du Comité permanent; congrès internationaux organisés tous les quatre ans dans une ville désignée par le Comité permanent et dont le gouvernement du pays a donné son agrément; sont organisées également des réunions du Comité permanent du cadastre, du Comité pour le vocabulaire et du Comité des mètres.

Résumé historique : La proposition visant la formation d'une Fédération internationale de géomètres a été faite à Paris en 1878, lors du premier congrès de géomètres.

Une deuxième tentative a été faite en 1910 au Congrès international de géomètres à Bruxelles qui groupa les représentants de nombreux pays. Après la guerre, des échanges de vues et de nouvelles réunions eurent lieu jusqu'à la création définitive de la Fédération en 1926, au cours du deuxième congrès des géomètres, tenu à Paris. Les derniers congrès internationaux ont eu lieu à Zurich en 1930 et à Londres (cinquième Congrès), en 1934.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE GUTENBERG.

Siège : Mayence, Musée Gutenberg, Rheinallee.

Date de fondation : 1901.

But : La Société internationale Gutenberg est une association de personnes privées, d'instituts et d'organisations du monde entier pour les recherches dans l'invention de la typographie et son développement artistique et technique dès le temps de Gutenberg jusqu'à nos jours.

Membres : Personnes privées et instituts, tout particulièrement imprimeurs, fondeurs de caractères, éditeurs, libraires, étudiants, librairies et musées en Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Chine, Danemark, Espagne, Estonie, États Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, ainsi que certains pays de l'Amérique du Sud.

Direction : Conseil composé de quinze membres.

Président : Dr BARTH, premier bourgmestre de la ville de Mayence.

Vice-président : Dr A. RUPPEL (directeur du Musée Gutenberg, Mayence).

Secrétaires : FRANZ RUTZEN et GUSTAV MORI.

Trésoriers : Kurt WILL et Rudolf SCHOLZ.

Finances : La cotisation annuelle par membre est de 17 RM.; le montant total des cotisations s'élève à 12.000 RM. par an. Subventions et dons des amis de l'imprimerie de différents pays du monde. Dépenses annuelles : 12.000 RM. environ.

Travaux : Séances du Conseil administratif. Assemblée chaque année au Palais électoral à Mayence, le dimanche le plus près du jour de la Saint-Jean (24 juin). Soutien du Musée Gutenberg.

Publications officielles : Le *Gutenberg-Jahrbuch* international, édité par A. Ruppel (jusqu'ici dix volumes); les « Kleine Drucke », publications bibliophiles concernant le livre imprimé (jusqu'à maintenant nos 1-22); un nombre de publications d'experts éminents traitant l'histoire de l'art de l'imprimerie, appelées « Veröffentlichungen » depuis 1902 (jusqu'ici I-XXIII) et les « Sonderveröffentlichungen » (publications spéciales) depuis 1922 (jusqu'ici I).

BUREAU INTERNATIONAL DE L'HEURE. INTERNATIONAL TIME BUREAU.

Siège : Paris, Observatoire national.

Date de fondation : Juillet 1919.

But : Envoi de signaux horaires de haute précision pour des buts scientifiques et de signaux ordinaires répondant aux besoins de la navigation, de la météorologie, de la sismologie, des chemins de fer, postes et télégraphes, des administrations publiques, horlogers, etc. Centralisation et publication des résultats des déterminations d'heure faites dans les divers observatoires, pour en déduire l'heure la plus exacte.

Direction : Ce Bureau international est principalement l'organe exécutif de la Commission internationale de l'heure, qui est la trente et unième Commission de l'Union astronomique internationale.

Président de la Commission internationale de l'heure : Professeur N. E. NÖRLUND (Directeur du « Geodetisk Institut », Copenhague).

Secrétaire général (qui est *ex officio* Directeur du Bureau international de l'heure) : Le Directeur en exercice de l'Observatoire de Paris (décision prise en 1928).

Finances : Le budget, fourni par l'Union astronomique internationale et l'Union géodésique et géophysique internationale est de 60.000 francs par an.

Travaux : Calculs relatifs à l'heure; publication d'un rapport annuel, des corrections des signaux horaires et d'un bulletin horaire qui paraît à peu près tous les deux mois.

Résumé historique : Des projets de convention et de statuts pour une Association internationale de l'heure et pour la fondation d'un Bureau international de l'heure avaient été établis lors des Conférences internationales de l'heure tenues à Paris en 1912 et 1913. Ces projets ne purent être ratifiés à cause de la guerre. Au moment de la création du Conseil international de recherches et de l'Union astronomique internationale, en juillet 1919, le Bureau de l'heure, qui avait fonctionné principalement aux frais de la France parce qu'il avait été maintenu pendant la guerre, fut placé sous le contrôle de la trente et unième Commission astronomique internationale et rendu international.

COMITÉ INTERNATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART. INTERNATIONAL COMMITTEE ON THE HISTORY OF ART.

Siège : Bruxelles, Musées royaux des beaux-arts de Belgique, 9, rue du Musée.

Date de fondation : Septembre 1930.

But : Collaboration de savants en vue de promouvoir l'étude scientifique de l'histoire de l'art.

Membres : Pays représentés : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Vatican (Cité du), Tchécoslovaquie.

Direction : Composition du Comité (pour 1933-1936) :

Président : Leo VAN PUYVELDE, professeur à l'Université de Liège, conservateur en chef des Musées royaux des beaux-arts de Belgique.

Vice-présidents : Paul VITRY, conservateur aux musées du Louvre, Paris; Sir Eric MACLAGAN, directeur du Victoria and Albert Museum, Londres; J. ROOSVAL, professeur à l'Université de Stockholm; Paul GANZ, professeur à l'Université de Bâle.

Secrétaire : Tibère GEREVICH, professeur à l'Université de Budapest, directeur de l'Institut hongrois à Rome.

Finances : Dons particuliers.

Travaux : Publication des *Annales des congrès internationaux d'histoire de l'art* et du *Bulletin du Comité international*.

Résumé historique : Fondé en 1930, par le douzième Congrès international d'histoire de l'art. Le treizième s'est tenu à Stockholm en 1933.

Publication officielle : *Bulletin du Comité international d'histoire de l'art*.

COMMISSION INTERNATIONALE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE MODERNE. INTERNATIONAL COMMITTEE ON MODERN LITERARY HISTORY.

(Sous les auspices du Comité international des sciences historiques.)

Siège : Paris (XVI^e), 9, rue Paul-Sauvière.

Date de fondation : 1928.

But : Mettre en contact les historiens de la littérature moderne de tous les pays; créer ou développer les éléments matériels nécessaires à leur activité.

Membres : Cinquante-six dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Chili, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : *Président :* le professeur F. BALDENSPERGER (France).

Vice-présidents : le professeur R. S. CRANE (États-Unis d'Amérique); M. A. FARINELLI (Italie); M. S. B. LILJEGREN (Suède).

Secrétaire général : le professeur P. VAN TIEGHEM (France).

Finances : Subventions annuelles du Comité international des sciences historiques.

Travaux : Préparation d'un répertoire littéraire chronologique international et autres travaux présentant un intérêt international pour les historiens de la littérature; organisation de congrès périodiques; le premier s'est réuni à Budapest en mai 1931, le second à Amsterdam, en août 1935.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE. INTERNATIONAL MEDICAL HISTORY SOCIETY.

(Renseignements datant de 1929.)

Siège : Paris (VIII^e), 12 bis, place de Laborde.

Date de fondation : 8 octobre 1921.

But : L'étude de l'histoire de la médecine dans toutes ses branches et la coordination des travaux qui s'y rapportent.

Membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Egypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Italie, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Tchécoslovaquie.

Direction : Un Comité permanent international, composé d'un délégué par section nationale et des présidents et secrétaires généraux des Congrès passés et en cours.

Membres du Comité : Bureau central :

Président : D^r TRICOT-ROYER.

Secrétaire général : D^r LAIGNEL-LAVASTINE.

Trésorier : M. BOULANGER.

Archiviste : M. FOSSEYEU.

Vice-présidents : M. GIODANO (Venise) M. SINGER (Londres), M. JEANSELME, M. MÉNÉTRIER (Paris).

Finances : Cotisation annuelle de 35 francs.

Travaux : La Société se réunit en Congrès environ tous les deux ans.

Résumé historique : Premier Congrès à Anvers (1920). Deuxième Congrès à Paris, 1921. Septième Congrès à Oslo, 1928, huitième à Rome, 1930, neuvième à Bucarest, 1932 et dixième à Rome, 1935.

SOCIÉTÉ POUR L'HISTOIRE DE LA PHARMACIE.

Siège : Bâle (Suisse), a.b.s. du professeur Dr I. A. Häfliger, 3, Totengässlein, Bâle.

Date de fondation : 1926.

Membres : Dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Dantzig, Estonie, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie.

La Société a un caractère international.

Direction : *Président :* Dr L. WINKLER, privat-docent à Innsbruck, décédé en juillet 1935. Ses fonctions sont exercées par intérim par le

Vice-président : Professeur Dr I. A. HÄFLIGER (Bâle).

Trésorier : Dr ADLUNG (Berlin).

Travaux : La Société tient une assemblée générale tous les deux ans. En 1934, cette assemblée a eu lieu à l'occasion du Congrès international pour l'histoire de la pharmacie à Bâle. Publications annuelles en langue allemande.

CONGRÈS INTERNATIONAUX D'HISTOIRE DES RELIGIONS. INTERNATIONAL CONGRESSES ON RELIGIOUS HISTORY.

Siège : Berlin, chez le professeur A. Bertholet, Université, Preussenallee 20, Charlottenbourg.

Date de fondation : 1900.

But : Discussion scientifique. Toute polémique en matière de confessions et de dogmes est interdite.

Membres : Toutes les personnes s'intéressant aux travaux des Congrès peuvent participer à ces derniers.

Direction : Comité international : *Président* (poste vacant).

Secrétaire général : A. BERTHOLET (professeur à l'université de Berlin).

Quatorze membres.

Finances : Cotisations des membres.

Travaux : Six congrès ont eu lieu (Paris, 1900; Bâle, 1904; Oxford, 1908; Leyde, 1912; Lund, 1929; Bruxelles, 1935). Le compte rendu des délibérations des cinq premiers congrès a été publié.

COMITÉ INTERNATIONAL DES SCIENCES HISTORIQUES. INTERNATIONAL COMMITTEE ON HISTORICAL SCIENCES.

Siège : Zurich. Secrétariat général : Paris, 2, rue de Montpensier.

Date de fondation : Mai 1926.

But : Travailler au développement des sciences historiques, en procédant par voie de coopération internationale; organiser les congrès internationaux des sciences historiques.

Membres : En Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Danemark, Dantzig, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indochine, Italie, Japon, Lettonie, Lithuanie, Malte, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie,

Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union des Républiques soviétiques socialistes, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Composition du Bureau : *Président :* Professeur H. TEMPERLEY (Royaume-Uni).

Vice-présidents : Professeur B. DEMBINSKI (Pologne), professeur K. BRANDT (Allemagne).

Secrétaire général : Professeur M. LHÉRITIER (France).

Trésorier : Professeur H. NABHOLZ (Suisse).

Membres : R. P. DE DELEHAYE (Belgique), professeur Al. DOMANOVSKY (Hongrie), L. Nicolau d'OLWER (Espagne), professeur V. USSANI (Italie).

Conseillers : Professeur H. KOHT (Norvège), Dr W. G. LELAND (États-Unis d'Amérique).

Adjoint au Secrétariat : Dr T. BARATH (Hongrie).

Finances : Subvention de la Fondation Rockefeller et cotisations annuelles des membres.

Travaux : Le Comité tient une séance plénière au moins tous les trois ans. Une séance plénière est tenue à l'occasion du Congrès international des sciences historiques; publication des comptes rendus et du bulletin.

Résumé historique : Réunion constitutive du Comité à Genève, en mai 1926. Assemblée générale à Göttingen (1927), Oslo (1928), Cambridge (1930), Budapest (1931), La Haye (1932), Varsovie (1933), Paris (1934). Congrès internationaux des sciences historiques à Oslo (1928) et à Varsovie (1933).

Publication officielle : *Bulletin du Comité international des Sciences historiques.*

COMMISSION INTERNATIONALE DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE. INTERNATIONAL COMMISSION FOR HISTORICAL GEOGRAPHY.

(Sous-Commission du Comité international des sciences historiques)

Siège : Bruxelles, 12, rue Jacques-Jordaens.

Date de fondation : 1928.

But : Mettre au point les méthodes à suivre dans les recherches de géographie historique; réaliser, par voie de coopération internationale, la création de certains instruments de travail nécessaires aux recherches de géographie historique, notamment l'élaboration d'un répertoire des cartes anciennes à grande échelle conservées dans des pays autres que le pays faisant l'objet de ces cartes; préparer les travaux de congrès internationaux.

Direction : *Président :* F. CURSCHMANN (Allemagne).

Vice-président : M. SEMKOWICZ (Pologne).

Secrétaire général : M. GANSHOF (Belgique).

Finances : Fournies par le Comité international des sciences historiques.

Résumé historique : Création au Congrès d'Oslo, en tant que Commission extérieure du Comité international des sciences historiques (août 1928); participation au premier congrès international de géographie historique, Bruxelles 1931; érection en commission intérieure du Comité international des sciences historiques, à Budapest en 1931; organisation d'une Exposition internationale de géographie historique à Varsovie (août 1933).

Publication officielle : *Bulletin du Comité international des sciences historiques.*

HOERBIGER-INSTITUT.

Siège : Vienne XI, Braunhubergasse 23.

Date de fondation : Juillet 1932.

But : a) Développer et confirmer de façon exacte les théories scientifiques de l'ingénieur Hans Hoerbiger, auteur de la cosmologie glaciale, à la lumière de l'observation et des recherches modernes; b) Collaborer avec d'autres institutions scientifiques, laboratoires et observatoires; c) Publier les travaux de l'Institut.

Membres : En Allemagne, Australie, Autriche, Royaume-Uni, Chine, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : *Président :* Conseiller Ing. Bernhard LUDWIG.

Vice-présidents : Professeur Ing. Maximilian SOESER, Conseiller de régence D^r Eduard VON JOSCH.

Représentants des propriétaires de l'Institut : Hans Robert HOERBIGER, Alfred HOERBIGER.

Directeur et rédacteur du Bulletin : Ing. Engelbert PIGAL.

Finances : Contributions des membres et souscriptions au périodique de l'Institution.

Travaux : Publication du périodique « Mitteilungen des Hoerbiger-Institut ».

FÉDÉRATION DES UNIONS INTELLECTUELLES.
FEDERATION OF INTELLECTUAL UNIONS.
VERBAND FÜR KULTURELLE ZUSAMMENARBEIT.

Siège : Schloss Albrechtsberg, Post Loosdorf, Bz. Melk, Autriche.

Date de fondation : 7 novembre 1924.

But : Mettre en rapport les intellectuels éminents de chaque pays, indépendamment de toute question de nationalité, de parti, de confession, etc., afin de faciliter les échanges d'idées, les contacts personnels, etc., et de créer une atmosphère propice à la compréhension mutuelle entre les nations.

Membres : Les unions intellectuelles des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Pologne, Portugal, Roumanie.

Direction : Comité permanent, composé de : Emile BOREL (France), Federigo ENRIQUES (Italie), Prince Charles DE ROHAN (Autriche) Wilhelm SOLF (Allemagne).

Secrétaire général : Le prince Charles DE ROHAN (Schloss Albrechtsberg, Post Loosdorf, Bz. Melk, Autriche).

Finances : Contributions des Unions nationales et dons de partisans du mouvement.

Travaux : La première assemblée annuelle de la Fédération a eu lieu à Paris en 1924; la deuxième à Milan, 1925; la troisième à Vienne, 1926; la quatrième à Heidelberg et Francfort, 1927; la cinquième à Prague, 1928; la sixième à Barcelone, 1929; la septième à Cracovie, 1930; la huitième à Zurich, 1932; la neuvième à Budapest, 1934.

INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'ÉTUDE DES LANGUES
ET DES CIVILISATIONS AFRICAINES.

INTERNATIONAL INSTITUTE OF AFRICAN LANGUAGES AND CULTURES.

Siège : Londres, S.W.1 : Millbank House, 2, Wood Street; Bureaux de la direction : Paris, 26, rue de la Pépinière; Berlin-Süden, 32 Doellestrasse.

Date de fondation : 1926.

But : Jouer le rôle d'agent de coordination, de bureau central et d'organe de diffusion des renseignements concernant les recherches en matière de linguistique, d'anthropologie et de sociologie africaines; favoriser l'établissement de rapports plus étroits entre la recherche scientifique et les problèmes d'ordre pratique en présence desquels se trouvent les administrateurs, les éducateurs, les missionnaires, les milieux industriels et commerciaux et les chefs de la race africaine.

Membres : Particuliers et associations.

Direction : Composée de représentants d'organisations scientifiques, de missions et d'organisations officielles de douze pays (nombre maximum de membres : 60). Un conseil exécutif de quinze membres au maximum est chargé de la direction des affaires de l'Institut. Un comité administratif, composé des membres du Conseil qui habitent Londres, s'occupe des affaires courantes, entre les réunions.

Bureau : *Président :* Le très hon. Lord LUGARD, G.C.M.G., D.S.O. (Royaume-Uni).

Directeurs : Le professeur Henri LABOURET (France), le professeur D^r D. WESTERMANN (Allemagne), D^r J. H. OLDHAM, directeur-administrateur (Royaume-Uni).

Secrétaire général : Hanns VISCHER.

Secrétaire : D. G. BRACKETT.

Trésorier : Major Sir Humphrey LEGGETT, D.S.O., R.E.

Finances : Source de revenus : Gouvernements d'Afrique et gouvernements européens ayant des intérêts en Afrique; Fondations, comme la Fondation Rockefeller et la Société Carnegie; organisations privées; maisons de commerce et particuliers en Europe, en Amérique et en Afrique. La contribution des membres isolés est de 1 livre sterling. Recettes pour 1934, £8.882; dépenses pour l'année ayant pris fin le 30 juin 1934, £9.049.

Travaux : Le Conseil exécutif se réunit une fois par an, tantôt à Londres, tantôt sur le continent; la dernière réunion a eu lieu à Londres en 1934. Recherches sociologiques et linguistiques en Afrique par des personnalités ayant une haute compétence en la matière, auxquelles des bourses sont accordées pour une période de deux ou trois ans. Publication de monographies et de mémoires.

Résumé historique : En 1925, a eu lieu une conférence à laquelle assistaient d'éminents spécialistes en matière de linguistique africaine et au cours de laquelle a été décidée la création de l'Institut. En 1926, les représentants des organisations qui ont convenu de nommer des représentants à la direction ont tenu une réunion à laquelle vingt-trois organisations étaient représentées.

Publication officielle : *Africa*, publié tous les trimestres par l'Oxford University Press.

Autres publications contenant des renseignements sur l'Organisation : « Chaka », Thomas Mofolo; « Nuer Customs and Folklore », Ray Huffman; « The Bavenda », H. A. Stayt; « Tales Told in Togoland », A. W. Cardinall; « Economics in Primitive Communities », Richard Thurnwald; « Caravans of the Old Sahara », une introduction à l'histoire du Soudan occidental, E. W. Bovill; « The African Labourer », G. St. J. Orde Browne; « Une Cité soudanaise : Djenné », Charles Monteil; « Valenge Women », E. D. Earthy; « Practical Phonetics for Students of African Languages », D. Westermann

et I. C. Ward: « The African Today », D. Westermann; « Arts of West Africa », édité par Sir Michael Sadler; « Anthropology in Action », G. Gordon Brown et A. Mc.D. Bruce Hutt.

Tous ces ouvrages sont publiés par l'Oxford University Press.

COMITÉ INTERNATIONAL PERMANENT DE LINGUISTES. PERMANENT INTERNATIONAL COMMITTEE OF LINGUISTS.

Siège : Nimègue (Pays-Bas), 17 St. Annastraat.

Date de fondation : 1928.

But : Organisation de congrès internationaux de linguistes; procéder à une étude de toutes les langues du monde portant particulièrement sur les idiomes en voie de disparition; jouer le rôle de centre de diffusion de renseignements concernant l'évolution des langues dans les divers pays.

Direction : Comité composé comme suit : J. SCHRIJNEN (Pays-Bas), *Secrétaire général*; C. BALLY (Suisse); M. BARTOLI (Italie); F. BOAS (Etats-Unis d'Amérique); C. BROCKELMANN (Allemagne); O. JESPERSEN (Danemark); D. JONES (Royaume-Uni); B. KARLGRÉN (Suède); P. KRETSCHMER (Autriche); V. MATHESIUS (Tchécoslovaquie); A. MEILLET (France).

Finances : Subventions de plusieurs gouvernements; s'il y a lieu, les ressources du Comité sont complétées par les soldes restant après les congrès de linguistes.

Résumé historique : Trois Congrès : le premier à La Haye, avril 1928; le second à Genève, août 1931; le troisième à Rome, 1933.

Publications officielles : Compte rendu des délibérations des congrès. Publications des sous-sections.

ASSOCIATION LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE INTERNATIONALE.

Siège : Paris, 117, boulevard Saint-Germain. Secrétariat général : M. Marcel Boutet, 31, rue Fortuny, Paris.

Date de fondation : 1878, sous la présidence d'honneur de Victor Hugo.

But : Etude des questions juridiques et techniques intéressant internationalement la propriété littéraire et artistique dans tous les domaines.

Membres : Groupes nationaux en Allemagne, Autriche, Royaume-Uni, Italie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Associations des divers pays et membres individuels.

Direction : Composition du Comité exécutif : *Président* : M. MAILLARD.

Vice-présidents : MM. Lucien GLEIZE, WAUVERMANN, HACHETTE, Albert VAUNOIS, POUPINEL, DOMMANGE.

Secrétaire général : Marcel BOUTET.

Trésorier : Marcel BEURDELEY.

Finances : Recettes : adhésions, cotisations; dépenses : publications, organisation de congrès annuels.

Travaux : Congrès ou réunions annuels depuis 1879, notamment Paris 1925; Varsovie et réunion de Prague 1926, Lugano 1927, Belgrade 1928, Le Caire 1929, Budapest 1930.

Publications officielles : Publication annuelle des rapports présentés au Congrès, des questions étudiées et des procès-verbaux des séances.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE LOGOPÉDIE ET DE PHONIAIRIE. INTERNATIONAL SOCIETY FOR LOGOPEDY AND PHONIAIRY. INTERNATIONALE GESELLSCHAFT FÜR LOGOPÄDIE UND PHONIAIRIE.

Siège : Vienne IX, Ferstelgasse 6 (Autriche).

Date de fondation : 1924.

But : Effectuer des recherches dans le domaine de la logopédie et de la phoniatry; établir des relations entre les médecins et les pédagogues qui travaillent dans ce domaine dans les différents pays et améliorer les institutions qui ont pour objet la guérison et la formation de la voix et de la parole.

Membres : Membres individuels dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Uruguay; organisations nationales et sociétés affiliées dans certains des pays cités.

Direction : *Président* : Le professeur Dr Emile FRÖSCHELS (Autriche).

Vice-présidents : Le professeur Dr STERN (Autriche); le professeur Dr SEEMANN (Tchécoslovaquie); M^{me} Br. VAN DANTZIG (Pays-Bas);

Secrétaires : Le Dr WEISS (Autriche); M^{me} SZNEJDER-KNUDSEN (Danemark).

Trésorier : Le Dr STEIN (Autriche).

Conseillers techniques : M. BERING-LIISBERG (Danemark); M. K. GNAM (Autriche); le Dr HAJEK (Autriche); le Dr HICGUET (Belgique), le Dr HOGEWIND (Pays-Bas); le Dr JELLINEK (Italie); le professeur Dr RUSSELL (Etats-Unis); le professeur Dr SEGRE (Italie); le Dr TARNEAUD (France).

Finances : Cotisations des membres : 10 schillings par an; étrangers, 2 dollars.

Travaux : Congrès internationaux bisannuels et publications de rapports sur ces congrès. Le prochain congrès se tiendra à Copenhague en 1936.

COMMISSION INTERNATIONALE DE MAGNÉTISME TERRESTRE ET D'ÉLECTRICITÉ ATMOSPHÉRIQUE. INTERNATIONAL COMMISSION ON TERRESTRIAL MAGNETISM AND ATMOSPHERIC ELECTRICITY.

Siège : Copenhague, Toldbodvej, 15.

Date de fondation : en 1891 par le Comité météorologique international.

But : Suggérer les recherches scientifiques de magnétisme terrestre et d'électricité atmosphérique d'intérêt général, et servir de comité consultatif à l'Organisation météorologique internationale.

Membres : En Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Chine (Hong-Kong), Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Union des Républiques soviétiques socialistes.

Direction : *Président* : Ch. MAURAIN (Paris).

Secrétaires : Dr D. LA COUR (Copenhague) et Dr G. VAN DIJK (De Bilt, Pays-Bas).

Finances : La Commission dépend de l'Organisation météorologique internationale.

Travaux : Conférences tenues à Munich 1891, Paris 1896, Bristol 1898, Paris 1900, Innsbruck 1905, Berlin 1910, Utrecht 1923, Zurich 1926, Copenhague 1929, Innsbruck 1931, Varsovie 1935.

Publications officielles : Publication de rapports sur l'activité de la Commission et du périodique « Caractère magnétique de chaque jour ». Procès-verbaux des réunions imprimés par le Secrétariat de l'Organisation météorologique internationale.

**CONSEIL INTERNATIONAL POUR L'EXPLORATION DE LA MER.
INTERNATIONAL COUNCIL FOR THE EXPLORATION OF THE SEA.**

Siège : Copenhague, 34, Strandvej, Hellerup.

Date de fondation : 22 juillet 1902, à Copenhague.

But : Organisation de recherches scientifiques internationales pour l'exploitation rationnelle de la mer.

Membres : Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Finlande, France, Espagne, État libre d'Irlande, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède.

Direction : Le Conseil se compose de deux délégués de chaque pays participant.

Président d'honneur : Otto PETERSSON.

Président : H. G. MAURICE.

Vice-présidents : Johan HJORT, Théodore TISSIER, C. HENRICI, Martin KNUDSEN.

Secrétaire administratif : Capt. W. NELLEMOSE.

Finances : Les cotisations versées par les pays susindiqués s'élèvent actuellement à 162.000 couronnes par an.

Travaux : Réunions annuelles de délégués et d'experts des divers pays pour l'organisation de recherches internationales et publication de rapports sur les résultats d'intérêt général et international.

Publications officielles : Rapports et procès-verbaux des réunions, *Bulletin hydrographique*, *Journal du Conseil*, *Bulletin statistique*, *Fiches faunistiques*.

**COMMISSION INTERNATIONALE POUR L'EXPLORATION SCIENTIFIQUE
DE LA MER MÉDITERRANÉE.
INTERNATIONAL COMMISSION FOR THE SCIENTIFIC EXPLORATION
OF THE MEDITERRANEAN SEA.**

Siège : A Paris, auprès de l'Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques. Secrétariat général : 3, rue Octave-Gréard, Paris.

Date de fondation : 1919.

But : Étude de toutes les questions scientifiques ou techniques relatives à l'océanographie et à la pêche dans la mer Méditerranée et dans ses mers tributaires.

Membres : Les pays suivants comptent des participants : Chypre, Égypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Maroc espagnol, Monaco, Palestine, Roumanie, Tunisie, Syrie, Turquie, Yougoslavie.

Direction : *Président :* S. E. le Grand-amiral Duc THAON DI REVEL (Italie).

Vice-présidents : Le professeur Odon DE BUEN (Espagne), le professeur Gregory ANTIPA (Roumanie).

Secrétaire général : M. LE DANOIS (France).

Finances : Chaque pays membre verse une contribution de 5.000 francs français.

Travaux : Nombreuses croisières et enquêtes physico-chimiques et biologiques.

Résumé historique : Fondée par le prince Albert I^{er} de Monaco, la Commission internationale de la Méditerranée comptait au début sept États membres. Le travail effectué a incité sept autres États à adhérer à la Commission. Des assemblées plénières

ont eu lieu à Madrid (1919), à Paris (1922), Madrid (1924), Venise (1926), Malaga (1929), Paris (1931). En outre, le Bureau central se réunit tous les ans à Paris.

Publications officielles : de 1919 à 1924 : *Bulletin de la Commission internationale de la Méditerranée* (dix numéros). Depuis 1924 : Rapports et procès-verbaux des séances de la Commission internationale de la Méditerranée (six volumes). Index sur cartes de la faune méditerranéenne (quatorze séries de vingt-quatre cartes déjà parues).

**INSTITUT MÉTAPSYCHIQUE INTERNATIONAL.
INTERNATIONAL METAPSYCHICAL INSTITUTE.**

Siège : Paris (XVII^e), 89, avenue Niel.

Date de fondation : 1919.

But : Application de la méthode expérimentale à l'étude des phénomènes dits psychiques.

Direction : Comité : *Président :* Professeur Charles RICHER (†), de l'Institut de France et de l'Académie de médecine.

Vice-président : D^r Jean-Charles ROUX.

Membres : Professeur CUNÉO, Marcel LE ROY, DUPRÉ, D^r G. MAINGOT, D^r J. MAXWELL, Ernest MEYER, D^r F. MOUTIER, D^r J. VINCKON, D^r WARCOLLIER.

Directeur de l'Institut : D^r E. OSTY.

Finances : Contributions volontaires et abonnements à la *Revue métapsychique*.

Travaux : Recherches de laboratoire, conférences, publication de la *Revue métapsychique*, bibliothèque et salle de lecture ouvertes aux chercheurs.

Résumé historique : L'Institut a été fondé en 1919 par le professeur Rocco SANTO-LIQUIDO, feu le D^r GELEY et Jean MEYER.

Publication officielle : *La Revue Métapsychique*, paraissant tous les deux mois.

**ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE INTERNATIONALE.
INTERNATIONAL METEOROLOGICAL ORGANISATION.**

Siège : De Bilt, Pays-Bas. Utrechtsche weg 194.

Date de fondation : 1878, à Utrecht.

But : L'Organisation météorologique internationale comprend : 1. les Conférences des directeurs; 2. le Comité météorologique international; 3. le Secrétariat de l'Organisation; 4. les Commissions de l'Organisation.

Les Conférences des Directeurs ont pour fonction principale de discuter les questions administratives et les moyens d'exécution, de se mettre d'accord sur les méthodes d'observation et de calcul, de décider les travaux communs qui doivent être entrepris et de créer éventuellement les commissions nécessaires. Les questions purement théoriques ne sont pas du ressort des Conférences.

Le Comité surveille l'exécution des décisions de la Conférence; il reçoit et peut approuver les rapports des commissions; il prend toutes mesures nécessaires pour le développement de la météorologie internationale et se tient en rapport avec les organisations internationales qui s'intéressent à la géophysique.

Les commissions sont les suivantes : Commission de magnétisme terrestre et d'électricité atmosphérique, Commission aérologique, Commission de radiation, Commission des renseignements synoptiques du temps, Commission de météorologie maritime, Commission du réseau mondial et de météorologie polaire, Commission de météorologie agricole,

Commission d'application de la météorologie à la navigation aérienne, Commission pour l'étude des nuages, Commission internationale de l'année polaire 1932-1933, Commission climatologique.

Membres : Les directeurs des réseaux indépendants météorologiques d'Etat de toutes les nations.

Direction : Comité météorologique international et Conseil exécutif. Ce dernier est composé du Président et de quatre membres du Comité météorologique international.

Le Comité météorologique international : sir Napier SHAW (Royaume-Uni), membre honoraire, D^r. Th. HESSELBERG (Norvège), *Président*, E. BRUZON (Indochine), D^r D. LA COUR (Danemark), Comm. Lj. DJURIC (Yougoslavie), professeur D^r E. VAN EVERDINGEN (Pays-Bas), professeur I. G. FAINSTEIN (U. R. S. S.), Ing. Alfr. GALMARINI (Argentine), W. R. GREGG (Etats-Unis d'Amérique), J. JAUMOTTE (Belgique), professeur J. KERÄNEN (Finlande), D^r E. KIDSON (Nouvelle-Zélande), D^r J. LUGEON (Pologne), Comm. Alvaro MORNA (Portugal), D^r C. W. B. NORMAND (Inde), professeur T. OKADA (Japon), J. PATTERSON (Canada), D^r N. SAMA (Espagne), Lt-Col. Paolo SBERNADORI (Italie), professeur W. SCHMIDT (Autriche), D^r T. E. W. SCHUMANN (Afrique du Sud), sir George C. SIMPSON (Royaume-Uni), C. D. STEWART (Etats Malais), L. J. SUTTON (Egypte), Ph. WEHRLÉ (France), professeur L. WEICKMANN (Allemagne).

Travaux : Conférences des directeurs, au moins tous les six ans. Ces conférences ont eu lieu à Utrecht en 1923, à Copenhague en 1935, à Varsovie et Dantzig en 1935. Sessions du Comité météorologique international au moins tous les trois ans (Utrecht 1923, Vienne 1926, Copenhague 1929, Locarno 1931, De Bilt 1933). Réunions des diverses commissions et sous-commissions, au moins une fois tous les trois ans. Publication de comptes rendus, rapports, procès-verbaux, études scientifiques, etc.

Résumé historique : Une première conférence officieuse de directeurs d'Instituts météorologiques se tint à Leipzig en 1872, suivie d'un Congrès officiel qui se réunit à Vienne en 1873. Celui-ci créa un Comité permanent qui, siégeant à Utrecht en 1878, convoqua le deuxième Congrès international à Rome (1879) et prépara un projet d'organisation que le congrès adopta. Le projet de règlement d'une organisation météorologique internationale fut ratifié par la Conférence tenue à Paris en 1919, et finalement amendé à Locarno en 1931 après avoir été révisé à Utrecht en 1923 et à Copenhague en 1929.

Publications officielles : Entre autres, rapports des réunions des commissions internationales; Procès-verbaux des séances de la Conférence internationale des directeurs du Comité météorologique international et de diverses commissions; Offices météorologiques du monde avec leurs directeurs et états-majors, l'attribution de service et leurs publications; Liste des membres du Comité météorologique international et des commissions de l'Organisation météorologique internationale; Rapports de la Commission internationale de l'année polaire 1932-1933; Liste des directeurs des réseaux météorologiques d'Etat du monde, indépendants les uns des autres, membres des conférences météorologiques internationales; Les messages synoptiques du temps en sept fascicules; Statuts de l'Organisation météorologique internationale; Notice sur le plan international des transmissions en mer.

* * *

**COMMISSION AÉROLOGIQUE INTERNATIONALE.
INTERNATIONAL AEROLOGICAL COMMISSION.
INTERNATIONALE AEROLOGISCHE KOMMISSION.**

Siège : Prinz-Albrecht-Strasse, 5, Berlin S.W. II.

Date de fondation : Nommée en 1919, par le Comité météorologique international.

But : Organisation de l'exploration de la haute atmosphère et publication des résultats de ces recherches.

Membres : Représentants des pays suivants : Açores, Afrique du Sud, Allemagne,

Australie, Autriche, Belgique, Bermudes, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Ceylan, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hong-Kong, Hongrie, Inde, Indes néerlandaises, Islande, Italie, Japon, Kénia, Ile Maurice, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Samoa, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes.

Direction : *Président :* Professeur D^r H. HERGESELL (Berlin).

Travaux : Sessions de la Commission à Bergen 1921, Londres 1925, Leipzig 1927, Madrid 1931, Friedrichshafen 1934.

La Commission est une Commission de l'Organisation internationale météorologique dont le siège est à De Bilt (Pays-Bas). Ses statuts sont ceux de cette organisation.

Publication officielle : « Résultats des ascensions aérologiques aux jours internationaux ».

* * *

**COMMISSION INTERNATIONALE DE MÉTÉOROLOGIE MARITIME.
INTERNATIONAL COMMISSION FOR MARITIME METEOROLOGY.**

Siège : De Bilt, Pays-Bas.

Date de fondation : Créée par le Comité météorologique international en 1907; reconstituée à la Conférence de Paris en 1919.

But : Collaboration internationale en matière de classification et de publication des observations météorologiques, maritimes et océanographiques. Étude des systèmes internationaux de signalisation des orages. Organisation radiométéorologique des océans.

Membres : Représentants dans les pays suivants : Allemagne, Australie, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Chine, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Indochine, Italie, Japon, Maroc, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Union des Républiques soviétiques socialistes et Suède.

Direction : *Président :* Le professeur E. VAN EVERDINGEN.

Secrétaire : Le capitaine S. LUENSEE, Deutsche Seewarte, Hambourg.

Travaux : Le rapport sur la réunion tenue à Hambourg en 1932 a été publié par le Secrétariat de l'Organisation météorologique internationale.

* * *

**COMMISSION INTERNATIONALE
POUR LE RÉSEAU MONDIAL ET DE LA MÉTÉOROLOGIE POLAIRE.
INTERNATIONAL COMMISSION
ON THE « RÉSEAU MONDIAL » AND POLAR METEOROLOGY.**

Siège : Londres, W.C.2 : Meteorological Office, Air Ministry.

Date de fondation : 1907. Reconstituée en 1919 par le Comité météorologique international. A la réunion tenue par le Comité météorologique à Londres, en 1921, il a été décidé de fondre les deux commissions (« Réseau mondial » et « Météorologie polaire »).

Direction : *Président :* D^r G. C. SIMPSON, directeur du Meteorological Office, Londres.

Résumé historique : La Commission a tenu des réunions à Monaco en 1909, à Londres en 1921 (Rapport de la onzième session ordinaire du Comité météorologique international, Londres 1921, M.O.248), à Zurich en 1926 (Rapports des commissions pour le Magnétisme terrestre et l'Électricité atmosphérique, et pour le « Réseau mondial », M.O.296), et à Copenhague en 1929 (Procès-verbaux des séances de la Conférence internationale des directeurs, du Comité météorologique international et de diverses commissions à Copenhague, septembre 1929. Publication n° 3 du Secrétariat de l'Organisation météorologique internationale.)

**OFFICE INTERNATIONAL DES MUSÉES.
INTERNATIONAL MUSEUMS OFFICE.**

Siège : Paris (I^{er}), 2, rue de Montpensier (Institut international de Coopération intellectuelle).

Date de fondation : Septembre 1926, par une décision de l'Assemblée de la Société des Nations.

But : Aider les gouvernements et administrations nationales dans l'organisation rationnelle et le développement de leurs collections publiques (musées et monuments d'art et d'histoire, d'archéologie, d'ethnographie et d'art populaire), en établissant des instruments de travail au profit des conservateurs de musées, des historiens d'art et du public; en étudiant, au moyen de réunions internationales d'experts, des questions législatives, administratives et techniques pour la protection et la conservation du patrimoine artistique et tous les problèmes artistiques et archéologiques pour lesquels s'impose une coordination internationale.

Direction : Un Comité de direction, nommé tous les deux ans par la Commission internationale de coopération intellectuelle de la Société des Nations.

Composition du Comité de direction en 1935 :

Président : Jules DESTREE (†), ancien ministre des sciences et des arts de Belgique.

Secrétaire général : E. FOUNDOUKIDIS.

Membres : MM. D. BAUD-BOVY, président de la Commission fédérale des beaux-arts (Suisse); Henri BONNET, directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle; Laurence VAIL COLEMAN, directeur de l'American Association of Museums; F. J. Sanchez CANTON, sous-directeur du Musée du Prado à Madrid; R. DUPIERREUX, professeur à l'Institut supérieur des Beaux-Arts d'Anvers; Sir Cecil HARCOURT-SMITH, inspecteur des œuvres d'art de S. M. le Roi d'Angleterre; Jean GUIFFREY, conservateur honoraire des musées nationaux (Paris); Francesco PELLATI, inspecteur supérieur des beaux-arts d'Italie.

Finances : Chapitre spécial dans le budget de l'Institut international de Coopération intellectuelle. Dépenses annuelles approximatives : 500.000 francs français.

Travaux : Les activités de l'Office international des Musées peuvent être ramenées à quatre grandes divisions principales : études administratives et techniques; travaux techniques; accords internationaux; travaux de documentation. Réunions annuelles et conférences périodiques d'experts pour l'exécution du programme indiqué ci-dessus.

Publications officielles : Les publications de l'Office se divisent en publications périodiques, en monographies scientifiques et en ouvrages de documentation. Parmi les premières, *Museumion*, revue trimestrielle dont la collection comprend 32 volumes à l'heure actuelle; *Informations mensuelles de l'Office international des Musées*, supplément mensuel de la revue *Museumion*, dans lequel sont donnés les faits les plus marquants de la vie des musées et l'activité des administrations nationales des antiquités et beaux-arts.

Les monographies scientifiques et ouvrages de documentation comportent « Les Dossiers de l'Office international des Musées », le « Répertoire international des Musées », des « Traités et Manuels » à l'usage des spécialistes et des administrations, tels qu'un traité de muséographie générale, un manuel de la conservation des peintures, un traité de la conservation des monuments d'art et d'histoire, etc. Recueils de textes législatifs et administratifs, des accords internationaux dans le domaine artistique et archéologique, etc.

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES FONCTIONNAIRES DE MUSÉE.
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF MUSEUM OFFICIALS.
INTERNATIONALER VERBAND VON MUSEUMSBEAMTEN.**

Siège : Berlin, Schlossmuseum.

Date de fondation : 1898.

But : Empêcher les faux et les transactions malhonnêtes.

Membres : La participation est limitée à 165 personnes ressortissantes des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes.

Direction : Professeur R. SCHMIDT, directeur du Schlossmuseum à Berlin.

Secrétaire : Dr KLAR (Berlin).

Finances : Cotisation annuelle fixe de tous les membres.

Travaux : Réunion annuelle en septembre.

Résumé historique : La dernière réunion a eu lieu à Dantzig en 1934.

Publications officielles : Bulletins, manuscrits, reproduits en fac-similé et envoyés aux membres seulement.

**BUREAU INTERNATIONAL DES MUSICIENS.
INTERNATIONALE MUSIKSTELLE (IMUSA).**

Siège : Vienne 1, Bankgasse 3, Autriche.

Date de fondation : 1926.

But : Règlement de toutes les questions concernant la musique en général et des intérêts des personnes travaillant dans le domaine de la musique en particulier. L'« Imusa » se propose avant tout l'échange international des musiciens (artistes) et des compositions contemporaines ainsi que la soumission de propositions et la préparation de conventions internationales relatives à la musique.

Membres : Des sociétés, des académies musicales, des opéras en Allemagne, Autriche, Royaume-Uni, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : *Président d'honneur :* Hofrat Dr Hans SPERL, professeur à l'Université de Vienne.

Vice-président : Dr Otto MASANEC.

Secrétaire : Friedrich DÜRAUER, chef d'orchestre.

Finances : Cotisations des membres, subventions des États. Dépenses annuelles : 5.000 schillings.

Travaux : Conférences, concerts d'échange dans plusieurs pays, le jour de musique 1935 en Autriche.

Résumé historique : Fondé lors du quatrième Congrès des délégués des travailleurs intellectuels à Vienne, par Hofrat Dr Hans SPERL.

Publication officielle : Le périodique du Conseil central des travailleurs intellectuels d'Autriche sert d'organe officiel.

**SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE MUSICOLOGIE.
INTERNATIONAL SOCIETY OF MUSICOLOGY.**

Siège : Bâle, 19 Münsterplatz.

Date de fondation : Septembre 1927.

But : Développer les recherches dans le domaine de la science musicale et faciliter les relations entre musicologues.

Membres : En Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, États-Unis d'Amérique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Tchécoslovaquie.

Direction : Un Comité.

Président : Professeur Edw. J. DENT (Cambridge).

Vice-présidents : professeur J. WOLF (Berlin); professeur A. PIRRO (Paris).

Premier Secrétaire : professeur Dr W. MERIAN (Bâle).

Trésorier : Th. SPEISER RIGGENBACH (Bâle).

Finances : Cotisations des membres, dons, etc.

Travaux : Bureau d'information, publications, conférences, etc.

Publications officielles : *Acta musicologica* (Rédacteur : Dr K. JEPPESEN, Copenhague), (revue trimestrielle).

**SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE MUSIQUE CONTEMPORAINE.
INTERNATIONAL SOCIETY FOR CONTEMPORARY MUSIC.**

Siège : Londres, E.C.4 : Amen House, Warwick Square.

Date de fondation : Août 1922, à Salzbourg.

But : Créer dans tous les pays des sections nationales en vue de favoriser le développement de la musique contemporaine par l'échange régulier d'informations et par l'organisation d'un festival international annuel.

Membres : En Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Colombie, Cuba, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie.

Direction : Un Comité central dans lequel chaque pays dispose d'une voix.

Bureau : *Président du Comité central :* professeur E. J. DENT.

Comité chargé du choix de la musique (élu chaque année), 1935 : MM. CLARK, DEFAMO, KOFFLER, SCHERCHEN, TALICH.

Finances : Cotisations des membres versées aux sections nationales (chiffres variables) et contributions des sections nationales au Bureau central (minimum 100 francs suisses); dons.

Travaux : Festival annuel, réunion annuelle des délégués, rapports et articles dans les principales revues musicales de chaque section, concerts de musique contemporaine organisés par les diverses sections.

Résumé historique : 1) Fondée à Salzbourg en 1922; 2) Installation du Bureau central à Londres en 1922; 3) Réunion des délégués des pays suivants : Allemagne, Autriche, Royaume-Uni, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Tchécoslovaquie et Suisse, en vue de fixer la constitution de la Société et organiser le festival; 4) douze festivals dont les deux derniers ont eu lieu à Florence en avril 1934 et à Carlovy Vary en septembre 1935.

**COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA REVISION DÉCENNALE
DES NOMENCLATURES NOSOLOGIQUES.**

**INTERNATIONAL COMMISSION FOR THE DECENNIAL REVISION
OF NOSOLOGICAL NOMENCLATURES.**

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Pas de Secrétariat permanent.

Date de fondation : 1900.

But : Les gouvernements des États adhérents s'engagent à adopter et à réviser tous les dix ans les nomenclatures des causes de décès des maladies, de façon à assurer l'uniformité et la comparabilité des statistiques des causes de décès.

Membres : Les gouvernements des pays suivants ont adhéré à la Convention de 1920 : Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Équateur, France, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Honduras, Italie, Japon, Luxembourg, Maroc, Mexique, Monaco, Nicaragua, Paraguay, Panama, Pays-Bas, Pérou, Perse, Portugal, République Dominicaine, Salvador, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Travaux : Publication d'un dictionnaire des maladies; procès-verbaux et nomenclatures adoptés.

Résumé historique : En 1885, la nomenclature du Dr Jacques Bertillon a été adoptée. En 1909 et 1920, la Convention fut révisée, lors de deux conférences internationales.

ASSOCIATION D'Océanographie Physique.

(Union internationale géodésique et géophysique.)

ASSOCIATION OF PHYSICAL OCEANOGRAPHY.

(International Union of Geodesy and Geophysics.)

Siège : Bureau central : Liverpool, l'Université.

Date de fondation : Comme section de l'Union internationale géodésique et géophysique, 1919; sous sa forme actuelle, 1930.

But : Réaliser les fins visées par l'Union internationale géodésique et géophysique, dans la mesure où elles concernent l'océanographie physique.

Membres : Tout adhérent à l'Union internationale géodésique et géophysique a le droit d'être membre de l'Association. Les statuts de l'Association permettent d'inviter d'autres organisations internationales s'occupant de l'étude de l'océanographie physique à faire partie de l'Association avec des droits limités.

Direction : Bureau : *Président :* M. KNUDSEN (Danemark).

Vice-président : M. E. FICHOT (France).

Secrétaire : M. J. PROUDMAN (Grande-Bretagne).

Finances : Allocations variables octroyées par l'Union internationale géodésique et géophysique.

Travaux : Des assemblées générales ont lieu à l'occasion des assemblées générales de l'Union internationale géodésique et géophysique qui se tiennent environ tous les trois ans. L'Association peut également tenir des assemblées générales à d'autres occasions.

Résumé historique : La section d'océanographie a publié dix-sept *bulletins*; l'Asso-

ciation d'océanographie physique a fait paraître deux publications scientifiques et un Recueil de procès-verbaux.

Publications officielles : Publications scientifiques; procès-verbaux.

CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. INTERNATIONAL ORNITHOLOGICAL CONGRESS.

Siège : aux soins du Rév. F. C. R. Jourdain, Whitekirk, Southbourne, Bournemouth.

Direction : Le Comité international permanent est composé des membres suivants : le président et le secrétaire du prochain congrès. *Président :* le professeur D^r A. GHIGI; *Secrétaire :* M. A. DELACOUR, Château de Clères, Seine-Inférieure (France), ainsi que D^r E. STRESEMANN (Allemagne), Rév. F. C. R. JOURDAIN (Royaume-Uni), professeur D^r E. LÖNNBERG (Pays scandinaves), D^r A. WETMORE (États-Unis d'Amérique), M. J. BERLIOZ (France) et professeur DE BEAUFORT (Pays de l'Europe centrale).

Travaux : Congrès et publications. La prochaine réunion du Congrès aura lieu à Rouen et à Paris, en 1938.

Publications officielles : Après chaque congrès, des comptes rendus sont publiés, généralement un an environ après la session du Congrès. Les comptes rendus du quatrième Congrès international ornithologique ont été publiés à Londres (Dulan & Co), en février 1907. Ceux du cinquième C. I. O., à Berlin, par la Deutsche Orn. Gesellsch. en 1911; ceux du sixième, également à Berlin, en février 1929, et ceux du septième, à Amsterdam, en juillet 1931.

LE P. E. N., ASSOCIATION INTERNATIONALE D'ÉCRIVAINS. THE P. E. N., A WORLD ASSOCIATION OF WRITERS.

Siège : Londres, W.C.1. : Albion House, 59-61, New Oxford Street.

Date de fondation : Octobre 1921.

But : Le P. E. N. est une association internationale d'écrivains réputés dans les diverses branches de la littérature. Elle s'efforce, en nouant des relations amicales et en organisant des réceptions, de favoriser la coopération cordiale des écrivains de tous les pays, dans l'intérêt de la liberté de l'expression artistique et de l'entente internationale.

Membres : Argentine, Autriche, Belgique, Bolivie, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Inde, Irak, Italie, Lettonie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Palestine, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union Sud-Africaine, Yougoslavie, Centre Yiddish et groupe allemand provisoire à Londres.

Direction : *Fondateur :* Mrs. C. A. Dawson SCOTT (1934).

Président du Centre de Londres : H. G. WELLS.

Secrétaire général : Hermon OULD.

Finances : Contributions annuelles et dons.

Travaux : Le P. E. N. se réunit régulièrement à Londres, une fois par mois, au cours d'un dîner auquel sont invités des écrivains d'autres pays. Un Congrès international a lieu chaque année, généralement au mois de juin. Le premier s'est tenu à Londres; le deuxième à New-York; le troisième à Paris; le quatrième à Bruxelles; le sixième à Oslo; le septième à Vienne; le huitième à Varsovie; le neuvième à La Haye; le dixième à Budapest; le onzième à Dubrovnik; le douzième à Edimbourg; le treizième

à Barcelone. Le P. E. N. collabore avec l'Institut international de Coopération intellectuelle dans les questions de traduction.

Publications officielles : Le centre de Londres publie un Bulletin mensuel *P. E. N. News*; des brochures sont également publiées de temps à autre.

UNION INTERNATIONALE POUR LE PACTE ROERICH.

Protection, en temps de guerre, des missions, institutions, collections artistiques, scientifiques, monuments historiques et beautés de la nature.

Siège : Bruges (Belgique), 1, rue Wallonne.

Date de fondation : 1930.

But : Adoption par les nations d'un code de protection en temps de guerre des œuvres d'intellectualité et de beauté. Promouvoir la culture artistique, scientifique et le travail par le Musée « Pro Pace, Arte, Scientia et Labore »; par l'organisation de journées d'art; par les associations de jeunesse; par la création de comités nationaux; par l'assistance aux chômeurs artisans d'art; par la restauration des monuments du passé.

Membres : Comités nationaux d'assistance à Bruxelles et à Paris.

Direction : Comité d'honneur : *Président :* M. N. DE ROERICH.

Membres : le comte H. CARTON DE WIART, P.-É. JANSON, H. PIRENNE.

Président fondateur : M. C. TULPINCK.

Vice-président : M. FRAEYS DE VEUBEKE.

Finances : Dons, subventions privées.

Travaux : Assemblées internationales à Bruges en 1931 et 1932, à Washington, en 1933.

Résumé historique : Exposition internationale des villes d'art ancien, châteaux historiques et palais seigneuriaux, 1932. Fondation Roerich : Maison des Nations, Assistance aux chômeurs et artisans d'art, Musée « Pro Pace, Arte, Scientia et Labore », in Memoriam Alberti I, Regis Belgarum.

Publications officielles : Questionnaire programme relatif aux huit sections de l'Assemblée de fondation en 1931. Le Pacte Roerich, sa nécessité, son activité. Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie de Belgique, 1933. Le Pacte Roerich, bannière de paix, 2 volumes.

COMITÉ PERMANENT DES CONGRÈS INTERNATIONAUX DE PHILOSOPHIE.

Siège : Point de siège permanent, a. b. s. de la Société française de philosophie, à la Sorbonne, Paris.

Date de fondation : 1900.

Membres : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chine, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie. Au total, 119 membres.

Travaux : Congrès internationaux, en principe tous les quatre ans. Le prochain congrès se tiendra à Paris en 1937.

Direction : Entre chaque Congrès, il est constitué un Comité d'organisation du Congrès suivant siégeant dans le pays où ce Congrès doit se tenir.

Président actuel : Professeur BRÉHIER, 40, rue de l'Yvette, Paris (XVI^e).

Secrétaire : Raymond BAYER, 26, avenue Théophile Gautier, Paris (XVI^e).

Finances : Les dépenses sont couvertes par les cotisations des Congrès et, éventuellement, par des souscriptions ou des subventions.

ASSOCIATION PHONÉTIQUE INTERNATIONALE.

INTERNATIONAL PHONETIC ASSOCIATION.

WELTLAUTSCHRIFTVEREIN.

Siège : Bourg-la-Reine, Seine, France, 20, rue de la Madeleine.

Bureaux centraux : Department of Phonetics, University College, Gower Street, Londres, W.C.1. et 20 rue de la Madeleine, Bourg-la-Reine, Seine, France.

Date de fondation : 1886.

But : Développement de la science phonétique et de ses applications; en particulier :

- 1) perfectionnement de l'enseignement de la prononciation des langues étrangères;
- 2) adoption à cet effet d'un alphabet phonétique uniforme pour toutes les langues;
- 3) enseignement de la lecture aux enfants et aux illettrés par le moyen du même alphabet;
- 4) développement des méthodes phonétiques modernes pour l'analyse des langues peu connues;
- 5) fixation des orthographes pour les langues jusqu'ici non écrites;
- 6) perfectionnement des orthographes existantes quand elles sont imparfaites.

Membres : Membres individuels, la plupart professeurs de langues. Nombre des membres en janvier 1934 : 537. Afrique occidentale (7); Afrique orientale (2); Algérie (1); Allemagne (36); Argentine (6); Australie (8); Autriche (3); Belgique (1); Birmanie (1); Brésil (2); Royaume-Uni (141); Canada (8); Ceylan (3); Chili (8); Chine (11); Colombie (1); Cuba (2); Danemark (8); Égypte (2); Espagne (4); Estonie (1); États-Unis d'Amérique (170); Finlande (2); France (13); Grèce (1); Inde (9); Irlande (État libre d') (1); Italie (4); Japon (20); Lettonie (2); Luxembourg (2); États malais (1); Norvège (3); Nouvelle-Zélande (2); Pays-Bas (4); Portugal (3); Pologne (4); Roumanie (1); Soudan (1); Suède (10); Suisse (5); Tchécoslovaquie (2); Turquie (3); Union des Républiques soviétiques socialistes (5); Union Sud-Africaine (10); membres honoraires de divers pays (10).

Direction : Un Conseil international de trente membres, élus tous les deux ans; les décisions sont prises par correspondance.

Finances : Source des revenus : cotisations des membres. Dépenses annuelles : environ 140 livres sterling.

Travaux : Publication d'un journal et de brochures; examens de phonétique.

Résumé historique : L'Association phonétique internationale a été fondée en 1886 par un groupe de professeurs français qui avaient constaté que la transcription phonétique était un bon moyen d'habituer leurs élèves à bien prononcer l'anglais et qui désiraient vulgariser une méthode qui leur avait paru si utile. Rapidement, l'objet de l'Association se généralisa et s'élargit et pendant de longues années, il embrassa aussi bien la réforme de l'enseignement des langues en général que ses aspects phonétiques particuliers. A l'heure actuelle, l'Association se consacre entièrement aux questions phonétiques. Elle se livre à des recherches très variées en matière phonétique, dans le but pratique : 1^o d'améliorer les méthodes d'enseignement des langues et en particulier de leur prononciation; 2^o de fixer, sur une base phonétique, des orthographes améliorées. Dès l'origine, l'Asso-

ciation a insisté d'une manière particulière sur l'importance d'une transcription phonétique. En 1888, elle a établi, pour l'employer dans son journal, l'alphabet phonétique international, aujourd'hui bien connu. Cet alphabet a été progressivement perfectionné et développé pour s'adapter aux besoins des langues nouvelles, mais ses caractères les plus importants n'ont pas été modifiés depuis l'origine. Il est actuellement employé dans beaucoup de dictionnaires et de manuels linguistiques d'un grand nombre de langues, aussi bien européennes qu'asiatiques ou africaines.

En outre, selon le texte même de la brochure, « But et principes de l'Association phonétique internationale », de 1904 : « Le contact constant entre les membres de l'Association tend à créer parmi les professeurs de langues du monde entier un esprit de bienveillance et de confraternité, qui a abouti aussi bien à des progrès scientifiques qu'à l'affermissement de la paix entre les nations. »

Publications officielles : Journal : *Le Maître phonétique*; diverses brochures sur des sujets de phonétique. On trouvera des détails sur l'alphabet phonétique international dans les ouvrages suivants, qui sont publiés par l'Association : « Principles of the International Phonetic Association », 1912; « L'Écriture phonétique internationale », 1921; « Chart of the International Phonetic Alphabet », 1932; « Fondamenti di Grafia Fonetica », 1933, ainsi que dans un chapitre intitulé « Das System der Association phonétique internationale », dans « Lautzeichen und ihre Anwendung in verschiedenen Sprachgebieten », publié par la Reichsdruckerei, Berlin, 1928.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PHOTOGRAMMÉTRIE.

INTERNATIONAL PHOTOGRAMMETRIC SOCIETY.

Siège : Pour la période 1934-1938 : aux soins de M. le professeur Cassinis, R. Scuola di Ingegneria, Piazza Leonardo da Vinci, Milan.

Date de fondation : 1907.

But : Développer et entretenir dans tous les pays un mouvement scientifique en faveur de la photogrammétrie de la terre, de la photogrammétrie aérienne et de leurs applications.

Membres : Sociétés nationales dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : *Président honoraire et fondateur :* le professeur Ed. DOLEŽAL (Autriche).

Président : le professeur CASSINIS (Italie).

Secrétaire général : le D^r Ing. TUCCI (Italie).

Trésorier : le professeur DORE (Italie).

Autres membres du Conseil : M. MAURY (Belgique), le major VON LANGENDORFF (Allemagne), le général PERRIER (France), le professeur WEIGEL (Pologne).

Finances : Chacune des sociétés nationales verse une cotisation annuelle de 1 franc suisse par membre.

Travaux : Congrès internationaux combinés avec des expositions d'appareils et de travaux (Vienne 1913; Berlin 1926; Zurich 1930; Paris 1934).

Publication officielle : « Internationales Archiv für Photogrammetrie ».

COMMISSION PERMANENTE DES CONGRÈS INTERNATIONAUX
DE PHOTOGRAPHIE SCIENTIFIQUE ET APPLIQUÉE.
PERMANENT COMMISSION OF INTERNATIONAL CONGRESSES
OF SCIENTIFIC AND APPLIED PHOTOGRAPHY.

Siège : Paris (IX^e), 51, rue de Clichy.

Date de fondation : Juillet 1900, à Paris.

But : Étudier les questions relatives à la photographie scientifique et appliquée, en particulier les questions de standardisation des dimensions d'appareils, de plaques, de films cinématographiques, etc.

Membres : Pays représentés au neuvième congrès tenu à Paris en juillet 1935 : Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Chili, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Italie, Japon, Pays-Bas, Pologne, Suède, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes.

Direction : Les membres de la Commission permanente sont désignés à chaque congrès jusqu'au congrès suivant. Le Secrétaire est le Secrétaire général du précédent congrès (actuellement : L. P. CLERC).

Finances : Subventions officielles et cotisations des membres participant au congrès.

Travaux : Les congrès ont lieu tous les trois ans; le dixième se tiendra en 1938.

LABORATOIRES INTERNATIONAUX DE PHYSIOLOGIE DU MONT-ROSE.
LABORATORI SCIENTIFICI « A MOSSO » SUL MONTE-ROSA.
INTERNATIONAL PHYSIOLOGICAL LABORATORIES ON MONTE-ROSA.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Turin, 30, Corso Raffaello; laboratoires au Col d'Olen (3.000 mètres au-dessus de la mer), commune d'Alagna, Province de Novare et Capanna Regina Margherita, Punta Gnifetti (4.560 mètres).

Date de fondation : 1907.

But : Le laboratoire du Mont-Rose constitue une station destinée aux recherches alpines : physiologie, bactériologie, botanique, zoologie, physique terrestre, etc.

Membres : Selon leurs subventions ont droit à deux postes d'étude les gouvernements suivants : Allemagne, Autriche, Royaume-Uni, France, Italie, Suisse; à un seul poste : les États-Unis d'Amérique et les Pays-Bas; l'Université libre de Bruxelles dispose de trois places; le Club alpin italien de deux places; la Faculté de Médecine de Turin, la Fondation Rask-Oersted, de Copenhague, d'une place.

Direction : Directeur : Professeur A. HERLITZKA, directeur de l'Institut de physiologie de Turin.

Président : Professeur PAGLIANI, Turin.

Finances : Les gouvernements, instituts, etc., ayant versé 10.000 liras ont le droit de faire occuper une place d'étude. Le Ministère de l'Instruction publique d'Italie donne une subvention annuelle de 12.000 liras et la province de Novare de 1.500 liras.

Travaux : Publication des *Actes des Laboratoires A Mosso*.

UNION INTERNATIONALE DE PHYSIQUE PURE ET APPLIQUÉE.
INTERNATIONAL UNION OF PURE AND APPLIED PHYSICS.

(Renseignements donnés en 1931.)

Siège : Paris (V^e), 45, rue d'Ulm.

Date de fondation : Bruxelles, 1922. Définitivement constituée en décembre 1923.

But : Créer et encourager une coopération internationale en physique; coordonner les efforts de préparation et de publication des extraits de mémoires et de tables de constantes de physique; réaliser une entente internationale sur les questions d'unités, d'étalement, de nomenclature et de notations; aider la poursuite de recherches intéressantes.

Membres : Comités nationaux des pays adhérents : Afrique du Sud, Australie, Belgique, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : L'Union est dirigée par l'Assemblée générale des délégués, par laquelle sont élus le président, les vice-présidents et le secrétaire général qui forment le Bureau; ils restent en fonction jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire. Dans l'intervalle des assemblées, le Bureau fonctionne en tant que Comité directeur.

Président : M. Robert A. MILLIKAN.

Vice-présidents : M. VAN AUBERL (Belgique), Sir Richard GLAZEBROOK (Royaume-Uni), M. KNUDSEN (Danemark), M. CABRERA (Espagne), M. COTTON (France), M. NAGAOKA (Japon), M. VEGARD (Norvège), M. KEESOM (Pays-Bas), M. SIEGBAHN (Suède), M. POSEJPAL (Tchécoslovaquie).

Secrétaire général : M. ABRAHAM (France).

Finances : Contributions annuelles des comités affiliés nationaux selon une échelle basée sur la population des pays membres (minimum 200 francs par an).

Travaux : Assemblée générale constituante, Paris, décembre 1923; seconde assemblée à Bruxelles, 1925; troisième assemblée à Bruxelles, juillet 1931.

UNION INTERNATIONALE POUR L'ÉTUDE SCIENTIFIQUE DES PROBLÈMES
DE LA POPULATION.

INTERNATIONAL UNION FOR THE SCIENTIFIC INVESTIGATION
OF POPULATION PROBLEMS.

Siège : Aux soins de la « London School of Economics », Houghton Street, W.C.2.

Date de fondation : 1928.

But : Entreprendre et organiser les recherches qui exigent une collaboration internationale; provoquer l'étude scientifique des résultats de ces recherches et les publier sans créer de doubles emplois avec les publications des institutions internationales de statistiques existant actuellement. L'Union se borne à des recherches scientifiques, au sens strict du mot, et s'interdit aussi bien de prendre part à des discussions religieuses, morales ou politiques que de soutenir en tant qu'organisation, une politique quelconque en matière de population, notamment en ce qui concerne l'augmentation ou la diminution des taux de natalité.

Membres : Les groupes nationaux des pays suivants : Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Pays-Bas, Suède, Tchécoslovaquie.

Direction : Comité exécutif : **Président :** le colonel Sir Charles CLOSE (Royaume-Uni).

Vice-présidents : le professeur Eugen FISCHER (Allemagne), le professeur E. MAHAIM

(Belgique), le capitaine G. H. L. F. PITT-RIVERS (Royaume-Uni), le professeur Raymond PEARL (États-Unis d'Amérique), le professeur Corrado GINI (Italie), le D^r H. W. METHORST (Pays-Bas).

Secrétaire général et Trésorier honoraire : le capitaine G. H. L. F. PITT-RIVERS (Royaume-Uni).

Finances : Chaque groupe paie une cotisation fixée en partie d'après l'importance de la population du pays.

Résumé historique : La création de l'Union est la conséquence directe de la Conférence mondiale sur la population, tenue à Genève en 1927. A cette date, l'Union a nommé trois commissions pour les questions suivantes : 1^o population et ressources alimentaires; 2^o fertilité, fécondité et stérilité; 3^o statistiques démographiques des races primitives. Deuxième Assemblée générale : Londres, 1931; troisième Assemblée générale, en 1935, à Berlin. Des recherches personnelles ont été également envisagées par l'Union.

Publication officielle : *Population*, Londres, G. Allen & Unwin.

INSTITUT INTERNATIONAL DE PSYCHAGOGIE ET DE PSYCHOTHÉRAPIE. INTERNATIONAL INSTITUTE OF PSYCHAGOGY AND PSYCHOTHERAPY.

(Renseignements datant de 1929.)

Siège : Genève, 3, Taconnerie.

Date de fondation : 1924.

But : Étude des applications de la psychologie scientifique à la conduite de la vie et à la thérapeutique (psychanalyse, autosuggestion et rééducation).

Membres : Au nombre de 500 environ. Ce sont pour la plupart des adhésions individuelles auxquelles se joignent quelques sociétés de psychologie, psychothérapie dans les différents pays.

Direction : *Directeur* : C. BAUDOIN.

Comité d'honneur : D^r Alfred ADLER (Vienne), D^r Paul BJERRE (Tumba, Suède), Hans DRIESCH (Leipzig), D^r J. C. FLÜGEL (Londres), D^r Siegmund FREUD (Vienne), D^r Pierre JANET (Paris), D^r C. G. JUNG (Zurich), Eugenio RIGNANO (Milan), B. WYCHESLAVTZEFF (ex-professeur à l'Université de Moscou).

Finances : Les revenus sont essentiellement formés par les cotisations des membres. Les dépenses annuelles se sont élevées jusqu'à présent de 3.000 à 6.000 francs environ.

Travaux : Création d'un centre d'information et d'orientation, et organisation de conférences.

Publication officielle : Bulletin mensuel en trois langues, paraissant dix fois l'an.

ASSOCIATION PSYCHANALYTIQUE INTERNATIONALE. INTERNATIONAL PSYCHO-ANALYTICAL ASSOCIATION. INTERNATIONALE PSYCHOANALYTISCHE VEREINIGUNG.

Siège : Londres, W.1 : c/o D^r Ernest Jones, 81, Harley Street.

Date de fondation : 1910.

But : Cultiver et développer la science psychanalytique fondée par Freud, aussi bien en tant que psychologie pure qu'au point de vue de ses applications à la médecine et aux sciences mentales; assistance mutuelle des membres dans les efforts tentés en vue d'acquérir et de répandre les connaissances psychanalytiques.

Membres : Les sociétés locales constitutives suivantes : Chicago, Boston, britannique, dano-norvégienne, néerlandaise, finno-suédoise, française, allemande, sociétés des psychanalystes de Hollande, hongroise, indienne, New-York, Palestine, russe, Sendai, suisse, Tokio, Vienne, Washington.

Direction : Le Comité exécutif central de Londres.

Président : D^r Ernest JONES, Londres.

Vice-présidents : D^r A. A. BRILL, New-York; D^r Max EITINGON, Jérusalem; M^{lle} Anna FREUD, Vienne; D^r VAN OPHUIJSEN, Johannesburg.

Secrétaire général : D^r Edward GLOVER, Londres.

Trésorier : D^r Philippe SARASIN, Bâle.

Finances : Cotisations annuelles : 10 francs suisses; versement analogue à effectuer par les personnes assistant aux congrès.

Travaux et résumé historique : Réunions fréquentes des sociétés constitutives; congrès biennal de l'Association internationale. Le premier congrès a eu lieu à Salzburg en 1908 et le treizième à Lucerne en 1934.

Publications officielles : Bulletin de l'Association, publié régulièrement dans les trois organes officiels : *International Journal of Psycho-Analysis*; *Revue française de Psychanalyse*; *Internationale Zeitschrift für Psychoanalyse*.

COMITÉ INTERNATIONAL PERMANENT DES CONGRÈS DE RECHERCHES PSYCHIQUES.

PERMANENT INTERNATIONAL COMMITTEE FOR PSYCHICAL RESEARCH CONGRESSES.

Siège : Londres, W.C.1 : c/o The Society for Psychical Research, 31, Tavistock Square.

Date de fondation : 1921.

But : Organisation de congrès de recherches psychiques.

Membres : Comités nationaux des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Ceylan, Danemark, Egypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Inde, Italie, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes.

Direction : Comité permanent : le Professeur d'ARSONVAL (France), D^r Phil. Hans DRIESCH (Allemagne), Sir Oliver LODGE (Royaume-Uni), Carl VERT (Danemark), *Secrétaire Général*, et le Président du Comité national du pays où a lieu le Congrès.

Travaux : Organisation de congrès et publication du compte rendu des délibérations.

Résumé historique : Premier Congrès : Copenhague, 1921; deuxième : Varsovie, 1923; troisième : Paris, 1927; quatrième : Athènes, 1930; cinquième : Oslo, 1935. Le sixième Congrès aura lieu à Budapest, 1937.

Publications sur les travaux de l'organisation : Les comptes rendus des quatre premiers congrès internationaux des recherches psychiques.

CONGRES INTERNATIONAL DE PSYCHOLOGIE. INTERNATIONAL PSYCHOLOGICAL CONGRESS.

Siège : Pas de siège permanent. Le Bureau siège au lieu où se tient le congrès.

Date de fondation : 1889, à Paris.

But : Étude des questions concernant la psychologie expérimentale, la psychologie scientifique, unification de la terminologie psychologique, etc.

Membres : Comité international composé de quatre-vingts membres environ.

Direction : Pas d'organe permanent. Un Comité est nommé à chaque congrès pour organiser le suivant.

Secrétaire permanent : Professeur Ed. CLAPARÈDE, II, avenue de Champel, Genève.

Secrétaire adjoint : Professeur H. S. LANGFELD, Princeton University, N.J.

Finances : Souscriptions au Congrès (20 francs environ).

Travaux : Publication des comptes rendus des congrès. Les congrès ci-après ont été tenus : Londres 1892, Munich 1896, Paris 1900, Rome 1905, Genève 1909, Oxford 1923, Groningen 1926, New Haven (États-Unis d'Amérique) 1929, Copenhague 1932. Le prochain congrès se tiendra à Madrid en 1936.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE PSYCHOLOGIQUE RELIGIEUSE.
INTERNATIONAL SOCIETY FOR THE STUDY OF RELIGIOUS PSYCHOLOGY.
INTERNATIONALE RELIGIONSPSYCHOLOGISCHE GESELLSCHAFT.

Siège : Vienne VII, Zitterhofergasse 8.

Date de fondation : Mars 1922.

But : Recherches sur les bases psychiques et les émotions de la vie religieuse. Organisation de congrès destinés à jouer le rôle de centres de connaissance et de coopération mutuelles.

Membres : Dans quatorze pays.

Direction : *Président :* Professeur Karl BETH, Ph.D., D.D.

Vice-président : Professeur Erwin STRANSKY, M.D.

Président de la Haute-Cour : Otto NAHRHAFT, L.L.D.

Finances : Cotisations des membres.

Travaux : Réunions hebdomadaires avec causeries et discussions; études; conférences; recherches individuelles et en groupes; analyses psychologiques. L'Institut spécial de recherches en matière de psychologie religieuse. Congrès international de psychologie religieuse en mai 1931, à l'Université de Vienne.

Publications officielles : *Zeitschrift für Religionspsychologie*, avec résumés en français et en anglais.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CONFÉRENCES DE PSYCHOTECHNIQUE.
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF CONFERENCES ON PSYCHOTECHNICS.

Siège : Paris, 2, rue de Montpensier; Secrétariat : M. J. M. LAHY, 22, avenue de l'Observatoire, Paris.

Date de fondation : 1920, à Genève; réorganisation officielle, 1928, à Utrecht.

But : Etablir un contact entre les personnes qui, dans les divers pays, s'adonnent au travail scientifique dans le domaine de la psychophysiologie appliquée; favoriser l'étude et la réalisation des mesures propres à contribuer au développement scientifique et social de la psychotechnique; enquêtes collectives, etc.

Membres : L'Association se compose de membres actifs, membres honoraires, membres adhérents et membres donateurs.

Direction : Comité directeur: M^{me} BAUMGARTEN-TRAMER, MM. BINGHAM, BLACHOWSKI, CHRISTIAENS, CLAPARÈDE, GEMELLI, GERMAIN, JAEDERHOLM, LAHY, MILES, MIRA, MYERS, PANZO, PIÉRON, ROELS, RUBIN, RUPP, SERACKY, SIRKIN, SPIELREIN, STERN, VITELÈS, WOJCHIECHOWSKI.

Secrétaire général : M. J. M. LAHY.

Finances : Cotisations des membres des Congrès.

Travaux : Organisation des conférences; publication des comptes rendus.

Résumé historique : Les conférences ont eu leur origine dans une première réunion organisée à Genève en 1920, par E. Claparède, dans le but d'examiner en commun quelques questions relatives aux applications de la psychologie. La seconde conférence a eu lieu à Barcelone en 1921, la troisième à Milan en 1923, la quatrième à Paris en 1927, la cinquième à Utrecht en 1928, la sixième à Barcelone en 1930, la septième à Moscou en 1931, la huitième à Prague en 1934.

ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR L'ÉTUDE QUATÉNAIRE.
INTERNATIONAL ASSOCIATION ON QUATERNARY RESEARCH.
INTERNATIONALE QUARTÄR-VEREINIGUNG.

Siège : Actuellement, Vienne, Geologische Bundesanstalt, III; Rasumofskygasse 23; Secrétariat : Innsbruck-Hötting, Botanisches Institut.

Date de fondation : Juin 1928, à Copenhague; transformation en association mondiale en 1932-33.

But : Coordination de toutes les recherches sur le quaternaire du monde entier et organisation de conférences dans différents pays, tous les 3 ou 4 ans.

Membres : Actuellement, environ 125 membres individuels et collectifs des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Sumatra, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes.

Direction : *Président :* G. GÖTZINGER (Vienne).

Vice-président et président du Comité d'organisation : O. AMPFERER (Vienne).

Secrétaire général : H. GAMS (Innsbruck-Hötting).

Trésorier : M. WITROFSKY (Vienne I).

Finances : Cotisation des membres (2 dollars par an) et subsides pour les sessions par les divers gouvernements.

Publications officielles : Compte rendu de la première réunion (Copenhague 1928) 1930. *Bulletin of the Information Service of the Association*, I-IV, Leningrad, 1931-32. « Guide to the excursion of the IInd Conference », I-IV, Leningrad-Moscou, 1932-35. Machatschek : « die Literatur zur alpinen Eiszeitforschung », I-III, 1935-36. « Führer für die Exkursionen der III. Quartär-Konferenz durch die österreichischen Alpenländer und deren Vorland », Vienne, 1936.

Autres publications contenant des renseignements sur l'Organisation : Götzinger : « Die 2. Internationale Quartärkonferenz und deren Exkursionen in Russland », Septembre 1932. Gams : Übersicht über die Fortschritte der russischen, ukrainischen und polnischen Quartärforschung. *Zeitschrift für Gletscherkunde*, 1935.

Götzinger : « Bericht über die internationale Geologenversammlung in Kopenhagen », 1928.

UNION RADIOSCIENTIFIQUE INTERNATIONALE.
INTERNATIONAL UNION OF SCIENTIFIC RADIOTELEGRAPHY.

Siège : Bruxelles, 54, avenue des Arts.

Date de fondation : 1920.

But : L'Union a pour but de développer les études scientifiques se rapportant à la radiotélégraphie scientifique et notamment : a) de susciter et organiser les recherches nécessitant une coopération internationale et permettre la discussion et la publication

des résultats de ces recherches; *b*) de faciliter l'établissement de méthodes communes de mesures ainsi que la comparaison et l'étalonnage des instruments de mesure.

Membres : Comités nationaux constitués en Australie, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon, Maroc, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse, Union Sud-Africaine.

Comités nationaux en formation en Allemagne, Union des Républiques soviétiques socialistes

Direction : L'Union est dirigée par le Comité exécutif composé de membres désignés par les Comités nationaux à raison d'un membre par Comité national affilié à l'Union.

Composition du Bureau : *Président :* Professeur E. V. APPLETON (Londres).

Vice-présidents : D^r J. H. DELLINGER (Washington), professeur R. MESNY (Paris), professeur H. NAGAOKA (Tokio), D^r B. VAN DER POL (Eindhoven).

Secrétaire général : D^r R. B. GOLDSCHMIDT (Bruxelles).

Finances : *Recettes :* Cotisations des pays adhérents.

Dépenses : Les recettes de l'Union sont consacrées : à payer les frais de rédaction et de publication des documents qu'elle édite; à couvrir les dépenses d'administration.

Travaux : L'Union a tenu depuis sa fondation en 1920, cinq assemblées générales qui ont eu lieu à Bruxelles (1922), Washington (1927), Bruxelles (1928), Copenhague (1931), Londres (1934).

Résumé historique : Les statuts de l'Union ont été établis à Bruxelles en juillet 1919 à la Conférence du Conseil international de recherches et définitivement adoptés à la session du même Conseil tenue à Bruxelles en juillet 1922.

Publications officielles : En dehors de documents scientifiques qu'elle publie à l'usage exclusif de ses membres, l'Union a publié, à la suite des assemblées générales qu'elle a tenues, le « Recueil des travaux des Assemblées générales ». Trois volumes ont paru jusqu'à présent à la suite des assemblées de 1927-1928 et 1931. Le quatrième donnant le compte rendu des travaux de l'Assemblée générale de Londres (1934) sera publié prochainement.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Annuaire général de l'électricité et de la radiophonie, 59, avenue Fonsny à Bruxelles.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE RADIOBIOLOGIE (S. I. R. B.).

INTERNATIONAL SOCIETY OF RADIOBIOLOGY.

INTERNATIONALE GESELLSCHAFT FÜR RADIOBIOLOGIE.

SOCIETA INTERNAZIONALE DI RADIOBIOLOGIA.

Siège : Venise, Bureau central (provisoire) 173, S. Gregorio.

Date de fondation : 1933, après autorisation du Ministère de l'Intérieur du Royaume d'Italie.

But : La S. I. R. B. se propose de faire avancer les études radiobiologiques, d'établir des liens intellectuels entre les savants versés dans cette science des différents pays, et notamment de créer une collaboration intime et continue entre la physique, la chimie et la biologie.

Membres : Groupes nationaux en Allemagne, Argentine, Autriche, Royaume-Uni, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Inde, Italie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suisse, Syrie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie. Peut être membre, quiconque possède son doctorat ou un titre d'étude équivalent et a été accepté par le Conseil de la Société.

Direction : *Régent temporaire de la S. I. R. B. :* D^r Giocondo PROTTI.

Finances : Subsidés; cotisation annuelle de 50 lire.

Travaux : Les membres de la S. I. R. B. se réunissent en Congrès à Venise tous les quatre ans. La S. I. R. B. se propose de fonder à Venise une Centrale permanente de recherches radiobiologiques dont les buts seraient : *a*) d'avancer les recherches sur les radiations à la fois dans le domaine de la physique, de la chimie et de la biologie, sous une unique discipline centrale qui guide et contrôle les recherches; *b*) d'offrir aux chercheurs ayant déjà leur doctorat un terrain pratique sur lequel ils peuvent aisément et d'une manière permanente développer des rapports entre le biologiste, le physicien et le chimiste, qui pourront avantager l'ensemble des études communes; *c*) coordonner, toujours dans le domaine des recherches et en dehors de toute base didactique, les résultats des rapports individuels des savants isolés, en utilisant le tout en vue de la science et du bien-être de l'humanité; *d*) donner la plus grande expansion, par des publications spéciales et par la presse politique, aux résultats des recherches de radiobiologie et aux problèmes qui en dépendent.

Résumé historique : Le premier congrès de la S. I. R. B. a eu lieu à Venise du 10 au 15 septembre 1934, en présence des représentants de vingt-trois pays et sous la présidence de S. E. M. le marquis Guglielmo Marconi et de M. le comte Giuseppe Volpi di Misurata.

Publications officielles : « Archivio Internazionale di Radiobiologia Generale »; Actes des congrès de radiobiologie; Bulletin d'Information aux membres de la S. I. R. B. concernant l'activité des groupes nationaux de radiobiologie.

COMMISSION INTERNATIONALE DES ÉTALONS DE RADIUM.

INTERNATIONAL COMMISSION ON RADIUM STANDARDS.

Siège : Vienne IX, 3, Boltzmanngasse.

Date de fondation : 1910, à Bruxelles.

But : Elaborer les méthodes de mesure et la standardisation des corps radioactifs; étude des problèmes radiologiques en général.

Membres : En Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, États-Unis d'Amérique, France.

Direction : *Président :* Sir Ernest RUTHERFORD (Cambridge).

Secrétaire : Professeur Stephan MEYER (Vienne).

Travaux : Réunion à Paris en mars 1912, pour fixer l'étalon international du radium. L'Institut radiologique de Vienne a livré des étalons secondaires à la France, à l'Allemagne et au Royaume-Uni en 1912; aux États-Unis d'Amérique, au Japon, au Portugal, à la Suède en 1913; au Danemark en 1915, à la Belgique et à la Tchécoslovaquie en 1924; à l'Union des Républiques soviétiques socialistes en 1927; à l'Australie en 1928; et de nouveaux étalons à l'Autriche, à la Belgique, à la France et au Royaume-Uni en 1934.

ACADÉMIE INTERNATIONALE D'HISTOIRE DES SCIENCES.

INTERNATIONAL ACADEMY ON THE HISTORY OF SCIENCES.

Siège : Paris (II^e), 12, rue Colbert.

Date de fondation : 1928.

But : Réunir dans une organisation internationale les historiens des sciences les plus remarquables par les travaux accomplis; favoriser les études concernant l'histoire des

sciences et l'enseignement de cette histoire; publier des ouvrages et des mémoires concernant l'histoire des sciences, ainsi que des périodiques.

Membres : L'Académie, lorsqu'elle aura atteint le nombre fixé par ses statuts (en 1942) se composera de 50 membres effectifs et de 100 membres correspondants, élus par cooptation. Actuellement les 99 membres en charge appartiennent aux pays suivants : Allemagne (15), Argentine (1), Autriche (3), Belgique (4), Royaume-Uni (10), Canada (1), Chine (1), Danemark (2), Egypte (1), Espagne (4), États-Unis d'Amérique (10), France (10), Grèce (1), Hongrie (1), Inde (1), Italie (10), Japon (1), Maroc (1), Palestine (1), Pays-Bas (2), Pologne (3), Portugal (4), Roumanie (2), Suède (1), Suisse (4), Tchécoslovaquie (3), Union des Républiques soviétiques socialistes (2).

L'Académie a nommé aussi un petit nombre de membres d'honneur, actuellement 4.

Organisation dans différents pays de « groupes nationaux adhérents à l'Académie ». Il en existe actuellement en Argentine, Belgique, Espagne, France, Italie, Maroc, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes.

Direction : Bureau, en charge à partir d'octobre 1934 jusqu'en 1937 :

Président : Quido VETTER (Tchécoslovaquie).

Anciens présidents : Gino LORIA (Italie), Charles SINGER (Royaume-Uni), Karl SUDHOFF (Allemagne).

Vice-présidents : Samuel DICKSTEIN (Pologne), Arnold REYMOND (Suisse), Henry E. SIGERIST (États-Unis d'Amérique).

Administrateur-trésorier : M^{me} Hélène METZGER (France).

Secrétaire perpétuel : Aldo MIELI (France).

Finances : Subventions de gouvernements et d'organisations et instituts scientifiques, ainsi que dons privés.

Travaux : Congrès internationaux tous les trois ans : Paris, mai 1929; Londres, juin 1931; Portugal (Porto, Coimbra, Lisboa), septembre 1934. Le prochain congrès aura lieu à Prague au cours de l'été de 1937.

Réunions ordinaires de l'Académie toutes les autres années à Paris ou au lieu des congrès internationaux des sciences historiques.

Réunions extraordinaires éventuelles, même limitées à un nombre restreint de pays.

Résumé historique : L'Académie, sous le nom de Comité, a été fondée à Oslo en août 1928, au Congrès international des sciences historiques. Elle s'est dégagée d'une Commission extérieure du Comité international des sciences historiques et, en cette qualité, continue à faire partie dudit Comité. Les statuts de l'Académie ont été approuvés à Paris, mai 1929, à l'occasion du premier Congrès international d'histoire des sciences.

Publications officielles : Périodiques : la Revue *Archeion* (Archives internationales d'histoire des sciences); Annuaire de l'Académie, publié en 1932 et 1933, celui de 1935 est actuellement sous presse; la revue *Isis*.

Autres publications officielles : Publication de Tables chronologiques d'histoire des sciences, d'un *Corpus medicorum arabicorum*, d'une suite d'histoires des sciences, etc.

FACULTÉ INTERNATIONALE DES SCIENCES. THE INTERNATIONAL FACULTY OF SCIENCES.

Siège : Londres : W.1, 85, Gloucester Place.

Date de fondation : 1^{er} septembre 1931.

But : Créer une organisation internationale centrale pour l'avancement général et le développement pratique de la science sous tous ses aspects; favoriser une meilleure

compréhension des rapports qui existent entre les différentes branches spécialisées; unir et mettre en rapport toutes les personnes qui appliquent professionnellement les principes scientifiques; en particulier : a) organiser recherches et enquêtes qui nécessitent une coopération internationale; b) faciliter l'établissement de règles communes pour la réunion, la mise en tableau et l'analyse des données relatives à toutes les questions scientifiques, jouer le rôle de centre de diffusion; c) tenir des réunions et répandre parmi les membres des renseignements sur toutes les branches de la science et les questions connexes; d) collaborer avec les organisations et institutions nationales de caractère scientifique du monde entier.

Membres : Travailleurs scientifiques organisés en groupements nationaux dans tous les pays du monde.

Direction : Assemblée générale, composée de représentants nommés par les commissions nationales.

Bureau : *Président d'honneur :* le Très Honorable marquis DE TAVISTOCK.

Président : A. T. K. MOIR, Esq., A.M.I.E.E.

Secrétaire général : H. J. C. DAY, Esq., F.C.I.

Trésoriers : C. E. Franklin VALLET, Esq. et D^r W. SKIRVING RUTHERFORD.

Finances : Contribution annuelle des membres : 1 guinée.

Travaux : Conférences et causeries nationales. Distribution de Bulletins de recherches et de rapports des Commissions internationales. Bureau d'information et Service technique. Attribution de bourses sur les Fonds de recherches pour des études scientifiques. Attribution annuelle d'une médaille d'or pour la plus intéressante contribution aux sciences.

Résumé historique : Fondation par le D^r A. Warde ALLEN et amendement des Statuts en décembre 1932.

Publication officielle : *The Science Forum* (trimestrielle).

CONGRÈS SCIENTIFIQUE PAN-AMÉRICAIN. PAN-AMERICAN SCIENTIFIC CONGRESS.

Siège : Pan-American Union, Washington, D.C.

Date de fondation : 1898.

But : Mettre en rapport les personnalités marquantes de la science dans les Républiques américaines; et établir aussi des relations intellectuelles plus étroites dans l'intérêt des peuples du continent américain.

Membres : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa-Rica, Cuba, République dominicaine, Equateur, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Salvador, Uruguay et Venezuela.

Direction : *Le Président du septième Congrès :* Pedro C. SANCHEZ (Mexique).

Travaux : Des rapports scientifiques ont été présentés aux diverses sections et 149 résolutions adoptées lors de la dernière Conférence.

Résumé historique : Le Congrès scientifique panaméricain doit son origine aux congrès scientifiques de l'Amérique latine, dont le premier a eu lieu en 1898 à Buenos-Ayres, le second en 1901 à Montevideo et le troisième en 1905 à Rio de Janeiro. Au quatrième congrès, en 1908, il a été suggéré d'étendre l'activité du congrès à tout le continent américain. C'est ainsi que le premier congrès scientifique panaméricain s'est réuni à Santiago du Chili en 1908-09, le second à Washington en 1915-16, le troisième à Lima en 1924-25. Au Congrès de Lima, il a été décidé que, dans l'énumération des congrès, il serait tenu compte officiellement des anciennes conférences de l'Amérique latine, de sorte que le dernier congrès, qui a eu lieu à Mexico en septembre 1935, a été le septième Congrès scientifique panaméricain.

INSTITUT INTERNATIONAL DE SOCIOLOGIE.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS ET INSTITUTS DE SOCIOLOGIE.

Siège : Paris, 20, rue Soufflot. Adresse du Bureau central : Secrétaire général, professeur Duprat, 6, cours de Rive, Genève.

Date de fondation : 1893.

But : Etudes sociologiques suivant les méthodes scientifiques; être l'organe de la Fédération internationale des sociétés et instituts de sociologie.

Membres : Cent membres et 200 associés représentant les sociétés et instituts de sociologie fédérés d'Europe, d'Amérique et d'Asie.

Direction : Le président est élu pour un an.

L'Association a pour représentant statutaire le Secrétaire général élu pour dix ans.

Composition du Comité pour 1935-36 :

Président : Professeur Ch. ELLWOOD (Duke University, Durham, Etats-Unis d'Amérique).

Vice-présidents : Professeur R. ALLIER (Paris), GUSTI (Bucarest), SOROKIN (Harvard University, Etats-Unis d'Amérique); pour 1936 : Professeur DEKANY (Budapest), VALLAUX (Paris), ZNANIECKI (Poznan).

Secrétaire général : Professeur DUPRAT (Genève).

Censeur : Professeur LASBAX (Clermont-Ferrand, France).

Trésorier : M. BOUTHOU (Paris).

Finances : Recettes : cotisations, droits d'entrée des membres et associés; subventions des gouvernements. Dépenses annuelles : congrès, publications.

Travaux : Seize volumes d'Annales de l'Institut international de sociologie; *Archives de sociologie*, paraissant tous les deux mois; congrès triennaux (le douzième congrès a eu lieu à Bruxelles, en août 1935).

Résumé historique : Fondé par R. Worms en 1893, l'Institut international de sociologie a été présidé successivement par les plus hautes personnalités vouées aux études sociologiques; ses congrès triennaux ont abordé les questions les plus importantes, soit de sociologie générale (solidarité, autorité, hiérarchie, etc.), soit, comme le dixième Congrès tenu à Genève en 1930, de sociologie spéciale (facteurs des guerres et de la paix). Le onzième Congrès a eu pour objet l'étude de la prévision sociologique et celle de l'habitat humain.

Publications officielles : *Annales et archives de sociologie*.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : *Revue internationale de sociologie*.

FÉDÉRATION SPIRITE INTERNATIONALE.

INTERNATIONAL SPIRITUALIST FEDERATION.

Siège : Paris (XVI^e), 8, rue Copernic (Maison des Spirites).

Date de fondation : août 1923.

But : a) Création et maintien des liens de fraternité entre les spirites du monde entier; b) étude en commun du spiritisme et des sciences qui s'y rattachent, au point de vue scientifique, philosophique, moral et religieux; c) développement de ces études et diffusion des faits qui s'y rapportent.

Membres : Les pays suivants étaient représentés à la Conférence internationale de Liège pour la constitution de la Fédération : Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, France, Mexique, Pays-Bas et Suisse. Ont adhéré depuis : Afrique du Sud, Brésil, Cuba, Etats-Unis d'Amérique et Portugal.

Direction : a) Commission générale (autorité délibérante) composée d'un délégué par pays; b) Comité exécutif (autorité exécutive) composé de quatre membres constituant le Bureau et nommés par l'Assemblée générale et de trois conseillers nommés par la Commission générale.

Membres du Comité exécutif : **Président :** Professeur ASMARA (Barcelone).

Vice-président : Hubert FORESTIER (Paris).

Secrétaire général : Jean RIVIÈRE (Paris).

Trésorier : M^{lle} Antoinette PAUCHARD (Genève).

Conseillers : MM. BEVERSLUIS, G. F. BERRY, J. LHOMME.

Finances : Les ressources ordinaires proviennent des cotisations et des contributions des membres honoraires (minimum : 25 francs-or par an).

Travaux : Organisation d'unions nationales dans chaque pays; conférences; œuvres de bienfaisance et d'éducation; services annexes (musée, bibliothèque, etc.); une assemblée générale tous les trois ans constitue le Congrès spirite universel. Le premier de ces congrès s'est tenu à Paris en 1925. Le plus récent a eu lieu à Barcelone en 1934.

Résumé historique : Le Congrès international de Londres (juillet 1922) a constitué un Comité préparatoire en vue de la création de la Fédération. Cette création a été formellement approuvée au Congrès international de Liège en août 1923.

INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE. INTERNATIONAL STATISTICAL INSTITUTE.

Siège : La Haye, 2, Oostduinlaan, où est établi l'Office permanent de l'Institut international de statistique.

Date de fondation : 1885, Institut international de statistique. 1913, Office permanent de l'Institut international de statistique.

But : Favoriser le progrès de la statistique administrative et scientifique, en recherchant et en recommandant les méthodes propres à obtenir l'uniformité dans les cadres et dans le dépouillement des relevés de la statistique, afin de rendre comparables les résultats obtenus dans les différents pays; en faisant des publications internationales et en établissant des rapports permanents entre les statisticiens de tous les pays; en concourant à propager les notions de statistiques et à intéresser les hommes d'Etat et les savants à l'étude numérique des faits sociaux.

Membres : Afrique du Sud (1 membre), Allemagne (22), Argentine (1), Australie (1), Autriche (4), Belgique (5), Brésil (2), Royaume-Uni (23), Bulgarie (2), Canada (2), Chine (1), Danemark (4), Égypte (2), Espagne (2), Estonie (1), Etats-Unis d'Amérique (21), Finlande (2), France (24), Grèce (3), Hongrie (7), Inde (2), Irlande (2), Italie (19), Japon (4), Lettonie (1), Mexique (2), Norvège (2), Nouvelle-Zélande (1), Pays-Bas (6), Pologne (6), Portugal (1), Roumanie (3), Suède (4), Suisse (4), Tchécoslovaquie (4), Turquie (1), Union des Républiques soviétiques socialistes (3), Yougoslavie (2).

Direction : Bureau actuel de l'Institut (1934-1936) :

Président : F. ZAHN (Allemagne).

Vice-présidents : W. F. WILLCOX (Etats-Unis d'Amérique), M. HUBER (France), A. JULIN (Belgique), F. SAVORGNAN (Italie).

Secrétaire général : H. W. METHORST (Pays-Bas).

Trésorier : A. L. BOWLEY (Royaume-Uni).

Directeur de l'Office permanent : H. W. METHORST.

Sous-directeur : N. L. VAN BUTTINGHA WICHERS.

Finances : Institut : Cotisation des membres s'élevant à 25 francs suisses par an.

Office permanent : subventions d'un grand nombre de pays.

Travaux : Sessions bisannuelles; Revue trimestrielle et autres publications.

Publications officielles : a) de l'Institut : 27 tomes du bulletin contenant les rapports, comptes rendus, communications et vœux des sessions de l'Institut international de statistique; b) de l'Office permanent : *Annuaire international de statistique*; *Revue de l'Institut international de statistique*; Aperçus de la démographie des divers pays du monde; Répertoire international des Institutions statistiques; Statistique internationale des grandes villes, 1931; Recueil international de statistiques économiques, 1919-1930, etc.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Pour un aperçu de l'histoire et des travaux de l'Institut international de statistique, consulter le Mémorial publié en 1934 sous le titre : Cinquante années de l'Institut international de statistique », par le président D^r F. Zahn.

FONDATION « POUR LA SCIENCE », CENTRE INTERNATIONAL DE SYNTHÈSE.

Siège : Paris (II^e). Hôtel de Nevers, 12, rue Colbert.

Date de fondation : 26 novembre 1925 (date à laquelle la Fondation a été reconnue d'« utilité publique », par le Gouvernement français).

But : Favoriser et coordonner les recherches dans le domaine de la science pure et combattre ainsi les inconvénients d'une spécialisation exagérée et de préoccupations purement utilitaires.

Membres : Les quatre sections : synthèse historique, sciences naturelles, histoire de la science, synthèse générale, comprennent chacune trente membres français et trente membres étrangers. Les sections comprennent également des membres correspondants, dont le nombre n'est pas limité. Les quatre directeurs sont : LUCIEN FEBVRE, professeur au Collège de France, Paul LANGEVIN, professeur au Collège de France, Aldo MIELI, secrétaire général de l'Académie internationale pour l'histoire des sciences, et Abel REY, professeur à la Sorbonne.

Direction : L'administration du centre est entre les mains de Henri BERR, directeur de la *Revue de synthèse*, assisté par un conseil d'administration qui comprend un minimum de 20 et un maximum de 40 membres.

Président d'honneur : M. Albert LEBRUN, Président de la République française.

Président : Jules JEANNENEY, Président du Sénat français.

Vice-présidents : S. CHARLETY, recteur de l'Université de Paris, lord RUTHERFORD (Royaume-Uni).

Secrétaire général : Gonzague DE REYNOLD, professeur à l'Université de Fribourg.

Secrétaire général de l'ensemble du Centre : André D. TOLEDANO, Secrétaire général de la *Revue de Synthèse*.

Finances : a) Revenus du capital de réserve; b) Aucune contribution n'est exigée des membres.

Travaux : Du commencement de novembre à la fin de juin, le Centre tient des réunions hebdomadaires de comité et des réunions mensuelles plénières. Le compte rendu résumé des réunions plénières et les communications et déclarations faites au cours des réunions de comité sont imprimés dans la *Vie du Centre*, qui fait partie de la *Revue de Synthèse*. Le Centre organise également chaque année des « Semaines » au cours desquelles des questions générales présentant un intérêt scientifique sont discutées.

Résumé historique : Le Centre doit sa création à l'initiative de Henri Berr qui, en 1924, avec l'aide de quelques collègues, a esquissé les grandes lignes de sa constitution.

Publications officielles : *Revue de Synthèse*; *Archeion*, revue internationale d'histoire des sciences; Rapports (annuels) des « Semaines ».

COMITÉ INTERNATIONAL DE PUBLICATION DES TABLES ANNUELLES DE CONSTANTES DE CHIMIE, DE PHYSIQUE, DE BIOLOGIE ET DE TECHNOLOGIE.

INTERNATIONAL COMMITTEE FOR THE PUBLICATION OF ANNUAL TABLES OF CHEMICAL, PHYSICAL, BIOLOGICAL AND TECHNOLOGICAL CONSTANTS.

Siège : Paris (VI^e), 9, rue Jean-Ferrandi (ex-rue de Bagneux).

Date de fondation : Juin 1909.

But : Réunir et publier annuellement toute la documentation numérique qui intéresse les sciences physiques, chimiques, biologiques, technologiques et les branches qui en dérivent.

Membres : En Afrique du Sud, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Brésil, Canada, Chili, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie.

Direction : La direction est confiée à une Commission permanente composée de : Charles MARIE (Paris), secrétaire général; E. COHEN (Utrecht); P. DUTOIT (Lausanne); A. EGERTON (Oxford); E. MOLÈS (Madrid); F. K. RICHTMYER (Ithaca); W. A. ROTH (Braunschweig); O. SCARPA (Milan), C. J. WEST (Washington).

Finances : Sources des revenus : Subventions versées par certains gouvernements et organisations scientifiques, et vente des publications. Dépenses pour l'année 1934 : 305.363 francs.

Travaux : Les collaborateurs du Comité dans chaque pays examinent tous les périodiques scientifiques ou techniques susceptibles de contenir de la documentation numérique. Les documents sont ensuite envoyés à Paris, et remis aux spécialistes chargés de la rédaction des publications.

Résumé historique : Le Comité a été créé à la suite d'une résolution de la Société de chimie-physique de Paris, présentée au septième Congrès international de la chimie appliquée tenu à Londres en 1909.

BUREAU CENTRAL DES TÉLÉGRAMMES ASTRONOMIQUES. CENTRAL BUREAU FOR ASTRONOMIC TELEGRAMS.

Siège : Copenhague, Observatoire de l'Université.

Date de fondation : 1919, lors de la création de l'Union astronomique internationale.

But : Recevoir, centraliser et transmettre aux divers établissements et personnes abonnés, soit par voie télégraphique, soit par correspondance, des renseignements relatifs à des découvertes, des observations et des calculs astronomiques.

Membres : Les différents observatoires et les astronomes privés.

Direction : Le Bureau central est placé sous le contrôle direct de la Commission des télégrammes astronomiques de l'Union astronomique internationale.

Président du Bureau central et de la Commission : Professeur E. STRÖMGREN (Directeur de l'Observatoire de l'Université, Copenhague).

Finances : Cotisations annuelles.

Travaux : Du 1^{er} octobre 1922 au commencement de juin 1935, le Bureau a distribué 2.450 télégrammes et publié 539 lettres-circulaires.

Publication officielle : Transactions of the International Astronomic Union, University Press, Cambridge.

SOCIÉTÉ UNIVERSELLE DU THÉÂTRE. UNIVERSAL THEATRE SOCIETY.

Siège : Paris. 30, rue de Grammont.

Date de fondation : Novembre 1926.

But : Etablir une coopération entre tous les membres de toutes les professions du théâtre des différentes nations.

Membres : Unions en Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Espagne, France, Italie, Norvège, Pologne, Tchécoslovaquie.

Direction : Temporairement, l'Union française à Paris, avec adjonction d'une Commission internationale :

Président : Jules ROMAINS.

Vice-présidents : Henri CLERC et ARQUILLIÈRE.

Secrétaires généraux : André MAUPREY et Paul GSELL.

Trésorier : BRÉMOND-PHILBÉE.

Finances : Revenus : cotisations des membres (36 francs par an) et dons. Dépenses annuelles : 50.000 francs.

Travaux : Rapports, organisation de représentations théâtrales, spectacles des différentes nations adhérentes, brochures, congrès international annuel du théâtre, festival international du théâtre. Les derniers congrès ont eu lieu à Hambourg (1930), Paris (1931), Rome (1932), Zurich (1933), Moscou (1934).

Publication officielle : *Les Cahiers du Théâtre.*

CONSEIL INTERNATIONAL DES UNIONS SCIENTIFIQUES. INTERNATIONAL COUNCIL OF SCIENTIFIC UNIONS.

Siège : Aux soins de The Royal Society, Burlington House, Londres, W.1.

Date de fondation : En juillet 1919, date à laquelle le Conseil international de recherches fut créé; il prit le nom de Conseil international des Unions scientifiques à l'assemblée générale tenue à Bruxelles en juillet 1931.

But : Etablir une liaison, d'une part, entre les organisations nationales adhérentes, et, d'autre part, entre les diverses Unions internationales; orienter l'activité scientifique internationale dans les domaines où il n'existe pas d'associations compétentes; entrer, par l'intermédiaire des organisations nationales adhérentes, en relation avec les gouvernements des pays adhérents pour recommander des mesures favorables au développement scientifique de ces pays.

Membres : Il n'y a pas de membres individuels; les adhérents sont des sociétés scientifiques représentant les pays ou, dans certains cas, leurs gouvernements : Afrique

du Sud, Argentine, Australie, Belgique, Royaume-Uni, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Etat de la Cité du Vatican, Cuba, Danemark, Egypte, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indes néerlandaises, Italie, Japon, Lettonie, Maroc, Mexique, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Uruguay, Yougoslavie.

Unions scientifiques internationales : Union astronomique internationale, Union internationale de géodésie et géophysique, Union internationale de chimie, Union radio-scientifique internationale, Union internationale de physique, Union internationale de géographie, Union internationale des sciences biologiques.

Les Unions internationales affiliées au Conseil recueillent et utilisent leurs propres fonds; elles éditent elles-mêmes leurs publications sur les sujets scientifiques qui les intéressent.

Direction : L'assemblée générale des délégués.

Composition du Comité : Comité exécutif :

Président : le Dr N. E. NÖRLUND.

Vice-présidents : le général J. E. R. BOURGEOIS, le marquis MARCONI.

Membres : le Dr P. PELSENEER, le professeur F. A. F. C. WENT.

Secrétaire général : Sir Henry LYONS, ainsi que deux représentants de chaque Union internationale.

Finances : Sources des revenus : cotisations annuelles des organisations adhérentes (100 francs-or).

Travaux : Assemblée générale tous les trois ans. Les diverses unions tiennent tous les deux ou trois ans des congrès consacrés à leur activité particulière.

Publications officielles : Rapport sur l'Assemblée générale, publié tous les trois ans; rapport du Comité des relations entre les phénomènes solaires et terrestres; les Unions publient périodiquement leurs travaux.

IV. ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT.

ASSOCIATION UNIVERSELLE POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES. WORLD ASSOCIATION FOR ADULT EDUCATION.

Siège : Londres, W.C.1 : 16, Russell Square.

Date de fondation : 1918.

But : L'objet de l'Association universelle pour l'éducation des adultes est de développer l'enseignement des adultes dans le monde entier, ainsi que la collaboration entre les personnes, les organisations et les institutions qui s'intéressent à cet enseignement.

Membres : Personnes et institutions appartenant à différents pays.

Direction : Le Conseil est composé de représentants des membres appartenant aux pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Royaume-Uni, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Bureau : *Président :* M. Albert MANSBRIDGE (4 *vice-présidents*).

Trésorier : M. J. V. HYKA.

Secrétaire : Dorothy W. JONES.

Finances : Cotisation annuelle de 6 shillings pour les membres individuels et de 2 guinées pour les organisations; dons.

Travaux : Fonctionnement d'un bureau d'information sur l'enseignement des adultes dans le monde; réception des visiteurs; développement des contacts entre les spécialistes de l'enseignement des adultes; échanges de fonctionnaires, de professeurs et d'étudiants spécialisés dans l'enseignement des adultes; organisation de Conférences internationales; organisation de voyages d'études pour les professeurs d'adultes; publication de périodiques et de divers ouvrages et rapports; organisation de recherches et d'enquêtes spéciales (par exemple, une enquête mondiale sur l'analphabétisme des adultes et ses effets sur l'enseignement de l'adulte est actuellement en cours).

Résumé historique : Depuis sa création, l'Association a créé l'Institut britannique d'enseignement des adultes et le Service d'enseignement des marins; la première conférence mondiale sur l'enseignement des adultes organisée en Angleterre en 1929 (ainsi que diverses conférences internationales plus restreintes); elle a publié le premier manuel international d'enseignement des adultes en 1929.

Publication officielle : Un bulletin trimestriel.

UNION INTERNATIONALE DES AUBERGES POUR LA JEUNESSE. INTERNATIONALE ARBEITSGEMEINSCHAFT FÜR JUGENDHERBERGEN.

Siège : Amsterdam C. 21, Plantage Parklaan.

Date de fondation : 1932.

But : Faciliter leurs voyages aux jeunes gens qui désirent visiter les pays étrangers.

Membres : Unions nationales en Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Dantzig, États-Unis d'Amérique, France, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne (une organisation de l'État), Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : *Président :* R. SCHIRRMANN (Altena).

Vice-président : J. BLONSKI (Varsovie).

Secrétaire : Dr. H. L. F. J. DEELEN (Amsterdam).

Finances : Contributions, donations.

Travaux : Conférences annuelles.

Résumé historique : L'Union a été fondée en 1932 à Amsterdam, à la suite de la première Conférence des auberges de la jeunesse; deuxième conférence à Godesberg-am-Rhein (Allemagne) en 1933; troisième, près de Londres, en 1934; quatrième, à Cracovie en 1935. La prochaine se tiendra à Copenhague en 1936.

INSTITUT INTERNATIONAL DU CINÉMATOGRAPHE ÉDUCATIF. INTERNATIONAL EDUCATIONAL CINEMATOGRAPHIC INSTITUTE. ISTITUTO INTERNAZIONALE PER LA CINEMATOGRAFIA EDUCATIVA. INTERNATIONALES INSTITUT FÜR LEHRFILMWESEN. INSTITUTO INTERNACIONAL DE CINEMATOGRAFIA EDUCATIVA.

Siège : Rome, Villa Torlonia, Via Lazzaro Spallanzani 1-A; Frascati, Villa Falconieri.

Date de fondation : 5 novembre 1928.

But : L'Institut a pour but, par toutes initiatives et suggestions utiles, d'encourager la production et de favoriser la diffusion et l'échange de films éducatifs.

L'Institut a pour préoccupation dominante la compréhension mutuelle des peuples, selon l'esprit de la Société des Nations.

Il se préoccupe de répandre les meilleures méthodes d'utilisation des films au point de vue éducatif.

Il est, en outre, un organe d'information international pour tout ce qui concerne le cinématographe éducatif.

L'Institut travaille en relation avec les autres institutions internationales et nationales qui peuvent s'intéresser aux problèmes du film éducatif. Son activité se poursuit en liaison étroite avec celles de l'Institut international de Coopération intellectuelle, du Bureau international du Travail, du Comité de la protection de l'enfance, de l'Institut international d'Agriculture. Il développe son programme par la méthode de la coordination et de la collaboration internationale et nationale.

Direction : 1° Le Conseil d'administration; 2° Le Comité exécutif permanent; 3° Le Comité consultatif et technique; 4° Le Directeur.

1° Le Conseil d'administration :

Président : M. Alfredo Rocco (†), ministre d'État, professeur de Droit à l'Université de Rome, membre de la Commission de coopération intellectuelle.

Président à titre provisoire : le marquis G. PAULUCCI DI CALBOLI BARONE.

Membre d'honneur : Louis LUMIÈRE (Français).

Membres : MM. J. W. BROWN (Anglais), H. CARTON DE WIART (Belge), professeur Henry FOCILLON (Français), professeur Nagendra NATH GANGULEE (Indien), Rodolfo LLOPIS (Espagnol), M^{lle} Gabrielle MISTRAL (Chilienne), Georges OPRESCU, professeur (Roumain), D^r Ryszard ORDYNSKI (Polonais), professeur Gonzague DE REYNOLD (Suisse).

Le Secrétaire général de la Société des Nations, le Président de l'Institut international d'Agriculture, le Directeur du Bureau international du Travail, le Directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle assistent aux séances avec voix consultative.

Le Directeur : M. Luciano DE FEO.

Le Secrétaire : M. J. D. DE MONTENACH, secrétaire de la Commission internationale de coopération intellectuelle.

2° Le Comité exécutif permanent :

Président : M. Alfredo Rocco (†).

Membres : MM. J. W. BROWN, Henri FOCILLON, Gonzague DE REYNOLD.

Le Secrétaire général de la Société des Nations, le Président de l'Institut international d'Agriculture, le Directeur du Bureau international du Travail et le Directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle assistent aux séances avec voix consultative.

3° *Directeur de l'Institut* : M. Luciano DE FEO.

Finances : Les recettes ordinaires de l'Institut sont les suivantes : a) subvention annuelle du Gouvernement italien; b) d'autres subventions sous différentes formes données par le Gouvernement italien ou d'autres gouvernements; c) dons, legs, etc., qui seraient offerts à l'Institut et acceptés par son Conseil d'administration; d) les recettes provenant de la propriété mobilière ou immobilière de l'Institut; e) recettes provenant des activités normales de l'Institut.

Travaux : La Convention internationale pour la suppression des barrières douanières pour les films ayant un caractère éducatif est entrée en vigueur. Cette Convention confie à l'Institut du Cinématographe éducatif une tâche constante pratique dans un but de connaissance, de contrôle et d'échange international du matériel.

Premier Congrès international du Cinéma d'Éducation et d'Enseignement, organisé et dirigé par l'Institut, où trente-sept institutions internationales étaient représentées. (Rome, 1934.)

Conférence pour l'Unification du format réduit, Baden-Baden (1934).

Conférence pour l'unification des différents formats sonores, 16 mm., Stresa (1934).

Exposition internationale d'Art cinématographique d'accord avec la Biennale de Venise (1932 et 1934, 1935).

Documentation. Publications. Encyclopédie du Cinématographe. Études, enquêtes, rapports.

Résumé historique : Le 28 septembre 1927, le Conseil de la Société des Nations a accepté l'offre du Gouvernement italien de fonder et d'entretenir un Institut international du Cinématographe éducatif. L'Institut a été inauguré le 5 novembre 1928 et son Conseil d'administration s'est réuni pour la première fois immédiatement après la cérémonie d'ouverture. A cette session, les règles administratives générales et le règlement financier ont été élaborés et adoptés par le Conseil de la Société des Nations le 13 décembre 1928. En avril 1934, l'Institut a organisé le premier Congrès international du Cinématographe d'Enseignement et d'Éducation.

Publications officielles : *Interciné* (Autrefois : *Revue internationale du Cinéma éducatif*), publiée mensuellement en quatre éditions différentes : italien, français, anglais et allemand; Bulletin *Les Nouvelles cinématographiques*, paraissant tous les quinze jours; Vingt et une publications sur des sujets spéciaux, entre autres : Cinéma et Enseignement, Cinéma et Éducation, Cinéma et Organisation scientifique du travail, Cinéma et Agriculture, Cinéma et Hygiène, Essai sur l'Historique de l'Éducation visuelle, Film sonore et enseignement des langues. Une Encyclopédie du Cinématographe est en cours de publication.

* * *

COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS DE TÉLÉVISION.

Siège : Rome : Institut international du Cinématographe éducatif, Villa Torlonia, I/A Via Lazzaro Spallanzani.

Date de fondation : Rome, mai 1935.

But : Suivre les progrès de la télévision; contribuer, dans la mesure du possible à son développement, en tenant compte, notamment, de son rôle éducatif et international; fixer les méthodes de collaboration qui paraîtront les plus opportunes et en surveiller

l'application entre organismes qualifiés; proposer toutes mesures d'ordre pratique au Conseil d'administration de l'Institut et aux organes compétents, notamment l'Institut International de Coopération intellectuelle et l'Union internationale de radiodiffusion. Favoriser toutes initiatives et activités du Centre créé auprès de l'Institut, de façon que celui-ci agisse comme une organisation d'exécution mis à la disposition du Comité lui-même et des différentes institutions qui y sont représentées.

Organe d'exécution : Un Centre pour les questions de télévision créé auprès de l'Institut international du Cinématographe éducatif.

Composition : a) Les représentants des organisations intéressées : 1° Le Président de l'Institut international du Cinématographe éducatif ou son délégué (Président *ex officio* du Comité); 2° Le Président de l'Union internationale de Radiodiffusion ou son délégué; 3° Le Directeur de l'Institut international du Cinématographe éducatif; 4° Le Secrétaire de l'Organisation de Coopération intellectuelle; 5° Le Directeur de l'Institut international de Coopération intellectuelle.

b) Des experts techniques désignés respectivement par l'Institut international du Cinématographe éducatif et par l'Union internationale de Radiodiffusion, 4 par l'un et 4 par l'autre. Ces experts techniques seront nommés pour la durée d'une année; leur mandat pourra être renouvelé.

c) Le Secrétaire général de la Société des Nations et le Directeur du Bureau international du Travail pourront participer également aux réunions du Comité; d) Eventuellement des experts spéciaux et des représentants d'autres organisations qualifiées.

Résumé historique : Le Comité exécutif permanent de l'Institut international du Cinématographe éducatif, à la suite d'une réunion du Comité spécial pour les questions relatives à la télévision, tenue à Nice les 4 et 5 avril 1935, a décidé la constitution, sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration, d'un Comité consultatif pour les questions de télévision.

Publication officielle : Revue mensuelle de l'Institut du Cinématographe éducatif : *Interciné*.

BUREAU INTERNATIONAL DES ÉCLAIREURS.

BOY SCOUTS INTERNATIONAL BUREAU.

Siège : Londres, S.W.1 : 25, Buckingham Palace Road.

Date de fondation : 1920.

But : Développer les relations amicales entre éclaireurs des divers pays, faciliter les échanges de visites, recueillir et communiquer tous renseignements utiles, etc.

Membres : Associations d'éclaireurs des pays suivants : Afghanistan, Argentine, éclaireurs arméniens, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Chili, Colombie, Cuba, Danemark, République Dominicaine, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Islande, Iran, Irak, Japon, Lettonie, Libéria, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Panama, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, éclaireurs russes émigrés, Siam, Suède, Suisse, Syrie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : *Président honoraire* : Lord BADEN-POWELL, G.C.M.G., G.C.V.O., K.C.B.

Directeur : Mr. Hubert S. MARTIN, C.V.O., C.B.E.

Secrétaire : Mr. R. T. LUND.

Comité international : Le major DE BONSTETTEN, lord HAMPTON, D.S.O., Mr. Walter W. HEAD, le comte Y. HUTARA, le major Ebbe LIEBERATH, le comte H. MARTY, le Rév. M. MÖLLER-GASMANN, le Dr T. STRUMILLO, le comte Paul TÉLÉKI.

Finances : 2.000 livres par an, fournies par une participation de chaque pays.

Résumé historique : La fondation du bureau a été décidée à une conférence internationale, tenue à Londres en 1920 et à laquelle assistaient des délégués de vingt-trois pays. La septième conférence internationale bisannuelle a été tenue à Gödöllö (Hongrie), en 1933, en même temps que le quatrième jamboree mondial. La huitième conférence bisannuelle s'est réunie en août 1935, à Stockholm.

Publication officielle : *Jamboree*, revue publiée en deux langues.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'ÉCOLE ET DE LA FAMILLE. INTERNATIONAL FEDERATION OF HOME AND SCHOOL.

Siège : Londres, W.C.1 : 29, Tavistock Square.

Date de fondation : 1927.

But : Établir un contact et une collaboration entre toutes les personnes qui, au foyer, à l'école, dans la société, s'occupent du bien-être et de l'éducation de l'enfant, ainsi que de la préparation des adultes à cette tâche; mettre à effet les principes et les recommandations de la Fédération.

Membres : Surtout des organisations nationales dont plusieurs groupent un grand nombre d'associations. Il existe des organisations membres dans les pays suivants : Allemagne (2 associations), Australie (1), Belgique (1), Brésil (1), Royaume-Uni (5), Canada (2), Danemark (2), États-Unis d'Amérique (12), Finlande (3), France (4), Hongrie (1), Inde (2), Japon (3), Lettonie (3), Mexique (3), Nouvelle-Zélande (1), Pays-Bas (2), Roumanie (1), Union Sud-Africaine (3), Yougoslavie (2) et plusieurs États de l'Amérique latine (8).

Direction : Conseil d'administration :

Présidente : Miss Ishbel MACDONALD (Royaume-Uni).

Président du Comité : Lord Allen OF HURWOOD (Royaume-Uni).

Vice-présidents : Mrs. A. H. REEVE (États-Unis d'Amérique), D^r G. W. KERBY (Canada), Mrs. ALEXANDER (Japon), professeur C. BOUGLÉ (France), D^r Paul DENGLER (Autriche), D^r H. H. KUNG (Chine).

Secrétaire honoraire : William H. BIGGS (Royaume-Uni).

Trésorier honoraire : William J. S. LITTLE (Royaume-Uni).

Finances : Budget d'environ £200 par an. Sources des revenus : cotisations des associations fédérées.

Travaux : Une conférence bisannuelle est réunie au cours de la Conférence de la Fédération universelle des Associations d'éducation; en 1935, elle a eu lieu à Oxford. La Fédération s'efforce de développer la collaboration entre les parents et les maîtres, l'étude de l'enfant, l'hygiène mentale, etc. Les sous-comités suivants ont été créés pour maintenir le contact avec les différents pays qui s'intéressent aux activités de la fédération : Hygiène, Famille, Étude de l'enfant, Education, Relations sociales, Vie à la campagne, Cinéma et T. S. F.

Résumé historique : La Fédération a été fondée par Mrs. Reeve afin de relier entre elles les organisations nationales qui travaillent au bien-être et à l'éducation de l'enfant, facteur fondamental de la paix du monde futur.

Publications officielles : *The Release*, publié en Amérique sous la direction de Mrs. Reeve, vice-présidente.

Autres publications donnant des renseignements sur l'organisation : Brochures indiquant la constitution et l'objet de la Fédération.

COMITÉ INTERNATIONAL DES ÉCOLES DE PLEIN AIR ET PRÉVENTORIA. INTERNATIONAL COMMITTEE OF OPEN-AIR SCHOOLS AND OF INSTITUTIONS FOR DELICATE SCHOOLCHILDREN (PREVENTORIA).

Siège : Paris, 9, avenue Reille.

Date de fondation : 1928.

But : Susciter les congrès internationaux des écoles de plein air, grouper les personnalités et les organisations qui s'occupent plus spécialement, dans chaque nation, de la préservation et de la récupération de l'enfance scolaire en luttant contre la tuberculose, la scrofule et le rachitisme, par le développement de l'hygiène scolaire et la pratique des exercices physiques en plein air, de la gymnastique correctrice, des bains de soleil, dans les écoles publiques ou privées et dans les preventoria scolaires.

Membres : Associations nationales en : Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique, France, Japon, Nouvelle-Zélande, Uruguay, ainsi que des membres à titre personnel.

Direction : *Président :* D^r Americo MOLA (Uruguay).

Vice-président : Professeur K. TRIEBOLD (Allemagne).

Délégué général : Professeur G. LEMONIER (France).

Finances : Cotisations des membres individuels et des collectivités affiliées; subventions et dons, etc.

Travaux : Propagande, documentation, préparation des congrès internationaux. Le premier congrès a été tenu à Paris en 1922, le second à Bruxelles en 1931, le troisième en Allemagne en 1934.

Publication officielle : Bulletin semestriel.

BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION. INTERNATIONAL BUREAU OF EDUCATION.

Siège : Genève, 44, rue des Maraîchers.

Date de fondation : Décembre 1925.

But : Le Bureau sert de centre international de documentation et de recherches pédagogiques et assure un large échange d'informations afin que chaque pays se sente stimulé à bénéficier des expériences des autres.

Membres : Les Gouvernements de : Allemagne (Zentralinstitut für Erziehung und Unterricht), Argentine, Belgique, Colombie, Égypte, Equateur, Espagne, Iran, Italie, Pologne, Portugal, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : *Directeur :* Professeur Jean PIAGET.

Directeur-adjoint : P. ROSSELLO.

Secrétaire générale : M^{lle} M. BUTTS.

Composition du Comité : Le Bureau est dirigé par un Conseil dans lequel sont représentés tous les gouvernements membres du Bureau. Dans les intervalles des sessions, les pouvoirs du Conseil sont remis au Comité exécutif, présidé par M. Paul Lachenal, premier délégué du Gouvernement suisse.

Finances : Contributions régulières des Gouvernements membres du Bureau.

Travaux : Le Bureau organise annuellement une Conférence intergouvernementale de l'instruction publique. Ont pris part à la quatrième Conférence internationale de l'instruction publique (juillet 1935), les quarante-deux gouvernements suivants : Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Australie, Belgique, Bulgarie, Canada, Chili,

Chine, Colombie, Danemark, République Dominicaine, Égypte, Equateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Iran, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Panama, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Publications officielles : Le Bureau publie un *Bulletin trimestriel* et un *Annuaire international de l'éducation et de l'enseignement*. Il édite en outre une collection de publications de pédagogie comparée d'après les données fournies par les Ministères de l'instruction publique. Voici quelques-uns des volumes parus : « La situation de la femme mariée dans l'enseignement », « Travail et congés scolaires », « Les économies dans le domaine de l'instruction publique », « La scolarité obligatoire et sa prolongation », « L'Organisation de l'Instruction publique dans 53 pays », « Le Self-government », « Le travail par équipes », « La formation professionnelle du personnel enseignant primaire », « La formation professionnelle du personnel enseignant secondaire », « Les Conseils de l'instruction publique », « L'admission aux écoles secondaires », etc.

Publications contenant des renseignements sur l'organisation : « Le Bureau international d'éducation », « Le Bureau international d'éducation en 1930-1931 », « Le Bureau international d'éducation en 1931-1932 », « Le Bureau international d'éducation en 1932-1933 », « Le Bureau international d'éducation en 1933-1934 ».

COMMISSION INTERNATIONALE DES CONGRÈS D'ÉDUCATION FAMILIALE. INTERNATIONAL COMMISSION OF CONGRESSES FOR FAMILY EDUCATION.

Siège : Bruxelles, 22, avenue de l'Yser.

Date de fondation : 1905.

But : Promouvoir des congrès internationaux et nationaux d'éducation familiale; fédérer les unions de parents, les ligues d'éducation familiale, les comités d'étude, les associations pédagogiques, etc., des divers pays; vulgariser dans tous les pays les notions d'éducation dans la famille.

Membres : Institutions ou personnalités des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie (Victoria), Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Inde, Indes néerlandaises, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Maroc, Mexique, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Venezuela, Yougoslavie.

Direction : Comité exécutif.

Président : Baron H. DELVAUX DE FENFFE (ancien gouverneur de la province de Liège).

Vice-président : P. DE VUYST (Bruxelles).

Secrétaire général : M. RENAULT (Bruxelles).

Travaux : Rapports et comptes rendus des congrès internationaux tenus à Liège, 1905; Milan, 1906; Bruxelles, 1910; Liège, 1930, Bruxelles, 1935.

Résumé historique : Fondée au Congrès de Liège (1905) auquel 1.200 membres participèrent et vingt gouvernements étaient représentés; au Congrès de Bruxelles (1910), il y avait 3.000 participants représentant quarante pays.

CONGRES INTERNATIONAL D'ÉDUCATION MORALE. INTERNATIONAL MORAL EDUCATION CONGRESS.

Siège : Genève, 44, rue des Maraîchers.

Date de fondation : 1908.

But : Obtenir la coopération de tous, sans distinction de race, de pays et de croyance, pour parvenir à l'avancement de l'éducation morale; accorder à chacun des droits égaux d'exprimer ses opinions et de les comparer avec celles d'autrui.

Membres : Délégués de gouvernements, d'institutions publiques, de sociétés, etc.

Direction : Comité exécutif.

Finances : Dons.

Travaux : Congrès internationaux à Londres 1908, La Haye 1912, Genève 1922, Rome 1926, Paris 1930, Cracovie 1934. Publication des rapports présentés aux Congrès; étude spéciale des différentes méthodes d'enseignement de l'histoire. Prochain congrès en 1938.

LIGUE INTERNATIONALE POUR L'ÉDUCATION NOUVELLE. NEW EDUCATION FELLOWSHIP (INTERNATIONAL).

Siège : Londres, W.C.1 : 29, Tavistock Square.

Date de fondation : 1915.

But : La Ligue est le centre de ralliement des personnes de tous les pays qui estiment qu'une réforme radicale de l'enseignement, fondée sur une vraie compréhension de l'enfance et de l'unité dans la diversité qui est le propre de l'humanité, est indispensable si l'on veut réaliser l'harmonie dans le monde.

Membres : Sections et groupements dans quarante-huit pays.

Direction : Comité exécutif composé de : Mrs. Beatrice ENSOR (Angleterre), *Présidente*; Dr William BOYD (Écosse), professeur F. CLARKE (Angleterre), Dr Ad. FERRIÈRE (Suisse), M^{lle} A. HAMAÏDE (Belgique), professeur D. KATZAROFF (Bulgarie), Mr. A. J. LYNCH (Angleterre), M. G. MATTSSON (Suède), professeur J. PIAGET (Suisse), professeur Henri PIÉRON (France), Mr. W. T. R. RAWSON (Angleterre), Dr Elisabeth ROTTEN (Suisse), Dr Harold RUGG (États-Unis d'Amérique), Dr Carson RYAN (États-Unis d'Amérique), Dr R. ULICH, Dr Edna WHITE (États-Unis d'Amérique), Rektor L. ZILLIACUS (Finlande), M. A. LISMER (Canada), Dr E. G. MALHERBE (Union Sud-africaine).

Finances : Cotisations des membres et dons.

Travaux : Conférence internationale tous les trois ans (la prochaine aura lieu en 1936). Conférences régionales et nationales fréquentes dans diverses parties du monde, cours d'études, expositions, publications, etc.

Publications officielles : « A New World in the Making », compte rendu des travaux de la Conférence de Nice, 1932; « Education in a Changing Commonwealth », rapport sur la Conférence impériale britannique de l'enseignement, Londres 1931; « Towards a New Education », rapport sur la Conférence d'Élseneur, 1929; *Annuaire*; Série : *Education To-morrow*; Publications : 19 publications de pays différents sont en relations avec la Ligue; celles qui ont le plus fort tirage sont : *The New Era*, publication mensuelle à l'usage des maîtres et des parents, publiée à Londres et *Progressive Education*, publiée 716, Jackson Place, à Washington, D.C.

**COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION PAR LE CINÉMATOGRAPHE
ET LA RADIODIFFUSION.**

**INTERNATIONAL COMMISSION ON THE EDUCATIONAL USE OF FILMS
AND BROADCASTING.**

Siège : Paris (1^{er}), 2, rue de Montpensier.

Date de fondation : 12 janvier 1927.

But : Étudier les problèmes intellectuels, moraux et sociaux se rapportant au cinématographe et à la radiodiffusion, leur développement et utilisation; prendre toute mesure qui puisse en favoriser la solution.

Membres : Des organisations internationales d'un caractère non commercial et dont les buts sont similaires à ceux de la Commission. Peuvent être nommés correspondants des associations à but non lucratif dont les objets sont similaires à ceux de la Commission. Les organisations suivantes font partie de la Commission : l'Association internationale pour la protection de l'enfance, le Bureau international d'Éducation, le Bureau international des fédérations nationales de l'enseignement secondaire, la Confédération internationale des étudiants, la Confédération internationale des travailleurs intellectuels, le Conseil international des femmes, la Fédération internationale des associations d'instituteurs, la Fédération internationale des femmes diplômées des universités, la Fédération mondiale des associations pédagogiques, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, l'Office international d'hygiène publique, l'Union catholique d'études internationales, l'Union internationale contre la tuberculose, l'Union internationale de secours aux enfants, the World Association for adult education (Association mondiale pour l'éducation des adultes).

Direction : Un Bureau : *Président* : Vacant.

Secrétaire général : M. C. LEBRUN (Paris).

Trésorière : M^{me} L. C. DREYFUS-BARNEY (Paris).

Membres : Mgr BEAUPIN, MM. EPTING, GALLIÉ, D^r H. KRANS, ROYON.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE POUR L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL.

INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR BUSINESS EDUCATION.

INTERNATIONAL GESELLSCHAFT FÜR KAUFMÄNNISCHES BILDUNGSWESEN.

SOCIETA INTERNAZIONALE PER LA CULTURA COMMERCIALE.

Siège : Zurich, Witellikerstrasse 9, Zollikon.

Date de fondation : 1926.

But : Grouper les associations nationales existantes et les autres institutions, privées ou publiques, qui s'intéressent au développement de l'enseignement commercial; organiser des réunions et des congrès internationaux; instituer des cours internationaux d'expansion commerciale et de langues; assurer le fonctionnement d'un bureau central de renseignements; favoriser les voyages et les visites de caractère éducatif, etc.

Membres : Membres collectifs (autorités gouvernementales, institutions publiques, associations, écoles et commissions scolaires, sociétés, organisations commerciales et techniques, maisons de commerce, etc.) et membres individuels : 3.200 dans quarante pays, savoir : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Cuba, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Lituanie,

Luxembourg, Norvège, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Porto-Rico, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Direction : Comité exécutif.

Président : le professeur D^r Nicolo CASTELLINO, Rome.

Secrétaire : le D^r Bruno ROSELLI, Rome.

Directeur du bureau permanent : le professeur D^r A. LÄTT, Zollikon, Zurich.

Finances : Cotisations annuelles : pour les membres collectifs, 25 francs-or; pour les membres individuels, 3 francs-or.

Travaux : L'Assemblée générale se réunit tous les trois ans (Prague 1935); cours d'expansion commerciale tous les ans (en 1935 en Tchécoslovaquie, en 1936 au Portugal).

Publication officielle : *Revue internationale d'enseignement commercial*, publiée deux fois par an en quatre langues. Éditeur : le D^r A. LÄTT.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE.

Siège : Paris (1^{er}), 2, rue de Montpensier.

Date de fondation : 1932.

But : Développer la compréhension mutuelle des peuples par la confrontation méthodique des points de vue nationaux dans tous les domaines de l'histoire.

Membres dans les pays suivants : Albanie, Algérie, Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Chili, Danemark, Dantzig, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Indochine, Irak, Iran, Italie, Lettonie, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Saint-Domingue, Union des Républiques soviétiques socialistes, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay.

Direction : *Président* : M. R. ALTAMIRA (Espagne).

Vice-président : M. A. FRIIS (Danemark).

Secrétaire général : M. M. LHÉRITIER (France).

Trésorier : M. A. GASSER (Suisse).

Adjoint au Secrétariat général : M. T. BARATH (Hongrie).

Finances : Cotisations annuelles, dons.

Travaux : Une conférence internationale à La Haye en 1932; une seconde conférence internationale à Bâle.

Publication officielle : *Bulletin trimestriel de la Conférence internationale pour l'Enseignement de l'Histoire* (ne paraissant pas actuellement).

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN
ET DES ARTS APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE.**

**INTERNATIONAL FEDERATION FOR ART EDUCATION, DRAWING
AND ARTS APPLIED TO INDUSTRIES.**

**INTERNATIONALE VEREINIGUNG FÜR KUNSTUNTERRICHT, ZEICHNEN
UND ANGEWANDTE KUNST.**

Siège : Zurich, Pestalozzianum, Beckenhof.

Date de fondation : Le 6 août 1904.

But : Réaliser les vœux adoptés par les Congrès internationaux de l'enseignement du dessin; centraliser la documentation relative à cet enseignement; faciliter l'organisation des congrès et établir un lien entre eux.

Membres : Personnes, institutions, associations, autorités officielles.

Direction : Comité international composé de trois délégués par pays. Comité : Bureau permanent de sept membres : trois Suisses, un délégué du pays dans lequel s'est tenu le dernier congrès, un délégué du pays dans lequel se réunira le prochain congrès, enfin deux représentants des autres pays.

Bureau : *Président :* Le D^r A. SPECKER (Zurich).

Secrétaire : Le Professeur Ric. BERGER (Morges).

Trésorier : M. J. GREUTER (Winterthur).

Finances : Cotisations des institutions (minimum 20 francs) et des membres individuels (5 francs); subventions : dons.

Travaux : Rapports et comptes rendus des débats des congrès de Berne (1904), de Londres (1908), de Dresde (1912); organisation des congrès internationaux de dessin dont le sixième a été tenu à Prague en 1928 et le septième à Bruxelles en 1935.

Publication officielle : Le périodique : *Art et Dessin*, (*Art and Drawing, Kunst und Zeichnen*).

COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE. INTERNATIONAL COMMISSION ON THE TEACHING OF MATHEMATICS.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Genève, 110, Florissant.

Date de fondation : 1908, au Congrès international de Rome.

But : Établir un exposé d'ensemble de l'état actuel et des tendances modernes de l'enseignement mathématique à tous les degrés dans les différents pays.

Membres : Trente pays sont représentés dans la Commission; les délégués, trois au maximum par pays, sont agréés par leurs gouvernements.

Direction : Comité central et Secrétariat général.

Président : D. E. SMITH (New-York).

Secrétaire général : H. FEHR (Genève).

Finances : Contributions des pays participants.

Travaux : Conférences internationales; enquêtes; publication de rapports (310 jusqu'à 1908).

Publication officielle : *L'Enseignement mathématique*.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER. INTERNATIONAL VERBAND FÜR HAUSWIRTSCHAFTSUNTERRICHT. INTERNATIONAL FEDERATION FOR THE TEACHING OF HOME ECONOMICS.

Siège : Fribourg (Suisse).

Date de fondation : 1908.

But : Favoriser l'étude de l'enseignement ménager dans tous les pays; réunir les lois et les règlements concernant l'enseignement ménager; les rapports officiels, les comptes rendus, les programmes et les règlements des établissements d'instruction, etc.; publier une bibliographie internationale; favoriser l'introduction et le développement de l'Enseignement.

Membres : En Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce,

Hongrie, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie et dans plusieurs pays de l'Amérique latine.

Direction : Comité permanent international.

Président : M. le D^r Joseph PILLER, Fribourg (Suisse).

Secrétaire : M^{me} C. BONNABRY, Directrice de l'Office international de l'Enseignement ménager, Fribourg.

Finances : Subsidés, cotisations des membres. Dépenses en 1934 : 10.068 francs suisses.

Travaux : Informations et enquêtes; offres et demandes d'emploi; bibliothèque internationale de 5.000 volumes; organisation des Congrès internationaux : le quatrième eut lieu à Rome en 1927 et le cinquième à Berlin en 1934.

Publication officielle : Un bulletin *L'Enseignement ménager*, paraissant tous les deux mois.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FÉDÉRATIONS NATIONALES DES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OFFICIEL. INTERNATIONAL FEDERATION OF NATIONAL ASSOCIATIONS OF TEACHERS IN PUBLIC SECONDARY SCHOOLS. INTERNATIONALE VEREINIGUNG DER NATIONALEN VERBÄNDE DER LEHRER ÖFFENTLICHEN HÖHEREN SCHULEN.

Siège : Charleroi (Belgique), 7, rue Desandrouin (pour l'année 1935-36).

Date de fondation : 1912.

But : Nouer entre tous ses membres des liens d'amitié et de solidarité internationale; contribuer au progrès des études secondaires; étudier les moyens de permettre aux jeunes gens amenés à résider à l'étranger d'y poursuivre leurs études sans préjudice ni retard; rechercher les moyens d'améliorer la situation matérielle et morale du personnel; collaborer aux œuvres générales d'initiative officielle ou privée poursuivant les mêmes buts.

Membres : Fédérations affiliées en : Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction (pour les années 1935 à 1937) : Comité exécutif :

Président : G. R. PARKER, 3, Lloyd's Place Blackheath, London S.E.3.

Secrétaire général : Ch. BOULANGER, 7, rue Desandrouin, Charleroi (Belgique).

Trésorier : Professeur G. RISPOLI, 31, via G. B. De Rossi, Rome.

Membres : K. KÄRRE, 36, Brötvägen, Alsten, Stockholm; K. SCHWEDTKE, 9, Vionvillestrasse, Berlin-Steglitz.

Le Secrétaire général est spécialement chargé de la rédaction du Bulletin.

Finances : Cotisation annuelle des Fédérations affiliées, à raison de 40 centimes français par membre adhérent.

Travaux : Congrès internationaux tenus à : Gand, 1913; Strasbourg, 1920; Paris, 1921; Luxembourg, 1922; Prague, 1923; Varsovie, 1924; Belgrade, 1925; Genève, 1926; Paris, 1927; Bucarest, 1928; La Haye, 1929; Bruxelles, 1930; Paris, 1931; Londres, 1932; Riga, 1933; Rome, 1934; Oxford, 1935.

Publication officielle : Un Bulletin international, qui paraît en général quatre fois par an.

BUREAU INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Siège : Paris (II^e), 2, place de la Bourse.

Date de fondation : 1931.

But : Coordonner les efforts des nations en vue de l'organisation, du développement et du perfectionnement de l'enseignement technique.

Membres : Conseil d'administration : Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Egypte, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Pologne.

Pays adhérents : Algérie, Autriche, Chine, États du Levant sous mandat français, Finlande, Lettonie, Maroc, Portugal, Roumanie, Tunisie, Uruguay, Yougoslavie.

Pays ayant désigné un correspondant pour traiter toutes questions avec le B. I. E. T. : Brésil, Bulgarie, Chili, Cuba, Estonie, États-Unis d'Amérique, Haïti, Hongrie, Irlande.

Adhérents divers : Associations en Belgique, Estonie, États-Unis, France, Italie, Pays-Bas, Portugal.

Direction : M. HIERNAUX, Directeur général de l'Université du Travail de Charleroi.

Comité : **Président :** M. LABBÉ, Directeur général de l'Enseignement technique en France.

Vice-présidents : MM. ABBOTT, C.B.E. Formerly Chief Inspector of Technical Education (Grande-Bretagne); SCANGA, Gr. Uff. Dott. Prof., Directeur général de l'enseignement technique (Italie); D^r SUDHOF, conseiller ministériel au Ministère Prussien de l'Économie et du Travail (Allemagne).

Secrétaire général : M. LOMONT, Directeur général des Ateliers-Ecoles de la Chambre de Commerce de Paris.

Finances : En raison de la crise financière, chaque pays pourra fixer lui-même le montant de sa cotisation annuelle, qui varie de 100 francs à 2.500 francs. Année 1934 : Recettes, 143.626 fr. 22; dépenses, 115.907 fr. 40.

Résumé historique : A la suite du vœu adopté par le Congrès de Liège en 1930 et confirmant les motions du Congrès de Rome en 1923 et de Charleroi en 1925, le Congrès international de l'Enseignement technique qui s'est tenu à Paris du 24 au 27 septembre 1931 a décidé la création d'un Bureau international de l'Enseignement technique. Le texte des statuts du B. I. E. T. a été établi d'accord avec le Bureau international du Travail de Genève, qui, à sa session de janvier 1932, a désigné lui-même les pays qui devaient siéger au Conseil d'administration. Depuis sa création, le B. I. E. T. a organisé les Congrès internationaux de l'Enseignement technique de Bruxelles en 1932, de Barcelone en 1934. Le prochain Congrès se tiendra à Rome en 1936. D'autre part, il a réuni une documentation très importante sur l'organisation de l'enseignement technique dans les différents pays.

Publication officielle : Feuille d'informations dont les trois premiers numéros, contenant des rapports sur l'organisation de l'enseignement technique dans les différents pays, ont été publiés.

**CHAMBRE INTERNATIONALE DU FILM D'ENSEIGNEMENT.
INTERNATIONAL CHAMBER OF THE EDUCATIONAL FILM.
INTERNATIONALE LEHRFILMKAMMER.**

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Bâle, 19, Münsterplatz.

Date de fondation : 1927.

But : La C. I. F. rassemble tous les efforts faits dans les pays divers en vue du film

éducatif, avant tout du film scolaire, scientifique et social, y inclus le film d'éducation populaire dans toutes ses formes.

Membres : Gouvernements; organisations et institutions officielles ou privées qui ont pour but principal ou accessoire le film d'enseignement. Les entreprises commerciales de production du film d'enseignement. Les pédagogues du film.

Direction : *Président honoraire :* D^r L. DE FEO, Rome.

Président : D^r W. GÜNTHER (Berlin).

Secrétaire général : D^r G. IMHOF (Bâle).

Finances : Contributions des États, organisations et membres individuels.

Travaux : Conférences internationales du film d'enseignement. Cours internationaux de cinéma scolaire, édition d'une revue mensuelle : *Le Film d'enseignement*.

Résumé historique : Première organisation en octobre 1922, à Hambourg; constitution en avril 1927 à Bâle; confirmation en mai 1928 à La Haye.

Publication officielle : *Le Film d'enseignement* (Der Lehrfilm).

**L'ASSOCIATION MONDIALE DES GUIDES ET DES ÉCLAIREUSES.
THE WORLD ASSOCIATION OF GIRL GUIDES AND GIRL SCOUTS.
DER WELTBUND DER PFADFINDERINNEN.**

Siège : Londres, S.W.1 : 17, Buckingham Palace Road.

Date de fondation : 1928.

But : Réaliser l'unité de tendances et l'accord sur les principes fondamentaux du mouvement des éclaireuses et du scoutisme féminin dans le monde entier et favoriser les relations d'amitié entre les jeunes filles de tous les pays.

Membres : Pays membres titulaires : Australie (39.237), Belgique (1.583), Royaume-Uni (620.024), Brésil (714), Canada (43.100), Danemark (4.624), Égypte (5.808), Estonie (1.217), États-Unis d'Amérique (315.904), Finlande (8.427), France (19.433), Hongrie (5.940), Inde (29.741), État libre d'Irlande (3.222), Islande (142), Japon (316), Lettonie (1.438), Lituanie (4.010), Luxembourg (221), Norvège (13.851), Nouvelle-Zélande (11.678), Pays-Bas (5.021), Pologne (50.461), Suède (10.822), Suisse (3.288), Tchécoslovaquie (5.527), Union Sud-Africaine (15.341).

Pays membres « stagiaires » : Autriche (222), Chine (221), Grèce (234), Portugal (255), Roumanie (3.280).

Direction : La Conférence mondiale composée de deux délégués de chaque pays, membre de l'Association mondiale, qui se réunit tous les deux ans. Le Comité mondial, composé de neuf membres élus par la Conférence mondiale, sert à cette dernière d'organe d'exécution entre ses assemblées bisannuelles.

Bureau : *Chef mondial des Guides :* Lady BADEN-POWELL, G.B.E.

Trésorière du Comité mondial : Miss Ethel ROYDEN, O.B.E.

Directrice du Bureau mondial : Dame Katharine FURSE, G.B.E., R.R.C.

Commissaire pour les pays « stagiaires » : Mrs. Mark KERR.

Finances : Les revenus proviennent des cotisations qui, pour chaque pays membre titulaire de l'Association mondiale, s'élèvent à 1 livre sterling par millier de membres adhérents (avec un maximum de 250 livres sterling par pays) et à 10 shillings par millier de membres adhérents pour les pays membres « stagiaires » de l'Association mondiale.

Travaux : Conférence mondiale bisannuelle; session annuelle du Comité mondial; camps internationaux; « Notre Chalet », à Adelboden, maison de vacances servant également de centre d'entraînement pour les guides et les girls scouts de tous les pays; cours d'entraînement internationaux; publication de brochures.

Résumé historique : Le mouvement des Guides s'est développé peu après le lancement du mouvement boy scout, d'une manière indépendante dans plusieurs pays, à partir de 1908. En 1919, un Conseil international fut créé; une conférence internationale se tint en 1920. C'est à la cinquième conférence internationale, tenue en 1928 en Hongrie, que l'actuelle Association mondiale et le Bureau mondial furent créés.

Publications officielles : *The Council Fire* (trimestriel); *The News Bulletin* (paraît trois fois par an); Les rapports bisannuels (1930, 1932, 1934); « Quo Vadis, 1933 » (en anglais); « Quo Vadis, 1933 » (en français); « What are the Girl Guides and Girl Scouts? »; « Les Guides et Éclaireuses, ce qu'elles sont. »

Autres publications contenant des informations sur l'organisation : Tous les pays membres de l'Association mondiale publient leurs propres manuels.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS D'INSTITUTEURS.
INTERNATIONALE VEREINIGUNG DER LEHRERVERBÄNDE.
INTERNATIONAL FEDERATION OF TEACHERS' ASSOCIATIONS.

Siège : Paris (I^{er}), 2, rue de Montpensier, à l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Date de fondation : 1926.

But : Collaboration pédagogique et coopération des peuples pour la paix. La F. I. A. I. cherche à élever le niveau de l'éducation populaire, à perfectionner les méthodes pédagogiques, à améliorer la formation générale et professionnelle des maîtres et à défendre leurs intérêts matériels et moraux.

Membres : Associations nationales d'instituteurs en Australie, Bolivie, Brésil, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Islande, Indes néerlandaises, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Porto-Rico, Roumanie, Saint-Domingue, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Nombre des membres en janvier 1935 : 534.702.

Direction : a) Congrès annuel composé de délégués de chaque association adhérente; b) Bureau exécutif élu par le Congrès pour une année; composition pour 1934-35 : MM. MANDER (Royaume-Uni), LAPIERRE (France), M^{lle} WAHLMAN (Suède), MM. MOLNAR (Hongrie), LYLYK (Pologne), TONI (Roumanie), M^{me} DE Oliveira Fernandes PINHEIRO (Brésil) et le Secrétaire général.

Secrétaire général : M. DUMAS (France).

Secrétaire général adjoint : M. LAPIERRE (France).

Finances : Le budget est alimenté par une double cotisation annuelle des associations : a) Cotisation fixe de 625 francs; b) Cotisation mobile de 125 francs par 1.000 membres. Les dépenses au cours de l'exercice de 1933-34 se montaient à la somme de 87.597 francs français.

Résumé historique et travaux : La F. I. A. I. fut fondée en 1926 sur l'initiative du Syndicat national des Instituteurs de France dans un double but de collaboration pédagogique et de coopération des peuples pour la paix. Des congrès annuels se sont tenus à Berlin (1928), Bellinzona (1929), Prague (1930), Stockholm (1931), Luxembourg (1932), Santander (1933), Prague (1934), Oxford (1935). Les deux questions débattues à chaque congrès, portent, l'une sur la pédagogie et les problèmes professionnels, et l'autre sur la paix.

Publications officielles : a) *Bulletin trimestriel*; 22 numéros (à partir du n° 18, en plusieurs langues) ont paru jusqu'à ce jour; b) *Feuille d'information mensuelle*, publiée

à partir de 1931; 41 numéros ont paru jusqu'à ce jour; c) Toutes les Associations affiliées publient des revues corporatives et pédagogiques.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Le *Educational Yearbook 1935* du International Institute, Teachers' College, Columbia University, New-York, contient des renseignements précis sur l'historique et l'œuvre de la F. I. A. I.

L'ENTENTE JUVÉNILE.

Siège : Paris (VI^e), 28, rue Serpente.

Date de fondation : Mai 1913.

But : I. Favoriser une bonne camaraderie entre tous les jeunes sans distinction de classe, de nationalité, de race ou de credo.

II. Faciliter l'étude du français parmi la jeunesse.

Membres : Elèves de 15 à 21 ans (Lycées, collèges, Grandes Ecoles, Universités) France et étranger.

Amis de la Paix et de la Jeunesse dans tous les pays.

Finances : Assurées jusqu'ici par les fondateurs. Cotisations des membres, ressources extraordinaires habituelles : Fêtes, ventes, etc.

Direction : Comité : *Président d'honneur* : M. CHARLÉTY, recteur de l'Université de Paris.

Secrétaire générale : Yvonne MORIN.

Travaux : Conférences sur la France à l'étranger, conférences sur l'étranger en France (nombre d'auditeurs réunis à ce jour : 60.000); Camps de vacances internationaux; Séjours de Français à l'étranger; Séjours d'étrangers en France; Revue illustrée.

Publication officielle : *Mon Journal de France*.

ASSOCIATION MONTESSORI INTERNATIONALE.
INTERNATIONAL MONTESSORI ASSOCIATION.
INTERNATIONALE MONTESSORI VEREINIGUNG.
ASSOCIAZIONE MONTESSORI INTERNAZIONALE.
ASOCIACIÓN MONTESSORI INTERNACIONAL.

Siège : Berlin W.8., Wilhelmstrasse 57-58.

Date de fondation : 1929.

But : La protection des droits de l'enfant. La propagande de la méthode intégrale d'éducation dont la Doctoresse Maria Montessori a été la créatrice par des publications, des congrès et des cours donnés ou autorisés par M^{me} la Doctoresse Montessori et l'introduction de cette méthode dans les écoles.

Membres : a) Membres actifs : Groupes nationaux. Membres particuliers dans les pays où n'existent pas de groupes nationaux; b) membres d'honneur; c) membres bien-faiteurs.

Des groupes nationaux existent en : Allemagne, Australie, Autriche, Royaume-Uni, Bulgarie, Espagne, Hongrie, Irlande, Lituanie, Nouvelle-Zélande, Roumanie, Suède, Suisse.

Direction : Un Comité de direction, et le Comité des représentants des groupes nationaux.

Présidente à vie : M^{me} la Doctoresse Maria MONTESSORI.

Directeur général : M. Mario M. MONTESSORI.

Secrétaire général : D^r Herbert AXSTER.

Trésorière générale : M^{me} R. JOOSTEN-CHOTZEN.

Finances : Les recettes consistent en cotisations annuelles des membres et en donations. Les dépenses en subventions au mouvement Montessori, frais d'organisation et d'administration.

Travaux : L'organisation des Congrès internationaux Montessori, des cours internationaux de pédagogie Montessori, des publications, l'introduction de la méthode Montessori dans les écoles, l'inspection des écoles Montessori.

Résumé historique : L'Association Montessori internationale a été fondée en 1929 pendant le premier Congrès Montessori international qui eut lieu à Helsingör (Danemark) en même temps que le Congrès mondial de l'Éducation nouvelle. Les Congrès suivants ont eu lieu à Nice (1932), à Amsterdam (1933), à Rome (1934), les deux derniers congrès indépendants. Le prochain Congrès Montessori international aura lieu à Oxford du 31 juillet au 10 août 1936.

Publications officielles : Montessori, Blätter der Internationalen Montessori Vereinigung (Berlin W.8. Wilhelmstrasse 57-58); *Montessori Notes* (Brooke Street 32, Londres, E.C.1); *Revista Montessori* (Ed. Araluca, Calle Cortes 392, Barcelone).

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Traductions en de nombreuses langues, des œuvres de M^{me} la Doctoresse Montessori.

JEUNESSE OUVRIÈRE CHRÉTIENNE.

Siège : Bruxelles, 79, boulevard Poincaré.

But : Les J. O. C. est le groupement des jeunes travailleurs de tous les pays qui assure leur éducation, qui leur rend service et qui joue le rôle de corps représentatif.

Membres : Les jeunes ouvriers et les jeunes ouvrières de 14 à 25 ans.

Direction : Des comités nationaux. Un secrétariat international assure la coordination.

Finances : Cotisations des membres.

Travaux : La J. O. C. a tenu cette année son premier congrès mondial qui a réuni 100.000 jeunes travailleurs de plus de vingt pays (Bruxelles, août 1935).

Publications officielles : *JOC*, mensuel; *Jeunesse ouvrière*, hebdomadaire; *Mon avenir*, mensuel; *Bulletin des dirigeants*, mensuel; *Notes de pastorale jociste*, tous les deux mois; *De Jonge Werkman*, mensuel; *Joie et travail*, mensuel; *Lenteleven*, mensuel; *Onze Toekomst*, mensuel; *En route*, mensuel; *Op Weg*, mensuel; *Bulletin des dirigeants* : K.A.K., V.K.A.J., J.O.C.F.; *Proostenblad* : Kaj, V.K.A.J.

INSTITUT INTERNATIONAL DE PÉDAGOGIE FAMILIALE. INTERNATIONAL INSTITUTE OF FAMILY PEDAGOGICS.

Siège : Bruxelles, 22, avenue de l'Yser.

Date de fondation : 1922.

But : Réunir la documentation de tout ce qui concerne les méthodes d'éducation dans les familles. Promouvoir des études sur ces problèmes, etc.

Membres : Correspondants dans divers pays.

Direction : *Président* : P. DE VUYST (Belgique).

Bibliothécaire archiviste : M. LINDEMANS (Belgique).

Finances : Souscriptions officielles; dons particuliers.

Travaux : Documentation.

Résumé historique : Fondé en 1922, l'Institut a été définitivement créé en 1930.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS PÉDAGOGIQUES. WORLD FEDERATION OF EDUCATION ASSOCIATIONS.

Siège : Washington, D.C., U.S.A. : 1201, Sixteenth Street, N.W.

Date de fondation : Juillet 1923, à San Francisco.

But : Développer par l'éducation la bonne entente internationale; soutenir la cause de l'éducation et élever le caractère de l'enseignement dans tous les pays du monde.

Membres : Associations pédagogiques nationales des pays suivants : Allemagne, Royaume-Uni, Canada, Chine, Costa-Rica, Cuba, États-Unis d'Amérique, Grèce, Hawaï, Hongrie, Inde, État libre d'Irlande, Japon, Malaisie britannique, Mexique, Îles Philippines, Suisse.

Direction : *Président* : Fred MANDER (Royaume-Uni).

Vice-présidents : Hidejiro NAGATA (Japon), D^r Paul MONROE (États-Unis d'Amérique),

D^r Thomas J. O'CONNELL (État libre d'Irlande).

Secrétaire général en exercice : D^r J. W. CRABTREE (États-Unis d'Amérique).

Secrétaire : Charles H. WILLIAMS (Washington, E.U.A.).

Trésorier : D^r E. A. HARDY (Canada).

Conseil d'administration : Francisco BENITEZ (Philippines), Miss Selma M. BORCHARDT (États-Unis d'Amérique), Harry CHARLESWORTH (Canada), Hugh B. GUTHRIE (Écosse), Thomas HENDERSON (Écosse), P. A. INAMDAR (Inde), D^r P. W. KUO (Chine), Uel W. LAMKIN (États-Unis d'Amérique), D. D. MACDONALD (Canada), G. R. PARKER (Royaume-Uni), H. N. PENLINGTON (Royaume-Uni), P. SESHARI (Inde), Miss Annie Carleton WOODWARD (États-Unis d'Amérique).

Travaux : La Fédération appuie actuellement l'adoption d'un programme mondial d'éducation des adultes et de lutte contre l'analphabétisme.

Résumé historique : Une Conférence mondiale de l'éducation, tenue à San Francisco en 1923, décida de créer une Fédération permanente des Associations pédagogiques et adopta des statuts provisoires. Les congrès de la Fédération ont eu lieu à Edimbourg en 1925; à Toronto (Canada) en 1927; à Genève en 1929; à Denver (Colorado) en 1931; à Dublin en 1933 et à Oxford en 1935.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE PÉDOLOGIE. INTERNATIONAL PEDOLOGICAL CONGRESS.

Siège : Anvers, 37, rue Devrière.

Date de fondation : 1909.

But : L'étude de l'enfance dans toutes ses manifestations.

Membres : Les savants de tous les pays sont invités aux congrès internationaux.

Direction : Comité exécutif :

Président : C. SCHUYTEN (Anvers).

Membres : Professeur CLAPARÈDE (Genève) et P. M. PIÉRON (Paris).

Finances : Lors des congrès, chaque membre inscrit paye une cotisation à convenir chaque fois; la somme ainsi réunie est utilisée pour les frais d'imprimerie et autres.

Travaux : Comptes rendus des séances des congrès. Le premier congrès a eu lieu à Bruxelles en 1911.

**ÉCOLE SUPÉRIEURE POPULAIRE INTERNATIONALE.
THE INTERNATIONAL PEOPLE'S COLLEGE.**

Siège : Elseneur, Danemark.

Date de fondation : 1921.

But : Réunir des hommes et des femmes d'un grand nombre de pays différents en vue d'études communes et d'échanges de vues. L'école suit les traditions et les méthodes des écoles supérieures populaires danoises.

Direction : Le *Président du Comité danois* est l'Evêque Valdemar AMMUNDSEN, Docteur en théologie, Haderslev; le *Directeur*, M. Peter MANNICHE.

Présidents des conseils nationaux existant actuellement : D^r Tom JONES (Angleterre); Professeur E. C. LINDEMANN et M. BENZON V. LANDIS, New-York; M. A. KONEWKA, Varsovie; le D^r J. KOSE, Prague.

Finances : Le montant du budget annuel est de 120.000 couronnes danoises. Sources de revenus : subventions de l'Etat danois et de la municipalité d'Elseneur, environ 20.000 couronnes danoises; les droits payés par les étudiants alimentent le reste du budget.

Travaux : Trois cours chaque année; l'un en novembre-décembre (ouvert seulement aux Danois), et deux cours internationaux (janvier à mars et mai à juillet). En juillet-août ont lieu trois cours internationaux de vacances d'une quinzaine de jours chacun.

Sujets principaux des cours : relations internationales, problèmes sociaux et langues modernes.

Résumé historique : En 1916, M. Peter Manniche trouva en Angleterre, aux Etats-Unis d'Amérique, en Allemagne et dans les pays scandinaves un appui financier pour la réalisation du projet de création de l'école.

Pendant le premier trimestre de 1921, vingt-quatre étudiants appartenant à huit pays s'étaient inscrits. A la fin de 1934, 2.000 étudiants environ avaient suivi les cours réguliers, dont 600 environ venaient de pays autres que le Danemark. Les cours de vacances avaient été suivis par près de 3.000 étudiants dont 1.700 environ étaient des étrangers.

Publications officielles : Programme annuel. *Bulletin de l'Association des anciens élèves*, publié quatre fois par an.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Begtrup, Lund and Manniche : « The Folk High-Schools of Denmark and the Development of a Farming Community » (Oxford University Press); A. Boje : « Education in Denmark ».

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PROFESSEURS
DE LANGUES VIVANTES.**

INTERNATIONAL FEDERATION OF MODERN LANGUAGE TEACHERS.

Siège : Vienne VII, Neustiftgasse 95.

Date de fondation : 1931, par le deuxième congrès international des professeurs de langues vivantes à Paris.

But : a) Etablir et favoriser, entre les professeurs de langues vivantes, des relations amicales et confraternelles; b) coordonner les efforts et les recherches de ses membres (théorie et pratique), en vue de perfectionner les méthodes et d'assurer le développement de l'enseignement des langues vivantes; c) provoquer et faciliter entre ses membres les échanges de toute nature (échange d'élèves, de professeurs, de livres, de revues, de matériel pédagogique, etc.) utiles à l'enseignement.

Membres : Toutes les associations nationales, à raison d'une par pays, qui approuveront les statuts.

Direction : Le Comité central est composé des délégués des associations nationales, à raison de deux délégués par association.

La Fédération est administrée par un Bureau central composé de dix-huit membres appartenant actuellement aux associations des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suisse, Yougoslavie.

Président : Directeur D^r Ernst SPRINGER (Autriche).

Secrétaire général : Professeur D^r A. VOILL (Autriche).

Finances : Souscriptions des membres. Membres actifs et membres affiliés, droit d'entrée 100 ou 50 francs suisses par association et 0,20 francs suisses annuellement par membre.

Travaux : Congrès internationaux, échanges de publications, conférences, etc.

V. ORGANISATIONS D'UNIVERSITAIRES ET D'ÉTUDIANTS.

FÉDÉRATION UNIVERSELLE DES ASSOCIATIONS CHRÉTIENNES D'ÉTUDIANTS. WORLD'S STUDENT CHRISTIAN FEDERATION. CHRISTLICHER STUDENTEN WELTBUND.

Siège : Genève, 13, rue Calvin.

Date de fondation : 1895.

But : Unir les organisations chrétiennes d'étudiants du monde entier; amener les étudiants à la foi chrétienne, rendre leur vie spirituelle plus profonde et leur inspirer le désir de se consacrer à l'extension du royaume de Dieu; amener les étudiants à une compréhension et une sympathie réciproques, et les amener à reconnaître que les principes posés par Jésus-Christ devraient régir les relations internationales, dans le domaine politique, industriel, etc.

Membres : Associations nationales affiliées : 24; Associations correspondantes : 6.

Direction : Le Comité général, composé de délégués de chaque Association nationale affiliée, se réunit tous les deux ou trois ans pour fixer les grandes lignes de l'activité de la Fédération et nommer ses dirigeants.

La Commission exécutive dirige les affaires de la Fédération entre les Comités généraux, et son bureau se compose de :

Président : Francis P. MILLER (Etats-Unis d'Amérique).

Vice-présidents : D^r Hanns LILJE (Allemagne), Miss Margaret HOLMES (Australie), Augustin Ralla RAM (Indes).

Trésorier : Hugh MARTIN (Royaume-Uni).

Secrétaire général : D^r W. A. VISSER'T HOOFT (Pays-Bas).

Finances : Les Associations nationales et parfois des amis personnels fournissent les ressources de la Fédération. Recettes en 1934 : 89.996 francs suisses. Dépenses en 1934 : 79.802 francs suisses.

Travaux : 1^o Sert de centrale aux Associations nationales (clearing house); 2^o Elabore et développe un programme de coopération internationale et amène les Associations à y participer; 3^o Donne un appui moral et matériel aux Associations encore faibles; 4^o Organise des conférences internationales (4 en 1935).

Résumé historique : En 1895, les dirigeants des Associations chrétiennes d'étudiants nationales, qui s'étaient constituées spontanément aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Scandinavie, se rencontrèrent à Vadstena (Suède) et y fondèrent la Fédération. Celle-ci compte, en 1935, vingt-quatre associations affiliées et correspondantes, et entretient des relations plus ou moins suivies avec les étudiants de vingt-trois autres pays.

Publications officielles : *The Student World*, revue trimestrielle. *The Federation News Sheet*, bulletin mensuel. Bibliographie : Rapports annuels et bisannuels de la Fédération dès sa fondation; rapports des Conférences internationales de la Fédération et de ses Associations affiliées. « The World's Student Christian Federation : Origin, Achievements, Forecast », by D^r John R. Mott (1895-1920) (Editions anglaise, française, allemande). « The World's Student Christian Federation : What it is, What it does, How students can participate », by D^r W. A. Visser't Hooft and Prof. Clarence P. Shedd (1934). « A Traffic in Knowledge » : A symposium published by the Commission on the Christian Message

of the Federation, by Pierre Maury, P. C. Hsu, Reinhold Niebuhr, V. V. Zenkovsky, W. A. Visser't Hooft (1932). « Christ and Students of the East », report of the Java Conference (1933). « Constitution of the W.S.C.F. » (in 3 languages). « Cantate Domino », Recueil d'hymnes international, à l'usage des Associations Chrétiennes d'Etudiants. « John R. Mott, World Citizen » (biographie d'un des fondateurs de la Fédération), par Basil Matthew (1934), 900 pages. « Directory and Exchange List » (publié à l'usage des Associations).

ENTR'AIDE UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE. INTERNATIONAL STUDENT SERVICE.

Siège : Genève, 13, rue Calvin.

Date de fondation : 1920.

But : Encourager tous les efforts tentés par les étudiants, les professeurs, etc., en vue de développer les universités et les établissements d'enseignement supérieur, centres véritables de culture nationale qui demeurent en contact étroit avec les réalités internationales, économiques et sociales du monde moderne.

Membres : L'Entr'aide universitaire internationale n'a pas de membres.

Direction : L'Assemblée.

Membres de l'Assemblée : Le D^r Tissington TATLOW, *président*; le D^r Hans BOSSHARDT, M. D. J. CRAMER, M^{me} S. K. DATTA, Miss Zoë FAIRFIELD, le professeur Ivan GIAJA, M. l'abbé GREMAUD, le professeur Jan HEJMAN, M. Harry JOHANSSON, M^{lle} Tatiana KIRKOVA, le D^r Walter KOTSCHNIG, M. Gareth MAUFE, M. Jean MEUVRET, M. E. R. MURROW, M. Michel POBEREZSKI, M. Peter RHODES, M. Alfred ROSIER, M. Alexander TEICH, le D^r VISSER'T HOOFT.

Secrétaire général : le D^r Max H. SCHNEEBELI.

Secrétaire pour les questions de coopération intellectuelle : M. Louis-Dominique GIRARD.

Finances : Budget pour 1935-36, 45.000 dollars, y compris les travaux généraux et l'œuvre de secours.

Travaux : 1^o Etude des questions universitaires, recherches et publication d'ouvrages sur ces questions; 2^o Développement dans les universités des relations amicales entre étudiants et professeurs de diverses nationalités et races; rapprochement des universitaires et des autres classes sociales, grâce à l'organisation de causeries, de conférences, de voyages d'étude, etc.; 3^o Développement des œuvres permettant aux étudiants de se subvenir à eux-mêmes et création d'entreprises coopératives d'étudiants; 4^o Assistance matérielle et morale aux étudiants.

Résumé historique : L'Entr'aide universitaire internationale a pris naissance en 1919, sous le titre de « European Student Relief » et elle a commencé par réunir 450.000 livres sterling pour porter secours aux étudiants de l'Europe centrale dans le dénuement. En 1925, elle adopta son titre actuel pour tenir compte du fait accompli, car, d'européenne, elle était devenue internationale. Son activité s'est élargie et elle s'exerce à présent dans le domaine de la coopération intellectuelle, des recherches universitaires, des projets permettant aux étudiants de se subvenir à eux-mêmes, ainsi que des œuvres de secours.

Publication officielle : *More Facts*, paraissant tous les mois, et autres publications irrégulières.

**CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS.
INTERNATIONAL CONFEDERATION OF STUDENTS.**

Siège : Bruxelles (Belgique), 83, rue de la Croix-de-Fer.

Date de fondation : Strasbourg, 1919.

But : Créer des liens d'estime et d'amitié entre les étudiants du monde entier, établir une liaison permanente entre leurs organisations et coordonner leurs activités dans le domaine universitaire; étudier les questions internationales relatives à l'enseignement supérieur, à la vie intellectuelle et matérielle des étudiants, et contribuer ainsi à l'expansion intellectuelle.

Membres : Les Unions nationales d'étudiants ci-après : 1^o Titulaires : Albanie (500 membres); Autriche; Belgique (7.000); Blanco-Ruthénie (1.000); Bulgarie (4.500); Royaume-Uni (27.000); Egypte (5.000); Espagne (14.000); Estonie (3.000); États-Unis d'Amérique (410.000); Finlande (8.000); France, Grèce, Hongrie (11.000); Italie (55.000); Lettonie (8.000); Lituanie (5.000); Luxembourg, Mexique (50.000); Palestine; Pologne (40.000); Roumanie (12.000); Suisse (9.000); Tchécoslovaquie (21.000); Turquie (7.000); Yougoslavie (11.000); 2^o Libres : Nouvelle-Zélande (500), Union ukrainienne (4.000); 3^o Dont l'affiliation fait l'objet d'une enquête : Irlande.

Direction : Conseil d'administration (organe législatif) comprenant un représentant de chaque Union nationale; Bureau exécutif; Secrétariat général (documentation et information universitaires, archives, préparation des congrès et réunions, rapports constants avec les unions nationales).

Commissions et offices permanents : Commissions de coopération intellectuelle et scientifique; Office international pour la collaboration entre l'industrie et l'étudiant; Office international des stages agronomiques; Comité international des étudiants en droit; Secrétariat international de la Presse universitaire; Commission des relations internationales et des voyages; Office de statistique et d'informations sociales; Office international du Sport universitaire.

Président : M. PLUME (Lettonie).

Vice-président : Administratif : Alexandre PLECITY (Tchécoslovaquie); Trésorier : Lincoln RALPHS (Royaume-Uni).

Secrétaire général : John GLISSEN.

Finances : Dons et subsides; Cotisations des Unions nationales.

Travaux : Congrès annuel (1933 : Venise; 1934 : Nottingham; 1935 : Prague).

Jeux universitaires internationaux d'hiver et d'été. Organisation de voyages universitaires.

Edition de la carte d'identité d'étudiant et de la carte internationale de la Presse universitaire.

Publications officielles : Compte rendu; *Bulletin mensuel d'informations universitaires* (abonnement annuel : 4 belgas); Annuaire (3 belgas); Handbook of Student Travel, 1934 (2 shillings); Guide de voyages de l'Étudiant.

Autres publications donnant des renseignements sur l'organisation : *Les Associations internationales d'Étudiants*, publié par l'Institut international de coopération intellectuelle; *L'Étudiant à l'Étranger* (Bulletin trimestriel).

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS AVEUGLES.
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF BLIND STUDENTS.**

Siège : Genève, 1, rue Etienne-Dumont.

Date de fondation : Août 1900, à Paris.

But : Coopération internationale entre les aveugles intellectuels; étude des langues étrangères; échanges et publications de livres en Braille.

Membres : Aveugles étudiants ou diplômés dans une université, ainsi que les aveugles intellectuels (professeurs, directeurs, publicistes, etc.), de onze pays.

Direction : Un secrétaire central et un Conseil d'administration nommé pour cinq ans par les membres.

Secrétaire central : J. J. MONNIER (Genève).

Finances : Source de revenus : dons et souscriptions volontaires, cotisation des membres (5 francs-or par an); dépenses annuelles, environ 500 francs suisses.

Travaux : Étude des questions relatives aux aveugles qui s'adonnent aux études supérieures; uniformisation de l'alphabet Braille; publications littéraires et scientifiques en Braille. Congrès à Paris, 1925; Assisi, 1926; Marburg-Lahn, 1927; Vienne, 1929.

Publication officielle : Un volume destiné au public est publié tous les deux ans; un rapport annuel en Braille pour les membres de l'Association.

**UNION MONDIALE DES ÉTUDIANTS JUIFS.
WORLD UNION OF JEWISH STUDENTS.**

Siège : Londres, N.W.2 : 103, Walm Lane.

Date de fondation : 6 mai 1924.

But : Dédendre les intérêts culturels, professionnels et économiques des étudiants juifs.

Membres : Organisations d'étudiants juifs dans les dix-huit pays ci-après : Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Dantzig, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Palestine, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Union Sud-Africaine, Yougoslavie.

Direction : *Président :* le professeur Albert EINSTEIN (New-York). Comité exécutif, ayant son siège à Londres et un secrétariat continental à Vienne.

Composition du Comité : *Président :* le Dr Zwi LAUTERPACHT (Londres).

Secrétaire : Alexander TEICH, Vienne IX, Alserstrasse, 26.

Finances : Cotisations d'organisations affiliées s'élevant à 2.000 dollars. Dépenses annuelles, 1.500 dollars.

Travaux : Organisation de conférences internationales (la première a eu lieu à Anvers, en mai 1924); publication d'un périodique; participation aux travaux de l'Université hébraïque de Jérusalem; distribution de secours.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FEMMES DIPLÔMÉES
DES UNIVERSITÉS.**

INTERNATIONAL FEDERATION OF UNIVERSITY WOMEN.

Siège : Londres, S.W.3 : Crosby Hall, Cheyne Walk.

Date de fondation : 1919.

But : Développer la compréhension et l'amitié entre les femmes diplômées des

universités de tous les pays du monde, défendre ainsi leurs intérêts et développer entre leurs pays la sympathie et l'assistance mutuelle.

Membres : Associations nationales de femmes diplômées des universités des pays suivants : Union Sud-Africaine (377); Allemagne (200); Australie (873); Autriche (306); Belgique (125); Brésil (62); Royaume-Uni (2.963); Bulgarie (200); Canada (1.900); Danemark (146); Égypte (40); Espagne (157); Estonie (100); États-Unis d'Amérique (40.281); Finlande (461); France (760); Grèce (212); Hongrie (105); Inde (400); Irlande (821); Islande (12); Italie (456); Lettonie (150); Lituanie (69); Luxembourg (58); Mexique (47); Norvège (115); Nouvelle-Zélande (430); Palestine (109); Pays-Bas (631); Portugal (50); Roumanie (500); Suède (350); Suisse (553); Tchécoslovaquie (600); Yougoslavie (232).

Direction : L'autorité suprême est la Conférence des déléguées qui se réunit tous les trois ans.

Bureau : *Présidente :* Professeur Dr. Johanna WESTERDYK.

Première vice-présidente : M^{me} Octave MONOD, Lic. hist.

Deuxième vice-présidente : Lektor S. ADAMOWICZ, Lic. sc.

Troisième vice-présidente : Professeur Dr. Erna PATZELT.

Trésorière : Dean Bernice Brown CRONKHITE, Ph.D.

Secrétaire exécutive, p. i. : Miss Erica HOLME.

Finances : a) Budget : £3.750 19s. 3d. (année ayant pris fin le 30 juin 1934).

b) Sources de revenus : Contributions de chaque association nationale, calculées d'après le nombre des membres de ladite association et à un taux par tête variant suivant l'importance de l'association.

c) Dépense annuelle : £2.524 5s. 1d. (année ayant pris fin le 30 juin 1934).

Travaux : Conférences triennales.

Dans l'intervalle, réunions du Conseil et du Bureau.

Réunions des comités suivants : Comité de Coopération intellectuelle; Comité pour l'attribution de bourses internationales; Comité des titres universitaires; Comité pour l'échange de renseignements concernant l'enseignement secondaire; Comité pour l'échange de professeurs de l'enseignement secondaire; Comité des conférences; Comité du budget; Comité pour le statut juridique et économique des femmes diplômées des universités; Comité des voyages; Comité pour les appels de fonds en vue des bourses internationales; Comité sur la nationalité de la femme mariée.

Publications : « List of International Fellowships for Research »; « Types for University Training »; « Books from Many Lands »; Bulletins et rapports.

Résumé historique : La Fédération a été fondée en 1919 par les femmes diplômées des universités du Royaume-Uni, des États-Unis et du Canada. Des représentantes d'autres pays ont été invitées à assister à une Conférence qui a eu lieu à Londres en 1920 et à laquelle quinze nations étaient représentées.

L'activité de la Fédération a eu un caractère pratique, son but étant de favoriser l'amitié et la compréhension autant que possible par des contacts personnels. Les bourses de recherches permettant aux femmes qui se sont distinguées dans une branche quelconque de la science ou des lettres de poursuivre leurs travaux dans des pays étrangers ont tenu une place importante au programme de la Fédération. Celle-ci organise également des échanges de professeurs, de lectrices, de bibliothécaires, de conservatrices, de médecins, etc. L'organisation de voyages en groupes, sous la direction des associations des pays visités, s'est révélée un excellent moyen de favoriser les fins de la Fédération. Des clubs — dont Crosby Hall à Londres est peut-être l'exemple le plus remarquable — à l'usage des membres résidant dans les centres de civilisation, ont été établis dans certaines villes. Dans un grand nombre de pays, des arrangements ont été conclus avec les hôtels et les pensions afin d'obtenir des prix réduits pour les membres.

Bien que la Fédération n'ait pas un caractère politique, elle a procédé à une étude approfondie de certains aspects de la question du statut juridique et économique des femmes et elle a pris certaines initiatives en ce qui concerne la nationalité de la femme mariée, le chômage de la femme et la convention sur le statut de la femme.

Publications officielles : Rapports publiés chaque année.

PAX ROMANA.

(Secrétariat international des Fédérations nationales d'Étudiants catholiques.)

Siège : Fribourg (Suisse), Bibliothèque universitaire.

Date de fondation : 20 juillet 1921, à Fribourg (Suisse).

But : Développer parmi les étudiants la pensée catholique dans les domaines de la vie universitaire, intellectuelle et sociale; aider les fédérations d'étudiants catholiques dans leur œuvre de formation et dans les divers domaines de leur activité; provoquer la fondation de fédérations nouvelles; faire régner entre les étudiants des différents pays un esprit de compréhension toujours plus large et de collaboration toujours plus étroite, basées sur les principes de justice et de charité tels qu'ils sont enseignés par l'Église catholique : *Pax Christi in regno Christi*; créer ainsi la *Civitas Catholica Academica*.

Membres : Les fédérations nationales des étudiants catholiques, reconnues par l'autorité ecclésiastique, ne poursuivant pas de but politique et admises par l'Assemblée générale de « Pax Romana ». Actuellement : 39 fédérations dans 28 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Chili, Chine, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Porto-Rico, Portugal, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Yougoslavie.

Organes : 1. Assemblée générale, composée des délégués de toutes les fédérations affiliées.

2. Comité directeur, formé du Président, de deux vice-présidents et de six membres assistants; d'un assistant ecclésiastique, représentant l'Évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, président d'honneur de « Pax Romana »; du secrétaire général; du secrétaire administratif; du trésorier; des directeurs des sous-secrétariats et commissions. Le président, le vice-président et les six membres assistants (représentant les diverses civilisations) changent chaque année. Le président est de préférence du pays où aura lieu le prochain Congrès.

3. Secrétariat général, l'organe permanent, comprenant un secrétaire général et un secrétaire administratif.

4. Sous-secrétariat et commissions, chargés d'étudier une question spéciale et d'être le centre de liaison entre les membres de « Pax Romana » pour un domaine déterminé. Six sous-secrétariats : Étudiantes (Fribourg), Missions (Fribourg), Presse (Sipuc, Lille), Action sociale (Luxembourg), Secrétariat professionnel des médecins (Paris) et Secrétariat professionnel des juristes (Nimègue); Commission *Pro reditu in Ecclesiæ Unitatem*, étudiant les problèmes réunionistes (Zagreb, Gniezno).

Finances : Cotisations des membres; contributions des Amis de « Pax Romana »; dons libres.

Travaux : 1^o Groupement des fédérations d'étudiants catholiques et établissement de relations aussi étroites que possible entre elles;

2^o Congrès annuel, tenu chaque année dans un autre pays et accompagné le plus souvent de voyages d'études;

3^o Semaines d'études et congrès régionaux;

- 4° Echanges d'étudiants et voyages;
 5° Aide aux étudiants catholiques, surtout à ceux qui poursuivent leurs études à l'étranger;
 6° Documentation concernant la vie universitaire, surtout en tant qu'elle intéresse les étudiants catholiques;
 7° Publications;
 8° Représentation des étudiants catholiques auprès des autres organisations internationales.

Résumé historique : Les premières tentatives de créer une Union internationale des étudiants catholiques datent de 1888 et de 1891. La réalisation définitive de ce projet est due à la « Société des étudiants suisses » qui, immédiatement après la guerre, entra en relations avec les Fédérations d'étudiants catholiques d'Espagne et des Pays-Bas et convoqua le premier Congrès, à Fribourg, en 1921. Un Secrétariat international groupant les fédérations nationales d'étudiants catholiques y fut fondé sous le nom de « Pax Romana ». Depuis lors, « Pax Romana » a tenu ses assises annuelles dans les principaux pays de l'Europe. Elle a aussi étendu son rayon d'action dans les pays d'outre-mer. A l'occasion du Pèlerinage universel d'étudiants catholiques à Rome, lors de la clôture de l'Année Sainte (avril 1934), « Pax Romana » a été reçue en audience solennelle par le Souverain Pontife.

Publications officielles : *Pax Romana, Folia Periodica; Vade-Mecum ad usum studentium catholicorum in universitatibus extraneis versantium.*

Autres publications : « Histoire du mouvement des étudiants catholiques vers la fondation d'une confédération internationale » (1887-1925), par Guillaume de Weck, 1926.
 « Les associations internationales d'étudiants », par Roger Pochon, 1928.

FÉDÉRATION UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE POUR LES PRINCIPES DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS. INTERNATIONAL UNIVERSITY FEDERATION FOR THE PRINCIPLES OF THE LEAGUE OF NATIONS.

Siège : Copenhague (Danemark), 18, Bryggervangen.

Date de fondation : Avril 1924.

But : Travailler en faveur d'une politique de collaboration internationale basée sur les principes dont s'inspire le Pacte de la Société des Nations et d'étudier en dehors de toute préoccupation de nationalité, religion, race, classe ou de parti les problèmes internationaux d'ordre politique, juridique, économique et social en relation avec la Société des Nations et les autres institutions internationales.

Membres : Groupements nationaux en Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Danemark, Dantzig, Espagne, France (observateur), Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pologne (en réorganisation), Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : Le Congrès annuel, le Conseil, le Bureau.

Composition du Bureau : *Président d'honneur :* Professeur Alfred ZIMMERN (Royaume-Uni).

Président : Ewan P. WALLIS-JONES (Royaume-Uni).

Vice-président trésorier : Dr Alex. KUNOSI (Tchécoslovaquie).

Secrétaire général : Erling KRISTIANSEN (Danemark).

Délégué permanent à Genève : Marcel GIRARDIN.

Finances : Budget : 8.000 francs suisses. Sources de recettes : contributions des associations affiliées et donations.

Travaux : Congrès annuels, congrès régionaux, conférences d'étude des questions sociales, en collaboration avec les autres organisations internationales estudiantines et l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Publication de la *Revue universitaire internationale*, qui paraît trois ou quatre fois par an, en 8° de 50-60 pages, et contient des articles sur les questions internationales par des personnalités reconnues, des rapports sur l'activité des groupements nationaux, des renseignements sur le travail du Bureau et des comptes rendus de publications concernant les questions internationales d'ordre politique, juridique, économique et sociale. Chaque année, la Société des Nations et le Bureau international du Travail reçoivent comme collaborateurs temporaires des membres des groupements nationaux affiliés à la F. U. I.

Publication officielle : *Revue universitaire internationale.*

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Un ouvrage de documentation complète sur la Fédération est en voie de préparation.

VI. MÉDECINE ET HYGIÈNE.

COMITÉ EXÉCUTIF POUR LA PRÉPARATION DES CONGRÈS INTERNATIONAUX D'AVEUGLES.

Siège : Marburg-Lahn (Allemagne), a. b. s. du Dr Carl Strehl, Blindenstudienanstalt, 11, Wörthstrasse.

Date de fondation : 1929.

But : Préparation des congrès internationaux d'aveugles.

Direction : *Président et Secrétaire :* Dr Carl STREHL (Marburg-Lahn).

Membres : Directeur ALTMANN (Vienne), Directeur GRASEMANN, Soest (Westphalie), M. MOWATT (Londres), Dr NICOLodi (Florence), M. RAVERAT (Paris), M. MAHAUT (Paris).

Travaux : Correspondance au sujet de questions typhlophèles.

Résumé historique : Précongrès, Vienne 1929; Conférence mondiale, New-York 1931; Congrès à Amsterdam en préparation.

Publications officielles : Rapport du précongrès viennois; rapport de la Conférence de New-York.

COMITÉ PERMANENT DES CONGRÈS INTERNATIONAUX DE L'AVIATION SANITAIRE.

PERMANENT COMMITTEE OF INTERNATIONAL CONGRESSES ON MEDICAL ASSISTANCE BY AIR.

Siège : Paris (XVI^e), Aéro-Club de France, 6, rue Galilée.

Date de fondation : 1929.

But : Assurer l'organisation des congrès internationaux de l'aviation sanitaire et maintenir une liaison effective entre les pays dont les gouvernements ou certains organismes privés (Sociétés de la Croix-Rouge, Lignes ou Associations de propagande) s'intéressent au développement de l'aviation sanitaire.

Membres : Lors de la préparation de chaque congrès international de l'aviation sanitaire, le Secrétaire général s'adresse directement aux gouvernements pour les prier de vouloir bien désigner les secrétaires qui devront les représenter au Comité permanent.

Direction : Elle est assurée par un Bureau composé d'un président, de plusieurs vice-présidents et d'un secrétaire général. Lors de chaque congrès, la présidence est assurée par le représentant officiel du pays dans lequel se tient le congrès. Le président du congrès précédent est élu, de droit, président honoraire.

Composition actuelle du Bureau :

Président honoraire : Professeur Charles RICHEL (France).

Président : Professeur Léon CARDENAL (Espagne).

Vice-présidents : Professeur Angelo DI NOLA (Italie); Médecin général ROUPPERT (Pologne); Baron Erik STJERNSTEDT (Suède); Dr Augustin VAN BAUMBERGHEN (Espagne).

Secrétaire général : Robert CHARLET (France).

Finances : Les recettes du Comité proviennent, quand il y en a, du reliquat de l'actif des congrès internationaux, ainsi que des dons et subventions que peuvent lui attribuer les gouvernements ou organismes privés.

Travaux : Les membres du Comité peuvent être appelés à faire des conférences ayant trait à l'aviation sanitaire, présenter des appareils aériens ou dispositifs permettant le

transport sanitaire aérien ou tout élément de secours public ou privé pouvant être apporté par la voie aérienne. Le Bureau du Comité contrôle la publication des travaux des congrès internationaux.

Résumé historique : Le Comité permanent, qui a été fondé à l'issue du premier congrès international tenu à Paris, du 15 au 20 mai 1929, s'est efforcé de contribuer au développement de la propagande en faveur de l'aviation sanitaire. Il a notamment collaboré à la création de l'Association « Les Amis de l'aviation sanitaire ». Le deuxième congrès international a eu lieu à Madrid en 1933 et le troisième à Bruxelles en 1935.

UNION INTERNATIONALE CONTRE LE CANCER.

INTERNATIONAL UNION AGAINST CANCER.

INTERNATIONALE VEREINIGUNG FÜR KREBSBEKÄMPFUNG.

UNION INTERNACIONAL CONTRA EL CANCER.

UNIONE INTERNAZIONALE CONTRO IL CANCRO.

Siège : Paris, 9, quai Voltaire. Bureau permanent : Paris (XVI^e), 1, avenue du Colonel-Bonnet.

Date de fondation : Mars 1934.

But : Établir une liaison constante entre les organisations se consacrant à l'étude scientifique du cancer et à la lutte sociale contre ce fléau; étudier sur des bases internationales une classification anatomo-clinique des tumeurs et proposer des critères uniformes devant servir à l'établissement des statistiques du cancer; constituer un office international permanent de documentation; préparer les congrès internationaux de lutte scientifique et sociale contre le cancer.

Membres : Pays ayant adhéré à l'Union : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Cuba, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Haïti, Honduras, Hongrie, Indes néerlandaises, Iran, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ordre de Malte, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Siège, Suède, Suisse, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie, Union des Républiques soviétiques socialistes.

Direction : L'Union est dirigée et administrée par un Conseil de direction composé des représentants de tous les membres adhérents, à raison de deux délégués par nation. Le Conseil désigne un Comité exécutif composé comme suit :

Président : Justin GODART (France).

Vice-présidents : Professeur BORST (Allemagne), professeur Francis Carter WOOD (États-Unis d'Amérique), professeur ROWNTREE (Royaume-Uni), professeur DEELMAN (Pays-Bas et Pays scandinaves),

ainsi que de neuf membres.

Directeur du Bureau permanent : Dr Jacques BANDALINE.

Trésorier : Bernard FLURSCHEIM.

Le Comité exécutif constitue le Bureau du Conseil de direction.

Finances : Dons et cotisations des organismes anticancéreux adhérents.

Résumé historique : Fondée le 22 mars 1934, à Paris. Le Conseil de direction a tenu sa première réunion le 4 mai 1935. Cette réunion a élaboré le plan et le programme du deuxième congrès international de lutte scientifique et sociale contre le cancer, qui aura lieu à Bruxelles le 20 septembre 1936; a fondé une revue trimestrielle en six langues et a

nommé deux commissions, une pour la classification anatomoclinique des tumeurs et une pour les statistiques du cancer.

Publication officielle : Revue trimestrielle en six langues : *Acta de l'Union internationale contre le cancer*.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE PROPHYLAXIE DE LA CÉCITÉ. INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR PREVENTION OF BLINDNESS.

Siège : Paris (VI^e), 66, boulevard Saint-Michel.

Date de fondation : Septembre 1929, à La Haye.

But : Entreprendre l'étude internationale des causes directes ou indirectes qui peuvent provoquer la cécité ou l'affaiblissement de la vue; encourager et favoriser les mesures destinées à faire disparaître ces causes; répandre la connaissance de tous les faits ayant trait à la préservation de la vue.

Membres : L'Association compte des représentants dans trente-huit pays : Afrique du Nord, Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Danemark, Egypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Uruguay.

Direction : Un Comité d'honneur, des membres d'honneur, Bureau de l'Association composé comme suit :

Président : Professeur DE LAPERSONNE (France).

Vice-président : D^r Park LEWIS (États-Unis d'Amérique).

Secrétaire général : Professeur VAN DUYSSE (Belgique).

Trésorier général : R. C. DEMACHY.

Correspondant pour les États-Unis : D^r L. H. CARRIS.

Secrétaire général adjoint : D^r A. CHURCHILL.

Comité exécutif (1935-1936) : Professeur VON SZILY (Allemagne), D^r ROFFO (Argentine), professeur BRITTO (Brésil), professeur Henning ROENNE (Danemark), D^r EL-MAZINY Bey (Égypte), professeur MARQUEZ (Espagne), D^r MACCALLAN (Royaume-Uni), professeur TRANTAS (Grèce), professeur DE GROSZ (Hongrie), professeur MAGGIORE (Italie), D^r Shinobu ISHIHARA (Japon), professeur ZEEMAN (Pays-Bas), professeur SZYMANSKI (Pologne), professeur NORDENSON (Suède).

Finances : Subventions des gouvernements, des associations officielles ou privées, des membres souscripteurs.

Travaux : Réunions annuelles : Bruxelles 1930 (création de Comités nationaux de prophylaxie de la cécité); Paris 1931 (accidents industriels de l'œil); Paris 1932 (classes d'amblyopes); Madrid 1933 (classification internationale des causes de la cécité); Paris 1934 (prophylaxie de la cécité dans les pays tropicaux); Londres 1935 (maladies héréditaires des yeux aboutissant à la cécité; classification internationale des causes de la cécité). Publication des rapports présentés aux séances scientifiques et des comptes rendus des séances. Fondation de Comités nationaux. Enquêtes internationales. Prêts de films et de matériel de propagande. Correspondance et documentation.

COMITÉ INTERNATIONAL DE LUTTE CONTRE LE CHARLATANISME.

Siège : Bruxelles, Maison des médecins, 54, boulevard de Waterloo.

Date de fondation : 1931.

But : Confronter les traits intéressants de la lutte contre l'exercice illégal de la

médecine, dans les divers pays. Intéresser les milieux médicaux et les pouvoirs publics à la nécessité de cette lutte.

Membres : Effectifs : Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas. Correspondant : Allemagne.

Direction : *Président :* D^r R. BRANDLIGT (232, Longue rue d'Argile, Anvers).

Secrétaire-trésorier : D^r Edmond GILDEMYN (36, boulevard de l'Exposition, Gand).

Conseiller : Professeur A. DAVID (14, rue Saint-Jacques, Lille, France).

Finances : Cotisation de 500 francs belges, sollicitée de la part des comités nationaux similaires ou, à leur défaut, des associations professionnelles nationales de médecins. Subsidés du Comité national belge contre le charlatanisme. Dépenses : frais de correspondance, d'enquêtes et d'impression.

Travaux : Publication d'un bulletin; études juridiques; congrès annuel.

Résumé historique : A collaboré à l'enquête de l'Association professionnelle internationale des médecins sur le charlatanisme. Essais de coordination des lois réprimant l'exercice illégal de l'art de guérir.

Publication officielle : *Revue internationale de la lutte contre le charlatanisme* (Bruxelles).

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Suppléments au *Bulletin officiel de la Fédération médicale belge*.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE CHIRURGIE. INTERNATIONAL SOCIETY OF SURGEONS.

Siège : Bruxelles, 72, rue de la Loi.

Date de fondation : 1902.

But : Progrès de la chirurgie par la mise au point des problèmes chirurgicaux.

Membres : Professeurs de clinique chirurgicale, chirurgiens des hôpitaux de quarante-deux pays (1.250 membres). Chaque pays possède un comité national de trois à quatre membres dont un délégué. L'ensemble des délégués composent le Comité international.

Direction :

Composition du Bureau du Comité international : *Président :* Professeur J. VERHOOGEN (Bruxelles).

Secrétaire général : D^r L. MAYER (Bruxelles).

Secrétaire adjoint : D^r M. CHEVAL (Bruxelles).

Trésorier : D^r Paul LORTHOIR (Bruxelles).

Finances : Cotisations triennales de 350 francs belges servant à la publication des comptes rendus des congrès et à tous frais entraînés par la préparation des congrès et l'administration de la Société.

Travaux : Un congrès tous les trois ans. Les deux derniers congrès ont eu lieu à Madrid, en mars 1932, et au Caire en décembre 1935.

Publications officielles : Les comptes rendus des congrès. Langues officielles : allemand, anglais, espagnol, français, italien et une langue slave choisie à chaque congrès.

FÉDÉRATION DENTAIRE INTERNATIONALE. INTERNATIONAL DENTAL FEDERATION.

Siège : Bruxelles. Centre documentaire international de la F. D. I., Institut Eastman.

Date de fondation : 1900.

But : Organisation des congrès dentaires internationaux; maintien et renforcement

des liens qui unissent les sociétés nationales; création et organisation de commissions internationales; encouragement à l'organisation de groupements pouvant contribuer aux progrès de la profession; attribution du prix international Miller et d'autres prix internationaux; concentration et conservation des documents professionnels, organisation de la consultation internationale des documents par les centres régionaux documentaires répartis à travers le monde.

Membres : Sociétés dentaires affiliées et membres individuels dans les pays suivants : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Chili, Cuba, Danemark, Equateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Inde, Indes néerlandaises, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Luxembourg, Malte, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palestine, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, Syrie, Tchécoslovaquie, Uruguay, Yougoslavie.

Les sociétés dentaires affiliées représentent environ 100.000 praticiens répartis dans le monde; les délégués et membres des commissions sont environ au nombre de 500.

Direction : Conseil exécutif des délégués des Comités nationaux au nombre de un à cinq délégués par pays.

Composition du Bureau : *Vice-président honoraire :* F. SCHAEFFER-STUCKERT (Francfort-sur-le-Mein).

Président : Georges VILLAIN (Paris).

Vice-présidents : W. H. G. LOGAN (Chicago), W. GUY (Edimbourg), M. ROY (Paris), A. L. J. C. VAN HASSELT (La Haye).

Secrétaire général : Ch. L. F. NORD (La Haye).

Secrétaires adjoints : A. JOACHIM (Bruxelles), P. WALTER (Meilen-Zürich).

Trésorier : A. E. ROWLETT (Leicester, Royaume-Uni).

Finances : Budget (établi annuellement) et dépenses représentent : a) les années des congrès internationaux une somme de 1.500.000 francs français environ; b) les autres années, 100.000 francs français environ.

Sources de recettes : a) cotisations des membres et sociétés affiliées; b) intérêts des capitaux de la Fédération; c) 10 pour cent des cotisations des membres de chaque congrès international; d) subventions, dons et legs faits à la Fédération.

Travaux : Sessions annuelles de la Fédération et de ses commissions; organisations de congrès dentaires internationaux quinquennaux; études et contribution au développement de l'hygiène dentaire et des services dentaires publics; organisation de la documentation professionnelle; études et propositions relatives à l'enseignement et à la législation dentaires.

Résumé historique : Fondée en août 1900 à Paris, la Fédération dentaire internationale s'est réunie régulièrement chaque année de 1900 à 1915. Elle interrompit ses travaux pendant la guerre pour les reprendre dès 1921. Ses réunions annuelles se tinrent à Cambridge (1901), Stockholm (1902), Madrid (1903), Saint-Louis (1904), Hanovre (1905), Genève (1906), Amsterdam (1907), Bruxelles (1908), Berlin (1909), Paris (1910), Londres (1911), Stockholm (1912), La Haye (1913), Londres (1914), San-Francisco (1915), La Haye (1921), Madrid (1922), Paris (1923), Luxembourg (1924), Genève (1925), Philadelphie (1926), Copenhague (1927), Cologne (1928), Utrecht (1929), Bruxelles (1930), Paris (1931), Zürich (1932), Edimbourg (1933), Côme (1934), Bruxelles (1935).

Elle a organisé ses congrès internationaux quinquennaux à Saint-Louis 1904, Berlin 1909, Londres 1914, Philadelphie 1926, Paris 1931; le prochain aura lieu à Vienne, en 1936.

Ses congrès groupent un très grand nombre de praticiens; les deux derniers ont compté respectivement 12.000 et 4.000 membres présents.

Publication officielle : *Bulletin annuel de la Fédération dentaire internationale*, en anglais, allemand et français.

CONGRÈS INTERNATIONAL DES DROGUISTES. INTERNATIONAL CONGRESS OF DRUGGISTS. INTERNATIONALER DROGISTEN-KONGRESS.

Siège : Bâle, 51, Steinenvorstadt.

Date de fondation : 17-18 septembre 1928.

But : Protéger les intérêts des droguistes indépendants dans le domaine international et créer une Union internationale de droguistes.

Membres : Unions nationales des droguistes dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, France, Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, Suisse.

Direction : *Secrétaire général :* Walther WELLAUER LL.D. (51, Steinenvorstadt, Bâle).

Bureau du Congrès : *Président :* Auguste SENGLER (Muttentz, près Bâle).

Membres : Dr. THIESSEN (Berlin) et M. ZELLHOFER (Vienne).

Finances : Les dépenses de l'année courante sont couvertes par une cotisation de 500 francs suisses de chacune des Unions membres.

Travaux : Réunion d'informations statistiques concernant les Unions nationales de droguistes et le commerce de la droguerie dans les divers pays; travail préparatoire en vue de la création d'une Union internationale de droguistes.

Résumé historique : Des démarches préliminaires en vue de la création d'une Union internationale des droguistes avaient déjà été entreprises avant la guerre, en 1912 et 1913. Cette organisation, cependant, avait disparu lorsque la guerre éclata.

Publications officielles : Lettres d'information publiées par le Secrétariat.

LIGUE INTERNATIONALE CONTRE L'ÉPILEPSIE. INTERNATIONAL LEAGUE AGAINST EPILEPSY.

Siège : Amsterdam, 160, Vondelstraat.

Date de fondation : 1909.

But : Étude de l'épilepsie et d'autres maladies nerveuses analogues, du point de vue pathologique, thérapeutique, social et juridique.

Membres : Comités nationaux dans divers pays.

Direction : *Président :* le Dr W. G. LENNOX (Boston).

Vice-président : le Dr L. J. J. MUSKENS (Amsterdam).

Secrétaire : le Dr J. SCHOU (Dianalund).

Trésorier : le Dr Tylor Fox (Lingfield).

Travaux : Publication de cinq volumes du périodique international *Epilepsia*. Depuis 1914, il n'y a pas de travaux à signaler en dehors de quelques tentatives en vue de reprendre la publication du périodique et de réunir les membres de la Ligue. En 1935, il a été décidé de reprendre l'activité de la Ligue et de faire paraître une publication annuelle concernant l'assistance sociale aux personnes atteintes d'épilepsie et leur hospitalisation.

OFFICE INTERNATIONAL DES ÉPIZOOTIES. INTERNATIONAL OFFICE FOR EPIZOOTICS.

Siège : Paris (VII^e), 9, avenue Emile-Acollas.

Date de fondation : Mai 1921; organisé en mars 1927.

But : Provoquer et coordonner toutes recherches ou expériences intéressant la patho-

logie ou la prophylaxie des maladies infectieuses du bétail pour lesquelles il y a lieu de faire appel à la collaboration internationale; recueillir et porter à la connaissance des gouvernements et de leurs services sanitaires les faits et documents d'un intérêt général concernant la marche des maladies épizootiques et les moyens employés pour les combattre, etc.

Membres : Les Gouvernements des pays suivants : Afrique-Occidentale française, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Chypre, Danemark, Egypte, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indochine, Irak, Etat libre d'Irlande, Italie, Japon, Lithuanie, Luxembourg, Madagascar, États Malais fédérés, Maroc, Ile Maurice, Monaco (Principauté de), Nouvelle-Zélande, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Un Comité formé des délégués des nations adhérentes.

Président du Comité : Professeur D^r H. C. L. E. BERGER, directeur du Service vétérinaire des Pays-Bas.

Directeur de l'Office : Professeur LECLAINCHE (Paris).

Finances : Contributions des gouvernements adhérents.

Travaux : Conférence annuelle du Comité.

Publication officielle : Bulletin mensuel.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES FEMMES MÉDECINS. MEDICAL WOMEN'S INTERNATIONAL ASSOCIATION.

Siège : Bureau central : Paris, 56, faubourg Saint-Honoré.

Date de fondation : 1922.

But : Instituer une collaboration entre les femmes médecins, pour les questions relatives à l'hygiène internationale; faciliter les relations entre les femmes médecins des différents pays et défendre les intérêts généraux des femmes médecins dans le monde; fournir aux femmes médecins l'occasion de se rencontrer à certaines dates déterminées pour discuter des questions relatives à l'hygiène et au bien-être de l'humanité.

Membres : Dans les pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Royaume-Uni, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Inde, Indes orientales néerlandaises, Italie, Japon, Lithuanie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Le Conseil, qui se compose de représentantes des organisations accréditées des divers pays.

Présidente : Doctoresse ALMA SUNDQUIST (Suède);

Vice-présidentes : Doctoresse THUILLIER-LANDRY (France), Doctoresse BAUER JOKI (Autriche), Doctoresse DAGNY BANG (Norvège), Doctoresse DORIS ODLUM (Royaume-Uni), Doctoresse TAYLER-JONES (États-Unis d'Amérique), Doctoresse MARGARET BALFOUR (Inde britannique).

Trésorière honoraire : Miss MARTINDALE (Royaume-Uni).

Secrétaire honoraire : Doctoresse MONTREUIL-STRAUS (France).

Finances : Les contributions font l'objet d'une révision lors de chaque session du Conseil. À l'heure actuelle, chaque organisation accréditée verse 10 francs français pour chacun de ses membres.

Travaux : Réunion du Comité exécutif tous les mois, du Conseil tous les dix-huit mois, et du Congrès tous les trois ans.

Résumé historique : L'Assemblée constitutive a eu lieu à Genève en 1922, mais les fondations de l'Association ont été posées à New-York en 1919. Premier congrès

quinquennal à Londres, 1924; le second à Paris en 1929 et le troisième à Stockholm en 1934. Le Conseil a tenu sa première session à Londres en 1924, la seconde à Prague en 1926; la troisième à Bologne en 1928; la quatrième à Paris en 1929; la cinquième à Vienne en 1931 et la sixième à Stockholm en 1934.

Publication officielle : Bulletin annuel.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES HÔPITAUX. INTERNATIONAL HOSPITAL ASSOCIATION. INTERNATIONALE KRANKENHAUS-GESELLSCHAFT.

Siège : Lucerne (Suisse), Hôpital cantonal.

Date de fondation : 1931.

But : Établir et développer des relations et un échange d'informations entre les associations nationales des hôpitaux et entre toutes les institutions et toutes les personnes qui s'intéressent aux questions hospitalières et aux problèmes connexes; créer un Office international de documentation; organiser les congrès internationaux des hôpitaux; créer, à ces fins, des commissions internationales.

Membres : Associations nationales des hôpitaux des pays suivants : Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Chili, Cuba, Danemark, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Représentants officiels des gouvernements de : Belgique, Canada, Colombie, Danemark, République Dominicaine, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Guatemala, Hongrie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pologne, Suède, Yougoslavie.

Membres individuels.

Direction : *Présidents d'honneur :* D^r W. ALTER (Buchsschlag), D^r E. H. L. CORWIN (New-York), D^r René SAND (Paris).

Président : D^r VON DESCHWANDEN (Lucerne).

Suppléant : D^r PULCHER (Gênes).

Secrétaire général-trésorier : Sidney LAMB (Liverpool).

Finances : Budget : 12.500 francs suisses. Recettes : subventions des gouvernements, cotisations des associations nationales et des membres individuels.

Travaux : Dix Commissions permanentes d'étude. Congrès bisannuels : Atlantic City 1929, Vienne 1931, Knocke (Belgique) 1933, Rome 1935. Cours de perfectionnement : Francfort 1932, Berne 1934.

Résumé historique : L'Association a été précédée d'un Comité international des hôpitaux, fondé au I^{er} congrès international des hôpitaux à Atlantic City (1929). Au deuxième congrès, à Vienne (1931), l'Association a été fondée. Elle a été présidée jusqu'en 1933 par le D^r Sand.

Publication officielle : *Nosokomeion*, trimestriel (en six langues), depuis 1930.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'HYDROLOGIE MÉDICALE. INTERNATIONAL SOCIETY OF MEDICAL HYDROLOGY. INTERNATIONALE GESELLSCHAFT FÜR WISSENSCHAFTLICHE BÄDERKUNDE.

Siège : Londres, W.C.2 : 109, Kingsway.

Date de fondation : Décembre 1921, à Londres.

But : 1^o Favoriser dans tous les pays l'étude clinique et expérimentale de l'hydrologie

et de la climatologie médicales; 2° former une union internationale entre les savants spécialisés dans cette branche de la médecine; 3° faire mieux connaître le rôle et la nature des eaux et des bains dans la prévention et la guérison des maladies.

Membres : Honoraires et ordinaires. Des membres étudiants peuvent être admis; il n'y en a pas à l'heure actuelle. Titres requis : diplôme universitaire, ou équivalent, de médecine ou de sciences naturelles. Membres dans les pays suivants : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Danemark, Egypte, Espagne, Estonie, États-Unis, France, Grèce, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Maroc, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Union Sud-Africaine et Yougoslavie.

Direction : Un conseil composé de représentants des groupements nationaux (trois représentants pour quarante membres ou plus, deux pour vingt à quarante membres, un pour moins de vingt), des membres du bureau élus par l'Assemblée générale (président, président de séance, deux secrétaires honoraires, trésorier honoraire, secrétaire de rédaction honoraire, secrétaire général) et de membres désignés périodiquement par cooptation comme représentants de certaines branches spéciales.

Bureau : *Président* (mandat annuel, à moins qu'il ne soit réélu pour des raisons spéciales) : le professeur D^r O. VERAGUTH (Zurich), pour 1934-35.

Président proposé pour 1935-36 : le professeur D^r R. WYBAUW (Bruxelles).

Président du Conseil : le D^r E. P. POULTON (Londres).

Secrétaires honoraires : le D^r W. S. C. COPEMAN (Londres), le D^r Armin KELLER (Rheinfelden).

Secrétaire de rédaction honoraire : le D^r M. B. RAY (Londres).

Trésorier honoraire : le D^r J. Barnes BURT (Bath).

Secrétaire général : Miss Winifrede Tatham THOMPSON.

Membre à vie du Bureau et du Conseil avec le titre de fondateur : le D^r R. Fortescue Fox, premier président et secrétaire de rédaction honoraire pendant douze ans.

Finances : 1° Cotisations annuelles au taux de base de 100 francs français. Ces cotisations couvrent l'envoi d'*Archives* aux membres; 2° Dons à un fonds de développement et de dotation; 3° Publicité et vente d'*Archives*. Les dépenses annuelles sont d'environ 500 livres sterling.

Travaux : a) Publication d'*Archives* qui comporte un recueil annuel d'extraits, choisis et groupés, d'ouvrages sur l'hydrologie, y compris les travaux sur les bains de mer, sur les climats, l'hydrothérapie et une partie de la climatologie, ainsi que sur l'hydrologie proprement dite, c'est-à-dire l'usage interne et externe des eaux de source médicinales. Le journal est adressé aux bibliothèques et aux sociétés médicales, etc., ainsi qu'aux membres, et il est mis en vente.

b) Réunions annuelles ou congrès ouverts à tous les membres ainsi qu'aux personnes non membres de la Société sur paiement d'un droit d'inscription.

Résumé historique : La Société a été créée à la suite des propositions faites au cours de 1921 pour établir un lien permanent entre des médecins qui se rencontraient occasionnellement à des congrès et au cours de leurs travaux professionnels.

Des réunions ont eu lieu dans le Royaume-Uni, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Italie, aux Pays-Bas, au Portugal et en Suisse. On en prévoit en Belgique (1935), en Autriche (1936) et en Allemagne (1937).

Enquêtes spéciales : le Comité, créé en 1925 pour étudier la question du rhumatisme, a été dissous en 1928, au moment de la fondation de la Ligue internationale contre le rhumatisme, fondation qui était le résultat direct de l'activité du Comité.

En 1928-1930, un comité spécial a rédigé des rapports sur les mesures-étalons internationales, les analyses et les classifications des eaux médicinales, rapports qui eurent

pour suite la publication de la partie I de l' « International Register of Spas and Medicinal Waters ».

Diverses autres enquêtes spéciales, dont le compte rendu paru périodiquement dans *Archives*, ont été consacrées à l'hydrologie sociale, à la protection des sources minérales et à l'imitation des eaux naturelles.

Un autre comité spécial a rédigé récemment un rapport intitulé « Medical Ethics for Spa Practitioners » (voir *Archives* de juillet 1935).

Publication officielle : *Archives of Medical Hydrology* (pas de titre officiel dans une langue autre que l'anglais). Publication trimestrielle. Prix de l'abonnement annuel : 15 shillings. La Société a publié également des bibliographies (Suisse, Danemark, Portugal).

« International Register of Spas and Medicinal Waters. Section I ». Prix : 1 shilling (anglais), (1930).

OFFICE INTERNATIONAL D'HYGIÈNE PUBLIQUE.

Siège : Paris, 195, boulevard Saint-Germain.

Date de fondation : Créé par l'Arrangement international du 9 décembre 1907.

But : Recueillir et porter à la connaissance des États participants les faits et documents d'un caractère général qui intéressent la santé publique, spécialement en ce qui concerne les maladies infectieuses (notamment, le choléra, la peste, la fièvre jaune, le typhus et la variole), ainsi que les mesures prises pour combattre ces maladies. Aviser les gouvernements sur les matières en relation avec la préparation et l'application des conventions internationales ayant trait à la santé publique. Avec l'autorisation des gouvernements participants, le Comité de l'Office remplit aussi les attributions de comité consultatif de l'Organisation d'hygiène de la Société des Nations.

Membres : Au 1^{er} janvier 1935 : Allemagne, Arabie Saoudienne, Argentine, Belgique et Congo belge, Bolivie, Brésil, Royaume-Uni ainsi que l'Inde britannique, les colonies britanniques africaines, les colonies britanniques hors d'Afrique, l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Union Sud-Africaine, Bulgarie, Chili, Danemark, Egypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, France ainsi que l'Algérie, l'Afrique-Équatoriale française, l'Afrique-Occidentale française, l'Indochine française et Madagascar, Grèce, Irak, Iran, Irlande, Italie et les colonies italiennes, Japon, Luxembourg, Maroc, Mexique, Monaco (Principauté de), Norvège, Pays-Bas et les Indes néerlandaises, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Soudan, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : L'Office fonctionne sous l'autorité d'un Comité composé de délégués permanents nommés par les gouvernements participants, à raison d'un délégué par pays.

Président du Comité : Sir George S. BUCHANAN.

Directeur : D^r Georges ABT.

Directeur adjoint : A. MARIGNAC.

Finances : Le budget de l'Office est alimenté par les contributions des pays participants, d'après les catégories prévues par les Statuts organiques annexés à l'Arrangement du 9 décembre 1907.

Travaux : L'Office publie les procès-verbaux des sessions semestrielles de son Comité permanent et ses divers rapports et communications destinés aux gouvernements participants, ainsi que des volumes séparés contenant les résultats de certaines études et enquêtes.

Publications officielles : *Bulletin mensuel* et un *Annuaire sanitaire maritime international*.

**CONSEIL INTERNATIONAL DES INFIRMIÈRES.
INTERNATIONAL COUNCIL OF NURSES.
WELTBUND DER KRANKENPFLEGERINNEN.**

Siège : Genève, 14, quai Gustave-Ador.

Date de fondation : 1899.

But : Le Conseil international des infirmières soutient le principe de l'autonomie des infirmières réunies en associations, en vue de relever le niveau général de ses membres au point de vue de l'instruction, de la morale professionnelle et des services rendus au public.

Le Conseil international des infirmières se propose également le développement complet de l'infirmière comme femme et comme citoyenne, afin de lui permettre d'appliquer ses connaissances professionnelles et ses aptitudes techniques à l'exécution des diverses tâches que lui impose la société moderne.

Le Conseil a pour but de servir d'intermédiaire entre les infirmières de différentes nationalités, de leur fournir des occasions de s'entretenir de tout ce qui touche le bien-être des malades et la profession d'infirmière, et de faciliter l'hospitalité internationale par voie d'échanges.

Membres : Associations nationales d'infirmières dans les pays suivants : Allemagne, Afrique du Sud, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chine, Cuba, Danemark, Estonie, Etat libre d'Irlande, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Indes, Islande, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, îles Philippines, Pologne, Suède, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : 1° Le Grand Conseil (se réunit tous les quatre ans à l'occasion des Congrès du Conseil);

2° Le Comité directeur (se réunit tous les deux ans).

Le Grand Conseil se compose des membres du Comité directeur, de quatre représentantes de chacune des vingt-neuf associations membres du Conseil international, des conseillères de l'organisation et des représentantes nationales associées (actuellement dix pays).

Le Comité directeur se compose des présidentes des vingt-neuf associations membres, des présidentes honoraires du Conseil international et des membres du Bureau (élues tous les quatre ans lors des Congrès) :

Présidente : Dame Alicia Lloyd STILL (Royaume-Uni).

Première Vice-présidente : Miss Clara D. NOYES (États-Unis d'Amérique).

Seconde Vice-présidente : Miss B. G. ALEXANDER (Afrique du Sud).

Trésorière : Miss E. M. MUSSON (Royaume-Uni).

Fonctionnaires du Siège central de Genève :

Secrétaire administrative : Princesse Anna SCHWARZENBERG.

Secrétaires adjointes : Miss M. M. EDWARDS (Royaume-Uni); Frll. E. PETSCHNIGG (Autriche), M^{lle} R. PERROCHET (Suisse).

Finances : Les associations membres paient une cotisation sur la base d'une taxe *per capita*.

Travaux et résumé historique : Jusqu'en 1925, le Conseil international des infirmières a surtout essayé de favoriser par ses congrès quadriennaux et par la correspondance entre ses membres, un échange d'idées pour l'avancement du statut des infirmières. Depuis 1925, quatorze commissions d'étude ont été nommées, groupant des infirmières des cinq continents. Leur tâche est d'étudier les différentes branches de la profession d'infirmière dans les divers pays et les problèmes concernant l'activité du Conseil international. Le siège central du Conseil, établi à Genève en 1925, a pour but de faciliter la collaboration entre les infirmières du monde et constitue un centre important d'information. Il réunit

toute la documentation disponible sur la profession d'infirmière et tient à la disposition des intéressées une bibliothèque professionnelle aussi large que possible.

Publication officielle : *The I. N. R.*, International Nursing Review (Revue internationale des Infirmières).

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : « The History of the International Council of Nurses », by M. Breay and E. Gordon Fenwick (texte en anglais), les Statuts et Règlements (en anglais, en français ou en allemand), donnent des renseignements exacts et d'intérêt général sur le Conseil international des infirmières. La Commission de formation professionnelle a préparé une publication : « Le programme de l'École d'infirmières », et, après chaque Congrès, le Conseil international publie un compte rendu des rapports présentés.

**COMITÉ INTERNATIONAL D'ÉTUDES DES ASSOCIATIONS CATHOLIQUES
D'INFIRMIÈRES.**

INTERNATIONAL COMMITTEE OF CATHOLIC ASSOCIATIONS OF NURSES.

**INTERNATIONALE ARBEITSGEMEINSCHAFT DER KATHOLISCHEN
PFLEGEORGANISATION.**

Siège : Paris (XV^e), 15, rue Tiphaine.

Date de fondation : 1928.

But : Etudier et promouvoir la coopération entre les Associations nationales d'infirmières catholiques.

Membres : Sont membres du Comité, les Associations catholiques d'infirmières, nationales ou régionales, qui répondent au double caractère professionnel et catholique. Sont membres adhérents, les Associations dont le caractère professionnel ou catholique ne serait pas encore assez affirmé.

Associations membres en : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, États-Unis d'Amérique, France, Suisse.

Associations membres adhérents en Argentine, Espagne et Italie.

Direction : Un comité composé de :

Présidente : M^{lle} D'AIROLES (France).

Vice-présidentes : M^{lle} VAN DER RYDT (Belgique), Frau BREUER (Allemagne), Mrs. GLANVILLE et Miss HEALY (Royaume-Uni).

Secrétaire : Miss MACKINTOSH (Royaume-Uni).

Trésorière : M^{lle} NODET (France).

Directeur spirituel : R. P. GARESCHÉ (États-Unis d'Amérique).

Finances : Cotisations des associations nationales et adhérentes au prorata de leurs membres. Budget annuel, moyenne : 6.000 francs.

Travaux : Congrès tous les quatre ans.

Résumé historique : Les principales activités du Comité international ont consisté : 1° à susciter la fondation d'associations catholiques d'infirmières dans les divers pays, entre autres, en Suisse, Autriche, Espagne où les pourparlers ont abouti; en Argentine, Colombie, Pologne où se poursuivent les pourparlers; 2° à poursuivre le perfectionnement technique des infirmières religieuses et laïques, notamment création d'une commission internationale de perfectionnement technique créée au Vatican en faveur des religieuses.

Le premier congrès a eu lieu à Lourdes en 1933; le second aura lieu à Londres en 1937. Un Congrès supplémentaire à Rome en 1935.

Publications officielles : Bulletin bi-annuel publié en français, anglais, allemand.

THE MEDICAL ASSOCIATION OF INTERNATIONAL CLINIC.

Siège : Tunbridge Wells (Angleterre), Sherwood Park.

Date de fondation : 1934.

But : Grouper des praticiens de nationalité différente pour échanger leurs vues sur les diverses méthodes cliniques de leurs pays respectifs.

Membres : Bureau central d'Allemagne, Amérique du Sud, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Suisse, Yougoslavie.

Direction : *Président :* D^r A. J. D. CAMERON.

Vice-président : C. P. G. WAKELEY.

Secrétaire général : D^r Pierre VACHET.

Secrétaire anglais : D^r J. W. BARNETT.

Secrétaire américain : D^r Clarence A. NEYMANN.

Finances : Budget de la Clinique internationale.

Travaux : Conférences, congrès annuels. Le premier congrès international se tiendra à Tunbridge Wells en juillet 1936.

Publications contenant des renseignements sur l'organisation : *Medical Press and Circular, Bulletin de la clinique internationale, Presse médicale française.*

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA LUMIÈRE. INTERNATIONAL COMMITTEE ON LIGHT.

Siège : Lausanne, a. b. s. du professeur Rosselet, 51, avenue du Léman.

Date de fondation : 1928, à Lausanne, à l'occasion de la première conférence internationale de la lumière.

But : a) centraliser tous les documents relatifs à l'emploi thérapeutique de la lumière; b) de favoriser les recherches sur les propriétés physiques, biologiques, photochimiques et thérapeutiques de la lumière solaire, comme de la lumière artificiellement produite; c) de nommer, dans ce but, des commissions nationales et internationales; d) d'uniformiser les méthodes de mesure; e) de provoquer la réunion de conférences et de congrès.

Membres : Il se compose de six membres au maximum par pays.

Direction : *Président :* Professeur Axel REYN (Danemark) († en 1935).

Vice-présidents : Professeur LINKE (Allemagne), professeur HAUSMANN (Autriche), professeur JAUSION (France).

Secrétaire général : Professeur ROSSELET (Suisse).

Secrétaire général adjoint : D^r LEDENT (Belgique).

Finances : Les dépenses ont été couvertes par les bénéfices réalisés par la première conférence internationale.

Travaux : Comptes rendus des conférences et congrès organisés par le Comité.

COMMISSION INTERNATIONALE PERMANENTE D'ÉTUDES DE MATÉRIEL SANITAIRE.

Siège : Institut international d'études de matériel sanitaire, Genève, 122, rue de Lausanne.

Date de fondation : 1925.

But : 1^o Étudier les meilleures conditions que doivent réaliser les objets appartenant

au matériel sanitaire des armées de terre, de mer et de l'air, en vue de les proposer à l'approbation des gouvernements intéressés sous forme d'un type standard; 2^o examiner les modèles d'appareils ou de matériels divers présentés aux concours organisés par le Comité international, en vue des récompenses à décerner.

Membres : Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Espagne, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suisse, Union des Républiques soviétiques socialistes. En plus, un membre du Comité international de la Croix-Rouge et le secrétaire des Congrès internationaux de médecine et de pharmacie militaires.

Direction : *Président :* (1934) le médecin-général D. J. COLLINS, C.B., C.M.G., M.D. (Royaume-Uni).

Vice-président : Lieutenant-colonel G. BASSI (Italie).

Le vice-président d'une session devient automatiquement le président de la session suivante.

Finances : Recettes : contributions des gouvernements, des services de santé et des Croix-Rouges. Dépenses annuelles : Secrétariat, concours.

Travaux : Une session par an, en général, en octobre.

Publication officielle : Un compte rendu très détaillé.

COMMISSION PERMANENTE DES CONGRÈS INTERNATIONAUX DE MÉDECINE. PERMANENT COMMITTEE FOR INTERNATIONAL MEDICAL CONGRESSES.

Siège : Amsterdam, C. Keizersgracht.

Date de fondation : 1909, au Congrès international tenu à Budapest.

But : Organiser les congrès et désigner le lieu et la date; favoriser l'étude des questions médicales exigeant une collaboration internationale.

Membres : Délégués des pays suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Yougoslavie. Ces délégués sont élus par les organisations médicales nationales des divers pays.

Direction : Bureau central. Les membres ne sont pas encore définitivement désignés.

Secrétaire général : Professeur H. BURGER (Amsterdam).

Travaux : Congrès internationaux; publications.

COMMISSION INTERNATIONALE PERMANENTE DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL.

PERMANENT INTERNATIONAL COMMISSION ON INDUSTRIAL MEDICINE.

Siège : Milan (Italie). Clinica delle malattie del lavoro. Secrétariat : a. b. s. de M. le Professeur L. Carozzi, Bureau international du Travail, Genève.

Date de fondation : 1906.

But : Organiser des réunions internationales; étudier les faits nouveaux qui, en physiologie, en pathologie ou dans le domaine des sciences sociales peuvent intéresser la pathologie et l'hygiène du travail ou l'assistance sociale; appeler par des vœux l'attention des autorités sur les résultats des études intéressant la médecine du travail et faire connaître au public les efforts tentés par les autorités, les universités, les hôpitaux, etc.; propager

les connaissances de la pathologie du travail en recommandant aux sociétés savantes certains sujets de concours sur des questions de médecine du travail et en ouvrant elle-même des concours internationaux sur lesdites questions.

Membres : Les experts en médecine du travail. Leur nombre est limité à 100 (huit par pays représenté). La Commission comprend actuellement cinquante-neuf membres appartenant à dix-neuf pays.

Direction : *Président :* Professeur L. DEVOTO.

Vice-présidents : Professeur MARTIN (France), professeur OLIVER (Royaume-Uni), KOELSCH (Allemagne), GLIBERT (Belgique).

Trésorier : Professeur H. CRISTIANI.

Secrétaire : Professeur L. CAROZZI.

Finances : Cotisation annuelle, 5 francs-or.

Travaux : L'organisation des congrès internationaux est confiée aux membres de la Commission qui résident dans le pays choisi comme siège du congrès. Congrès internationaux tenus à Milan 1906, Bruxelles 1910, Lyon 1929, Genève 1930, Bruxelles 1935, en collaboration avec la Commission internationale pour les accidents du travail. Un congrès avait été organisé à Vienne en 1914; il n'a pas eu lieu; une partie des rapports seulement a été publiée.

Résumé historique : Fondée en 1906, la Commission internationale permanente pour l'étude des maladies professionnelles a décidé, en 1929, de modifier son titre pour le titre actuel. En 1908, elle publia une brochure consacrée à l'inspection médicale en Europe et jusqu'en 1915, un *Bulletin* contenant une bibliographie de publications de médecine du travail.

COMITÉ PERMANENT DES CONGRÈS INTERNATIONAUX DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE MILITAIRES.

PERMANENT COMMITTEE OF INTERNATIONAL CONGRESSES ON MILITARY MEDICINE AND PHARMACY.

Siège : Liège (Belgique), Hôpital militaire.

Date de fondation : A Bruxelles, en 1921.

But : Maintenir et resserrer les liens de collaboration internationale et développer le rôle mondial de la médecine militaire; centraliser et tenir à jour une documentation aussi complète que possible sur toutes les questions intéressant l'organisation et le fonctionnement aussi bien du temps de paix que du temps de guerre, de tous les services de santé des armées (terre, mer et air).

Membres : Permanents : Représentants des pays suivants (membres fondateurs) : Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Suisse et les chefs des services de santé des pays où s'est tenu un congrès, actuellement encore en fonction.

Temporaires (pour une intersession de deux ans) : représentants des pays suivants : Lituanie, Mexique.

Direction : (intersession 1933-1935) :

Président : Lieutenant général DERACHE (Belgique).

Membres : Général médecin TOURINHO (Brésil), colonel médecin MARTOS (Espagne), capitaine médecin BAINBRIDGE (États-Unis d'Amérique), médecin colonel SCHICKELÉ (France), colonel médecin BENSON (Royaume-Uni), colonel médecin DE BERNARDINIS (Italie), colonel pharmacien THOMANN (Suisse), colonel médecin VONCKEN (Belgique), colonel médecin INGELVICIUS (Lituanie), général médecin CASTILLO NAJERA (Mexique),

général de brigade médecin ROUPPERT (Pologne), inspecteur médecin José Gonzalez GRANDA (Espagne).

Résumé historique : Premier congrès international de médecine et de pharmacie militaires, Bruxelles 1921; les suivants à Rome 1923, Paris 1925, Varsovie 1927, Londres 1929, La Haye 1931, Madrid 1933, Bruxelles 1935.

Publication officielle : *Bulletin international de médecine militaire.*

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE PHYSIOTHÉRAPIE. INTERNATIONAL ASSOCIATION OF PHYSICAL MEDICINE AND PHYSIOTHERAPY.

Siège : Liège, 25, rue Louvrex.

Date de fondation : 1930 (réorganisation du Comité international qui existait depuis 1905).

Membres : Associations nationales des pays suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse.

But : Organiser dans chaque pays une propagande intensive en faveur de la thérapeutique par les agents physiques; favoriser par tous les moyens les recherches scientifiques y ayant trait; organiser des enquêtes sur l'état actuel de cette branche de l'art de guérir; intensifier la propagande pour l'enseignement officiel de la physiothérapie; organiser la lutte contre le charlatanisme; organiser des congrès internationaux réguliers; établir le contact avec les organismes extra-médicaux internationaux.

Direction : *Président :* Professeur I. GUNZBURG (Belgique).

Vice-présidents : Professeur CARNOT (France), professeur GROBER (Allemagne), D^r MACFEE (États-Unis d'Amérique), D^r HEUSEN (Argentine), D^r SABAT (Pologne).

Secrétaire général : D^r DUBOIS-TRÉPAGNE (Belgique).

Trésorier : D^r DE KEYZER (Belgique).

Finances : La cotisation est fixée tous les trois ans et est payable pour trois années à la fois. Pour la période 1931-1934, elle était fixée à 30 belgas.

Travaux : L'association se réunit en assemblée générale lors de chaque congrès de physiothérapie. Ces congrès se réunissent tous les trois ans. L'Assemblée examine toute question qui lui est soumise par vingt membres au moins. Les résolutions sont prises à la majorité absolue des votes émis. Publication d'un Bulletin.

Résumé historique : La première session s'est tenue à Anvers en 1905; la seconde à Rome, en 1907; la troisième à Paris, en 1910; la quatrième à Berlin en 1912 et la cinquième à Liège, en 1930.

COMMISSION PERMANENTE DES CONGRÈS INTERNATIONAUX DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

PERMANENT COMMITTEE FOR INTERNATIONAL VETERINARY CONGRESSES. STÄNDIGER AUSSCHUSS DER INTERNATIONALEN TIERÄRZTLICHEN KONGRESSE.

Siège : La Haye (Pays-Bas), 30, Bezuidenhout.

Date de fondation : 1905.

But : Le rôle de la Commission est d'établir un lien organique entre les congrès inter-

nationaux successifs de médecine vétérinaire et de sauvegarder les intérêts communs de ces assemblées.

Membres : En Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Cuba, Danemark, Egypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Turquie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : La Commission est composée de quarante-quatre membres au maximum. Elle comprend : le président et le secrétaire général du Comité exécutif du dernier congrès; deux médecins vétérinaires du pays où doit se tenir le prochain congrès; quarante membres choisis parmi les vétérinaires des autres États qui sont représentés officiellement au Congrès (un par État).

Actuellement : *Président* : Professeur D^r E. LECLAINCHE (Paris).

Vice-présidents : D^r J. R. MOHLER (Washington), D^r V. STANG (Berlin).

Secrétaire général et Trésorier : Professeur D^r L. DE BLIECK (Directeur de l'Institut des maladies parasitaires et infectieuses de l'Université de l'État, Utrecht).

Secrétaire : P. J. L. KELLAND (Londres).

Finances : Les frais de bureau et d'imprimerie nécessaires au fonctionnement de la Commission permanente sont supportés par la caisse du congrès précédent. Dépenses annuelles : 700 florins en moyenne.

Travaux : Réunions, organisation des congrès internationaux, documentation.

Résumé historique : Sessions tenues à Baden-Baden 1906 et 1908, Scheveningen 1909, Baden-Baden 1911, Lyon 1912, Londres 1914, Londres 1930, New-York 1934. Le prochain congrès se tiendra en Suisse en 1938.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE INTERNATIONALE DES MÉDECINS (A. P. I. M.) INTERNATIONAL PROFESSIONAL ASSOCIATION OF MEDICAL PRACTITIONERS.

Siège : Paris (VI^e), 95, rue du Cherche-Midi. Secrétariat : D^r Fernand Decourt, Mitry-Mory (Seine-et-Marne, France).

Date de fondation : Juillet 1926.

But : Former un centre d'information et de liaison entre les associations médicales nationales afin que chacun profite de l'expérience des autres dans l'étude des nombreux problèmes professionnels intéressant la vie privée et sociale des médecins praticiens. Ces problèmes sont de trois espèces différentes : a) relation entre le praticien et l'État, les municipalités, etc., dans l'organisation de la médecine sociale; b) de même en ce qui concerne l'hygiène sociale; c) relations entre les praticiens eux-mêmes.

Membres : Associations nationales professionnelles en : Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Cuba, Danemark, Dantzig, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Luxembourg, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : 1^o Un Conseil général composé des correspondants nationaux; 2^o une Commission administrative, composée comme suit : D^r CIBRIE (France), D^r Karl NARBESHUBER (Autriche), D^r Paul VUILLEUMIER (Suisse), D^r Alfred Cox (Royaume-Uni), D^r HAEDENKAMP (Allemagne), D^r Gottfrid RYSTETD (Suède), D^r TORNEL (Espagne), D^r Milan GERATOVIC (Yougoslavie); 3^o un *Secrétaire général* : D^r F. DECOURT; 4^o un *Trésorier* : D^r DROOGLEEVER-FORTUYN.

Pas de président ni vice-président, seulement un président des séances pour les quatre jours de chaque session annuelle. Le président des séances n'est pas rééligible.

Finances : Recettes : Cotisation annuelle de 20 centimes suisses par membre jusqu'à 10.000; 10 centimes au-dessus jusqu'à un maximum de 3.000 francs suisses, par an.

Dépenses : Frais du secrétariat, des circulaires, du journal, etc.

Travaux : Enquêtes internationales diverses chaque année; actuellement trente-cinq environ ont été effectuées depuis la fondation de l'A. P. I. M.; session annuelle du Conseil général dans une capitale européenne. Discussion sur les résultats des enquêtes et l'exposé du rapporteur pour chacune d'entre elles. Vote de conclusions internationales.

Publication officielle : La *Revue internationale de médecine professionnelle et sociale*, trimestrielle.

SECRÉTARIAT CENTRAL DES SOCIÉTÉS NATIONALES DE MÉDECINS CATHOLIQUES.

Siège : Paris (VI^e), 61, rue Madame.

Date de fondation : 1924.

But : Centre d'information et d'union internationale.

Membres : Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Colombie, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Mexique, Pologne, Suisse.

Direction : *Président* : D^r PASTEAU (Paris).

Secrétaire général : D^r J. FERRAND (Paris).

Travaux : Congrès périodiques, publications dans le bulletin de la Société médicale de Saint-Luc, Paris.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MÉDECINS MÉCANOTHÉRAPEUTES. INTERNATIONAL ASSOCIATION OF MECHANO-THERAPEUTIC DOCTORS.

Siège : Bruxelles. Bureau central : 1, rue des Escrimeurs, Anvers.

Date de fondation : 1904.

But : Étudier les progrès de la mécanothérapie, solidariser tous les médecins qui s'en occupent et organiser des congrès périodiques.

Direction : *Président* : Professeur DE MUNTER (Liège).

Trésorier : D^r LETHON (Bruxelles).

Secrétaire : Professeur I. GUNZBURG (Anvers).

Finances : Cotisation annuelle, 50 francs.

Travaux : Publications; participation aux congrès de physiothérapie, etc.

Résumé historique : En 1910, l'Association réunit tous ses membres à Bruxelles pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire du D^r Gustave Zander; en 1920, elle participa à la constitution de l'Union internationale médicale d'hygiène et d'éducation physique; elle prend régulièrement part à l'organisation des Congrès internationaux de médecine physique.

Publication officielle : un bulletin trimestriel.

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MÉDECINS SCOLAIRES.
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF SCHOOL DOCTORS.**

Siège : Paris, 10, boulevard Magenta.

Date de fondation : 1910.

But : Réunir tous les documents concernant l'hygiène scolaire.

Membres : Dans presque tous les pays.

Direction : *Président :* D^r MOULIN (66, rue Claude-Bernard, Paris).

Secrétaire général : D^r DUFESTEL (Paris).

Publication officielle : *La Médecine scolaire*, publication mensuelle.

**SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE MICROBIOLOGIE.
INTERNATIONAL SOCIETY FOR MICROBIOLOGY.
INTERNATIONALE GESELLSCHAFT FÜR MIKROBIOLOGIE.**

Siège : Bruxelles.

Date de fondation : 1930.

But : Favoriser la production scientifique; affirmer la conviction de ses membres que la science doit unir les nations dans un idéal de paix inaltérable et de constante solidarité.

Membres : Comités nationaux dans les pays suivants : Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Chili, Chine, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie.

Direction : Un Comité central composé des membres du Bureau de la Société, des membres de la Commission permanente et des présidents des Comités nationaux ou sections nationales.

Composition du Bureau : *Président :* vacant.

Vice-président : Professeur NEUFELD.

Secrétaires généraux : D^r DUJARRIC DE LA RIVIÈRE (Institut Pasteur, 28, rue Dutot, Paris, XV^e), et D^r Harry PLOTZ (Institut Pasteur, Paris).

Travaux : Un congrès triennal, dont les comptes rendus sont publiés. Un Bulletin sera vraisemblablement publié.

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DE MUSÉES MÉDICAUX.
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF MEDICAL MUSEUMS.**

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Montreal, Canada. The Bureau for the Conservation of the Results of Original Research and the Exchange Bureau at the Army Medical Museum, Washington, D.C.

Date de fondation : 1907.

But : En général, rendre utile et pratique le musée médical et s'en servir comme d'un instrument qualifié pour l'enseignement et les recherches; échanger les spécimens; discuter au moyen d'un bulletin les meilleurs plans à adopter pour établir les catalogues

et les classements; créer des bureaux centraux dans les divers pays pour les recherches et l'échange de matériel.

Membres : Algérie, Australie, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Chine, Danemark, Égypte, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Siam, Suède, Suisse.

Direction : *Président :* Professeur James F. COUPAL (Army Medical Museum, Washington, D.C.).

Secrétaire trésorier : D^r M. E. ABBOTT (McGill University, Montreal).

Finances : Revenus de la dotation Strathcona de 5.000 dollars, et cotisations.

Travaux : Publications; réunions et expositions annuelles; échange international d'informations pathologiques; établissement d'un Index international des musées médicaux.

Publications officielles : *Bulletin de l'Association internationale de musées médicaux et Journal of Technical Methods.*

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DE PÉDIATRIE.
INTERNATIONAL PÆDIATRIC ASSOCIATION.**

Siège : Temporaire, Rome, a.b.s. du D^r Luigi Spolverini, Lungo Tevere Mellini 24.

But : Grouper les médecins de tous les pays qui s'occupent des maladies des enfants.

Membres : Associations nationales. Les médecins ne peuvent participer, à titre individuel, aux débats de l'Association internationale que par l'intermédiaire de leur organisation nationale.

Direction : Le Comité international comprenant le président, le secrétaire et le trésorier de l'Association du pays où a eu lieu le dernier congrès, ceux du pays où a lieu le Congrès et ceux du pays où se tiendra le congrès suivant.

Composition du Comité : *Président :* le D^r Luigi SPOLVERINI.

Secrétaire : le D^r D. Giuseppe VITETTI.

Trésorier : le D^r A. COLARIZI,

qui sont le président, le secrétaire et le trésorier du prochain Congrès qui aura lieu à Rome en 1936.

Finances : Les dépenses des Congrès sont couvertes par les cotisations des participants.

Travaux : Congrès internationaux se réunissant tous les trois ans.

Publications officielles : Actes des Congrès (ceux de Stockholm (1930) et de Londres (1933) ont été publiés en numéros spéciaux des *Acta Pædiatrica*).

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DE PÉDIATRIE PRÉVENTIVE.
INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR PREVENTIVE PEDIATRICS.
INTERNATIONALER VERBAND FÜR VORBEUGENDE KINDERHILFE.**

(Section médicale de l'Union internationale de secours aux enfants.)

Siège : Genève, 15, rue Lévrier.

Date de fondation : Septembre 1931, à La Haye.

But : Étudier les maux qui menacent l'enfant dans son développement physique, moral et intellectuel, en rechercher les causes et trouver les moyens de les prévenir et de les combattre; étudier toutes les questions se rapportant à l'enseignement de la médecine préventive de l'enfance, à la formation et au perfectionnement technique des médecins pédiatres, ainsi qu'à leur collaboration en vue de prévenir les maux qui menacent l'enfant.

Membres : Associations nationales et membres individuels en : Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Ceylan, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Indes néerlandaises, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Conseil : *Président* : Professeur G. SCHELTEMA (Pays-Bas).

Vice-présidents : Professeur P. LEREBoullet (France) et professeur J. TAILLENS (Suisse).

Membres : Professeur T. V. FINLAY (Royaume-Uni, Écosse), professeur Clifford G. GRULEE (États-Unis d'Amérique), professeur F. HAMBURGER (Autriche), professeur J. JUNDELL (Suède), D^r J. H. Mason KNOX (États-Unis d'Amérique), professeur S. MONRAD (Danemark), professeur Enrique SUNER (Espagne), professeur E. ROTT (Allemagne), professeur F. VALAGUSSA (Italie), D^r Chr. LANGE (président de l'Union internationale de secours aux enfants), W. A. MACKENZIE (secrétaire générale de l'U. I. S. E.).

Secrétaire : D^r D. OLTRAMARE (Suisse).

Finances : Cotisations des membres.

Travaux : Conférences annuelles à La Haye en 1931, où l'Association a été fondée; à Genève 1932, Luxembourg 1933, Lyon 1934, Bâle 1935.

Publications officielles : Bulletin trimestriel; compte rendu des conférences annuelles.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE PHARMACEUTIQUE. INTERNATIONAL PHARMACEUTICAL FEDERATION.

Siège : Leyde (Pays-Bas), 43, Leeuwerikstraat.

Date de fondation : Septembre 1912.

But : Développement de la pharmacie par voie internationale comme profession et comme science appliquée.

Membres : Associations pharmaceutiques nationales en : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Cuba, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Lettonie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : *Président* : D^r J. J. HOFMAN (La Haye).

Vice-présidents : G. BARTHET, E. Saville PECK, O. VON KORITSANSZKY, D^r E. HÖST MADSEN.

Secrétaire général : D^r T. POTIEWIJD (Leyde).

Secrétaire : O. VAN SCHOOR (Anvers).

Finances : Cotisation de 100 francs-or pour les associations comptant moins de 500 membres; 200 francs-or pour celles de 500 à 1.500; de 300 francs-or pour celles de 1.500 à 3.000; de 400 francs-or pour celles de 3.000 à 5.000 et de 500 francs-or pour celles dépassant 5.000 membres.

Travaux : La Fédération s'occupe, entre autres, des questions suivantes : unification internationale de l'éducation pharmaceutique et de l'enseignement; organisation des congrès internationaux; nomenclature internationale pharmaceutique; réglementation nationale et internationale de la vente des spécialités; législation de la vente des toxiques et des stupéfiants.

Résumé historique : Depuis 1914, aucun congrès n'a pu être convoqué jusqu'à celui de 1922, qui a eu lieu à Bruxelles le 29 avril. Avant 1914, une réunion et un congrès inter-

national ont été tenus à La Haye ainsi qu'une autre réunion à Gand. La cinquième assemblée générale a eu lieu à Lausanne en 1925, la sixième à La Haye en 1927, la septième à Paris en 1928 et la huitième à Stockholm en 1930.

Publication officielle : Bulletin de la Fédération.

LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LE RHUMATISME.

Siège : Amsterdam, Keizersgracht, 489.

Date de fondation : Octobre 1928.

But : Étude et lutte contre le rhumatisme.

Membres : Organisations nationales et membres individuels en : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie.

Direction : Conseil composé comme suit :

Président : D^r R. Fortescue FOX (Royaume-Uni).

Vice-présidents : Professeur D^r R. PEMBERTON (États-Unis d'Amérique), professeur D^r ETIENNE (France).

Membres : D^r G. KAHLMEYER (Suède), professeur M. KONTSCHALOVSKI (Union des Républiques soviétiques socialistes), D^r L. VON PAP (Hongrie), professeur D^r B. PRUSIK (Tchécoslovaquie).

Deuxième secrétaire : Professeur D^r I. GUNZBURG (Belgique).

Secrétaire honoraire : D^r J. VAN BREEMEN (Pays-Bas).

Finances : *Recettes* : subventions des gouvernements; contribution de quelques pays et cotisations des membres.

Travaux : Congrès internationaux, assemblées et revue médicale (*Acta Rheumatologica*), bibliothèque médicale internationale, unification de nomenclature.

Résumé historique : Lors d'une réunion à Paris de la Société internationale d'hydrologie, le problème du rhumatisme a retenu l'attention, et il a été décidé de constituer un Comité international pour la lutte contre le rhumatisme. En 1928, ce Comité fut dissous et remplacé par la Ligue actuelle, lors de la session tenue à Pumphouse à Bath (Angleterre). Congrès internationaux tenus à Liège 1930, Paris 1932, Moscou 1934. Le prochain congrès se tiendra à Lund (Suède) en 1936.

Publication officielle : *Acta Rheumatologica*.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : « Chronic Rheumatism, Causation and Treatment », par D^r R. Fortescue FOX (Londres) et D^r J. van Breemen (Amsterdam).

ASSOCIATION STOMATOLOGIQUE INTERNATIONALE. INTERNATIONAL STOMATOLOGICAL ASSOCIATION.

Siège : Paris, 20, passage Dauphine (Ecole française de stomatologie).

Date de fondation : Août 1907.

But : Obtenir l'obligation du diplôme de docteur en médecine pour l'exercice de l'art dentaire.

Membres : Associations nationales en : Belgique, Bulgarie, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : *Président* : Professeur VAN MOSUENEK (Belgique).

Vice-président : D^r HERPIN (France), Professeur ARLOTTA (Italie), professeur STURM (Hongrie), professeur MARQUES (Portugal).

Secrétaire général : D^r DECHAUME (France).

Finances : Cotisation de 5 francs (5 lire, \$ 1, 4 sch., etc.) par membre des associations affiliées.

Publication officielle : *La Stomatologie*, trimestrielle.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE THALASSOTHÉRAPIE.

(Renseignements donnés en 1931.)

Siège : Paris (XVI^e), 50, avenue du Président-Wilson.

Date de fondation : 1912.

But : Étude de la cure marine en thérapeutique.

Direction : Professeur Marcel LABBÉ, D^r G. BAUDOUIN, D^r G. LÉO.

Finances : Cotisations.

Travaux : Préparation des congrès internationaux de thalassothérapie; comptes rendus des Congrès.

Publication officielle : Comptes rendus des congrès.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LE TRACHOME. INTERNATIONAL ORGANISATION FOR THE CAMPAIGN AGAINST TRACHOMA.

Siège : Amsterdam, P.C. Hoofstr., 146.

Date de fondation : 1930.

But : Favoriser la collaboration des diverses organisations qui combattent le trachome; travailler avec les organisations internationales de l'hygiène publique; provoquer des enquêtes sur le trachome; organiser des conférences pour consolider les bases scientifiques de la lutte contre le trachome.

Membres : Organisations ophtalmologiques en Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Chine, Danemark, Egypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Lithuanie, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie, ainsi que des membres individuels.

Direction : Composition du Comité exécutif :

Président : D^r A. F. MACCALLAN (33, Welbeck Street, Londres, W.1).

Vice-présidents : Professeur BIRCH-HIRSCHFELD (Allemagne), A. F. M. MARQUEZ (Espagne), D^r V. MORAX (France), D^r Park LEWIS (États-Unis d'Amérique), professeur J. SZYMANSKI (Pologne).

Membres : D^r BRANDÈS (Belgique), professeur R. KADLICKY (Tchécoslovaquie), professeur DE LAPERSONNE (France), professeur S. MYASHITA (Japon), professeur I. VAN DER HOEVE (Pays-Bas).

Secrétaire général : D^r F. WIBAUT (Pays-Bas).

Secrétaire : D^r M. TEWFIK (Turquie).

Finances : Cotisations des membres et des organisations; allocations d'États et d'autres autorités publiques; dons.

Travaux : Conférences, enquêtes, rapports scientifiques.

Résumé historique : Dans le but de rendre plus efficace la lutte contre le trachome, il a été décidé de constituer une organisation internationale à l'occasion du treizième congrès international d'ophtalmologie tenu à Amsterdam en 1929. Les statuts de l'organisation ont été établis à l'assemblée qui se tint à Genève en 1930. Le Comité exécutif a tenu une session à Madrid en 1933, à l'occasion du quatorzième congrès international d'ophtalmologie et une à Paris en 1934 avec l'Association internationale de la prophylaxie de la cécité. Une assemblée des délégués s'est tenue à Londres en avril 1935.

UNION INTERNATIONALE CONTRE LA TUBERCULOSE.

Siège : Paris, 66, boulevard Saint-Michel.

Date de fondation : 20 octobre 1920.

But : Établir une fédération entre les associations ou organisations nationales de lutte contre la tuberculose dans les différents pays; coordonner les efforts de ces associations et établir des ententes avec les organisations ou institutions internationales d'hygiène en ce qui touche particulièrement la tuberculose; organiser des conférences et des congrès scientifiques sur la tuberculose, etc.

Membres : Les Gouvernements ou les associations nationales de quarante-deux pays : Algérie, Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Colombie, Cuba, Danemark, Egypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Indes, Indes Néerlandaises, Italie, Japon, Lettonie, Lithuanie, Grand-Duché de Luxembourg, Maroc, Principauté de Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Philippines (îles), Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : a) Assemblée générale de l'Union, convoquée tous les deux ans; b) Conseil de Direction composé de membres conseillers se réunissant une fois par an et qui élit parmi ses membres un Comité exécutif de cinq membres au moins; c) Comité exécutif qui se réunit environ deux fois par an et qui est ainsi constitué pour la période 1934-1936 : D^r PIESTRZYNSKI (Pologne), *Président*; Professeur Lopo DE CARVALHO (Portugal), *Président élu*; D^r Kendall EMERSON (États-Unis); D^r FREY (Allemagne); Professeur FRÖLICH (Norvège); Professeur NOLEN (Pays-Bas); Professeur Raffaele PAOLUCCI (Italie); Sir Robert PHILIP (Royaume-Uni); Professeur Fernand BEZANÇON (France), *Secrétaire général*; D^r M. SKOKOWSKA-RUDOLF (Pologne), *Secrétaire général adjoint*; M. E. MIRA-BAUD (France), *Trésorier*.

Siège de la future Présidence de l'Union : Lisbonne.

Finances : Les dépenses de l'Union sont couvertes par les cotisations ordinaires et par toutes autres contributions officielles ou privées. La cotisation annuelle de chaque nation adhérente à l'Union est de 200 francs français pour chaque membre conseiller et de 100 francs français pour les membres titulaires.

Travaux : Conférences : Paris 1920, Londres 1921, Bruxelles 1922, Lausanne 1924, Washington 1926, Rome 1928, Oslo 1930, La Haye 1932, Varsovie 1934; publication des rapports de ces conférences; enquêtes et recherches sur la législation, les statistiques, etc.

Résumé historique : L'Union internationale contre la tuberculose a été fondée en 1920 à une Conférence réunie à Paris; un projet de constitution et de statuts fut établi et soumis à l'approbation des gouvernements et des Associations nationales des pays adhérents. Ces statuts furent adoptés à la Conférence de Londres et ont subi quelques modifications en 1922, 1924 et 1926.

Publications officielles : Bulletin trimestriel.

**SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'UROLOGIE.
INTERNATIONAL UROLOGICAL SOCIETY.**

Siège : Paris, 13, avenue de Villars.

Date de fondation : 1921.

But : Etude de toutes les questions se rapportant à l'urologie.

Membres : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Cuba, Danemark, Egypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Italie, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Venezuela, Yougoslavie.

Direction : *Président :* Professeur KEYES (New-York).

Vice-présidents : Professeur VERHOOGEN (Bruxelles) et M. LEGUEU (Paris).

Secrétaire : M. PASTEAU (Paris).

Trésorier : M. CHEVASSU (Paris).

Finances : Cotisations des membres.

Travaux : La Société se réunit tous les trois ans en un congrès international pour discuter les rapports sur des questions d'urologie. Ses travaux sont publiés dans un volume envoyé à tous les membres et mis en vente dans les différents pays.

**UNION INTERNATIONALE CONTRE LE PÉRIL VÉNÉRIEN.
INTERNATIONAL UNION FOR COMBATING VENEREAL DISEASES.**

Siège : Paris (XIV^e), Institut Alfred-Fournier, 25, boulevard Saint-Jacques.

Date de fondation : Janvier 1923.

But : Servir de lien et d'organe de coordination entre les différentes Sociétés nationales contre le péril vénérien, les organismes nationaux tels que Croix-Rouge, organismes gouvernementaux, etc., en vue de l'unification de la lutte contre le péril vénérien; centraliser toute la documentation.

Membres : Gouvernements ou organisations nationales en : Algérie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Danemark, Egypte, Equateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Guatemala, Hongrie, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Maroc, Mexique, Monaco, Norvège, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Direction : Conseil de direction composé des représentants de tous les membres adhérents, à raison d'un seul délégué par nation.

Composition du Comité exécutif : *Président d'honneur fondateur :* Professeur BAYET (Belgique).

Président : Professeur EHLERS (Danemark).

Vice-présidents : Professeur DU BOIS (Suisse), professeur SPIETHOFF (Allemagne), Mrs. NEVILLE-ROLFE (Royaume-Uni), D^r SNOW (États-Unis d'Amérique).

Secrétaire général : D^r CAVAILLON (France).

Secrétaires généraux adjoints : W. SCHRAENEN (Belgique), D^r ROESCHMANN (Allemagne).

Conseillers : D^r Benoît DUJARDIN (Belgique), professeur Sanchez COVISA (Espagne), professeur GOUGEROT (France), colonel HARRISON (Royaume-Uni), professeur Jader CAPPELLI (Italie), professeur GAWALOWSKI (Tchécoslovaquie).

Trésorier : B. H. FLURSCHEIM (États-Unis d'Amérique).

Conseiller juridique : M. PFEIFFER.

Finances : Recettes : cotisations des membres.

Travaux : Une assemblée générale annuelle tenue dans un pays différent chaque année et où il est mis à l'ordre du jour des questions intéressant particulièrement les membres et qui ont été approuvées l'année précédente lors de l'assemblée générale.

Résumé historique : Après les conférences de Prague, de Copenhague et de Paris, organisées par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, un accord s'est établi à Bruxelles (octobre 1922) entre les représentants des Sociétés nationales anglaise, belge, française et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, accord qui a abouti à la fondation de l'Union internationale contre le péril vénérien.

Publications officielles : Compte rendu annuel de l'Assemblée générale; volume du D^r Cavaillon, intitulé : « Les législations antivénériennes dans le monde ».

VII. DROIT ET ADMINISTRATION.

COMITÉ PERMANENT DES CONGRÈS INTERNATIONAUX D'ACTUAIRES.
PERMANENT COMMITTEE OF INTERNATIONAL CONGRESSES OF ACTUARIES.

Siège : Bruxelles, 13, rue du Congrès.

Date de fondation : 1895.

But : Servir de lien entre les actuaires et les associations d'actuaires des différents pays.

Membres : Membres adhérents en Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay, Yougoslavie, et le Directeur du Bureau international du Travail.

Membres donateurs A représentés par les Associations d'actuaires des pays suivants : Allemagne, Argentine, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Membres donateurs B représentés par des Compagnies d'assurance des pays ci-après : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Danemark, Espagne, France, Hongrie, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Tchécoslovaquie.

Direction : Conseil de direction international de soixante membres au plus élus pour quatre ans et rééligibles. Tous les ans, le Conseil de direction choisit dans son sein un Bureau composé d'un président, d'un secrétaire général, d'un trésorier, de dix vice-présidents et de dix secrétaires.

Président : Am. BÉGAULT.

Secrétaire général : A. THÉATE.

Secrétaire général adjoint : C. BOELS.

Trésorier : E. DEROOVER.

Finances : Cotisations des membres, subventions qui peuvent être accordées par les pouvoirs publics des différents pays, subsides qui peuvent être accordés par diverses institutions, sociétés ou associations.

Travaux : Provoquer ou poursuivre tous travaux ou recherches intéressant la science ou la pratique de l'actuariat; publier périodiquement deux bulletins, l'un en mars, l'autre en octobre, a) réunissant les informations techniques, législatives, statistiques et juridiques se rapportant à la science actuarielle; b) analysant les publications et les travaux parus dans les divers pays et ayant trait à l'actuariat; concourir à la préparation des travaux des congrès internationaux.

Résumé historique : Dix congrès internationaux ont déjà eu lieu : Bruxelles 1895, Londres 1898, Paris 1900, New-York 1903, Berlin 1906, Vienne 1909, Amsterdam 1912, Londres 1927, Stockholm 1930, Rome 1934. Le onzième congrès aura lieu à Paris en 1937.

Publications officielles : *Bulletin* en mars et en octobre; rapports et mémoires publiés avant chaque congrès; procès-verbaux des discussions publiés après chaque congrès.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : *Year-Book of the Institute of Actuaries*, 1934-1935.

COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE.
PERMANENT COURT OF ARBITRATION.

Siège : La Haye.

Date de fondation : 29 juillet 1899 (Convention).

But : Faciliter le recours immédiat à l'arbitrage dans les différends internationaux non réglés par la voie diplomatique.

Membres : Puissances signataires : Allemagne, Argentine, Belgique, Bolivie, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Italie, Iran, Japon, Luxembourg, Mexique, Nicaragua, Norvège, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Salvador, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Direction : Le Conseil administratif composé des représentants diplomatiques des Puissances contractantes accrédités à La Haye et du ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas qui en assume la présidence, a le contrôle et la direction du Bureau international, qui lui sert d'intermédiaire auprès des Puissances et remplit également les fonctions de Greffe de la Cour.

Bureau : *Chef du Bureau international et Secrétaire général de la Cour :* M. CROMMELIN, L.L.D.

Finances : Les dépenses du Bureau international sont supportées par les parties contractantes dans la proportion fixée pour le Bureau international de l'Union postale universelle. Le budget de l'exercice financier 1935 a été arrêté à 77.475 florins.

Travaux : Publications : Le Bureau international de la Cour permanente d'arbitrage publie : 1° un rapport annuel du Conseil administratif de la Cour; 2° les traités généraux d'arbitrage communiqués au Bureau; 3° les sentences des tribunaux d'arbitrage et les rapports des commissions internationales d'enquête; 4° les protocoles des séances des tribunaux d'arbitrage et des commissions internationales d'enquête; 5° le résumé des sentences rendues par des tribunaux d'arbitrage.

Publications non officielles : « Introduction to the Hague Court Reports » (New York, Oxford University Press, 1916-1932). Manley O. Hudson : Chapitre I^{er} de : « A Treatise on the Permanent Court of International Justice » (New York, The Macmillan Company, 1934); Dr Elfried Härle : « Der ständige Schiedshof im Haag in der Nachkriegszeit » (Völkerbund und Völkerrecht, 1. Jahrgang, Heft 8, 9 u. 10. Carl Heymanns Verlag, Berlin 1934).

Résumé historique : La Cour a été créée par la Convention sur le règlement pacifique des différends internationaux, conclue à La Haye, le 29 juillet 1899. La Cour permanente d'arbitrage fonctionne parallèlement à la Cour permanente de Justice internationale, fondée par la Société des Nations, en 1921.

COMITÉ JURIDIQUE INTERNATIONAL DE L'AVIATION.
INTERNATIONAL LEGAL COMMITTEE ON AVIATION.

Siège : Paris, 19, rue Ancelle, Neuilly-sur-Seine (Seine).

Date de fondation : 1909.

But : Elaborer un code de l'air international (droit public et droit privé aérien).

Membres : Dans 34 États.

Direction : Comité central à Paris; Comité dans chaque État membre.

Bureau : *Président d'honneur :* M. MILLERAND, ancien Président de la République, et M. LAURENT-EYNAC, ancien ministre de l'Air.

Fondateur et délégué international : M. DELAYEN (Paris).

Président : M. DE LA PRADELLE.

Vice-présidents : M. TALAMON, M. BOCCON-GIBOD (France), M. COGLIDO (Italie), M. HOBZA (Tchécoslovaquie), M. NIEMEYER (Allemagne), M. PEROWNE (Empire britannique), M. RIPERT (France).

Rapporteur général : M. Henry COUANNIER.

Sous-rapporteur général : M. FABRY.

Secrétaire général : M. HOMBURG.

Finances : Allocations des divers États.

Travaux : Étude du droit aérien; élaboration d'un code de l'air; congrès internationaux, dont le sixième a eu lieu à Rome en avril 1924, le septième à Lyon en septembre 1925, le huitième à Madrid en 1928 et le neuvième à Budapest en 1930.

Publication officielle : *Droit aérien*, ancienne revue juridique internationale de la locomotion aérienne (trimestrielle).

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES AVOCATS. INTERNATIONAL ASSOCIATION OF ADVOCATES.

Siège : Vienne I, Seilergasse 4.

Date de fondation : 1903.

But : Le soin des intérêts des avocats en général et la défense des droits internationaux, en particulier : 1^o l'entretien et la régularisation des intérêts de la position des avocats dans les États civilisés et la communication entre les États; 2^o le progrès de l'esprit public et le sens de l'union; 3^o la défense des droits internationaux en science et en législation; 4^o l'organisation d'une positive et sérieuse substitution de justice interlocale, etc.

Membres : L'Association se compose de membres honoraires, membres fondateurs, membres correspondants, membres ordinaires et extraordinaires.

Direction : Assemblée générale; Comité; tribunal d'arbitres.

Président : D^r Alfred SEILLER.

Secrétaire général : D^r Rudolf BRAUN.

Finances : Cotisations des membres.

Travaux : Depuis 1926, les publications de l'Association paraissent de nouveau mensuellement dans la revue *Internationale Anwaltsblatt*, publiée par le D^r Rudolf Braun, Vienne.

UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS. INTERNATIONAL BAR ASSOCIATION.

Siège : Bruxelles (Palais de Justice) et Paris (Palais Royal).

Date de fondation : Juillet 1927.

But : Établir des relations et échanges permanents entre les membres des Associations nationales d'avocats du monde entier; étudier toutes questions relatives à l'organisation judiciaire; contribuer à l'établissement d'un ordre juridique international.

Membres : Représentants des organisations nationales des pays suivants : Autriche, Belgique, Bulgarie, Chine, Égypte, France, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : Comité élu à chaque congrès.

Secrétaires généraux : Charles GHEUDE (Bruxelles) et Louis SARRAN (Paris).

Finances : Cotisations annuelles de chaque association nationale.

Travaux : Conférences et réunions. Le premier congrès a eu lieu à Bruxelles en 1929, et les suivants à Paris (1930), Luxembourg (1931), La Haye (1932), Dubrovnik (1933) et Bruxelles (1935).

INSTITUT COLONIAL INTERNATIONAL. INTERNATIONAL COLONIAL INSTITUTE.

Siège : Bruxelles, 18, avenue de la Toison-d'Or.

Date de fondation : 1894.

But : 1^o Faciliter et répandre l'étude comparée de l'administration et de la législation coloniale; 2^o procéder à des études originales; 3^o établir des relations internationales entre les personnes qui s'occupent d'une façon suivie de l'étude du droit colonial et de l'administration des colonies; 4^o organiser le plus rapidement possible un Bureau international de renseignements chargé de réunir, classer et conserver les meilleures publications, notamment les documents officiels traitant de l'administration et du droit colonial.

Membres : Le nombre des membres est limité à 200. Les membres sont choisis parmi les ressortissants de pays qui possèdent des colonies ou qui colonisent leur propre territoire. A l'heure actuelle, l'Institut compte 194 membres.

Direction : Un Bureau renouvelable tous les deux ans.

Président : Le Très honorable lord LUGARD, G.C.M.G., C.B., D.S.O., ancien gouverneur du Nigéria.

Vice-présidents : T. Drummond SHIELS, M.C., M.B., Ch.B., ancien Sous-Secrétaire d'État parlementaire pour les colonies; D. FOCK, ancien gouverneur général des Indes néerlandaises, Ministre d'État, membre de la Chambre Haute du Parlement néerlandais; M. Marcel OLIVIER, ancien gouverneur général de Madagascar.

Secrétaire général : M. O. LOUWERS (Belgique).

Finances : Les ressources de l'Institut comprennent les cotisations des membres, des subventions de gouvernements et des dons de sociétés privées ainsi que le produit des abonnements aux publications.

Travaux : L'Institut tient généralement des sessions plénières tous les deux ans.

Résumé historique : Depuis la guerre, l'Institut s'est réuni à Bruxelles (1920), à Paris (1921), à Rome (1924), à La Haye (1927), à Bruxelles (1929), à Paris (1931) et à Lisbonne (1933).

Publication officielle : *Annuaire de documentation coloniale comparée.*

BUREAU CENTRAL INTERNATIONAL POUR LE CONTRÔLE DES SPIRITUEUX EN AFRIQUE. INTERNATIONAL CENTRAL OFFICE FOR THE CONTROL OF THE LIQUOR TRAFFIC IN AFRICA.

Siège : Bruxelles, Ministère des Affaires étrangères.

Date de fondation : 1919.

But : Réunir et conserver les documents de toute nature échangés entre les parties contractantes relativement à l'importation et à la fabrication des spiritueux dans les conditions visées par la Convention signée à Saint-Germain-en-Laye, le 10 septembre 1919, sur le commerce des spiritueux en Afrique.

Membres : Belgique, Royaume-Uni, Egypte, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon, Portugal.

Direction : *Directeurs :* Vital GODART et Charles SEEGER.

Finances : Cotisations, dans une proportion égale, des différents pays adhérents.

Résumé historique : Par l'Acte général de la Conférence de Bruxelles du 2 juillet 1890, la mission définie ci-dessus avait été confiée au Bureau de la répression de la traite. La guerre a mis fin à l'activité de ce Bureau, qui s'est trouvé dissous le 4 août 1914. Par une résolution prise à l'unanimité le 11 janvier 1922, le Conseil de la Société des Nations a demandé au Gouvernement belge de continuer à Bruxelles l'œuvre entreprise par l'ancien Bureau de la répression de la traite, et à se charger de la tâche relative au contrôle du commerce des spiritueux en Afrique. Le Gouvernement belge a accepté cette mission le 1^{er} février suivant. L'ancien bureau a en conséquence été reconstitué et est entré immédiatement en fonctions. Conformément aux prescriptions de l'article 7 de la Convention de Saint-Germain-en-Laye susvisée, il a fait parvenir au Secrétariat de la Société des Nations différents documents statistiques concernant le trafic des spiritueux dans les possessions européennes en Afrique. Le bureau central a été placé sous l'autorité de la Société des Nations par décision du Conseil du 11 janvier 1922. La Convention de Saint-Germain-en-Laye, du 10 septembre 1919, abroge entre les puissances signataires toutes les conventions internationales relatives au même sujet. Elle a été ratifiée jusqu'à présent par la Belgique, le Royaume-Uni, l'Égypte, les États-Unis d'Amérique, la France, l'Italie, le Japon et le Portugal.

LIGUE MONDIALE CRIMINELLE ET DE LA POLICE.
WORLD POLICE AND CRIMINAL LEAGUE.
WELTBUND FÜR KRIMINALISTIK UND POLIZEIWESEN.
TUTMONDA LIGO POR KRIMINAL'- KAJ POLICAFEROJ.

Siège : Utrecht (Pays-Bas), Pelikaanstraat 13.

Date de fondation : 1925.

But : a) Grouper les détectives privés et ceux qui exercent des professions connexes; b) établir une entente amicale et nécessaire avec les polices officielles et les polices de sûreté; c) faciliter les travaux de la police privée et des personnes exerçant une profession connexe; d) obtenir que les questions internationales de police privée soient réglées par la loi, et d'une manière aussi uniforme que possible.

Membres : Détectives privés et leurs aides, instituts de surveillance et leur personnel, agences de renseignements et leur personnel; agences de recouvrements et leurs employés, éditeurs d'ouvrages de criminologie, sections nationales dans les pays ci-après : Allemagne, Albanie, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Nord-Bornéo, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Costa-Rica, Cuba, Dantzig, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indes néerlandaises, Irlande, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Mexique, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Syrie, Tchécoslovaquie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Fonctionnaires de la « Tutmonda Polica Ligo » et les membres de la Ligue mondiale nommés à cet effet. *Secrétaire général :* G. J. C. Enderman Jr., Pelikaanstraat 13, Utrecht (Pays-Bas).

Finances : Cotisations annuelles des membres, subventions, etc.

Travaux : Un congrès général nommé « Réunion annuelle » doit avoir lieu tous les ans. Publication d'un bulletin officiel, d'une revue mensuelle *Tutmonda Kuriero*, et d'un annuaire.

ACADÉMIE INTERNATIONALE DE DROIT COMPARÉ.
INTERNATIONAL ACADEMY OF COMPARATIVE LAW.

Siège : La Haye, au Palais de la Paix.

Date de fondation : 1924.

But : Travailler à l'étude du droit comparé sur la base historique et à l'amélioration de la législation dans les divers pays, particulièrement en matière de droit privé, par le rapprochement systématique et la conciliation des lois.

Membres : Des professeurs étant ou ayant été titulaires d'une chaire magistrale d'université, auteurs de travaux concernant le droit comparé et le droit international privé. Leur nombre est fixé à trente, et ils sont répartis en quatre groupes : 1^o latin : *président :* professeur CAPITAN, Paris; 2^o anglo-américain : *président :* professeur ROSCOE POUND, Cambridge (États-Unis); 3^o des droits de l'Europe centrale et septentrionale : *président :* professeur CHARLES WIELAND, Bâle; 4^o des droits orientaux et coloniaux : *président :* professeur F. P. WALTON, le Caire. Chaque groupe a un président, élu par l'Académie pour un an.

Direction : Comité de direction, élu pour trois ans, Cuba.

Président : Professeur A. S. DE BUSTAMANTE (Cuba).

Vice-présidents : Professeurs JAMES BROWN-SCOTT (États-Unis), HENRI LÉVY-ULLMANN (France), JOHN BASSETT MOORE (États-Unis).

Trésorier : Professeur E. C. NABER (Pays-Bas).

Secrétaires : Professeurs E. BALOGH (Lituanie) et R. W. LEE (Royaume-Uni).

Commissions : 1^o Commission relative à la préparation d'un code des lois commerciales uniforme dans la mesure des possibilités.

Président : le professeur LYON-CAEN (France).

2^o Commission relative à l'élaboration des règles de droit international privé.

Président : le professeur DE BUSTAMANTE.

3^o Commission relative à l'histoire du droit comparé. *Président :* le professeur ALTAMIRA (Espagne).

4^o Commission pour la compilation d'un dictionnaire. *Président :* le professeur DE BUSTAMANTE.

5^o Commission chargée de la préparation d'un code modèle pour le droit comparé.

Président : le professeur ALTAMIRA.

Travaux : L'Assemblée constitutive a eu lieu à Genève, le 13 septembre 1924. L'Académie tient au moins une session annuelle à La Haye. A cette session, elle prend connaissance des rapports rédigés au nom des diverses sections, sur les progrès scientifiques et législatifs accomplis au cours de l'année écoulée dans le domaine du droit comparé et du droit international privé.

Publications officielles : *Acta Academiae Universalis Jurisprudentiae comparativae, Opera Academiae Universalis jurisprudentiae comparativae, Studia et Fontes juris vigentis.*

ACADÉMIE DE DROIT INTERNATIONAL.
ACADEMY OF INTERNATIONAL LAW.

Siège : La Haye, Palais de la Paix.

Date de fondation : Janvier 1914.

But : Constituer un centre de hautes études de droit international (public et privé) et des sciences connexes, pour faciliter l'examen approfondi et impartial des questions

se rattachant aux rapports juridiques internationaux. Un nombre considérable de gouvernements donnent leur appui moral à l'Académie et envoient des auditeurs à La Haye pour assister aux cours de l'Académie.

Direction : Conseil d'administration : *Président* : P. W. A. CORT VAN DER LINDEN, et quatre autres membres.

Comité exécutif : *Président* : N. POLITIS, ministre de Grèce à Paris.

Vice-président : Gilbert GIDEL, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

Secrétaire général : Baron Albéric ROLIN (Bruxelles).

Secrétaire général adjoint : E. N. VAN KLEFFENS, Palais de la Paix, La Haye.

Secrétaire du Conseil d'administration : L. H. J. J. MAZEL, Palais de la Paix, La Haye.

Secrétaire de la présidence du Curatorium : G. SCALLE, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

Comité financier : (†) D^r B. C. J. LODER, ancien président de la Cour permanente de Justice internationale et deux autres membres.

Finances : Le 14 décembre 1911, le « Board of Trustees » de la Dotation Carnegie vota une subvention de 40.000 dollars. Les revenus se composent des intérêts du capital de la Fondation, subvention annuelle de la dotation Carnegie, dons, legs, droits d'inscription, produit de la vente des publications de l'Académie.

Résumé historique : En octobre 1910, un comité néerlandais se constitua afin d'essayer « d'internationaliser le droit international ». Le 28 janvier 1914, l'Académie obtint l'état de la personne morale conformément à la législation néerlandaise. La guerre l'empêcha de fonctionner. Lors de la session des jurisconsultes internationaux réunis à La Haye en 1920, le Comité consultatif de juristes exprima à l'unanimité le vœu que l'Académie, fondée à La Haye en 1913, entre aussi prochainement que possible en activité, à côté de la Cour permanente d'arbitrage et de la Cour permanente de Justice internationale, au Palais de la Paix à La Haye. La séance d'inauguration eut lieu à La Haye en 1923.

Publications officielles : L'Académie publie, depuis le commencement de son fonctionnement effectif (en 1923), un Recueil reproduisant les cours professés à l'Académie. Ce Recueil, édité par la Librairie du Recueil Sirey (22, rue Soufflot, Paris, V^e), comprend actuellement cinquante volumes (cours de 1934 inclusivement). Deux volumes de Tables quinquennales, couvrant respectivement les années 1923-1927 et 1928-1932, permettent la consultation facile du Recueil.

ASSOCIATION DE DROIT INTERNATIONAL. INTERNATIONAL LAW ASSOCIATION.

Siège : Londres, E.C.4 : 2, King's Bench Walk, The Temple.

Date de fondation : 1873.

But : Réformer et codifier le droit des nations; favoriser la coopération et la bonne entente internationales.

Membres : Environ 2.000 (deux mille) dans tous les pays.

Direction : Conseil de soixante-quinze membres au maximum, dont vingt-cinq au maximum forment le Conseil exécutif.

Bureau : *Président* : H. E. Stephan OSVALD, président de la Cour suprême de Hongrie.

Président du Conseil exécutif : Le Très honorable lord BLANESBURGH, C.B.E., P.C.

Trésorier : Roland E. L. Vaughan WILLIAMS, K.C.

Secrétaire général honoraire : Wyndham A. BEWES.

Secrétaire adjoint honoraire : Francis Temple GREY.

Finances : Cotisation des membres : 1 livre sterling par an ou 10 livres à vie. Pour les Associations, 2 livres par an.

Travaux : Conférences biennales dans divers pays. A ces conférences sont soumis des rapports émanant des commissions, ainsi que des monographies sur des questions de droit international. Dernière conférence : la trente-huitième, tenue à Budapest, en 1934. Prochaine conférence : en France, en 1936.

INSTITUT DE DROIT INTERNATIONAL.

Siège : Bruxelles, 200, avenue Longchamp.

Date de fondation : 1873, à Gand.

But : Favoriser le progrès du droit international : 1^o en donnant son concours à toute tentative sérieuse de codification graduelle et progressive du droit international; 2^o en contribuant soit au maintien de la paix, soit à l'observation des lois de guerre; 3^o en concourant, par des publications ou tous autres moyens au triomphe des principes de justice et d'humanité qui doivent régir les relations des peuples entre eux.

Membres : Au maximum soixante membres et soixante associés, appartenant par leur nationalité à la plupart des pays du monde.

Direction : *Président* : le marquis d'ALHUCEMAS (Madrid).

Secrétaire général : Charles DE VISSCHER, professeur à l'Université de Louvain, membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye.

Travaux : La dernière (trente-neuvième) session a eu lieu à Paris, sous la présidence de M. Charles Lyon-Caen, en octobre 1934. La prochaine session se tiendra à Madrid en avril 1936, sous la présidence du marquis d'Alhucemas.

INSTITUT AMÉRICAIN DE DROIT ET DE LÉGISLATION COMPARÉS. AMERICAN INSTITUTE OF COMPARATIVE LAW AND LEGISLATION.

(Renseignements donnés en 1931.)

Siège : Washington, D.C. : 1012, 13th Street, N.W.

Date de fondation : 19 août 1930, à l'Université nationale du Mexique.

But : Étudier et résoudre le problème de l'unification internationale du droit privé, spécialement par rapport au droit américain, appuyer les réformes les mieux appropriées à l'état actuel de la société et attirer l'attention à leur sujet.

Membres : Soixante-trois nations sont représentées; membres correspondants dans tous les pays du monde.

Bureau : Directeur général : le professeur F. COSENTINI.

Publications : *Bulletin mensuel*, « Biblioteca del Instituto Americano de Derecho y de Legislacion comparada », « Estudios y Documentos ».

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DROIT PÉNAL.
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF CRIMINAL LAW.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Paris, 128, rue de Rennes.

Date de fondation : mars 1924.

But : Établir un rapprochement entre les criminalistes des différents pays; étudier la criminalité, ses causes et ses remèdes; favoriser le développement du droit pénal international, etc.

Direction : *Président :* Comte CARTON DE WIART (Belgique).

Trois vice-présidents : Professeur G. SALDAÑA (Espagne), M. D'AMELIO (Italie), professeur E. RAPPAPORT (Pologne).

Secrétaire général : Professeur J. A. ROUX (Strasbourg).

Finances : Cotisations annuelles de 20 francs français, dons, legs, etc.

Travaux : Premier Congrès international de droit pénal, Bruxelles 1926; première Conférence internationale d'unification du droit pénal, Varsovie 1927; seconde Conférence internationale d'unification du droit pénal, octobre 1929, Bucarest.

Publication officielle : *Revue internationale de droit pénal* (trimestrielle).

BUREAU INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PÉNAL.
INTERNATIONAL BUREAU FOR THE UNIFICATION OF CRIMINAL LAW.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Bucarest, 50, Strada Frumoasa.

Date de fondation : 25 mai 1928, Rome.

But : Voir titre.

Membres : Délégués gouvernementaux de la Belgique, de l'Espagne, de la France, de la Grèce, de l'Italie, de la Pologne, de la Roumanie, de la Yougoslavie et de la Tchécoslovaquie.

Direction : Comité composé des membres suivants : M. D'AMELIO (Italie), M. CALOYANNI (Grèce), M. DONNEDIEU DE VABRES (France), M. GIVANOVITCH (Yougoslavie); M. MERCIER (Suisse); M. MIRICKA (Tchécoslovaquie); M. Cuello CALON (Espagne), M. PELLA (Roumanie), M. RAPPAPORT (Pologne); M. SASSERATH (Belgique).

Président : le comte CARTON DE WIART (Belgique).

Secrétaire général : Professeur Vespasien V. PELLA (Roumanie).

Finances : Contributions des gouvernements.

Travaux : Conférences et publications. Conférences à Varsovie 1927 et Rome 1928. La dernière a eu lieu à Copenhague en 1935.

Résumé historique : Le Bureau a été fondé à la suite d'une résolution adoptée à la seconde Conférence pour l'unification du droit pénal à Rome.

UNION INTERNATIONALE DE DROIT PÉNAL.

Siège : Adresse du Président central : M. Ernest Delaquis, Genève, 5, avenue Gaspard-Vallette.

Date de fondation : 1889.

But : L'étude scientifique de la criminalité, de ses causes et des moyens propres à la combattre.

Membres ou Associations nationales dans vingt-sept pays (jusqu'à la Grande Guerre). Après la guerre : forte diminution.

Direction : Composition du Comité central : *Président :* Professeur Ernest DELAQUIS (Suisse).

Membres : Professeur comte GLEISPACH (Autriche), procureur général GOLL (Danemark), D^r HARTUNG (Allemagne), professeur KOHLRAUSCH (Allemagne), professeur SKEIE (Norvège).

Travaux : Organisation de Congrès et de Conférences; publication d'études scientifiques.

Résumé historique : L'Union a été fondée le 15 mai 1889 sur l'initiative de MM. von Liszt, Prins et van Hamel. Elle a organisé plusieurs congrès pour l'étude des questions se rapportant au droit pénal.

Publication officielle : *Bulletin de l'Union internationale de Droit pénal*, vol. I-XXI, nouvelle série I-VI.

INSTITUT INTERNATIONAL DE ROME POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVÉ.
ISTITUTO INTERNAZIONALE DI ROMA PER L'UNIFICAZIONE DEL DIRITTO PRIVATO.

INTERNATIONAL INSTITUTE AT ROME FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW.

Siège : Rome, Villa Aldobrandini, Via Panisperna.

Date de fondation : Le 30 mai 1928.

But : Étudier les moyens d'harmoniser et de coordonner le droit privé entre les États ou entre les groupes d'États et préparer graduellement l'adoption par les divers États d'une législation de droit privé uniforme. Ces travaux se poursuivent sous la direction de la Société des Nations en connexion avec et en tenant compte des travaux de la Commission de coopération intellectuelle, du Bureau international du Travail et des organisations techniques de la Société des Nations.

Membres : Les différents États représentés par des délégués nommés par le Conseil de la Société des Nations.

Direction : a) Le Conseil de Direction qui comprend un président et quatorze membres : M. Mariano D'AMELIO (Italien), *Président*; M. Henri CAPITANT (Français); M. Jules DESTREE (Belge) (†); M. Raoul FERNANDEZ (Brésilien); Sir Cecil J. Barrington HURST (Anglais); M. J. KOSTERS (Néerlandais); M. José Mathias MANZANILLA (Péruvien); M. Alfredo ROCCO (Italien) (†); M. Simon RUNDSTEIN (Polonais); M. Nicolas TITULESCO (Roumain), M. Östen UNDEN (Suédois); M. Roman Felipe SANCHEZ Y GALLIFA (Espagnol). (Trois places sont vacantes.)

b) Le Comité permanent, composé du Président du Conseil de Direction et de cinq membres nommés par le Conseil parmi ses membres : M. D'AMELIO, *Président*; M. CAPITANT, M. DESTREE (†), Sir Cecil HURST, M. RUNDSTEIN, M. Felipe SANCHEZ Y GALLIFA.

Secrétaire général : M. Giuseppe RIGHETTI (Italien).

Finances : Subvention annuelle de 1.000.000 de lires par le Gouvernement italien.

Activités : Conférences. Publications. Bibliothèque (22.000 volumes spécialisés pour le droit privé et le droit international).

Résumé historique : La fondation de l'Institut a été proposée à la Société des Nations en novembre 1924; la convention définitive a été signée au mois d'avril 1926. L'inauguration de l'Institut a eu lieu le 30 mai 1928.

Publications officielles : Etudes de droit comparé et projets de lois uniformes internationales (un projet de loi uniforme sur la vente et un projet de loi uniforme sur la respon-

sabilité des hôteliers ont été publiés en 1935). Comptes rendus annuels des séances du Conseil de Direction et du Comité permanent. Comptes rendus annuels sur l'activité de l'Institut.

Quelques données bibliographiques concernant l'Institut : Ernst Rabel, dans « Zeitschrift f. ausländ. u. intern. Privatrecht », Berlin, 1928, 477-480; 1929; 402-406; 1931, 880-881; Pietro de Francisci : « La Coopération intellectuelle », Paris, 1929, 614-621; Pietro de Francisci : « Echi e Commenti », Roma, 1932, n° 6; Ernst Rabel : « Juristische Wochenschrift », Berlin, 1932, H. 31; René David : « Tulane Law Review », New-Orleans, 1934, 406-416.

INSTITUT INTERNATIONAL DE DROIT PUBLIC. INTERNATIONAL INSTITUTE OF PUBLIC LAW.

Siège : Paris, Faculté de droit, 12, place du Panthéon.

Date de fondation : Juin 1927.

But : Le but de l'Institut est le travail scientifique dans le domaine du droit public et des sciences politiques, l'examen théorique des différents problèmes du droit public — droit constitutionnel, droit administratif, droit international public dans ses rapports avec le droit public interne — l'élaboration de méthodes, l'affirmation de principes généraux, la comparaison et l'appréciation des différentes doctrines nationales, en vue du développement des libertés individuelles, au moyen de principes juridiques dans les États libres.

Membres : Savants de différents pays.

Direction : Un Conseil de direction composé comme suit :

Président : Professeur James W. GARNER.

Délégués au Conseil : Professeur H. BERTHÉLEMY (Paris), professeur F. FLEINER (Zurich), professeur G. JÈZE (Paris), professeur A. LAWRENCE-LOWEL (Cambridge, États-Unis d'Amérique), professeur N. POLYIS (Paris), professeur R. THOMA (Bonn).

Secrétaire général : Professeur B. MIRKINE-GUETZÉVITCH, 14bis, rue Raynouard, Paris (XVI^e).

Trésorier : Professeur L. ROLLAND.

Finances : Cotisations des membres.

Travaux : Sessions annuelles consacrées à la discussion de rapports scientifiques.

ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES DROITS PRIVÉS.

INTERNATIONALER VERBAND ZUM SCHUTZE DER PRIVATRECHTE. INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR THE PROTECTION OF PRIVATE RIGHTS.

(Renseignements donnés en 1933.)

Siège : Berne, Hôtel Suisse.

Date de fondation : 2 mai 1932.

But : Le but de l'Association est de veiller à la protection des droits privés, base de toute économie civilisée et de toute législation saine.

L'Association réagira par une collaboration internationale dans les États civilisés contre les ébranlements profonds causés par des politiciens superficiels à la confiance des peuples en la justice. Elle défendra l'individu contre la collectivité, le droit contre

l'opportuniste. Elle s'efforcera de mettre fin, par des moyens légaux, aux empiétements de l'État sur les droits et intérêts particuliers et privés, à chaque instant menacés, sinon amoindris.

Elle tendra enfin vers une unification internationale de la législation des droits privés, prélude d'un droit mondial unifié, qui est la base indispensable au rapprochement des peuples, à l'extension de leurs relations privées et à la stabilité de l'économie, seul fondement solide du développement pacifique des États.

Direction : Secrétaire général : M. LOUIS SCHWARZ.

Composition du Comité : Président : D^r B. C. J. LODER (décédé), ancien Président de la Cour permanente de Justice internationale à La Haye; plusieurs vice-présidents.

Finances : Sources de recettes : cotisations et donations.

Publication officielle : Droit international et Economie mondiale (*Weltrecht und Weltwirtschaft*).

SERVICE DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX. INTERNATIONAL EXCHANGE SERVICE.

Siège : Bruxelles. Service belge des échanges internationaux, Bibliothèque royale, 4, rue du Musée.

Date de fondation : Le Service des échanges internationaux a été créé en exécution des conventions, conclues à Bruxelles le 15 mars 1886, touchant les échanges internationaux de documents officiels, des publications scientifiques et littéraires, et touchant l'échange immédiat du *Journal Officiel* et des annales et documents parlementaires.

But : 1°) Assurer entre les divers pays civilisés l'échange régulier de tous les documents officiels et parlementaires et favoriser l'échange des publications scientifiques et littéraires qui peuvent contribuer à leur instruction réciproque; 2° servir d'intermédiaire officieux entre les corps savants et les sociétés littéraires, scientifiques, etc., des États contractants pour la réception et l'envoi des publications échangées.

Membres : Les États suivants ont signé les Conventions du 15 mars 1886 : Belgique, Brésil, Espagne, États-Unis d'Amérique, Italie, Portugal, Serbie, Suisse. Ont adhéré par la suite : Argentine, Chili, Cuba, République Dominicaine, France, Hongrie, Lettonie, Luxembourg, Nouvelle-Galles du Sud, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Uruguay. Les pays suivants, bien que n'ayant pas adhéré aux Conventions de 1886, se chargent cependant de la réception et de la transmission de toutes les publications émanant du service des échanges internationaux : Allemagne, Australie méridionale, Australie occidentale, Bolivie, Canada, Colombie, Costa-Rica, Equateur, Guatemala, Honduras, Japon, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Queensland, Salvador, Suède, Tasmanie, Trinité, Venezuela et Victoria. Nouvelles adhésions : En exécution des Conventions du 15 mars 1886, le Gouvernement belge est chargé de recevoir les nouvelles adhésions par la voie diplomatique et de notifier celles-ci aux autres pays contractants.

Direction : Chef de service : Charles PINART.

Chef de service adjoint : A. DE MUNTER.

Résumé historique : En juillet 1924, un comité d'experts convoqué par la Société des Nations a rédigé une nouvelle convention pour l'échange limité des publications officielles et pour l'échange des publications scientifiques et littéraires. Tous les États signataires ou non des Conventions de 1886 ont été invités par le Conseil de la Société des Nations à examiner la possibilité d'accepter la nouvelle convention.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FEMMES MAGISTRATS ET AVOCATS
OU QUI EXERCENT UNE AUTRE CARRIÈRE JURIDIQUE.
INTERNATIONAL FEDERATION OF WOMEN MAGISTRATES, BARRISTERS
AND MEMBERS OF OTHER BRANCHES OF THE LEGAL PROFESSION.**

Siège : Paris, 83, rue des Saints-Pères.

Date de fondation : 1928.

But : Etablir des relations et des échanges entre les femmes magistrats, avocats, avoués, notaires, professeurs de droit et les femmes diplômées des facultés de droit qui pratiquent le droit à tous autres titres, dans tous les pays.

Membres : Associations nationales et membres individuels.

Bureau : *Présidente :* M^{me} DYVRANDE-THEVENIN (France).

Vice-présidentes : M^{lle} CAMPOAMOR (Espagne) et M^{lle} BERENT (Allemagne).

Secrétaire générale : M^{me} KRAEMER-BACH (France).

Trésorière : M^{lle} KALISKA (Pologne).

Finances : Contributions individuelles et collectives.

Travaux : Enquête sur diverses questions intéressant les femmes : l'admission des femmes aux carrières judiciaires; l'internationalisation du délit d'abandon de famille; le statut juridique des associations internationales, etc.

Résumé historique : A titre préliminaire, un comité provisoire s'est réuni au Palais de Justice de Paris, le 13 juillet 1928, et un congrès a eu lieu le 3 novembre 1929. La dernière réunion a été tenue à Naples en 1934.

Publication officielle : Un bulletin a été publié en 1931.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES HYGIÉNISTES ET TECHNICIENS MUNICIPAUX.
GENERAL ASSOCIATION OF MUNICIPAL HEALTH AND TECHNICAL OFFICERS.**

Siège : 13, rue de l'Odéon, Paris.

Date de fondation : 22 novembre 1905.

But : Etude de toutes les questions d'hygiène urbaine et rurale, de l'art de l'ingénieur et de l'architecte municipaux, ainsi que de l'entrepreneur de travaux municipaux.

Membres : Principales professions des adhérents : Ingénieurs, géomètres, architectes-voyers, ingénieurs des travaux publics de l'État, directeurs de services techniques des villes, entrepreneurs de travaux publics, constructeurs, industriels, etc.

Principales collectivités adhérentes : Départements, villes, communes rurales, bureaux d'hygiène, services de travaux municipaux, instituts, laboratoires, bibliothèques.

Membres en Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Chili, Colombie, Espagne, France, Haïti, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Uruguay.

Direction : Bureau : *Président :* M. FIJALKOWSKY.

Vice-présidents : MM. MONSARRAT, DANGER, DAGUIN.

Secrétaire général : M. DIMITRI.

Secrétaire : M. VIGNEROT.

Trésorier : M. G. MORIN.

Finances : Cotisations des membres.

Travaux : Congrès annuels, expositions, voyages d'études.

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES JUGES DES ENFANTS.
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF CHILDREN'S COURT JUDGES.
INTERNATIONALE JUGENDRICHTER-VEREINIGUNG.**

Siège : Bruxelles, Palais de Justice.

Date de fondation : Juillet 1930.

But : Servir de lien entre tous les magistrats qui, dans les différents pays, sont attachés au service d'une juridiction d'enfants; poursuivre l'étude des législations protectrices de l'enfance et l'organisation des divers systèmes de tribunaux pour enfants, dans le but d'améliorer et de perfectionner les institutions nationales; assurer les recherches sur la criminalité des mineurs et ses causes dans tous les pays et créer une action permanente pour en prévenir les effets par tous les moyens de prévention ou de rééducation à instituer ou à répandre.

Membres : Juges des enfants en Allemagne, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Japon, Pologne, Portugal, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : Bureau : *Président d'honneur :* Henri ROLLET (†) (France).

Président : Paul WETS (Belgique).

Premier vice-président : Pierre DE NÉMETH (Hongrie).

Vice-présidents : Enrique DE BENITO (Espagne), CLOSTERMANN (Allemagne), Mello MATTOS (Brésil), Nicola BICCI (Italie), Clark HALL (Royaume-Uni), M^{me} Miriam VAN WATERS (Etats-Unis d'Amérique).

Secrétaire générale : M^{me} WOYTOVICZ-GRABINSKA (Pologne).

Trésorier : Florimond SIMONS (Belgique).

Conseillers : BAFFOS (France), Augusto DA CUNHA D'OLIVEIRA (Portugal), Alexandre MARINKOVITCH (Yougoslavie), Dr HAUSER (Suisse), Kaichiro SUZUKI (Japon), Mello MATTOS (Brésil).

Secrétaire : M^{lle} Marguerite MOEREELS (Belgique).

Finances : Cotisation individuelle de 5 belgas.

Résumé historique : Un bureau provisoire avait été constitué à Paris en juillet 1928. L'Association a été fondée lors de la première Assemblée générale des juges des enfants tenue à Bruxelles, en juillet 1930. Elle se réunit à nouveau à Bruxelles en juillet 1935.

INSTITUT JURIDIQUE INTERNATIONAL.

Siège : La Haye, 6, Oranjestraat.

Date de fondation : 1918.

But : Le but de la fondation est de fournir des renseignements dans l'acception la plus large, sur toutes affaires d'intérêt international, ne présentant pas un caractère secret ou particulier, soit sur le droit des gens, le droit national et étranger et son application, soit en matière économique, de statistique et de politique commerciale.

Direction : Sous la surveillance d'un Conseil protecteur, la fondation est administrée par un Conseil d'administration.

Conseil protecteur : *Président d'honneur :* S. E. le Jonkheer Dr J. LOUDON (Paris); S. E. le Dr J. A. N. PATIJN (Rome).

Président : Jonkheer Dr W. M. DE BRAUW (La Haye).

Président suppléant : Dr S. J. R. DE MONCHY (La Haye).

Secrétaire : M. F. VAN ALPHEN (La Haye).
Conseil d'administration : *Président :* S. E. le Dr B. J. C. LODER (†).

Secrétaire : Dr C. Th. KRABBE.

Président suppléant : Dr J. KOSTERS.

Directeur : Dr C. L. Torley DUWEL.

Finances : Budget annuel : 28.000 florins.

Sources de revenu : contributions des membres; intérêts du capital; rémunération des renseignements fournis.

Travaux : Fournir des renseignements dans le domaine du droit international et du droit comparé.

Publications officielles : *Bulletin de l'Institut juridique international* (depuis 1919) (trimestriel).

BUREAU INTERNATIONAL DE TRADUCTIONS JURIDIQUES. INTERNATIONAL LEGAL TRANSLATION BUREAU.

Siège : La Haye, 6, Oranjestraat.

Date de fondation : Octobre 1925.

But : Traductions juridiques, techniques, médicales.

Direction : Le Bureau est sous les auspices du Conseil de l'Institut juridique international.

Directeur : C. L. Torley DUWEL, directeur de l'Institut juridique international; Tr. de P. CORNET (Barcelone); Baron RAMEL, LL.D. (Stockholm); Prince G. SCHERBATOFF (Tourcoing); Paul MARX (Zurich).

COMITÉ INTERNATIONAL TECHNIQUE D'EXPERTS JURIDIQUES AÉRIENS. INTERNATIONAL TECHNICAL COMMITTEE OF LEGAL EXPERTS ON AIR QUESTIONS (C.I.T.E.J.A.).

Siège : Paris (XV^e), 26, boulevard Victor.

Date de fondation : Mai 1926.

But : Étude et préparation de projets de conventions internationales en vue de l'unification progressive du droit international privé aérien.

Membres : Les Gouvernements des pays suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Colombie, Danemark, République Dominicaine, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Guatemala, Hongrie, Italie, Japon, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie.

Direction : *Président d'honneur :* Laurent EYNAC.

Secrétaire général : M. SUDRE.

Un président est nommé à la session annuelle; les vice-présidents sont les présidents des commissions constituées par le Comité.

Finances : Cotisation annuelle de 1.000 francs-or versée par chacun des gouvernements adhérents. Dépenses : 34.000 francs-or environ.

Travaux : Le Comité a réparti l'étude des questions de droit privé aérien en quatre Commissions intérieures. Ces commissions se réunissent deux fois par an. Le Comité a une session plénière annuelle.

Résumé historique : Constitué sur l'initiative du Gouvernement français à la suite d'un vœu de la première conférence de droit privé aérien tenue à Paris en octobre 1925; deuxième conférence de droit privé, Varsovie, octobre 1929; troisième conférence, Rome, mai 1933.

Sessions annuelles du Comité : première session, Paris 1926; deuxième, Paris 1927; troisième, Madrid 1928; quatrième, Paris 1929; cinquième, Budapest 1930; sixième, Paris 1931; septième, Stockholm 1932; huitième, 1933.

Publication officielle : Compte rendu annuel de la session.

COMITÉ MARITIME INTERNATIONAL. INTERNATIONAL MARITIME COMMITTEE.

Siège : Anvers, 30, rue des Escrimeurs.

Date de fondation : 1897.

But : L'unification du droit maritime par l'élaboration de conventions internationales.

Membres : Les associations nationales de droit maritime créées dans les divers pays sur l'initiative du Comité maritime international qui les groupe et assure, par son organisation, la concordance de leurs travaux. En outre, des membres permanents élus par cooptation.

Les associations nationales des pays suivants sont affiliées : Allemagne, Argentine, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Yougoslavie.

Direction : Bureau permanent : *Président :* Louis FRANCK (Anvers).

Vice-présidents : The Right Hon. Sir Leslie SCOTT (Londres), Albert LE JEUNE (Anvers).

Secrétaires généraux : Ant. FRANCK (Anvers), Fréd. SOHR (Anvers), Léopold DOR (Paris), G. St. C. PILCHER (Londres).

Finances : Les cotisations sont variables et établies de commun accord entre le Bureau permanent et les associations nationales. Elles couvrent les frais d'administration et de publications.

Travaux : Conférences internationales; travaux des commissions; rapports divers, etc.

Résumé historique : Conférences internationales tenues à Bruxelles 1897, Anvers 1898, Londres 1899, Paris 1900, Hambourg 1902, Amsterdam 1904, Liverpool 1905, Venise 1907, Brême 1909, Paris 1911, Copenhague 1913, Anvers 1921, Londres 1922, Gothebourg 1923, Gênes 1925, Amsterdam 1927, Anvers 1930, Oslo 1933. Ces conférences ont préparé les conventions adoptées par les Conférences diplomatiques tenues à Bruxelles en 1909, 1910, 1922, 1923 et 1926. Lesdites conventions (dont plusieurs sont devenues la loi du monde entier) se rapportaient à l'abordage en haute mer, le sauvetage et l'assistance en mer, la limitation de la responsabilité des propriétaires de navires, les hypothèques et les nantissements maritimes, l'immunité des navires d'Etat, les clauses d'exonération dans les connaissements (dites Règles de La Haye). Le Comité a participé également à la rédaction de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, du 20 janvier 1914. Questions actuellement à l'étude, entre autres : juridiction compétente et sanctions pénales en cas d'abordage en haute mer, saisie des navires, etc.

Publications officielles : Publication des comptes rendus *in extenso* des conférences; des rapports sur les travaux des Commissions et des rapports reçus des différentes associations nationales.

**COMITÉ INTERNATIONAL DE LA PAROLE.
INTERNATIONAL COMMITTEE OF SPEECH.**

Siège : Paris, 2, rue de Montpensier.

Date de fondation : Avril 1928.

But : Provoquer et aider la constitution, dans chaque pays, de Sociétés pour la protection des droits de la parole analogues à la Société des orateurs et conférenciers (SOC) fondée en France, et les réunir en une fédération.

Membres : En Belgique, Espagne, France, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Yougoslavie.

Direction : *Présidente :* Hélène VACARESCO (Roumanie).

Secrétaire général : Alphonse SÉCHÉ (France).

Secrétaire général adjoint : Georges DAUMAS (France).

Publication officielle : SOC (Bulletin de la Société des orateurs et conférenciers).

COMMISSION INTERNATIONALE PÉNALE ET PÉNITENTIAIRE.

Siège : Berne, Suisse (Secrétariat général et Bureau permanent).

Date de fondation : Paris, en 1880.

But : Recueillir les documents et renseignements relatifs à la prévention et à la répression des crimes, ainsi qu'au régime pénitentiaire, à l'effet d'éclairer les gouvernements sur les mesures générales à prendre pour prévenir les infractions à la loi pénale et assurer leur répression.

Membres : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Royaume-Uni, Chili, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Indes britanniques, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union Sud-Africaine, Yougoslavie.

Direction : *Président honoraire :* Sir Evelyn RUGGLES-BRISE, K.C.B. (Londres).

Président : M. le Dr Erwin BUMKE, président de la Cour suprême du Reich, Leipzig.

Vice-président : Lord POLWARTH (Édimbourg).

Secrétaire général : M. le professeur Dr J. SIMON VAN DER AA (Berne).

Trésorier : M. le professeur Dr E. DELAQUIS (Genève).

Finances : Contribution réglementaire annuelle des États adhérents de 150 francs-or par million d'habitants.

Travaux : Elle organise des Congrès internationaux qui sont convoqués tous les cinq ans pour traiter des questions actuelles de droit pénal appliqué et de science pénitentiaire. Entre-temps, par ses réunions annuelles, la Commission crée et entretient des relations directes entre les experts officiels qui représentent les États adhérents en son sein et elle s'occupe de l'examen de problèmes qui surgissent dans son champ d'activité.

Résumé historique : La Commission fut créée sur l'initiative du Gouvernement des États-Unis d'Amérique à la suite des Congrès pénaux internationaux de Londres, 1872, et de Stockholm, 1878. Elle est composée de délégués officiels des gouvernements des États adhérents, qui nomment un ou plusieurs délégués, mais ne disposent chacun que d'une seule voix. Les deux dernières réunions de la Commission ont eu lieu en 1933, à Baden-Baden, et en 1934, à Berne; et à Berlin, lors du onzième Congrès pénal et pénitentiaire international, en août 1935.

Publications officielles : La Commission, ayant transformé il y a quelques années le *Bulletin de la Commission pénitentiaire internationale* qu'elle faisait paraître de temps

en temps, publiée depuis, sous le titre de *Recueil de documents en matière pénale et pénitentiaire*, un nouvel organe qui paraît régulièrement et contient des rapports sur le mouvement de la législation des divers pays ainsi que d'autres documents de son domaine qui présentent un intérêt général.

**BUREAU INTERNATIONAL DES POIDS ET MESURES.
INTERNATIONAL BUREAU OF WEIGHTS AND MEASURES.**

Siège : Sèvres (Seine-et-Oise), Pavillon de Breteuil.

Date de fondation : 1875.

But : Le Bureau est chargé de toutes les comparaisons et vérifications des nouveaux prototypes du mètre et du kilogramme; de la conservation des prototypes internationaux; des comparaisons périodiques des étalons nationaux avec les prototypes internationaux; de la comparaison des nouveaux prototypes avec les étalons fondamentaux des poids et mesures non métriques; de l'étalonnage et de la comparaison des règles géodésiques; de la comparaison des étalons et échelles de précision dont la vérification serait demandée par des gouvernements, sociétés savantes, etc.

Membres : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France et Algérie, Hongrie, État libre d'Irlande, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Un Comité international de dix-huit membres. *Président :* Professeur Vito VOLTERRA, Rome.

Secrétaire : Professeur Blas CABRERA, Madrid.

Directeur du Bureau international : Ch. Ed. GUILLAUME, Pavillon de Breteuil, Sèvres.

Finances : 150.000 francs-or, répartis entre les trente-deux États faisant partie de la Convention du Mètre.

Travaux : Réunion du Comité international des poids et mesures tous les deux ans; réunion de la Conférence générale des poids et mesures tous les six ans.

Publications officielles : Procès-verbaux des séances du Comité international des poids et mesures. Travaux et mémoires du Bureau international des poids et mesures (ceux-ci, presque chaque fois que la chose est possible; dix-neuf volumes ont paru jusqu'ici).

**CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE POLICE.
INTERNATIONAL POLICE CONFERENCE.**

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : New York City : 51, East 42nd Street.

But : Uniformisation de la procédure policière, des méthodes et des systèmes suivis par les services de police dans le monde entier; collaboration entre les services de police nationaux, d'État et municipaux, les organisations de gendarmerie rurale et les bureaux de police privée de tous les pays; création d'une méthode efficace pour le contrôle de l'immigration des criminels d'un pays ou d'un État dans un autre; création d'une méthode efficace pour la diffusion des renseignements relatifs aux mouvements des criminels connus.

Membres : Administration de la police des pays suivants: Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bermudes, Royaume-Uni, Brésil, Canada, Chili, Chine,

Cuba, Danemark, Egypte, Equateur, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Guatémala, Honduras, Hongrie, Inde, Etat libre d'Irlande, Italie, Japon, Libéria, Norvège, Nouvelle-Ecosse, Nouvelle-Zélande, Panama, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Porto-Rico, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Union Sud-Africaine.

Direction : Conseil d'administration; Comité exécutif.

Bureau : *Président :* Richard E. ENRIGHT, New York City.

Secrétaire : Lilian A. GORDON, New York City.

Trésorier : Michael J. HEALY, Manchester, New Hampshire.

Finances : Fonds fournis par un Comité permanent spécial des voies et moyens.

Travaux : Conférence annuelle; publication des actes des conférences internationales et nationales et autres documents.

Résumé historique : La première conférence internationale de la police a eu lieu à New-York, en 1921; la quatrième en 1925.

LIGUE MONDIALE DE LA POLICE.

(TUTMONDA POLICA LIGO).

WORLD POLICE LEAGUE.

Siège : Utrecht (Pays-Bas), Pelikaanstraat, 13.

Date de fondation : 1923.

But : a) Perfectionner les connaissances des membres dans leur domaine spécial; faire avancer et évoluer la science policière, échanger entre pays les expériences faites et utiliser les résultats ainsi obtenus; b) créer et soutenir les organisations pratiques et de bienfaisance de la police; c) répandre la langue auxiliaire Esperanto parmi les policiers du monde entier pour permettre des rapports plus directs et rapides entre les polices des divers pays; d) utiliser l'organisation de la ligue pour développer un sentiment de fraternité entre les collègues des divers pays.

Membres : Les autorités et fonctionnaires de police, en fonction ou retraités. Sections nationales de la Ligue en : Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Bolivie, Bornéo britannique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Costa-Rica, Cuba, Danemark, Dantzig, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Indes britanniques, Indes orientales néerlandaises, Etat libre d'Irlande, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Mexique, Monaco, Norvège, Océanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Syrie, Tchécoslovaquie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Composition du Comité : Plusieurs fonctionnaires de police.

Secrétaire général : G. J. C. ENDERMAN Jr., Pelikaanstraat, 13, Utrecht (Pays-Bas).

Finances : Cotisations annuelles des membres, donations, subventions d'autorités de police.

Travaux : Une assemblée générale doit avoir lieu chaque année. Publication d'un organe officiel *La Policista*, publication d'un rapport mensuel *Tutmonda Kuriero*, publication d'un Annuaire.

COMMISSION INTERNATIONALE DE POLICE CRIMINELLE.

INTERNATIONALE KRIMINALPOLIZEILICHE KOMMISSION.

INTERNATIONAL CRIMINAL POLICE COMMISSION.

COMMISSIONE INTERNAZIONALE DI POLIZIA CRIMINALE.

Siège : Vienne (Autriche), dans le Palais de la Direction de la police fédérale.

Date de fondation : Septembre 1923.

But : a) La Commission assume la garantie et le développement de l'assistance mutuelle la plus large entre toutes les sûretés dans le cadre des lois qui régissent les divers Etats; b) elle s'efforce de favoriser la création et le développement de toutes les institutions capables de contribuer efficacement à la répression de la criminalité.

Membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Chili, Chine, Danemark, Dantzig, Egypte, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie.

Direction : *Président :* Dr Michael SKUBL, directeur de la Police et de la Sûreté de la ville de Vienne.

Vice-présidents : Dr Eugen BIANU (Bucarest); K. H. BROEKHOFF (Amsterdam); DALUEGE (Berlin); Dr H. DORNING (Budapest); M. C. VAN HOUTEN (Doorn); E. Thune JACOBSEN (Copenhague); P. MONDANEL (Paris); Z. SIMONOVIC (Belgrade).

Secrétaire général : Dr O. DRESSLER (Vienne).

Finances : Les frais sont supportés par les Etats représentés au sein de la Commission, dans une proportion donnée (actuellement, à raison de 1 franc suisse par 10.000 habitants).

Travaux : Etablissement du Bureau international de Vienne créé pour favoriser la collaboration internationale dans le domaine de la police criminelle et institution des bureaux centraux dans les différents Etats. Service central international pour la répression des falsifications de monnaie, de chèques et de valeurs-papier et autres mesures visant la répression de ces falsifications. Service international pour la répression des falsifications de passeports. Mesures à adopter pour améliorer les communications mutuelles des autorités policières et le trafic radio-électrique international de police en particulier. Mesures relatives à l'établissement de la personnalité. Mesures à adopter dans l'intérêt de la réduction des dangers inhérents aux armes. La lutte contre l'alcoolisme. Répression des abus des stupéfiants. Mesures à prendre en vue de la répression des publications et des films contraires aux bonnes mœurs. Suppression de la traite des femmes et des enfants. Les femmes-policiers. Extradition. La lutte contre le danger des tziganes et des nomades. Affaires d'interdiction de séjour et de transport par la force publique. Collaboration aux travaux visant l'unification progressive du droit pénal et la coopération des Etats dans la lutte contre la criminalité. La police et l'opinion publique. Science criminalistique. Mise en valeur de la biologie judiciaire.

Résumé historique : Depuis la fondation de la Commission ont eu lieu onze sessions annuelles, à savoir : à Vienne (en 1924, 1926, 1930 et 1934), à Berlin (en 1926), à Amsterdam (en 1927), à Berne (en 1928), à Anvers (en 1930), à Paris (en 1931), à Rome (en 1932), à Copenhague (en 1935).

En outre, la Commission a organisé deux Congrès internationaux de police criminelle (à Berlin en 1926 et à Anvers en 1932).

Publications officielles : *Sûreté publique internationale*, avec supplément : *Contrefaçons et falsifications*, revue internationale des marques caractéristiques de billets de banque et autres valeurs authentiques et de leurs falsifications; « La collaboration internationale dans le domaine de la police criminelle » (Mémoire édité par la Commission, Vienne 1934, deuxième édition).

**ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LE PROGRÈS SOCIAL.
INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR SOCIAL PROGRESS.**

Siège : Bâle, Rebgasse, 1.

Date de fondation : 25 septembre 1925.

But : a) Recherches scientifiques; b) préparation de l'opinion publique en faveur des réformes sociales; c) propagande pour la ratification et l'application des conventions internationales et, en particulier, pour l'amélioration de la situation des travailleurs.

Membres : Groupes nationaux. Il existe vingt-cinq groupes nationaux constitués ou en voie de constitution.

Direction : Un Comité international de direction, composé : a) d'un *Comité d'honneur* de onze membres, choisis parmi les représentants les plus éminents de chaque pays dans le domaine du progrès social; b) d'un Comité exécutif.

Président : M. K. RENNER (Autriche).

Vice-présidents : MM. E. FÜSTER (France), E. MAHAIM (Belgique), VON NOSTITZ (Allemagne), A. LACHENAL (Suisse).

Secrétaire général : Professeur A. BOISSARD (Paris).

Trésorier : L. BUTNER (Bâle).

Finances : Contributions annuelles des groupes nationaux, qui sont d'au moins 500 francs suisses; dons et subventions de gouvernements, d'organisations ou de particuliers; vente de publications. Dépenses : environ 30.000 francs suisses.

Travaux : Réunion générale annuelle des représentants des groupes nationaux.

Résumé historique : L'Association a été constituée le 25 septembre 1925 à Berne, par la fusion de deux associations internationales s'occupant de la législation du travail et de la lutte contre le chômage et par l'adhésion de diverses sections nationales et de membres isolés de l'ancien Comité international permanent pour l'assurance sociale, qui n'a pas repris son activité depuis la guerre.

Publication officielle : *L'Avenir du Travail* (en français et en allemand).

**UNION INTERNATIONALE DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE BÂTIE.
INTERNATIONAL HOUSE PROPERTY UNION.**

Siège : Paris (VIII^e), 41, avenue Montaigne.

Date de fondation : Octobre 1923.

But : Défendre, par une collaboration internationale, la propriété bâtie, tant au point de vue de l'intérêt général que des intérêts privés.

Membres : En Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bolivie, Bulgarie, Chili, Cuba, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Liban, Lithuanie, Luxembourg, Mexique, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Iles Philippines, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Comité exécutif : Jean LARMEROUX, *Président* (France); Luis DE LA PENA Y BRANA (Espagne); Nobile Enrico PARISI (Italie); D^r Erich TRIBIUS (Allemagne); D^r Charles RAMARONY (France); comte Trutie DE VARREUX (France); D^r Bela NEMETH (Hongrie); D^r J. A. DE MEYIER (Pays-Bas); comte Arthur DE POTOCKI (Pologne); M^{me} Eline DE PEPLAWSKA (Pologne).

Secrétaire générale : M^{me} Marion CHASSAIGNON (Paris).

Finances : Le budget de l'Union n'excède pas 100.000 francs par année.

Résumé historique : L'Union a été créée en octobre 1923. Elle comprend actuellement trente-quatre pays et a plus de 12 millions de membres. Neuf congrès internationaux ont été tenus : deux à Paris, un à Barcelone, un à La Haye, à Vienne, à Berlin, à Madrid et Séville, à Rome et Milan, et à Bruxelles (juin 1935).

Publication officielle : *La revue internationale de la propriété bâtie.*

**ASSOCIATION INTERNATIONALE
POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.
INTERNATIONALE VEREINIGUNG FÜR GEWERBLICHEN RECHTSSCHUTZ.
INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR THE PROTECTION
OF INDUSTRIAL PROPERTY.**

Siège : Adresse du Bureau central : Zurich (Suisse), Bahnhofstrasse, 31.

Date de fondation : 8 mai 1897.

But : Propager l'idée de la nécessité de la protection internationale de la propriété industrielle (inventions, marques de fabrique et de commerce, dessins et modèles industriels, nom commercial, répression de la concurrence déloyale, etc.); étudier et comparer les législations existantes, en vue d'en préparer le perfectionnement et l'unification; travailler au développement des conventions internationales concernant la protection de la propriété industrielle, et particulièrement à l'extension de l'Union du 20 mars 1883; répandre les publications, faire des démarches, organiser des congrès périodiques dans le but de provoquer des discussions et des vœux sur les questions pendantes en cette matière.

Membres : Groupes nationaux : en Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Membres résidant dans des pays où n'existe pas de groupe national : Afrique du Sud, Australie, Brésil, Bulgarie, Chili, Egypte, Espagne, Inde, Norvège, Portugal, Roumanie, Turquie, Yougoslavie. Total : 1.207.

Direction : *Président :* D^r GERDES, Berlin.

Secrétaire général : Eugène BLUM, Zurich.

Rapporteur général : FERNAND-JACQ, Paris.

Trésorier général : Georges VAN DER HAEGHEN, Bruxelles.

Finances : Sources de recettes : les cotisations annuelles (10 francs suisses par membre des groupes nationaux et 25 francs suisses pour les autres membres). Dépenses annuelles : 15.000 à 20.000 francs suisses.

Travaux : Congrès périodiques, assemblées périodiques du Comité exécutif (64 membres); Discussions et propositions concernant les prescriptions de la Convention de Paris du 20 mars 1883 pour la protection de la propriété industrielle, de l'Arrangement de Madrid du 14 avril 1891, concernant la répression des fausses indications de provenance, de l'Arrangement de Madrid du 14 avril 1891, concernant l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce, de l'Arrangement de La Haye du 6 novembre 1925, concernant le dépôt international des dessins ou modèles industriels.

Résumé historique : Fondation : 8 mai 1897, à Bruxelles. Premier Congrès du 2 au 7 octobre 1897, à Vienne. Avant la guerre mondiale : dernier Congrès en 1913, à Leverkusen. Reprise du travail par le groupe français en 1919. Reprise du travail sur la base internationale au Congrès de Zurich, 18-19 juin 1925.

Publications officielles : Annuaire. Plusieurs groupes nationaux publient des bulletins nationaux.

Autres publications contenant des renseignements sur l'Organisation : Articles dans *La Propriété Industrielle*, publiés par le Bureau international pour la protection de la propriété industrielle, à Berne.

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

INTERNATIONAL UNION FOR THE PROTECTION OF INDUSTRIAL PROPERTY.

Siège : Berne, 7, Helvetiastrasse.

Date de fondation : 1885.

But : Assurer la protection des brevets d'invention, des modèles d'utilité, des dessins ou modèles industriels, des marques de fabrique ou de commerce, du nom commercial, des indications de provenance ou appellations d'origine, ainsi que la répression de la concurrence déloyale.

Charte : Convention constituant une Union pour la protection de la propriété industrielle, conclue à Paris le 20 mars 1883 et révisée à Bruxelles en 1900, à Washington en 1911, à La Haye le 6 novembre 1925 et à Londres le 2 juin 1934.

Membres : Allemagne, Australie (y compris le Territoire de Papoua et le Territoire sous mandat de la Nouvelle-Guinée), Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni avec Ceylan, Palestine (à l'exclusion de la Transjordanie), Trinidad et Tobago, Canada, Cuba, Danemark et les Iles Feroë, Dantzig, République Dominicaine, Espagne avec la zone espagnole du Maroc, Estonie, États de Syrie et du Liban, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Algérie et colonies, Grèce, Hongrie, État libre d'Irlande, Italie avec Erythrée, îles de l'Égée et Libye, Japon avec la Corée, Formose, la Sakhaline du Sud, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Maroc (zone française), Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande et le Samoa occidental, Pays-Bas avec les Indes néerlandaises, Surinam et Curaçao, Pologne, Portugal avec les Açores et Madère, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie, Yougoslavie.

Au sein de l'Union ont été constituées trois Unions restreintes :

1. Union régie par l'Arrangement de Madrid du 14 avril 1891 concernant la répression des fausses indications de provenance sur les marchandises révisé à Washington en 1911, à La Haye en 1925 et à Londres en 1934. Membres : Allemagne, Brésil, Royaume-Uni avec Palestine (à l'exclusion de la Transjordanie), Trinidad et Tobago, Cuba, Dantzig, Espagne (avec zone espagnole du Maroc), États de Syrie et du Liban, France, Algérie et colonies, Hongrie, État libre d'Irlande, Liechtenstein, Maroc (zone française), Nouvelle-Zélande, Pologne, Portugal avec les Açores et Madère, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie.

2. Union régie par l'Arrangement de Madrid du 14 avril 1891 concernant l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce révisé à Bruxelles en 1900, à Washington en 1911, à La Haye en 1925 et à Londres en 1934. Membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Dantzig, Espagne (avec zone espagnole du Maroc), France, Algérie et colonies, Hongrie, Italie avec Erythrée, îles de l'Égée, Libye, Liechtenstein, Luxembourg, Maroc (zone française), Mexique, Pays-Bas avec Indes néerlandaises, Surinam et Curaçao, Portugal avec les Açores et Madère, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie, Yougoslavie.

3. Union régie par l'Arrangement de La Haye du 6 novembre 1925 concernant le dépôt international des dessins ou modèles industriels, révisé à Londres en 1934. Membres : Allemagne, Belgique, Espagne (avec zone espagnole du Maroc), France, Algérie et colonies, Liechtenstein, Maroc (zone française), Pays-Bas avec les Indes néerlandaises, Surinam et Curaçao, Suisse, Tunisie.

Direction :

Centre administratif de l'Union : Bureau international pour la protection de la propriété industrielle.

Directeur : Fritz OSTERTAG.

Autorité de surveillance : Gouvernement de la Confédération suisse.

Finances : Les dépenses du Service de l'enregistrement international des marques et de celui du dépôt international des dessins ou modèles industriels sont couvertes par les émoluments et les taxes prévues par ces deux services. Les autres dépenses du Bureau international, supportées en commun par les pays contractants, ne peuvent pas dépasser la somme de 120.000 francs suisses par année. Lesdits pays contractants sont divisés en six classes; chacun d'eux désigne, au moment de son adhésion, la classe dans laquelle il désire être rangé.

Travaux : Recueil général de la législation et des traités concernant la propriété industrielle. Sept volumes dont un (le volume II) est épuisé. Recueil des traités, conventions, arrangements, etc., concernant la propriété industrielle, un volume de 918 pages, Berne, 1904. Préparation et compte rendu des Conférences de revision. Consultations juridiques dans le domaine de la propriété industrielle. Gestion des Services administratifs de l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce et du dépôt international des dessins et modèles.

Publications officielles : Mensuelles : *La Propriété industrielle, Les Marques internationales, Les Dessins et Modèles internationaux.*

Publication donnant des renseignements sur l'organisation : « L'Union internationale pour la protection de la propriété industrielle. Sa fondation, son développement ». Berne, 1933.

COMITÉ JURIDIQUE INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX. INTERNATIONAL LEGAL COMMITTEE FOR THE PROTECTION OF ANIMALS.

Siège : Paris (XV^e), 189, rue de Vaugirard.

But : Étudier les lois, conventions et règlements relatifs à la protection des animaux; formuler des propositions pour leur amélioration et donner, à titre gratuit, des avis juridiques aux sociétés protectrices des animaux.

Membres : Membres titulaires, assistés de membres suppléants choisis parmi les autorités juridiques des divers pays. Le Comité comprend actuellement des membres de quinze pays.

Direction : *Président :* Louis LESPINE (France).

Trésorier : D^r MELKUS (Autriche).

Finances : Contributions des membres et de sociétés.

Publications officielles : *Bulletin du Comité juridique international pour la protection des animaux. Quarterly Review of Legal Theory, Legislation and Jurisprudence.*

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES
LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES.
INTERNATIONAL UNION FOR THE PROTECTION OF LITERARY
AND ARTISTIC WORK.**

Siège : Berne, 7, Helvetiastrasse.

Date de fondation : 1886.

But : Assurer aux auteurs d'ouvrages littéraires et artistiques une protection efficace contre la reproduction illicite de leurs œuvres, sur le territoire de pays contractants.

Charte : Convention de Berne pour la protection d'œuvres littéraires et artistiques, du 9 septembre 1886, modifiée à Paris le 4 mai 1896, révisée à Berlin le 13 novembre 1908 et à Rome le 2 juin 1928.

Un Protocole additionnel à la Convention de Berne a été signé à Berne le 20 mars 1914 pour permettre aux pays de l'Union de restreindre, le cas échéant, la protection accordée aux auteurs non unionistes; ce Protocole a été accepté par tous les pays contractants (voir ci-après, à l'exception de Haïti et du Portugal).

Membres : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, colonies et certains pays de protectorat, Palestine (pays placé sous le mandat de la Grande-Bretagne), Bulgarie, Canada, Danemark avec les îles Féroë, Dantzig, Espagne avec colonies, Estonie, Finlande, France, Algérie et colonies, Grèce, Haïti, Hongrie, Inde britannique, Etat libre d'Irlande, Italie, Japon, Liechtenstein, Luxembourg, Maroc (zone française), Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas avec les Indes néerlandaises, Curaçao et Surinam, Pologne, Portugal avec colonies, Roumanie, Siam, Suède, Suisse, Syrie et République libanaise (pays placés sous le mandat de la France), Tchécoslovaquie, Tunisie, Union Sud-Africaine, Sud-Ouest africain (pays placé sous le mandat de l'Union Sud-Africaine), Yougoslavie.

Direction : Bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques.

Directeur : Fritz OSTERTAG.

Autorité de surveillance : Gouvernement de la Confédération suisse.

Finances : Les dépenses du Bureau international ne peuvent pas dépasser la somme de 120.000 francs suisses par an. Elles sont supportées en commun par les pays contractants qui sont divisés en six classes; chacun d'eux désigne, au moment de son adhésion, la classe dans laquelle il désire être rangé.

Travaux : Recueil des conventions et traités concernant la propriété littéraire et artistique, un volume de 876 pages, Berne, 1904 (épuisé). Préparation et compte rendu des conférences de revision. Consultations juridiques dans le domaine du droit d'auteur.

Publication officielle : Mensuelle : *Le Droit d'auteur*.

**INSTITUT INTERNATIONAL DES SCIENCES ADMINISTRATIVES.
INTERNATIONAL INSTITUTE FOR ADMINISTRATIVE SCIENCES.**

Siège : Bruxelles, 6, rue de la Loi.

Date de fondation : Octobre 1930.

But : L'examen comparatif des expériences faites dans les différents pays, dans le domaine administratif; l'élaboration de méthodes rationnelles, l'affirmation et la diffusion de principes généraux; et généralement toutes études, enquêtes, projets et ententes tendant au perfectionnement du droit et des pratiques administratives.

Membres : L'Institut est composé d'Etats membres représentés par leurs délégués, de membres titulaires et de membres collectifs, ainsi que de membres associés.

Etats membres : Autriche, Belgique, Danemark, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse. Douze de ces pays possèdent des représentants officiels au sein de l'Institut.

Sections nationales : Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Estonie, France, Hongrie, Italie, Pologne, Roumanie, Suisse, Turquie.

Composition du Comité : *Président :* M. Albert DEVÈZE (Bruxelles).

Vice-présidents : MM. GASCON Y MARIN, Joseph BARTHÉLEMY (Paris), Paul DE VUYST (Bruxelles), Amedeo GIANNINI (Rome), Jean KOPCZYNSKY (Varsovie), baron Max Valdimir DE BECK (Vienne), D. Léonard WHITE (Washington), Dr. O. LEIMGRUBER (Berne), Rafael BIELSA (Rosario de Santa-Fé).

Secrétaire général : Edmond LÉSOIR (Bruxelles).

Secrétaire-trésorier : René DIDISHEIM (Bruxelles).

Membre : M. C. DIMITRIU (Bucarest).

Finances : Recettes : Cotisations des Etats adhérents dont le taux est laissé à leur appréciation, sans toutefois pouvoir être inférieur à 50 francs belges ou 10 belgas par 100.000 habitants ou fraction de 100.000 habitants; cotisations des membres collectifs fixées à 500 francs belges ou 100 belgas; cotisations des membres titulaires fixées à 50 francs belges ou 10 belgas; cotisations des associés fixées à 75 francs belges ou 15 belgas; produit des publications; dons, legs, fondations et subventions des Etats, des organismes privés ou des particuliers.

Dépenses annuelles : publications, frais de secrétariat, matériel, etc. Moyenne, 55.000 francs.

Travaux : Congrès et assemblées générales statutaires, tous les trois ans; diverses publications. Constitution d'une Bibliothèque et d'un Centre de documentation.

Résumé historique : L'Institut a été créé au quatrième congrès international des sciences administratives, tenu à Madrid en octobre 1930, pour remplacer la Commission internationale des congrès des sciences administratives. Cette Commission avait été instituée par le premier congrès réuni à Bruxelles en 1910. Les objectifs suivants lui avaient été assignés : prendre les mesures nécessaires à la préparation des congrès et poursuivre la réalisation des vœux émis par ceux-ci; réunir tous documents relatifs aux sciences administratives, en opérer le classement et les mettre à la disposition des intéressés. Les deuxième et troisième congrès (Bruxelles 1923 et Paris 1927) lui confièrent la tâche de rédiger des exposés succincts relatifs au régime légal de l'administration centrale et locale de chaque pays et de publier la *Revue internationale des sciences administratives*.

Publications officielles : *Revue internationale des sciences administratives*, organe trimestriel paraissant depuis 1928. Rédaction et administration, 68, avenue Victor-Jacobs, à Bruxelles.

« Recueil de monographies sur l'organisation de la statistique administrative dans les différents pays » (le tome I a paru en 1933).

« Comptes rendus des congrès internationaux des sciences administratives. »

UNION INTERNATIONALE DES VILLES ET POUVOIRS LOCAUX.
INTERNATIONAL UNION OF LOCAL AUTHORITIES.
INTERNATIONALER GEMEINDEVERBAND.
UNION INTERNACIONAL DE CIUDADES Y ORGANISMOS LOCALES.

Siège : Bruxelles, 3bis, rue de la Régence.

Date de fondation : 1913.

But : Organisation périodique de congrès internationaux; établissement et développement des rapports intermunicipaux en réalisant un lien national entre les pouvoirs locaux dans chaque pays et un lien international entre les Unions nationales; gestion d'un office central permanent pour l'étude et la documentation des questions qui intéressent les administrations locales.

Membres : Unions des villes et des municipalités des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Egypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Maroc, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie.

Direction : Bureau permanent :

Président : F. M. WIBAUT (Pays-Bas).

Vice-présidents : G. Montagu HARRIS (Royaume-Uni), Dr Kurt JESERICH (Allemagne), H. SELLIER (France).

Secrétaire général et directeur : E. VINCK (Belgique).

Membres : A. G. DONESCU (Roumanie), Dr P. Drooglever FORTUYN (Pays-Bas), F. Bertram GALER (Royaume-Uni), Edouard HERRIOT (France), L. HILL (Royaume-Uni), Dr A. JONKER (Pays-Bas), L. Jordana DE POZAS (Espagne), F. LATOUR (France), J. H. ROTHWELL (Royaume-Uni), un représentant de l'American Municipal Association, D. Rafael Salazar ALONSO (Espagne), DE SCHULTHESS (Suisse), Ch. SZENDY (Hongrie), M. VANDERSTEGEN (Belgique), J. WLODEK (Pologne), S. J. ZAWADKI (Pologne), professeur A. ZIPEK (Tchécoslovaquie).

Secrétariat : Léon WOUTERS, directeur adjoint.

Finances : Pour les membres actifs, cotisation fixée actuellement à un franc-or par 1.000 habitants, et pour les membres adhérents à 20 francs-or.

Travaux : Organisation des conférences et congrès internationaux; publication des travaux de ces assemblées et publication de la revue documentaire *L'Administration locale*; études et enquêtes.

Résumé historique : Congrès internationaux tenus à Gand, 1913; Amsterdam, 1924; Paris, 1925; Séville et Barcelone, 1929; Londres, 1932.

Conférences internationales : Berne, 1927; Liège et Anvers, 1930; Lyon, 1934.

Publications officielles : *L'Administration locale* avec son supplément *Les tablettes documentaires municipales*. Depuis 1935 : *Local Government Administration*; *Actes des sessions des Congrès internationaux et des Conférences spéciales*; Ouvrages spéciaux et ouvrages faisant partie de la collection des *Actes*.

VIII. PRESSE.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE DIRECTEURS
ET D'ÉDITEURS DE JOURNAUX (FIADEJ).**

Siège : Secrétaire général : M. Chauchat, 59, rue Saint-Lazare, Paris.

Date de fondation : 1933.

But : La Fiadej a pour objet l'étude de toutes les questions intéressant les journaux dont la solution peut être réalisée sur le plan international, abstraction faite des questions d'ordre politique ou social. Son but est : 1° L'étude et la réalisation des moyens propres à assurer aux journaux, dans le domaine international, la situation à laquelle leur donne droit l'importance de leur rôle dans la vie contemporaine; 2° L'étude des conditions favorables au développement de l'activité de la presse dans tous les pays; 3° L'élaboration, la publication, la conservation de tous documents statistiques et autres propres à la défense des intérêts des journaux ou à leur éducation, et généralement la défense des intérêts moraux et économiques des journaux sur le terrain international.

Membres : Sept associations.

Direction : Le Comité directeur :

Président : E. RIETMANN, directeur de *Neue Zürcher Zeitung*, Zurich, président de l'Association suisse des éditeurs de journaux.

Vice-président : J. W. HENNY, directeur de *Leidsch Dagblad*, président de l'Association néerlandaise des éditeurs de journaux.

Secrétaire général : A. M. CHAUCHAT, vice-président de la Commission technique de la presse parisienne, Paris.

Trésorier général : M. E. PANKER, directeur de *Adeverul* et de *Dimineata*;

Secrétaire général adjoint : M. le Dr St. KANZIK, directeur de l'Association polonaise des éditeurs de journaux.

Travaux : Congrès : Premier à La Haye, deuxième à Madrid, troisième à Paris, quatrième à Zurich. Rapports sur des questions de diffusion des journaux, de tarif, etc.

Finances : Cotisations annuelles.

Publication officielle : Le *Bulletin* de la Fédération.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES.
INTERNATIONAL FEDERATION OF JOURNALISTS.

Siège : Paris, 2, rue de Montpensier.

Date de fondation : Mai 1926.

But : Toute action tendant à améliorer les conditions matérielles et morales d'exercice de la profession dans ce qu'elles ont de commun aux journalistes du monde entier.

Membres : Associations de journalistes dans différents pays.

Direction : *Président d'honneur :* Georges BOURDON (France).

Président : Paul BOURQUIN (Suisse).

Vice-présidents : M^{lle} Elisabeth JANSTEIN (Autriche) et Ladislas BOROS (Hongrie).

Secrétaire général : Stephen VALOT (France).

Secrétaire général adjoint : Louise PÉLADAN (France).

Finances : Cotisations des membres.

Travaux : Traductions de publications et de documents concernant la condition des journalistes.

Résumé historique : La Fédération a tenu son Assemblée constitutive à Par. en mai 1926, un congrès à Genève en septembre 1926 et une réunion de son Comité exécutif en novembre 1926. Depuis, des réunions ont eu lieu dans de nombreuses villes d'Europe, les dernières à Bruxelles (octobre 1934) et à Helsinki (juillet 1935).

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ACCRÉDITÉS
AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS.
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF JOURNALISTS ACCREDITED TO
THE LEAGUE OF NATIONS.**

Siège : Genève, 107, rue de Lausanne.

Date de fondation : 1921.

But : Maintenir le prestige de la presse, défendre les intérêts professionnels des membres de l'Association et les assister dans l'accomplissement de leurs devoirs professionnels.

Membres : Journalistes professionnels, dûment accrédités auprès de la Société des Nations et attachés à un journal quotidien ou à une agence à un titre tel qu'il apparaît clairement qu'ils sont chargés de suivre les travaux de la Société des Nations. Avant d'être admis à faire partie de l'Association, les membres doivent avoir assisté au cours de l'année précédente au moins à deux sessions du Conseil ou de l'Assemblée ou à une conférence de gouvernements convoquée par la Société des Nations. Le bureau a le droit d'admettre des exceptions à ces règles dans le cas seulement où il n'y a aucun doute quant au caractère professionnel de l'activité du candidat.

Direction : Bureau pour 1935-36 :

Présidents d'honneur : Vicomte CECIL OF CHELWOOD, Agustín EDWARDS, Paul HYMAN.

Président : Robert DELL, *Manchester Guardian*.

Président sortant : Honorio ROIGT, *Havas*, Amérique latine.

Vice-présidents : Lucien BOURGUES, *Petit Parisien*; Svetislav PETROVITCH, *Avala* (Belgrade); John T. WHITAKER, *New York Herald Tribune*.

Secrétaire général : Bernard MOORE, *Daily Herald*.

Trésorier : Dr J. PENTMAN, *Central News*.

Membres du Comité : W. VAN BLANKENSTEIN, *Nieuwe Rotterdamse Courant*; Wallace CARROLL, *United Press*; F. FOURNIER-MARCIGNY, *Dépêche de Toulouse*; Marc GUELFAND, *Agence Tass*; M^{lle} Louise HAAKMAN, *Algemeen Handelsblad*; Michel POBERS, *Le Jour*; L. T. WANG, *Central News Agency* (Nanking).

Finances : L'Association tire ses revenus des droits d'inscription et des cotisations annuelles payés par ses membres.

Travaux : Les membres de l'Association, qui est officiellement reconnue par la Société des Nations, se réunissent au moins une fois par an en une assemblée annuelle, tenue à Genève au cours de l'Assemblée de la Société des Nations. Un Comité, qui se réunit fréquemment à Genève, a pour tâche la défense constante des intérêts des membres; il maintient le contact avec le Secrétariat de la Société des Nations et collabore avec lui à l'application des règlements relatifs aux membres de la presse qui suivent les travaux de la Société des Nations. L'Association est consultée sur les questions relatives à la presse qui se présentent au Conseil ou à l'Assemblée de la Société des Nations.

**BUREAU INTERNATIONAL DES JOURNALISTES CATHOLIQUES.
INTERNATIONAL BUREAU OF CATHOLIC JOURNALISTS.**

(Renseignements donnés en 1929)

Siège : Paris (XV^e), 8, rue d'Alleray.

Date de fondation : Décembre 1927.

But : Etablir un lien permanent entre les associations de journalistes catholiques existant dans les divers pays.

Membres : Associations en Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas, Pologne, etc. Membres individuels en Bulgarie, Canada, Espagne, Italie, Portugal, Tchécoslovaquie, etc.

Direction : *Président :* M. DELFORGE (Belgique).

Secrétaire général : Joseph AGEORGES (France).

Finances : Cotisations et dons.

Travaux : Archives de renseignements mis à la disposition des sociétés; enquêtes et préparation de rapports aux congrès.

UNION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PRESSE.

Siège : Paris (1^{er}), 22, rue du Pont-Neuf.

Date de fondation : 1894.

But : Organiser une action commune entre les associations de journalistes et les associations de journaux de tous pays à l'égard des questions professionnelles d'intérêt commun; établir à ses congrès des règles générales et des us et coutumes internationaux concernant la presse et les lettres; assurer une aide professionnelle réciproque aux membres de l'Union exerçant leur profession hors de leur pays; provoquer des ententes et conventions internationales relatives au journalisme et à la propriété littéraire.

Membres : Associations de journalistes et de journaux des pays suivants : Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Norvège, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : *Président :* François REYNDERS (Belgique).

Vice-présidents : Alan Pitt ROBBINS (Royaume-Uni), M. NORMANN (Norvège), Paul STRAUSS (France).

Secrétaire général : Marcel GOUNOUILHOU (France).

Secrétaire : M^{lle} LÉLEU (France).

Trésorier général : PENMAN (Londres).

Finances : Chaque association de journalistes verse une cotisation annuelle de 25 centimes-or pour chacun de ses membres; chaque association de journaux verse, pour chacun de ses membres, une cotisation de cinq francs-or.

Travaux : Le Comité de direction, composé de délégués des associations de chaque pays appartenant à l'Union, se réunit au moins deux fois par an, autant que possible en avril et en octobre. Un Congrès international se réunit tous les trois ans.

Résumé historique : Fondée à Anvers en 1894, constituée à Bordeaux en 1895, l'Union a reçu sa consécration au Congrès international de Budapest en 1896. Congrès tenus par elle : Anvers, 1894; Bordeaux, 1895; Budapest, 1896; Stockholm, 1897; Lisbonne, 1898; Rome, 1899; Paris, 1900; Berne, 1902; Vienne, 1904; Liège, 1905; Bordeaux, 1907; Berlin, 1908; Londres, 1909; Trieste, 1910; Rome, 1911; Copenhague, 1914; Londres, 1927; Barcelone, 1929; Oslo, 1932; Anvers, 1934.

Publication officielle : *Bulletin officiel de l'Union internationale des associations de presse.*

LE CONGRÈS MONDIAL DE LA PRESSE. THE PRESS CONGRESS OF THE WORLD.

Siège : Columbia, Mo. School of Journalism, Université de Missouri, États-Unis d'Amérique.

Date de fondation : 1915, à San Francisco, lors de l'Exposition internationale Pan-Pacifique.

But : Favoriser, par des réunions, des discussions et par une coopération, la cause du journalisme.

Membres : Tous ceux qui, dans toutes les branches du journalisme, s'efforcent d'élever le niveau de la Presse. L'Association compte, à l'heure actuelle, des membres dans soixante-quinze pays.

Direction : Le Comité exécutif, qui comprend le Président d'honneur, le Président, le Trésorier et six autres membres.

Bureau : *Président d'honneur :* Dr Walter WILLIAMS (États-Unis d'Amérique).

Président : M. Robert BELL (Nouvelle-Zélande).

Trésorier : Frank B. PRICE.

Secrétaire exécutif : Frank H. HEDGES (États-Unis d'Amérique).

Finances : Cotisations des membres.

Travaux : Il a été tenu trois conférences : en juillet 1915 à San Francisco; en octobre 1921 à Honolulu et en septembre 1926 à Lausanne (Suisse). Des réunions régionales peuvent être convoquées par le Comité exécutif; une réunion régionale a été tenue à Mexico City du 10 au 14 août 1931. Un Conseil mondial de la Presse — que préside le Président d'honneur — est nommé par le Comité exécutif. Ce Conseil, qui ne peut comprendre plus de cinquante membres, formule des avis en matière de politique à suivre et d'organisation.

Publications officielles : Uniquement les actes officiels de la Conférence.

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA PRESSE AGRICOLE.

Siège : Rome, 86, via Regina Elena.

Date de fondation : 27 octobre 1932.

But : Tutelle de la profession, aide et assistance aux journalistes agricoles; obtention de réduction et facilités de voyages; voyages d'étude en commun; participation à des réunions nationales et internationales agricoles; organisation périodique d'un Congrès de la presse agricole internationale et de réunions internationales régionales.

Membres : Les Associations nationales de la presse agricole, à raison de trois délégués au maximum par association; les Comités nationaux de la presse agricole, à raison de deux délégués au maximum par Comité; les associations et particuliers propriétaires de journaux agricoles, horticoles, forestiers, vétérinaires et autres; associations agricoles diverses et particuliers s'intéressant à la presse agricole; les rédacteurs de journaux agricoles, horticoles, forestiers, vétérinaires, etc.; les correspondants agricoles et horticoles, attirés et réguliers des revues et journaux non agricoles; les éditeurs d'ouvrages agricoles.

Direction : *Président :* Dr Paul DE VUYST, directeur général honoraire au Ministère de l'Agriculture, Bruxelles, 22, rue de l'Yser.

Secrétaire général : Dr Franco ANGELINI, Député au Parlement, via Regina Elena, 86, Rome.

Travaux : a) Un service de renseignements moyennant la publication régulière d'un *Bulletin international* mensuel destiné surtout aux directeurs et propriétaires des journaux

agricoles affiliés à l'Association; ce bulletin est rédigé en français, allemand, anglais et espagnol; b) Un service de documentation et la constitution d'archives; c) Un service chargé de fournir aux membres qui le demandent des résumés ou des traductions *in extenso* des articles originaux du *Bulletin*; d) Un service de presse et de coupures; e) Echanges de publications entre les associations et les comités affiliés; f) Organisation périodique d'un Congrès de la presse agricole internationale et de réunions internationales régionales; g) Tutelle de la profession, aide et assistance aux journalistes agricoles, facilités de voyages, organisation de voyages d'études en commun; h) Chercher à relever le prestige de l'agriculture et à mettre au premier plan les problèmes agricoles dans la grande presse politique et d'information.

Résumé historique : Première réunion de la presse agricole internationale, 27 octobre 1934, à Rome; réunion de la presse agricole des pays latins, 26 janvier 1933, à Paris; Troisième réunion de la presse agricole internationale, 23 avril 1933, Gand (Belgique); Réunion du Bureau international de la presse agricole, 27 mai 1933, à Berlin.

Publications officielles : *Agence agricole internationale* et *La technique agricole internationale*.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LA PRESSE CINÉMATOGRAPHIQUE. INTERNATIONAL FEDERATION OF THE CINEMATOGRAPHIC PRESS.

(Abréviation officielle : **Fipresci**.)

Siège : Bruxelles, 23, rue de Bosnie.

Date de fondation : Juin 1930.

But : Propager le cinéma en dehors de toute préoccupation mercantile; d'entretenir entre ses membres les règles de dignité professionnelle; resserrer entre eux les liens de bonne confraternité et de solidarité; protéger les droits et les intérêts professionnels de ses membres.

Membres : Associations nationales affiliées à la Fipresci en : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Tchécoslovaquie. Membres correspondants et journalistes affiliés à titre individuel en : Espagne, États-Unis d'Amérique, Pays-Bas, Pologne, Portugal Roumanie, Suède, Suisse.

Direction : La Fédération est dirigée par un Congrès qui se réunit tous les deux ans au minimum, un Comité exécutif composé de trois délégués par section, qui se réunit au moins une fois par an, et par un Bureau qui se réunit au moins tous les six mois.

Organes permanents : secrétariat général et trésorerie.

Composition du Bureau : *Président :* Jean CHATAIGNIER (France).

Vice-présidents : Pierre BOURGEOIS (Belgique), HARLÉ (France), BASSOLI (Italie), STUMPER (Grand-Duché de Luxembourg).

Secrétaire général : Léon DUWAERTS.

Trésorier : Maurice WIDY.

Finances : Recettes : Les cotisations nationales, les cotisations des membres correspondants, les dons, libéralités et subsides, les bénéfices de représentations organisées par la Fédération ou sous son patronage.

Dépenses : Frais d'administration, frais d'impression du bulletin mensuel, frais de déplacement des secrétaires et trésorier, frais d'organisation de voyages d'étude, de conférences et des diverses réunions internationales organisées par la Fédération.

Travaux : Congrès à Bruxelles 1930, Rome 1931, Londres 1932, Paris 1933, Bruxelles 1935.

La Fédération publie chaque mois un bulletin donnant tous renseignements sur l'état de la presse cinématographique dans le monde et sur les travaux de la Fédération; elle

organise des conférences et des discussions sur les questions intéressant la technique cinématographique : film grandeur, cinéma parlant, cinéma en couleurs, cinéma en relief.

Résumé historique : Les journalistes suivant les travaux du Congrès du cinéma tenu en 1926 à l'Institut international de Coopération intellectuelle votèrent à l'unanimité une résolution préconisant la création d'une Fédération, mais ce n'est qu'en 1930, lors du Congrès international du cinéma tenu à Bruxelles, que la Fédération a pu être fondée.

Publication officielle : *Bulletin officiel*.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Différents annuaires cinématographiques nationaux.

BUREAU INTERNATIONAL POUR LA PRESSE PACIFISTE.
INTERNATIONAL PEACE PRESS BUREAU.
INTERNATIONALER FRIEDENS-PRESSEDIENST.
INTERNACIA PORPAC-GAZETAROFICEJO.

Siège : Ammerstol (Pays-Bas).

Date de fondation : Avril 1931.

But : Distribution de communications concernant le mouvement pacifiste.

Membres : Conseil consultatif : Fred. J. LIBBY (Washington), professeur D^r Hans WEHBERG (Genève), M. H. Runham BROWN (Enfield), Rév. J. B. Th. HUGENHOLTZ (Ammerstol).

Secrétaire général : Rev. J. B. Th. HUGENHOLTZ.

Finances : Abonnements, donations.

Travaux : Publications.

Publications officielles : Communications.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LA PRESSE TECHNIQUE
ET PROFESSIONNELLE.**
INTERNATIONAL FEDERATION OF THE TECHNICAL AND TRADE PRESS.
INTERNATIONALER VERBAND DER FACHPRESSE.
FEDERACION INTERNACIONAL DE LA PRENSA TECNICA.
FEDERAZIONE INTERNAZIONALE DELLA STAMPA TECNICA.
FEDERACJA MIĘDZYNARODOWA PRASY TECHNICZNEJ I ZAWODOWEJ
NEMZETKÖZI SZAKSAJTO SZÖVETSEG.

Siège : Paris, Chambre de commerce internationale. Secrétariat administratif : Paris, 54, rue de Bondy.

Date de fondation : Octobre 1925.

But : Assurer la défense des intérêts généraux de la presse technique sous toutes ses formes, c'est-à-dire de toutes les publications techniques, scientifiques, techno-juridiques, économiques, industrielles, commerciales, agricoles, financières, ne s'occupant pas de questions politiques; créer un lien professionnel international de solidarité entre ses membres; augmenter ainsi leur influence, leur autorité et leur documentation mutuelle et leur prêter, en toute circonstance, appui et concours.

Membres : Sections nationales en : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Cuba, Danemark, Espagne, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : Comité exécutif pour l'année 1935-36 :

Président : A. PAWLOWSKI (Pologne).

Vice-présidents : O. FISCHER (Autriche), D^r A. STIEVENARD (Belgique), T. COLOMINA (Espagne), D^r BÖPPLI (Suisse), W. BISCHOFF (Allemagne), A. BOSC (France), FILIPPO TAJANI (Italie), E. JUTASSY (Hongrie).

Secrétaire général d'honneur : Urbain J. THUAU (France).

Secrétaire général d'honneur adjoint : César ANCEY (France).

Treasorier général d'honneur : R. GASQUET (France).

Treasorier général d'honneur adjoint : G. COLICA (Italie).

Secrétaire administratif : P. GOURLAY (France).

Membres du Comité : A. HOFFMANN (Allemagne), J. NEDVED (Tchécoslovaquie).

Finances : Souscription annuelle fixée actuellement pour les membres effectifs à 20 francs-or et pour les membres donateurs à 100 francs-or au minimum.

Travaux : La Fédération a tenu jusqu'ici huit congrès internationaux : Paris 1925, Rome 1926, Berlin 1927, Genève 1928, Barcelone et Madrid 1929, Bruxelles 1930, Vienne 1933, Varsovie 1935.

Elle tient en dehors de ses congrès internationaux, des réunions du Comité exécutif chaque fois qu'elle le juge opportun pour trancher des questions ou résoudre des problèmes importants touchant la vie de la Fédération ou les buts qui lui sont imposés par les Statuts.

Publications officielles : Comptes rendus *in extenso* des réunions et travaux des congrès.

SECRETARIAT INTERNATIONAL DE PRESSE UNIVERSITAIRE CATHOLIQUE.
INTERNATIONAL CATHOLIC UNIVERSITY PRESS SECRETARIAT.
**INTERNATIONALER SEKRETARIAT DER KATHOLISCHEN AKADEMISCHEN
PRESSE.**

Siège : Lille (Nord), France. 125-127, rue Meurein.

Date de fondation : 1932.

But : Centraliser toutes les revues universitaires catholiques du monde, les mettre en contact, leur rendre service.

Membres : Etudiants catholiques de tous les pays.

Direction : *Directeurs :* Abbé Robert LÉPOUTRE et Léon VERSCHAVE.

Secrétaire général : Emyl CADEAU.

Administrateur : Raymond HOISNE.

Travaux : Echanges de revues; Service d'Informations; Agence universitaire catholique; *Jeunesses du Monde*, organe mensuel des jeunes catholiques des différents pays.

IX. FÉMINISME.

GUILDE INTERNATIONALE DES COOPÉRATIVES.

INTERNATIONAL CO-OPERATIVE WOMEN'S GUILD.

INTERNATIONALE GENOSSENSCHAFTLICHE FRAUENGILDE.

Siège : Londres, N.W.3 : Stanfield House, Prince Arthur Road, Hampstead.

Date de fondation : 1921.

But : Unir les coopératrices, encourager la coopération, améliorer les conditions de la vie familiale et travailler pour la paix.

Membres : Les organisations nationales de coopératrices des pays suivants : Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, État libre d'Irlande, Norvège, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie (deux organisations, une de langue tchèque et l'autre de langue allemande), Ukraine polonaise, Union des Républiques soviétiques socialistes.

Direction : Comité composé d'une représentante de chacun des pays affiliés. La Conférence triennale élit les membres du bureau et a le pouvoir d'amender la constitution.

Bureau : *Présidente :* Emmy FREUNDLICH (Autriche).

Secrétaire : Vacante.

Finances : Souscriptions annuelles des organisations affiliées et dons.

Travaux : Organise une conférence internationale des coopératrices tous les trois ans à l'occasion du Congrès de l'Alliance coopérative internationale; encourage la création de guildes de coopératrices en relation avec les mouvements coopératifs nationaux; organise des échanges de visites et de correspondance entre les membres de la guilde; publie des brochures ainsi que des articles mensuels dans la *Revue de la Coopération internationale*; s'efforce d'exprimer le point de vue des ménagères dans les affaires internationales, d'organiser des activités communes par l'étude internationale de sujets communs, etc.; organise des campagnes actives, à la fois nationales et internationales, en faveur de la paix et du désarmement total.

Résumé historique : 1921 : Création du comité provisoire en vertu d'une décision de la Conférence internationale des coopératrices tenue à Bâle; affiliation de sept organisations; 1924 : Conférence internationale des coopératrices à Gand, création d'une guilde permanente, affiliation de dix organisations; 1925 : début de la campagne tendant à faciliter le travail domestique; 1926 : début de la propagande en faveur du désarmement total; 1927 : Conférence internationale des coopératrices à Stockholm; 1930-31 : Enquête sur les services de protection de la maternité et de l'enfance et sur les raisons du taux élevé de la mortalité maternelle. Mémoire soumis au Comité de la protection de l'enfance et de la maternité de la Société des Nations; 1930 : Conférence internationale des coopératrices à Vienne; 1932-33 : Campagne nationale et internationale du désarmement, en faveur de la Conférence du désarmement et des mesures conduisant au désarmement total; 1934 : Conférence internationale des coopératrices à Londres.

Publication officielle : Notes internationales des coopératrices dans la *Revue de Coopération internationale*.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Rapport triennal 1930-34. Le pouvoir du « panier aux provisions ». Les mères de l'avenir. Les femmes et le commerce à crédit. Un historique de la Guilde et de l'activité de ses membres est en préparation.

L'INTERNATIONALE POUR LES DROITS ÉGAUX.
EQUAL RIGHTS INTERNATIONAL.

Siège : Londres, S.W.7 : 41, Cromwell Road.

Date de fondation : 1930.

But : Établir l'égalité de droits entre hommes et femmes dans le monde entier. Propagande en faveur de l'adoption du traité sur l'égalité de droits par tous les pays.

Membres : Branches, sociétés affiliées et membres individuels dans les pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Birmanie, Royaume-Uni, Canada, Chili, Cuba, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Inde, Iran, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : L'organisation est dirigée par un bureau; un organe exécutif; un conseil et une assemblée générale tenue chaque année à Genève.

Bureau : *Présidente :* Linda P. LITTLEJOHN (Australie).

Vice-présidentes : Helen ARCHDALE (Royaume-Uni); Maria VÉRONE (France); K. POPPROVA-MOLINKOVA (Tchécoslovaquie); Anna SZELAGOWSKA (Pologne); Marthe HEKIMI (Suisse).

Secrétaire honoraire : Elsie MATTLAND (Royaume-Uni).

Finances : Les branches et les sociétés affiliées paient une cotisation annuelle calculée d'après le nombre de leurs membres. Les membres à titre individuel paient 5 shillings par an.

Travaux : Conférences, députations, réunions annuelles à Genève pendant les sessions de l'Assemblée.

Publication officielle : Circulaire dactylographiée distribuée aux membres.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : « Women », par Winifred Holtby (XXth Century Library).

INTERNATIONALE DE LA PORTE OUVERTE POUR L'ÉMANCIPATION
ÉCONOMIQUE DE LA TRAVAILLEUSE.OPEN DOOR INTERNATIONAL FOR THE ECONOMIC EMANCIPATION
OF THE WOMAN WORKER.

Siège : Londres, S.W.1 : 4, Iddesleigh House, Caxton Street.

Date de fondation : 1929.

But : Obtenir pour la femme la liberté du travail et la protection dans le travail, au même titre que pour l'homme; obtenir que la législation et la réglementation concernant les conditions et les heures de travail, les salaires, l'admission au travail et la préparation professionnelle soient fondées sur la nature du travail et non sur le sexe du travailleur; obtenir pour la femme, indépendamment de toute considération de mariage ou de maternité, le droit, à n'importe quel moment, d'accepter un emploi rémunéré et veiller à ce qu'aucune législation ou réglementation ne la prive de ce droit.

Membres : Branches nationales dans les pays suivants : Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Suède, Tchécoslovaquie; sociétés nationales affiliées dans les pays suivants : Royaume-Uni, États-Unis, Finlande, France, Hongrie, Suède; membres dans les pays suivants : Allemagne, Australie, Royaume-Uni, Birmanie, Bulgarie, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Japon, Norvège, Palestine, Portugal, Pays-Bas, Roumanie, Suède, Suisse, Yougoslavie.

Direction : Conseil général composé de la Présidente et de déléguées des branches nationales et des sociétés nationales affiliées, de membres correspondants nationaux et du Bureau.

Bureau : *Présidente :* Chrystal MACMILLAN;
Trésorière honoraire : Frantiska PLAMINKOVA;
Secrétaire honoraire : Winifred LE SUEUR.

Comité : Elizabeth ABBOTT (Royaume-Uni), Gertrud BAER (Allemagne), Louise DE CRAENE VAN DUUREN (Belgique), Marie LENOËL (France), Ruth VANDEER LITT (Etats-Unis d'Amérique), Pauline LUISI (Uruguay), Thyra VON BEETZENÖSTMAN (Finlande), Ingeborg WALIN (Suède), Anna WESTERGAARD (Danemark).

Représentante à Genève : Erica BUTLER BOWDON, 4, rue Michel-Chauvet.

Finances : Cotisations des sociétés affiliées et des membres, souscriptions, dons et ventes de publications.

Travaux : Conférence biennale (première conférence, Berlin 1929; deuxième, Stockholm 1931; troisième, Prague 1933; quatrième, Copenhague 1935. Cours de vacances, réunions publiques, etc.

Publication officielle : Organe : *La Porte ouverte* (en anglais et en français).

COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES FEMMES. INTER-AMERICAN COMMISSION OF WOMEN.

Siège : Washington, D.C. : Union Panaméricaine.

Date de fondation : La Commission a été créée par une résolution de la sixième Conférence internationale des Etats américains, adoptée à l'unanimité, le 7 février 1928, à La Havane (Cuba), et son mandat a été prolongé par une résolution de la septième Conférence internationale des Etats américains, adoptée, le 16 décembre 1933, à Montevideo (Uruguay).

But : Rechercher principalement les moyens d'établir l'égalité de droits pour les femmes sur le continent américain et donner des avis aux conférences internationales des Etats américains.

Membres : La Commission se compose d'une représentante de chacune des vingt et une républiques américaines constituant l'Union panaméricaine, officiellement nommée par son gouvernement, à savoir : Argentine : Sra Ernestina A. LÓPEZ DE NELSON; Bolivie : Sra Crystal Hyland ABELLI; Brésil : Sra Manuel DE OLIVEIRA LIMA; Chili : Sra Martha VERGARA; Costa Rica : Sra Lydia FERNÁNDEZ JIMÉNEZ; Cuba : Sra Elena MEDEROS DE GONZÁLEZ; République Dominicaine : Sra Gloria Moya DE JIMÉNEZ; Equateur : Sra Rosa Huerta DE VITERI LAFRONTE; Etats-Unis d'Amérique : Miss Doris STEVENS; Guatemala : Sra Irene DE PEYRÉ; Haïti : M^{me} Alice TÉLIGNY MATHON; Honduras : Sra María VALLE DE RODRÍGUEZ; Mexique : Sra Margarita Robles DE MENDOZA; Panama : Srita Lcda Clara GONZÁLEZ; Paraguay : Sra Carmen G. DE YNSFRAN; Pérou : Srita Belen DE OSMA; Salvador : Sra Maria Alvarez DE GUILLÉN-RIVAS; Uruguay : Srita Clara Elisa DE SALTERAIN; Venezuela : Sra Clotilde C. DE ARVELO.

Direction : Les conférences tenues par la Commission dans les intervalles entre les conférences panaméricaines.

Bureau : *Présidente :* Miss Doris STEVENS (Etats-Unis d'Amérique);

Secrétaire exécutive : M^{lle} Fanny BUNAND-SÉVASTOS.

Comités : Comité sur la nationalité; Comité chargé d'expédier les affaires de la Commission dans les intervalles entre les Conférences — Comité des recherches — Comité intercontinental des ratifications et accessions.

Finances : Contributions d'organisations et de particuliers. Entre le 17 février 1929 et le 1^{er} avril 1935, il a été versé à la Commission, à titre de contributions, 42.512,78 dollars.

Travaux : La Commission a consacré ses efforts surtout à une étude complète de la situation civile et politique des femmes sur le continent américain. Elle a établi un résumé des lois, en la matière, de chacune des vingt et une républiques et elle a condensé ce résumé dans un rapport soumis à la septième Conférence internationale des Etats américains tenue à Montevideo (Uruguay) en décembre 1933. Elle a également présenté un autre rapport sur la nationalité des femmes. A la suite de ces études, le *Traité sur l'égalité des droits* et le *Traité sur l'égalité en matière de nationalité* visant à placer les femmes sur un pied d'égalité avec les hommes, ont été recommandés par la Commission et ont fait l'objet d'une décision de la part de la septième Conférence internationale. Au cours de l'année 1934-35, la Commission s'est surtout occupée de la ratification de ces deux traités.

Il y a eu deux réunions des membres de la Commission à La Havane (Cuba) en 1930, et à Montevideo (Uruguay) en 1933.

La Commission a été représentée à la première conférence internationale pour la Codification du droit international, tenue à La Haye en mars-avril 1930. Elle est membre fondateur du Comité consultatif féminin sur la nationalité.

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES. INTERNATIONAL COUNCIL OF WOMEN. INTERNATIONALER FRAUENBUND.

Siège : Paris (IX^e), 49, rue Saint-Georges.

Date de fondation : Washington, en 1888.

But : 1^o Développer parmi les femmes de tous les pays des sentiments de solidarité et de compréhension mutuelle; 2^o Assurer un contact entre les organisations féminines de tous les pays; 3^o Offrir aux femmes de tous les pays du monde appartenant à des races, concessions et classes différentes, des occasions de se rencontrer pour discuter des questions relatives au bien-être de la collectivité, de la famille et de l'individu.

Membres : Les conseils nationaux de femmes des pays suivants : Afrique du Sud, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Danemark, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Lithuanie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palestine, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Membres correspondants en Egypte, Espagne, Islande, Mexique, Rhodésie du Sud.

Nombre total de membres : 40 millions.

Direction : Comité exécutif, composé du Bureau, des présidentes des conseils nationaux affiliés et des présidentes des comités permanents du Conseil international des femmes.

Bureau du Conseil international des femmes :

Présidente : Ishbel, Marquise d'ABERDEEN AND TEMAIR, G.B.E., LL.D., J.P., Camphill House, Milltimber, Aberdeenshire, Ecosse.

Vice-présidentes : M^{me} AVRIL DE SAINTE-CROIX (France); Dr. Alice SALOMON (Allemagne); Fru Betzy KJELSBERG (Norvège); Dame May Ogilvie GORDON (Royaume-Uni); Dr Ingegerd PALME (Suède); Dr Valeria H. PARKER (Etats-Unis d'Amérique); Princesse Alexandrine CANTACUZÈNE (Roumanie); M^{me} F. PLAMINKOVA (Tchécoslovaquie).

Secrétaire générale : M^{lle} L. C. A. VAN EEGHEN, Huize Aardenburg, Doorn (Pays-Bas).

Secrétaires correspondantes : M^{lle} A. CHRISTITCH; Fräulein Elisabeth ZELLWEGER.

Trésorière : M^{lle} K. GLAEZER (Danemark).

Finances : Cotisations des différents conseils nationaux.

Travaux : Action internationale directe soit avec d'autres Organisations internationales féminines, soit séparément; action par les Conseils nationaux affiliés et les Commissions permanentes dans lesquelles sont représentés tous les Conseils nationaux. Les Commissions permanentes sont les suivantes : paix et arbitrage, des lois et de la position légale de la femme, du suffrage et des droits civiques de la femme, de l'unité de la morale et contre la traite des femmes, d'hygiène publique, d'éducation, de migration, du travail féminin, de protection de l'enfance et de la jeunesse, du cinématographe et de la radiodiffusion, des lettres et des arts, des questions économiques.

La dernière session du Conseil a eu lieu à Paris en 1934; la prochaine se tiendra en Yougoslavie en 1936. Une session au moins du Comité exécutif doit avoir lieu entre les sessions du Conseil.

Publications officielles : « Bulletin du Conseil international des femmes » (Bulletin of the International Council of Women — Nachrichten des Internationalen Frauenbundes), paraît mensuellement en trois langues, anglaise, française et allemande. Rédacteur : M^{lle} G. M. Gunther, 49, rue Saint-Georges, Paris.

En raison de la dépression économique, le Conseil international des femmes a dû interrompre la publication de ses rapports annuels, dont le dernier a paru en 1930.

UNION MONDIALE DES FEMMES RURALES. ASSOCIATED COUNTRYWOMEN OF THE WORLD. LANDFRAUEN WELTBUND.

Siège : Londres, S.W.1 : 26, Eccleston Street.

Date de fondation : 1929.

But : a) Encourager et entretenir des relations d'amitié et d'entr'aide entre les Associations de femmes rurales et de ménagères de tous les pays et aider ces associations par tous les moyens possibles dans leur développement; b) Défendre les intérêts communs de ces organisations dans le domaine économique, social et culturel, tout en évitant les questions politiques et doctrinaires prêtant à discussion; c) Encourager la formation d'organisations pour la défense d'intérêts communs de ce genre dans les pays où il n'en existe pas encore.

Membres : Associations de femmes rurales, ayant un caractère national ou provincial ou organisées par l'État, dans les pays suivants : Afrique du Sud, Afrique orientale, Allemagne, Angleterre, Australie, Canada, Ceylan, Danemark, Ecosse, Estonie, États-Unis, d'Amérique, Finlande, France, Inde, État libre d'Irlande, Lettonie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Nyassaland, Palestine, Pays-Bas, Pays de Galles, Rhodésie du Sud, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : La conférence triennale arrête le programme de l'association. Un Comité exécutif composé d'un représentant de chacune des organisations membres se réunit tous les mois à Londres pour exécuter les décisions de la Conférence.

Bureau : *Présidente :* M^{me} Alfred WATT, M.A. M.B.E.

Vice-présidentes : M^{me} N. F. CONANT (États-Unis), M^{me} Godfrey DRAGE (Pays de Galles), M^{me} H. J. FAIRFAX (Australie), Comtesse KEYSERLINGK (Allemagne), Lady Tiphaine LUCAS (France), M^{me} Marie MICHELET (Norvège), M^{me} O'CONNOR (Afrique du Sud), M^{me} DE SOYSA (Ceylan).

Secrétaire-correspondante : M^{lle} E. M. ZIMMERN.

Trésorière honoraire : M^{me} Robert B. MOSELEY.

Secrétaire générale : M^{me} MACKENZIE.

Finances : Contributions annuelles des organisations et des membres, et dons.

Travaux : Organisation de conférences triennales : Londres 1929, Vienne 1930, Stockholm 1933. Organisation de réunions mensuelles régulières et d'autres réunions. Enquête sur la situation des femmes des campagnes. Organisation de causeries. Établissement de relations par correspondance. Publication d'une série de livres intitulés : « What the countrywomen of the world are doing » et d'une revue mensuelle *The Countrywoman*.

Résumé historique : La réunion préliminaire a été convoquée par la marquise Ishbel d'Aberdeen et de Temair. La conférence tenue à Londres en 1929, a été suivie de la nomination d'un comité permanent chargé d'organiser le travail. En 1933, à Stockholm, une constitution a été adoptée et un programme bien défini a été arrêté.

Publications officielles : « What the Countrywomen of the World are doing », Volumes 1 à 4. *The Countrywoman*, revue mensuelle.

FÉDÉRATION EUROPÉENNE DE CLUBS SOROPTIMISTES. EUROPEAN FEDERATION OF SOROPTIMIST CLUBS.

Siège : Rotterdam (Pays-Bas), 77a Breitenstraat, a. b. s. de M^{lle} Dr J. J. v. DULLEMEN.

Date de fondation : Juin 1928.

But : a) Unir les fédérations soroptimistes répandues dans le monde; favoriser un esprit d'amitié et de service qui consolidera la paix internationale; b) unir les unions soroptimistes dans les limites de la Fédération territoriale et coopérer avec d'autres fédérations au sein du Soroptimist International dans le but de favoriser les intérêts et de servir l'idéal des clubs soroptimistes; c) organiser de nouveaux clubs et autoriser l'union des clubs nationaux lorsque deux clubs ou davantage ont été formés et agir comme Cour d'appel suprême dans les limites territoriales de la Fédération.

Membres : Sont membres toutes les unions des clubs nationaux. Dans les pays où n'existent pas d'unions de clubs, sont membres les clubs soroptimistes individuels. La Fédération européenne compte des unions de clubs ou des clubs dans les pays suivants : Autriche, Belgique, Estonie, France, Hongrie, Norvège, Pays-Bas, Suisse.

En outre, il existe une Fédération britannique et des organisations en Amérique et en Chine; l'ensemble de toutes ces organisations forme l'Association internationale soroptimiste qui toutefois n'a pas de siège social.

Direction : Un Comité de gouverneurs, composé de deux représentantes de chaque membre de la Fédération. Les gouvernements sont : la présidente, deux vice-présidentes, une secrétaire-trésorière et la présidente sortante. La présidence est exercée par la représentante de chaque pays à tour de rôle d'après l'ordre d'affiliation à la Fédération européenne.

Présidente : M^{lle} Dr J. J. v. DULLEMEN (Rotterdam).

Présidente sortante : M^{me} Dr A. NOËL (Paris).

Vice-présidente : M^{lle} HIRSCH (Anvers).

Secrétaire-trésorière : M^{lle} Mr. J. N. HENKET (Utrecht).

Finances : Taxe d'entrée des nouveaux clubs, 2 livres; cotisations annuelles des clubs.

Travaux : Congrès tenus aux époques fixées par les Unions nationales; réunions nationales dans chaque pays et réunions régionales de clubs individuels.

Résumé historique : La Fédération européenne a été fondée en 1928. La constitution de l'Association internationale date du 8 juin 1928. La Fédération britannique a été fondée en 1934. Le dernier congrès de l'Association internationale a eu lieu en 1934 à Paris.

Publications officielles : Les Unions américaine, britannique, française et néerlandaise publient des périodiques.

**ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE ET L'ACTION CIVIQUE
ET POLITIQUE DES FEMMES.**

**INTERNATIONAL ALLIANCE OF WOMEN FOR SUFFRAGE AND LEGAL
CITIZENSHIP.**

**WELTBUND FÜR FRAUENSTIMMRECHT UND STAATSBÜRGERLICHE
FRAUENARBEIT.**

Siège : Londres, S.W.1 : 190, Vauxhall Bridge Road.

Date de fondation : Sa fondation a été décidée à Washington en 1902. L'Alliance a été définitivement organisée à Berlin, en 1904.

But : 1° Obtenir l'affranchissement des femmes de tous les pays en travaillant à l'obtention du droit de vote pour les femmes et de toutes autres réformes nécessaires pour établir une réelle égalité entre hommes et femmes en matière de libertés, de statut et de carrières; 2° préparer les femmes à leur tâche de citoyennes et les mettre en mesure d'exercer une influence dans la vie publique.

Membres : Branches dans les pays suivants : Australie, Autriche, Belgique, Bermudes, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Ceylan, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indes néerlandaises, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palestine, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Syrie, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay, Yougoslavie.

Commissions internationales permanentes : Commission de l'unité de la morale contre la traite des femmes : présidente, Miss ALISON NEILANS; de l'égalité des conditions de travail entre hommes et femmes : présidente, M^{lle} Ingeborg WALIN; de la paix : présidente, Miss Joséphine SCHAIN; de l'égalité civile de la femme : présidente, M^{lle} ATANATSKOVITCH; Comité pour le suffrage et les élections : présidente, M^{me} PLAMINKOVA.

Direction : Le congrès triennal a pleins pouvoirs pour élire les membres du bureau et amender la constitution de l'Alliance; d'autres réunions peuvent avoir lieu dans les intervalles entre les assemblées triennales; le Comité (Board) composé de vingt et une personnes, dirige les affaires de l'Alliance entre les congrès. Comité élu à Istamboul en 1935 :

Présidente : Mrs. Corbett ASHBY, 33, Upper Richmond Road, Londres, S.W.15.

Présidente honoraire et fondatrice : Mrs. Chapman CATT.

Vice-présidentes honoraires : Miss Frances M. STERLING; Frau Adèle SCHREIBER.

Première vice-présidente : Rosa MANUS (Pays-Bas).

Seconde vice-présidente : Germaine MALATERRE-SELLIER (France).

Troisième vice-présidente : Frantiska PLAMINKOVA (Tchécoslovaquie).

Quatrième vice-présidente : Hoda CHARAOUI (Égypte).

Trésorière : E. H. PIEPERS (Pays-Bas).

Secrétaire correspondante : Emilie GOURD, Genève (Suisse).

Membres : Milena ATANATSKOVITCH (Yougoslavie), Latife BEKIR (Turquie), Marie GINSBERG (Pologne), Ingeborg HANSEN (Danemark), D. IVANOVA (Bulgarie), Bertha LUTZ (Brésil), Alison NEILANS (Royaume-Uni), Dhanvanthi Rama RAU (Inde), Bessie RISCHBIETH (Australie), Joséphine SCHAIN (États-Unis d'Amérique), Nora SPILLER (Royaume-Uni), Anna SZELAGOWSKA (Pologne), Ingeborg WALIN (Suède), Marie WOLFOVA (Tchécoslovaquie).

Secrétaire du siège et rédactrice de la publication Jus Suffragii : Katherine BOMPAS.

Finances : Contributions annuelles des associations nationales; contributions des membres honoraires; appels spéciaux. Dépense annuelle : environ 1.100 livres sterling.

Travaux : Publications, réunions publiques, comités internationaux spéciaux, diffu-

sion de statistiques et autres documents relatifs à la situation des femmes dans le monde entier.

Publications officielles : *Jus Suffragii* (The International Woman Suffrage News) (revue mensuelle). Rapports de congrès et brochures occasionnelles.

**ALLIANCE SUFFRAGISTE SAINTE-JEANNE D'ARC.
ST. JOAN'S SOCIAL AND POLITICAL ALLIANCE.**

Siège : Londres, W.1 : 55, Berners Street.

Date de fondation : 1931.

But : Pays où les femmes ne jouissent pas du droit de vote : a) Grouper les catholiques des deux sexes afin d'assurer aux femmes le droit de vote aux élections parlementaires dans les mêmes conditions qu'aux hommes; b) Assurer l'égalité politique, sociale et économique de l'homme et de la femme et encourager l'activité civique des femmes catholiques. Pays où les femmes jouissent du droit de vote : Seulement b).

Membres : Associations nationales en Australie, au Royaume-Uni, au Brésil et en France. Dans vingt autres pays, des membres affiliés au Bureau central. Dans certains de ces pays, des associations nationales sont en voie de formation.

Direction : *Présidente :* Mrs. Laughton MATHEWS, M.B.E.

Vice-présidente : M^{lle} LENOËL.

Secrétaire : Miss F. A. BARRY.

Finances : Cotisations et dons des membres.

Résumé historique : L'Alliance suffragiste Sainte-Jeanne d'Arc a été fondée en tant que société suffragiste des femmes catholiques du Royaume-Uni, le 25 mars 1911. Après l'octroi du droit de vote à la femme au Royaume-Uni et le changement de nom de la société, l'œuvre de l'Alliance s'est peu à peu élargie et a porté sur diverses activités internationales. Un nombre toujours croissant de féministes catholiques d'autres pays venant grossir les rangs de l'Alliance, il a été décidé en 1931 — année du cinquantième centenaire de sainte Jeanne d'Arc — de constituer un Conseil international chargé de s'occuper de la question au point de vue international. Les questions qui ont tout spécialement retenu l'attention de l'Alliance sur le plan international sont la nationalité de la femme mariée et la situation des femmes africaines.

Publications officielles : *The Catholic Citizen* (Organe mensuel de l'Alliance, 2s. 6d. par an, franc de port); *Revue de l'Alliance Sainte-Jeanne d'Arc*, publication bi-mensuelle, 72, avenue de la Bourdonnais, Paris, VII^e; *A Candcia* (trimestriel), Aliança Santa Joanna d'Arca, Pettopolis, Brésil; «Towards Citizenship», manuel de l'émancipation féminine, par Phyllis C. Challoner, M.A., et Vera Laughton Mathews, M.B.E.

X. TRAVAIL ET PROFESSIONS.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS CHRÉTIENS D'ALIMENTATION.

INTERNATIONAL FEDERATION OF CHRISTIAN TRADE UNIONS
OF WORKERS IN THE FOOD AND DRINK TRADES.

INTERNATIONALER BUND DER CHRISTLICHEN NAHRUNGS- UND
GENUSSMITTELARBEITERGEWERKSCHAFTEN.

Siège : Utrecht, 10-12 Drift.

Membres : 14.000.

Direction : *Président :* J. Z. KANNEGIETER (Rotterdam, provisoirement).

Secrétaire : S. P. VAN TOL.

UNION INTERNATIONALE DES FÉDÉRATIONS DES OUVRIERS ET OUVRIÈRES DE L'ALIMENTATION.

INTERNATIONAL UNION OF FOOD AND DRINK WORKERS.

INTERNATIONALE UNION DER ORGANISATIONEN DER ARBEITER
UND ARBEITERINNEN DER LEBENS UND GENUSSMITTELINDUSTRIE.

Siège : Zurich (Suisse), Körnerstrasse 12.

Date de fondation : 1920.

But : Sauvegarder les intérêts économiques et sociaux de tous les ouvriers de l'alimentation; renforcer de toutes ses forces la solidarité internationale de la classe ouvrière et appuyer toute action nationale et internationale dans la lutte contre l'exploitation du travail.

Membres : Trente-cinq fédérations affiliées dans les pays suivants : Allemagne (502 membres), Autriche (24.868), Belgique (7.050), Royaume-Uni (22.150), Danemark (21.650), Espagne (13.387), États-Unis d'Amérique (22.997), Finlande (850), France (4.160), Hongrie (1.881), Italie (72), Luxembourg (200), Norvège (9.763), Palestine (294), Pays-Bas (8.499), Pologne (3.270), Roumanie (956), Suède (28.367), Suisse (10.523), Tchécoslovaquie (19.305), Yougoslavie (2.175), total 202.919 membres.

Direction : *Président :* Robert FISCHER.

Vice-président : Aloïs BÜCHI.

Secrétaire : Jean SCHIFFERSTEIN.

Finances : Recettes : cotisations (15 centimes par membre et par an). — Dépenses annuelles : environ 40.000 francs suisses.

Travaux : Congrès internationaux à Zurich 1920, Bruxelles 1923, Copenhague 1925, Vienne 1928, Prague 1931, Amsterdam 1934.

Congrès international des boulangers à Cologne 1922, Berne 1924, Stuttgart 1925, Prague 1931.

Publications officielles : Bulletin d'informations en allemand, français, anglais, danois, suédois, italien et espagnol, paraissant six fois par an.

Communiqué de presse en allemand, français, anglais et danois, paraissant chaque mois.

UNION INTERNATIONALE DES ARTISTES DE THÉÂTRE. INTERNATIONAL UNION OF PERSONS CONNECTED WITH THE STAGE. INTERNATIONALE UNION DER BÜHNENANGEHÖRIGEN.

Siège : Vienne I, Plankengasse 3.

Date de fondation : Juin 1926.

But : Défendre les intérêts des artistes de théâtre au point de vue social, économique et juridique, sans toutefois exercer d'influence sur l'indépendance des organisations affiliées.

Membres : Organisations d'artistes de théâtre de dix-sept pays.

Direction : Un Comité de direction.

Finances : Les revenus de l'Union proviennent des cotisations des associations affiliées. Les dépenses se répartissent en frais de bureau, frais de voyage, en vue de l'organisation de conférences et de congrès, etc.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS CHRÉTIENS DU BÂTIMENT.

INTERNATIONAL FEDERATION OF CHRISTIAN WORKERS IN THE
BUILDING TRADES.

INTERNATIONALER BUND DER CHRISTLICHEN
BAUARBEITERGEWERKSCHAFTEN.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Utrecht, Catharijnesingel 67.

Membres : 97.600.

Direction : *Président :* J. WREDEBERG (Berlin-Lichtenberg).

Secrétaire : J. VOORHAM.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS DU BÂTIMENT ET DU BOIS.

INTERNATIONAL FEDERATION OF BUILDING AND WOOD WORKERS.

INTERNATIONALER BUND DER BAU- UND HOLZARBEITER.

INTERNATIONELLA BYGGNADS- OCH TRÄARBETARE-UNIONEN.

FED. INT. DE TRABAJADORES DE LA EDIFICACION Y MADERA.

Siège : Amsterdam, Pays-Bas, 40, Vondelstraat.

Date de fondation : 1^{er} avril 1934, par la fusion de l'Union internationale des travailleurs du bois (1904) et de la Fédération internationale des travailleurs du bâtiment (1903).

But : Grouper en une fédération internationale puissante tous les syndicats des travailleurs du bois de tous les pays; développer la solidarité de la classe ouvrière et soutenir toute action nationale et internationale contre l'exploitation de la main-d'œuvre. Un règlement sera élaboré par le prochain congrès (probablement en 1936); l'Internationale fonctionne, pour le moment, en vertu d'un accord conclu par les deux précédentes Internationales.

Membres : Associations des travailleurs du bâtiment ou du bois des pays suivants : Australie, Autriche (sous-sol), Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hongrie, État libre d'Irlande, Italie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie et Yougoslavie (669.581 membres répartis dans vingt-deux pays au 1^{er} janvier 1935; soixante et onze organisations au 1^{er} janvier 1935 et soixante-treize au 1^{er} juin 1935).

Direction : Conseil général exécutif composé, à l'heure actuelle, des Comités exécutifs des précédentes internationales. Nombre de membres actuel : 11, auxquels s'ajoute le Trésorier qui n'a pas le droit de vote. Le Comité de direction est composé de quatre membres dont deux appartiennent à l'ancienne Internationale des ouvriers du bois et deux à celle des ouvriers du bâtiment, y compris le Président et le Secrétaire.

Bureau : *Président :* R. COPPOCK (Londres).

Secrétaire : J. W. VAN ACHTERBERGH (Amsterdam).

Membres du Comité de direction : *Président :* M. R. COPPOCK (Londres).

Vice-présidents : M. G. HAUWAERT (Bruxelles); M. F. WOLSTENCROFT (Manchester).

Secrétaire : M. J. W. ACHTERBERGH (Amsterdam).

Travaux : Organisation d'une action concertée, sans préjudice de l'autonomie nationale, au nom des travailleurs du bâtiment et du bois; service de renseignements; préparation de rapports, etc., sur les salaires, les conditions de travail et autres questions intéressant le bois et le bâtiment; conseils et assistance aux syndicats des travailleurs du bois et du bâtiment dans les pays où ces syndicats en sont à la période de début; congrès internationaux triennaux qui peuvent être précédés de conférences professionnelles spéciales des sections des travailleurs du bâtiment et des travailleurs du bois.

Finances : Cotisation annuelle : 2,50 florins néerlandais par 100 membres ou fraction de 100 membres et par année. Une réduction est accordée aux organisations extra-européennes. Le budget est d'environ 15.000 florins par an.

Publications officielles : Bulletin paraissant à intervalles irréguliers, sous forme ronéotypée, en français, en anglais, en allemand, en danois et en espagnol; rapports spéciaux; actes des congrès triennaux; rapports annuels sur les travaux.

Publications donnant des renseignements sur l'organisation : On trouvera des renseignements précis sur l'origine et les débuts de l'Union internationale des travailleurs du bois et de la Fédération internationale des travailleurs du bâtiment dans « Le Mouvement international des Trade-Unions » (The International Trade Union Movement) de M. Johann Sassenbach, publié par l'I. F. T. U., Paris.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS CHRÉTIENS DU BOIS.
INTERNATIONAL FEDERATION OF CHRISTIAN WOODWORKERS.
INTERNATIONALER BUND DER CHRISTLICHEN HOLZ-ARBEITERGEWERK-
SCHAFTEN.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Rotterdam, Nijnhaven Z.Z. 70.

Membres : 46.248.

Direction : *Président :* A. VERDELLEN (Bruxelles).

Secrétaire : A. VAN DER HEIJDEN (Cologne).

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LA CÉRAMIQUE.
INTERNATIONAL FEDERATION OF POTTERY WORKERS.
INTERNATIONALE FÖDERATION DER KERAMARBEITER.

Siège : Teplitz-Schönau (Tchécoslovaquie), Wattstrasse 1859.

Date de fondation : Juin 1906, à Limoges.

But : L'association internationale de tous les travailleurs et travailleuses de la céramique groupés dans les organisations nationales, ainsi que la création et la consolidation d'organisations nationales de la main-d'œuvre de la céramique.

Membres : Royaume-Uni (18.307 membres), Danemark (1.392), France (1.953), Pays-Bas (1.119), Tchécoslovaquie (7.060), au total 29.831 membres.

Direction : Composition du Comité : La représentation de la Fédération internationale et la conduite des affaires est confiée au Secrétaire élu par le Congrès international. Les représentants actifs des pays, à raison d'un représentant par organisation nationale, forment, avec le Secrétaire international, le Comité international. Le Secrétaire international gère toutes les affaires de la Fédération internationale. L'activité du Secrétaire est soumise au contrôle du Comité international.

Travaux : Le Comité international se réunit au moins une fois par an. Le Congrès international a lieu tous les trois ans. La Fédération des céramistes n'a pas de journal officiel.

La Fédération est un véritable syndicat professionnel international qui s'intéresse aux événements importants de la vie économique et s'efforce en toute première ligne de relever la condition de l'ouvrier en matière de salaire. Dans le domaine de l'action internationale, la Fédération internationale de céramistes, de concert avec d'autres syndicats professionnels internationaux, a déjà, depuis sa création, fait œuvre extrêmement utile en contribuant à l'adoption de mesures de protection contre les maladies professionnelles et de lois prévoyant des indemnités en cas de maladies professionnelles.

UNION INTERNATIONALE DES OUVRIERS CHAPELIERS.
INTERNATIONAL UNION OF HATTERS.
INTERNATIONALER HUTARBEITERBUND.

Siège : Paris, 67, rue Turbigo.

Date de fondation : 1900, à Paris.

But : Créer des liens de solidarité entre toutes les fédérations nationales d'ouvriers chapeliers; distribuer des secours aux ouvriers de passage en quête de travail, et en cas de lock-out ou de grèves très graves, lorsque celles-ci auront été autorisées au préalable.

Membres : Organisations des pays suivants : Belgique, Royaume-Uni, Danemark, France, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : *Président :* P. MILAN (France).

Vice-présidents : MM. SCHILLER et UHLER (Tchécoslovaquie).

Trésorier : M. PETITJEAN (France).

Finances : Cotisations des fédérations, à raison de 60 centimes par tête.

Travaux : Enquêtes, congrès.

Publication officielle : Un bulletin et un supplément paraissant tous les deux mois.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DE LA CHAUSSURE
ET DU CUIR.**

**INTERNATIONAL BOOT AND SHOE OPERATIVES AND LEATHER WORKERS'
FEDERATION.**

**INTERNATIONALE VEREINIGUNG DER SCHUH-
UND LEDERINDUSTRIEARBEITER.**

INTERNATIONELLA SKO-OCH LÄDERINDUSTRIARBETARE-UNIONEN.

Siège : Londres : W.C.I. (adresse du Bureau Central), 28, Bedford Square.

Date de fondation : Congrès de Stuttgart, 1907.

But : Développer l'assistance mutuelle entre tous les travailleurs des industries de la chaussure et du cuir dans tous les pays.

Membres : Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Norvège, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : La Fédération internationale est dirigée par la Conférence biennale et par un Comité exécutif qui se réunit tous les ans.

Secrétaire : Geo. CHESTER. Il n'est élu de président que pour diriger les conférences biennales.

Finances : Les sociétés affiliées versent une contribution proportionnelle au nombre de leurs membres.

Depuis le départ des travailleurs allemands et autrichiens, les recettes sont d'environ 12.630 francs suisses et les dépenses d'environ 10.000 francs suisses.

Travaux : Limités à des congrès biennaux et à l'échange de représentants aux conférences des diverses unions. Assistance aux unions en difficulté et échange de renseignements relatifs aux conditions existant dans l'industrie de chaque pays.

Publications officielles : Un bulletin trimestriel intitulé *Correspondance internationale* dont la matière est fournie par les Unions et qui est préparée par le Secrétaire.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS CHRÉTIENS
DES CHEMINS DE FER ET DES TRAMWAYS.**

**INTERNATIONAL FEDERATION OF CHRISTIAN TRADES UNIONS
OF RAILWAY AND TRAMWAY MEN.**

Siège : Utrecht (Pays-Bas), 18 Westerstraat.

Date de fondation : 1921.

But : En collaboration avec la Confédération internationale des syndicats chrétiens : a) défendre les intérêts des organisations affiliées et soutenir leur action sur le terrain national et international; b) créer et propager le mouvement syndical chrétien parmi les agents des chemins de fer et des tramways dans les pays où il n'existe pas encore; c) user de tous les moyens légitimes de lutte pour relever le niveau moral, social et économique du personnel des chemins de fer et des tramways.

Membres : Syndicats chrétiens en Autriche, Belgique, France, Hongrie (2), Luxembourg, Pays-Bas (2), Suisse, Tchécoslovaquie. Au total 116.795 membres.

Direction : Bureau, Comité, Congrès.

Président : F. L. D. NIVARD.

Vice-présidents : D^r M. GERENCERY et M. GARNIER.

Premier secrétaire : H. F. TIMMERMANS.

Deuxième secrétaire : G. DE LEEUW.

Trésorier : J. EIJKELBOOM.

Finances : Le montant des cotisations payable par les syndicats affiliés est fixé par le Congrès pour une période de trois ans.

Travaux : Conférences; publications, etc.

Résumé historique : A l'occasion du Congrès international du mouvement chrétien syndical tenu à La Haye en juin 1920, le syndicat catholique-romain du personnel des chemins de fer et des tramways « Saint-Raphaël » invita les syndicats des cheminots, affiliés aux centres chrétiens nationaux, à se réunir pour fonder une Internationale professionnelle de cheminots. Une commission formée dans les deux syndicats néerlandais fut nommée pour préparer l'institution définitive, projeter des statuts et faire des propositions quant aux cotisations. Au congrès tenu à Lucerne en 1921, l'Internationale fut fondée définitivement.

Publication officielle : Un bulletin, de temps en temps (français et allemand).

UNION INTERNATIONALE D'OUVRIERS COIFFEURS.

INTERNATIONAL UNION OF HAIRDRESSERS.

INTERNATIONALE UNION DES FRISEURGEHILFEN.

Siège : Copenhague, V., Rosenørnsalle 12,³.

Date de fondation : 1^{er} juillet 1921. L'Union internationale d'ouvriers coiffeurs a succédé au Secrétariat international fondé en 1907.

Membres : Au Danemark, en France, en Hongrie, en Norvège, aux Pays-Bas, en Suède et en Tchécoslovaquie.

Direction : *Président :* H. M. CHRISTENSEN (Copenhague).

Finances : Chaque organisation affiliée verse une cotisation annuelle de 0,15 couronne danoise par membre.

Travaux : Congrès tous les deux ans. Les publications des organisations nationales constituent les publications de l'Union.

Résumé historique : L'Union a été établie à la suite de la première Conférence internationale tenue à Stuttgart en 1907.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CUISINIERS.

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF COOKS.

INTERNATIONALER VERBAND DER KÜCHE.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Francfort-sur-le-Mein, 1, Windmühlstrasse.

Date de fondation : 1895.

But : Sauvegarder les intérêts professionnels des cuisiniers, l'art culinaire et la science de l'alimentation par l'organisation de conférences et de cours professionnels.

Membres : En Allemagne 6.500, Angleterre 20, Asie 20, Autriche 150, Balkans 50, États-Unis d'Amérique 240, France 180, Hongrie 20, Italie 50, Pologne 20, Pays Scandinaves 150, Suisse 200, Tchécoslovaquie 50, autres pays 120.

Direction : Bureau de l'Association; administration générale.

Président : Emile NAEGELE (Allemagne).

Directeur : C. BANZER (Allemagne).

Finances : Recettes : cotisations, 185.000 marks; vente des journaux, 50.000 marks; dons, 22.000 marks; total 257.000 marks. Dépenses : 245.000 marks.

Travaux : Assemblée générale tous les deux ans; Musée d'art culinaire à Francfort; exposition permanente, école de cuisiniers.

Publication officielle : *La Cuisine*.

**ALLIANCE UNIVERSELLE DES OUVRIERS DIAMANTAIRES.
UNIVERSAL ALLIANCE OF DIAMOND-WORKERS.
DIAMANTARBEITER WELTVERBAND.**

Siège : Anvers, 66, Plantinlei-West.

Date de fondation : 1905.

But : Améliorer les conditions de travail des ouvriers diamantaires dans tous les pays,

Membres : Les syndicats des ouvriers diamantaires de Belgique, du Royaume-Uni, de France, des Pays-Bas et des États-Unis d'Amérique.

Direction : Un Comité exécutif permanent et un congrès bisannuel.

Président : Henri POLAK, Amsterdam.

Secrétaire général : L. VAN BERCKELAER, Anvers.

Finances : Cotisations annuelles. Depuis 1924, la cotisation est de 0,50 florin.

Travaux : Publication d'une Revue trimestrielle; conférences dans tous les centres diamantaires; bureau permanent d'informations industrielles et sociales, etc. (à Anvers).

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS CHRÉTIENS D'EMPLOYÉS.
INTERNATIONAL FEDERATION OF CHRISTIAN EMPLOYEES' TRADE UNIONS.
INTERNATIONALER BUND CHRISTLICHER ANGESTELLTENVERBÄNDE.**

Siège : Paris, 5, rue Cadet. Secrétariat administratif : 7, rue Saint-Fridolin, Strasbourg.

Date de fondation : 28 septembre 1921.

Membres : Unions d'employés des pays suivants : Belgique, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie. Nombre de membres en 1934 : 150.000.

Direction : *Président :* M. CHRISTOPHE (Belgique).

Vice-présidents : M. BOERSMA (Pays-Bas), M. WENZEL (Tchécoslovaquie).

Secrétaire général : M. TESSIER (France).

Trésorier : M. NAUTA (Pays-Bas).

Secrétaire administratif : M. THIELE (France).

Résumé historique : Un congrès constitutif a eu lieu à Luxembourg en 1921. Le deuxième congrès international a eu lieu à Lucerne en 1925, le troisième à Amsterdam en 1927, le quatrième à Munich en 1929 et le cinquième à Paris en 1934.

Les questions discutées au cours de ces congrès sont exposées dans des rapports imprimés, publiés par la Fédération.

**ASSOCIATION GENEVOISE INTERNATIONALE DES EMPLOYÉS D'HÔTEL
ET RESTAURANT.**

Siège : Zurich, Selnaustrasse, 27, Suisse.

Date de fondation : Mai 1877, à Genève.

But : L'organisation mondiale des employés des hôtels et des restaurants afin de mieux pouvoir faire valoir leurs droits aussi bien moraux que matériels, et surtout de faire monter le standard social et professionnel de cette catégorie d'ouvriers jusqu'alors peu considérée.

Membres : Associations nationales groupées en organisations régionales en : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni et Canada, Afrique du Sud et Egypte, Espagne et les pays de langue espagnole et portugaise en Amérique du Sud, États-Unis d'Amérique, France et ses colonies, Pays-Bas, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie. Nombre approximatif de membres : 22.000.

Direction : Un Comité central : Président et secrétaire général, 1 caissier, 2 réviseurs de comptes. A la tête de chaque territoriale se trouve une administration nationale ayant : Président, vice-président, secrétaire, caissier et réviseurs.

Finances : Cotisations mensuelles.

Travaux : Assemblées internationales des délégués. La dernière a eu lieu à Amsterdam en juin 1933.

Publications officielles : Chaque organisation régionale a son journal professionnel. Le Comité central communique avec celles-ci par un bulletin mensuel.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES EMPLOYÉS ET DES TECHNICIENS.
INTERNATIONAL FEDERATION OF COMMERCIAL, CLERICAL AND TECHNICAL
EMPLOYEES.**

INTERNATIONALER BUND DER PRIVATANGESTELLTEN.

Siège : Amsterdam-Zuid, Paulus Potterstraat, 9.

Date de fondation : Août 1920, à Vienne.

But : Grouper les organisations syndicales nationales d'employés commerciaux, techniques et de bureaux afin : de représenter et de défendre, sur le terrain international, les intérêts des employés; de mener la lutte contre le système capitaliste; d'encourager la solidarité internationale de la classe ouvrière, etc.

Membres : Fédérations nationales : Belgique (16.000 membres), Royaume-Uni (170.000), Danemark (24.000), Espagne (40.000), Finlande (2.500), France (12.000), Grèce (5.000), Hongrie (6.000), État libre d'Irlande (7.000), Norvège (8.000), Palestine (3.000), Pays-Bas (20.000), Pologne (13.000), Roumanie (2.000), Suède (25.000), Tchécoslovaquie (76.000), Yougoslavie (6.000).

Direction : *Président :* M. J. HALLSWORTH (Manchester).

Vice-président : M. R. KLEIN (Prague).

Secrétaire général : W. G. SPIEKMAN (Amsterdam).

Huit membres parmi lesquels les présidents des groupes professionnels.

Finances : La cotisation annuelle s'élève à 45 florins hollandais par 1.000 membres.

Travaux : Congrès international tous les trois ans. Dans l'intervalle, les quatre groupes professionnels peuvent se réunir en conférence internationale. Le Bureau se réunit au moins une fois par an.

Résumé historique : Un secrétariat international pour les employés de commerce a été fondé en août 1904, à Amsterdam, et a fonctionné jusqu'à la grande guerre. Il a été

reconstitué en 1920 sur des bases plus larges. Le groupe professionnel des employés de banque, d'assurance et de bureau et le groupe des techniciens et contremaîtres ont été créés en 1922; celui des voyageurs de commerce et représentants et le groupe des employés de commerce ont été créés en 1928.

Publication officielle : *Bulletin d'Information* (Newsletter) (Mitteilungen), paraissant une fois par mois.

Autre publication contenant des renseignements sur l'organisation : « Dix années de l'Internationale des employés et des techniciens ».

**INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS DE L'ENSEIGNEMENT.
EDUCATIONAL WORKERS' INTERNATIONAL.
INTERNATIONALE DER BILDUNGSARBEITER.**

Siège : Paris (XIX^e), 8, avenue Mathurin-Moreau.

Date de fondation : 1920.

But : Réunir toutes les organisations nationales de travailleurs de l'enseignement en une seule organisation syndicale internationale; s'efforcer d'améliorer la situation matérielle et morale des travailleurs de l'enseignement et des instituteurs.

Membres : Organisations syndicales dans les pays suivants : Royaume-Uni, Bulgarie, Chine, Chili, Espagne, France, Luxembourg, Mexique, Portugal, Union des Républiques soviétiques socialistes et Uruguay, ainsi que membres isolés dans presque tous les autres pays. Ces membres isolés ont formé des groupements et comités qui soutiennent l'Internationale des travailleurs de l'enseignement dans les pays suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Brésil, Equateur, États-Unis d'Amérique, Grèce, Inde, Pays-Bas, Pérou, les pays scandinaves et la Yougoslavie (groupant 800.000 membres).

Direction : Congrès international; Comité exécutif et Secrétariat général.

Bureau : *Secrétaire général :* G. COGNIOT (Paris).

Secrétaire de l'enseignement : G. LITVIN (Moscou).

Secrétaire : G. C. T. GILES (Londres).

Finances : Les ressources proviennent des cotisations des membres. Dépenses annuelles : 125.000 francs français.

Travaux : Sept congrès internationaux ont eu lieu jusqu'ici : Paris (1922); Bruxelles (1924); Paris et Bruxelles (1925); Vienne (1926); Leipzig (1928); Anvers (1930); Hambourg (1932). Publication de diverses brochures sur l'enseignement.

Résumé historique : Sur l'initiative de la Fédération des Syndicats de l'enseignement (France) et du « Sindicato Magistrale Italiano » (Italie), on s'est efforcé peu de temps après la guerre (1919-20), de grouper tous les membres de l'enseignement dans le monde en une seule organisation. Cependant l'Internationale des travailleurs de l'enseignement n'a été établie sous sa forme permanente qu'en 1922 (Congrès de Paris).

Publications officielles : Mensuelles : *L'Internationale de l'Enseignement*; *The Teachers' International*; *La Internacional de la Enseñanza*; *Press Review*, édition française; *Revue soviétique de l'enseignement*, édition française.

**SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT.
TEACHERS' INTERNATIONAL TRADE SECRETARIAT.
INTERNATIONALES BERUFSSEKRETARIAT DER LEHRER.**

Siège : Adresse du Bureau central : 63, rue du Lieutenant-Liedel, Anderlchte-Bruxelles, Belgique.

Date de fondation : Novembre 1926.

But : Améliorer la situation matérielle et sociale du personnel enseignant, sauvegarder ses droits civiques, favoriser le progrès de l'enseignement, au sens le plus large, et élever le degré de culture de la classe ouvrière.

Membres : Au 1^{er} mai 1935 : Centrale du Personnel enseignant socialiste, Belgique (5.500); Fédération des travailleurs de l'enseignement, Espagne (2.000); Fédération générale de l'enseignement, France (90.000); Mittelschullehrer, Lettonie (250); Freie Lehrgewerkschaft, Luxembourg (100); Soc. Ond. Vereeniging, Norvège (100); Bond van Nederlandsche Onderwijzers, Pays-Bas (7.000); Ned. Ind. Ond. Genootschap (Indes néerlandaises) (2.000); Sozialistische Lehrergruppe, Suisse (150); Sozialistische Lehrergruppe et Od borova organizace ucitelu a prof. soc. dem., Tchécoslovaquie (1.400 + 200); Union des Instituteurs allemands émigrés (150). Total : 108.750.

Direction : *Président et Secrétaire pédagogique :* L. ZORETTI, Directeur de l'Institut technique de la Normandie, Caen, 15, rue Malfilâtre, France.

Secrétaire général : J. BRACOPS, rue du Lieutenant-Liedel, 63, Anderlecht, Bruxelles, Belgique.

Trésorier : C. MOERMAN, Spoorlaan 19, Maartensdijk, Pays-Bas.

Postes sans mandat défini : M^{lle} M. L. CAVALIER, rue Sébastian-Gryphe, 21, Lyon VII, France; J. HUDL, Dr., Billrothstr. 20, Aussig, Tchécoslovaquie.

Finances : Budget annuel : sources de recettes : cotisations des sections nationales affiliées; dépenses annuelles : environ 40.000 francs français.

Travaux : Conseil général ou Congrès annuel : Ecoles d'été internationales annuelles.

Résumé historique : Créé en 1926, par des délégués des syndicats d'instituteurs affiliés à la Fédération syndicale internationale. Le Bureau a organisé des congrès et sessions de son Conseil à Vienne en 1928, Bruxelles en 1929, Hambourg en 1931, Genève en 1932, Amsterdam en 1933, Aussig (Tchécoslovaquie) en 1934.

Publications officielles : 1^o Service de presse (mensuel); 2^o Comptes rendus des Conférences et discussions Ecoles d'été. 2 volumes ont paru dans cette collection.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Journaux corporatifs des sections nationales.

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES FEMMES DANS LES AFFAIRES
ET LES CARRIÈRES LIBÉRALES.
INTERNATIONAL FEDERATION OF BUSINESS AND PROFESSIONAL WOMEN.**

Siège : Londres, S.W.1 : 20, Regent Street. New York City : Vanderbilt Hotel, 4, Park Avenue.

Date de fondation : 1930.

But : Favoriser l'établissement de relations amicales entre les femmes qui sont dans les affaires ou qui suivent une carrière libérale, dans tous les pays; collaborer à la défense de leurs intérêts communs; établir un haut idéal de service envers la collectivité et les autres pays.

Membres : Organisations nationales dans vingt-deux pays : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Corée, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Inde, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse et Tchécoslovaquie.

Direction : Comité de direction comprenant les membres du Bureau de la Fédération internationale (présidente, quatre vice-présidentes, secrétaire correspondante, secrétaire-rédactrice, trésorière) et une représentante de chacun des pays affiliés.

Bureau : *Présidente :* Miss Lena Madésin PHILLIPS (États-Unis d'Amérique).

Vice-présidentes : D^r Marianne BETH (Autriche); D^r Marguerite DE MUNTER-LATINIS (Belgique); M^{me} Françoise PLAMINKOVA (Tchécoslovaquie); baronne Marta ARMFELT (Suède).

Directrice : Miss Dorothy A. HENEKER (Canada).

Finances : Cotisations des membres et dons.

Travaux : En général : la Fédération joue le rôle de centre de réception et de diffusion des renseignements sur les problèmes spéciaux concernant les intérêts des femmes dans les affaires et les carrières libérales, afin de tenir ses membres au courant de la situation; elle constitue, en outre, l'organe chargé d'élaborer une politique commune et de l'exposer de temps à autre à des organismes nationaux et internationaux importants, tels que les gouvernements, la Société des Nations et le Bureau international du Travail.

En particulier : la Fédération s'efforce de défendre les intérêts économiques et sociaux des femmes dans les affaires et les carrières libérales; de développer la compétence technique, administrative, commerciale et professionnelle des femmes et de relever le niveau de leur préparation afin de leur assurer des débouchés de plus en plus larges dans les affaires et les carrières libérales et, enfin, d'obtenir et de maintenir un niveau professionnel qui assure une contribution de plus en plus utile des femmes, dans le domaine des carrières libérales et dans la vie de la collectivité en général.

Résumé historique : Le mouvement qui a groupé et organisé les femmes dans les affaires et dans les carrières libérales a commencé, il y a environ quinze ans, au Canada, en Australie et aux États-Unis d'Amérique. En 1919, il s'est constitué aux États-Unis une Fédération nationale qui, en 1928, comptait environ 50.000 membres.

S'efforçant de développer ses relations internationales, l'organisation américaine a envoyé en Europe, à diverses reprises, des groupes de femmes dans les affaires et dans les carrières libérales pour y rencontrer des femmes exerçant des professions analogues et, en 1930, s'est tenue à Genève (Suisse) une conférence au cours de laquelle la Fédération internationale des femmes dans les affaires et les carrières libérales a été fondée; elle comprenait alors des organisations dans cinq pays. Au 1^{er} juin 1935, elle comptait parmi ses membres des organisations nationales de 22 pays.

Publications officielles : *Widening Horizons* (bulletin mensuel en français, en anglais et en allemand). *Independent Woman* (publication mensuelle des États-Unis). *Canadian Business and Professional Woman* (publication mensuelle).

Autres publications : a) « Earnings of Women in Business and the Professions », étude sur environ 14.000 membres de la fédération, prix : 1,25 dollar, vendu au Bureau of Business Research, University of Michigan, Ann Arbor, Michigan; b) « The Age Factor as it relates to Women in Business and the Professions », d'après des renseignements reçus de 20.000 membres de la Fédération en 1931 (N^o 117 du *Women's Bureau Bulletin*, vendu par l'Office of Superintendent of Documents, Washington, D.C., prix 10 cents); c) « Women and their Careers », par Anne Hendry Morrison, complète « The Age Factor », etc., et comprend une étude de 306 cas particuliers.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FONCTIONNAIRES. INTERNATIONAL FEDERATION OF CIVIL SERVANTS.

Siège : Paris (VII^e), 10, rue de Solférino.

Date de fondation : 1925.

But : Etablir des liens entre les fonctionnaires de tous les pays; développer l'assistance mutuelle entre les organisations affiliées engagées dans des conflits syndicaux; appuyer dans toutes leurs manifestations les mouvements syndicaux destinés à abolir les conflits internationaux et, en particulier, à empêcher la guerre.

Membres : Groupements dans divers pays.

Direction : *Secrétaire général :* M. Charles LAURENT.

Comité exécutif : M. LUBERTI (Pays-Bas), le D^r HAHN (Tchécoslovaquie).

Finances : Contributions des membres.

Travaux : Publication de circulaires, etc.

Résumé historique : Une conférence préliminaire et une deuxième conférence ont eu lieu à Vienne, l'une en 1923, l'autre en 1924. Les statuts ont été approuvés et la Fédération a été constituée au premier congrès, tenu à Paris en 1925.

Publication officielle : Un bulletin paraissant tous les deux mois.

UNION INTERNATIONALE DES OFFICIERS ET FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT CIVIL.

INTERNATIONAL UNION OF CIVIL REGISTER OFFICIALS. INTERNATIONALE VEREINIGUNG DER BEAMTEN DES ZIVILSTANDSDIENSTES.

Siège : Berne, Effingerstrasse 33.

Date de fondation : 1926.

But : Développer le droit international privé et uniformiser autant que possible les différentes législations en ce qui concerne l'état civil; favoriser la formation professionnelle tant théorique que pratique des officiers de l'état civil.

Membres : Peuvent devenir membres : a) les autorités qui surveillent le service de l'état civil et les unions nationales d'officiers de l'état civil; b) en qualité de membres individuels (membres auxiliaires et collaborateurs), les officiers de l'état civil et les fonctionnaires chargés de surveiller le service de l'état civil ou qui, en raison de leur situation officielle, s'occupent de l'état civil.

Direction : *Président :* Ulrico STAMPA (Suisse).

Vice-président : Albertus SEPTER (Pays-Bas).

Secrétaire général : Edwin KRUTINA (Allemagne).

Finances : Pas de cotisation fixe; les dépenses des conférences sont supportées par les délégations.

Travaux : Publication de brochures contenant un résumé des législations, en allemand. (Les exemplaires en français, en italien et en néerlandais sont en préparation.)

Résumé historique : Premier congrès à Berne en 1926; le second à Paris en 1929.

Publication officielle : Un bulletin est en préparation.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE.
INTERNATIONAL POLICE FEDERATION.
INTERNATIONALE FEDERATION DER POLIZEIBEAMTEN.
INTERNATIONALE FEDERATIE VAN POLITIEPERSONEEL.
INTERNATIONELLA POLISFEDERATIONEN.

Siège : Secrétariat : Marckolsheim (Bas-Rhin), arrondissement de Sélestat.

Date de fondation : Mai 1927, à Luxembourg.

But : Sauvegarder les intérêts économiques, sociaux et moraux du personnel de la police; pratiquer et faire progresser la science policière; faciliter les relations internationales entre les autorités et le personnel de la police.

Membres : Belgique (6.000 membres), Danemark (1.450), France (10.000), Norvège (1.057), Pays-Bas (2.100), Suède (3.400).

Direction : *Comité exécutif :* Adrian LEEWIS (Amsterdam), Achille HOSTE (Bruxelles), H. ROEMMING (Copenhague).

Secrétaire général : Albert RAEHM (Marckolsheim, France).

Finances : 0,25 francs français par membre et par an.

Travaux : Le Comité exécutif se réunit tous les ans, le Congrès tous les deux ans.

Résumé historique : Depuis la première réunion (Utrecht, 1920), de nombreuses sessions du Comité exécutif ont eu lieu dans les différents pays affiliés. Deux congrès ont également eu lieu : à Deauville (France), en 1928 et à Cologne, en 1930.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS DE L'HABILLEMENT.
INTERNATIONAL CLOTHING WORKERS' FEDERATION.
INTERNATIONALE BEKLEIDUNGSARBEITER-FÖDERATION.

Siège : Amsterdam, 80 Reguliersgracht.

Date de fondation : 1893, à Zurich.

But : Grouper et développer les syndicats de travailleurs de l'habillement de tous les pays et défendre leurs intérêts économiques et sociaux.

Membres : Syndicats nationaux des travailleurs de l'habillement des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Danemark, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : La direction incombe à un Bureau international comprenant six membres ordinaires et un membre extraordinaire. Parmi ces membres figurent le *Président* (J. ANDERSSON (Danemark)), et le *Secrétaire international*. Le Comité de Direction comprend le *Secrétaire international* (T. VAN DER HEES) et deux membres de l'Organisation nationale, dont le *Secrétaire*.

Finances : Les dépenses sont couvertes par les cotisations annuelles (3 cents néerlandais par membre) que versent les organisations affiliées.

Travaux : Rapport sur les grèves, les conflits concernant les salaires et les événements importants survenus dans les diverses organisations; organisation d'actions internationales de secours; protection des intérêts des membres et réglementation du transfert de membres d'une organisation d'un pays dans une organisation d'un autre pays; congrès et conférences internationales.

Résumé historique : De 1893 à 1920, le siège de la Fédération a été à Berlin. Depuis 1920, il est à Amsterdam. Les derniers congrès internationaux ont été tenus à Vienne en 1924, à Paris en 1927, et à Leipzig en 1930.

L'Internationale des Fourreurs a fusionné, en 1925, avec la Fédération internationale des Travailleurs de l'habillement. Le dernier Congrès a été tenu à Leipzig en 1931.

Publications officielles : Un bulletin publié à intervalles irréguliers; statistiques et autres informations (en français et en anglais).

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS CHRÉTIENS
DE L'INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT ET PARTIES SIMILAIRES.**
**INTERNATIONAL FEDEBATION OF CHRISTIAN TRADES UNIONS
IN THE CLOTHING AND ALLIED TRADES.**

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Utrecht (Pays-Bas), 10-12, Drift.

Date de fondation : Coblenz, 1921.

Membres : Organisations syndicales chrétiennes en Allemagne, Autriche, Belgique, France, Hongrie, Italie et Pays-Bas. (70.526.)

Direction : *Président :* M. SCHWARZMANN (Allemagne).

Vice-président : M. WOBARILL (Autriche).

Secrétaire : A. F. DIEMEL.

Résumé historique : Le Congrès international de Coblenz, préparé par les organisations hollandaises a décidé de fonder la Fédération internationale et a accepté le projet de statuts et de conventions mutuelles.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS CHRÉTIENS
DE L'INDUSTRIE GRAPHIQUE.**
**INTERNATIONAL FEDERATION OF CHRISTIAN WORKERS
IN THE GRAPHICAL TRADES.**
**INTERNATIONALER BUND CHRISTLICHER GEWERKSCHAFTEN
DER GRAPHISCHEN INDUSTRIE.**

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Amsterdam, Bosboom, 30, Toussaintstrasse.

Membres : 18.515.

Direction : *Président :* Paul THRÄNERT (Berlin).

Secrétaire : J. HOFMANN (Amsterdam).

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS OUVRIERS
DE L'INDUSTRIE TEXTILE.**

**INTERNATIONAL FEDERATION OF TEXTILE WORKERS'
ASSOCIATIONS.**

INTERNATIONALE VEREINIGUNG DER TEXTILARBEITER.

Siège : Londres, S.W.1 : 2, Transport House, Smith Square, Westminster.

Date de fondation : Premier Congrès à Manchester en 1894.

But : Favoriser et protéger les intérêts matériels, économiques, sociaux et culturels des travailleurs de l'industrie textile de tous les pays.

Membres : La Fédération s'étendait, en 1934, à quinze pays, avec seize associations nationales et elle comptait 540.787 membres.

Direction : Conseil général, Comité administratif.

Bureau : *Secrétaire :* Rt. Hon. T. SHAW, C.B.E.

Les membres du Conseil général et du Comité administratif.

Finances : Recettes : Cotisations versées par les associations membres au prorata de leur effectif.

Travaux : Congrès international tous les trois ans; réunion du Conseil général tous les ans; réunion du Comité administratif tous les ans.

Publication, mensuellement, des *Notes du Secrétaire*, rapports des organisations affiliées, etc. Comptes rendus des séances.

Résumé historique : Le premier Congrès a été tenu à Manchester en 1894. Depuis cette date, les Congrès ont eu lieu régulièrement, excepté pendant la guerre. Les derniers congrès ont été tenus, le treizième, à Berlin en 1931, et le quatorzième, à Lucerne en 1934.

Publications officielles : Les *Notes du Secrétaire*, publiées mensuellement, sont la seule publication officielle, les autres rapports, y compris les comptes rendus de séances, n'ayant qu'un caractère privé.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS CHRÉTIENS
DE L'INDUSTRIE TEXTILE.**

**INTERNATIONAL FEDERATION OF CHRISTIAN TRADE UNIONS
OF TEXTILE WORKERS.**

INTERNATIONALER BUND CHRISTLICHER TEXTILARBEITERVERBÄNDE.

Siège : Utrecht, Boothstraat, 13.

Date de fondation : 1900; reconstitution en 1921.

But : Organiser sur un plan international les ouvriers chrétiens de l'industrie textile.

Membres : Associations nationales en Belgique, en Tchécoslovaquie, en France, aux Pays-Bas et en Suisse.

Direction : *Secrétaire :* Albert VAN DER MEIJS (Pays-Bas).

Finances : Cotisations des membres, fixées à 1.500 francs belges par an et par organisation, plus 10 centimes par membre et par an.

Travaux : Les derniers congrès internationaux ont été tenus en 1921 (Dusseldorf), 1924 (Strasbourg), 1926 (Anvers), 1929 (Vienne), 1934 (Lucerne).

FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES ASSOCIATIONS D'INGÉNIEURS.

EUROPEAN FEDERATION OF ENGINEERS' ASSOCIATIONS.

BUND DER EUROPÄISCHEN INGENIEURSVEREINIGUNGEN.

FEDERAZIONE EUROPEA DELLE ASSOCIAZ. D'INGEGNERI.

Siège : Rome, via Vittorio Veneto, 7.

Date de fondation : mars 1934.

But : Défendre les intérêts d'ordre professionnel, social et économique de l'ingénieur dans le domaine international.

Membres : Nations représentées : Autriche, Belgique, Bulgarie, Espagne, France, Hongrie, Italie, Lithuanie, Norvège, Suisse, Yougoslavie.

Direction provisoire : *Président :* D^r Ing. Edmondo DEL BUFALO (Italie).

Vice-président : D^r Ing. Douchan TOMITCH (Yougoslavie).

Secrétaire général : D^r Ing. Vincenzo SALVADORE.

Finances : Le programme est encore à l'étude.

Travaux : On prépare la réunion d'un congrès.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES INGÉNIEURS-CONSEILS.

INTERNATIONAL FEDERATION OF CONSULTING ENGINEERS.

INTERNATIONALER VERBAND BERATENDER INGENIEURE.

Siège : Bruxelles, 29, rue Major-Dubreucq.

Date de fondation : Juillet 1913, à Gand (Belgique).

But : Protéger les intérêts professionnels des membres, régler la propagande professionnelle, etc.

Membres : Associations d'ingénieurs-conseils qualifiés dans les pays ci-après : Autriche, Belgique, France, Hongrie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, et membres correspondants. Total, 400 membres.

Direction : *Président du Comité exécutif :* M. R. E. MATHOT (Bruxelles).

Président de la Fédération : M. L. PRANGEY (Paris).

Vice-présidents : M. R. E. MATHOT (Bruxelles) et le D^r W. WYSSLING (Zurich).

Secrétaire : M. A. C. ROBERT (Paris).

Finances : Les recettes comprennent les dons des membres et les cotisations des associations affiliées.

Travaux : Conférences, publication de leurs comptes rendus, et d'un annuaire, échanges de renseignements, etc.

Résumé historique : La Fédération (F.I.D.I.C.) a été constituée lors de l'Exposition internationale de Gand (Belgique), en 1913, sur l'initiative de la Chambre belge des ingénieurs-conseils, et de la Chambre française des ingénieurs et experts-conseils. Lors du deuxième Congrès, à Berne, le règlement de la F.I.D.I.C. a été définitivement établi. Des Congrès ont eu lieu ultérieurement à Varsovie, en 1926, à Amsterdam, en 1928, à Vienne, en 1930, à Zurich, en 1932 et à Prague en 1935.

CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS INTELLECTUELS.

INTERNATIONAL CONFEDERATION OF INTELLECTUAL WORKERS.

Siège : Paris (1^{er}), 2, rue de Montpensier.

Date de fondation : 1923, à Paris.

But : La C. I. T. I. coordonne les efforts des confédérations nationales des travailleurs intellectuels. Ces confédérations doivent être ouvertes à toutes les professions intellectuelles et groupent non des individus mais des associations professionnelles librement constituées et administrées par leurs adhérents. Le but des confédérations nationales, et donc aussi de la C. I. T. I. est la défense en commun des légitimes revendications professionnelles de chacune des professions intellectuelles, en excluant par principe tout sectarisme politique, racial ou confessionnel, et la représentation des professions intellectuelles auprès des gouvernements et des organisations internationales (Société des Nations, Bureau international du Travail, etc.).

Membres : Les confédérations de travailleurs intellectuels de : Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Finlande, France, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie. L'Allemagne a récemment démissionné. Nombre total des adhérents : environ 2.700.000.

Direction : Secrétaire général : Louis GALLIÉ (France).

Secrétaires généraux adjoints : Dr Fred CORNELISSEN (Pays-Bas), Dr Paul KOLLER (Tchécoslovaquie), Viktor KOSCINSKI (Pologne), Jhs. KRISTENSEN (Danemark), José SCHUERMANS (Belgique), Stephen W. SMITH (Royaume-Uni).

Finances : Le budget est voté chaque année par le congrès international qui répartit les charges entre les pays adhérents. Les seules ressources sont les contributions des confédérations nationales.

Travaux : Organisation d'un congrès international annuel, siégeant chaque fois dans une capitale différente. Publication principale : le rapport rendu sténographique du congrès annuel, résumant toute l'activité et la doctrine syndicale internationale sur les points à l'étude. Activité : collabore étroitement avec les hauts organismes internationaux, particulièrement le Bureau international du Travail, où la C. I. T. I. possède cinq sièges dans la Commission du travail intellectuel.

Résumé historique : Créée en 1923, par six pays, la C. I. T. I. en a groupé quatorze, mais de récentes démissions ont ramené le nombre des pays à onze et fortement réduit le nombre des adhérents qui avait dépassé trois millions.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS D'INVENTEURS ET D'ARTISTES INDUSTRIELS. INTERNATIONAL FEDERATION OF ASSOCIATIONS OF INVENTORS AND INDUSTRIAL ARTISTS.

Siège : Bruxelles. Palais d'Egmont.

Date de fondation : 1900, à Paris.

But : Représenter avant tout les inventeurs et les artistes industriels et protéger leurs intérêts spéciaux.

Membres : Les associations nationales d'inventeurs et d'artistes industriels en Belgique, Royaume-Uni, France, Italie, Norvège, Suède, etc.

Direction : Comité international permanent ayant pour :

Président : Albert VAUNOIS (Paris).

Vice-présidents : Les présidents des associations de Bruxelles, Lyon, Milan, Paris, Saint-Étienne, Stockholm et des associations anglaise et norvégienne.

Secrétaire général : M. LABACHE (Paris).

Secrétaire du siège social à Bruxelles : W. DE CROUÉ.

Finances : Subventions et cotisations spéciales à l'occasion de chaque congrès.

Travaux : Congrès internationaux à Paris (1900), Bruxelles (1905 et 1910); travaux préparatoires d'un congrès à Lyon en 1914, empêché par la guerre; Bruxelles (1919); réunion spéciale du Comité en 1924; Congrès international en 1935. Le congrès de 1919 a décidé de coopérer à l'œuvre assumée par l'Union des Associations internationales et par les organes officiels de la Société des Nations en ce qui concerne la législation internationale et l'aide à donner aux inventions.

INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE SOCIALISTE. SOZIALISTISCHE JUGEND INTERNATIONALE. SOCIALIST YOUTH INTERNATIONAL.

Siège : Prague-Karlin, Palackého trida 24, III.

Date de fondation : Au Congrès de la Jeunesse, tenu à Hambourg, mai 1923.

But : Se plaçant sur le terrain de la lutte de classe, doit entretenir des relations constantes avec toutes les fédérations de la jeunesse socialiste, encourager tous les efforts en vue de créer des fédérations de la jeunesse socialiste; organiser des journées internationales de la jeunesse et des rencontres.

Membres : Organisations nationales en : Argentine, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Dantzig, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie. Fédération internationale des étudiants socialistes (Bruxelles) et Organisation mondiale de la Jeunesse socialiste juive (Varsovie).

Direction : Membres du Bureau :

Président : Koos VORRINK (Amsterdam).

Vice-président : Adolf WALLENTHEIM (Stockholm).

Secrétaire : Erich OLLENHAUER (Prague).

Autres membres : Fernand GODEFROID (Bruxelles), Frant. RAUS (Prague).

Travaux : Congrès internationaux à Hambourg (1923); Amsterdam (1926); Vienne (1929); Prague (1932).

Rencontres de la Jeunesse à Amsterdam (1926); Vienne (1929); Liège (1934).

Publications officielles : Actes des Congrès internationaux. *L'Internationale de la Jeunesse socialiste*, *Internazionale Sozialistische Jugendkorrespondenz* (bulletin mensuel).

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS DE LA LITHOGRAPHIE ET DES PROFESSIONS SIMILAIRES.

INTERNATIONAL FEDERATION OF LITHOGRAPHERS, LITHOGRAPHIC PRINTERS AND KINDRED TRADES.

INTERNATIONALER BUND DER LITHOGRAPHEN, STEINDRUCKER UND VERWANDTEN BERUFE.

Siège : Amstelveen (Pays-Bas), Stadhouderslaan 1.

Date de fondation : 1896, Londres.

But : Toutes les organisations affiliées s'engagent, conformément aux statuts, à travailler au bien-être moral et matériel de leurs membres et à collaborer suivant un engagement international plus précis, au progrès de l'humanité; certains pays ont donné à leur œuvre une forme plus pratique en signant des contrats comportant la réciprocité.

Membres : Organisations dans les pays suivants : Belgique, Royaume-Uni (2), Danemark, Finlande, France, Hongrie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie (2), Yougoslavie.

Direction : Un Comité exécutif comprenant cinq membres : A. GREUTERT, *Président* (Suisse), J. ROELOFS, *Secrétaire* (Pays-Bas), R. KNEALE (Royaume-Uni), G. LINDBLOM (Suède) et V. GOORIS (Belgique).

Le Bureau comprend quatre membres : J. ROELOFS, *Secrétaire*, A. J. A. STARRE, H. GEERLING et P. N. JACOBSEN, *membres* (Pays-Bas).

Finances : Cotisation annuelle des pays affiliés : 6 pence par membre sur 90 pour cent des membres actifs. En 1934, les recettes ont été d'environ 8.300 florins néerlandais et les dépenses d'environ 6.300 florins.

Résumé historique : L'Internationale a été fondée en 1896 pour suppléer au manque de liaison internationale entre les organisations nationales.

Publication officielle : Bulletin trimestriel (en français, en anglais et en allemand).

Autres publications donnant des renseignements sur l'organisation : Esquisse historique publiée dans le n° 75 du *Bulletin trimestriel*. On trouvera un exposé des activités de l'Internationale au cours des cinq dernières années dans les rapports et procès-verbaux du Congrès de Stockholm, 1932, qui forment un volume de plus de 200 pages.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES MARCHANDS-TAILLEURS.

Siège : Bruxelles, 69, rue de la Charité.

Date de fondation : Août 1910, lors du premier Congrès international des marchands-tailleurs.

But : Grouper les maîtres-tailleurs des différents pays pour l'étude et la protection de leurs intérêts professionnels.

Membres : Les fédérations et associations nationales des différents pays.

Sont membres depuis 1910 : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, France, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes.

Direction : Comité permanent :

Président : M. DELBAUT (Bruxelles).

Vice-président : Un délégué de chacun des pays fédérés.

Secrétaire : Jacques FRICKX (Bruxelles, 69, rue de la Charité).

Finances : Cotisations payées par chaque pays fédéré.

Travaux : L'activité de la Fédération internationale a été suspendue de 1914 à 1930. Une « Journée internationale » a réuni à Bruxelles, le 21 juillet 1935, les délégués des différents pays dans le but de provoquer et de faciliter l'organisation d'un second Congrès international.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES OFFICIERS DE LA MARINE MARCHANDE. INTERNATIONAL MERCANTILE MARINE OFFICERS' ASSOCIATION.

Siège : Anvers, Courte rue Neuve, 34.

Date de fondation : 16 juin 1925.

But : Favoriser et protéger les intérêts des officiers des marines marchandes des divers pays; obtenir une législation en faveur de tous les gens de mer et des officiers en particulier; s'efforcer d'établir une réglementation internationale des heures de travail à bord des navires de commerce, etc.

Membres : Organisations dans les pays suivants : Belgique, Royaume-Uni, Cuba, Danemark, Espagne, Estonie, France, Indes orientales néerlandaises, Islande, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Yougoslavie; la Fédération internationale des radiotélégraphistes et la Fédération internationale provisoire des pilotes.

Direction : Conseil de direction; Comité exécutif (composé du président, du secrétaire-trésorier et d'un secrétaire adjoint).

Président p. i. du Conseil de direction : G. SERET (Pays-Bas).

Vice-président : K. A. RASMUSSEN (Danemark).

Membres : J. MEULEMEESTER (Belgique), J. AMEZAGA (Espagne), A. GUSTAVSON (Estonie), M. CLERC (France), P. LE GARREC (France), J. MADSEN (Danemark), T. J. O'DONNELL (Fédération internationale des radiotélégraphistes, Grande-Bretagne), H. C. YKEMA (Indes orientales néerlandaises), L. Chr. STEENDAL (Norvège), L. Vaz SPENCER (Portugal), S. ASTRÖM (Suède), Vuksan GJORGJE (Yougoslavie).

Secrétaire-trésorier : O. BECU (Belgique).

Secrétaire adjoint : L. VEENSTRA (Pays-Bas).

Finances : Le budget annuel est alimenté par les cotisations que versent les associations adhérentes, proportionnellement au nombre de leurs membres.

Résumé historique : En 1925 a été constituée à Anvers, par les associations d'officiers de la marine marchande de divers pays, une organisation internationale provisoire. Cette organisation convoqua à Paris, en 1925, un congrès où furent conviées toutes les organisations d'officiers de la marine marchande. C'est ce congrès qui a fondé l'Association internationale des officiers de la marine marchande et qui en a établi les statuts.

Publication officielle : Bulletin périodique.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS SUR MÉTAUX. INTERNATIONAL FEDERATION OF METAL-WORKERS. INTERNATIONALER METALL-ARBEITERVERBAND.

Siège : Berne, 61, Monbijoustrasse.

Date de fondation : 1893, à Zurich.

But : Développer la solidarité et l'union des ouvriers sur métaux de tous les pays, ainsi que l'action commune sur le terrain international, pour obtenir des conditions de travail et de salaire aussi favorables que possible; préparer la classe ouvrière à prendre possession de la production.

Membres : Belgique, Royaume-Uni, Danemark, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Luxembourg, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : *Secrétaire international :* Conrad ILG, conseiller national à Berne, Suisse.

Finances : Cotisation annuelle de 30 francs suisses par 1.000 membres. En 1930, un fonds international de secours volontaire a été créé au Congrès de Copenhague; la majorité des membres verse à ce fonds 20 francs suisses par 1.000 membres et par an.

Travaux : Actions de solidarité internationales, protection des intérêts et des droits des métallurgistes; enquêtes sur les conditions de travail et de salaires, les heures de travail, etc. Séances du Comité central et exécutif une ou deux fois par an; congrès international tous les trois ans.

Résumé historique : Créée en 1893, à Zurich, à l'occasion du Congrès socialiste international, sous forme d'un Bureau d'information; l'organisation a été constituée en Fédération nationale à Amsterdam en 1904.

Publication officielle : *Bulletin des ouvriers sur métaux*, publié chaque mois; rapport de gestion tous les trois ans.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES MINEURS.
MINERS' INTERNATIONAL FEDERATION.
INTERNATIONALER BERGARBEITERVERBAND.**

Siège : Londres, W.C.1 : 50, Russell Square.

Date de fondation : 1890.

But : Maintenir et développer une organisation permanente internationale des mineurs afin : a) de défendre les intérêts économiques et sociaux de tous les mineurs; b) d'abolir le capitalisme et de nationaliser ou socialiser l'industrie minière.

Membres : Belgique : 63.000; Royaume-Uni : 500.000; États-Unis d'Amérique : 700.000; France : 56.000; Luxembourg : 2.500; Norvège : 3.500; Pays-Bas : 5.000; Pologne : 21.000; Roumanie : 6.482; Suède : 7.552; Tchécoslovaquie : 35.000; Yougoslavie : 2.000; Soit au total 1.401.034 mineurs.

Direction : *Président :* P. VIGNE.

Vice-président : A. DELATTRE.

Secrétaire : E. EDWARDS.

Comité composé de représentants officiels de chaque pays.

Finances : Budget annuel alimenté par des contributions que les organisations affiliées versent au prorata de leur effectif.

Travaux : Réunion du Comité tous les trois mois. Conférence générale tous les deux ans. Réunions extraordinaires, lorsque besoin en est.

Publication officielle : Bulletin trimestriel.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Renseignements statistiques.

**INTERNATIONALE DES MINEURS CHRÉTIENS.
INTERNATIONAL CHRISTIAN MINERS' FEDERATION.
INTERNATIONALER CHRISTLICHER BERGARBEITERBUND.**

Siège : Bruxelles, 19, rue Pléinckx.

Date de fondation : 1922.

But : Le relèvement de la situation économique et sociale des mineurs. Sur la base des principes chrétiens, elle s'efforce, en répudiant la lutte des classes, de réaliser dans la

vie économique et sociale les réformes nécessaires par les méthodes de l'organisation et suivant les voies légales.

Membres : Fédérations de mineurs dans différents pays.

Direction : Comité international :

Président : M. MECK (France).

Vice-président : M. GRAJEK (Pologne).

Trésorier et secrétaire : M. VAN BUGGENHOUT (Belgique).

Secrétaire adjoint : PELZER (Pays-Bas).

Finances : Recettes : Cotisations des membres, chaque fédération affiliée doit, par semestre et par membre, la valeur d'un vingtième d'une heure de travail.

Travaux : La Fédération publie un bulletin et des rapports détaillés sur ses congrès; elle communique à ses membres les procès-verbaux des réunions du Comité.

Résumé historique : La fondation de l'Internationale a été préparée par la réunion de Salzbourg en 1921; elle est devenue un fait accompli au Congrès d'Innsbruck, en 1922. Depuis, la Fédération a tenu trois congrès : à Genève, où elle est entrée en contact avec le Bureau international du Travail, en 1925; à Munich, en 1928; à Strasbourg, en 1931.

Publication officielle : Un bulletin est publié deux fois par an, en français et en allemand : *Bulletin d'Information, Mitteilungsblatt*. En outre, le secrétariat envoie aux diverses organisations affiliées des rapports généraux ou confidentiels sur l'industrie minière des différents pays. Ces rapports ne sont pas publiés.

**INTERNATIONALE OUVRIÈRE CATHOLIQUE.
CATHOLIC WORKERS' INTERNATIONAL.
KATHOLISCHE ARBEITER-INTERNATIONALE.
KATHOLIEKE ARBEIDERS-INTERNATIONALE.**

(Renseignements donnés en 1933.)

Siège : Utrecht, Drift 10.

Date de fondation : 1928.

But : Travailler à la réalisation de conditions et de relations sociales, spirituelles, morales et économiques, sagement ordonnées d'après les principes chrétiens, par la collaboration internationale des organisations de la classe ouvrière catholique.

Membres : En Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Suisse.

Direction : *Président :* J. JOOS (Allemagne).

Secrétaire : J. A. SCHUTTE (Pays-Bas).

Finances : Cotisations des organisations affiliées.

Travaux : Congrès international au moins une fois tous les trois ans.

Résumé historique : Fondée lors du Congrès international des organisations ouvrières catholiques, tenu à Cologne en juillet 1928. Le deuxième congrès a eu lieu à Utrecht en 1931.

**INTERNATIONALE OUVRIÈRE SOCIALISTE.
LABOUR AND SOCIALIST INTERNATIONAL.
SOZIALISTISCHE ARBEITER-INTERNATIONALE.**

Siège : Bruxelles, 162, rue de Laeken.

Date de fondation : 1923, au congrès de Hambourg.

But : L'Internationale Ouvrière Socialiste (I. O. S.) est constituée par l'union des

partis ouvriers socialistes qui reconnaissent dans le remplacement du mode de production capitaliste par le mode de production socialiste le but, et dans la lutte de classe qui se manifeste dans l'action politique et économique le moyen d'émancipation de la classe ouvrière.

Membres : Des sections nationales comprenant les partis ou groupements ouvriers socialistes d'un pays ou d'une nation, qui acceptent les statuts de l'Internationale.

Direction : Comité exécutif (49 membres).

Composition du Comité : Bureau (9 membres) et Comité administratif (5 membres).

Président (temporairement) : Louis DE BROUCKÈRE (Bruxelles).

Trésorier : Le sénateur Joseph VAN ROOSBROECK (Bruxelles).

Secrétaire général : D^r Friedrich ADLER (Bruxelles).

Finances : Cotisations annuelles d'affiliation calculées, d'une part, proportionnellement au chiffre des adhérents des différentes organisations et, d'autre part, proportionnellement au nombre de voix qui leur sont attribuées au Congrès en fonction de leur force, représentée non seulement par leur nombre de membres, mais aussi par la diffusion de leur presse, les résultats qu'elles obtiennent aux élections générales, etc.

Travaux : Congrès internationaux en général tous les trois ans. Des Conférences internationales comprenant moins de délégués sont convoquées lorsque la situation l'exige. L'Exécutif de l'I. O. S., qui comprend des représentants de toutes les organisations affiliées, se réunit en général deux fois par an. Le Bureau se réunit environ quatre fois par an et le Comité administratif chaque fois qu'il en est besoin.

Le Secrétariat de l'I. O. S. publie des informations destinées surtout à la presse, concernant l'activité de l'I. O. S. et des organisations affiliées et traitant des problèmes politiques internationaux en général.

Résumé historique : L'Internationale ouvrière socialiste fut fondée au Congrès de Hambourg, en mai 1923. Le but essentiel du Congrès était de réaliser l'unité des organisations internationales ouvrières et socialistes. La Deuxième Internationale et l'Union des Partis socialistes pour l'action internationale (l'Union de Vienne) avaient décidé de dissoudre leurs propres organisations si une Internationale Ouvrière Socialiste était fondée.

Congrès suivants : Marseille (1925), Bruxelles (1928), Vienne (1931). Une Conférence internationale se tint à Paris en 1933 et une Conférence commune de l'I. O. S. et de la Fédération syndicale internationale pour le désarmement fut tenue à Zurich en 1932.

Publications officielles : *Informations internationales* (hebdomadaire) et les suppléments suivants qui paraissent lorsque la situation l'exige : « Documents et Discussions », « Problèmes de la Société des Nations », « Pour les Femmes », « Communications sur la situation des prisonniers politiques ». *Bulletin de l'Internationale Ouvrière Socialiste*, paraissant à intervalles réguliers en trois éditions (française, anglaise et allemande). Les rapports et comptes rendus des Congrès de l'I. O. S. publiés en français, anglais et allemand.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES OUVRIÈRES ÉVANGÉLIQUES. INTERNATIONAL FEDERATION OF WORKMEN'S EVANGELICAL ASSOCIATIONS.

INTERNATIONALE ARBEITSGEMEINSCHAFT EVANGELISCHER ARBEITNEHMERVERBÄNDE.

Siège : Utrecht, Stadhouderslaan 43-45.

Date de fondation : 1928.

But : Faire naître, dans les consciences et les esprits, le sentiment de la valeur des principes énoncés dans l'Évangile de Jésus-Christ, par le moyen du travail professionnel

et du travail en commun sur le plan international des questions sociales et économiques. La Fédération s'efforce, en particulier, sans jouer elle-même le rôle d'un syndicat, d'appuyer tous les efforts faits par les diverses organisations de travailleurs évangéliques en vue de prêter aide et protection religieuse, morale et matérielle à la classe, économiquement faible, des travailleurs.

Membres : Organisations affiliées, au Danemark, aux Pays-Bas, en Suisse et aux États-Unis d'Amérique.

Direction : *Président :*

Vice-président :

Secrétaire : H. AMELINCK (Pays-Bas).

Trésorier : J. HAAS-SCHNEIDER (Suisse).

Travaux : Organisation de congrès internationaux. Le premier congrès s'est tenu à Dusseldorf, le 10 avril 1928, le second à Essen, en juin 1931.

UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS CHRÉTIENS DES OUVRIERS DE L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE.

INTERNATIONALE BOND VAN CHRISTELIJKE METAALBEWERKERSORGANISATIES. INTERNATIONALER BUND CHRISTLICHER METALLARBEITERORGANISATIONEN.

Siège : Utrecht, Pays-Bas, Koningslaan 9.

Date de fondation : Août 1920, à Essen. Les statuts ont été adoptés par le premier congrès, tenu à Turin, les 6, 7, 8 et 9 novembre 1921.

But : a) Défendre les intérêts des ouvriers de l'industrie métallurgique en s'inspirant des principes chrétiens, dans tous les domaines de la politique sociale et économique, notamment en ce qui concerne l'organisation internationale du travail, les salaires et les conditions de travail ainsi que la législation du travail, dans le cadre des principes du mouvement universel du christianisme international; b) défendre les intérêts administratifs des associations affiliées à l'Union; c) donner, le cas échéant et dans la mesure du possible, aux associations affiliées une assistance morale et matérielle; d) faire de la propagande en faveur de la création d'organisations chrétiennes des ouvriers de l'industrie métallurgique dans les pays où il n'en existe pas encore et encourager l'affiliation d'autres organisations qui s'inspirent des principes du mouvement syndicaliste chrétien.

Membres : Nombre des membres au 1^{er} septembre 1934 : Pays-Bas : Union catholique romaine (18.768), Union chrétienne (10.311); Belgique (42.000); France (5.060); Suisse (5.200); Hongrie (438); Pologne (12.000); Tchécoslovaquie (2.403); Yougoslavie (476). Au total, 96.656 membres.

Direction : *Président :* G. WALLEYN.

Secrétaire : FR. VAN WELIE.

Finances : La cotisation due à l'Union par les associations affiliées s'élève, par 1.000 membres et par an, à quarante fois le salaire horaire d'un ouvrier qualifié dans la capitale du pays. Elles sont versées à la fin de l'année, sur la base du nombre moyen des membres et du taux moyen des salaires de l'année en question.

Travaux : a) Réunir une documentation sur la situation sociale et économique des ouvriers de l'industrie métallurgique dans les divers pays; b) réunir des renseignements sur l'état de la législation sociale et s'efforcer d'obtenir, dans les divers pays, l'adoption et l'application d'une législation sociale aussi favorable que possible; c) échanger des

expériences en matière de syndicalisme, se faire connaître mutuellement les mesures administratives, se communiquer les contrats collectifs présentant de l'importance au point de vue international et conclure des contrats de réciprocité pour l'émigration et l'immigration des membres; *d*) publier des brochures de propagande et préparer d'autres documents de publicité; *e*) convoquer des congrès internationaux pour discuter les questions sociales, économiques et législatives intéressant les ouvriers de l'industrie métallurgique et leurs organisations.

Résumé historique : Après la guerre mondiale, une délégation des associations néerlandaises a discuté avec l'Union des ouvriers de l'industrie métallurgique allemande qui existait alors, la possibilité de fonder une Union internationale des ouvriers de l'industrie métallurgique. L'occasion se présenta lors de l'Assemblée générale de l'Union des ouvriers chrétiens de l'industrie métallurgique allemande qui eut lieu à Essen en août 1920, et à laquelle participaient des délégations des Pays-Bas, de la Suisse et de l'Autriche. La France et la Belgique s'étaient fait excuser. En Italie et en Hongrie, on ne connaissait pas d'associations auxquelles on aurait pu s'adresser. A la fin de la session, les délégués des pays précités décidèrent de créer une union des ouvriers chrétiens de l'industrie métallurgique.

L'Union a ultérieurement tenu quatre congrès : (1921) à Turin (Italie); (1925) à Milan (Italie); (1930) à Salzbourg (Autriche); (1935) à Bruxelles (Belgique).

Publications officielles : Rapports des Congrès.

CONSEIL PAYSAN INTERNATIONAL (L'INTERNATIONALE PAYSANNE) (KRESTINTERN).

INTERNATIONAL FARMER AND PEASANT COUNCIL (FARMERS' AND PEASANTS' INTERNATIONAL).

INTERNATIONALER BAUERNRAT (BAUERN-INTERNATIONALE).

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Moscou, Nicolskaya, 3.

Date de fondation : Octobre 1923.

But : Organisation internationale des agriculteurs et des paysans et défense des intérêts économiques, politiques, culturels et nationaux de la classe paysanne.

Membres : Organisations et particuliers dans les pays ci-après : Allemagne, Argentine, Bolivie, Corée, Canada, Chine, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Inde, Iran, Italie, Mexique, Norvège, Philippines, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie et dans plusieurs pays coloniaux.

Direction : Conseil de soixante et un membres. Conseil d'administration de dix-sept membres.

Composition du Comité : *Secrétaire général* : I. THEODOROVITCH.

Finances : Cotisations des organisations affiliées, proportionnelles au nombre de leurs membres; recettes provenant de publications.

Travaux : Conseils aux organisations affiliées et aux chefs des groupements paysans; conférences internationales; publication de brochures et de manuels.

Au Conseil est affilié l'Institut agraire international [Moscou, Vozdvizhenka 14] qui étudie les questions d'économie agricole, la situation des agriculteurs et des paysans et l'histoire du mouvement paysan. Il publie une revue, *Problèmes agraires*, en allemand et en russe.

Publication officielle : L'Organisation n'a pas de publication officielle. Elle publie

sa documentation et ses appels dans l'organe *Communications internationales des agriculteurs et des paysans* qui paraît tous les mois en allemand, deux fois par mois en français et une fois par trimestre en anglais.

SECRETARIAT INTERNATIONAL DES PEINTRES ET PROFESSIONS SIMILAIRES. INTERNATIONAL SECRETARIAT OF PAINTERS AND ALLIED TRADES. INTERNATIONALE FÖDERATION DER VERBÄNDE UND BERUFSSEKTIONEN DER MALER UND LACKIERER.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Amsterdam, Tesselschadestraat 10.

Date de fondation : 1911.

But : Renforcer la solidarité internationale de la classe ouvrière; défendre les intérêts économiques et sociaux de tous les travailleurs appartenant aux industries des couleurs et vernis.

Membres : 237.531 membres, répartis entre les pays suivants : Allemagne, Autriche, Royaume-Uni, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, Hongrie, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : Conseil d'administration : Le Secrétaire est aidé de deux membres appartenant au pays où est établi le Secrétariat. Il y a aussi un comité de quatre membres de pays différents. Un Congrès a lieu tous les trois ans.

Finances : La cotisation est de 10 pfennig par membre et par an.

Résumé historique : Après un certain nombre de tentatives, les premières mesures visant la création du Secrétariat furent prises en 1903, à Berlin, par l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark et la Suisse. Une Conférence eut lieu à Leipzig, en 1907, et une autre à Munich, en 1911. Cette année-là, un autre Congrès eut lieu à Zurich et c'est alors que fut créé le Secrétariat. Les dernières conférences eurent lieu à Vienne, 1927, et à Copenhague, 1928. De nouveaux Statuts ont été adoptés à ce dernier Congrès.

Publications officielles : Bulletin (cinq numéros par an), rapports, débats.

SECRETARIAT INTERNATIONAL DES TRAVAILLEURS DE LA PIERRE. INTERNATIONAL SECRETARIAT OF STONE-WORKERS. INTERNATIONALES SEKRETARIAT DER STEINARBEITER.

Siège : Zurich, 11, Hardaustasse.

Date de fondation : 1903.

But : Assistance internationale et assurance mutuelle.

Membres : 127.500, répartis dans treize pays.

Direction : *Secrétaire général* : Rob. KOLB.

Finances : 10 pour cent de la cotisation hebdomadaire de chaque membre par an. Dépenses : 6.000 à 8.000 francs par an.

Résumé historique : Les premiers essais d'union des travailleurs de la pierre ont été tentés en 1898, à une assemblée des travailleurs de la pierre allemands. Cette assemblée décida de convoquer un congrès international, qui se tint à Zurich, en juin 1903 et au cours duquel le Secrétariat international fut définitivement fondé.

Publication officielle : Rapports trimestriels.

**SECRETARIAT INTERNATIONAL DES POSTES, TÉLÉGRAPHES
ET TÉLÉPHONES.**

**INTERNATIONAL SECRETARIAT OF POSTAL, TELEGRAPHIC AND TELEPHONIC
WORKERS.**

**INTERNATIONALE DES PERSONALS DER POST-, TELEGRAPHEN- UND
TELEPHON-BETRIEBE.**

Siège : Berne (Suisse), Effingerstrasse 19.

Date de fondation : 1911, à Paris.

But : Sauvegarder les intérêts économiques, juridiques et moraux de tout le personnel syndiqué des Postes, Télégraphes et Téléphones.

Membres : Australie, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark (2), Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce (2), État libre d'Irlande, Lettonie, Luxembourg, Norvège (2), Palestine, Pays-Bas (2), Indes néerlandaises, Suède (2), Suisse (3), Tchécoslovaquie (3). Au total, 29 organisations et 168.000 membres.

Direction : Le Congrès international, le Comité exécutif, le Secrétariat.

Secrétaire : Franz ROHNER.

Finances : Dépenses annuelles : 20.000 francs suisses.

Travaux : Rapports réguliers aux membres du Comité exécutif; publication de procès-verbaux.

Résumé historique : La première résolution de fonder une Fédération internationale des P. T. T. vint du Congrès national des adhérents français, tenu à Marseille en 1910. La Conférence au cours de laquelle fut constituée la première Internationale des P. T. T. fut convoquée en 1911. En 1914, l'Internationale des P. T. T. comportait 160.000 membres, répartis en Autriche, Royaume-Uni, Bulgarie, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suisse. Le premier congrès international des P. T. T. après la guerre s'est réuni à Milan en 1920 et a adopté les nouveaux Statuts de l'Internationale des P. T. T. Le dernier congrès a eu lieu à Bruxelles, du 8 au 10 août 1935.

Publication officielle : *Bulletin postal mensuel* (en français, anglais et allemand).

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE SYNDICATS CHRÉTIENS
DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES.**

**INTERNATIONALE FEDERATIE VAN POST-, TELEGRAAF- EN
TELEFOONPERSONEEL.**

**INTERNATIONALER BUND CHRISTLICHER VERBÄNDE DES POST-,
TELEGRAFEN- UND TELEPHON-PERSONALS.**

Siège : Vaals, Pays-Bas, Wilhelminalplein 29.

Date de fondation : 1922.

But : D'entente avec la Confédération internationale des Syndicats chrétiens, la Fédération s'efforce de créer et de développer des mouvements chrétiens syndicaux parmi le personnel des Postes, Télégraphes et Téléphones dans les différents pays, de seconder leur action et d'améliorer, par tous moyens légaux, la situation sociale, économique et morale de ses adhérents.

Membres : Associations affiliées en Autriche (15.000 membres), Belgique (3.000), Hongrie (5.500), Pays-Bas (5.600), Suisse (750).

Direction : Le Comité international, composé comme suit :

Président : Ernst PESCHKE (Autriche).

Vice-président : Jos. BOULET (Belgique).

Secrétaire : L. SCHREURS (Pays-Bas).

Trésorier : A. FONTEYN (Pays-Bas).

et deux *membres* : L. SCHOEPPFLIN (Hongrie) et Emil WICK (Suisse).

Finances : Le montant des cotisations est fixé par le Congrès. Il est fixé à présent à un douzième du salaire horaire d'un facteur de lettres par membre et par an.

Résumé historique : Fondée en 1922, la Fédération organise des congrès internationaux tous les deux ans.

Publications officielles : Des *Communications* trimestrielles. Comptes rendus des Congrès.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES RADIOTÉLÉGRAPHISTES.

INTERNATIONAL FEDERATION OF RADIO-TELEGRAPHISTS.

Siège : Londres : 194, High Street North, East Ham.

Date de fondation : Juin 1922.

But : Défendre et favoriser les intérêts des radiotélégraphistes diplômés.

Membres : Unions des radiotélégraphistes dans les pays suivants : Allemagne, Australasie, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Islande, Norvège, Pays-Bas, Portugal et Suède.

Direction : Congrès annuel.

Bureau : *Président* : J. MADSEN (Copenhague).

Secrétaire : T. J. O'DONNELL (Londres).

Finances : Versements des organisations affiliées; cotisation actuelle 1s. 6d. par membre et par année (depuis 1932).

Travaux : Congrès annuel; les publications de diverses organisations affiliées consacrent un certain nombre de pages aux travaux de la Fédération.

Résumé historique : La Fédération a été constituée en 1922 à Bruxelles. Elle a envoyé un délégué siéger au Comité spécial d'étude de la Société des Nations pour les questions télégraphiques. Elle fait partie, depuis 1925, de l'Association internationale des officiers de la marine marchande et dispose de deux sièges au Conseil de direction de cette organisation. La Fédération internationale, dont les travaux sont presque entièrement consacrés à la radiotélégraphie maritime sous toutes ses formes, déclare être la seule organisation qui représente réellement, sur le plan international, les officiers du service radiotélégraphique de la marine marchande. En dehors des organisations affiliées, la Fédération a également conclu des accords pratiques avec les associations de radiotélégraphistes de l'Argentine, de l'Australie et du Canada. La Fédération a été officiellement représentée à la Convention internationale radiotélégraphique de Washington en 1927 et à la Conférence internationale des télécommunications de Madrid en 1932.

UNION INTERNATIONALE DES RELIEURS.

INTERNATIONAL BOOKBINDERS' UNION.

INTERNATIONALE BUCHBINDER-FÖDERATION.

INTERNATIONAL BOGBINDER-UNION.

Siège : Berne, Monbijoustrasse 61, Secrétariat international des relieurs.

Date de fondation : Juillet 1907.

But : Représentation des intérêts communs des ouvriers et ouvrières des ateliers de

reliure et des professions similaires; entente réciproque et appui mutuel dans les questions importantes sur le terrain économique; appui financier dans les luttes nationales et internationales contre l'exploitation du travail; conclusion des conventions de réciprocité.

Membres : Belgique (2.574 membres), Royaume-Uni (14.000), Danemark (4.262), Hongrie (1.931), Finlande (545), France (1.895), Norvège (1.832), Pays-Bas (2.465), Suède (5.633), Suisse (1.591), Tchécoslovaquie, deux associations (3.135 + 1.134), Yougoslavie (588). Fin 1934, le nombre total des membres était de 42.072.

Direction : Commission internationale composée actuellement de cinq membres; le président du jour est désigné par les membres lors des séances et des commissions.

Secrétariat international, secondé par deux membres de la Commission.

Finances : Recettes : Versement des cotisations semestrielles en plus des contributions particulières pour un fonds de réserve.

Dépenses : pour l'administration, les délégations et conférences, le bulletin, les rapports, les secours en cas de grève, et pour tout autre but ayant un caractère de solidarité syndicale.

Travaux : Conférences tous les trois ans, séances de commission au moins une fois par an, publication d'un bulletin, des rapports, de statistique sur les salaires, les conditions de travail en général, l'apprentissage, le mouvement technique dans la profession.

Résumé historique : L'activité de l'Union internationale des relieurs, fondée en 1907, a été interrompue pendant la guerre mondiale et reprise en 1920. De 1907 à 1934, huit conférences internationales ont eu lieu et dix-neuf sessions spéciales avec les commissions d'organisations professionnelles internationales. Actes de solidarité : 1908, appui financier de la grève générale en Suède; 1910-11, appui financier des mouvements en Belgique, Bulgarie, Finlande et Italie; 1915, appui analogue à une grève en Suisse; 1919-20, action de secours aux victimes du chômage en Hongrie; 1923-24, action de secours en faveur des camarades allemands; 1925, secours de grève à la fédération belge; 1929, même secours en faveur des camarades roumains; 1931, secours aux camarades norvégiens lockoutés.

Publications officielles : *Bulletin*. Statistique sur les conditions de travail et de salaires, de l'apprentissage et du mouvement technique dans les salaires (1929); Aperçu historique sur la Fédération (1932).

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DU PERSONNEL DES SERVICES PUBLICS.
INTERNATIONAL FEDERATION OF EMPLOYEES IN PUBLIC SERVICES.
INTERNATIONALE FÖDERATION DES PERSONALS ÖFFENTLICHER DIENSTE.
INTERNATIONELL FEDERATION AV PERSONAL I OFFENTLIG TJÄNST.

Siège : Paris (VII^e), 9, avenue d'Orsay.

Date de fondation : Août 1907.

But : La sauvegarde des intérêts économiques et sociaux du personnel des services publics; l'entr'aide des travailleurs des services publics dans la lutte contre l'exploitation capitaliste du travail; la solidarité internationale de la classe ouvrière.

Membres : Organisations nationales de : Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, Finlande, France, Etat libre d'Irlande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie. Effectifs en 1934 : 308.699 membres.

Direction : *Président :* Charles DUKES (Royaume-Uni).

Secrétaire général : Ernest MICHAUD (France).

Finances : Les revenus proviennent des cotisations des Organisations nationales.

Travaux : Réunions du Bureau (plusieurs fois par an), du Comité exécutif (au moins une fois par an), du congrès (tous les trois ans).

Résumé historique : Le Congrès de fondation de la Fédération s'est tenu les 26 et 27 août 1907, à Stuttgart. Différents congrès ont eu lieu depuis : en 1910, à Copenhague; en 1913, à Zurich. La guerre interrompit son activité, mais la Fédération fut reconstituée au congrès d'octobre 1919, à Amsterdam. Plusieurs congrès eurent lieu successivement à Bruxelles, en 1923; à Berlin, en 1925; à Stockholm, en 1929; à Londres, en 1932; à Copenhague, en 1935.

Publications officielles : Tous les trimestres un bulletin international édité en quatre langues.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DU PERSONNEL CHRÉTIEN DES SERVICES PUBLICS.

**INTERNATIONALER BUND DER CHRISTLICHEN VERBÄNDE
 DER ARBEITNEHMER ÖFFENTLICHER VERWALTUNGEN UND BETRIEBEN.
 INTERNATIONALE FEDERATIE VAN CHRISTELIJKE BONDEN
 VAN OVERHEIDSPERSONNEEL.**

Siège : Anvers, 109, rue Nationale, Belgique.

Date de fondation : Août 1930.

Membres : Autriche, Belgique, France, Pays-Bas, Suisse (Au total 33.650 membres).

But : L'organisation nouvelle de la Société et de la vie sociale et économique des syndicats chrétiens.

Direction : *Président :* LÜTHI (Suisse).

Secrétaire : WOLFS (Belgique)

Trésorier : VERMEULEN (Pays-Bas).

Travaux : Conférences : Vienne, novembre 1934; Metz, mai 1935.

Publications officielles : Bulletin semestriel.

FÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE.
INTERNATIONAL FEDERATION OF TRADE UNIONS.
INTERNATIONALER GEWERKSCHAFTSBUND.

Siège : Paris (VII^e), 9, avenue d'Orsay.

Date de fondation : 1901, à Copenhague. Reconstitution en 1919.

But : Réaliser l'unité de la classe ouvrière internationale en développant les liens entre le mouvement syndical de tous les pays; développer les secrétariats professionnels internationaux se plaçant sur le terrain de la Fédération syndicale internationale; soutenir les intérêts et les efforts du mouvement syndical de tous les pays, nationalement et internationalement; poursuivre toutes actions d'intérêt syndical commun; favoriser le progrès de la législation sociale internationale; encourager l'éducation ouvrière; prévenir toute guerre et combattre la réaction.

Membres : Centrales nationales syndicales affiliées d'Afrique du Sud (7.000 membres); Argentine (280.000); Autriche (500.000); Belgique (630.000); Royaume-Uni (3.368.000); Bulgarie (2.000); Canada (12.000); Danemark (281.000); Espagne (915.000); Estonie (6.000); Finlande (24.000); France (820.000); Grèce (20.000); Hongrie (80.000); Inde (41.000); Indes néerlandaises (32.000); Lettonie (25.000); Lithuanie (1.800); Luxembourg (11.000); Palestine (27.000); Pays-Bas (325.000); Pologne (214.000); Roumanie (28.000);

Sud-Ouest Africain (600); Suède (633.000); Suisse (230.000); Tchécoslovaquie (620.000); Yougoslavie (34.000) (Effectifs au 1^{er} janvier 1934).

Direction : Bureau, Conseil général et Congrès trisannuel.

Composition du Bureau : *Président* : W. M. CITRINE (Royaume-Uni).

Vice-présidents : H. JACOBSON (Danemark), L. JOUHAUX (France), C. MERTENS (Belgique), J. SCHORSCH (Autriche), R. TAYERLE (Tchécoslovaquie).

Secrétaire général : W. SCHEVENELS.

Secrétaire adjoint : G. STOLZ.

Finances : Cotisations; toutes les centrales nationales affiliées paient 12 francs français par an et par 100 membres.

Travaux : En vue de réaliser son programme, la Fédération a recours à une collaboration étroite avec les centrales nationales affiliées et les secrétariats professionnels internationaux; elle collabore avec d'autres organisations pour autant que cette collaboration paraît opportune dans l'intérêt même du mouvement syndical; prête son appui à l'action syndicale dans les pays affiliés, si la centrale nationale intéressée en fait la demande et à l'action syndicale en cas de différends surgissant au sein du mouvement syndical; élabore des statistiques; réunit la documentation concernant le mouvement syndical et la législation sociale; édite un périodique et d'autres publications intéressant le mouvement syndical; entreprend la défense des intérêts des ouvriers immigrants et émigrants; travaille en faveur de l'idée d'arbitrage et de désarmement.

Résumé historique : La Fédération a été fondée à Copenhague en 1901; jusqu'à la guerre, son siège se trouvait à Berlin. Pendant la guerre, création d'un bureau de liaison à Amsterdam; reconstitution en 1919 à Amsterdam. Siège à Amsterdam jusqu'en juillet 1931, puis transfert à Berlin. En avril 1933, transfert à Paris. Congrès après la guerre; Amsterdam, 1919; Londres, 1920 (Congrès extraordinaire); Rome, 1922; La Haye, 1922 (Congrès de la Paix); Vienne, 1924; Paris, 1927; Stockholm, 1930; Bruxelles, 1933.

Publications officielles : Bulletin hebdomadaire, en français, anglais, allemand, espagnol, hollandais, danois. Revue périodique, en français, anglais, allemand. Annuaire, paraissant tous les trois ans, en français, anglais, allemand.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : « Vingt-cinq années de mouvement syndical international », par J. Sassenbach (en allemand, français, anglais); « L'œuvre de la Fédération Syndicale internationale dans les années 1927-1930 », Amsterdam 1931, 409 pages (en français, anglais, allemand); « L'œuvre de la Fédération syndicale internationale dans les années 1930-1932 », Paris 1934, 405 pages (en français, anglais, allemand).

* * *

COMITÉ SYNDICAL INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION OUVRIÈRE.

INTERNATIONAL TRADE UNION COMMITTEE FOR YOUTH AND EDUCATIONAL QUESTIONS.

INTERNATIONALES GEWERKSCHAFTLICHES KOMITEE FÜR JUGEND- UND BILDUNGSFRAGEN.

Siège : Paris (VII^e), 9, avenue d'Orsay.

Date de fondation : 1926.

But : Lutte pour la protection de la Jeunesse et activité en faveur de l'éducation ouvrière, notamment : éducation syndicale, Semaines syndicales internationales, formation internationale des jeunes militants syndicaux.

Membres : Centrales nationales affiliées à la Fédération syndicale internationale.

Direction : Composition du Comité : C. VAN DER LENDE (Pays-Bas); H. HANSEN (Danemark), J. PRASEK (Tchécoslovaquie); H. H. ELVIN (Royaume-Uni); J. BONDAS (Belgique).

Suppléants : M. WEBER (Suisse); P. BERGMAN (Suède); ZDANOWSKI (Pologne); R. FROIDEVAL (France); R. LAMONEDA (Espagne); W. SCHEVENELS (*Secrétaire général*); G. STOLZ (*Secrétaire adjoint*).

Finances : Comprises dans le budget de la Fédération.

Travaux : Situation des apprentis et jeunes ouvriers; l'apprentissage et l'enseignement professionnel obligatoire pour adolescents; protection de la jeunesse ouvrière et inspection du travail; directives pour la propagande syndicale parmi les apprentis et les jeunes.

Publications officielles : Les organes de la Fédération. Le programme international d'éducation et d'enseignement (1933) publié dans le *Mouvement syndical international*, Nos 8-12, 1933.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : La protection de la jeunesse ouvrière (Études et documents, cahier 1-2, Amsterdam 1930).

* * *

COMITÉ SYNDICAL INTERNATIONAL DES TRAVAILLEUSES.

I.F.T.U. COMMITTEE OF TRADE UNION WOMEN.

INTERNATIONALES GEWERKSCHAFTLICHES ARBEITERINENKOMITEE.

Siège : Paris (VII^e), 9, avenue d'Orsay.

Date de fondation : 1924.

But : Protection de la femme travailleuse. Étude de la situation de la femme travailleuse (signification économique du travail industriel de la femme). Travail à domicile.

Membres : M^{me} Alvilda ANDERSEN (Danemark); M^{me} Jeanne CHEVENARD (France); M^{me} H. BURNIAUX (Belgique); M^{me} Valerie NOVOTNÁ (Tchécoslovaquie).

Suppléante : M^{lle} A. DE JONGE (Pays-Bas).

Finances : comprises dans le budget de la Fédération syndicale internationale.

Travaux : 29 et 30 juillet 1927, conférence à Paris; 1931, à Lausanne, Comité des travailleuses, Conférences des femmes déléguées à la Conférence internationale du travail; 1933, 28 et 29 juillet, Conférence à Bruxelles.

Publications officielles : Compte rendu du quatrième Congrès ordinaire de la F. S. I., contenant le compte rendu de la Conférence internationale des travailleuses, des 29 et 30 juillet 1927.

L'Œuvre de la F. S. I. dans les années 1930-1932, contenant le compte rendu de la Conférence internationale des travailleuses, 28 et 29 juillet 1933.

Bulletin hebdomadaire de la F. S. I.

Revue périodique de la F. S. I. *Le Mouvement syndical international*.

CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS AGRICOLES.

INTERNATIONAL FEDERATION OF FARMERS' UNIONS.

(Renseignements datant de 1929.)

Siège : Paris (IX^e), 8, rue d'Athènes.

Date de fondation : 1920.

But : Assurer l'indépendance sociale, financière, commerciale et économique des agriculteurs organisés professionnellement.

Membres : Les Fédérations syndicales agricoles d'Autriche, de Belgique, de Bulgarie, de France, de Hongrie, d'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Pologne, du Portugal de Suisse, de Tchécoslovaquie.

Direction : Bureau fédéral : *Président :* le Comte LUBIENSKI (Pologne).

Vice-présidents : M. LUYTGAERENS (Belgique), M. DE AZARA (Espagne).

Secrétaire général : Adrien TOUSSAINT (France).

Finances : Droits d'entrée par souscription volontaire, minimum 1.000 francs français; cotisations annuelles variables.

**CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS CHRÉTIENS.
INTERNATIONAL FEDERATION OF CHRISTIAN TRADE UNIONS.
INTERNATIONALER BUND DER CHRISTLICHEN GEWERKSCHAFTEN.**

Siège : Utrecht, 12, Drift.

Date de fondation : Juin 1920, La Haye.

But : a) Exercer une influence dans la vie internationale du point de vue économique et social; b) défendre les intérêts sociaux et économiques des ouvriers, particulièrement au sein de l'Organisation internationale du Travail et de l'Organisation économique de la Société des Nations; c) prêter une aide morale et matérielle aux organisations affiliées et établir entre elles une collaboration; d) répandre les idées du syndicalisme chrétien dans tous les pays, notamment dans ceux où il n'existe aucun mouvement syndicaliste chrétien, etc.

Membres : Fédérations syndicales nationales affiliées dans les pays suivants : Autriche (à titre gracieux), Belgique, Espagne, France, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas (2), Suisse (2), Tchécoslovaquie (2), Yougoslavie. (1.075.979 membres.)

Direction : Congrès, Conseil et Comité exécutif.

Bureau : *Président :*

Vice-présidents : Jules ZIRNHELD (France) et Henri PAUWELS (Belgique).

Secrétaire général : P. J. S. SERRARENS (Pays-Bas).

Trésorier : H. AMELINK (Pays-Bas).

Finances : Cotisations des fédérations nationales, affiliées, soit un montant total d'environ 20.000 florins néerlandais par an.

Publications officielles : *L'Internationale Syndicale chrétienne, Die Christliche Gewerkschafts Internationale, Internationale Christelijke Vakbeweging* (mensuel).

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS DU TABAC.
INTERNATIONAL FEDERATION OF TOBACCO-WORKERS.
INTERNATIONALER TABAKARBEITERVERBAND.**

Siège : Amsterdam (C.), 18, Plantage Badlaan.

Date de fondation : 1890; reconstitué en 1918.

But : Développer la solidarité et améliorer, par une action concertée de tous les travailleurs organisés de l'industrie du tabac, la situation économique et sociale de ceux-ci.

Membres : Organisations affiliées en : Belgique, Royaume-Uni, Danemark, France, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie. A la fin de 1933, il y avait 42.838 membres, dont 20.131 femmes.

Direction : Un Comité de direction élu par le Congrès international qui a lieu tous les trois ans.

Président : V. NOVAK (Prague).

Secrétaire général : Edm. OLSEN, H. C. Ørstedesvej 19 B, Copenhague.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS CHRÉTIENS DU TABAC.
INTERNATIONAL FEDERATION OF CHRISTIAN TOBACCO-WORKERS.
INTERNATIONALER BUND DER CHRISTLICHEN
TABAKARBEITERGEWERKSCHAFTEN.**

Siège : Eindhoven (Pays-Bas), Pastoor Petersstraat 10.

Date de fondation : 1920.

Membres : Belgique (2.200), Hongrie (3.500), Pays-Bas (8.200 + 1.000), Tchécoslovaquie (3.000), soit au total 17.900.

Direction : *Président :* B. KRUTHOF.

Secrétaire : Jac. GEMEN.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS DE LA TERRE.
INTERNATIONAL LANDWORKERS' FEDERATION.
INTERNATIONALE LANDARBEITER-FÖDERATION.**

Siège : Utrecht (Pays-Bas), Catharijnesingel, 38.

Date de fondation : 1920.

But : Grouper les travailleurs de l'agriculture, de l'horticulture et de la sylviculture de tous les pays en une fédération internationale suffisamment puissante pour sauvegarder les intérêts sociaux et économiques des membres des associations affiliées; soutenir toute action internationale et nationale pour la lutte contre l'exploitation de la main-d'œuvre et pour le maintien de la solidarité internationale des travailleurs.

Membres : Organisations au Danemark, en Ecosse, en Espagne, en Estonie, en Hongrie, en Norvège, aux Pays-Bas, en Palestine, en Pologne, en Suède, en Suisse et en Tchécoslovaquie.

Direction : Le Congrès international; le Comité exécutif.

Président du Comité : Joseph DUNCAN (Royaume-Uni).

Secrétaire : P. HIEMSTRA (Pays-Bas).

Finances : Cotisations des organisations affiliées, 25 marks par année et par millier de membres.

Travaux : Conférences internationales tous les deux ans; réunion annuelle du Comité exécutif; publication du rapport.

Publication officielle : Un bulletin.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT.
INTERNATIONAL TRANSPORT WORKERS' FEDERATION.
INTERNATIONALE TRANSPORTARBEITERFÖDERATION.**

Siège : Amsterdam, 61, Vondelstraat.

Date de fondation : 1896.

But : Organiser les ouvriers des transports de tous les pays en une fédération internationale afin de protéger et de favoriser leurs intérêts économiques et sociaux.

Membres : Unions et fédérations dans les pays suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Cuba, Dantzig, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Inde, État libre d'Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Norvège, Palestine, Pologne, Rhodésie, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Trinidad et Yougoslavie. 1.650.000 membres au 1^{er} janvier 1935.

Direction : Congrès internationaux; Conseil général; Comité exécutif; Comité de direction.

Comité exécutif : *Président en fonctions* : Ch. LINDLEY (Suède).

Membres : J. JARRIGION (France), B. KÖNIG (Autriche), Ch. MAHLMAN (Belgique), A. G. WALKDEN (Royaume-Uni).

Secrétaire : E. FIMMEN (Pays-Bas).

Adjoint au secrétaire : N. NATHANS (Pays-Bas).

Finances : Cotisation annuelle : 8 cents néerlandais par membre. Recettes au titre des cotisations. (Recettes en 1934 : 110.227,19 florins; dépenses 104.586,29 florins).

Travaux : Conférences internationales; enquêtes internationales; action internationale de soutien; publication de rapports.

Publications officielles : *Revue de la Presse*, publiée bi-mensuellement en français, en anglais, en allemand, en danois et en espagnol; cette revue comporte des suppléments mensuels traitant de la navigation, des docks, des transports automobiles, des chemins de fer, de la navigation intérieure, des tramways et de l'aviation.

Fascisme, publié bi-mensuellement en français, en anglais, en allemand, en danois et en espagnol; étudie la situation de la classe ouvrière dans tous les pays soumis au régime fasciste et comporte un supplément consacré à la situation des travailleurs des transports sous le régime fasciste.

Il est publié chaque mois une édition en espéranto de la *Revue de la Presse*.

**CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS INDÉPENDANTS
DES TRAVAILLEURS.**

**INTERNATIONAL FEDERATION OF NON-POLITICAL INDEPENDENT
TRADE UNIONS.**

INTERNATIONAL NEUTRAL VAKVERBOND.

Siège : Utrecht, Pays-Bas, Fred. Hendrikstraat, 138.

Date de fondation : Juillet 1928.

But : Grouper les organisations syndicales indépendantes des différents pays; favoriser et défendre internationalement les intérêts des affiliés et soutenir l'action des organisations affiliées en tenant compte de la plus stricte neutralité politique et religieuse; favoriser et

appuyer toute mesure tendant au rapprochement des peuples ou susceptibles d'assurer la paix permanente.

Membres : Organisations en Belgique, aux Pays-Bas et en Suisse, ainsi que le Secrétariat professionnel de la Fédération internationale des Organisations syndicales indépendantes d'employés.

Direction : D^r A. SAXER (Landesverband Freier Schweizer Arbeiter); H. B. BERGHUIJS (Nederlandsche Vakcentrale); Jean PORTAMIER (Union fédérale des Employés); Joseph BECK (Fédération internationale des Organisations syndicales indépendantes d'employés); Alex WERNÉ (Fédération des Employés privés du Grand-Duché de Luxembourg).

Comité : *Président* : A. SAXER.

Secrétaire général : H. B. BERGHUIJS.

**UNION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS D'HÔTELS,
RESTAURANTS, CAFÉS, etc.**

INTERNATIONAL UNION OF HOTEL, RESTAURANT AND BAR WORKERS.

**INTERNATIONALE UNION DER HOTEL, RESTAURANT- UND
CAFE-ANGESTELLTEN.**

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : La Haye, Columbusstraat 192.

Date de fondation : Mai 1908.

But : Sauvegarder et défendre les intérêts communs; faire des efforts en général pour amener une coopération solidaire des organisations des différents pays.

Membres : Unions en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Hongrie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : Comité de cinq personnes.

SECRETARIAT INTERNATIONAL DES TYPOGRAPHES.

INTERNATIONAL TYPOGRAPHERS' SECRETARIAT.

INTERNATIONALES BUCHDRUCKER-SEKRETARIAT.

SECRETARIADO INTERNACIONAL DE TIPOGRAFOS.

Siège : Berne (Suisse), Länggass-Strasse, 36.

Date de fondation : 1892.

But : Encourager l'union et la solidarité des typographes de tous les pays et sauvegarder leurs intérêts matériels et moraux.

Membres : Fédérations affiliées en : Argentine, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Islande, Lettonie, Lituanie (territoire de Memel), Luxembourg, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : *Secrétaire international* : HANS GRUNDBACHER.

Composition du Comité : Commission du Secrétariat et Commission consultative.

Finances : Budget pour 1935, 28.000 francs suisses; les recettes se composent presque

uniquement des cotisations régulières et annuelles des organisations affiliées; dépenses pour 1934, 29.468 fr. 12.

Travaux : Séances de la Commission du Secrétariat, dite de Berne; selon les besoins, séances de la Commission consultative, composée de la Commission de Berne et de quatre représentants fédéraux; tous les trois ans, congrès international, le dernier a eu lieu au mois d'août 1933, à Neuchâtel (Suisse).

Publication officielle : Organe mensuel en français et en allemand et extraits en anglais.

Autre publication contenant des renseignements sur l'organisation : *Annuaire de la Fédération syndicale internationale.*

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE D'ORGANISATIONS D'OUVRIERS
D'USINE.**

**INTERNATIONAL FEDERATION OF GENERAL FACTORY WORKERS.
INTERNATIONALE VEREINIGUNG DER FABRIKARBEITER-VERBÄNDE.
INTERNATIONAL GROV-OG FABRIKSARBEJDER-FØDERATION.**

Siège : Amsterdam (Z.), Museumplein, 17.

Date de fondation : Août 1907; reconstituée après la guerre le 27 octobre 1920.

Membres : Organisations affiliées en : Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : *Président :* Robert NIELSEN (Copenhague).

Secrétaire : K. DE JONGE (Amsterdam Z.).

Finances : a) budget : environ 12.000 florins hollandais par an; b) sources de recettes : cotisations des organisations nationales affiliées; c) dépenses : environ 12.000 florins hollandais par an.

Travaux : Le Congrès international, instance suprême de la Fédération, se réunit tous les trois ans. Le Comité exécutif se réunit une fois par an.

Résumé historique : Les Congrès de la Fédération ont eu lieu à : Amsterdam (1920), Vienne (1923), Copenhague (1926), Hanovre (1929) et Prague (1933). Des Conférences internationales de groupes professionnels ont été organisées en 1925, à Vienne, pour l'industrie chimique, en 1926, à Copenhague et à Stockholm, en 1931, pour l'industrie papetière.

Publication officielle : Bulletin bi-mensuel, en quatre langues.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS CHRÉTIENS
D'OUVRIERS D'USINE ET DE TRANSPORTS.**

**INTERNATIONAL FEDERATION OF CHRISTIAN FACTORY AND
TRANSPORT WORKERS' SYNDICATES.**

**INTERNATIONALER BUND CHRISTLICHER FABRIK- UND
TRANSPORTARBEITER-VERBÄNDE.**

Siège : La Haye, 289, Rijswijksheweg.

Date de fondation : 1920, à Cologne.

But : Améliorer, selon la conception chrétienne de la vie, la situation culturelle et matérielle des membres de la Fédération et travailler à l'édification d'un système économique chrétien.

Membres : Organisations dans les huit pays suivants : Autriche, Belgique, France, Hongrie, Pays-Bas, Suisse, Tchécoslovaquie et Yougoslavie.

Direction : Comité exécutif international.

Président : W. Strijbis PZN (La Haye).

Secrétaire : Fred. BRUSSEL (La Haye).

Trésorier : J. ROSCAM (Boom, Belgique).

Finances : Cotisations des membres.

Travaux : Conférences internationales.

Publication officielle : Bulletin trimestriel.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES VERRIERS.
INTERNATIONAL FEDERATION OF GLASS-WORKERS.
INTERNATIONALE GLAS-ARBEITER-FØDERATION.**

Siège : Paris, avenue d'Orsay, 9.

Direction : Temporairement, la Fédération syndicale internationale est chargée du secrétariat de cette Fédération.

**LIGUE INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE VOYAGEURS
ET REPRÉSENTANTS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.
INTERNATIONAL LEAGUE OF ASSOCIATIONS OF COMMERCIAL
AND INDUSTRIAL TRAVELLERS AND AGENTS.
INTERNATIONALE LIGA DER VERBÄNDE VON GESCHÄFTS-REISENDEN
UND VERTRETERN.
LEGA INTERNAZIONALE DELLE ASSOCIAZIONI DI VIAGGIATORI
E RAPPRESENTANTI DEL COMMERCIO E DELL' INDUSTRIA.**

Siège : Zurich I. Talstrasse 27.

Date de fondation : 1929 (reconstitution de la Confédération mondiale de la représentation commerciale fondée en 1908).

But : Réunir tous les voyageurs et représentants du commerce et de l'industrie; créer entre les groupements adhérents un traité d'union pour la protection de leurs intérêts généraux dans tous les domaines et aider au développement des voyages commerciaux par des moyens internationaux; faciliter les membres dans l'accomplissement de leurs tâches et simplifier les formalités adoptées par certains pays vis-à-vis des voyageurs et représentants de commerce.

Membres : Quinze groupements nationaux en Autriche, Belgique, France, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie. Membres individuels : environ 70.000.

Direction : *Président :* Charles CART (Genève).

Directeur : D^r G. MEISTER (Zurich).

Trésorier : F. AEBI-BLUMER (Berne).

Finances : Contribution de 5 francs suisses par 100 membres individuels et fraction; finances d'entrée échelonnées selon l'état des membres de chaque groupement adhérent, au minimum 50 francs suisses.

Travaux : Démarches en vue de l'introduction du carnet de passage en douane (triptyque pour malles d'échantillons); action tendant à l'octroi de faveurs spéciales aux voyageurs et représentants du commerce pour le transport des malles d'échantillons; enquête auprès de toutes les compagnies de chemins de fer européennes; lutte contre les abus des emplois à la commission; collaboration avec les instances internationales, les chambres de commerce nationales et avec d'autres groupements économiques, etc. Assemblées générales à Berne en 1931 et en 1934.

Publication officielle : *Bulletin*, organe bi-mensuel en français et en allemand.

XI. AGRICULTURE.

BUREAU INTERNATIONAL AGRAIRE. INTERNATIONAL AGRARIAN BUREAU.

(Renseignements donnés en 1931.)

Siège : Prague. Václavské nm., 64.

Date de fondation : 1926.

But : Coordonner les efforts des partis paysans européens soutenant, par leurs programmes, l'idée de la démocratie parlementaire et la défense des intérêts paysans.

Membres : Les partis paysans des pays suivants : Allemagne, Autriche, Bulgarie, Estonie, Finlande, France, Grèce, Lettonie, Lithuanie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : *Président :* Antoine ŠVEHLA (Tchécoslovaquie).

Secrétaire général : Charles MEČIŘ (Tchécoslovaquie).

Finances : Cotisations des associations affiliées.

Travaux : Assemblées générales annuelles; la première a eu lieu en mai 1928, la seconde en mai 1929, la troisième en octobre 1930, la quatrième en novembre 1932. Le Bureau a créé une section spéciale pour entretenir des rapports avec le Bureau international du Travail.

Publication officielle : *Bulletin du Bureau international agraire*, revue trimestrielle publiée en français, en allemand et en tchèque.

CONSEIL INTERNATIONAL SCIENTIFIQUE AGRICOLE. INTERNATIONAL COUNCIL FOR SCIENTIFIC AGRICULTURE.

Siège : Rome (10), Italie. Institut international d'Agriculture, Villa Umberto I.

Date de fondation : Décembre 1925.

But : Le Conseil est un organe consultatif dont l'objet est de collaborer scientifiquement et techniquement avec l'Institut international d'Agriculture par des réunions partielles ou plénières ou par correspondance, et d'assurer une liaison constante avec le monde de la science.

Membres : Lors de la première session, en novembre 1927, le Conseil se composait de 529 experts choisis sur une liste générale de noms donnés par ceux des gouvernements qui étaient alors membres du Conseil, à savoir : Afrique-Occidentale française, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Antilles britanniques, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Congo belge, Danemark, Egypte, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, îles Philippines, Indes néerlandaises, Indochine, Irlande (Etat libre d'), Italie, Japon, Lettonie, Lithuanie, Luxembourg, Maroc, Mexique, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Perse, Pologne, Porto-Rico, Portugal, Régence de Tunis, Roumanie, Somalie italienne, Suède, Suisse, Syrie, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay, Yougoslavie. Jusqu'à ce jour, le Conseil comprend 661 membres.

Direction : Le président, le vice-président et le secrétaire général de l'Institut international d'Agriculture sont respectivement le président, le vice-président et le secrétaire général du Conseil international scientifique agricole.

Finances : Le Conseil international scientifique agricole émerge au budget de l'Institut international d'Agriculture. Toutefois, le Gouvernement italien a mis à la disposition de l'Institut international d'Agriculture une somme de 300.000 liras pour faire face aux premières dépenses.

Travaux : Le Conseil se compose actuellement de vingt-quatre Commissions, à savoir : Commission pour l'agriculture des pays tropicaux et subtropicaux; Commission pour l'arboriculture, l'horticulture et la floriculture; Commission pour la biologie et la biochimie végétales; Commission pour la coopération agricole; Commission pour le crédit et les assurances agricoles; Commission pour l'économie rurale et la législation agricole; Commission pour l'embellissement de la vie rurale; Commission pour l'enseignement agricole; Commission pour les fertilisants; Commission pour la génétique et les semences; Commission pour le génie rural et la mécanique agricole; Commission pour l'hygiène rurale; Commission pour les industries agricoles des produits végétaux; Commission pour les industries agricoles des produits animaux; Commission pour les industries agricoles du lait; Commission pour les maladies et les ennemis des plantes; Commission pour la météorologie et l'écologie agricole; Commission pour l'organisation scientifique du travail agricole; Commission pour la science du sol; Commission pour la statistique agricole; Commission pour la sylviculture; Commission pour la zootechnie; Commission pour l'hydrologie et la limnologie; Commission pour la chasse et pour la protection des animaux utiles à l'agriculture.

Ces Commissions travaillent sur un programme établi par le Comité permanent de l'Institut international d'Agriculture.

En juillet 1928, il a été décidé de procéder à la constitution d'un Bureau pour chacune des Commissions en appelant à en faire partie les personnalités les plus éminentes appartenant à la Commission.

Résumé historique : Le Comité permanent, dans sa séance du 11 juin 1925, approuva une proposition faite par le délégué du Gouvernement italien et décida la création du Conseil international scientifique agricole. La première réunion plénière, à laquelle prirent part 201 membres du Conseil, eut lieu en novembre 1927.

Publications officielles : Les Actes de la première session du Conseil international scientifique agricole ont paru en deux volumes sous les titres « Actes du C. I. S. A. » et « Questions scientifiques agricoles dans le domaine international ». Ont également été publiées les « Résolutions adoptées à la première session (7-12 novembre 1927) » et la « Documentation concernant les réunions du Bureau de la Commission pour l'agriculture des pays tropicaux et subtropicaux du C. I. S. A. », ainsi que « Le café en 1931 et 1932. Questions économiques et techniques ».

COMMISSION INTERNATIONALE PERMANENTE DES ASSOCIATIONS AGRICOLES.

Siège : Rome, près l'Institut international d'Agriculture, Villa Umberto I.

Date de fondation : Décembre 1925; première réunion plénière : novembre 1927.

But : La C. I. P. A. a pour but de servir d'organe consultatif à l'Institut international d'Agriculture et d'établir une collaboration permanente et pratique entre cette institution d'Etat et les Associations agricoles émanant de l'initiative privée.

Membres : Deux cent quatre Associations agricoles ayant leur siège dans les pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Cyrénaïque, Colombie, Danemark, Ecosse, Egypte, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hongrie, îles Philippines, îles Virginie, Indes néerlandaises, Indochine, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Norvège,

Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tripolitaine, Tunisie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Assemblée plénière des Associations adhérentes.

Président : La C. I. P. A. est présidée par M. le marquis DE VOGÜÉ.

Délégué de la Présidence à Rome, de 1928 à 1935, S. E. M. THAON DI REVEL.

Le Président est assisté par un Bureau de présidence composé de huit membres.

Secrétaire : M. DONINI.

Finances : Contributions volontaires des Associations adhérentes.

Travaux : La C. I. P. A., dès 1929, a accompli plusieurs enquêtes internationales sur des questions visant, surtout, le côté pratique de l'activité agricole : sur la situation de l'agriculture d'après les impressions directes des agriculteurs; sur les rapports entre production et consommation; sur les diverses formes d'organisation agricole professionnelle; sur l'exode rural; sur la réglementation des heures de travail dans l'agriculture, etc.

Elle a publié des *Cahiers* qui contiennent les informations et les données fournis par les Associations sur les diverses questions.

Publications officielles : *Guide international des Associations agricoles.*

INSTITUT INTERNATIONAL D'AGRICULTURE.

Siège : Rome, Institut international d'Agriculture, Villa Umberto I.

Date de fondation : 7 juin 1905, par une Convention conclue à Rome entre les représentants de quarante pays.

But : a) Réunir, étudier et publier, dans le moindre délai possible, les renseignements statistiques, techniques, économiques et législatifs concernant la culture, les productions tant animales que végétales, le commerce des produits agricoles et les prix pratiqués sur les différents marchés; b) communiquer le plus tôt possible tous ces renseignements aux intéressés; c) indiquer les salaires des ouvriers agricoles; d) signaler toutes les nouvelles maladies des plantes qui peuvent être survenues dans une partie quelconque du monde, en indiquant les pays touchés par ces maladies, leur évolution et, si possible, les mesures prises pour lutter contre elles; e) étudier les problèmes des coopératives, de l'assurance et du crédit agricoles sous toutes leurs formes; recueillir et publier tous les renseignements pouvant présenter de l'utilité dans les différents pays en vue de l'organisation de systèmes de coopératives, d'assurance et de crédit agricoles; f) proposer, en vue de leur approbation par les divers gouvernements, des mesures pour la protection des intérêts communs des fermiers et pour l'amélioration de leur sort, après une étude préliminaire de toutes les sources d'information nécessaires, telles que les résolutions adoptées par des associations ou congrès agricoles internationaux ou autres ou par des collèges de savants et d'experts.

Membres : La Convention constitutive du 7 juin 1905 a été signée par 40 États. A l'heure actuelle, le nombre des États membres, y compris les colonies et dépendances, est de 71, répartis en 5 groupes, selon le montant de la cotisation, à savoir : Premier groupe : Allemagne, Argentine, Brésil, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Chine, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon; deuxième groupe : Canada, Chili, Hawaï, Îles Philippines, Porto-Rico, Îles de la Vierge; troisième groupe : Algérie, Australie, Inde britannique, Pays-Bas, Pologne, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie; quatrième groupe : Afrique-Occidentale française, Belgique, Bulgarie, Cyrénaïque, Danemark, Égypte, Érythrée, Finlande, Grèce, État libre d'Irlande, Mexique, Maroc, Norvège, Nouvelle-Zélande, Portugal, Somalie italienne, Suède, Suisse, Tripolitaine, Tunisie, Union Sud-Africaine, Venezuela; cinquième groupe : Autriche, Colombie, Congo belge, Porto-Rico, Cuba, Équateur, Estonie, Éthiopie, Guatemala, Haïti, Hongrie, Indes

orientales néerlandaises, Indochine, Iran, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Saint-Marin, Siam, Uruguay.

Direction : L'Assemblée générale, composée de délégués spécialement désignés par les gouvernements. L'Assemblée est l'organe directeur de l'Institut; ses attributions et ses pouvoirs ne sont limités que par la Convention. Elle agit par l'intermédiaire du Comité permanent qui est l'organe exécutif de l'Institut et comprend un délégué par Etat membre.

Organes consultatifs : Outre ses organes directeur et exécutif, l'Institut comprend les organes consultatifs ci-après : Commission consultative agricole, composée de représentants du Bureau international du Travail et de l'Institut international d'Agriculture et s'occupant de toutes les questions exigeant la collaboration des deux institutions; Conseil scientifique international agricole; Commission permanente internationale des associations agricoles; Commission internationale de coordination pour l'agriculture.

Bureau : *Président du Comité permanent :* M. le professeur baron ACERBO, délégué de l'Italie.

Vice-président : J. J. L. VAN RIJN, délégué des Pays-Bas.

Secrétaire général : M. le professeur A. BRIZI.

Finances : L'Institut est alimenté par les recettes suivantes : a) subvention annuelle de 300.000 livres du Roi d'Italie; b) cotisation annuelle des Etats membres répartis entre les cinq groupes ci-dessus indiqués (allant de 4.000 à 64.000 francs-or); c) intérêts du fonds de réserve; d) produit de la vente des publications.

Travaux : L'activité de l'Institut est répartie entre cinq bureaux : 1) Secrétariat général, auquel sont aussi attachés le Bureau de législation agricole et le Bureau des forêts; 2) Bureau de la statistique générale; 3) Bureau des renseignements agricoles; 4) Bureau des études économiques et sociales; 5) Bibliothèque (300.000 volumes). Organisation de conférences et de congrès internationaux. Parmi les réunions les plus importantes directement organisées par l'Institut, on peut citer : premier congrès mondial des forêts (1926); première Conférence internationale des experts en matière de blé (1926); huitième Congrès international sur la culture des oliviers (1927); troisième Conférence internationale pour l'organisation scientifique du travail (1927); cinquième Congrès international pour l'essai des semences (1928); Congrès international du froid (1928); Conférence diplomatique internationale pour le commerce des fromages (1930); première Conférence internationale du crédit agricole (1930); première Conférence internationale du vin (1931); réunion préliminaire en vue de la deuxième Conférence internationale du blé (1931); réunion préliminaire en vue du premier Congrès international sur l'estampillage des œufs (1931); cinquième Congrès mondial sur l'élevage de la volaille (1933); dixième Conférence internationale de la laine (1934); onzième session du Comité international des congrès d'horticulture (1934); Congrès international de la Fédération de laiterie (1934).

Publications officielles : *Annuaire international des statistiques agricoles; Annuaire international de la législation agricole; Annuaire international des statistiques forestières.* Statistiques de la comptabilité agricole (1927-28, 1928-29, 1930-31); publications mensuelles : *Revue internationale de l'agriculture* comprenant quatre parties, à savoir : 1° Rapport et statistiques agricoles mensuelles; 2° *Bulletin mensuel de science et de sociologie agricoles*; 3° *Bulletin mensuel d'agriculture scientifique et appliquée*; 4° *Bulletin international de la protection des plantes*; en outre, une publication trimestrielle paraissant depuis 1935 et intitulée *Mesures officielles concernant les prix agricoles*; comptes rendus des réunions de l'Assemblée générale de l'Institut international d'Agriculture; comptes rendus de conférences et de congrès; monographies sur des questions économiques et sociales touchant l'agriculture, etc.

COMMISSION INTERNATIONALE D'AGRICULTURE (C. I. A.).
INTERNATIONAL COMMISSION OF AGRICULTURE (I.C.A.).
INTERNATIONALE LANDWIRTSCHAFTLICHE KOMMISSION (I. L. K.).

Siège : Paris (VII^e), 18, rue de Bellechasse.

La C. I. A. possède un double Secrétariat : l'un au siège principal, l'autre à Brougg (Suisse).

Date de fondation : Fut fondée en 1889 pour assurer la liaison entre les Congrès internationaux d'agriculture. Elle fut réorganisée en 1926 et en 1928 pour devenir une Union internationale des Associations agricoles.

But : La C. I. A. n'est pas une institution officielle, mais un groupement spontané des grandes organisations agricoles des différents pays. Elle a pour objet de représenter les intérêts de l'agriculture sur le terrain international et de contribuer au progrès agricole dans le domaine technique, scientifique, économique et social. Elle organise les Congrès internationaux d'agriculture.

Membres : La C. I. A. compte actuellement quatre-vingt-dix-neuf organisations agricoles nationales ou internationales, généralement les plus représentatives de vingt-cinq pays. Le nombre des membres individuels est inconnu; cependant, la C. I. A. groupe la presque totalité des agriculteurs européens.

Direction : *Président :* Marquis DE VOGÜE (Paris).

Vice-présidents : Professeur Fr. ANGELINI (Rome), C. FUDAKOWSKI (Varsovie), Jules GAUTIER (Paris), professeur E. LAUR (Brougg, Suisse), Jules MAENHAUT (Lemberge, Belgique), Dr H. E. WINTER (Berlin).

Secrétaire général questeur : Professeur Henri HITIER (Paris).

Chef du Secrétariat : Dr André BOREL (Brougg, Suisse).

Secrétaire : Rieul PAISANT (Paris).

Secrétaire administratif : Luce PRAULT (Paris).

Finances : L'unité de cotisation est de 250 francs-or ou 1.250 francs français. Le budget comprend environ 20.000 francs-or aux recettes et autant aux dépenses. Dans ce chiffre ne sont pas compris les frais des Congrès internationaux d'agriculture, qui sont supportés par les organisations ou institutions du pays où a lieu le Congrès.

Travaux : Les grands problèmes agricoles sont discutés aux assemblées générales, qui ont lieu une fois par an. Le Bureau est chargé de la suite à donner aux conclusions (communication aux grandes institutions internationales, aux gouvernements, parfois conférences spéciales, recommandations aux organisations affiliées, etc.).

La Commission organise les Congrès internationaux d'agriculture avec le concours des organisations nationales et du Comité national d'organisation du pays où a lieu le Congrès.

Résumé historique : Depuis la guerre ont eu lieu les congrès suivants : douzième, Varsovie, 1925; treizième, Rome, 1927; quatorzième, Bucarest, 1929; quinzième, Prague, 1931; seizième, Budapest, 1934.

Publications officielles : L'organe de la C. I. A. est les *Annales de la Commission internationale d'agriculture*. Le n° I a paru en 1927; le n° XIII (185 pages) vient de sortir de presse.

* * *

Sous-Commissions spéciales.

Sur la base de l'article 22 des Statuts ont été créées deux Commissions spéciales : La *Commission spéciale de la coopération agricole*, créée en 1929, groupe vingt-sept organisations coopératives de dix-sept pays. Ne peuvent être membres de cette Commission

spéciale que des fédérations coopératives qui sont aussi membres de la C. I. A. L'unité de cotisation est la même que pour la C. I. A. Le budget comprend environ 5.000 francs-or aux recettes et autant aux dépenses. La Commission spéciale de la coopération agricole se réunit en principe une fois par an, aux mêmes époques que la C. I. A.

Président : Marquis DE VOGÜÉ (Paris).

Vice-présidents : F. KLINDERA (Prague), A. W. TRUMPF (Berlin).

La *Commission spéciale pour les questions du travail agricole*, fondée en 1931, comprend un à deux délégués par pays et des suppléants. Elle examine les questions du travail intéressant l'agriculture, plus particulièrement celles dont s'occupe le Bureau international du Travail. Cette Commission spéciale est convoquée, en principe, une fois par an, aux mêmes époques que la C. I. A.

Président : Marquis DE VOGÜÉ (Paris).

Vice-président : D^r H. MOLHUYSEN (La Haye).

COMMISSION INTERNATIONALE DE COORDINATION POUR L'AGRICULTURE (C. I. C. A.).

Siège : Rome. Institut international d'Agriculture, Villa Umberto I.

Date de fondation : 9 décembre 1927.

But : Orienter les efforts des organisations membres vers la solution des problèmes agricoles qui concernent directement ces organisations ou qui se rattachent indirectement à leurs travaux ordinaires.

Membres : Institut international d'Agriculture; Comité météorologique international; Association internationale de la science du sol; Chambre de Commerce internationale; Officine internationale de l'enseignement ménager; Commission internationale pour l'embellissement de la vie rurale; Comité international pour les Congrès horticoles; Secrétariat de la Société des Nations; Conférence parlementaire internationale du commerce; Institut international du commerce; Commission internationale de l'agriculture; Institut international de Coopération intellectuelle; Organisation internationale du Travail; Fédération internationale de laiteries; Office international des épizooties; Commission internationale permanente des associations agricoles; Institut colonial international; Fédération horticole professionnelle internationale; Office international du vin; Confederazione Fascista dei Lavoratori dell' Agricoltura; Fédération internationale des travailleurs de la terre; Office international d'hygiène publique; Fédération internationale des syndicats chrétiens des travailleurs de la terre; Institut international de statistique; Association mondiale de l'aviculture scientifique; Institut international pour l'unification du droit privé; Association internationale d'essais des semences; Institut international du Cinématographe éducatif; Confédération internationale des syndicats agricoles; Institut international du froid; Commission internationale permanente de viticulture; Bureau international agraire; Bureau international de l'enseignement technique.

Direction : Le Bureau de la Commission est élu tous les deux ans et se compose des membres ci-après :

Un président, deux vice-présidents, six membres ordinaires, un secrétaire.

Les fonctions de président et de secrétaire sont réservées respectivement au président et au secrétaire général de l'Institut international d'Agriculture; les fonctions de vice-président sont attribuées au délégué du Bureau international du Travail ainsi qu'au délégué de la Commission internationale d'agriculture de Paris. Les membres ordinaires sont nommés par la Commission parmi les membres, mais quatre sièges doivent être réservés aux délégués de la Section d'hygiène et de la Section des Bureaux internationaux

du Secrétariat de la Société des Nations, de la Chambre de commerce internationale, de la Commission permanente internationale des associations agricoles et de la Conférence parlementaire internationale du commerce.

Résumé historique : La première réunion plénière de la C. I. C. A. a eu lieu à Rome en mai 1928. Le Bureau de la C. C. I. A. s'est réuni à Rome à l'Institut international d'Agriculture le 13 octobre 1928, et a pris des accords concernant les vœux émis par le Comité consultatif économique de la Société des Nations et la préparation d'un plan de collaboration pour aider au développement de l'organisation scientifique du travail agricole. Lors de l'Assemblée générale de 1930, le Bureau de la C. C. I. A. s'est réuni afin d'examiner diverses questions, à savoir le concours que l'Institut d'organisation scientifique du travail à Genève pouvait apporter à l'Institut en matière de rationalisation; l'œuvre des organisations membres de la Commission internationale de coordination pour l'agriculture; l'étude systématique des problèmes soumis par le Comité économique agricole de l'Institut international d'Agriculture et par le Comité économique de la Société des Nations; les travaux exécutés par diverses organisations en matière agricole; le plan destiné à remédier à l'insuffisance actuelle de la documentation agricole et la création d'un bureau international d'agriculture. Pour ce qui concerne cette dernière question, il est à signaler que, lors du Congrès international d'horticulture qui s'est tenu à Rome en septembre dernier, on est parvenu à certains accords de principe ayant pour objet de mettre ce projet à exécution. Lors de l'Assemblée générale de 1932, la C. I. C. A., réunie en session plénière, a discuté des questions de la radiodiffusion, de l'habitation rurale, de la rationalisation dans l'agriculture et de la coordination des réunions internationales, etc., ayant trait à l'agriculture.

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE D'AGRICULTURE DES PAYS CHAUDS. INTERNATIONAL SCIENTIFIC ASSOCIATION FOR AGRICULTURE IN TROPICAL COUNTRIES.

(Renseignements datant de 1929)

Siège : Paris, 17, rue d'Anjou.

Date de fondation : 1905.

But : Favoriser le développement de l'agriculture des régions tropicales et subtropicales.

Membres : Comités nationaux dans différents pays.

Direction : Le Bureau de l'Association est composé des membres suivants :

Président : E. LEPLAE (Belgique).

Vice-présidents : CALMON DU PIN E ALMEIDA (Brésil), G. DE MICHELIS (Italie), Gomez FLORES (Espagne), M. REGISMANSET (France).

Vice-président permanent : Heim DE BALSAC (France).

Secrétaire général : A. FAUCHÈRE (France).

Trésorier : M. SAURIN (France).

Finances : Contributions annuelles des comités nationaux.

Travaux : Congrès internationaux et publications concernant l'agriculture dans les pays tropicaux et subtropicaux. Congrès : Séville 1929, Anvers 1930, Paris 1931.

Résumé historique : La Société française de colonisation et d'Agriculture coloniale convoqua à Paris une première réunion internationale d'agronomie coloniale. En 1926, le Gouvernement français convoqua une conférence internationale qui réunit les délégués de trente et un pays intéressés aux progrès de l'agriculture des pays tropicaux et subtropicaux.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES TECHNICIENS AGRONOMES.
INTERNATIONAL FEDERATION OF TECHNICAL AGRICULTURISTS.**

Siège : Rome, Via Regina Elena, 86.

Date de fondation : 1930.

But : Établir et encourager des relations entre experts agricoles des différents pays, en vue de la protection, dans le domaine international, de leurs diverses formes d'activité; développer entre eux l'assistance mutuelle et coordonner leurs efforts dans les questions d'intérêt commun relatives à l'agriculture.

Membres : Associations nationales des pays suivants : Argentine, Afghanistan, Afrique du Sud, Allemagne, Belgique, Bulgarie, Canada, Chili, Danemark, Égypte, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Italie et colonies italiennes, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Uruguay.

Direction : Comité central :

Président : le professeur baron Giacomo ACERBO (Italie).

Vice-présidents : le professeur Edmond LEPLAE (Belgique), le professeur Paul LICHTENHAHN (Suisse), le professeur Epaminondas KYPRIADES (Grèce), le professeur Asher HOBSON (États-Unis), le D^r WEBER (Allemagne).

Membres : Francisco BILBAO Y SEVILLA (Espagne), Georg CHLEBAROFF (Bulgarie), Djordjevitch VOISLAV (Yougoslavie), Livio Gaetani DI LAURENZANA (Italie), Jurgis KRIKSCIUNAS (Lituanie), J. MAGI (Estonie), Henri-Victor MOSSERI (Égypte), V. PASAREANU (Roumanie), Eugène ROUART (France), Howard L. TRUEMAN (Canada), Lajos SZABO (Hongrie).

Secrétaire général : Franco ANGELINI (Italie).

Directeur : Andrea CRAVINO (Italie).

Finances : Contributions annuelles des associations; contributions d'institutions publiques et privées; produit de la vente des publications, etc.

Travaux : Préparation de conférences internationales et des réunions du Comité central, propagande, publications diverses.

Résumé historique : Première conférence internationale tenue à Rome, en novembre 1930, qui a approuvé les statuts et la constitution du Bureau de la Fédération. Deuxième conférence tenue à Prague, en juin 1931. Troisième conférence à Berlin, en janvier 1932. Quatrième conférence à Rome, en octobre 1932. Cinquième conférence à Budapest, en juin 1934.

Publication officielle : *La Technique agricole internationale*, revue trimestrielle.

**ASSOCIATION UNIVERSELLE D'AVICULTURE SCIENTIFIQUE.
THE WORLD'S POULTRY SCIENCE ASSOCIATION.**

(Anciennement : Association internationale d'Aviculteurs; International Association of Poultry Instructors and Investigators.)

Siège : Cornell University, Ithaca, N.Y., États-Unis d'Amérique et Institut du sérum de l'État, Rotterdam, Pays-Bas.

Date de fondation : 1912.

But : 1) Favoriser le développement des connaissances dans ce domaine en encourageant la recherche scientifique, l'expérimentation pratique, la réunion et la publication de statistiques, l'étude de l'économie de l'industrie avicole, et par tout autre moyen possible; 2) faciliter de toutes les manières les échanges de connaissances et d'observations entre les personnes qui, dans tous les pays, contribuent à l'avancement de la science avicole par l'enseignement, par des expériences, des recherches, des démonstrations, des

organisations, par la presse ou de toute autre manière utile; 3) diffuser les connaissances relatives à l'industrie avicole; 4) favoriser l'organisation de congrès universels avicoles et collaborer avec les gouvernements des pays choisis pour ces réunions; 5) développer une entente plus étroite entre les personnes qui s'occupent d'aviculture dans tous les pays.

Membres : 1^o Sous le patronage desquels est placée l'Association : Le Département de l'Agriculture du Canada, le Ministère de l'Agriculture et des Pêcheries du Royaume-Uni, le Département de l'Agriculture de l'État libre d'Irlande, le Département de l'Agriculture d'Écosse, le Département de l'Agriculture de l'Union Sud-Africaine.

2^o Sociétés affiliées : American Poultry Science Association, Canadian National Poultry Record Association, Danmarks Fjerkræavl forening, National Poultry Council of England and Wales, Scientific Poultry Breeders Association of England, Schweizerischer Geflügelzuchtverein, International Baby Chick Association.

3^o Membres : Environ 400 membres dans les pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angleterre, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chili, Cuba, Danemark, Écosse, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Pays de Galles, Inde, Indes néerlandaises, État libre d'Irlande, Irlande du Nord, Italie, Japon, Lettonie, Maroc, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palestine, Pays-Bas, Îles Philippines, Pologne, Rhodésie du Sud, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay.

Direction : Conseil.

Bureau : *Ex-présidents honoraires :* D^r Sir Edward BROWN (Angleterre), M. F. C. ELFORD (Canada), M. W. A. KOCK (Danemark).

Président : Professeur A. GHIGI (Italie).

Secrétaire-trésorier : D^r G. F. HEUSER (États-Unis d'Amérique).

Premier vice-président pour l'Amérique : Professeur J. E. RICE (États-Unis d'Amérique).

Premier vice-président pour l'Europe : Professeur S. CASTELLO (Espagne).

Vice-présidents : Professeur K. BELLER (Turquie), M. P. FRANCIS (Angleterre), M. J. J. JORDAAN (Union Sud-Africaine), professeur Ch. VOITELLIER (France).

Secrétaire pour l'Europe continentale : D^r B. J. C. TEHENNEPE (Pays-Bas).

Finances : Contribution annuelle : 1 livre.

Travaux : Conférences; publication de l'*International Review of Poultry Science*.

Résumé historique : Premier Congrès universel d'aviculture, à La Haye (1921), deuxième à Barcelone (1924), troisième à Ottawa (1927), quatrième à Londres (1930), cinquième à Rome (1933).

Publication officielle : *International Review of Poultry Science*.

CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES BETTERAVIENS EUROPÉENS.

(Renseignements donnés en 1933).

Siège : Paris (VIII^e), 5, rue Tronchet.

Date de fondation : 1929. Organisation définitive : 15 février 1932.

But : Représenter les intérêts des producteurs de betteraves à sucre sur le terrain international, réaliser une centralisation pratique des renseignements sur toutes les questions économiques et techniques concernant la culture de la betterave à sucre et ses rapports avec l'industrie sucrière, entreprendre tous les travaux et publications qu'elle juge utile à l'accomplissement de sa tâche, organiser les congrès internationaux des associations de planteurs de betteraves.

La Confédération est membre de la Commission internationale d'Agriculture.

Membres : Associations appartenant aux pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Tchécoslovaquie.

Direction : *Président :* M. MONMIREL, président de la Confédération générale des planteurs de betteraves (France).

Vice-présidents : Un vice-président par chaque pays adhérent.

Secrétaire : M. J. ACHARD, Secrétaire général de la C. G. B. (France).

Finances : Budget alimenté par des cotisations fixées au prorata de l'importance de la culture betteravière de chaque pays. Dépenses annuelles : Fonctionnement du Secrétariat; publications, déplacements, statistiques.

Travaux : Deux réunions par an : réunion de bureau; congrès se tenant alternativement dans une ville de l'un des Etats adhérents.

Liaison effective des différentes associations adhérentes au point de vue contrats de betteraves, défense de la culture et de l'industrie sucrières, politique générale de la production sucrière.

Résumé historique : Congrès de Heidelberg en 1932; Réunion du Comité à Paris le 23 août 1933; Congrès international à Budapest en 1934; sixième Assemblée à Bruxelles, 1936.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'ÉLEVAGE CAPRIN. INTERNATIONAL GOAT-BREEDING FEDERATION. INTERNATIONALER ZIEGENZUCHTVERBAND.

(Renseignements donnés en 1929).

Siège : Fribourg (Suisse), 8, avenue Miséricorde.

Date de fondation : Septembre 1925 (adoption des statuts, novembre 1926).

But : Organisation des congrès internationaux de l'élevage caprin.

Membres : Associations de l'élevage caprin en Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas, Suisse. Des négociations sont en cours ou des sections nationales en voie de formation dans les pays suivants : Royaume-Uni, Brésil, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Mexique.

Direction : L'Assemblée générale; le Bureau international; le Secrétariat international permanent; les comités des sections nationales.

Président international : Jacques TIMMERMANS (Pays-Bas).

Vice-président international : Jules MAENHAUT (Belgique).

Secrétaire international : Jules COLLAUD, Dr. Sc. (Suisse).

Finances : Cotisations annuelles des sections nationales (50 francs suisses par section), dons et subsides éventuels des gouvernements.

COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE. INTERNATIONAL COMMISSION FOR INSTRUCTION IN AGRICULTURE.

Siège : Bruxelles, 7, place Quetelet.

Date de fondation : 1905.

But : a) Faire connaître les vœux des congrès internationaux se rapportant à l'enseignement de l'agriculture et faire les démarches nécessaires pour en obtenir la réalisation; b) promouvoir l'organisation de nouveaux congrès internationaux et contribuer à leur succès; c) recueillir tous les documents relatifs à l'enseignement agricole; d) fournir des renseignements sur ces questions, etc.

Membres : La Commission se compose des membres des pays suivants : Afrique du Sud, Argentine, Belgique, Royaume-Uni, Egypte, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Honduras, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Rhodésie du Sud, Roumanie, Straits Settlements et États malais fédérés, Suisse, Tchécoslovaquie, Venezuela. L'Institut international d'Agriculture de Rome est également représenté. Chaque pays est représenté par cinq à quinze membres.

Direction : *Président :* M. VANDERVAEREN (Belgique).

Membres : M. ROLLAND (France), M. FILENI (Italie), M. REICH (Tchécoslovaquie), M. CASTEELS (Belgique), M^{lle} ROUFFY (Suisse).

Secrétaire général : M. MAT (Belgique).

Secrétaire général adjoint et Trésorier : M. SEGERS (Belgique).

Bibliothécaire : M. LINDEMANS (Belgique).

Finances : Les ressources de la Commission consistent dans des cotisations volontaires, dons particuliers, subsides, etc. Le taux des cotisations est fixé par les assemblées générales (20 belgas pour les gouvernements; 5 belgas pour les adhérents à titre personnel).

Travaux : Organisation du troisième congrès international de l'enseignement agricole de Liège et Anvers en 1930, et de la Conférence de l'enseignement agricole, tenue à Bruxelles en 1935.

Résumé historique : La Commission a été fondée à la suite du deuxième Congrès international de l'enseignement agricole menager à Liège en 1905. La Commission était parvenue à réunir une intéressante documentation; les événements de guerre de 1914-1918 ont eu pour effet la perte de cette documentation et l'arrêt de l'activité de la Commission. Elle a été réorganisée à l'occasion du congrès de 1930. Le Bureau, qui s'est réuni à Prague en 1931, a décidé de tenir un congrès bisannuel.

ASSOCIATION INTERNATIONALE D'ESSAIS DE SEMENCES. INTERNATIONAL SEED-TESTING ASSOCIATION. INTERNATIONALE VEREINIGUNG FÜR SAMENKONTROLLE.

Siège, adresse du Bureau central : Copenhague V, Danemark, Thorvaldsensvej 57.

Date de fondation : 1924.

But : Travailler à l'avancement de toutes les questions relatives aux essais et aux classifications des semences par des recherches et des comparaisons, par l'uniformisation des méthodes et de la terminologie et par l'organisation de congrès internationaux.

Membres : Stations et associations d'analystes des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Irlande (État libre d'), Italie, Lettonie, Lituanie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : Comité exécutif.

Bureau : Directeur K. DORPH-PETERSEN (*Président*), Copenhague; Dr W. J. FRANCK (*Vice-président*), Wageningen; Directeur A. EASTHAM, Cambridge; Professeur M. T. MUNN, Geneva, New-York; Professeur G. GENTNER, Munich; Professeur H. WITTE, Stockholm.

Membres suppléants : Directeur E. BROWN, Washington, D.C.; Directeur Fr. CHEMLAR, Brunn.

Finances : L'Association tire ses ressources surtout des contributions annuelles de ses membres qui versent généralement de 10 à 50 livres suivant l'importance du pays et le nombre de ses stations d'essais de semences. Les recettes sont utilisées pour couvrir les dépenses afférentes aux travaux mentionnés ci-après.

Travaux : a) Essais comparatifs et autres recherches tendant à l'obtention de résultats uniformes dans les diverses stations d'essais de semences du monde; b) établissement de méthodes et de terminologies uniformes pour l'analyse des semences dans le commerce international; c) publication d'une revue contenant des articles originaux sur les essais de semences et autres sujets connexes, des résumés d'articles du même ordre parus dans d'autres publications, des bibliographies sur les essais de semences, etc.; d) organisation de congrès internationaux réunissant les représentants des stations officielles d'essais de semences en vue d'échanges de vues et d'informations.

Résumé historique : Congrès internationaux d'essais de semences tenus : à Cambridge en 1924, au cours duquel l'« Association européenne d'essais de semences » est devenue l'« Association internationale d'essais de semences »; à Rome en 1928, à Wageningen en 1931 et à Stockholm en 1934. Aux Congrès de Rome et de Wageningen, des règles internationales relatives aux essais de semences et aux certificats internationaux d'analyses ont été adoptées. Les règles ont été modifiées au Congrès de Stockholm.

Publications officielles : Procès-verbaux des séances de l'Association internationale des essais de semences.

COMMISSION INTERNATIONALE DES CERCLES DE FERMIERES. INTERNATIONAL COMMITTEE OF WOMEN AGRICULTURIST ORGANISATIONS.

Siège : Bruxelles, 91, avenue de Cortenberg.

Date de fondation : 1913.

But : Etablir un lien entre les organisations de fermières des différents pays et promouvoir l'étude et l'amélioration des conditions des familles rurales par l'action de la femme.

Direction : *Présidente :* Baronne DE CROMBRUGGHE DE PICQUENDAELE (Belgique).

Secrétaire : Comtesse DE KERENFLECH (8, rue d'Athènes, Paris).

Finances : Les associations affiliées paient une cotisation annuelle.

Travaux : Réunions de dirigeantes des associations affiliées, congrès internationaux de cercles de fermières, participation aux congrès intéressant les femmes rurales, tels que les congrès d'agriculture et d'enseignement ménager. La dernière réunion a eu lieu à Berne en août 1928 pour préparer le congrès international qui s'est tenu à Anvers en 1930.

Publications officielles : La Commission n'a pas de bulletin paraissant régulièrement, mais des brochures publiées à l'occasion des réunions.

UNION INTERNATIONALE DES INSTITUTS DE RECHERCHES FORESTIÈRES. INTERNATIONAL UNION OF FOREST RESEARCH ORGANISATIONS. INTERNATIONALER VERBAND FORSTLICHER FORSCHUNGSANSTALTEN.

Siège et adresse du Bureau central : Stockholm, Experimentalfältet.

Date de fondation : 1891 à Badenweiler, réorganisation 1929 à Stockholm.

But : Coopération internationale dans les diverses branches des recherches forestières.

Membres : Environ 90 stations d'expérimentation en matière forestière, instituts de

recherches forestières ou sections d'études forestières d'universités, laboratoires de produits forestiers, etc., dans 35 pays. Les États-Unis comptent 19 organisations; le Royaume-Uni, ses Dominions et ses Colonies 13; l'Allemagne 10; la France 5; la Pologne 4; la Finlande, le Japon, la Lettonie, la Norvège et la Tchécoslovaquie, 3; le Danemark, l'Espagne, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, les Pays-Bas, la Roumanie, la Suède et la Yougoslavie, 2; l'Argentine, l'Autriche, la Belgique, l'Estonie, le Portugal et la Suisse, un membre ordinaire de l'Union.

Il y a cinq membres correspondants : personnes se livrant à des recherches forestières.

Direction : Comité international, composé d'un délégué de chaque pays.

Comité permanent : Huit membres représentant chacun un pays et le secrétaire général.

Bureau : *Président :* Le professeur Gyula ROTH, Sopron, Hongrie.

Vice-président : E. N. MUNNS, Chef de la Section de sylviculture du Service forestier des États-Unis, Washington, D.C., E.U.A.

Secrétaire général : Sven PETRINI, Experimentalfältet, Suède.

Finances : Revenus : Contributions annuelles s'élevant au moins à 120 francs suisses pour chaque membre ordinaire. Total effectif : environ 10.000 francs suisses.

Dépenses : Environ 7.000 francs suisses par an.

Travaux : Sessions annuelles du Comité permanent; congrès internationaux tous les trois ou cinq ans; commissions spéciales pour la bibliographie forestière, la standardisation des méthodes de recherches forestières, la standardisation de la description des stations, la nomenclature des formes d'humus, l'étude des sols podsolisés, l'étude de l'extraction des résines et l'entomologie forestière.

Résumé historique : Dès 1891, au cours d'une réunion tenue à Badenweiler, l'Union internationale des stations d'expérimentation en matière forestière a été créée. Il n'existait pas de bureau permanent, mais l'Union tenait des congrès tous les quatre ans, le dernier ayant eu lieu à Bruxelles en 1910. Immédiatement avant le Congrès international forestier, tenu à Rome en 1926, a eu lieu à Zurich une conférence des représentants des instituts de recherches forestières des pays suivants : Danemark, Finlande, France, États-Unis d'Amérique, Norvège, Suisse, Suède et Allemagne; au cours de cette conférence, il a été décidé de faire revivre l'Union. Un Congrès international a eu lieu à Stockholm en 1929.

Le Comité permanent s'est depuis lors réuni à Zurich en 1930 et ensuite chaque année (Londres, Nancy, Munich, Sopron, Florence). L'Union a tenu un Congrès international à Nancy, en 1932, et le prochain Congrès doit avoir lieu à Budapest (Hongrie), en 1936. Elle a organisé, par l'intermédiaire de son secrétariat général, des échanges de semences forestières d'origine contrôlée, ainsi qu'une collaboration internationale pour les références aux publications périodiques sur les questions forestières.

Publications officielles : Rapports annuels du Secrétariat. Guide et projet de classification pour une bibliographie forestière internationale en trois langues (1934-1935).

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Procès-verbaux des séances du Congrès international des stations d'expérimentation en matière forestière, Stockholm 1929. Stockholm 1930. Procès-verbaux des séances du Congrès international de l'Union internationale des instituts de recherches forestières, Nancy 1932. Nancy-Paris-Strasbourg 1933. Rapports de membres du Sous-Comité de l'Union pour la standardisation des méthodes de recherches forestières, publiés par les pays respectifs.

COMMISSION INTERNATIONALE DU GÉNIE RURAL (C. I. G. R.).
INTERNATIONAL COMMISSION ON AGRICULTURAL ENGINEERING.

Siège : Gembloux (Belgique), Institut agronomique de l'Etat.

Date de fondation : Août 1930.

But : *a)* de mettre en relation les spécialistes des divers pays qui s'occupent du génie rural; *b)* de coordonner les travaux et les recherches qui présentent un caractère d'intérêt international; *c)* d'agir auprès des pouvoirs publics et des associations agricoles internationales, afin d'obtenir leur appui moral et financier, pour la réalisation de son programme; *d)* de promouvoir la formation d'une section nationale du génie rural, dans les différents pays, où cela n'existe pas encore; *e)* de promouvoir l'organisation de futurs congrès internationaux et de contribuer à leur succès; *f)* de faire connaître les vœux des Congrès internationaux et de travailler à leur réalisation; *g)* de créer une revue internationale du génie rural; *h)* d'étudier la création d'un Centre international de génie rural et passer, éventuellement, à sa réalisation.

Membres : Chaque nation est représentée par quatre délégués, à raison d'un délégué par section. Première section : Science du sol, hydraulique agricole, aménagement du domaine rural; Deuxième section : Constructions rurales; Troisième section : Mécanique agricole, applications agricoles de l'électricité; Quatrième section : Organisation scientifique du travail en agriculture.

Direction : *Président :* M. G. BOUCKAERT (Belgique).

Vice-présidents : MM. A. ARRUE (Espagne), G. COUPAN (France), E. DISERENS (Suisse), A. MICHELI (Italie).

Secrétaire-trésorier : M. A. MOREAU (Belgique).

Finances : Souscriptions et cotisations des membres, subventions, legs et donations.

Publications officielles : Rapports et comptes rendus des travaux présentés au premier Congrès international de génie rural, Liège 1930; deuxième Congrès international de génie rural, Madrid 1935.

Résumé historique : La Commission a été instituée lors du premier Congrès international de génie rural tenu à Liège (Belgique), en 1930.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT
 DE L'HERBORISTERIE MÉDICINALE, AROMATIQUE
 ET DES PLANTES SIMILAIRES.**

**INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR THE PROMOTION
 OF THE PRODUCTION AND UTILISATION OF MEDICINAL, AROMATIC
 AND ALLIED PLANTS.**

**INTERNATIONALER VERBAND ZUR FÖRDERUNG DER GEWINNUNG
 UND VERWERTUNG VON HEIL-, GEWÜRZ- UND VERWANDTEN PFLANZEN.**

Siège : Rome, Institut international d'Agriculture.

Date de fondation : 1928.

But : Réunir des renseignements sur la culture, la fertilisation, l'utilisation et l'expérimentation scientifique des plantes et épices médicinales, aromatiques et connexes, ainsi que sur le commerce qui en est fait, et s'assurer le concours des milieux agricoles,

commerciaux, industriels et scientifiques. Ce but doit être atteint grâce à l'activité simultanée de sections nationales distinctes organisant des réunions internationales et éditant des communications et publications diverses.

Membres : en Allemagne, en Amérique, en Angleterre, en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, en Espagne, en France, en Hongrie, en Italie, en Lettonie, en Lituanie, aux Pays-Bas, en Pologne, en Suisse et en Tchécoslovaquie.

Direction : Comité exécutif, Comité central international permanent.

Bureau du Comité exécutif : *Président :* Professeur Em. PERROT.

Vice-président : le professeur Dr G. SABATINI (Italie).

Membres : le professeur B. AUGUSZTIN (Hongrie); Dr Carl BOSCHART (Allemagne); professeur DE GRAAFF (Pays-Bas); professeur A. VASICKY (Autriche).

Secrétaire général : le professeur Dr W. HIMMELBAUR (Autriche).

Finances : Cotisations annuelles représentant une recette annuelle totale de 700 francs suisses environ.

Travaux : Réunions biennales se répartissant entre des sessions scientifiques, et techniques, agricoles et commerciales; Recueil de médicaments (*Codex simplicium*); travaux scientifiques sur la cueillette et la culture des plantes médicinales, etc.

Résumé historique : Première session, Vienne (1927); deuxième session, Budapest (1928); troisième session, Venise (1929); quatrième session, Paris (1931); cinquième session, Bruxelles (1935).

COMITÉ INTERNATIONAL POUR LES CONGRÈS HORTICOLES.
INTERNATIONAL COMMITTEE FOR HORTICULTURAL CONGRESSES.

Siège : Dedemsvaart, Pays-Bas.

Date de fondation : 19 septembre 1927.

But : *a)* fixer le lieu et la date de chaque congrès horticole international; *b)* veiller à ce qu'il ne soit pas discuté, au cours des congrès horticoles internationaux, de questions commerciales considérées normalement comme étant plutôt de la compétence d'organisations commerciales, comme, par exemple, la Fédération horticole professionnelle internationale (F. H. P. I.); *c)* mettre à effet les résolutions des congrès horticoles internationaux qui ont été approuvées par le Comité; *d)* publier toutes les conclusions adoptées par ces congrès et, en collaboration avec des organisations analogues (notamment la F. H. P. I.), s'efforcer d'assurer leur réalisation; encourager la fondation d'un bureau international d'horticulture sous les auspices de l'Institut international d'Agriculture de Rome.

Membres : Les gouvernements de tous les pays auront le droit de nommer un délégué et, s'ils le désirent, un délégué suppléant.

Direction : Président, Vice-président et Secrétaire.

Bureau : *Président :* le professeur D. BOIS (France).

Vice-président : le professeur Franco ANGELINI (Italie).

Secrétaire : le Dr J. D. RUYSS (Pays-Bas).

(Le président du Comité est le délégué gouvernemental du pays dans lequel a eu lieu le dernier congrès; le vice-président est le délégué du pays dans lequel aura lieu le prochain congrès).

Travaux : Les rapports des congrès internationaux sont publiés par la société invitante du pays dans lequel le congrès a eu lieu.

Résumé historique : Préparation et organisation des congrès horticoles internationaux : Vienne, 1927; Londres, 1930; Paris, 1932; Rome, 1935.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES INTELLECTUELS AGRICOLES.
INTERNATIONAL FEDERATION OF AGRICULTURAL BRAINWORKERS.
INTERNATIONALE FEDERATION DER LANDWIRTSCHAFTLICHEN
GEISTESARBEITER.**

Siège : Académie tchécoslovaque d'agriculture, Slezská 7, Prague XII.

Date de fondation : Le 31 juin 1931.

But : Etablir et maintenir une collaboration scientifique permanente entre les représentants des académies nationales et des Sociétés scientifiques d'agriculture afin de faciliter leurs travaux et de faire mieux apprécier leur activité. Détails du programme de travail : création de bibliothèques et salles de lecture internationales consacrées à l'agriculture; publication d'une bibliographie internationale de l'agriculture; mesures à prendre pour assurer de bonnes traductions des publications agricoles, en particulier de celles qui sont éditées dans les petits pays; fondation d'un journal international à l'usage des chercheurs s'occupant d'agronomie; dispositions à prendre pour améliorer la formation scientifique de la nouvelle génération; faire mieux connaître le travail agricole; organiser la collaboration des instituts scientifiques d'agriculture; mesures à prendre pour assurer une participation plus active des savants et des professeurs dans la direction de la vie agricole; protection plus efficace des droits d'auteur; développement de la critique scientifique internationale et étude de l'histoire internationale du développement de l'agriculture; création d'un grand prix international qui serait décerné tous les ans pour un travail d'un intérêt mondial au point de vue de l'agriculture.

Direction : Comité :

Président : le professeur D^r Milan HODŽA.

Secrétaire général : le professeur D^r Edward REICH.

Comité d'organisation : Allemagne : le D^r Karl KRONACHER, Berlin; Australie : M. R. J. NOBLE, Sydney; Autriche : le professeur D^r Erich TSCHERMAK-SEYSENEGG, Vienne; Belgique : M. Paul DE VUYST, Bruxelles; Royaume-Uni : Sir John RUSSELL, Harpenden; Bulgarie : M. Slavco DRENOVSKI, Sofia; Danemark : M. Knud DORPH-PETERSEN, Copenhague; États-Unis d'Amérique : le D^r Jacob G. LIPMAN, New-Brunswick; Finlande : le professeur D^r Aimo Kaarlo CAJANDER, Helsinki; France : le D^r Albert DEMOLON, Paris; Italie : le professeur D^r Costantino GORINI, Milan; Japon : le D^r Montaro KONDO, Kurashiki; Pays-Bas : le D^r David Jacob HISSINK, Groningue; Pologne : le D^r Jan LUTOSLAWSKI, Varsovie et le professeur D^r Victor SCHRAMM, Poznań; Roumanie : le professeur D^r Theodor SAIDEL, Bucarest; Suède : le D^r Nils HANSON, Stockholm; Suisse : le professeur D^r Georg WIEGNER, Zurich; Union des Républiques soviétiques socialistes : le professeur N. I. VAVILOV, Leningrad; Yougoslavie : le professeur D^r Sava ULMANSKY, Zagreb.

Travaux : La présidence, en contact permanent avec les membres du Comité d'organisation, s'efforce de provoquer, dans chaque pays, la fondation d'académies ou de sociétés scientifiques d'agriculture qui deviendraient des centres nationaux de collaboration internationale. Le travail de préparation en vue de la fondation d'organismes nationaux de ce genre est déjà terminé en Bulgarie et en Pologne. Dans d'autres pays, où la situation économique n'est pas assez favorable, on organise actuellement des comités nationaux préparatoires.

Publications officielles : D^r R. Reich et D^r F. Kostiuk : « La collaboration internationale des intellectuels agricoles » éditée par l'Académie tchécoslovaque d'agriculture, Prague, 1932. Des rapports sur les résultats de l'activité du Comité d'organisation sont publiés dans une colonne spéciale du *Bulletin de l'Académie tchécoslovaque d'agriculture* (périodique mensuel scientifique de politique, de sociologie et de technique agricoles).

**INSTITUT INTERNATIONAL DE MÉCANOCULTURE.
INTERNATIONAL OFFICE FOR MECHANICAL CULTIVATION.**

Siège : Lausanne, Campagne Mon Repos.

Date de fondation : 1928.

But : Moderniser l'outillage agricole de manière que l'agriculture puisse véritablement devenir la principale industrie dans tous les pays.

Membres : Gouvernements, Associations nationales, Chambres de Commerce, etc.

Direction : *Président :* Eugène FAILLETAZ (Lausanne).

Directeur : René CAILLÈRE (Paris).

Finances : Subventions et contributions des membres.

Travaux : Conférences, congrès, organisation de concours pour l'invention d'une machine simple pouvant être utilisée pour tout le travail d'une petite ferme.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE D'OLÉICULTURE.
INTERNATIONAL FEDERATION OF OLIVE GROWERS.**

Siège : Rome, près l'Institut international d'Agriculture.

Date de fondation : 9 novembre 1934.

But : Favoriser les intérêts généraux de l'oléiculture, effectuer dans le domaine international la coordination des efforts pour l'amélioration des méthodes culturales de l'olivier, pour le perfectionnement des procédés de fabrication de l'huile d'olive, pour la répression des fraudes, pour la protection et la propagande en vue de la consommation et de l'utilisation des huiles d'olive et, en général, pour encourager, défendre et protéger la production, la consommation et le commerce des huiles d'olive. La Fédération a également pour but d'organiser les congrès internationaux d'oléiculture, d'en proposer la date et de s'employer à assurer l'exécution des vœux.

Membres : 1^o Les organisations nationales d'oléiculture, ainsi que les administrations d'Etat s'occupant d'oléiculture;

2^o Les organisations régionales, les groupements, corporations, syndicats et toutes autres collectivités ayant pour objet la défense de la production ou du commerce oléicoles.

Direction : Il existe un Comité général composé des membres désignés par les organisations adhérant à la Fédération, et un Comité de direction composé d'un président, deux vice-présidents, un secrétaire-rapporteur.

Finances : Contribution financière des organisations nationales adhérant à la Fédération sur la base de la production oléicole de chaque pays.

Publication officielle : *Bulletin de renseignements techniques et économiques.*

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SCIENCE DU SOL.
INTERNATIONAL SOCIETY OF SOIL SCIENCE.
INTERNATIONALE BODENKUNDLICHE GESELLSCHAFT.**

Siège : Groningen, Pays-Bas. 122, Verlengde Oosterweg.

Date de fondation : 19 mai 1924.

But : Faire progresser et encourager le développement de toutes les connaissances se rattachant à la science du sol au moyen de : a) la convocation de congrès et conférences; b) la constitution de sections et de commissions; c) la publication d'un périodique; d) la

constitution d'un bureau central de bibliographie pédologique à l'Institut international d'Agriculture à Rome.

Membres : Toute personne ou organisation s'intéressant à la pédologie. Actuellement 968 membres dans les pays suivants : Afrique orientale et occidentale, Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Chili, Chine, Danemark, Dantzig, Egypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France et Algérie, Grèce, Hongrie, Indes britanniques orientales et occidentales, Indes néerlandaises, Irak, État libre d'Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Lithuanie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Soudan, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : Comité exécutif :

Président : Sir E. John RUSSELL (Harpending);

Président adjoint et Secrétaire général honoraire : D^r D. J. HISSINK (Groningen, Pays-Bas);

Vice-présidents : Professeur D^r A. A. JARILOV (Union des Républiques soviétiques socialistes), professeur D^r C. F. MARBUR (États-Unis d'Amérique);

Représentant de l'Institut international d'Agriculture à Rome : Eng. Fr. Bilbao y SEVILLA (Rome);

Rédacteur de la publication périodique : Professeur D^r F. SCHUCHT (Berlin);

Membre ex officio : D^r Jacob G. LIPMAN (Nouveau-Brunswick).

Finances : Cotisations des membres s'élevant de 8.000 à 9.000 florins (10 florins par membre).

Travaux : Premier congrès international, Washington, 1927; Second congrès international, Leningrad-Moscou, 1930; Troisième congrès international, Oxford, 1935.

Troisième Commission, Berlin, 1925; Première Commission, Rothamsted-Harpending, 1926; Cinquième Commission (Sous-Commission 5a), Budapest, 1926; Seconde Commission, Groningen, 1926; Troisième Commission, Berlin, 1926; Quatrième Commission, Düsseldorf, 1926; Seconde Commission et Sous-Commission pour les sols alcalins, Budapest, 1929; Première Commission, Prague, 1929; Quatrième Commission, Königsberg, 1929; Troisième Commission, Stockholm, 1929; Cinquième Commission, Dantzig, 1929; Cinquième Commission (Sous-Commission des sols forestiers), Stockholm, 1929; Sixième Commission, Prague, 1929; Deuxième Commission (Comité d'arpentage), Berlin, 1930; Sixième Commission, Groningen, 1932; Deuxième, troisième et quatrième Commissions et Sous-Commissions pour les sols alcalins, Va, Copenhague, 1933; Première Commission, Versailles, 1934.

Résumé historique : Avant la création de l'Association, plusieurs Conférences internationales de la science du sol ont eu lieu : à Budapest en 1909, à Stockholm en 1910, à Prague en 1922, et à Rome en 1924 où l'Association internationale de la science du sol a été créée.

Publications officielles : Comptes rendus des Congrès et des sessions des Commissions.

COMMISSION INTERNATIONALE PERMANENTE DE VITICULTURE.

Siège : Paris (VII^e), 19, rue Casimir-Périer.

Date de fondation : juin 1900.

But : Préparer les congrès internationaux de la vigne et du vin, en travaillant en étroit accord avec l'Office international du vin.

Membres : Les ministres de l'Agriculture de tous les pays viticoles font partie du Comité d'honneur, ainsi que les associations nationales de la production et du commerce

du vin dans les pays suivants : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Chili, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Maroc, Portugal, Roumanie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Union Sud-Africaine, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : M. Prosper GERVAIS, secrétaire perpétuel; M. Léon DOUARCHE, secrétaire général.

Composition du Comité : Le *Président* est actuellement le baron ACERBO, président de l'Institut international d'Agriculture de Rome.

(La présidence est alternée tous les trois ans entre l'Italie (baron ACERBO), la France (M. Mario ROUSTAN), et l'Espagne (M. Nicolas GARCIA DE LOS SALMONES.)

Finances : Le budget est constitué par les cotisations des comités nationaux qui se sont élevées à 8.000 francs français en 1935. Les dépenses sont celles des frais de correspondances, des publications, des procès-verbaux et des rapports des congrès internationaux de la vigne et du vin.

Travaux : Préparation des assises générales et mondiales de la production et du commerce du vin, qui ont lieu tous les trois ans. Publication des travaux présentés à la discussion. Documentation; sessions du Comité directeur.

Résumé historique : La Commission internationale permanente de viticulture a été fondée en 1900 à l'occasion de l'Exposition internationale de Paris. De nombreux Congrès internationaux de viticulture ont été tenus de 1900 à 1913 notamment à Paris, Rome et Vienne. Après la guerre, la Commission a cessé de fonctionner, elle a été reconstituée en 1929 au Congrès international de la vigne et du vin de Barcelone, et les statuts définitifs ont été votés en octobre 1932 au Congrès international de la vigne et du vin de Rome. La Commission a organisé, en 1935, le quatrième Congrès international médical de défense du vin.

Publications officielles : Les communications de la Commission internationale permanente de viticulture sont publiées dans le *Bulletin international du vin*.

XII. ÉCONOMIE ET FINANCE

ASSOCIATION INTERNATIONALE D'ASSURANCE DU CRÉDIT. INTERNATIONAL CREDIT INSURANCE ASSOCIATION.

Siège : Londres, E.C.3 : 51/54, Gracechurch Street.

Date de fondation : 1928.

But : Étudier les questions relatives à l'assurance du crédit et les moyens de faciliter l'action commune des membres pour sauvegarder leurs intérêts et développer leurs relations mutuelles.

Membres : Membres actifs : sociétés ou autres organisations pratiquant régulièrement l'assurance du crédit ou la réassurance du crédit, ou groupements formés en vue de constituer une compagnie d'assurance du crédit.

Membres correspondants : Personnes ou entreprises qui tout en ne pratiquant pas effectivement l'assurance du crédit ou la réassurance du crédit s'intéressent néanmoins à la question.

Direction : Comité exécutif élu par les membres actifs.

Président : C. E. HEATH.

Vice-présidents : Hermes Kreditversicherungsbank, A. G.; l'Urbaine Crédit.

Secrétaire : A. N. PATRICK.

Trésoriers associés : A. H. A. DE ROUGEMONT et Lord Francis HILL.

Finances : Contributions annuelles des membres actifs et des membres correspondants qui sont de 25 guinées pour les premiers et de 1 guinée pour les autres.

Travaux : Pour le moment, l'activité de l'Association conserve un caractère un peu vague. Un bureau a été organisé pour l'échange de renseignements entre les membres.

INSTITUT INTERNATIONAL DES CLASSES MOYENNES. INTERNATIONAL INSTITUTE OF THE MIDDLE CLASSES.

Siège : Bruxelles, 55, avenue de la Couronne.

Date de fondation : 1903.

But : Étudier les questions économiques concernant les classes moyennes, à l'exclusion de toutes questions confessionnelles ou politiques.

Membres : Des particuliers et des associations.

Direction : Un Comité de sept membres réélus tous les trois ans; un secrétariat permanent.

Président : M. DUFOURMANTELLE (Paris).

Vice-président : M. MAGALDI (Rome).

Secrétaire : M. H. LAMBRECHTS (Bruxelles).

Finances : Cotisations de particuliers ou d'associations et subventions de gouvernements, dons, legs et vente de publications.

Travaux : Congrès, conférences, consultations; publication d'un bulletin; recueil de lois, etc.

OFFICE INTERNATIONAL DU COIN DE TERRE ET DES JARDINS OUVRIERS. INTERNATIONAL OFFICE OF ALLOTMENTS GARDENS LEAGUES. INTERNATIONALES BÜRO DER KLEINGÄRTNERORGANISATIONEN. UFFICIO INTERNAZIONALE DEL CANTUCCIO DI TERRA E DEL GIARDINI OPERAI.

Siège : Luxembourg, 9, avenue de la Liberté. Bureau central : Bruxelles, 21, rue de la Limite.

Date de fondation : Octobre 1927.

But : Établir un lien permanent entre les Fédérations nationales de coin de terre et de jardins ouvriers. Par « jardins ouvriers » l'Office entend les coins de terre mis par une initiative bienfaisante à la disposition des travailleurs qui n'en ont pas, à la condition qu'ils les cultivent pour eux et leur famille. Par « Fédérations nationales », l'Office entend les organisations qui, dans chaque pays, groupent les œuvres dont le but est de promouvoir le coin de terre et les jardins ouvriers, tels qu'ils ont été définis plus haut.

Membres : En Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Egypte, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Nombre des coins de terre et jardins ouvriers affiliés : cinq millions.

Direction : Joseph GOEMAERE (Belgique).

Vice-présidents : Georges PICOT (France), Sir Francis ACLAND (Royaume-Uni), BERETTA (Italie), MARCIMEC (Pologne).

Secrétaire général : Fernand LOESCH (Luxembourg).

Membre : Jan RYHA (Tchécoslovaquie).

Finances : Cotisations des pays affiliés et abonnements des particuliers au Bulletin périodique.

Travaux : Congrès internationaux tous les deux ans : Luxembourg 1927, Essen 1929, Bruxelles 1931, Vienne 1933, Poznan 1935.

Publication officielle : Bulletin périodique.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE COMPTABILITÉ. INTERNATIONAL ACCOUNTANTS' ASSOCIATION.

Siège : Bruxelles, 34, rue de la Carpe.

Date de fondation : Août 1910, conformément aux résolutions votées par le premier congrès des sciences comptables.

But : Formuler des règles doctrinales dont l'application à la comptabilité, dans tous ses domaines, doit se présenter sous l'aspect d'un système et d'une terminologie uniformes. Réaliser le schéma universel de classification des comptes et leur représentation par des symboles; la notation décimale, etc. Servir de lien fédératif entre toutes les sociétés et groupements professionnels de tous les pays. Favoriser une action en connexion avec les grands groupements internationaux et la Société des Nations dans les domaines de l'économie générale, fiscalité, statistique, etc.

Membres : Représentants d'Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Danemark, Egypte, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Mexique, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Suède, Yougoslavie.

Direction : Conseil général :

Président : René DELAPORTE (France).

Vice-présidents : J. DUMON (Belgique) et E. DE FIGUEIREDO (Brésil).

Secrétaire général : Georges DENHAENE, 34, rue de la Carpe, Bruxelles.

Finances : Dons, subventions des États, cotisations. Budget annuel de 20.000 à 25.000 francs.

Travaux : Conférences internationales; congrès internationaux périodiques (le huitième a eu lieu en 1935 à Bruxelles à l'occasion de l'Exposition internationale); publication d'un Bulletin.

Publication officielle : Un bulletin.

INSTITUT INTERNATIONAL DE L'ÉPARGNE.
INTERNATIONAL THRIFT INSTITUTE.
INTERNATIONALES INSTITUT DES SPARWESENS.
ISTITUTO INTERNAZIONALE DEL RISPARMIO.

Siège : Milan, via Monte di Pietà, 11.

Date de fondation : 1925.

But : Maintenir les idéals dont s'inspire l'activité des Caisses d'épargne et notamment l'activité fondamentale de la propagande en faveur de l'épargne dans toutes les classes sociales; favoriser la connaissance de l'organisation, du fonctionnement et de l'activité des Caisses d'épargne des différents pays; améliorer les méthodes et les systèmes de cette organisation, de ce fonctionnement et de cette activité; développer l'épargne et les institutions d'épargne dans les différents pays.

Membres : 5.500 Caisses d'épargne adhérentes dans 30 pays.

Direction : Un Comité permanent composé de trois délégués et de trois suppléants pour chaque pays ayant des Caisses d'épargne adhérent à l'Institut.

Président : Marquis G. DE CAPITANI D'ARZAGO (Milan).

Vice-présidents : Harry P. GIFFORD (Salem, Mass., États-Unis d'Amérique), A. LEBERT (Paris), Sir Spencer PORTAL, J.P. (Londres).

Vice-président du Comité exécutif : Thos. HENDERSON, C.B.E., J.P. (Glasgow).

Trésorier : Dr H. STIGLEITNER (Vienne).

Secrétaire du Comité permanent et exécutif : Professeur F. RAVIZZA, Directeur de l'Institut.

Finances : Contributions des membres; subventions des gouvernements; subventions de différentes institutions, sociétés, associations et individus; revenu provenant du placement de ses fonds et d'autres sources.

Travaux : L'Institut fournit aux membres de ses Caisses d'épargne et des associations des Caisses d'épargne, des informations au sujet de l'organisation des Caisses d'épargne et de l'épargne en général; il envoie du matériel, etc. Il a promu la célébration dans le monde d'un *Jour mondial de l'Épargne* le 31 octobre de chaque année. Le troisième congrès international de l'épargne a eu lieu à Paris du 20 au 25 mai 1935.

Résumé historique : L'Institut a été fondé à la suite d'une résolution adoptée par le premier Congrès international de l'épargne à Milan en 1924, sur l'initiative de la Caisse d'épargne des provinces lombardes.

Publication officielle : Une revue mensuelle, publiée en français, anglais et allemand, intitulée respectivement : *L'Épargne du monde*, *World Thrift*, *Das Sparwesen der Welt*.

COMMISSION FINANCIÈRE INTERNATIONALE.

Siège : Athènes, 7, rue Stissichorou.

Date de fondation : 1898.

But : La perception de certains revenus par l'entremise d'une Société et leur application au service des emprunts nationaux soumis à son contrôle.

Membres : Des délégués de la France, du Royaume-Uni et de l'Italie.

France : M. Jean MORIZE, Ministre plénipotentiaire.

Royaume-Uni : M. L. G. ROUSSIN, C.M.G.

Italie : Don Livio Prince BORGHÈSE.

Direction : *Président :* Un des délégués à tour de rôle pour une durée de six mois.

Directeur général des services et Secrétaire général : M. C. PAPALOUCAS.

Finances : Budget : 640.000 francs-or prélevés sur les revenus affectés.

Publications officielles : Tableau mensuel des recettes. Rapport annuel.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Dette publique hellénique (Historique, lois, décrets, conventions, etc. Athènes 1916).

**COMITÉ INTERNATIONAL POUR DÉVELOPPER LE LIBRE-ÉCHANGE
UNIVERSEL.**

INTERNATIONAL COMMITTEE TO PROMOTE UNIVERSAL FREE TRADE.

Siège : Londres, S.W.1 : c/o Cobden Club, 69, Victoria Street, Westminster.

Date de fondation : A Amsterdam, en 1921.

But : Grouper les organisations nationales pour le libre-échange de tous les pays; proclamer la nécessité urgente du libre-échange universel et inviter instamment les pays qui ne sont pas encore en faveur du libre-échange à reconnaître la nécessité d'apporter des modifications considérables au régime des douanes et autres régimes qui entravent le libre-échange.

Membres : Organisations pour le libre-échange des pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Royaume-Uni, Danemark, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse et Tchécoslovaquie.

Président : L'Honorable lord RHAYADER.

Secrétaire : Francis W. HIRST.

Travaux : Organisation de congrès internationaux; soumission de résolutions à la Société des Nations et aux autres organisations s'occupant du développement des relations économiques amicales.

Résumé historique : Au cours du Troisième Congrès international du libre-échange, tenu en 1921, il a été décidé de constituer un Comité international pour développer le libre-échange universel, avec un Conseil d'administration composé des membres du Bureau du « Cobden Club », l'organisation anglaise du libre-échange. Des congrès internationaux du libre-échange ont eu lieu à Budapest et à Francfort-sur-le-Main, en octobre 1922, sous les auspices du Comité international.

**BUREAU INTERNATIONAL POUR LA PUBLICATION DES TARIFS DOUANIERS.
INTERNATIONAL BUREAU FOR THE PUBLICATION OF CUSTOMS TARIFFS.**

Siège : Bruxelles, 38, rue de l'Association.

Date de fondation : 5 juillet 1890.

But : Traduire et publier à frais communs en cinq langues (anglais, français, allemand,

italien, espagnol), les tarifs douaniers de tous les pays, ainsi que toutes modifications qui peuvent être apportées à ces tarifs.

Membres : Albanie, Argentine, Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa-Rica, Cuba, Danemark, Equateur, Egypte, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Iran, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Nicaragua, Norvège, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République Dominicaine, Roumanie, Russie, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Yougoslavie et Venezuela.

Direction : Le Ministre belge des Affaires étrangères nomme le personnel. Un délégué du Ministre est à la tête du Bureau international avec le titre de Président. Le Trésor belge avance les fonds.

Comité : *Président :* Jules BRUNET, Ministre plénipotentiaire.

Directeur : A. LAMESCH.

Finances : Contributions : Les pays sont divisés en six catégories d'après l'importance de leur commerce, et chaque catégorie paie un certain nombre d'unités proportionnel à cette importance. Budget annuel : 125.000 francs-or.

Travaux : Traduction et publication des tarifs douaniers et de leurs modifications.

Résumé historique : Le bureau a été constitué en vertu de la Convention internationale du 5 juillet 1890. Il a été ouvert le 1^{er} avril 1891.

Publication officielle : Le bulletin international des douanes, publié dans les cinq langues susindiquées et fondé sur des documents transmis par les gouvernements eux-mêmes.

UNION INTERNATIONALE POUR LA TAXATION DES BIENS FONCIERS ET LE LIBRE-ÉCHANGE.

INTERNATIONAL UNION FOR LAND VALUE TAXATION AND FREE TRADE.

Siège : Londres, S.W.1 : 94, Petty France.

Date de fondation : Juillet 1926, à la Conférence de Copenhague.

But : Propager l'idée de l'imposition des biens fonciers et du libre-échange selon la doctrine de Henry George, et organiser des conférences internationales.

Membres : Membres individuels en Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Chine, Cuba, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Islande, Inde, Etat libre d'Irlande, Malte, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Uruguay, et de nombreuses associations et sociétés affiliées.

Direction : Le président, le trésorier, le secrétariat et le comité international.

Président : Charles O'CONNOR HENNESSY (Etats-Unis d'Amérique).

Trésorier : Ashley MITCHELL (Royaume-Uni).

Secrétariat : A. W. MADSEN, F. C. R. DOUGLAS (Royaume-Uni).

Finances : Cotisations volontaires.

Travaux : L'Union convoque des conférences internationales, organise un service international de presse et de renseignements et publie des livres et des brochures. Elle correspond avec de nombreuses personnalités dans le monde entier. Le mémoire adressé par l'Union à la Conférence économique mondiale de Genève en 1927 a été distribué en douze langues différentes. L'Union a également adressé un mémoire à la Conférence monétaire et économique mondiale, tenue à Londres en juillet 1933.

Publication officielle : « Land and Liberty ».

COMITÉ INTERNATIONAL D'UNION ÉCONOMIQUE ET DOUANIÈRE EUROPÉENNE.

Siège : Paris (VIII^e), 56, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Date de fondation : 1925.

But : Représentation des Comités nationaux d'Union économique et douanière européenne auprès de la Société des Nations, du Bureau international du Travail, de l'Institut international d'Agriculture, de la Chambre de commerce internationale et des grandes Organisations internationales; organisation des congrès économiques européens.

Membres : Comités nationaux et instituts en Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Danemark, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : *Président :* M. Yves LE TROCQUER, Sénateur, ancien Ministre (France).

Délégués permanents : Sir Norman ANGELL (Londres), Ernö BLEIER (Budapest), Louis CARTIER (Genève), Lucien COQUET (Paris), Vaclav SCHUSTER (Prague), VAN DER GHINST (Bruxelles).

Délégué honoraire : Dr STERN-RUBARTH (Allemagne).

Secrétaire général : Arvid DE BODISCO (Estonie).

Finances : Source des recettes : Contribution annuelle des Comités nationaux.

Travaux : Organisation du premier Congrès d'Union douanière européenne, Paris, 30 juin-1^{er} juillet 1930, et du Congrès économique européen, Bruxelles, 15-17 mai 1935.

Publications officielles : *L'Europe de Demain*; Mémoranda et Documents présentés aux Conférences de nombreuses Organisations internationales; Recueil des vœux et résolutions du Congrès économique européen (15-17 mai 1935); Mémoire présenté par le Comité permanent d'action des Congrès économiques européens à la Société des Nations et aux gouvernements relativement aux vœux et résolutions du Congrès de Bruxelles.

COMITÉ INTERNATIONAL DE L'UNION DES PORTEURS DE VALEURS MOBILIÈRES.

INTERNATIONAL COMMITTEE OF THE UNION OF BONDHOLDERS.

Siège : Paris, 31, rue Boissy-d'Anglas.

Date de fondation : 1926.

But : Assurer le respect de la propriété privée, des accords concernant les émissions d'actions, etc.

Membres : Organismes nationaux dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Royaume-Uni, Dantzig, Etats-Unis d'Amérique, France, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : *Président :* Le Dr D. J. HULSHOFF (Pays-Bas).

Secrétaire général : E. BERGONIER.

Délégué général : J. SEHNAL (Tchécoslovaquie).

XIII. COMMERCE ET INDUSTRIE

COMMISSION PERMANENTE INTERNATIONALE DE L'ACÉTYLÈNE, DE LA SOUDURE AUTOGÈNE ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT. PERMANENT INTERNATIONAL COMMISSION ON ACETYLENE AND AUTOGENOUS WELDING.

Siège : Paris (XVIII^e), 32, boulevard de la Chapelle.

Date de fondation : Décembre 1923.

But : La centralisation, la discussion et la mise au point de toutes les questions intéressant les industries du carbure de calcium, de l'oxygène, de l'acétylène et de la soudure autogène; la coordination de tous les efforts en vue d'une action commune; l'établissement de normes et règlements internationaux.

Membres : Délégués désignés par les associations professionnelles ou groupements des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Egypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, Syrie, Tchécoslovaquie, Tunisie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie.

Direction : *Président :* A. GANDILLON (Suisse).

Vice-présidents : Sénateur G. TOFANI (Italie), Dr WISS (Allemagne), P. B. LIVERSIDGE (Royaume-Uni), Victor CARIS (Belgique).

Secrétaires généraux : R. GRANJON et Pierre ROSEMBERG (Paris).

Finances : Cotisations fixées chaque année lors de la séance plénière. Actuellement, 250 francs français par délégué.

Travaux : Réunion de la Commission deux fois par an, en mai et en octobre; préparation des Congrès internationaux et réalisation de leurs vœux; établissement de normes internationales, de signes conventionnels, d'un vocabulaire international, de recueils de règlements et de statistiques se rapportant au carbure de calcium, à l'oxygène, à l'acétylène, etc.

Résumé historique : La Commission a été fondée en 1924, à la suite du huitième congrès de la soudure autogène, tenu à Paris en décembre 1923. Le dixième congrès s'est tenu à Zurich en 1930, le onzième à Rome en 1934, le douzième doit se tenir à Londres en 1936.

Publications officielles : Bulletin officiel, trimestriel. Procès-verbaux des sessions.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS (Confédération patronale).

INTERNATIONAL FEDERATION OF THE BUILDING TRADES EMPLOYERS.

Siège : Bruxelles (siège de fondation); Bureau permanent : Paris (IV^e), 9, avenue Victoria.

Date de fondation : 1905.

But : Etablir des rapports suivis entre tous les groupements existants; provoquer la formation de groupements patronaux et leur constitution en fédérations nationales;

jouer un rôle d'impulsion, de coordination, de documentation dans tous les domaines concernant l'activité générale internationale du Bâtiment et des Travaux publics.

Membres : Fédérations affiliées en : Union Sud-Africaine, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Egypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Italie, Japon, France, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay.

Direction : Conseil supérieur; Bureau permanent.

Composition du Bureau : *Président :* Dr J. L. GAGIANUT.

Trésorier : L. LASSALLE.

(Les Présidents des Fédérations nationales sont vice-présidents de la Fédération internationale.)

Finances : Cotisations.

Travaux : Congrès internationaux, publication de rapports, Bureau international de documentation sur les recherches scientifiques dans le bâtiment, statistique de la construction.

Résumé historique : Congrès internationaux à Liège, 1905; Paris, 1908; Rome, 1912; Paris, 1925; Londres, 1930. Conférences à Paris, 1920; Bruxelles, 1921; Londres, 1922; Prague, 1923; Berlin, 1931; Rome, 1933; Bruxelles, 1935.

Publications officielles : Notes périodiques. Bulletin mensuel.

BUREAU INTERNATIONAL DES ASSOCIATIONS DE FABRICANTS, GROSSISTES ET DÉTAILLANTS DE BIJOUTERIE, ORFÈVRENERIE ET ARGENTERIE (B. I. B. O. A.)

INTERNATIONAL BUREAU OF ASSOCIATIONS OF MANUFACTURERS, WHOLESALE AND RETAILERS OF JEWELLERY, GOLD AND SILVER WARE. INTERNATIONALES BÜRO DER FABRIKANTEN-, GROSSISTEN- UND EINZELHÄNDLERVERBÄNDE DES JUWELEN- UND EDELMETALLFACHES.

UFFICIO INTERNAZIONALE DELLE ASSOCIAZIONI DI FABBRICANTI, GROSSISTI E DETTAGLIANTI DI GIOJELLERIA, OREFICERIA E ARGENTERIA.

Siège : La Haye, 1, Noordeinde.

Date de fondation : 1926.

But : Avancement de toutes les questions se rapportant à la joaillerie, la bijouterie, l'orfèvrerie et l'argenterie (pierres précieuses et métaux précieux) sur le plan international.

Direction : *Président :* Carel J. A. BEGEER.

Secrétaire : H. OELSCHLAEGEL.

Membres du Bureau (1935-1937) : MM. F. FLAMM (Allemagne), C. BRUNNER (Autriche), Gilbert DENNISON (Royaume-Uni), Maurice MELLERIO (France), R. L. CASARRA et M. CLEMENTI (Italie), Carel J. A. BEGEER (Pays-Bas), Hans POCHON (Suisse), A. LICHTENSTERN (Tchécoslovaquie).

Travaux : Relations suivies avec une centaine d'organisations professionnelles en quarante pays et avec des correspondants dans d'autres pays. Rédaction de l'organe officiel du B. I. B. O. A. et rapports avec trente-cinq revues techniques en vingt-deux pays. Organisation de congrès internationaux.

Résumé historique : Premier congrès à Amsterdam (1926); deuxième, à Paris (1928); troisième, à Londres (1930); quatrième, à Rome (1933); cinquième, à Berlin (1935). Conférences d'experts à Paris, en 1928, et à La Haye, en 1929, 1931 et 1934. Séances de

la Commission pour le doublé à Paris, en 1929; à Bienne, en 1930; à Bologne, en 1931, et à Paris, en 1932. La prochaine conférence d'experts se tiendra à La Haye, en mai 1936.

Publications officielles : Bulletin du Bureau publié en quatre langues. En 1935, publication de la « Nomenclature internationale des dénominations commerciales licites des pierres précieuses, pierres d'ornementation, synthétiques, doublées, imitations, et des perles », en allemand, anglais, français et italien.

COMITÉ INTERNATIONAL DU BOIS (C. I. B.).
INTERNATIONAL TIMBER COMMITTEE.
INTERNATIONALES HOLZWIRTSCHAFTSKOMITEE.

Siège : Vienne I, Seilerstätte 22.

Date de fondation : Septembre 1932.

But : Organiser les intérêts mondiaux en matière de bois au moyen d'ententes entre organisations nationales, membres ou non membres du Comité. Le Comité s'occupe également de la préparation d'une statistique internationale de bois, de l'organisation de la propagande internationale en faveur du bois, de l'introduction d'une standardisation internationale des mesures et des qualités des bois entrant dans le commerce international.

Membres : Organisations nationales en Autriche, France, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : Assumée par le président et les deux vice-présidents en exercice, assistés du secrétariat permanent.

Composition du Comité (pour l'année 1935) :

Président : Comte Christin OSTROWSKI (Pologne).

Vice-présidents : Prince Jean LOBKOWICZ (Tchécoslovaquie) et S. E. Milan ULMANSKY (Yougoslavie).

Secrétaire général : Dr Egon GLESINGER.

Finances : Budget annuel. Cotisations des organisations membres; recettes extraordinaires provenant de contributions d'organisations non membres; vente des publications du C. I. B.

Travaux : a) Deux réunions plénières par an au cours desquelles les membres se concertent sur la situation des marchés internationaux du bois et décident entre eux des mesures à adopter pour leur stabilisation et leur amélioration.

b) Une réunion annuelle avec la participation de représentants des quatorze pays exportateurs de bois dans le monde; ces réunions procèdent régulièrement d'abord à une estimation de la demande d'importation probable de l'année prochaine et décident des mesures nécessaires pour adapter, dans les différents pays exportateurs, la production et l'offre d'exportation à la demande probable.

c) Réunions spéciales pour la solution de problèmes définis, soit de caractère régional, soit se rapportant à une seule catégorie de bois, soit d'une portée spécialisée.

Résumé historique : Créé à Vienne en 1932, à la suite de la réunion des experts convoqués par le Comité économique et de la Conférence internationale du bois qui a suivi cette réunion.

L'activité du Comité international du bois s'exerce dans trois domaines : travaux techniques; réglementation du marché; politique intereuropéenne du bois.

Publications officielles : Statistiques relatives au commerce international du bois tendre scié et raboté, au cours de la période 1928-1932; *id.* pour la période 1928-1933.

Exportations de bois des pays exportateurs membres du C. I. B., années 1933-1932 (en langues française et anglaise).

Bulletins relatifs aux exportations de bois des pays exportateurs membres du C. I. B., années 1934-33 et 1935-34.

Annuaire du commerce européen de bois 1933-32 (en langues française, anglaise et allemande).

Bulletins d'information nos 1, 2, 3, 4 (en langue allemande).

Bulletin de propagande n° 1 (en langues française et allemande).

OFFICE INTERNATIONAL DU CACAO ET DU CHOCOLAT.
INTERNATIONAL OFFICE FOR COCOA AND CHOCOLATE.
(Association internationale à but scientifique.)

Siège : Bruxelles, 69, rue Ducale.

Date de fondation : Septembre 1930.

But : Etudier toutes questions touchant l'industrie du chocolat et du cacao; assurer la solution des problèmes d'intérêt mutuel; informer les associations nationales de ces solutions; réunir et diffuser toute documentation intéressant les fabricants de chocolat et/ou de cacao et leurs associations. L'Office reçoit mandat d'assurer, dans la mesure des possibilités, la réalisation effective de toutes les décisions prises par ses organes statutaires.

Membres : Associations nationales des fabricants de chocolat et de cacao des pays suivants : Allemagne, Autriche, Australie¹, Belgique, Royaume-Uni, Danemark¹, Equateur, Espagne, Estonie¹, France, Grèce¹, Hongrie, Italie, Japon, Lettonie¹, Norvège, Palestine¹, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal¹, Roumanie¹, Suède¹, Suisse, Tchécoslovaquie, Venezuela.

Direction : *Président d'honneur :* Gaston MENIER (France).

Vice-présidents : Dr H. JAEGER (Allemagne), Jacques LEBEL (France), Alexandre CAILLER (Suisse).

Directeur général : Albert BOURGAUX (Belgique).

Finances : Le budget est alimenté par des cotisations annuelles payées par les associations et fabricants affiliés.

Travaux : Congrès international, Anvers, septembre 1930; Conférence internationale du cacao, Bruxelles 1932.

Publications officielles : L'Office publie un bulletin officiel depuis janvier 1931. Les études sont publiées dans leur langue originale et sont suivies d'un résumé en cinq langues (français, anglais, allemand, espagnol et italien).

COMITÉ INTERNATIONAL PERMANENT DU CARBONE CARBURANT.

Siège : Paris (1^{er}), 1, place du Théâtre-Français.

Date de fondation : 1931.

But : Propager dans chaque pays l'emploi du carbone (sous ses trois formes : solide, liquide ou gazeux) comme carburant de remplacement des hydrocarbures minéraux.

Membres : Argentine, Belgique, Canada, Chili, Chine, Espagne, Estonie, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Mexique, Nicaragua, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse, Yougoslavie.

¹ Fabricants affiliés à titre individuel.

Direction : Composition du Bureau :

Président fondateur : Comte GOBLET D'ALVIELLA (Belgique).

Président : Sérafino DE CAPITANI DI VIMERCATE (Italie).

Vice-présidents : Antonio CRISPO (Italie), Paul DUMANOIS (France), Frank AUBERT (Suisse).

Secrétaire général permanent et trésorier : Louis LARGUIER (Paris, I, place du Théâtre-Français).

Secrétaire général adjoint : Fritz HOSTETTLER (Suisse).

Finances : Subventions gouvernementales.

Travaux : Organisation de congrès et de réunions; publication d'un Bulletin mensuel.

Résumé historique : Fondation en 1931 au cours de l'Exposition coloniale internationale (Congrès des combustibles et carburants nationaux); congrès international à Milan, en 1932; réunions internationales à Berne, en 1933; à Paris, en 1934; à Bruxelles, en juillet 1935; à Lyon, en septembre 1935.

**CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE.
INTERNATIONAL CHAMBER OF COMMERCE.
INTERNATIONALE HANDELSKAMMER.**

Siège : Paris, 38, cours Albert-1^{er}.

Date de fondation : Juin 1920.

But : La Chambre de commerce internationale est une fédération d'organisations commerciales et d'hommes d'affaires ayant pour objet la réalisation de mesures pratiques en vue de l'amélioration des conditions du commerce international. Elle constitue un lien permanent entre les hommes d'affaires des divers pays. Elle est l'organe de collaboration internationale pour la suppression des obstacles qui s'opposent aux échanges mondiaux et à la reprise du commerce international, et elle contribue à la restauration des économies nationales de tous les pays par un échange constant d'expériences.

Membres : La Chambre de commerce internationale est tout à fait indépendante des gouvernements; elle ne reçoit aucune subvention officielle et elle n'a aucun caractère politique. Son existence matérielle est assurée exclusivement par ses propres membres, c'est-à-dire presque toutes les grandes associations commerciales de l'Ancien et du Nouveau Monde: 866 Chambres de commerce, associations industrielles, instituts bancaires, conférences de transports maritimes et autres organismes économiques. En outre, plus de 1.937 firmes, sociétés et particuliers ont adhéré directement à la Chambre de commerce internationale à titre de membres affiliés (chiffres au 10 mai 1935).

Les membres actifs de chaque pays sont groupés en un comité national dans les pays ci-après: Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Chili, Chine, Dantzig, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indochine, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie et Yougoslavie.

En dehors de ces pays, la Chambre de commerce internationale a des membres actifs dans les pays ci-après: Albanie, Argentine, Brésil, Canada, Cuba, Egypte, Equateur, Haïti, Irlande, Lettonie, Lithuanie, Mexique, Siam, Soudan.

Direction : La Chambre est administrée par un Conseil; les trente-deux pays dans lesquels sont organisés des comités nationaux de la Chambre de commerce internationale ont au Conseil une représentation proportionnelle à l'importance de leur commerce extérieur.

Bureau :

Président : F. H. FENTENER VAN VLISSINGEN.

Président fondateur : Etienne CLÉMENTEL.

Présidents honoraires : Sir Alan G. ANDERSON, G.B.E., Willis H. BOOTH, Abr. FROWEIN, Franz von MENDELSSOHN, Dott. Alberto PIRELLI, Georges THEUNIS.

Vice-président honoraire : K. A. WALLENBERG.

Vice-présidents : Sir Arthur BALFOUR, Bart., K.B.E., S. E. Sen. Ing. Ettore CONTI, Louis CANON-LEGRAND, CHANG Kia-ngau, René P. DUCHEMIN, J. S. EDSTRÖM, Boguslaw HERSÉ, Walchand HIRACHAND, Manzo KUSHIDA, Carlos PRAST, Eliot WADSWORTH, Willem WESTERMAN.

Trésorier : Georges ROCHÉ.

Trésorier adjoint : B. S. CARTER.

Secrétaire général : Pierre VASSEUR.

Travaux : Les travaux de la Chambre de commerce internationale se subdivisent en deux groupes: questions économiques présentant un intérêt international général et questions purement techniques concernant l'organisation du commerce international.

Le Conseil renvoie les questions à des commissions permanentes ou à des comités spéciaux selon la nature des études à effectuer. Les commissions permanentes comprennent un expert représentant chaque pays appartenant à la Chambre et nommé par son comité national. Les comités spéciaux se composent d'un nombre restreint d'experts désignés *intuitu personæ* par le Président de la Chambre.

Finances : Source de recettes: cotisations des organisations membres et des membres individuels.

Résumé historique : La Chambre poursuit, sur des bases permanentes, les travaux des Congrès internationaux des Chambres de commerce et des associations commerciales et industrielles, qui étaient organisés périodiquement avant la guerre. La création de la Chambre a été décidée en 1919, à la Conférence d'Atlantic City, à laquelle des missions économiques de différents pays européens se sont rencontrées avec des représentants de groupements économiques américains. La Chambre a été définitivement constituée au Congrès d'Organisation tenu à Paris, en juin 1920. Il y a eu, depuis lors, huit Congrès: Londres 1921, Rome 1923, Bruxelles 1925, Stockholm 1927, Amsterdam 1929, Washington 1931, Vienne 1933, Paris 1935.

Publications officielles : La Chambre de commerce internationale publie, chaque année, à l'intention de ses membres, de nombreux rapports et études de caractère économique général ou portant sur un domaine particulier de son activité. Ces publications sont l'œuvre, soit de ses comités techniques, soit d'experts particulièrement qualifiés, soit de son Secrétariat général.

L'organe de liaison entre les membres de la Chambre de commerce internationale est l'*Economie internationale*, revue mensuelle qui publie des articles sur les problèmes de l'actualité économique internationale, des interviews d'hommes d'affaires éminents de divers pays, des résumés des travaux de la Chambre de commerce internationale, etc.

**CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE INTERNATIONALE DU COMMERCE.
INTERNATIONAL PARLIAMENTARY CONFERENCE OF COMMERCE.**

Siège : Bruxelles, 126, rue du Prévôt.

Date de fondation : 1914, à l'instigation du Comité commercial du Parlement britannique.

But : Réunir, dans une action concordante, les commissions du commerce ou de

législation commerciale établies spécialement en vue de poursuivre en commun l'unification des lois, ordonnances et coutumes en matière commerciale en se bornant aux questions susceptibles de recevoir une solution internationale.

Membres : Délégués des Comités parlementaires du commerce de : Afghanistan, Autriche, Argentine, Belgique, Bolivie, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chine, Chili, Colombie, Cuba, Danemark, République Dominicaine, Egypte, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Japon, Liban, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Salvador, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Victoria, Yougoslavie. Trente-sept parlements se font représenter officiellement.

Direction : Conseil général composé de deux membres de chaque groupe national. Bureau permanent du Conseil :

Président : Sir John Sandeman ALLEN, M. P.

Vice-président : D^r Velizar YANKOVITCH.

Secrétaire général : Eugène BAIE.

Travaux : Deux volumes sont publiés annuellement; vingt-sept volumes ont déjà paru. Vingt assemblées plénières ont eu lieu depuis 1914. A la session de 1919, au Sénat de Belgique, l'Institut international du Commerce a été créé, avec son siège à Bruxelles. La dernière Assemblée s'est tenue à Londres, en 1935.

Publications officielles : Publication de rapports et de comptes rendus.

INSTITUT INTERNATIONAL DU COMMERCE. INTERNATIONAL INSTITUTE OF COMMERCE.

Siège : Bruxelles, Palais d'Egmont.

Date de fondation : 1919.

But : Centraliser, coordonner et publier à frais communs et faire connaître les renseignements relatifs à la statistique et à la législation commerciales ainsi qu'aux traités de commerce.

Membres : Ont adhéré officiellement les pays suivants : Allemagne, Belgique, Brésil, Bulgarie, Chili, Cuba, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Indochine, Iran, Italie, Japon, Luxembourg, Pologne, Portugal, Roumanie, Siam, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie.

Direction : Conseil général de la Conférence parlementaire internationale du Commerce.

Président d'honneur : S. M. LÉOPOLD III, roi des Belges.

Président : Léon HENNEBICQ.

Finances : Cotisations des pays contractants divisés en quatre classes.

Travaux : Publication de statistiques et d'un Recueil des lois, décrets et traités de commerce.

Publications officielles : Bulletin mensuel de statistiques et *Recueil des lois*, trimestriel.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DU COMMERCE DE DÉTAIL DE LA BRANCHE ALIMENTAIRE.

INTERNATIONAL FEDERATION OF RETAIL GROCERS.

INTERNATIONALE VEREINIGUNG DES LEBENSMITTEL-EINZELHANDELS.

FEDERAZIONE INTERNAZIONALE DEL COMMERCIO AL DETTAGLIO DI ALIMENTARI.

Sièges : Lausanne et Soleure (Suisse).

Date de fondation : 1927, à Berlin.

But : Echange de publications professionnelles entre les organisations adhérentes; défendre et encourager l'économie privée; entretenir des relations amicales entre les organisations affiliées; échange d'expériences; travailler en faveur de la paix et de l'entente entre les peuples.

Membres : Associations nationales affiliées en Allemagne, Autriche, Belgique, France, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : Composition du Comité :

Président : J. LAURI (Suisse).

Vice-président : F. HÉMIER (France).

Membres : D^r P. KÖNIG (Allemagne), Kommerzialrat PLASS (Autriche), Comm. T. BRUNI (Italie), C. CHAUDOIR (Belgique), F. LEBBING (Pays-Bas).

Caissier : G. BRANDENBERGER (Suisse).

Secrétaires : D^r H. COTTIER et R. KELLER (Suisse).

Finances : Recettes : cotisations annuelles des organisations, 100 à 1.000 francs suisses; dépenses annuelles, 10.000 francs suisses.

Travaux : Le Comité directeur se réunit deux fois par année, et le Comité international une fois. Le Congrès a lieu une fois par an également.

Résumé historique : L'Union a été créée sur l'initiative de l'« Edeka Verband », à Berlin. Elle a rendu de précieux services notamment dans le domaine de l'échange des expériences, de personnel, etc., et a publié de nombreuses brochures.

Publications officielles : Bulletin de l'Union internationale, qui paraît chaque trimestre.

BUREAU PERMANENT INTERNATIONAL DES CONSTRUCTEURS D'AUTOMOBILES.

PERMANENT INTERNATIONAL BUREAU OF MOTOR MANUFACTURERS.

Siège : Paris (VIII^e), 44, rue Jean-Goujon.

Date de fondation : 1919.

But : Assurer une liaison permanente entre les organisations nationales de l'industrie automobile et des activités qui s'y rattachent; représenter l'industrie automobile dans toutes les manifestations de l'activité internationale; favoriser et appuyer toutes mesures susceptibles de répondre à l'intérêt général de l'industrie; favoriser l'étude et la solution effective des questions économiques et commerciales touchant les intérêts représentés; centraliser et diffuser les informations statistiques et autres; autoriser et contrôler les expositions et compétitions automobiles dans les divers pays; en général, prendre toutes initiatives, favoriser tous accords avec les autorités et exercer toutes actions légales susceptibles de développer l'industrie, le commerce et l'usage de l'automobile.

Membres : Membres adhérents : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Suisse, Tchécoslovaquie.

Membres correspondants : Bulgarie, Danemark, Estonie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Turquie, Yougoslavie.

Direction : Composition du Comité pour l'exercice 1935-36 :

Président : M. SCHIPPERT (Allemagne).

Vice-président : Le baron PETIET (France).

Secrétaire-trésorier : M. DE NERCY.

Finances : Le budget est alimenté par une cotisation annuelle versée par chaque organisation nationale adhérente et établie en fonction du nombre d'ouvriers et d'employés occupés à l'industrie automobile du pays considéré.

Travaux : Le Bureau se réunit toutes les fois que cela est jugé nécessaire par son président et, au moins, trois fois chaque année.

Des congrès internationaux de l'automobile sont également organisés périodiquement par le Bureau permanent.

Le Secrétariat prépare les réunions du Bureau permanent et, éventuellement, les congrès internationaux; centralise et diffuse les informations statistiques et autres intéressant ses membres.

Résumé historique : Fondé en 1919 par les représentants des constructeurs d'automobiles des pays suivants : Belgique, Royaume-Uni, France et Italie, le B. P. I. C. A. a repris le programme de l'Union internationale des constructeurs d'automobiles, fondée en 1911 et régulièrement dissoute au cours de la guerre de 1914-1918, à la demande de trois de ses groupements fondateurs.

Publications officielles : Bulletin d'information bimestriel; Informations statistiques (mensuelles); Situation du marché de l'automobile en Europe (annuel); Dispositions réglementaires et fiscales concernant l'automobile dans les différents pays.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CONSTRUCTEURS DE MATÉRIEL ROULANT.

Siège : Paris (VIII^e), 10, avenue Hoche.

Date de fondation : 12 avril 1930.

But : Etude permanente de la conjoncture internationale de l'industrie du matériel roulant de chemins de fer et tramways; recherche des moyens économiques et financiers susceptibles de faciliter la coordination de la production et de la consommation; études relatives aux ententes internationales concernant la répartition du marché d'exportation entre les pays producteurs.

Membres : Peuvent être admis comme

1^o Membres actifs : Tous constructeurs de matériel de chemins de fer et tramways d'Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Dantzig (Ville libre de), Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie. Au 1^{er} juin 1935, l'Association comprenait trente-cinq membres actifs en Autriche, Belgique, Dantzig, France, Hongrie, Pays Bas, Pologne, Suisse.

2^o Membres correspondants : Tous constructeurs de matériel de chemins de fer et tramways des autres pays.

3^o Membres honoraires : Tout organisme s'intéressant à l'industrie du matériel roulant au point de vue industriel, commercial et financier.

Direction : L'Association est administrée par un Comité de Direction composé comme suit :

Président : M. BEMELMANS.

Représentants des membres actifs : MM. FREY (Suisse), LEBERT (France), METENIER (France), PEETERS (Belgique), PRAGER (Hongrie), THOUMSIN (Belgique).

Secrétaire général : M. DUMAS.

Le Secrétaire général remplit les fonctions de gérant de l'Association.

Finances : Il est établi un budget annuel dont les dépenses sont couvertes par les recettes provenant des cotisations fixées par les statuts et versées par les membres de l'Association.

Résumé historique : Depuis sa fondation, l'Association a d'abord fonctionné, jusqu'au 31 décembre 1931, sous le régime d'une Convention de Cartel international de répartition du marché d'exportation; puis elle a fonctionné sous le régime de Gentlemen's Agreements permettant aux constructeurs des divers pays de rechercher en commun les moyens de ranimer le marché d'exportation pendant la période de sa dépression maximum, du 1^{er} janvier 1932 au 1^{er} décembre 1934.

Suivant les statuts adoptés par son assemblée générale du 23 novembre 1934, elle a pris, depuis le 1^{er} décembre 1934, la forme permanente d'un Cartel international d'études économiques et financières intéressant la coordination de la production et de la consommation et facilitant la conclusion d'accords en vue de la reconstitution d'un Cartel international de répartition du marché d'exportation.

MAGASIN DE GROS COOPÉRATIF INTERNATIONAL. INTERNATIONAL CO-OPERATIVE WHOLESALE SOCIETY. INTERNATIONALE GENOSSENSCHAFTLICHE GROSSEINKAUFGESSELLSCHAFT.

Siège : Manchester (Angleterre), 1, Balloon Street.

Date de fondation : 20 septembre 1924.

But : Recueillir et distribuer des renseignements, développer et encourager le commerce et les relations commerciales entre les sociétés coopératives de toutes les parties du monde et favoriser leurs intérêts.

Membres : Les sociétés coopératives de gros de tous les pays d'Europe; une en Palestine et une aux Etats-Unis d'Amérique.

Direction : Un comité composé d'un représentant de chaque Membre; un Comité exécutif de dix personnes élues par le susdit Comité.

Composition du Comité :

Président : A. J. CLEUET (France).

Secrétaire : R. F. LANCASTER (Royaume-Uni).

Comité exécutif : W. BRADSHAW (Royaume-Uni), N. S. BEATON (Ecosse), J. SIPIDO (Belgique), A. J. CLEUET (France), M. MAIRE (Suisse), A. JOHANSSON (Suède), M. D. WUHL (Union des Républiques soviétiques socialistes), W. DIJKSTRA (Pays-Bas), A. KOPF (Autriche), E. LUSTIG (Tchécoslovaquie).

Finances : Cotisations versées par les membres proportionnellement aux importations et exportations des sociétés nationales de gros.

Travaux : Développement du commerce international entre consommateurs et organisations agricoles coopératives; le Magasin joue le rôle de chambre de compensation pour les achats collectifs de produits de base, etc.; recueil et diffusion de renseignements sur les questions commerciales, les brevets, etc., et étude de toutes questions commerciales intéressant les membres.

**ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE.
INTERNATIONAL CO-OPERATIVE ALLIANCE.
INTERNATIONALER GENOSSENSCHAFTSBUND.**

Siège : Londres, S.W.1 : 14, Great Smith Street.

Date de fondation : 1895.

But : Favoriser la coopération dans tous les pays, sauvegarder les intérêts du mouvement coopératif et des consommateurs en général, développer les relations économiques internationales et la solidarité et maintenir ainsi la paix au moyen d'une véritable société des peuples.

Membres : Sociétés coopératives dans les pays ci-après : Antilles françaises, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Corée, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Inde, Iran, Islande, Japon, Lettonie, Lituanie, Mongolie, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union Sud-Africaine, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie.

Direction : Congrès, Comité central et Comité exécutif.

Bureau : *Président* : Väinö TANNER (Finlande).

Vice-présidents : E. POISSON (France) et R. A. PALMER (Royaume-Uni).

Secrétaire général : Henry J. MAY.

Finances : Cotisations.

Travaux : Organisation de congrès internationaux triennaux; expositions internationales de productions coopératives; organisation d'éducation et de propagande coopératives sur le plan international; cours annuels de coopération internationale et conférences de la presse coopérative internationale; appui aux institutions coopératives internationales de commerce, de banque et d'assurances; études économiques; participation à la solution des problèmes économiques mondiaux.

Résumé historique : En 1913, l'Alliance comprenait 55 organisations coopératives nationales, dans 23 pays, représentant 3.871 sociétés et deux millions de membres; en 1920, 44 organisations nationales, dans 24 pays, représentant 60.000 sociétés et 31 millions de membres. Au quatorzième Congrès de l'Alliance coopérative internationale, tenu à Londres en septembre 1934, l'Alliance englobait 39 pays et comptait 143 organisations nationales, comprenant 141.000 sociétés et 100 millions de membres. En admettant qu'une famille moyenne comprend quatre personnes, le mouvement coopératif mondial représente 400 millions de consommateurs.

Publications officielles : Paraissant toutes dans les langues officielles de l'Alliance coopérative internationale (anglais, français et allemand); *Revue de coopération internationale* (mensuelle); Service international de renseignements coopératifs et économiques (bi-hebdomadaire); Résumé de la presse coopérative (mensuel); rapports des congrès triennaux; statistiques annuelles des organisations nationales affiliées à l'Alliance coopérative internationale; rapports spéciaux; renseignements coopératifs d'ordre général, etc.

* * *

**Comité des Assurances de l'Alliance Coopérative Internationale.
Insurance Committee of the International Co-operative Alliance.
Versicherungskomitee des Internationalen Genossenschaftsbundes.**

Siège : Londres, S.W.1 : 14, Great Smith Street, Westminster.

Date de fondation : Avril 1922.

But : Fait fonction de bureau d'étude et de documentation des sociétés coopératives d'assurances et ouvrières.

Membres : Sociétés affiliées dans les pays suivants : Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Lettonie, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Roumanie, Suède, Tchécoslovaquie.

Direction : *Secrétaire* : Joseph LEMAIRE, 31, square de l'Aviation, Bruxelles.

Finances : Répartition des dépenses entre les sociétés affiliées.

Travaux : Documentation générale.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FILATEURS ET FABRICANTS DE COTON.
INTERNATIONAL FEDERATION OF MASTER COTTON SPINNERS
AND MANUFACTURERS' ASSOCIATIONS.**

Siège : Manchester, 26, Cross Street.

Date de fondation : 1904.

But : Défendre les intérêts communs de l'industrie cotonnière dans le monde entier, éviter la spéculation et les tentatives d'accaparement dont le marché du coton est l'objet.

Membres : Associations de filateurs et de fabricants de coton en Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Chine, Danemark, Egypte, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie et Yougoslavie.

Direction : Comité exécutif.

Président : W. M. WIGGINS, J.P. (Manchester).

Premier vice-président : Dr Hendrik VAN DELDEN (Gand).

Deuxième vice-président : Fred MILLS, J.P. (Manchester).

Secrétaire général : N. S. PEARSE (Manchester).

Trésoriers : Paul SCHLUMBERGER (Mulhouse), R. BRASSEUR (Gand).

Finances : Cotisations annuelles des associations.

Travaux : Congrès tous les deux ans; voyages d'étude; publications de statistiques; comptes rendus des congrès et des voyages; tribunal d'arbitrage pour le règlement des différends résultant de contrats entre filateurs et tisseurs de divers pays. Le douzième Congrès a eu lieu à Vienne en 1925, et le treizième à Alexandrie et au Caire, en 1927. Les congrès suivants se sont réunis à Barcelone en 1929, à Paris en 1931, à Prague et à Carlsbad en 1933 et à Milan-Rome en 1935.

Publication officielle : *The International Cotton Bulletin*, publié trimestriellement.

**COMITÉ INTERNATIONAL DES ÉCHANGES.
INTERNATIONAL EXCHANGE COMMITTEE.
COMITATO INTERNAZIONALE DEGLI SCAMBI.
COMITE INTERNACIONAL DE INTERCAMBIOS.**

Siège : Paris (VII^e), 5, place du Palais-Bourbon.

Date de fondation : Avril 1933.

But : Propager l'idée de la nécessité d'un développement normal des échanges internationaux et mettre tout en œuvre pour faciliter sa réalisation; parvenir à une stabilisation générale des devises, préparée par un règlement des dettes internationales; réaliser la simplification des mesures douanières, etc.

Membres : Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Danemark, République Dominicaine, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Haïti, Hongrie, Italie, Japon, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Nicaragua, Norvège, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Direction : Le C. I. E. est dirigé par son Conseil d'administration.

Le Bureau de ce Conseil est constitué comme suit :

Président : Georges DE LEENER (Belgique).

Vice-présidents : Robert ALTERMAN (France), Rafaël SALDAGO (Espagne), W. HILL (Royaume-Uni), COFINAS (Grèce), D^r F. E. POSTHUMA (Pays-Bas), TURSKI (Pologne).

Secrétaire : R. J. GAULON.

Travaux : Le C. I. E. se réunit une fois par an en une session dont le siège est choisi par le Conseil d'administration dans un des pays affiliés.

Le Conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an, dont une fois en France et la seconde dans un autre pays affilié.

La Commission de propagande se réunit à Paris.

La Commission des pays du bloc-or a été créée au cours de la session annuelle de 1934, qui s'est réunie pour la première fois à Bruxelles.

Résumé historique : Le Comité international des échanges a été créé à Paris le 29 avril 1933, à l'issue du premier Congrès international des échanges, organisé à la Chambre de commerce internationale par l'Union française des industries exportatrices.

La première session du Comité a eu lieu à Paris, les 4 et 5 décembre 1934. Le Conseil d'administration s'est réuni à Anvers, en juillet 1935.

Publications officielles : Un bulletin d'informations, extraits de presse et de comptes rendus de l'action du C. I. E. paraît mensuellement, auquel sont joints éventuellement des suppléments spéciaux (compte rendu de la première session annuelle du C. I. E.).

INSTITUTO DE ECONOMIA AMERICANA.

Siège : Barcelone, 28, via Layetana.

Date de fondation : 1911.

But : Entreprise de toutes études, informations et moyens d'action utiles au développement des relations commerciales des pays d'Amérique avec le monde entier.

Membres : Chambres de commerce d'Argentine, Bolivie, Colombie, Costa-Rica, Chili, Cuba, République Dominicaine, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua,

Panama, Paraguay, Pérou, Porto-Rico, Salvador, Uruguay, Venezuela, qui forment le Conseil de patronage de l'Institut; sociétés et particuliers.

Direction : Vingt-quatre membres, dont plus de la moitié sont Américains.

Composition du Comité :

Président : Conde DE GÜELL.

Président en exercice : Ramon MENDEZ DE CARDONA.

Directeur : Rafaël VEHLIS.

Secrétaire technique : Evenor HAZERA.

Secrétaire : Francisco CARBONELL.

Finances : Subventions et souscriptions annuelles des membres de l'Institut.

Travaux : Conférences; dépouillement de 300 journaux pour les archives générales d'économie, fondées en 1924 et qui comptent maintenant 150.000 coupures de presse, surtout d'information américaine; publications, compilation de statistiques; fourniture d'informations économiques; organisation d'un Musée de produits naturels d'Amérique, etc.

Résumé historique : Convocation en 1912 du premier congrès des associations américanistes d'Espagne; organisation, en 1923, du premier congrès du commerce espagnol d'outre-mer; organisation, en 1929, de la première Conférence de Chambres de commerce américaines, qui donna naissance au Conseil de patronage de l'Institut.

Publications officielles : *Boletín de Información*, série A (Sintesis de prensa americana), mensuel; *Boletín de Información*, série B (Sintesis de prensa europea), bi-mensuel; Memoria de la Conferencia de Camaras y Asociaciones Americanas de Comercio (501 pages), Barcelone 1930. Diverses autres publications.

**BUREAU PERMANENT DU CONGRÈS INTERNATIONAL DES ÉDITEURS.
PERMANENT BUREAU OF THE INTERNATIONAL PUBLISHERS' CONGRESS.**

Siège : Genève, 5, avenue Marc-Monnier.

Date de fondation : 1896.

But : Maintenir et développer l'esprit de solidarité parmi les éditeurs de toutes les parties du monde et sauvegarder leurs intérêts communs.

Membres : En Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : Comité international; Comité exécutif.

Président : Théophile ZECH-LEVIE (Braine-le-Comte, Belgique).

Secrétaire général : A. VELLEMAN (Genève).

Finances : Cotisations annuelles.

Travaux : Préparation des sessions du Congrès général tenu notamment à Paris 1896, Bruxelles 1897, Londres 1899, Leipzig 1901, Milan 1906, Madrid 1908, Amsterdam 1910, Budapest 1913, Paris 1931, Bruxelles 1933. Le prochain congrès se tiendra à Londres en 1936.

Diverses publications intéressant les éditeurs, telles qu'un dictionnaire technique en sept langues, un recueil des modèles de contrats en usage dans les maisons d'édition des différents pays, etc.

**COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE.
INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION.**

Siège : Londres, S.W.1 : 28, Victoria Street, Westminster.

Date de fondation : 1906.

But : Constituer un organisme permanent chargé d'étudier toute question internationale de standardisation dans le domaine de l'électricité.

Membres : Vingt-six Comités nationaux représentant les pays ci-après : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes.

Direction : Le Conseil — qui se réunit au moment des assemblées générales —, comprenant le président de la Commission, les présidents des Comités nationaux qui sont, d'office, vice-présidents de la Commission, un délégué de chaque Comité national et le secrétaire.

Le Comité d'action, qui se réunit deux fois par an, comprend le président de la Commission, le président précédent et six vice-présidents, le secrétaire et le secrétaire général.

Président : Dr A. F. ENSTRÖM (Suède).

Secrétaire : Lt. Col. K. EDGCUMBE (Royaume-Uni).

Secrétaire général : C. LE MAISTRE (Londres).

Finances : Cotisations annuelles des comités nationaux dont le montant est fixé par le Conseil et calculé d'après la population et l'importance relatives de l'industrie électrique de chaque pays (minimum 50 livres et maximum 175 livres par an).

Travaux : Préparation de règles et de normes internationalement acceptées, ayant pour objet de faciliter le commerce international des machines et appareils électriques, nomenclature des unités et des grandeurs et standardisation des signes et symboles graphiques utilisés dans l'industrie électrotechnique. Préparation d'un vocabulaire électrotechnique international et autres questions d'unification présentant un intérêt d'ordre international.

Résumé historique : La Commission électrotechnique internationale a été constituée en 1906 à la suite d'une résolution adoptée par la Chambre des délégués des gouvernements au Congrès de l'électricité de Saint-Louis en 1904.

**ORGANISATION INTERNATIONALE DES EMPLOYEURS INDUSTRIELS.
INTERNATIONAL ORGANISATION OF INDUSTRIAL EMPLOYERS.**

Siège : Bruxelles, 33, rue Ducale.

Date de fondation : Mars 1920 (après une première réunion patronale à Washington, en novembre 1919).

But : L'étude en commun des problèmes sociaux intéressant l'industrie et le travail dans le monde entier et, notamment, l'étude et la préparation de toutes les questions dont s'occupent ou sont susceptibles de s'occuper la Conférence internationale du travail et le Bureau international du Travail.

Membres : Les employeurs industriels dans chacun des divers pays, représentés spécialement par les confédérations nationales d'organisations d'employeurs industriels. Confédérations affiliées en : Union Sud-Africaine, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie,

Inde, Italie, Japon, Lettonie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Sont en contact permanent, les confédérations de l'Australie, du Canada, des États-Unis d'Amérique, de la Nouvelle-Zélande, etc.

Direction : Conseil général : Les représentants des Confédérations nationales.

Président : M. JUNOY Y RABAT.

Vice-président senior : M. ERULKAR

Vice-président junior : M. ERLANDSEN } jusqu'au 31 mai 1936.

Comité exécutif :

Président : H. C. OERSTED (Danemark).

Secrétaire général permanent : Jules LECOCQ (Belgique).

Vice-président : M. TZAUT (Suisse), jusqu'au 31 mai 1936.

Membres (jusqu'au 31 mai 1936) : M. JUNOY Y RABAT (Espagne), M. ERULKAR (Inde), M. ERLANDSEN (Norvège), MM. ASANO (Japon), CURCIN (Yougoslavie), GEMMILL (Union Sud-Africaine), GÉRARD (Belgique), KNOB (Hongrie), LAMBERT-RIBOT (France), MIRCEA (Roumanie), MOLENAAR (Pays-Bas), OLIVETTI (Italie), SCHMIDT (Autriche), VANEK (Tchécoslovaquie), VOGEL et KRUEGER (Allemagne), Forbes WATSON (Royaume-Uni).

Finances : Les dépenses sont couvertes par les cotisations des membres.

Travaux : Etudes documentaires et publications réservées aux membres; préparation des travaux du Conseil d'administration du Bureau international du Travail, des Commissions du Bureau international du Travail, des Conférences internationales du travail, etc.

**UNION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS ET DISTRIBUTEURS
D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE.
INTERNATIONAL UNION OF PRODUCERS AND DISTRIBUTORS
OF ELECTRIC POWER.**

Siège : Paris (VIII^e), 26, rue de la Baume.

Date de fondation : 1925.

But : L'étude de toutes les questions relatives à la production et à la distribution de l'énergie électrique.

Membres : Unions professionnelles, sociétés et individuels.

Direction : Un Comité de direction international comprenant au moins six membres et au plus trente membres.

Composition du Comité :

Président : G. J. T. BAKKER (La Haye).

Membre d'honneur : Emile BRYLINSKI (Paris).

Vice-présidents : On. MOTTA (Milan) et Pierre CAILLAUX (Paris).

Délégué général : Edmond ROUX (Paris).

Secrétaire : Robert DE VALBREUZE (Paris).

Finances : Cotisations annuelles des membres de l'Union.

Travaux : Congrès internationaux; publication des rapports des congrès; publication des statistiques relatives à la production et à la distribution de l'énergie électrique. Congrès déjà tenus à Rome 1926, Paris 1928, Bruxelles 1930, Paris 1932, Zurich-Lausanne 1934.

Publication officielle : Une circulaire paraissant tous les deux mois.

**CONSEIL INTERNATIONAL D'ÉTUDE ET DE DÉVELOPPEMENT
DE L'INDUSTRIE DE L'ÉTAIN.
INTERNATIONAL TIN RESEARCH AND DEVELOPMENT COUNCIL.**

Siège : Londres, W.C.2 : 378, Strand.

Date de fondation : 1932.

But : Développer les usages actuels de l'étain et en trouver de nouveaux; aider les consommateurs à résoudre les questions techniques ayant trait à l'étain, en procédant à des études et en répandant dans le public des connaissances techniques et générales.

Membres : Les gouvernements des principaux pays producteurs d'étain, à savoir : la Malaisie, le Nigéria, la Bolivie et les Indes orientales néerlandaises.

Direction : Conseil composé de délégués nommés par les gouvernements membres, avec un président indépendant.

Membres du Conseil : Sir John CAMPBELL, K.C.M.G., C.S.I., O.B.E. (Président); M. V. A. LOWINGER, C.B.E., et M. C. V. STEPHENS (Malaisie); sir Frank BADDELEY, K.B.E., C.M.G., Nigéria; M. E. V. PEARCE, Bolivie; M. J. VAN DEN BROEK, Indes orientales néerlandaises.

Bureau : *Directeur :* M. D. J. MACNAUGHTAN, F.Inst.P.

Secrétaire : M. W. H. TAIT.

Secrétaire pour les questions techniques : D^r E. S. HEDGES, D.Sc., Ph.D., A.I.C.

Secrétaire pour les questions de statistique : M. A. E. F. VAN CAPPELLE.

Secrétaire pour les questions de propagande : M. W. R. LEWIS.

Finances : Cotisations annuelles des gouvernements membres.

Travaux : Études et perfectionnements techniques. Publications techniques, générales et statistiques.

Publications contenant des renseignements sur l'organisation : « Tin Research and Development »; « Progress in Tin Research », par D. J. Macnaughtan; « Tinplate and Canning in Great Britain », *Statistical Bulletin*, publié mensuellement.

BUREAU INTERNATIONAL DES EXPOSITIONS.

INTERNATIONAL EXHIBITION BUREAU.

(Placé sous l'autorité de la Société des Nations.)

Siège : Paris (VII^e), 60, avenue de La-Bourdonnais.

Date de fondation : 1931.

But : D'après l'article 10 de la Convention concernant les expositions internationales signée à Paris le 22 novembre 1928, le Bureau veille à l'application de ladite Convention, qui régit la fréquence des expositions susmentionnées et établit les garanties que ces manifestations doivent offrir ainsi que les facilités que le pays organisateur est tenu d'accorder aux exposants. Aucun Etat adhérent ne peut en principe organiser d'exposition internationale sans avoir préalablement obtenu son enregistrement au Bureau; il ne peut non plus participer à une exposition tenue dans un pays non adhérent avant d'avoir demandé, à son égard, l'avis du Bureau.

Membres : Vingt Etats adhérents à la Convention du 22 novembre 1928 : Albanie, Allemagne, Australie, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Danemark, Espagne, France, Grèce, Italie, Maroc, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie.

Direction : *Président d'honneur :* M. CHAPSAL (France).

Président : S. E. M. DUNANT (Suisse).

Vice-présidents : D^r MATHIES (Allemagne), sir Edward CROWE (Royaume-Uni), M. PURICELLI (Italie), M. SACHS (Suède).

Directeur du Bureau : Maurice ISAAC.

Résumé historique : Le 20 mai 1931, le Conseil de la Société des Nations a décidé, en application de l'article 24 du Pacte, de placer le Bureau sous son autorité. En plus des expositions dont il a eu à s'occuper, le Bureau a établi et publié une « Classification générale des expositions internationales », un « Règlement général pour les expositions internationales » et un « Règlement pour l'attribution des récompenses dans les expositions internationales ».

Publications officielles : Annuellement, le Bureau fait paraître un compte rendu des travaux effectués par ses différentes commissions ainsi que les décisions prises par le Conseil en réunion plénière.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES COMITÉS PERMANENTS
D'EXPOSITIONS.**

INTERNATIONAL FEDERATION OF PERMANENT EXHIBITION COMMITTEES.

Siège : Bruxelles. Comité belge des expositions et des foires, 47, rue Royale.

Date de fondation : Novembre 1908.

But : Réunir périodiquement des conférences internationales chargées d'étudier toutes les questions intéressant les expositions et exécuter leurs décisions.

Membres : Peuvent être membres les Comités permanents de tous les pays où il en existent et qui demandent leur admission.

Direction : Un Conseil supérieur international et un Bureau permanent international. Le Conseil supérieur se compose d'un président, d'un nombre de vice-présidents égal au nombre des comités représentés, de deux secrétaires généraux et d'un trésorier.

Le Bureau permanent comprend le vice-président du pays où la Fédération a son siège, les deux secrétaires généraux et le trésorier; le Bureau fonctionne sous la direction du président de la Fédération et du Conseil supérieur.

Finances : Recettes : cotisations annuelles. Dépenses : les frais et dépenses sont répartis entre les comités fédérés.

Travaux : La Conférence internationale se réunit en session ordinaire une fois au moins tous les deux ans. Cependant, en raison de circonstances politiques et économiques, la Fédération s'est mise en veilleuse depuis plusieurs années et n'a plus tenu de réunion officielle.

Résumé historique : Première conférence, Paris 1907; deuxième, Bruxelles 1908. Publication de divers rapports sur les expositions, organisation, défense contre l'incendie, etc.

Publication officielle : Publication des conférences et rapports.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES FABRICANTS D'HUILE.

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF SEED-CRUSHERS.

Siège : Londres, E.C.3 : 24, St. Mary Axe.

Date de fondation : Originellement fondée en 1910, mais reconstituée en 1920.

But : Favoriser et défendre les intérêts des fabricants d'huile.

Membres : Les fabricants d'huile du monde entier. Au congrès annuel, sont présents les représentants de la plupart des pays où la fabrication d'huile existe comme industrie.

Direction : *Président du Comité :* J. W. PEARSON.

Secrétaire : G. N. CHAPMAN.

Vice-présidents : Deux vice-présidents sont élus chaque année.

Des délégués sont élus pour prendre part à des réunions spéciales au cours de l'année, par exemple, la France a le droit d'envoyer 5 délégués, le Royaume-Uni 5, l'Allemagne 5, la Belgique 2, les Pays-Bas 2, l'Italie 2, le Danemark 1, l'Australie 1, la Norvège 1, le Portugal 1, le Japon 1, la Suède 1, la Suisse 1. Tous les fabricants d'huile ont toutefois le droit d'assister aux congrès. L'Association est en relation avec l'Argentine, l'Australie, la Chine, l'Égypte, les États-Unis d'Amérique et le Japon.

Finances : La cotisation annuelle est de 15 livres par délégué autorisé par pays (voir ci-dessus) et la somme ainsi obtenue a jusqu'ici été suffisante pour couvrir les dépenses. Dans la plupart des pays se sont formées des associations nationales de fabricants d'huile et celles-ci paient la cotisation à l'Association internationale.

Travaux : Tous les membres de l'Association se réunissent en congrès une fois par an. Un rapport imprimé des discours est publié en anglais et en français. Ces congrès adoptent des résolutions dont l'exécution est laissée entre les mains du Bureau ou des sous-commissions qui se réunissent à des époques différentes et qui soumettent des rapports aux congrès. Le président et le secrétaire sont plus particulièrement chargés de négocier avec les expéditeurs et autres organisations intéressées.

Résumé historique : L'Association a été fondée en 1910. Ses congrès d'avant-guerre ont eu lieu à Cologne, 1911; Bruxelles, 1912; Paris, 1913; Dusseldorf, 1914. Après la guerre, l'Association a été reconstituée en 1920 à Paris et s'est réunie depuis annuellement à Bruxelles, Londres, Scheveningue, Paris, Londres, Anvers, Marseille, Zandvoort, Lucerne, Hambourg, Paris, Londres, Rome, Stockholm, Bruxelles.

UNION DES FOIRES INTERNATIONALES.

INTERNATIONAL FAIRS UNION.

INTERNATIONALEN MESSEN-VEREINIGUNG.

UNIONE DELLE FIERE INTERNAZIONALI.

Siège : Milan (Italie), Piazza Duomo 17.

Date de fondation : Février 1925.

But : Le développement des rapports entre les foires internationales adhérentes. L'Union est chargée de coordonner, autant qu'il est possible, un calendrier des foires; d'obtenir les plus grandes facilités des gouvernements, des pouvoirs publics, des entreprises d'intérêt général; de constituer, sur la demande des intéressés, des commissions arbitrales pour résoudre les controverses éventuelles.

Membres : Les foires internationales de Barcelone, Bari, Bordeaux, Bruxelles, Budapest, Cologne, Dantzig, Fiume, Franckfort, Königsberg, Lille, Leipzig, Lyon, Ljubljana, Lwow, Marseille, Milan, Nijni Novgorod, Padoue, Paris, Poznan, Prague, Reichenberg, Salonique, Tel Aviv, Tripoli, Utrecht, Valence, Vérone, Zagreb.

Direction : Composition du Comité :

Président : Piero PURICELLI (Milan).

Vice-présidents : D^r Arold BRAUER (Leipzig), Jules FRANCOU (Bruxelles).

Membres : Stefano A. BENNI (Italie), Gabriel LAMAIGNÈRE (France), Eugène MARTEL (France), baron Étienne DE ROPP (Pologne).

Secrétaire général : D^r Fabio MAJNONI.

Finances : Cotisation établie par le Congrès et payée par chaque foire à raison d'une quote-part déterminée pour chaque voix à laquelle elle a droit au congrès.

Travaux : Congrès généraux tous les deux ans, assemblées générales, sessions du Comité de direction, constitution de commissions spéciales pour l'étude de questions urgentes, démarches auprès des gouvernements, etc.

Résumé historique : Constituée à Milan, en février 1925, lors de la première réunion des représentants des grandes foires existantes. Un nouveau congrès, réuni en mai 1926, procéda à l'élection du Comité de direction. Congrès généraux tenus à Lyon, 1927; Bruxelles, 1929; Milan et Rome, 1932; Utrecht et La Haye, 1934.

Publications officielles : Revue paraissant trois fois par an; procès-verbaux des congrès et assemblées générales.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE GRANDS MAGASINS.

Pour l'étude des méthodes d'organisation.

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF DEPARTMENT STORES.

A Society for Management Research.

INTERNATIONALE WARENHAUSVEREINIGUNG

Eine Forschungsgesellschaft für Betriebsführung.

Siège : Paris (IX^e), 62, rue Caumartin.

Date de fondation : 14 septembre 1928.

But : A. La mise en commun d'informations, de statistiques et de résultats d'expériences, relatifs à l'exploitation des grands magasins;

B. L'étude en collaboration de problèmes divers pour améliorer la gestion des entreprises membres.

Membres : Grands Magasins d'Europe (à présent en Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, France, Pays-Bas, Suède, Suisse).

Direction : Un comité composé de délégués de chaque maison membre.

Président : M. E. H. MAHLER (Suisse).

Vice-président : M. E. BERNHEIM (Belgique).

Secrétaire général : D^r H. M. SPITZER.

Finances : Chaque membre verse une cotisation annuelle égale pour chaque membre.

Travaux : A. Réunions consacrées à la discussion de problèmes communs et à l'étude de l'organisation et du fonctionnement des entreprises membres;

B. Rapports périodiques de statistiques concernant les ventes, les frais et divers détails de gestion;

C. Etablissement de procédés-standards pour la gestion des grands magasins;

D. Service d'information à l'usage des membres.

Publications officielles : Rapports, en général réservés à l'usage des membres.

Autres publications contenant des renseignements sur l'association : « L'Organisation scientifique dans les Grands Magasins », par W. Kaufmann, publié par le Comité national de l'organisation française, 1934; Rapport sur la deuxième réunion internationale de l'Institut international d'organisation scientifique du travail, tome I, rapport n° VI; « Business and Science », communication faite à la réunion pour le centenaire de la « British Association », publié par Henderson and Spalding, 1932.

**UNION INTERNATIONALE HÔTELIÈRE.
INTERNATIONAL HOTELMEN'S ASSOCIATION.
INTERNATIONALER HOTELBESITZER-VEREIN.**

Siège : Cologne (Allemagne). Am Hof 41/45.

Date de fondation : Juin 1869.

But : Sauvegarde des intérêts de l'élite des membres de l'hôtellerie internationale, dans les domaines personnel, professionnel et économique.

Membres : L'organisation ne comporte pas de sections nationales, mais les membres se recrutent parmi les hôteliers des pays suivants : Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Chine, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, État libre d'Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Monaco (Principauté de), Palestine, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Salvador, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : *Président :* Hermann BURKARD-SPILLMANN, Hôtel du Lac, Lucerne (Suisse).

Président du Comité exécutif : Alexander INTRA, Hôtel Duisburger Hof, Duisburg.

Vice-présidents : Jules BOHY, Hôtel Bohy Lafayette, Paris; Dr A. KOFLER, Grand Hôtel, Kitzbühel; W. O. KÖNIG, Hôtel Königshof, Bonn-sur-Rhin; A. STIFFLER-VETSCH, Central Sporthôtel, Davos-Platz; Eldorado ZAMMARETTI, Majestic-Hôtel Diana, Milano.

Secrétaire général : Dr Kurt BLOEMERS, Cologne.

Finances : Le budget annuel est de 120.000 RM.

Recettes : cotisations des membres et recettes provenant de la publicité insérée dans la Revue internationale *Hotel*.

Dépenses annuelles : environ 110.000 RM.

Travaux : Conférences, congrès tenus annuellement dans des pays différents autant que faire se peut.

Publications officielles : *Hotel*, revue hôtelière internationale, fondée en 1869, la première et la plus ancienne revue hôtelière, paraît trois fois par mois en plusieurs langues; tirage : 6.000 exemplaires.

Le « Guide international des hôtels » est publié annuellement fin février.

Le « Répertoire international des Bureaux de voyages » indiquant les bureaux de voyages des pays de tourisme importants.

Autres publications contenant des renseignements sur l'Organisation : « Soixante années de l'Union internationale hôtelière », 1869-1929.

**ALLIANCE INTERNATIONALE DE L'HÔTELLERIE.
INTERNATIONAL HOTEL ALLIANCE.**

Siège : Londres, W.C.1. 11, Southampton Row.

Date de fondation : Avril 1921.

But : Étudier toutes les questions importantes intéressant l'industrie hôtelière et représenter l'industrie dans ses rapports avec les gouvernements.

Membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Îles Bermudes, Royaume-Uni, Canada, Cuba, Danemark, Égypte, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Indes néerlandaises, Italie, Japon, Monaco (Principauté de), Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : L'Assemblée générale qui peut comprendre les membres de toutes les associations affiliées; le Comité exécutif composé de sept membres par pays; il existe aussi

un Bureau comprenant le *Président* (Sir Francis TOWLE, C.B.E.), le *Trésorier*, trois assesseurs et le *Secrétaire général*.

Finances : Une cotisation annuelle versée par tous les membres de l'Association fournit les fonds nécessaires au Bureau central.

Travaux : Réunions, tous les trois ans, de l'Assemblée générale et réunions semestrielles du Comité exécutif.

Résumé historique : Les travaux de l'Alliance ont abouti à l'élaboration, en 1930, d'une série de règles et coutumes internationales de l'hôtellerie, sous réserve, toutefois, des diverses législations nationales, à la codification internationale (en 1934) des diverses lois relatives à la responsabilité des hôteliers (effectuée par l'Institut de Rome pour l'Unification du droit privé d'après des renseignements fournis par l'Alliance), à deux accords avec des organisations internationales d'agences de voyages (1932 et 1933), à plusieurs pétitions et mémoires adressés aux autorités publiques, et à des conférences internationales.

Publications officielles : Publications périodiques en plusieurs langues.

COMMISSION INTERNATIONALE DES INDUSTRIES AGRICOLES.

Siège : Paris (VII^e), Ministère de l'Agriculture, 42bis rue de Bourgogne.

Secrétariat général : Paris (X^e), 156, boulevard de Magenta.

Date de fondation : Mars 1934.

Objet : Étude des différents problèmes ayant trait aux industries agricoles et aux améliorations qui peuvent y être apportées.

Membres : Délégués officiels des pays suivants, aucune délégation ne pouvant dépasser cinq membres au maximum : Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Danemark, République Dominicaine, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Guatemala, Honduras, Honduras britannique, Hongrie, Indes néerlandaises, Italie, Levant, Libéria, Lettonie, Maroc, Ile Maurice, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Salvador, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : *Président :* Lucien BEAUDUIN (Belgique).

Vice-présidents : Un représentant de chacun des pays suivants : Argentine, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Tchécoslovaquie.

Rapporteur général : J. PÉRARD, professeur à l'École centrale des arts et manufactures (France).

Secrétaire général : Henry-François DUPONT (France).

Trésorier : Robert HAMY, ingénieur agronome (France).

Secrétaire : M. LÉVY-DUPLAT (France).

Travaux : Congrès internationaux des industries agricoles, conférences, publications.

Résumé historique : Réorganisée en 1934, la Commission internationale des industries agricoles a repris la suite des travaux de la Commission internationale constituée en 1905 à l'occasion du premier Congrès international, technique et chimique de sucrerie et de distillerie, tenu à Liège, et de la Commission internationale constituée à la suite du premier Congrès international de chimie pure et appliquée, tenu à Bruxelles en 1894.

Publications officielles : Différents rapports et bulletin de l'Association des chimistes.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Comptes rendus des Congrès de chimie pure et appliquée : Bruxelles (1894), Paris (1896), Vienne (1898), Paris (1900), Berlin (1903), Rome (1906), Londres (1909), New-York (1912).

Comptes rendus des Congrès internationaux techniques et chimiques des industries agricoles : Liège (1905), Paris (1908), Paris (1934).

**FÉDÉRATION LAINIÈRE INTERNATIONALE.
INTERNATIONAL WOOL TEXTILE ORGANISATION.
INTERNATIONALE WOLL VEREINIGUNG.**

Siège : Bradford (Grande-Bretagne), Commerce House.

Date de fondation : 1928.

But : Faciliter les relations entre les membres de l'industrie lainière et discuter les questions intéressant cette industrie.

Membres : L'industrie lainière d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, du Royaume-Uni, d'Espagne, de France, de Hongrie, d'Italie, des Pays-Bas, de Pologne et de Tchécoslovaquie.

Direction : Un comité exécutif de quatre membres de chaque pays.

Président : Maurice DUBRULLE (France).

Vice-présidents : J. H. C. HODGSON (Royaume-Uni), André PELTZER (Belgique), G. SCHONBACH (Allemagne), Daniele SCHNEIDER (Italie), Walter Low BEER (Tchécoslovaquie), Frans MUTSAERTS (Pays-Bas), Victor DISCHKA (Hongrie), Wilhelm SCHON (Pologne), Luis BOSCH-LABRIS (Espagne), Richard SCHWACKHOFFER (Autriche).

Secrétaire : D. G. PRICE (Royaume-Uni).

Trésorier : J. H. C. HODGSON (Royaume-Uni).

Secrétaire adjoint pour les statistiques : M. GRAUL (Royaume-Uni).

Secrétaire adjoint pour les questions techniques et la liaison avec le Bureau international d'Agriculture : R. RODI (Italie).

Finances : Cotisations des divers pays; budget publié annuellement dans le rapport de la Conférence.

Travaux : Conférence lainière internationale annuelle; réunions trimestrielles du Comité exécutif, et autres réunions de sous-comités spéciaux en cas de nécessité.

Résumé historique : L'Organisation a déjà établi un accord d'arbitrage international en matière d'industrie lainière et s'est mise d'accord sur le barème des taux de conditionnement, sur les marges de titrage des fils de laine peignée; elle a adopté une résolution pour la limitation des crédits et un accord international s'appliquant aux importations et transactions en laine brute.

Publications officielles : Procès-verbaux de la Conférence lainière internationale et bulletin trimestriel.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LAITERIE.
INTERNATIONAL DAIRY FEDERATION.**

Siège : Bruxelles, 63, rue Joseph-Bens, Uccle.

Date de fondation : 1903.

But : Le développement universel des intérêts scientifiques et techniques de l'industrie laitière.

Membres : 1. Les Comités nationaux des pays suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

2. Correspondants officiels dans les pays, colonies ou protectorats n'ayant pas de Comités nationaux suivants : Algérie, Annam, Australie occidentale, Australie du Sud, la Barbade, Cameroun, Ceylan, Chypre, Cochinchine, Congo belge, Côte de l'Or, Curaçao,

Cyrénaïque, Erythrée, Etablissement des Détroits et États malais fédérés, États-Unis d'Amérique, la Guadeloupe, Guyane française, Haïti, Ile Maurice, Iles Philippines, Indes anglaises, Indes néerlandaises, la Jamaïque, Kéni, Laos, Leeward Islands, Liban, Malte, la Martinique, Nouvelle-Zélande, Nyassaland, Ouganda, Palestine, Pologne, Rhodésie du Nord, Rhodésie du Sud, San-Salvador, Sénégal, Souda nango-égyptien, Surinam, Swaziland, Syrie, Tanganyika, Tasmanie, Tonkin, la Trinité, Tunisie, Windward Islands.

Direction : Un bureau international permanent composé des délégués des vingt-cinq Comités nationaux affiliés.

Comité exécutif :

Président de la Fédération : J. MAENHAUT.

Vice-président : D^r L. P. POSTHUMA.

Président de la Commission d'étude : D^r A. J. SWAVING.

Membres : G. MOUSSU, P. DE VUYST.

Secrétaire général : E. HEGH.

Finances : Contributions des Comités nationaux.

Travaux : Congrès internationaux; Quatre Commissions internationales : études générales; fromages (président, D^r A. J. Swaving), laits condensés et poudres de lait (président, D^r L. P. Posthuma), hygiène et propagande laitières (président, professeur D^r C. Gorini).

Publications officielles : Bulletin et brochures diverses.

**COMITÉ TECHNIQUE INTERNATIONAL DE LA MAÇONNERIE,
DU BÉTON ARMÉ, ET DU GROS-ŒUVRE DANS LA CONSTRUCTION MODERNE.
INTERNATIONAL TECHNICAL COMMITTEE ON MASONRY,
REINFORCED CONCRETE AND FOUNDATION WORK IN MODERN BUILDING.**

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Paris, 3, rue de Lutèce.

Date de fondation : Mai 1928 par le premier Congrès technique international de la maçonnerie et du béton armé.

But : Etablir et maintenir la liaison entre les laboratoires et l'entreprise pour l'étude, la spécification et l'appellation des matériaux anciens et nouveaux, les méthodes nouvelles de construction, l'hygiène dans la construction, l'outillage mécanique des chantiers, les transports, les appareils de montage et de levage. Etablir et maintenir la liaison entre les architectes et l'entreprise pour que la beauté des ouvrages d'architecture soit recherchée dans l'expression des programmes modernes, etc.

Membres : En Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Danemark, Egypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse.

Direction : Un Comité composé de délégués de chaque nation adhérente et de délégués des organisations affiliées.

M. VAN OPHEM (vice-président), F. CELLERIER, TRUTIE DE VARREUX, J. MALHERBAUD, A. LAFOND, André BÉRARD, Henri Marcel MAGNE, G. GROSSEMY.

Trésorier : E. BERTIN.

Rapporteur : D^r Robert FAILLIE.

Publication officielle : Le compte rendu des travaux du Comité est publié dans la *Revue mensuelle de la Chambre syndicale des Entrepreneurs de Maçonnerie, Ciments et Béton armé.*

**BUREAU INTERAMÉRICAIN DE MARQUES.
INTER-AMERICAN TRADE-MARK BUREAU.
OFICINA INTERAMERICANA DE MARCAS.**

Siège : La Havane (Cuba), P.O. Box 2270.

Date de fondation : Décembre 1917.

But : Agence internationale officielle des États de l'Amérique facilitant aux fabricants, industriels, commerçants et agriculteurs, la jouissance de la protection des marques de fabrique et de commerce accordée par les conventions américaines. Ces conventions sont : celle de Buenos-Ayres du 20 août 1910, celle du Chili du 28 avril 1923, celle de Washington et son Protocole, du 20 février 1929.

Membres : Les États suivants qui ont ratifié les conventions : Brésil, Cuba, République Dominicaine, Equateur, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Haïti, Honduras, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay.

Direction : *Directeur :* D^r Juan Luis RODRIGUEZ.

Finances : Chaque pays apporte une quote-part et chaque marque, au moment de son enregistrement interaméricain, paie un droit de 50 dollars pour le Bureau plus les droits correspondant à chaque pays où l'on désire obtenir protection.

Travaux : Tout ce qui se rapporte à l'enregistrement interaméricain des marques; publication de bulletins, livres, documents, informations, études, circulaires en relation avec la protection de la propriété industrielle, des investigations sur des marques, à la demande d'un État contractant; stimuler l'étude des difficultés pouvant empêcher l'application des Conventions; seconder les gouvernements des États contractants dans la préparation du matériel pour les Conférences internationales de cette nature; fournir auxdits États toute indication utile ainsi que les opinions qui lui sont demandées au sujet des modifications à introduire dans les pactes internationaux ou les lois et en général faciliter l'accomplissement des buts des Conventions et du Protocole; maintenir des relations avec d'autres bureaux de même nature et avec des institutions et organisations scientifiques et industrielles pour l'échange de publications, informations et renseignements, la défense et la protection des noms commerciaux et la répression de la concurrence déloyale et des fausses indications d'origine.

Résumé historique : Le Bureau a été créé par la Convention de Buenos-Ayres du 20 août 1920, confirmé par la Convention du Chili du 28 avril 1923, et modifié et amplifié par la Convention de Washington et son Protocole, du 20 février 1929.

Publications officielles : Le *Bulletin officiel du Bureau interaméricain de marques*, qui paraît tous les trois mois, est envoyé entre autres à tous les Bureaux de brevets et de marques du monde.

Nombreuses études sur des questions se rapportant à la protection de la propriété industrielle.

**BUREAU INTERNATIONAL DE NORMALISATION DE L'AUTOMOBILE.
INTERNATIONAL BUREAU OF AUTOMOBILE STANDARDISATION.
INTERNATIONALES NORMENBUREAU DER AUTOMOBILINDUSTRIE.
UFFICIO INTERNAZIONALE DI NORMALIZZAZIONE DELL' AUTOMOBILE.**

Siège : Paris (VIII^e), 3, avenue Friedland.

Date de fondation : Octobre 1928.

But : Unification internationale des pièces, appareils, organes et éléments d'automobiles.

Membres : Les bureaux de normalisation de l'automobile des divers pays producteurs de voitures.

Direction : M. BERGER, Ingénieur E.C.P.-A.M., Directeur du Bureau français des normes de l'Automobile (B. N. A.).

Travaux : Congrès internationaux une ou deux fois par an pour l'étude des pièces d'automobiles à unifier.

Résumé historique : Le Bureau international (B.I.N.A.) dépend de la Fédération internationale de normalisation (I.S.A.) et porte le numéro : I.S.A.22. L'I.S.A. a son siège à Bâle (Suisse), Rennweg 76.

Les réunions ci-après ont eu lieu jusqu'à maintenant : Prague (octobre 1928, Congrès général I.S.A.); Rome (février 1929, première réunion); Paris (juin 1929, premier congrès); Paris (octobre 1929, deuxième congrès); Genève (mars 1930, commission); Milan (avril 1930, troisième congrès); Berlin (février 1931, quatrième congrès); Paris (octobre 1931, commission); Milan (juin 1932, cinquième congrès); Paris (octobre 1932, commission); Paris (octobre 1933, sixième congrès); Stockholm (septembre 1934, sous-comité); Paris (octobre 1934, septième congrès); Berlin (février 1935, sous-comité).

Publications officielles : Le Bureau international (B.I.N.A.) ne publie pas de revues officielles, mais après chaque réunion internationale, un cahier contenant les résolutions prises est distribué à tous les membres du Bureau.

**CONFÉRENCES INTERNATIONALES DES ASSOCIATIONS
PATRONALES CATHOLIQUES.**

INTERNATIONAL CONFERENCES OF CATHOLIC EMPLOYERS' ASSOCIATIONS.

Siège : Paris, Centre catholique, 5, boulevard Montmartre.

Date de fondation : 1931.

But : 1^o Servir de lien et d'entr'aide entre les associations patronales catholiques qui poursuivent le triple but suivant : a) diffuser et faire prévaloir les principes de la loi naturelle et chrétienne, tels qu'ils sont contenus dans l'enseignement traditionnel de l'Eglise catholique; b) poursuivre l'établissement de l'entente entre les patrons et les employés sur la base de ces principes; c) prendre à cœur les intérêts sociaux et professionnels de ses membres.

2^o Défendre les intérêts sociaux et professionnels de ses membres.

Membres : Associations nationales en : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Pays-Bas, ainsi que quelques personnalités de Pologne, de Suisse et de Tchécoslovaquie.

Direction : *Président :* G. THEUNIS, ministre d'Etat (Belgique).

Vice-président : D^r P. J. SPOORENBERG (Pays-Bas).

Secrétaire administratif : E. A. FOURMOND (France).

Travaux : Les conférences se réunissent au moins deux fois par an et chaque fois que les circonstances le demandent.

Résumé historique : La proposition de créer un contact régulier entre les associations patronales des différents pays a été faite de façon précise au congrès des patrons catholiques d'Anvers, les 5 et 6 septembre 1930. Une réunion a eu lieu à La Haye, le 8 janvier 1931, et l'Assemblée constitutive à Paris, le 12 février 1931.

Publication officielle : Une circulaire mensuelle.

**UNION INTERNATIONALE DU PÉTROLE.
INTERNATIONAL OIL UNION.
INTERNATIONALE ERDÖL UNION.**

Siège : Vienne XVIII; 70, Gersthoferstrasse.

Date de fondation : Vienne, avril 1926.

But : Encourager, par l'étude scientifique et la coopération, la science et la technique du forage à grande profondeur et de l'industrie pétrolière.

Membres : Dans tous les pays s'intéressant au forage à grande profondeur et aux questions pétrolières.

Direction : L'organe directeur se compose du président, des vice-présidents et de délégués dans tous les pays.

Président : D^r L. WAAGEN (Vienne).

Vice-présidents : L. TUKA (Vienne), professeur W. SCHULZ (Allemagne), professeur Z. v. BIELSKI (Pologne), C. OSICEANU (Roumanie).

Secrétaire général : Hans URBAN (Vienne).

Secrétaire : Benno HEMPEL (Vienne).

Finances : Cotisations des membres : 25 schillings autrichiens.

Travaux : Publication d'un périodique mensuel spécial; publication d'ouvrages techniques; organisation d'expositions techniques; réunions; conseils et assistance aux membres et aux autres personnes s'intéressant aux questions scientifiques, techniques et économiques; coopération avec d'autres sociétés scientifiques, écoles des mines, etc.

Résumé historique : Fondée à Vienne en 1926, l'Union internationale du pétrole a succédé à l'ancienne Union du forage, fondée en 1894 à Vienne et réorganisée en 1911, sous le titre de « Société internationale des Ingénieurs et Techniciens des travaux de forage ».

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE L'INDUSTRIE PHONOGRAPHIQUE.
INTERNATIONAL FEDERATION OF THE PHONOGRAPHIC INDUSTRY.
INTERNATIONALE VEREINIGUNG DER PHONOGRAPHISCHEN INDUSTRIE.
FEDERAZIONE INTERNAZIONALE DELL' INDUSTRIA FONOGRAFICA.**

Siège : Londres, Gramophone Buildings, Hayes, Middlesex, Angleterre.

Date de fondation : Novembre 1933.

But : Défendre, dans le domaine international, les intérêts de l'industrie en sauvegardant ses droits acquis et assurer sa prospérité actuelle et future en représentant directement l'industrie, à titre de fédération, dans les négociations avec les gouvernements et autres organes intéressés, ainsi que dans toutes autres démarches.

Membres : Des groupes nationaux constituant eux-mêmes des organisations affiliées à la fédération ont été créés en Allemagne, en Autriche, au Royaume-Uni, au Danemark, en France, en Italie, en Norvège, en Suisse.

Direction : Un Comité exécutif composé des membres du Bureau (qui en font partie d'office) et de douze membres élus tous les ans.

Bureau : *Président :* M. Alfred CLARK (Royaume-Uni).

Vice-présidents : M. Louis STERLING (Royaume-Uni), Gr. Uff. Signor Alfredo Bossi (Italie), M. Albert BERNARD (France), M. Hugo WÜNSCH (Allemagne).

Secrétaire : M. Brian BRAMALL (Royaume-Uni).

Finances : Cotisation annuelle des membres des catégories A, B et C (20 guinées, 10 guinées et 2 guinées respectivement), plus 1 guinée de droit d'entrée.

Les dépenses annuelles comprennent la propagande dans tous les pays, les actions en justice, les conférences et les frais de bureau.

Travaux : Une assemblée générale ordinaire a lieu tous les ans. Les réunions du Comité exécutif ont lieu approximativement trois fois par an et en cas de nécessité.

Résumé historique : La Fédération a été créée à la suite d'un Congrès inaugural, tenu à Rome, en novembre 1933, sous les auspices du Gouvernement italien, pour les fins ci-dessus exposées, notamment pour assurer aux disques de gramophone une protection internationale contre ceux qui les utilisent sans autorisation pour la radiophonie et dans les auditions publiques.

Publication officielle : Rapport annuel.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : 1) Actes du Premier Congrès international de l'Industrie phonographique; 2) Amedeo Giannini « Encore sur les problèmes juridiques du disque »; 3) Il a été fait mention de la Fédération dans le *Droit d'auteur* et dans *Inter-Auteurs*.

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES PONTS ET CHARPENTES.
INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR BRIDGE AND STRUCTURAL ENGINEERING.
INTERNATIONALE VEREINIGUNG FÜR BRÜCKENBAU UND HOCHBAU.
UNIONE INTERNAZIONALE PER COSTRUZIONI EDILIZIE E DI PONTI.**

Siège : Zurich. École Polytechnique fédérale.

Date de fondation : 1929.

But : Assurer la collaboration internationale des savants, des ingénieurs et des constructeurs; favoriser les échanges d'idées, de connaissances et de résultats expérimentaux dans le domaine des ponts, des charpentes ou ossatures, et plus généralement, de toutes les constructions relevant de l'art de l'ingénieur, qu'elles soient exécutées en acier, en béton armé ou en tout autre matériau.

Membres : Individuels et collectifs. Comme membres collectifs : Gouvernements, associations nationales, entreprises et organisations diverses dans les pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Bolivie, Bornéo, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Chili, Danemark, Dantzig, Égypte, Espagne, Estonie, États Malais fédérés, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Kéni, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Palestine, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Porto-Rico, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Venezuela, Yougoslavie.

Direction : Comité permanent et Bureau.

Composition du Comité : Bureau :

Président : Professeur D^r A. ROHN, Président du Conseil de l'École polytechnique fédérale, Zurich.

Vice-présidents : BEARE, Sir Thomas HUDSON (Edinbourg); D^r KLÖNNE (Dortmund), G. PIGEAUD (Paris), G. CAFFARELLI (Rome).

Secrétaires généraux : Professeur L. KARNER (Zurich), et professeur RITTER (Zurich).

Conseillers techniques : D^r F. BLEICH (Vienne), L. CAMBOURNAC (Paris), professeur F. CAMPUS (Cointe-Sclessin-lez-Liège), D^r PETRY (Obercassel-Siegbkreis).

Secrétaire : P. E. SOUTTER (Zurich).

Finances : Sources de recettes : cotisations et vente de publications.

Travaux : Congrès tous les quatre ans, publications, bulletin périodique.

Publications officielles : Bulletin semestriel; volumes de mémoires tous les deux ans environ.

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE D'ASSOCIATIONS DE PRODUCTEURS DE FILMS.
INTERNATIONAL FEDERATION OF FILM INDUSTRY ASSOCIATIONS.**

Siège : Paris, 13bis, rue des Mathurins.

Date de fondation : Janvier 1933.

But : La Fédération a pour objet la défense, dans le domaine international, de tous les intérêts, tant moraux que matériels, des producteurs de films.

Membres : Un représentant des associations de producteurs d'Allemagne (M. SCHEUERMANN), d'Espagne (M. Oliver PALET), de France (M. Ch. DELAC), d'Italie (M. DETTORI), des Pays-Bas (M. DE HOOP).

Direction : Composition du Comité :

Président : Charles DELAC (France).

Vice-présidents : MM. SCHEUERMANN (Allemagne), DETTORI (Italie).

Secrétaire-trésorier : Paul KASTOR.

Finances : Recettes : Versement de 1.000 francs par an par chacune des associations adhérentes. Dépenses annuelles : Frais de bureau et imprimés.

Travaux : Réunions du Bureau; comptes rendus de ces réunions.

**UNION CONTINENTALE DE LA PUBLICITÉ.
CONTINENTAL ADVERTISING ASSOCIATION.
KONTINENTALER REKLAME VERBAND.**

Siège : Paris (XVII^e), 27bis, avenue de Villiers.

Date de fondation : Mai 1928.

But : Grouper les associations publicitaires des pays d'Europe continentale et s'occuper de toutes les questions de droit, de sciences, d'art et d'intérêts professionnels touchant à la publicité.

Membres : Pays affiliés : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suisse, Tchécoslovaquie.

En liaison avec l'Union continentale de la publicité : la « British advertising Association » qui groupe les associations publicitaires du Royaume-Uni et de l'Empire britannique, et la Fédération nordique de la publicité qui groupe les pays suivants : Danemark, Estonie, Finlande, Lettonie, Norvège, Suède.

Direction : Comité exécutif composé pour 1935-1936 :

Président : Délégué de l'Allemagne.

Vice-président : Joan DOMENECH (Espagne).

Trésorier : M. GIEZENDANNER (Suisse).

Bureau permanent :

Président : Charles MAILLARD.

Secrétaire : Paul BARATTE.

Finances : Cotisation des associations fixée à 10 dollars.

Travaux : Congrès internationaux; organisation d'expositions internationales de publicité; étude et enseignement des méthodes publicitaires; création d'un centre de documentation technique et de renseignements; étude des questions de droit international se rapportant à la publicité.

Résumé historique : Congrès à Paris (1928), à Berlin (1929), à Bruxelles (1930), à Rome-Milan (1933), à Barcelone (1935).

**UNION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES STATIONS UVALES
ET LA CONSOMMATION DU RAISIN.**

Siège : Paris (VII^e), 1, place du Palais-Bourbon.

Date de fondation : Mars 1931.

But : Accroître la consommation du raisin.

Membres : Les représentants des associations viticoles des pays suivants : Allemagne, Argentine, Brésil, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Italie, Maroc, Portugal, Roumanie, Suisse, Tunisie.

Direction : La direction est assurée par les Services de l'Office international du vin et par M. Léon DOUARCHE, Directeur.

Président : Léon DOUARCHE (France).

Vice-présidents : MM. DE LIMA-SANTOS (Portugal), Luiz Garcia DE LOS SALMONES (Espagne), SAMARAKIS (Grèce).

Secrétaire général : Gérard D'EAUBONNE.

Finances : Le budget est constitué par les cotisations annuelles des comités nationaux.

Travaux : Participation à tous les congrès internationaux de la vigne et du vin ainsi qu'aux congrès des médecins amis du raisin.

Résumé historique : L'Union a été fondée à la suite d'une initiative de l'Office international du vin, en 1931 à Paris.

Publications officielles : Les communications de l'Union internationale pour le développement des stations uvales et de la consommation du raisin paraissent dans le *Bulletin international du vin*.

INSTITUT INTERNATIONAL DES RELATIONS INDUSTRIELLES.

(Pour l'étude et l'encouragement de relations et de conditions humaines de travail dans les industries.)

INTERNATIONAL INDUSTRIAL RELATIONS INSTITUTE.

(For the Study and Promotion of Satisfactory Human Relations and Conditions in Industry.)

Siège : La Haye, Haringkade, 171; Bureau aux États-Unis d'Amérique : Chambre 600, 130 East 22nd Street, New-York, N.Y.

Date de fondation : 1925.

But : Étudier et développer les moyens d'établir dans toutes les industries des relations humaines et des conditions de travail satisfaisantes. Par l'expression « relations industrielles », on entend le rapprochement des groupements et des personnes dont le travail en commun constitue la vie économique. Ces relations peuvent être considérées comme satisfaisantes lorsqu'elles permettent à tous les groupes intéressés de s'orienter effectivement vers un idéal socialement désirable.

Membres : La qualité de membre est personnelle et est accessible à tous ceux que qualifient leur expérience et leurs études industrielles. Membres dans vingt-sept pays : Allemagne, Autriche, Australie, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Chine, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union Sud-Africaine.

Membres associés : Peut acquérir cette qualité, quiconque s'intéresse à l'étude des problèmes économiques essentiels de la Société, bien que ne possédant pas d'expérience technique en matière industrielle.

Direction : L'Institut est placé sous la direction d'un comité comprenant douze membres au moins et vingt-quatre membres au plus. L'administration de l'Institut est confiée à un directeur.

Directeur : Miss Mary L. FLEDDÉRUS, expert-conseil en matière de relations industrielles, Haringkade 171, La Haye, Pays-Bas.

Directrice adjointe : Miss Mary VAN KLEECK, directrice du Service des études industrielles, Russell Sage Foundation, 130 East 22nd Street, New-York, N.Y.

Finances : Cotisations individuelles des membres (minimum 5 florins néerlandais par an; cotisation normale: 10 florins néerlandais par an et cotisation spéciale: 2 florins néerlandais par an. Dons.

Travaux : Études et échanges d'idées et d'expériences pratiques au moyen de congrès, de conférences, d'écoles d'été et de discussions; nomination de commissions d'étude; échanges de renseignements et voyages de membres dans les divers pays. Création d'un courant d'opinion dans le public au moyen de publications. Une Assemblée générale des membres a lieu au moins une fois tous les trois ans.

Résumé historique : Fondé lors d'un congrès industriel international tenu à Flessingue (1925), qui avait été précédé d'une réunion non officielle en 1922, l'Institut a revêtu la forme d'une association portant, jusqu'en mars 1932, le titre d'« Association internationale des relations industrielles ».

Publications officielles : Paraissant de temps à autre, lorsque l'occasion se présente. Il a été publié jusqu'à présent les ouvrages ci-après: « L'Économie dirigée » (1934); « L'Économie sociale dirigée dans le monde » (1932); « Le chômage international » (1932); « Organisation rationnelle et relations industrielles » (1930); « Relations essentielles entre toutes les catégories de la collectivité industrielle », volume I, 1928, volume II, 1929; « L'Élimination des travaux pénibles, inutiles dans l'industrie » (1927); « Aperçu international du travail personnel dans l'industrie » (1926).

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LA SOIE. INTERNATIONAL SILK FEDERATION.

Siège : Lyon (France), 25, place Tolozan.

Date de fondation : 1927.

But : Représenter les industries et commerces se rattachant à la soie dans toutes les manifestations de l'activité économique internationale; recueillir, auprès des syndicats, associations et groupements adhérents, tous avis, renseignements et documents propres à servir l'intérêt commun et à orienter l'action de la Fédération.

Membres : Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : La Fédération est dirigée par un Comité administratif formé par la réunion des délégués de tous les groupements adhérents, ceux-ci pouvant être, au maximum, de dix-sept par pays. La délégation de chaque pays comprend des représentants des branches se rattachant à la soie, et existant dans ce pays, à la condition que ces branches soient groupées en syndicats ou associations. Le Comité administratif se réunit en Assemblée générale au moins une fois par an. Le Bureau, qui est nommé pour deux ans, est composé des chefs des délégations.

Composition du Comité :

Président : Etienne Fougère (France).

Vice-présidents : Comm. G. Gorio (Italie), R. Stehli-Zweifel (Suisse), F. Bernades Alavedra (Espagne) et le chef de la délégation allemande.

Trésorier : Frank Farrell (Royaume-Uni).

Finances : Chaque syndicat, association ou groupement adhérent verse une cotisation annuelle de deux livres sterling; de plus, chaque nation verse une cotisation annuelle de cinq livres sterling pour chacun de ses délégués titulaires.

Travaux : Premier congrès, Paris 1925; deuxième, Milan 1927; assemblée générale Paris 1930 et Paris 1933.

BUREAU INTERNATIONAL POUR LA STANDARDISATION DES FIBRES ARTIFICIELLES.

Siège : Bâle (Suisse). Bäumlengasse 22.

Date de fondation : 1928.

But : Étudier et établir un système de règles pour la standardisation, le classement, la dénomination des différentes catégories de fibres textiles artificielles, et les usages ou conditions de vente qui peuvent découler des règles en question; créer toutes organisations utiles à cet effet, telles que bureaux indépendants d'essais techniques, bureaux d'arbitrage, bureaux de statistique, etc., et cela en tous pays.

Membres : Associations nationales et sociétés privées de producteurs de rayonne (soie artificielle) en Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : *Président :* G. Dunant, Emmenbrücke.

Secrétaire : H. Iselin, Bâle.

Finances : Les frais sont couverts par les cotisations des participants.

Travaux : Réunions des participants, publication des règles du B. I. S. F. A.

Résumé historique : Fondé en 1928 par d'importantes organisations productrices, a publié plusieurs éditions des règles relatives à la standardisation des fibres artificielles.

Publications officielles : Règles du B. I. S. F. A.

BUREAU INTERNATIONAL DE STATISTIQUE COMMERCIALE. INTERNATIONAL BUREAU OF COMMERCIAL STATISTICS.

Siège : Bruxelles, 10, rue Berlaimont.

Date de fondation : 1913.

But : Établir, en dehors de la statistique commerciale spéciale à chaque pays, une nomenclature commune où se grouperont, en un nombre restreint de catégories aux vocables uniformes, les marchandises importées et exportées sous la double indication du poids et de la valeur.

Membres : Les gouvernements suivants ayant adhéré et participant à l'exécution de la Convention de 1913: Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Congo belge, Danemark, France, Grèce, Hongrie, Indes néerlandaises, Islande, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Siam, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay.

Direction : Sous la direction du Gouvernement belge et d'un Comité d'administration.

Président : M. Janssen.

Finances : Cotisations des États contractants réparties en six classes, selon l'importance de leur commerce. De plus, la vente du bulletin est ajoutée aux recettes.

Travaux : Publication des statistiques par le bulletin; conférences, etc.

Résumé historique : La Convention élaborée le 31 décembre 1913 devait être ratifiée le 1^{er} juillet 1914, rester en vigueur sept ans et être renouvelée, sauf avis contraire, pour une même période. A cause de la guerre, le délai de ratification a été prorogé jusqu'en 1921 et le Bureau n'a pu fonctionner qu'à partir de cette date.

Publication officielle : Un bulletin, en français.

LE COMITÉ INTERNATIONAL DES SUCRES. THE INTERNATIONAL SUGAR COMMITTEE.

Siège : Bruxelles, 133, chaussée de Charleroi.

Date de fondation : 7 août 1935.

But : Maintenir et développer des relations étroites et mutuellement profitables entre les industries sucrières des divers pays qui font actuellement partie du Comité ou qui pourraient y adhérer ultérieurement et, en particulier, favoriser les efforts tendant à la conclusion d'un accord mondial des sucres.

Membres : Les associations sucrières de la Belgique, de Cuba, de la Hongrie, du Pérou, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie, ainsi que l'organisation sucrière du Gouvernement allemand (die Hauptvereinigung der Deutschen Zuckerwirtschaft).

Direction : *Président :* le Sénateur Lucien BEAUDUIN.

Secrétaire : Miss M. D. SHUFELDT.

Finances : Cotisations des associations sucrières qui sont membres du Comité.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE TRANSPORTEURS ET ASSIMILÉS. INTERNATIONAL FEDERATION OF FORWARDING ORGANISATIONS. INTERNATIONALE FÖDERATION DER SPEDITEURORGANISATIONEN.

Siège : Vienne, Linke Wienzeile, 64.

Date de fondation : 31 mai 1926.

But : Réunir les organisations de transporteurs du monde pour la conservation et le développement des intérêts communs par : a) le rapprochement des différents groupes nationaux et l'établissement de relations amicales entre eux; b) l'étude de moyens pour le développement des différents genres du transport et du magasinage; c) la représentation des intérêts de la profession des transitaires, puis l'information des organisations associées sur toutes les questions importantes du métier; d) l'arrangement de différends entre les membres des organisations affiliées, etc.

Membres : Allgemeiner Möbeltransportverband, Vienne; British Association of Shipping and Forwarding Agents, Londres; Dansk Moebeltransport-Forening, Copenhague; Fédération nationale des commissionnaires de transports, transitaires, agents maritimes et assimilés, Paris; Fédération nationale des entrepreneurs de transports de Belgique, Anvers; « Globus », Československý Svaz Spediteurů, Prague; Magyarországi Nemzetközi Szállítványozók Egyesülete, Budapest; Magyar Szállítványozók Országos Egyesülete, Budapest; Nordisk Speditör-Forbund, Copenhague; Risska jednota csl. zasilatelu, Prague; Scheepvaart Vereniging Noord, Amsterdam; Schweizerischer Spediteuren-Verband, Berne; Udruzenje Speditera i Carinskih Posrednika, Zagreb; Verein der bulgarischen Spediteure, Sofia; Reichsfachstand

des Deutschen Speditions- und Lagereigewerbes, Berlin; Verein der Rigaer Spediteure, Riga; Zentralverband der Spediteure, Vienne; Związek Polskich Przedsiębiorstw Transportowych i Ekspedycyjnych, Varsovie.

Direction : *Président :* Charles DE LAUSNAY (Anvers).

Vice-présidents : Paul DERVIEU (Paris), Dr Ludwig DOEBERL (Berlin), Dr Paul DUMONT (Berne), Stephan SCHENKER-KARPELES (Vienne).

Trésorier : Dr M. H. DE JONG (Amsterdam).

Contrôleurs : H. HACKENITZ (Amsterdam) et H. M. HINLOOPEN (Amsterdam).

Travaux : Procès-verbaux des Congrès qui se réunissent au moins une fois tous les deux ans.

Publications officielles : Zoll, Speditions und Schiffszeitung, Vienne, Linke Wienzeile 64; Deutsche Verkehrsnachrichten, Hambourg, Neue Gröningerstrasse 13; Les Transports, Paris, 47, rue de la Victoire (IX^e); World's Carriers, London, E.C.4, Bangor House, 68/69 Shoe Lane; les bulletins officiels des groupements Nordisk Speditör-Forbund, « Globus », Risska jednota csl. zasilatelu.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Les procès-verbaux des Congrès.

OFFICE INTERNATIONAL DU VIN. INTERNATIONAL WINE OFFICE.

Siège : Paris (VII^e), 1, place du Palais-Bourbon.

Date de fondation : Novembre 1924.

But : Réunir, étudier et publier les renseignements de nature à démontrer les effets bienfaisants du vin; indiquer aux gouvernements adhérents les mesures propres à assurer la protection des intérêts viticoles et l'amélioration des conditions du marché international du vin; soumettre aux gouvernements toutes propositions susceptibles d'assurer : 1^o la protection des appellations d'origine du vin; 2^o la garantie de la pureté et de l'authenticité des produits; 3^o la répression des fraudes et de la concurrence déloyale; prendre, en conformité de la législation de chaque pays, toutes initiatives propres à développer le commerce du vin, etc.

Membres : Les Gouvernements des pays suivants : Algérie, Allemagne, Autriche, Bulgarie, Espagne, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Maroc, Portugal, Roumanie, Suisse, Tunisie, Yougoslavie.

Direction : *Directeur :* Léon DOUARCHE.

Composition du Comité : *Président :* M. BARTHE, député, président du groupe viticole de la Chambre (France).

Vice-présidents : MM. TASSINARI (Italie), CAVESTANY Y ANDUAGA (Espagne), DE LIMA SANTOS (Portugal).

Secrétaire général : Léon DOUARCHE.

Finances : Cotisations des États adhérents, subventions de collectivités, etc.

Travaux : L'Office international du vin tient deux sessions par an (en décembre et en juillet). Il participe aux travaux de tous les congrès internationaux d'agriculture (section de viticulture) et aux conférences intéressant les questions viticoles.

En 1935, l'Office a participé à la Conférence internationale de l'unification des méthodes d'analyse du vin à l'Institut international d'agriculture; au quatrième congrès international de la vigne et du vin et au premier congrès international médical de défense du vin, tenus à Lausanne du 26 au 31 août.

En 1936, l'Office international du vin organisera en octobre un congrès international du raisin et des jus de raisin à Tunis.

Résumé historique : Créé en vertu de l'Arrangement international du 29 novembre 1924, l'Office a commencé son fonctionnement effectif le 1^{er} janvier 1928.

Publications officielles : *Bulletin international du vin* (mensuel); *Annuaire international du vin* (annuel).

COMITÉ INTERNATIONAL DU COMMERCE DES VINS, CIDRES, SPIRITUEUX ET LIQUEURS.

INTERNATIONAL COMMITTEE ON THE TRADE IN WINES, CIDERS AND SPIRITUOUS LIQUORS.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Paris (VIII^e), 11 bis, rue d'Aguesseau.

Date de fondation : 1900.

But : Développer les relations entre nations pour défendre partout l'usage des produits liquides sains et salutaires.

Direction : Un Bureau permanent convoque chaque mois le Conseil permanent et chaque année une réunion du Comité de direction élu pour trois ans.

Président : Baron Raymond DE LUZE (France).

Vice-président délégué : Camille MARTINET (France).

Vice-présidents : M. RUTHERFORD (Royaume-Uni), MM. NELIS (Belgique), FEWERDA (Pays-Bas), TAUBER (Tchécoslovaquie), SPRATLEY (Portugal), BERGER (Suisse).

Secrétaire général : M. LAFARIE (France).

Secrétaire administratif : M. CAUX (France).

Finances : Cotisations, 200 francs par an et dons volontaires. Dépenses approximatives, 200.000 francs.

Travaux : Congrès tenus à Paris 1900, Liège 1905, Bordeaux 1907, Londres 1908, Bruxelles 1910, Gand 1913, Paris 1925.

Résumé historique : A l'issue du Congrès international des vins et liqueurs tenu à Paris en 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle, il fut décidé qu'un groupement permanent serait créé.

Publication officielle : *L'Information*, mensuelle en français et en anglais.

XIV. COMMUNICATIONS ET TRANSIT.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES ARMATEURS. INTERNATIONAL SHIPPING CONFERENCE.

Siège : London, E.C.3, 28, St. Mary Axe.

Date de fondation : Novembre 1921.

But : Coordonner les vues de l'armement maritime des divers pays; par une collaboration et des consultations amicales, établir et développer la coopération entre les armateurs des divers pays maritimes, en vue d'uniformiser les pratiques suivies dans ces pays, soit par des initiatives volontaires, soit au moyen de conventions internationales et (ou) d'une législation nationale.

Membres : Vingt-six organisations centrales représentant l'armement maritime dans les pays maritimes suivants: Allemagne, Australie, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Inde, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suède; la Chambre des Armateurs des États-Unis et deux associations de défense professionnelle et d'assurance mutuelle.

Direction : *Président :* actuellement, le président de la Chambre britannique des armateurs du Royaume-Uni.

Vice-président : actuellement, le vice-président de la Chambre britannique des armateurs du Royaume-Uni.

Secrétaires : M. H. M. CLEMINSON, directeur général de la Chambre britannique des armateurs et M. P. Maurice HILL, directeur général adjoint de la Chambre britannique des armateurs.

Finances : De temps à autre, le compte des dépenses de la conférence est établi et réparti entre les diverses associations membres de la Conférence, proportionnellement à leur tonnage inscrit.

Travaux : Réunion de conférences, consultations, préparation de conventions, études. La Conférence est représentée à diverses conférences internationales, soit seule, soit conjointement avec d'autres organismes comme la Chambre internationale de Commerce; elle est représentée également au Comité maritime de la Société des Nations.

Résumé historique : La Conférence s'est réunie en sessions plénières en 1921, 1924, 1926 et 1928. Durant les intervalles des sessions, divers comités de la Conférence se sont réunis pour étudier des questions importantes et faire rapport, à leur sujet, à la Conférence.

Publications officielles : Rapports de la Conférence internationale des armateurs pour 1921, 1924, 1926 et 1928.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ARMATEURS. INTERNATIONAL SHIPPING FEDERATION.

Siège : Londres E.C., 52 Leadenhall Street.

Date de fondation : Octobre 1909.

But : Protéger, dans le domaine international, les intérêts des armateurs, pour ce qui concerne les questions ouvrières et encourager la coopération dans les questions industrielles affectant l'armement.

Membres : Associations d'armateurs des pays suivants : Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, France, Norvège, Pays-Bas et Suède.

Direction : Conseil général composé de deux à six représentants par pays.

Bureau : *Président :* Basil SANDERSON.

Vice-président : Fr. ODFJELL.

Directeur général : Michael BRETT.

Secrétaire : Richard SNEDDEN.

Finances : Cotisations des fédérations affiliées, dont le montant est fixé par le Conseil général.

Travaux : Réunions périodiques.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES TRANSPORTS COMMERCIAUX PAR AUTOMOBILES.

INTERNATIONAL FEDERATION OF COMMERCIAL MOTOR USERS.

Siège : Paris (XVI^e), 9, rue Le Sueur.

Date de fondation : 20 novembre 1929.

But : Défense des intérêts des transporteurs commerciaux par automobiles et unification des législations nationales concernant la route, etc.

Membres : Associations affiliées en Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Espagne, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : *Président :* M. Max HENRIQUEZ.

Secrétaire général à Paris : M. Albert CORNU.

Finances : Cotisation de chaque association.

Publications officielles : Les communications sont données aux revues éditées par chaque association et par le *Bulletin de l'Union des véhicules industriels*.

LIGUE INTERNATIONALE DES AVIATEURS. INTERNATIONAL LEAGUE OF AVIATORS.

Siège : Barcelone, Hôtel Ritz.

Date de fondation : 1926.

But : Etablir, entre les aviateurs de tous les pays, des liens de camaraderie, d'amitié, d'entraide et développer l'esprit d'émulation en ce qui touche le développement de l'aviation et l'œuvre de la paix.

Membres : Membres des sections nationales des pays suivants : Argentine, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Chili, Colombie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Indochine, Italie, Japon, Lettonie, Pays-Bas, Portugal, Salvador, Siam, Suède et Suisse.

Direction : Conseil de présidents, Comité exécutif.

Bureau : *Secrétaire général :* C. HAYNES.

Résumé historique : Fondée par Clifford B. Harmon, l'un des pionniers de l'aviation américaine.

Travaux : Sélection des champions du monde de la Ligue (ceux qui, de l'avis de la Ligue, ont accompli, au cours de l'année, les performances les plus remarquables au point de vue du développement de la branche de l'aviation à laquelle ils se sont consacrés). Remise à ces champions des quatre trophées internationaux de la Ligue (Trophée inter-

national de l'aviateur; Trophée international de l'aviatrice; Trophée international du pilote de ballon sphérique et Trophée international du pilote de dirigeable). Sélection des champions nationaux de la Ligue et remise à ces champions des trophées nationaux de la Ligue, qui sont en la possession des sections nationales de chaque pays adhérent.

UNION INTERNATIONALE POUR L'ÉMISSION DE BILLETS A COUPONS COMBINÉS (U. I. B. C.).

INTERNATIONAL UNION FOR THE ISSUE OF COUPON TICKETS.

Siège : Bruxelles, 2, rue du Marquis.

Date de fondation : 6 juillet 1921.

But : Etablir et développer le trafic international des voyageurs au moyen de billets à coupons.

Membres : Administrations et compagnies de chemins de fer des pays suivants : Algérie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Maroc, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie et Tunisie; en outre, compagnies de navigation de la Méditerranée et de la Manche et compagnies de transports automobiles.

Direction : L'Administration directrice de la Société nationale des chemins de fer belges.

Président : M. CHAUVIGNE (Chemins de fer de l'Est), Paris.

Premier Vice-président : un fonctionnaire des Chemins de fer fédéraux suisses.

Deuxième Vice-président : un fonctionnaire des Chemins de fer de l'Etat italien.

Secrétaire permanent : M. JACOB (Bruxelles).

Finances : Les dépenses ordinaires d'administration sont réparties chaque année entre les administrations et compagnies participantes. Les dépenses annuelles sont d'environ 38.500 francs-or.

Travaux : Les délégués des administrations et compagnies participantes se réunissent en assemblée générale ordinaire tous les deux ans. Le Comité se réunit chaque année pour examiner la gestion de l'Administration et pour traiter les questions importantes qui lui sont soumises.

Résumé historique : L'Union a été fondée en 1921 sur l'initiative des Chemins de fer belges. Elle était à l'origine limitée à un petit nombre de réseaux de chemins de fer de l'Europe occidentale, mais elle embrasse actuellement la plupart des réseaux de chemins de fer de l'Europe et de l'Afrique du Nord et comprendra probablement plus tard d'autres entreprises de transport public.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU CONGRÈS DES CHEMINS DE FER. INTERNATIONAL RAILWAY CONGRESS ASSOCIATION.

Siège : Bruxelles, 74, rue du Progrès.

Date de fondation : 1885.

But : Favoriser les progrès des chemins de fer par la tenue de congrès périodiques et par des publications.

Membres : a) Membres protecteurs : Les Gouvernements des pays ci-après : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Royaume-Uni et les Dominions britanniques, protectorats et colonies, Bulgarie, Chili, Chine, Danemark, Egypte, Equateur,

Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Paraguay, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Uruguay, Yougoslavie; organisations internationales s'occupant essentiellement d'exploitations ferroviaires et unions internationales formées d'administrations exploitant au moins 5.000 kilomètres (3.100 milles) de voies ferrées n'appartenant pas à l'Association.

b) Membres effectifs : Les administrations de chemins de fer des pays auxquels s'étend l'Association.

Direction : 1. La Commission permanente composée de membres élus appartenant à différentes nationalités et dont le nombre est fixé par chaque congrès; il est actuellement de soixante-cinq.

Président : N. RULOT (Belgique).

Secrétaire général : P. GHILAIN (Belgique).

Secrétaires adjoints : A. CHANTRELL (Belgique), R. DESPRETS (Belgique), E. MINSART (Belgique).

2. Comité exécutif.

Finances : Cotisations des membres protecteurs et des membres adhérents indiqués ci-dessus.

Travaux : Enquêtes sur des questions portées à l'ordre du jour des congrès périodiques; organisation et comptes rendus de ces congrès. Des congrès ont été tenus à Rome en 1922, à Londres en 1925, à Madrid en 1930 et au Caire en 1933. Le treizième congrès se tiendra à Paris en 1937.

Publication officielle : Bulletin mensuel en anglais, français et allemand.

UNION INTERNATIONALE DES CHEMINS DE FER (U. I. C.). INTERNATIONAL RAILWAY UNION.

Siège : Paris (XVII^e), 10, rue de Prony.

Date de fondation : 1^{er} décembre 1922.

But : Unification et amélioration des conditions d'établissement et d'exploitation des chemins de fer en vue du trafic international européen.

Membres : a) Les principales administrations de chemins de fer des pays européens suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie.

b) Les administrations de chemins de fer des pays suivants : Chine, Japon, Maroc, Syrie et Tunisie.

Direction : L'U. I. C. est dirigée par un comité de gérance dont le siège est à Paris. Ce Comité est composé de dix-neuf administrations membres et de l'administration chargée de la présidence.

Président du Comité de gérance : M. MANGE (France).

Secrétaire général : M. LEVERVE (France).

Secrétaire général suppléant : M. PADER (France).

Finances : Versements des administrations membres de l'U. I. C. destinés à couvrir les dépenses.

Travaux : Le fonctionnement de l'Union est assuré par le Comité de gérance assisté des cinq commissions permanentes. Le Comité de gérance et les commissions permanentes se réunissent régulièrement en sessions périodiques.

Résumé historique : L'idée de la création d'une union internationale des chemins de fer a été émise tout d'abord en 1921 à la Conférence de Porto-Rosa. Elle a été reprise à la Conférence de Gênes, où la quatrième Commission (transports) a formulé le vœu, adopté en séance plénière, le 3 mai 1922, que les administrations de chemins de fer français convoquent aussitôt que possible une conférence de représentants techniques des administrations de chemins de fer d'Europe et d'autres pays intéressés. Cette conférence a eu lieu à Paris en 1922 et a décidé la constitution de l'Union internationale des chemins de fer. La première assemblée générale de l'U. I. C. s'est tenue en 1923. Le Comité de gérance et les cinq commissions permanentes ont également tenu une ou plusieurs sessions au cours de chacune des années de la période 1922-1935.

COMITÉ PERMANENT DES CHEMINS DE FER PANAMÉRICAINS. PERMANENT PAN-AMERICAN RAILWAY COMMITTEE.

Siège : Union Panaméricaine, Washington, D.C.

Date de fondation : 1902.

But : Favoriser la construction d'une ligne de chemin de fer transcontinentale à travers les Etats-Unis d'Amérique, le Mexique, l'Amérique Centrale, le Panama et l'Amérique du Sud.

Membres : Les républiques de l'Amérique Centrale, du Mexique, du Panama, de l'Amérique du Sud et les Etats-Unis d'Amérique.

Direction : Bureau : Juan A. BRIANO (Argentine), *Président*; Verne L. HAVENS (Etats-Unis d'Amérique); Francisco P. DE HOYOS (Mexique); Estanislau BOUSQUET (Brésil); Santiago Marin VICUNA (Chili); Manuel D. ALMENARA (Pérou).

Finances : Contributions des membres du Comité.

Travaux : Rapports sur les différents projets, publication d'articles, dans les journaux et revues.

Résumé historique : Le Comité a été maintenu par la Conférence panaméricaine, à Rio de Janeiro (1906), à Buenos-Ayres (1910), à Santiago du Chili (1923), à La Havane, Cuba (1928), et à Montevideo (1933).

BUREAU INTERNATIONAL DES CONTAINERS. INTERNATIONALES BEHÄLTER-BÜRO. INTERNATIONAL CONTAINER BUREAU.

Siège : Paris (VIII^e), 38, Cours Albert-I^{er}.

Date de fondation : 22 février 1933, sous les auspices de la Chambre de commerce internationale.

But : Le Bureau est l'organe d'étude et de liaison entre les chemins de fer, les transports par route et par eau et les usagers des différentes nations intéressées au développement du Service des containers.

Membres : 1^o Membres de droit : Les organisations qui ont organisé le concours 1930-31 sur le meilleur système de containers : Chambre de commerce internationale; Commission consultative et technique des communications et du transit de la Société des Nations; Union internationale des chemins de fer; Association internationale des Automobiles-Clubs reconnus; Bureau permanent international des constructeurs d'automobiles; Fédération internationale des transports commerciaux automobiles; Conseil central du

Tourisme international; Bureau international de normalisation de l'automobile. Ainsi que : l'Institut international du Froid; l'Union internationale de Tramways, de chemins de fer d'intérêt local et de Transports publics automobiles; la Fédération internationale des Associations de Transporteurs et assimilés; l'Association internationale des constructeurs de matériel roulant.

2° Membres actifs : Peuvent devenir membres actifs les compagnies de chemins de fer ainsi que les associations de transporteurs, d'expéditeurs et d'usagers intéressés à la question container.

Peuvent également être élus membres actifs les groupements dans les pays où les chemins de fer ont, en accord avec les autres transporteurs et les usagers des containers, constitué un groupement national pour réaliser en commun le service des containers.

3° Membres correspondants : Peuvent devenir membres correspondants les maisons commerciales et industrielles, ou toutes autres personnes qui exploitent, utilisent ou construisent des containers ou qui s'intéressent au développement du trafic des containers.

Répartition des membres dans les divers pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Chine, Colombie, Danemark, Espagne, France, Hongrie, Italie, Maroc, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Tchécoslovaquie.

Direction : Comité exécutif : Composé du Bureau et de huit membres.

Bureau : *Président :* Sénateur Silvio CRESPI.

Vice-présidents : MM. L. DE BOYSSON et Paul SOMMERLATTE.

Secrétaire : M. S. PRESSBURGER, ingénieur.

Organes du Bureau : Comité exécutif, Commission commerciale, Commission technique.

En outre, les membres se réunissent tous les ans en une Assemblée générale.

Finances : Cotisations des membres.

Publications officielles : 1° Documents d'information stencillés sur les travaux;

2° Bulletin *Le Container* (paraissant cinq fois par an).

Résumé historique : Le Congrès mondial des transports automobiles de Rome en septembre 1928 a discuté les moyens d'arriver à une meilleure collaboration entre la route et le rail et a proposé « le container » comme meilleure solution du problème. En janvier 1930, un concours a été ouvert pour déterminer le meilleur système de container en trafic international.

En septembre 1930, eut lieu à Venise un concours d'essais pratiques de containers. Le Comité international des containers a continué les travaux du Comité du concours pendant l'année 1932 jusqu'à la constitution du Bureau international des containers en février 1933.

COMMISSION EUROPÉENNE DU DANUBE. EUROPEAN COMMISSION OF THE DANUBE.

Siège : Galatz (Roumanie).

Date de fondation : 1856.

But : Assurer la navigabilité des bouches du Danube.

Membres : Les Gouvernements des pays suivants : Royaume-Uni, France, Italie et Roumanie.

Direction : Commission siégeant en sessions plénières ordinaires ou extraordinaires; Comité exécutif.

Bureau : *Président :* Chacun des représentants de gouvernement à tour de rôle, par ordre alphabétique.

Les membres du bureau sont actuellement les suivants :

W. Douglas KEANE (Royaume-Uni), Cyril MARRIOTT (suppléant);

J. DU SAULT (France), G. MOUILLE (suppléant);

G. Macchioro VIVALBA (Italie), A. MAMMALELLA (suppléant);

Const. CONTZESCO (Roumanie), Eug. BONACHI (suppléant);

Secrétaire général : Francis REY.

Finances : Sources de revenus : droits de navigation; dépenses annuelles en 1934 : 3.329.308 francs-or.

Travaux : Entretien de la navigabilité du cours inférieur et des bouches du Danube, éclairage et balisage du chenal navigable, pilotage, réglementation de la navigation, police fluviale et exercice de la juridiction dans les cas d'infraction aux règlements, administration du port de Sulina, jaugeage des navires et perception des droits, entretien des deux hôpitaux de Sulina. Publication de statistiques annuelles de la navigation aux bouches du Danube.

Résumé historique : Créée par le Traité de Paris du 30 mars 1856, confirmée par les traités de paix qui ont mis fin à la guerre de 1914-1918 et par la Convention de Paris, en date du 23 juillet 1921, instituant le statut du Danube.

Publications officielles : *Revue de la Commission européenne du Danube.* « La Commission européenne du Danube et son œuvre de 1856 à 1931 », Paris, Imprimerie nationale, 1931. (Publié par la Commission européenne du Danube à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de sa fondation.)

COMMISSION INTERNATIONALE DU DANUBE. INTERNATIONAL COMMISSION OF THE DANUBE.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Vienne, I. Hofburg.

Date de fondation : 19 juin 1920.

But : La Commission veille à ce qu'aucun obstacle quelconque ne soit mis, du fait d'un ou de plusieurs Etats, à la libre navigation du fleuve, à ce que tant pour le passage que pour l'usage des ports, de leurs installations et de leur outillage, les ressortissants, les biens et les pavillons de toutes les puissances soient traités sur le pied d'une parfaite égalité et que, d'une manière générale, à ce qu'aucune atteinte ne soit portée au caractère international que les Traités ont assigné au réseau internationalisé du Danube.

Membres : Les représentants de l'Autriche, de la Bavière, de la Bulgarie, de la France, du Royaume-Uni, de la Hongrie, de l'Italie, de la Roumanie, de la Tchécoslovaquie, du Wurtemberg et de la Yougoslavie.

Direction : Les représentants des Etats ci-dessus sont appelés à prendre la présidence, pour la durée d'un semestre, d'après un roulement alphabétique, le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet de chaque année.

Travaux : Deux sessions plénières au cours du deuxième et du quatrième semestre de chaque année : réunions mensuelles du Comité exécutif.

Résumé historique : La Commission a tenu, de juin 1920 à novembre 1928, vingt sessions plénières, dont deux extraordinaires. Elle a élaboré un règlement de police de la navigation mis en vigueur le 1^{er} novembre 1927. Elle a organisé le service de renseignements hydrométriques et des avis aux navigateurs. Elle a examiné plusieurs projets de travaux sur le Danube. Elle administre le secteur du Danube compris entre Turn-Severin et Moldova, dit des Portes de Fer et des Cataractes.

COMMISSION TECHNIQUE PERMANENTE DU RÉGIME DES EAUX DU DANUBE.

PERMANENT TECHNICAL HYDRAULIC SYSTEM COMMISSION OF THE DANUBE.

Siège : Au domicile du Président; actuellement : Rome, Via M. Bufalini, 8.

Date de fondation : 14 novembre 1921.

But : a) Favoriser la conclusion, surveiller et, dans certains cas urgents, assurer l'exécution d'accords entre les États intéressés concernant le régime des eaux du bassin visé par le Traité en vue de sauvegarder les intérêts et les droits acquis par chacun de ces États; b) maintenir et améliorer, notamment en ce qui concerne le déboisement et le reboisement, le caractère uniforme du régime des eaux, etc.; c) étudier les questions relatives à la navigation, etc.; d) entreprendre les travaux, exécuter les plans et établir les services dont elle peut être chargée d'un commun accord par les États intéressés.

Membres : Un représentant de chacun des États territorialement intéressés, à savoir : Autriche, Hongrie, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, et un président nommé par le Conseil de la Société des Nations pour cinq ans.

Direction : *Président :* Carlo ROSSETTI (Italie).

Secrétaire : Carlo KLAUSS (Italie).

Finances : Contributions annuelles. Les dépenses annuelles s'élèvent en moyenne à 80.000 livres environ.

Travaux : La Commission tient une session plénière ordinaire une fois par an, au lieu fixé par elle pour s'acquitter des fonctions qui lui incombent en vertu du Traité de Trianon. La première session plénière a eu lieu à Munich en 1921. Depuis sa fondation, la Commission a tenu dix-sept sessions plénières (la dernière en 1934) à Munich, Dresde, Vienne (2), Paris, Bratislava, Bled, Meran, Budapest (2), Bucarest, Lussinpiccolo, Trenčianske Teplice, Kupari, Venise et Semmering.

Publications contenant des renseignements sur l'Organisation : Carlo Rossetti : La Commission du régime des eaux et son œuvre (Académie diplomatique internationale, séances et travaux, cinquième année, n° 2, avril-juin 1931, pages 95-101). Carlo Rossetti : Préface à « Études sur le régime des glaces du Danube » (Hoepli, Milan, 1934).

COMMISSION DES DÉTROITS. STRAITS COMMISSION.

Siège : Istanbul, Palais de Top-Hané.

Date de fondation : 25 octobre 1924.

But : S'assurer que sont dûment observées les dispositions concernant le passage des bâtiments de guerre et aéronefs militaires, dispositions faisant l'objet des paragraphes 3 et 4 de l'annexe jointe à l'article 2 de la Convention sur le régime des Détroits.

Membres : Bulgarie, Royaume-Uni, France, Grèce, Italie, Japon, Roumanie et Turquie (représentés chacun par un seul membre).

Direction : La Commission des Détroits n'a pas de comité. D'après la Convention sur le régime des Détroits, la présidence est dévolue au représentant de la Turquie. Le vice-président semestriel est désigné par ordre alphabétique des noms des pays représentés à la Commission. Un secrétaire général est chargé de la correspondance et de la direction du personnel.

Finances : Le budget annuel de la Commission s'élève approximativement à 8.200 livres turques. Les dépenses sont couvertes par les contributions des Puissances représentées à la Commission, contributions qui sont les seules ressources de cette dernière.

Travaux : La Commission des Détroits se réunit ordinairement une fois par semaine. Chaque année, la Commission adresse à la Société des Nations un rapport rendant compte de l'accomplissement de sa mission et fournissant par ailleurs tous renseignements utiles au point de vue du commerce et de la navigation; à cet effet, la Commission se met en relation avec les services du Gouvernement turc s'occupant de la navigation dans les Détroits.

Résumé historique : La Commission des Détroits a été instituée en vertu de la Convention sur le régime des Détroits, signée à Lausanne le 24 juillet 1923. Depuis, elle exerce sa mission en permanence.

Publications officielles : Rapports annuels adressés à la Société des Nations depuis 1924.

CONFÉDÉRATION PANAMÉRICAINE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE. PAN-AMERICAN CONFEDERATION FOR HIGHWAY EDUCATION. CONFEDERACIÓN PANAMERICANA DE EDUCACIÓN VIAL.

Siège : Washington, D.C., Union panaméricaine.

Date de fondation : Juin 1924.

But : Favoriser le développement, sur des bases rationnelles, du réseau routier des pays de l'Union panaméricaine.

Membres : Fédérations d'éducation routière, dans chacun des pays membres de l'Union panaméricaine.

Direction : *Président* du Comité exécutif : L. S. ROWE.

Membres du Comité exécutif : Wilbur J. CARR, Roy D. CHAPIN, J. Walter DRAKE, Pyke JOHNSON, Fred I. KENT, Thos. H. MACDONALD, W. O. RUTHERFORD (États-Unis d'Amérique).

Administrateur : Stephen JAMES (États-Unis d'Amérique).

Finances : Contributions provenant des industries de l'automobile, des accessoires d'automobile et du caoutchouc.

Travaux : Rapports, publications, recherches sur l'administration, la construction et le financement des réseaux routiers des divers pays. Soutient la « Pan-American Highway » qui établit une liaison entre les pays de l'hémisphère occidental. Agent d'exécution des recommandations des Congrès de la « Pan-American Highway ».

Résumé historique : Organisée en juin 1924, à Washington, D.C., par les ingénieurs de la « Pan-American Highway », représentant dix-neuf nations. Cette création fut confirmée et la Fédération fut reconnue par le Premier Congrès de la « Pan-American Highway », à Buenos-Ayres, en 1925, ainsi que par les congrès ultérieurs. Reconnue par la sixième Conférence internationale des États américains, à La Havane (Cuba), 1928.

Publication officielle : *The Pan-American Confederation for Highway Education.*

COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ELBE.

Siège : Dresde-A 1, Palais Taschenberg.

Date de fondation : Traité de Versailles (28 juin 1919). L'activité de la Commission se base sur l'Acte de navigation de l'Elbe du 22 février 1922 et sur la Convention additionnelle à l'Acte de Navigation de l'Elbe du 27 janvier 1923.

But : Veiller au maintien de la liberté de navigation et au bon état d'entretien de la voie navigable ainsi qu'à l'amélioration de cette voie; se prononcer sur les plaintes auxquelles donne lieu l'application des conventions mentionnées ci-dessus ainsi que des règlements qu'elles prévoient; en général, exercer les attributions résultant des stipulations desdites conventions. La Commission est instance d'appel pour les tribunaux de navigation de l'Elbe.

Membres : Quatre représentants de l'Allemagne, deux représentants de la Tchécoslovaquie, un représentant du Royaume-Uni, un représentant de la France, un représentant de l'Italie, un représentant de la Belgique.

Direction : La présidence est exercée par chacun des membres suivant un tour de rôle arrêté par la Commission.

Président depuis la session ordinaire de février 1935 à celle de février 1936 : M. Douglas KEANE, délégué de Grande-Bretagne.

Au siège de la Commission est établi le Secrétariat.

Secrétaire général : M. CHOLEVA.

Secrétaire général adjoint : M. GOES.

Finances : Les dépenses générales de la Commission sont réparties entre les Etats représentés, proportionnellement au nombre des délégués auquel ils ont droit. Le budget annuel est arrêté par la Commission.

Travaux : La Commission internationale de l'Elbe tient normalement deux sessions ordinaires par an, dont une est obligatoire et l'autre facultative. Elle se réunit, en outre, en session extraordinaire, soit sur l'initiative de son Président, soit sur une demande formulée par deux délégations au moins.

Résumé historique : Depuis son institution, la Commission internationale de l'Elbe a tenu vingt-neuf sessions. Elle a établi plusieurs règlements visant la navigation de l'Elbe dont il y a lieu de souligner notamment le Règlement de police de la navigation sur l'Elbe, entré en vigueur le 1^{er} novembre 1933. En outre, elle a pris part à différentes réunions internationales ayant trait à la navigation.

Publications officielles : Rapport annuel sur les conditions de la navigation et l'état de navigabilité de l'Elbe; Bulletin d'information mensuel du Bureau, destiné à l'usage des délégations.

COMMISSION INTERNATIONALE DES GRANDS BARRAGES (de la Conférence mondiale de l'Energie).

INTERNATIONAL COMMISSION ON LARGE DAMS (of the World Power Conference).

INTERNATIONALE TALSPERREN-KOMMISSION (bei der Weltkraftkonferenz).

Siège : Bureau permanent; Paris (VIII^e), 5, avenue de Friedland.

Date de fondation : Juin 1930.

But : Etude scientifique et technique des Grands Barrages dans le cadre international

Membres : Comités des grands barrages dans chacun des pays ci-après : Algérie, Afrique-Occidentale française (Office du Niger), Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Inde britannique, Indes néerlandaises, Japon, Maroc, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Union des Républiques soviétiques socialistes.

Direction : Le Bureau de la Commission comprend : un Président, trois vice-présidents, un secrétaire général et un trésorier.

Finances : Sources de recettes : les cotisations des comités nationaux d'après la population; cette cotisation représente un certain nombre d'unités, le montant de l'unité étant fixé par la réunion exécutive.

Travaux : Une réunion exécutive annuelle et, si besoin est, des réunions exécutives spéciales. Des réunions publiques (congrès) où sont traitées des questions techniques.

Résumé historique : Depuis sa fondation, en dehors de la réunion exécutive annuelle, la Commission a tenu un congrès en Scandinavie (28 juin-8 juillet 1933). Un deuxième congrès est en préparation pour 1936 ou 1937.

Publications officielles : Un *Bulletin du Bureau permanent*, en principe semestriel. Cinq volumes du premier Congrès des grands barrages.

Autres publications contenant des renseignements sur l'Organisation : *Le Génie civil*, Paris, 7 octobre 1933.

CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES HORAIRES. EUROPEAN CONFERENCE ON TIME-TABLES.

Siège : Berne, Direction générale des Chemins de fer fédéraux suisses.

Date de fondation : 1^{er} janvier 1923.

But : Régler les questions générales concernant le service international des trains de voyageurs; fixer les correspondances internationales par chemins de fer et par voies d'eau selon les besoins du service des voyageurs et s'efforcer d'obtenir des allègements concernant le service de la douane et le contrôle des passeports aux gares frontières.

Membres : Délégués des Gouvernements des Etats intéressés, membres de la Société des Nations; délégués des administrations de chemins de fer et de navigation; délégués des entreprises de wagons-lits et de wagons-restaurants et délégués d'entreprises pour le trafic aérien international. Les pays suivants ont été jusqu'ici représentés : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Chine, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lithuanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie.

Direction : L'administration gérante assure la direction et la préparation des sessions. La Direction générale des chemins de fer fédéraux suisses, Berne, a été nommée de nouveau en qualité d'administration gérante en 1932 pour une nouvelle période de cinq ans. Président de la Conférence : un membre de la direction de l'administration gérante.

Finances : Les dépenses de la Conférence sont réparties entre les administrations participantes.

Travaux : Fixation des horaires des trains intéressant les administrations d'au moins deux pays et aménagement des correspondances aux gares frontières. La Conférence tient au moins une session par an. Les dernières conférences ont eu lieu dans les villes suivantes : Copenhague (1930), Londres (1931), Bruxelles (1932), Bucarest (1933), Dubrovnik (1934) et Helsinki (1935).

BUREAU HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONAL. INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC BUREAU.

Siège : Monte-Carlo, quai de Plaisance, Monaco (Principauté de).

Date de fondation : 1919; constitution définitive, 1921.

But : Etablir une liaison permanente entre les services hydrographiques des divers Etats, coordonner leurs efforts afin de rendre plus facile et plus sûre la navigation sur

toutes les mers, chercher à uniformiser les documents hydrographiques et faire progresser la science de l'hydrographie.

Membres : Les Gouvernements des pays suivants : Argentine, Australie, Brésil, Royaume-Uni, Chine, Danemark, Equateur, Egypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Japon, Monaco, Norvège, Pologne, Portugal, Siam et Suède.

Direction : *Président :* Contre-amiral J. D. NARES, D.S.O. (Royaume-Uni).

Membres : Ingénieur-hydrographe général P. DE VANSAY DE BLAVOUS (France) et contre-amiral A. T. LONG (États-Unis d'Amérique).

Secrétaire général : Commander G. B. SPICER-SIMSON, D.S.O.

Finances : Contributions des États adhérents, proportionnées à leur tonnage maritime. Budget de 179.200 francs-or.

Travaux : Première conférence tenue à Londres, en 1919. Conférences ultérieures à Monaco, en 1926, en 1929 (extraordinaire) et en 1932. Conférences statutaires tous les cinq ans; conférences extraordinaires lorsqu'elles sont demandées par la majorité des membres. Outre les buts pour lesquels il a été créé, le Bureau a été chargé par la Conférence de 1929 de tenir à jour la carte générale bathymétrique des océans, dont les deux premières éditions ont été publiées par feu le prince Albert de Monaco.

Résumé historique : Ce bureau international public a été placé sous l'autorité de la Société des Nations, le 2 octobre 1921.

Publications officielles : *La Revue hydrographique*; le *Bulletin hydrographique*; un Annuaire; Les Actes des Conférences; les Rapports annuels; des Publications spéciales sur des questions techniques; La Carte bathymétrique générale des océans.

CONFÉRENCE MARITIME INTERNATIONALE ET DE LA BALTIQUE.

(Antérieurement Conférence de la Baltique et de la mer Blanche.)

THE BALTIC AND INTERNATIONAL MARITIME CONFERENCE.

(Formerly the Baltic and White Sea Conference.)

Siège : Copenhague. 35 K, Amaliegade.

Date de fondation : 1905.

But : Unir les armateurs ainsi que les autres personnes et organisations s'occupant d'armement maritime, en vue d'entreprendre des études et, le cas échéant, de prendre des mesures pour toutes les questions touchant l'armement.

Membres : Les armateurs et courtiers maritimes, les associations et autres groupements d'armateurs. La Conférence compte des membres dans les pays suivants : Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Dantzig, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, État libre d'Irlande, Italie, Lettonie, Lithuanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède.

Direction : Conseil d'administration, Comité exécutif :

Président : T. C. CHRISTENSEN, Copenhague.

Président : Consul Otto HILLERSTRÖM.

Comité de documentation :

Président : C. K. HANSEN, Copenhague.

Bureau : *Président :* Major T. Russell CAIRNS, Newcastle.

Directeur : H. STEUCH.

Conseil : J. F. MYHRE.

Publications officielles : *Circulaire mensuelle* et bulletins spéciaux.

Publications contenant des renseignements sur la Conférence : « The Baltic and International Maritime Conference » (1905-1930).

ASSOCIATION INTERNATIONALE PERMANENTE DES CONGRÈS DE NAVIGATION.

PERMANENT INTERNATIONAL ASSOCIATION OF NAVIGATION CONGRESSES.

INTERNATIONAL STÄNDIGER VERBAND FÜR SCHIFFFAHRTKONGRESSE.

Siège : Bruxelles, 38, rue de Louvain.

Date de fondation : 1903.

But : Favoriser les progrès de la navigation intérieure et maritime, notamment l'amélioration des rivières, canaux intérieurs et maritimes, ports, etc., et leur exploitation technique; étudier les questions commerciales et économiques qui s'y rapportent.

Membres : 1. Gouvernements subventionnant l'Association : Afrique-Equatoriale française, Afrique-Occidentale française, Algérie, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Chili, Chine, Danemark, Egypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indochine, Irlande, Italie, Japon, Madagascar, Maroc, Mexique, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal, Roumanie, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Union Sud-Africaine, Uruguay, Union des Républiques soviétiques socialistes, Yougoslavie.

Direction : Commission internationale permanente, composée des délégués des Gouvernements précités, au sein de laquelle sont choisis les membres formant un bureau permanent et un bureau exécutif.

Bureau exécutif : *Présidents :* Vicomte VAN DE VYVERE (Bruxelles), D. BOUCKAERT.

Secrétaire général : Jos. MILLECAM (Bruxelles).

Finances : Subventions des gouvernements; cotisations des collectivités et des membres.

Travaux : Organisation, tous les trois ans, d'un congrès international de navigation intérieure et maritime; publication des procès-verbaux des séances; comptes rendus et rapports de congrès; bulletin semi-annuel contenant des études sur des questions en rapport avec les buts de l'Association.

COMMISSION INTERNATIONALE DE NAVIGATION AÉRIENNE.

INTERNATIONAL COMMISSION FOR AIR NAVIGATION.

Siège : Paris, 15bis, rue Georges-Bizet.

Date de fondation : 11 juillet 1922.

But : Conformément aux stipulations de l'article 34 de la Convention aérienne du 13 octobre 1919 : a) recevoir les propositions de tout État contractant ou lui en adresser à l'effet de modifier ou d'amender les dispositions de la Convention et notifier les changements adoptés; b) exercer les fonctions qui lui sont dévolues par la Convention; c) centraliser et communiquer aux États contractants les informations de toute nature concernant la navigation aérienne internationale; d) centraliser et communiquer aux États contractants tous les renseignements d'ordre radiotélégraphique, météorologique et médical intéressant la navigation aérienne; e) assurer la publication de cartes pour la navigation aérienne; f) donner des avis sur les questions que les États peuvent soumettre à son examen.

Membres : Union Sud-Africaine, Argentine, Australie, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Inde, Irak, État

libre d'Irlande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay et Yougoslavie.

Direction : La Commission elle-même.

Bureau : Président élu à chaque session de la Commission.

Secrétaire général : Albert ROPER.

Finances : Sources de revenus : quotes-parts versées par les Etats contractants.

Travaux : Etude des questions soulevées par l'exécution de la Convention; publications.

Résumé historique : La Commission a été créée le 11 juillet 1922 au moment où la Convention aérienne du 13 octobre 1919 est entrée en vigueur. Elle est placée sous l'autorité de la Société des Nations conformément à l'article 24 du Pacte. Elle a tenu vingt-trois sessions : Paris (juillet 1922), Londres (octobre 1922), Bruxelles (février 1923), Londres (juin 1923), Rome (octobre 1923), Paris (mars 1924), Paris (octobre 1924), Londres (avril 1925), Bruxelles (octobre 1925), Paris (mai et novembre 1926), Londres (avril 1927), Rome (octobre 1927), Genève (juin 1928), Bruxelles (mars 1929), Paris (juin 1929), Paris (décembre 1929), Anvers (juin 1930), Londres (juin 1931), Paris (mai 1932), Rome (mai 1933), Lisbonne (mai 1934), Bruxelles (mai 1935).

Publication officielle : Bulletin annuel en anglais et en français.

COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ODER. INTERNATIONAL COMMISSION OF THE ODER.

Siège : Paris, 2a, avenue de Tourville (provisoirement).

Date de fondation : La Commission de l'Oder a été créée par le Traité de Versailles du 28 juin 1919.

But : Maintenir la liberté de la navigation sur l'Oder.

Membres : Danemark, France, Royaume-Uni, Pologne, Prusse, Suède, Tchécoslovaquie.

Direction : *Président :* tous les délégués, à tour de rôle.

Secrétaire : M. CHARGUÉRAUD-HARTMANN.

Finances : Les dépenses de la Commission sont couvertes au moyen de contributions versées par les Etats représentés.

Travaux : La Commission tient chaque année une session ordinaire; elle peut, en cas de nécessité, se réunir plus souvent.

COMMISSION INTERNATIONALE DU PHARE DU CAP SPARTEL. INTERNATIONAL COMMISSION OF THE CAPE SPARTEL LIGHT.

Siège : Tanger, Maroc.

Date de fondation : Fondée par le Traité du 31 mai 1865 conclu entre les pays suivants : Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Maroc, Pays-Bas, Portugal, Suède.

But : Assurer la direction, l'entretien et la neutralité permanente du phare du Cap Spartel.

Membres : Les Puissances versant des contributions et faisant partie de la Commission sont actuellement les suivantes : Belgique, Royaume-Uni, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède.

Les Puissances sont représentées à la Commission par leurs représentants respectifs à Tanger.

Direction : Le Président de la Commission est seul chargé d'exécuter les décisions de la Commission.

La présidence est attribuée pour un an à chacun des représentants des Puissances à tour de rôle, d'après l'ordre alphabétique français.

L'Espagne détient la présidence pour 1935, sauf en l'absence du chef de mission, cas dans lequel la présidence passe au chef de mission suivant qui se trouve à Tanger.

Finances : a) budget 1935 : 200.000 francs; b) sources de revenus : contributions des Puissances participantes; c) dépense annuelle, 1934 : 185.000 francs.

Résumé historique : La possibilité d'établir un phare au Cap Spartel avait été étudiée dès 1852. Le phare a été construit en 1864 et éclairé pour la première fois le 15 octobre 1864. Depuis le 11 juillet 1865, la Commission, à peu près sous sa forme actuelle, surveille le fonctionnement du phare.

Publications contenant des renseignements sur l'Organisation : Documents contenus dans les archives de la Commission même et des diverses missions à Tanger. Le meilleur résumé se trouve dans l'« International City of Tangier », par Graham Stuart, Stanford University Press, Stanford University, Californie; Londres, Oxford University Press, 1931.

UNION POSTALE DES AMÉRIQUES ET DE L'ESPAGNE : OFFICE INTERNATIONAL DE L'UNION POSTALE DES AMÉRIQUES ET DE L'ESPAGNE.

UNIÓN POSTAL DE LAS AMÉRICAS Y ESPAÑA : OFICINA INTERNACIONAL DE LA UNIÓN POSTAL DE LAS AMÉRICAS Y ESPAÑA.

Siège : Montevideo (Uruguay).

Date de fondation : 1911, en vertu de la convention postale sud-américaine, au Congrès postal sud-américain de Montevideo. Réorganisée et transformée en « Union postale panaméricaine » au congrès de Buenos-Ayres en 1921. En 1931, au Congrès de Madrid, elle a reçu le nom de : « Union postale des Amériques et de l'Espagne ».

But : Exercer une action solidaire pour la défense des intérêts des pays qui en font partie, au sein des congrès postaux universels; coordonner, améliorer et faciliter le service des échanges postaux des pays contractants.

Membres : Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa-Rica, Cuba, République Dominicaine, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Salvador, Uruguay, Venezuela.

Direction : Le Directeur de l'Office : Don Emilio MILHAS (Montevideo).

Finances : Budget annuel de 13.000 pesos-or uruguayens. Les dépenses sont assumées par les administrations des pays qui composent l'Union.

Travaux : Organisation des congrès postaux hispano-américains; documentation, publication et communication de renseignements sur les services postaux internationaux; rôle consultatif dans des questions litigieuses, etc.

Publications officielles : Actes des Congrès, textes des conventions, accords et règlements; circulaires et brochures concernant les questions postales hispano-américaines.

**BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION POSTALE UNIVERSELLE.
INTERNATIONAL BUREAU OF THE UNIVERSAL POSTAL UNION.**

Siège : Berne, Schwarztorstrasse, 38.

Date de fondation : 15 septembre 1875.

But : Sert d'organe de liaison, d'information et de consultation aux pays de l'Union.

Membres : tous les pays du monde, à l'exception du Gouvernement de Lattaquié (sous mandat français) et des îles Laquedives et Maldives en Asie).

Direction : Directeur : Evariste GARBANI-NERINI, avocat, ancien juge fédéral.

Vice-Directeur : Dr Wilhelm TRIEST, conseiller ministériel.

Finances : a) budget annuel ordinaire : 350.000 francs; b) sources de recettes : quotes-parts versées par les pays de l'Union et vente de documents; c) dépenses pour l'année 1934 (déduction faite des recettes) : 351.540 francs.

Travaux : Le Bureau est chargé notamment de réunir, de coordonner, de publier et de distribuer les renseignements de toute nature qui intéressent le service international des postes; d'émettre, à la demande des parties en cause, un avis sur les questions litigieuses, d'instruire les demandes en modification des Actes des congrès; de notifier les changements adoptés et, en général, de procéder aux études et aux travaux de rédaction ou de documentation que la Convention postale universelle, ainsi que les arrangements et leurs règlements, lui attribuent ou dont il serait saisi dans l'intérêt de l'Union.

Il est, en outre, chargé de la fourniture aux administrations de l'Union des coupons-réponses, des cartes d'identité et des bons postaux de voyage, de l'établissement et de la liquidation des comptes de transit, etc.

Résumé historique : L'Union postale universelle, fondée à Berne en 1874, a été développée et perfectionnée par les Congrès postaux de Paris (1878), Lisbonne (1885), Vienne (1891), Washington (1897), Rome (1906), Madrid (1920), Stockholm (1924), Londres (1929) et du Caire (1934), ainsi que par les conférences de Berne (1876), Paris (1880), Bruxelles (1890), Zermatt (1921), Nice (1922), Cortina d'Ampezzo (1925), La Haye (1927), Paris (1928) et Ottawa (1933).

Publications officielles : Le Bureau international publie, entre autres : a) un journal mensuel spécial en langues allemande, anglaise, espagnole et française, *l'Union Postale*; b) un dictionnaire alphabétique de tous les bureaux de poste du monde; c) une statistique générale annuelle du service postal international; d) un Recueil de renseignements sur l'organisation des Administrations de l'Union et sur leurs services internes; e) un Recueil des taxes intérieures; f) une liste des lignes postales aériennes, des pays desservis, des surtaxes aériennes, etc.

Autres publications contenant des renseignements sur l'Organisation : « Documents des Congrès et Conférences de l'Union postale universelle, 1874-1934 », avec un « Résumé alphabétique et méthodique », en deux volumes embrassant la période 1874-1931; « Mémoire sur la fondation et le développement de l'Union postale universelle » (1924), avec un supplément (1929). « Le Bureau international de l'Union postale universelle, son organisation et son activité ». Notice au cyclostyle (1925).

**COMITÉ CONSULTATIF INTERNATIONAL DES RADIO-COMMUNICATIONS
(C. C. I. R.).**

(Anciennement : Comité consultatif international technique des communications radio-électriques.)

INTERNATIONAL ADVISORY COMMITTEE ON WIRELESS COMMUNICATIONS.

Siège : La gérance du comité est exercée par l'administration centrale des télécommunications de l'un ou l'autre des pays membres de l'Union internationale des télécommunications.

C'est l'administration roumaine (Direction générale des postes, télégraphes et téléphones, Bucarest) qui fonctionne comme administration gérante actuelle. L'administration gérante est celle chargée d'organiser une réunion du C. C. I. R. Le secrétariat de la réunion est assuré par l'administration gérante avec la collaboration du Bureau de l'Union internationale des télécommunications.

Date de fondation : Novembre 1927.

But : Le C. C. I. R. est chargé d'étudier les questions radioélectriques techniques et celles dont la solution dépend principalement de considérations d'ordre technique et qui lui sont soumises par les administrations, les organismes et les compagnies d'exploitation radioélectrique.

Membres : Le C. C. I. R. est formé d'experts des administrations et des compagnies ou groupes de compagnies d'exploitation radioélectrique reconnues par leurs gouvernements respectifs qui déclarent vouloir participer à ses travaux et qui s'engagent à contribuer, par parts égales, aux frais communs de ses réunions. Sont aussi admis des organismes internationaux s'intéressant aux études radioélectriques qui sont désignés par la dernière conférence de plénipotentiaires ou administrative et qui s'engagent à contribuer, par parts égales, aux frais des réunions.

En 1934 : Allemagne, Argentine, Belgique, Royaume-Uni, Cité du Vatican, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Inde britannique, Indes néerlandaises, Italie, Japon, Chosen, Taiwan, Karafuto, le Territoire à bail du Kouan-Toung et les îles des Mers du Sud sous mandat japonais, Lithuanie, Maroc (zone espagnole), Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Protectorats français du Maroc et de la Tunisie.

Compañía Internacional de Radio (Buénos-Ayres), Sociedad Anónima Radio Argentina (Buénos-Ayres), Transradio Internacional Compañía Radiotelegráfica Argentina S. A. (Buénos-Ayres), Société anonyme internationale de T. S. F. (Bruxelles), Hispano Radio Marítima S. A. (Madrid), Compañía Radio Aèrea Marítima Espanola (Madrid), Compañía Telefonica Nacional de España (Madrid), Transradio española S. A. (Madrid), American Telephone and Telegraph Company (New-York), National Association of Broadcasters (Washington, D.C.), R. C. A. Communications Inc. (New-York), Mackay Radio and Telegraph Company (New-York), Aeronautical Radio (Washington, D.C.), Radiomarine Corporation of America (New-York), Groupe des compagnies françaises associées (Compagnie générale de T. S. F., Paris), Radio-France (Paris), Radio-Orient (Paris), Cable and Wireless Ltd. (Londres), Gambrell Brothers and Company Ltd. et Marine Electrical Equipment Company Ltd. (Londres), International Marine Radio Company Ltd. (Londres), Marconi's Wireless Telegraph Company Ltd. (Londres), Marconi International Marine Communication Company Ltd. (Londres), Siemens Brothers and Company Ltd. (Londres), Nederlandsche Telegraaf Maatschappij « Radio-Holland », N. V. (Amsterdam), Polskie Radjo S. A. (Varsovie), Companhia Portuguesa Radio Marconi (Lisbonne), Radio Marítima Portuguesa Ltd. (Lisbonne), Société de diffusion radiotéléphonique (Bucarest), Association internationale des Intérêts radiomaritimes (Londres), Société des Nations

(Genève), Bureau de l'Union internationale des télécommunications (Berne), Comité consultatif international téléphonique (C. C. I. F.) (Paris), Comité consultatif international télégraphique (C. C. I. T.) (Varsovie), Comité international radio-maritime (Londres), International Amateur Radio Union (West Hartford, Conn., U. S. A.), Union internationale de Radiodiffusion (Genève).

Direction : Administration gérante : Roumanie (depuis le 11 mars 1935).

Fonctionnent, en outre, des « administrations centralisatrices » qui sont chargées de faire le nécessaire pour procéder à l'étude des questions entre les sessions et de préparer les propositions à soumettre à la prochaine réunion du C. C. I. R.

Finances : Les frais occasionnés par le C. C. I. R. sont supportés, par parts égales, par les administrations, compagnies ou groupes de compagnies d'exploitation radio-électrique et organismes constituant ce comité. Les dépenses personnelles des experts de chaque administration, compagnie, groupe de compagnies ou organisme sont supportées par ceux-ci. L'organisation d'une réunion du C. C. I. R. nécessite une dépense moyenne approximative de 80.000 francs-or. Le Bureau de l'Union internationale des télécommunications est chargé de recouvrer les montants dus relativement à la gestion du C. C. I. R.

Travaux : Le C. C. I. R. est régi actuellement par l'article 16 de la Convention internationale des télécommunications (Madrid 1932) — principe fondamental — et par l'article 31 du Règlement général des radiocommunications (Madrid 1932).

L'organisation intérieure du C. C. I. R. est régie par les dispositions d'un « Règlement intérieur ».

Résumé historique : Le C. C. I. R. est un organisme technique de l'Union internationale des télécommunications. Le C. C. I. R. a été constitué par la Conférence radiotélégraphique internationale de Washington en 1927. Il s'est réuni pour la première fois à La Haye, le 18 septembre 1929. La deuxième réunion a eu lieu à Copenhague en 1931 et la troisième, en 1934, à Lisbonne-Estoril.

En principe, ces réunions ont lieu de cinq en cinq ans.

Publications officielles : Les publications officielles du C. C. I. R. sont les suivantes : Avis émis par le C. C. I. R., La Haye (janvier 1930), Copenhague (juin 1931), Lisbonne (novembre 1934); Documents, La Haye, 1930, un volume in-4° de 468 pages; Copenhague, 1931, un volume in-4°, de 861 pages; Lisbonne, 1935, deux volumes in-4°, l'un de 1.425 pages, l'autre de 343 pages.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Convention internationale des télécommunications, Madrid, 1932; Règlement général des radiocommunications, Madrid, 1932.

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA RADIO-ÉLECTRICITÉ. INTERNATIONAL WIRELESS COMMITTEE.

Siège : Paris (VIII^e), 39, rue du Général-Foy.

Date de fondation : 1922.

But : Etablir le statut légal international de la radio-électricité. Recueillir une documentation internationale sur les questions juridiques et économiques relatives à la radio-électricité sous toutes ses formes. Etablir un centre juridique international de recherches et une organisation permanente d'arbitrage.

Membres : Comités nationaux (déjà créés ou en voie de création) dans les pays suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Colombie, Cuba, Danemark, République Dominicaine, Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Haïti, Hongrie, Iran, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Siam, Suède, Suisse, Tchéco-

slovaquie, Yougoslavie; à ces comités sont rattachés, en qualité de membres correspondants, les associations, groupements, etc. professionnels.

Direction : Un Conseil d'administration composé de trente membres.

Bureau : *Présidents honoraires :* Ambroise COLIN, MM. TIRMAN, SCIALOJA, ALTAMIRA.

Président : M. VAN DEN BOSSCHE.

Vice-présidents : M. GODDYN, M. WHITE.

Secrétaire général et fondateur : R. HOMBURG.

Finances : Cotisations et subventions d'Etats.

Travaux : Congrès internationaux, revue du Comité international de la radio-électricité (publiée dans la *Revue internationale de la radio-électricité*).

Résumé historique : Congrès internationaux à Paris, 1925; Genève, 1927; Rome, 1928; Liège, 1930; Varsovie, 1934; Bruxelles, 1935.

COMITÉ INTERNATIONAL RADIO-MARITIME. INTERNATIONAL MARITIME RADIO COMMITTEE.

Siège : Bruxelles, 16, rue Thérésienne.

Date de fondation : 1928.

But : Etude des questions d'intérêt général et des moyens appropriés pour l'amélioration des services radio-maritimes dans l'intérêt des armateurs, des passagers et du public.

Membres : Organisations radio-maritimes en Allemagne, Australie, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal.

Direction : *Président :* A. HUBERT (Belgique).

Vice-président exécutif : Ch. J. PANNILL (Etats-Unis d'Amérique).

Vice-président : Marchese L. SOLARI (Italie).

Finances : Cotisations des membres.

Résumé historique : Le Comité international radio-maritime a contribué, dans une large mesure, à resserrer les liens existant entre les compagnies d'exploitation radio-maritimes, par l'échange de documents d'intérêt général aux points de vue de l'administration, de l'exploitation et de la technique, et également par de nombreuses réunions de ses membres tendant à la recherche des améliorations à apporter, d'une façon générale, au service radioélectrique en mer.

Publication officielle : Bulletin mensuel.

UNION INTERNATIONALE DE RADIODIFFUSION. INTERNATIONAL BROADCASTING UNION.

Siège : Genève, 13, cours des Bastions. Siège de la Commission technique : Bruxelles, 128, avenue de la Floride, Uccle 3.

Date de fondation : Mars 1925.

But : Etablir un lien entre les diverses sociétés ou organisations de radiodiffusion; défendre les intérêts de ces sociétés ou organisations; centraliser l'étude de toutes les questions d'intérêt général provoquées par le développement rapide de la radiodiffusion, etc.

Membres : Organisations de radiodiffusion dans les pays suivants : Algérie, Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Dantzig, Danemark, Egypte, Espagne, Estonie,

Finlande, France, Hongrie, État libre d'Irlande, Italie, Lettonie, Lithuanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie et Yougoslavie, représentant un auditoire évalué à 85 millions de personnes.

Membres associés : Organisations de radiodiffusion dans les pays suivants : Australie, États-Unis d'Amérique, Japon, Maroc, Indes néerlandaises, Nouvelle-Zélande, Porto-Rico, et Union Sud-Africaine, représentant un auditoire évalué à 100 millions de personnes.

Direction : Un conseil nommé annuellement, et auquel chaque pays membre a le droit de nommer un délégué.

Bureau : Pour 1935-1936 : *Président du Conseil :* M. M. RAMBERT (Suisse).

Vice-présidents : D^r K. VON BOECKMANN (Allemagne), M. PELLENC (France), S. CHAMIEC (Pologne), G. REUTERSWÄRD (Suède).

Membres du Conseil : E. ESCANDE (Algérie), O. CZEIJA (Autriche), baron VAN DEN BOSCH (Belgique), C. G. GRAVES (Royaume-Uni), Chambellan C. LERCHE (Danemark), John WEBB (Égypte), R. DE URGOITI (Espagne), Ing. F. OLBREI (Estonie), professeur D^r V. YLÖSTALO (Finlande), E. NELKY (Hongrie), T. J. MONAGHAN (État libre d'Irlande), professeur G. C. VALLAURI (Italie), H. RESNAIS (Lettonie), D^r A. RAESTAD (Norvège), A. DUBOIS (Pays-Bas), Ing. R. Vaz PINTO (Portugal), HURMUZESCO (Roumanie), D^r L. SOUREK (Tchécoslovaquie), Général KALAFATOVITCH (Yougoslavie).

Secrétaire général et Directeur du Bureau de Genève : Arthur R. BURROWS.

Finances : Contributions versées par les organisations adhérentes et calculées suivant une base adoptée chaque année.

Travaux : 1. Création, en 1926, du « Plan de Genève » qui a débarrassé la radiodiffusion européenne des interférences et servi de base aux plans officiels adoptés à Prague en 1929 et à Lucerne en 1933.

2. Fourniture de certains ondemètres spécialement conçus pour simplifier la stabilisation des stations d'émission.

3. Etablissement, à Bruxelles, d'une station d'observation en vue de la préparation de rapports périodiques sur le fonctionnement des stations au point de vue technique.

4. Institution des « nuits nationales » (une nuit par mois) au cours desquelles toutes les organisations européennes de radiodiffusion ont été invitées à radiodiffuser un programme. On y a substitué, plus tard, une formule de programmes soigneusement étudiés et conçus spécialement pour être transmis à des pays étrangers et radiodiffusés par eux. Au nombre de ces programmes spéciaux, citons « les Concerts européens » et « les Concerts nationaux ». En 1934, les membres de l'Union n'ont pas effectué moins de 1.153 relais de pays étrangers dont un grand nombre transocéaniques.

Favoriser l'emploi de la radiodiffusion comme moyen de renforcer la bonne entente internationale.

Publications officielles : Diverses brochures d'ordre technique destinées à servir de guide pour la construction et l'utilisation de stations d'émission bien conçues, ainsi que pour l'élimination des interférences à la réception (ces brochures, pour la plupart, ne sont pas en circulation dans le public); rapports mensuels sur la stabilité des émissions européennes; tableaux officiels publiés mensuellement et indiquant la longueur d'ondes et la puissance de chaque station européenne; tableaux publiés annuellement et indiquant l'augmentation du nombre des auditeurs dans le monde; brochures donnant tous les renseignements pouvant être utiles aux organisateurs de relais d'émission; bulletins mensuels de renseignements divers.

BUREAU CATHOLIQUE INTERNATIONAL DE RADIODIFFUSION.

Siège : Amsterdam, Heerengracht, 118.

Date de fondation : 1928.

But : Collaboration internationale des catholiques dans le domaine de la radiodiffusion.

Membres : Délégués dans les pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

Direction : *Président :* Mgr. B. MARSCHALL.

Directeur : J. DRTO, O. P.

Conseil : Abbé Em. DELVOIE (Belgique), L. ESCH, S. J. (Allemagne), abbé Henri CAFFAREL (France), Paul A. M. SPEET (Pays-Bas).

Finances : Contributions des membres, dons.

Travaux : Congrès international (Munich 1929), réunions de la direction et du Conseil (Cologne, Dusseldorf, Liège, Amsterdam, Hilversum), fondation de comités nouveaux dans les autres pays.

Publication officielle : Bulletin mensuel (rédacteur : Paul A. M. Speet).

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES GRANDS RÉSEAUX ÉLECTRIQUES A HAUTE TENSION.

INTERNATIONAL CONFERENCE OF THE PRINCIPAL HIGH-TENSION ELECTRICAL SYSTEMS.

Siège : Secrétariat général : Paris, 54, avenue Marceau.

Date de fondation : 1921.

But : Assurer les ressources nécessaires à la préparation du Congrès périodique dit « Conférence internationale des Grands réseaux électriques à haute tension », qui fonctionne depuis 1921, sous les auspices de la Commission électrotechnique internationale. Faciliter les études internationales concernant : a) la construction et l'exploitation des centrales, sous-stations et postes de transformation; b) la construction, l'isolation et l'entretien des lignes électriques; c) l'exploitation, la protection et l'interconnexion des réseaux. Créer et entretenir des relations amicales et techniques entre les organismes de tous pays compétents en ces matières. Collaborer avec les autres organisations internationales.

Membres : Environ 700 personnes. La plupart des gouvernements et des grandes associations électrotechniques internationales font partie de l'association.

Direction : La direction est assurée par M. TRIBOT-LASPIÈRE, délégué général.

Composition du Bureau : *Président :* M. E. MERCIER (France).

Cinq présidents d'honneur.

Quatre vice-présidents d'honneur.

Dix-neuf vice-présidents appartenant aux pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Espagne, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie.

Travaux : Congrès. Périodiquement, la Conférence organise des congrès qui ont lieu tous les deux ans à Paris, le troisième ou quatrième jeudi de juin et qui durent dix jours.

Publications officielles : Revue *Electra* et comptes rendus des congrès biennaux (chaque compte rendu comprend trois volumes de 1.000 pages environ).

COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN.

Siège : Strasbourg, Palais du Rhin.

Date de fondation : 1816.

But : La Commission est, avant tout, un organe diplomatique par lequel les États qui y sont représentés sont en contact permanent sur tout ce qui touche la navigation internationale du Rhin. Elle veille à l'observation et à l'application de la Convention et des règlements communs, et délibère sur les propositions des États représentés concernant la prospérité de la navigation du Rhin. La Commission examine les plaintes portées devant elle tant par les particuliers que par les États. Ses fonctions sont les suivantes :

Examen des projets des travaux hydrotechniques soumis par les États riverains (régularisation du fleuve et entretien du chenal, construction de ponts fixes, barrages, etc.) (v. aussi art. 359 du Traité de Versailles); voyages d'étude sur le Rhin pour se rendre compte des conditions dans lesquelles la navigation s'exerce; élaboration des règlements de police intéressant la navigation du Rhin.

La Commission est Cour d'Appel, tant en matière civile qu'en matière de contravention dans les affaires de navigation du Rhin.

En vertu du Traité de Versailles, la Commission procède actuellement à l'élaboration d'un nouvel Acte de navigation destiné à remplacer la Convention de 1868.

La Commission centrale se réunit périodiquement en général au printemps et en automne. Il est institué aussi des réunions de comités. C'est ainsi que la Commission centrale a collaboré avec la Commission consultative et technique des communications et du transit à l'élaboration des Conventions de Genève en 1930.

Textes : Conventions révisées pour la navigation du Rhin de 1868; Traité de Versailles, articles 354 et suivants; Protocoles d'adhésion des Pays-Bas de 1921 et de 1923.

Membres : *Président* : (Français).

Allemagne (4 représentants), Belgique (2), Royaume-Uni (2), France (4), Italie (2), Pays-Bas (3), Suisse (2).

Direction : La liquidation des affaires courantes se fait par le bureau composé du Président et du Secrétaire général.

Finances : La Commission établit elle-même son budget qui s'élève pour 1935, à 825.000 francs français, les recettes étant constituées en substance par les cotisations des États au prorata du nombre de leurs représentants.

Résumé historique : Après avoir posé les grandes lignes du régime rhénan dans l'Acte final du Traité de Vienne en 1815, les Puissances confièrent à une commission la mission de veiller à l'observation de ce régime et d'élaborer une Convention déterminant les détails d'application selon les directives données dans l'annexe 16 B. En 1816, une Conférence des plénipotentiaires de la France, de Bade, de la Bavière, de la Hesse-Nassau, de la Prusse et des Pays-Bas, se réunit à Mayence en une session permanente qui dura jusqu'en 1831. Tandis que l'administration du fleuve, en vertu de l'Acte final de Vienne et de la Convention de l'Octroi de 1804, partiellement maintenue en vigueur, était assurée sous sa surveillance par une commission administrative spéciale, la Conférence elle-même élaborait la Convention de navigation, conformément à la mission qui lui avait été confiée à Vienne. Cette convention devint l'Acte de navigation du Rhin, de Mayence, du 31 mars 1831, qui créait la Commission centrale pour la navigation du Rhin en organisme constitué, en même temps qu'elle déterminait ses fonctions. En 1868, la Commission procéda à la révision de l'Acte de 1831, et la nouvelle Convention, sous le nom de Convention révisée pour la navigation du Rhin, fut signée à Mannheim, le 17 octobre 1868. En 1871, la France en quittant les rives du Rhin, perdait son siège à la Commission.

Le Traité de Versailles (article 355) et les deux protocoles d'adhésion des Pays-Bas du 21 janvier 1921 et du 29 mai 1923 modifièrent la composition de la Commission et y

furent entrer la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Suisse; le siège de la Commission fut transféré à Strasbourg et ses attributions furent quelque peu modifiées, en même temps que la mission lui était confiée de procéder à la révision de la Convention de Mannheim.

Publications officielles : Rapport annuel contenant toutes les données statistiques administratives, techniques ou réglementaires relatives à la navigation du Rhin. Compte rendu annuel sur l'activité et comptes rendus des sessions publiés dans une série de périodiques qui lui servent d'organes de publication et qui sont : en Allemagne : *Der Rhein*; en Belgique : *Le Lloyd anversois*; en France : *La Navigation du Rhin*; aux Pays-Bas : *Economisch-Statistische Berichten*; et en Suisse : *Bulletin technique de la Suisse romande et Schweizerische Wasser- und Energiewirtschaft*.

Activité judiciaire : von Traut : « Die Zentralkommission und ihre Rechtsprechung von 1832-1911 » (épuisé).

ASSOCIATION INTERNATIONALE PERMANENTE DES CONGRÈS DE LA ROUTE. PERMANENT INTERNATIONAL ASSOCIATION OF ROAD CONGRESSES.

Siège : Paris, 1, avenue d'Iéna.

Date de fondation : 1908.

But : Stimuler les progrès, en matière de construction et d'entretien des routes et de circulation routière, par l'organisation de congrès, la publication de mémoires, de comptes rendus, etc., et la centralisation des résultats obtenus.

Membres : Les Gouvernements des pays suivants : Afrique-Occidentale française, Algérie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Cuba, Danemark, Egypte, Espagne, Ethiopie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde britannique, Indes orientales néerlandaises, Indochine, Etat libre d'Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Mexique, Monaco, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Calédonie, Nyassaland, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Soudan, Siam, Suède, Suisse, Tanganyika, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Commission permanente de quatre-vingt-dix-huit membres représentant cinquante-sept pays ou colonies.

Comité : *Président* : M. MAHIEU.

Vice-président : M. E. CHAIX.

Secrétaire général : Professeur LE GAVRIAN.

Travaux : Congrès internationaux : le septième a été tenu à Munich, en septembre 1934; le prochain congrès aura lieu à La Haye, en 1938.

Publications officielles : Un bulletin paraissant tous les deux mois, en français, en anglais et en allemand.

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS. (Depuis le 1^{er} janvier 1934; antérieurement : Union télégraphique.) INTERNATIONAL UNION OF TELECOMMUNICATIONS.

Siège : Bureau de l'Union internationale des télécommunications, Berne (Suisse), Effingerstrasse 1.

Cet organe central fut d'abord dénommé « Bureau international des administrations télégraphiques » (1868-1908), puis « Bureau international de l'Union télégraphique » (1908-1933).

Date de fondation : Madrid, 1932. (Anciennement : Union télégraphique, fondée à Paris, en 1865.)

But : Organisation et réglementation des échanges de télécommunications : par télégraphe (depuis 1865), par téléphone (depuis 1885), et aussi par radio (depuis 1906) entre les pays membres de l'Union.

Membres : La plupart des gouvernements (105 membres) qui exploitent des services de télécommunications : Afghanistan, Union Sud-Africaine, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Ceylan, Chili, Chine, Cité du Vatican, Colombie, Colonies espagnoles, Colonies françaises, protectorats et territoires sous mandat français (Côte française des Somalis, Guyane française, Indochine française, Madagascar, Nouvelle-Calédonie, Sénégal), Colonies portugaises, Confédération suisse, Congo belge, Costa-Rica, Cuba, Curaçao et Surinam, Cynéraiïque, Danemark, Dantzig, République Dominicaine, Egypte, Equateur, Erythrée, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Finlande, France, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Grèce, Guatémala, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles italiennes de l'Égée, Indes britanniques, Indes néerlandaises, Iran, Irak, Etat libre d'Irlande, Islande, Italie, Japon (Chosen, Taiwan, Karafuto, le territoire à bail du Kwantung et les îles des mers du Sud sous mandat japonais), Lettonie, Libéria, Lituanie, Luxembourg, Maroc, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Salvador, Siam, Somalie italienne, Suède, Syrie et Liban, Saint-Marin, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tripolitaine, Tunisie, Turquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zone espagnole du protectorat du Maroc.

En outre, certaines exploitations privées.

Direction : Le Bureau de l'Union est placé sous la haute surveillance du Gouvernement suisse. A sa tête se trouve un directeur : actuellement M. F. v. ERNST (Suisse).

Composition du Bureau : Le personnel de l'organe central est, en outre, composé de deux vice-directeurs, de secrétaires et secrétaires adjoints et du personnel technique nécessaire.

Finances : Les crédits nécessaires au fonctionnement du Bureau de l'Union sont fournis par les gouvernements membres de l'Union dans la proportion que fixe la classe dans laquelle s'est rangé lui-même chaque gouvernement (au total six classes).

Les frais communs du Bureau de l'Union, pour les services télégraphique et téléphonique, ne doivent pas dépasser, par année, la somme de 200.000 francs-or et la même somme pour le service des radiocommunications.

Le budget est approuvé par le Gouvernement suisse. Les recettes proviennent des cotisations des membres de l'Union et de la vente des divers documents et publications du Bureau.

Travaux : L'organe central de l'Union est chargé des travaux préparatoires des conférences et des travaux consécutifs à ces conférences, auxquelles il est représenté par voix consultative. Il assure, d'accord avec l'administration organisatrice intéressée, le secrétariat des conférences de l'Union et, le cas échéant, le secrétariat des comités institués par l'Union ou placés sous l'égide de celle-ci. Il procède aux publications dont l'utilité générale viendrait à se révéler entre deux conférences. Il publie, périodiquement, un journal d'information et de documentation concernant les télécommunications (*Journal des télécommunications*). Il se tient à la disposition des gouvernements contractants pour leur fournir les avis et les renseignements dont ils pourraient avoir besoin. Son rapport annuel est communiqué à tous les membres de l'Union. Le compte de gestion est soumis à l'examen et à l'approbation des conférences de plénipotentiaires ou administratives.

D'autre part, les membres de l'Union, par les travaux de trois comités techniques (Comité consultatif international télégraphique, Comité consultatif international

téléphonique, Comité consultatif international des radiocommunications), s'efforcent de faire progresser la science des communications par fil et par « sans fil » en utilisant particulièrement les découvertes en matière électrique ou radioélectrique.

Résumé historique : L'Union télégraphique, la plus ancienne des unions internationales, a été fondée à Paris en 1865, par vingt Etats. Elle était régie, en dernier lieu et jusqu'à fin 1933, par la Convention télégraphique internationale de Saint-Petersbourg, de 1875.

Au cours de son existence, l'Union télégraphique a tenu les conférences ci-après désignées : Paris (1865), Vienne (1868), Rome (1872), Saint-Petersbourg (1875), Londres (1879), Berlin (1885), Paris (1890), Budapest (1896), Londres (1905), Lisbonne (1908), Paris (1925), Bruxelles (1928), Madrid (1932), pour la revision périodique des actes régissant l'Union (Convention et Règlement de service).

La téléphonie fut soumise à une réglementation internationale à la Conférence télégraphique de Berlin en 1865; la radiotélégraphie à la Conférence de Berlin en 1906.

Conférences radiotélégraphiques internationales : Londres (1912), Washington (1927) et Madrid (1932), où la fusion de la Convention radiotélégraphique internationale avec la Convention télégraphique de Saint-Petersbourg a été effectuée en vue de constituer la nouvelle « Convention internationale des télécommunications ».

Publications officielles : Documents des Conférences télégraphiques et radiotélégraphiques; Conventions et règlements; Cartes; Nomenclatures officielles (des bureaux télégraphiques, des câbles formant le réseau sous-marin du globe, des circuits téléphoniques internationaux, des voies de radiocommunication entre points fixes (télégraphie), des stations radioélectriques); Liste alphabétique des indicatifs d'appel des stations fixes terrestres et mobiles; Liste des fréquences; Statistiques (de la télégraphie, de la téléphonie et des radiocommunications); Journal des télécommunications, etc.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Publication jubilaire intitulée : « L'Union télégraphique internationale (1865-1915). »

UNION INTERNATIONALE DES AMATEURS DE TÉLÉGRAPHIE SANS FIL. THE INTERNATIONAL AMATEUR RADIO UNION.

Siège : West Hartford, Conn., Etats-Unis d'Amérique, 38, La Salle Road.

Date de fondation : Avril 1925.

But : Encourager et coordonner les communications par T. S. F. (émissions et réceptions) entre les amateurs de T. S. F. des divers pays du monde.

Membres : Les sociétés faisant partie de l'Union sont les suivantes : American Radio Relay League; Associazione Radiotecnica italiana; Canadian Section, A. R. R. L.; Ceskoslovenski Amateri Vysilaci; Deutscher Amateur Sende- und- Empfangsdienst; Experimenterende Danske Radioamatører; Irish Radio Transmitters Society; Japanese Amateur Radio League; Liga colombiana de Radio Aficionados; Liga Mexicana de Radio Experimentadores; Nederlandsche Vereeniging voor International Radioamateurisme; Nederlandsch-Indische Vereeniging voor International Radioamateurisme; New Zealand Association of Radio Transmitters; Norsk Radio Relae Liga; Polski Zwiasek Krotkofalowcow; Radio Society of Great Britain; Rede dos Emissores Portugueses; Réseau belge; Réseau des émetteurs français; South African Radio Relay League; Suomen Radioamatööriiliitto r. y.; Sveriges Sändareamatörer; Union de Radioemisores Espanoles; Union Schweiz. Kurzwellen Amateure; Wireless Institute of Australia.

Direction : *Président* : Hiram Percy MAXIM.

Vice-président : Charles H. STEWART.

Secrétaire : K. B. WARNER.

(Forment le bureau de l'American Radio Relay League qui constitue le siège central de l'Union).

Finances : Les travaux de l'Union sont financés par le siège central de l'Union.

Travaux : Réalisation d'accords de coopération entre les sociétés nationales d'amateurs de T. S. F. des divers pays du monde sur des questions d'intérêt commun; développement de l'art radiophonique; représentation des intérêts des communications internationales (émission et réception) entre amateurs de T. S. F. auprès des conférences internationales des communications; encouragement de la fraternité internationale.

Publication officielle : Q. S. T., publié à 38, La Salle Road, West Hartford, Conn., États-Unis d'Amérique.

Autres publications donnant des renseignements sur l'organisation : Calendrier semi-annuel de l'Union, organe servant à la conduite des affaires de l'Union et qui n'est envoyé qu'aux comités des sociétés adhérentes.

COMITÉ CONSULTATIF INTERNATIONAL TÉLÉGRAPHIQUE (C. C. I. T.).

(Anciennement : Comité consultatif international
des communications télégraphiques.)

Siège : La gérance du Comité est exercée par l'administration télégraphique centrale de l'un ou l'autre des pays membres de l'Union internationale des télécommunications. C'est l'administration polonaise (Varsovie) qui fonctionne actuellement comme « administration gérante ». Le secrétariat de la réunion est assuré par l'administration gérante avec la collaboration du Bureau de l'Union internationale des télécommunications.

Date de fondation : Octobre 1925.

But : Étudier les questions techniques et celles relatives aux méthodes d'exploitation des voies de communication qui intéressent la télégraphie internationale, et qui lui sont soumises par les administrations et les exploitations privées.

Membres : Le C. C. I. T. est formé d'experts des administrations et des exploitations privées qui déclarent vouloir participer à ses travaux et qui s'engagent à contribuer, par parts égales, aux frais communs de ses réunions.

Font actuellement partie du C. C. I. T. les pays et compagnies suivantes :

Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Chine, Danemark, Equateur, Espagne, France, Hongrie, Italie, Japon, Lithuanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Radio-Austria, A. G., Vienne, Cuba Transatlantic Radio Corporation & R. C. A. Communications, Londres, Grande compagnie des télégraphes du Nord, Copenhague, Compagnie générale de télégraphie sans fil, Paris, Cable and Wireless Ltd., Londres, All America Cables, Inc., et Commercial Cable, Londres, Mackay Radio and Telegraph Co., Londres, Marconi's Wireless Telegraph Co., Ltd., Londres, Italcable, Compagnia italiana dei cavi telegrafici sottomarini, Rome, Società Italo Radio, Rome, Radio-Suisse, Société anonyme de télégraphie et téléphonie sans fil, Berne.

Direction : Administration gérante : Pologne (depuis le 3 novembre 1934). Fonctionnent en outre des commissions de rapporteurs actuellement au nombre de onze, formées des experts des administrations et chargées d'étudier les questions entre les sessions et de préparer les avis à soumettre au C. C. I. T.

Finances : Les frais occasionnés par le C. C. I. T. sont supportés, par parts égales, par les administrations et exploitations privées constituant ce comité. Les dépenses personnelles des experts de chaque administration ou exploitation privée sont supportées par celle-ci. L'organisation d'une réunion du C. C. I. T. nécessite une dépense approximative de 50.000 francs-or.

Travaux (conférences, publications) : La Commission est régie par l'article 16 de la Convention internationale des télécommunications (Madrid, 1932) — principe fondamental — et par l'article 94 du Règlement télégraphique (Madrid, 1932).

L'organisation intérieure du C. C. I. T. est régie par les dispositions d'un « Règlement intérieur ». Celui qui est présentement en vigueur a été arrêté par la Conférence télégraphique internationale de Madrid (1932).

Résumé historique : Le C. C. I. T. constitue un organisme technique de l'Union internationale des télécommunications. Le C. C. I. T. a été constitué à la Conférence télégraphique de Paris en 1925 sur la proposition de l'Allemagne (première réunion, Berlin, 1926; deuxième réunion, Berlin, 1929; troisième réunion, Berne, 1931; quatrième réunion, Prague, 1934). En principe, les réunions ont lieu de deux en deux ans. Après chaque réunion, le C. C. I. T. arrête une série d'avis concernant divers problèmes de technique ou d'exploitation télégraphique qui sont ensuite communiqués, par l'entremise du Bureau de l'Union internationale des télécommunications, aux diverses administrations.

Publications officielles : Les publications officielles du C. C. I. T. sont les suivantes : Avis émis par le C. C. I. T.; Berlin, novembre 1926, Berlin juin 1929, Berne, 1931. Recueil des avis du C. C. I. T. de Berlin (1926 et 1929), Berne (1931), encore en vigueur, et de Prague (1934); brochure de 96 pages. Documents : Berlin, novembre 1926, deux volumes in-4°; Berlin, juin 1929, deux volumes in-4°; Berne, mai 1931, deux volumes in-4°; Prague, mai-juin 1934, deux volumes in-4°.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Convention internationale des télécommunications, Madrid, 1932. Règlement télégraphique international, Madrid, 1932.

COMITÉ CONSULTATIF INTERNATIONAL TÉLÉPHONIQUE (C. C. I. F.).

(Anciennement : Comité consultatif international des communications téléphoniques
à grande distance.)

Siège : Paris, 23, avenue de Messine.

Date de fondation : 3 mai 1924.

But : Étudier les questions techniques, d'exploitation et de tarification qui intéressent la téléphonie internationale.

Membres (1^{er} janvier 1935) : Administrations et exploitations privées téléphoniques des pays suivants : Union Sud-Africaine, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Chili, Chine, Cuba, Danemark, Dantzig, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Indes néerlandaises, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Lithuanie, Luxembourg, Mexique, Mozambique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Secrétaire général : M. G. VALENSI.

Composition du Comité : Le Comité comprend quatre organes : a) l'Assemblée plénière; b) les commissions de rapporteurs; c) le laboratoire du système fondamental européen de référence pour la transmission téléphonique; d) le Secrétariat général.

L'Assemblée plénière approuve, rejette ou modifie les rapports et les projets d'avis présentés par les commissions de rapporteurs et décide la mise à l'étude des nouvelles

questions : elle se réunit en principe de deux ans en deux ans ; les commissions de rapporteurs font une étude approfondie des questions nouvelles mises à l'étude et présentent à l'Assemblée plénière suivante, sur chaque question, un rapport détaillé complété par des projets d'avis.

Le système fondamental européen de référence pour la transmission téléphonique est un ensemble d'appareils étalons qui sert de base pour les mesures de transmission et pour la coordination des données de transmission relatives aux systèmes téléphoniques utilisés dans tous les pays européens. Dans le laboratoire où cet ensemble d'appareils est installé, on effectue des étalonnages d'appareils téléphoniques et, en outre, on procède, à la demande de l'Assemblée plénière ou des commissions de rapporteurs, à des expériences et essais destinés à faciliter la solution des questions nouvelles mises à l'étude par l'Assemblée plénière.

Le Secrétariat général est chargé de tenir la correspondance entière du Comité, de préparer les Assemblées plénières et d'assurer ensuite l'exécution de leurs décisions ; c'est également un centre de documentation sur la téléphonie à grande distance.

Finances : Les frais du Comité sont supportés intégralement par les pays participants, qui acquittent chaque année des parts contributives fixées par l'Assemblée plénière précédente. Trois vérificateurs des comptes nommés par l'Assemblée plénière précédente sont chargés d'examiner le projet de budget annuel préparé par le Secrétaire général ainsi que les comptes de l'année écoulée ; ils présentent à l'Assemblée plénière suivante un rapport pour la période écoulée depuis la dernière Assemblée plénière.

Résumé historique : La constitution et la première Assemblée plénière du comité consultatif international téléphonique (intitulé, jusqu'en 1933 : Comité consultatif international des communications téléphoniques à grande distance) ont été préparées par un « Comité technique préliminaire pour la téléphonie à grande distance en Europe », constitué par des représentants des administrations téléphoniques de l'Europe occidentale et qui a siégé à Paris en mars 1923.

Publications officielles : Comptes rendus des Assemblées plénières et diverses autres publications techniques intéressant la téléphonie.

ALLIANCE INTERNATIONALE DE TOURISME. INTERNATIONAL TOURING ASSOCIATION.

Siège : Bruxelles, 44, rue de la Loi.

Date de fondation : 1919.

But : Etudier les questions internationales de tourisme et de circulation et la réalisation des progrès et réformes que cette étude suggère ; favoriser par tous les moyens le développement du tourisme international et de la circulation sous toutes leurs formes et sous tous leurs aspects ; grouper les associations de tourisme pour faciliter l'exécution de leur œuvre internationale et pour défendre leurs intérêts ; établir une documentation touristique internationale.

Membres : Clubs et groupements affiliés des pays suivants : Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique et Congo belge, Brésil, Royaume-Uni, ses Dominions et territoires sous mandat, Bulgarie, Chili, Chine, Danemark et Islande, Égypte, Équateur, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France et ses colonies et protectorats, Grèce, Hongrie, Iran, Irak, Italie et ses colonies, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Monaco, Norvège, Pays-Bas et Colonies, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay, Yougoslavie. En outre : la Fédération sud-américaine du Tourisme, le Conseil central du Tourisme international.

Direction : Conseil d'administration :

Président : M. HENNEBERG.

Vice-présidents : Sir Stenson COOKE, MM. I. IMBERT, G. BOGNETTI, Baron VON EGLOFFSTEIN, WESTEROÛEN, MEJLAENDER.

Secrétaire général : M. DUCHAINE.

Trésorier : M. DUBOIS.

Secrétaire : L. LÉCONTE.

Les délégués des touring-clubs suivants font actuellement partie du Conseil d'administration : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Dantzig, France, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Turquie, Tchécoslovaquie.

Travaux : Assemblée générale annuelle ; réunions du Conseil d'administration, deux fois par an ; réunions de commissions temporaires ou permanentes pour l'étude de questions déterminées.

Résumé historique : L'Alliance internationale de tourisme a été fondée à Paris, le 30 mai 1919, par le Touring Club de France, l'Automobile Association and Motor Union, le Cyclist's Touring Club, le Touring Club Italiano et le Touring Club de Belgique, qui se sont adjoint comme co-fondateurs l'Union vélocipédique de France, l'American Automobile Association et la Ligue vélocipédique belge. Les dernières Assemblées générales ont eu lieu à Stamboul (1930), Prague (1931), Copenhague (1932), Rome (1933), Londres (1934), Budapest (1935).

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRAFIC AÉRIEN. INTERNATIONAL AIR TRAFFIC ASSOCIATION. (I. A. T. A.)

Siège : La Haye, Pays-Bas, 3, Anna Paulownaplein.

Date de fondation : 28 août 1919.

But : L'Association a pour objet de réaliser l'unité dans l'exploitation des lignes aériennes des organisations affiliées, dont le réseau représente un intérêt international. L'indépendance de ses membres est formellement respectée. L'Association ne poursuit aucun but politique.

Membres : A. B. Aerotransport (Suède) ; Aero Espresso Italiana S. A. ; Aero O/V (Finlande) ; Air France ; Ala Littoria S. A. ; Avio Linee Italiane S. A. ; Czechoslovenska Letecká Společnost ; Ceskoslovenské Statní Aerolinie ; Det Danske Luftfart Selskab A/S ; Deutsche Lufthansa Aktiengesellschaft ; Deutsch-russische Luftverkehrs-Gesellschaft ; Imperial Airways Ltd ; Koninklijke Luchtvaart Maatschappij voor Nederland en Kolonien ; Lineas Aereas Postales Espanolas ; Magyar Legiforgalmi R. T. ; Misr Airwork S. A. E. ; Nord-Africa Aviazione S. A. ; Österreichische Luftverkehrs A. G. ; Polskie Linje Lotnicze « Lot » ; S. A. Belge d'exploitation de la navigation aérienne ; Société de Navigation aérienne yougoslave « Aeropout » ; Société hellénique de communications aériennes S. A. ; « Swissair », S. A. suisse pour la navigation aérienne ; Sindicato Condor Ltda (Brésil) ; Tata Sons Ltd (Aviation Dept.) (India).

Direction : M. le Jonkheer VAN DEN BERCH VAN HEEMSTEDÉ, *Directeur général*.

Composition du Bureau (1935) :

Président : M. H. CORNELIUS.

Vice-président : M. D. Vicente Roa MIRANDA.

Membres : M. le Jonkheer VAN DEN BERCH VAN HEEMSTEDÉ, M. le D^r D. GOEDHUIS.

Membre honoraire : M. J. BASTAKI.

Finances : Sources des recettes : cotisations des membres classés en sept catégories.

Travaux : Depuis sa fondation, l'I. A. T. A. a tenu trente-trois sessions, dont les plus récentes ont eu lieu respectivement à Stockholm (1930), à Anvers (1930), à Paris et à Budapest (1931), à Varsovie et à Venise (1932), à Saint-Moritz et à Londres (1933), à Prague et à La Haye (1934), à Madrid (1935).

Commissions permanentes : Commission postale, Commission radiotélégraphique, Commission technique, Commission des comptes, Commission juridique, Commission pour les transports combinés, Commission pour l'unification des documents.

Ces commissions se réunissent chaque fois que la nécessité s'en fait sentir.

Résumé historique : L'I. A. T. A. fut fondée sur l'initiative de l'ancienne Compagnie anglaise : « Air Transport and Travel Ltd. ».

Publications officielles : Code I. A. T. A. pour dépêches entre compagnies; Accord concernant le contrat de transport aérien; Transports combinés air-fer Voyageurs-Bagages-Marchandises; Rapport sur la normalisation des postes de pilotage; Rapport sur la normalisation; Rapport sur Hydrescales.

Autres publications : Le Bureau central publie deux fois par an un bulletin d'information (prix 50 francs français) qui contient le résumé des procès-verbaux des sessions tenues au cours de l'année. Toutes les publications peuvent être obtenues au Bureau central.

Publications contenant des renseignements sur l'organisation : *Revue aéronautique internationale*, éditée par M. Albert Roper, 25, rue de Bassano, Paris (XVI^e).

**UNION INTERNATIONALE DE TRAMWAYS, DE CHEMINS DE FER
D'INTÉRÊT LOCAL ET DE TRANSPORTS PUBLICS AUTOMOBILES.
INTERNATIONAL UNION OF TRAMWAYS, LOCAL RAILWAYS AND
PUBLIC MOTOR TRANSPORT.**

Siège : Bruxelles, 18, avenue de la Toison-d'Or.

Date de fondation : 1885.

But : Étudier toutes les questions se rapportant à l'industrie des tramways, des chemins de fer d'intérêt local et des transports publics automobiles; favoriser les progrès de cette industrie, tant au point de vue technique et économique qu'au point de vue des intérêts du public.

Membres : 1^o Les entreprises et associations de tramways, de chemins de fer d'intérêt local et de transports publics automobiles; 2^o les administrateurs, directeurs, ingénieurs de ces entreprises et administrations; 3^o les firmes, sociétés et les personnes s'intéressant aux industries visées.

Direction : Comité international de Direction :

Président : M. F. DE LANCKER (Belgique).

Vice-présidents : MM. CH. THONET (Belgique), A. MARIAGE (France), W. BENNINGHOFF (Allemagne).

Secrétaire général : M. André DE BACKER (Belgique) et vingt et un membres.

Finances : Cotisations annuelles.

Travaux : Congrès international tous les deux ans; enquêtes, études, etc.; publication des comptes rendus de Congrès et résultats des études.

Résumé historique : Fondée en 1885, l'Union a été dissoute et reconstituée après la guerre. Elle a organisé vingt-quatre Congrès internationaux, dont les plus récents ont eu lieu à Varsovie (1930), La Haye (1932) et Berlin (1934). Le cinquantenaire de l'Union a été célébré en 1935, à Bruxelles.

CHAMBRE INTERNATIONALE DES EXPERTS CONSEILS EN TRANSPORT.

Siège : Genève, 36, boulevard des Tranchées.

Date de fondation : 1933.

But : Défendre les intérêts de ses membres; étudier en commun les questions importantes de transport; se mettre en rapport avec les institutions internationales y relatives à Genève.

Direction : Ch. ACKERMANN, boulevard des Tranchées, 36, Genève.

Membres : Représentants en Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Espagne, France, Italie, Suisse, Tchécoslovaquie.

**OFFICE CENTRAL DES TRANSPORTS INTERNATIONAUX
PAR CHEMINS DE FER.**

**CENTRAL OFFICE FOR INTERNATIONAL RAILWAY TRANSPORT.
ZENTRALAMT FÜR DIE INTERNATIONALE EISENBAHNBEFÖRDERUNG.**

Siège : Berne, 36, rue Monbijou.

Date de fondation : 1893.

But : Transmettre des communications émanant des États contractants et des compagnies de chemins de fer intéressées aux autres États et compagnies de chemins de fer; publier des renseignements sur les transports internationaux; arbitrer, à la demande des parties, les litiges entre les compagnies de chemins de fer; faciliter, entre les administrations de chemins de fer, les relations financières rendues nécessaires par le service de transports internationaux et le recouvrement des créances, etc.

Membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danzig, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie.

Direction : Le Conseil fédéral suisse est chargé d'organiser le bureau central et de contrôler son activité.

Directeur du bureau central : Emile LOHNER.

Vice-directeur : Charles COLOMB.

Finances : Dépenses pour 1934 : 393.050,20 francs suisses, répartis entre les États contractants au prorata de la longueur du réseau de voies ferrées ou des distances couvertes par d'autres entreprises assurant le trafic aux conditions prescrites par la C. I. M. et la C. I. V.

Publications officielles : *Bulletin des transports internationaux par chemins de fer*, publié chaque mois à Berne, en français et en allemand. L'Office central est également chargé de préparer et de tenir à jour des listes des lignes de chemins de fer ainsi que des services automobiles et des services de navigation régis par la C. I. M. et la C. I. V.

**CONFÉRENCE INTERNATIONALE POUR L'UNITÉ TECHNIQUE
DES CHEMINS DE FER.**

**INTERNATIONAL CONFERENCE FOR PROMOTING TECHNICAL UNIFORMITY
ON RAILWAYS.**

Siège : Berne, Direction générale des chemins de fer fédéraux.

Date de fondation : 1882.

La Conférence internationale n'est pas une organisation permanente au sens ordinaire du mot; c'est un organisme qui se réunit, lorsqu'il y a lieu, pour reviser les accords conclus entre un certain nombre d'Etats européens en vue de rendre possible le passage des wagons de chemins de fer d'un Etat sur le réseau d'un pays voisin.

But : Faciliter le trafic international et développer les rapports commerciaux entre nations; uniformiser certaines parties du matériel des chemins de fer.

Membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : Le Conseil fédéral suisse : Département fédéral des chemins de fer.

Finances : Les frais des conférences, procès-verbaux et imprimés sont répartis entre les Etats intéressés au prorata de la longueur en kilomètres de leur réseau ferré à voie normale.

Travaux : Conférences; publication des procès-verbaux et délibérations.

Résumé historique : Des Conférences ont eu lieu à Berne en 1882, 1886 et 1907 pour la conclusion ou la révision d'accords concernant l'unité technique des chemins de fer et le plombage de wagons à marchandises qui ont à passer par des gares douanières. Une convention a été adoptée à la Conférence de 1886 et révisée, en 1907, à la Conférence de Berne. Résolutions de la Commission internationale nommée pour rédiger une liste de prescriptions concernant un frein continu pour les trains de marchandises (1909); résolutions de la Commission internationale chargée de l'établissement d'un gabarit passe-partout pour wagons de marchandises et de règles générales sur les dimensions transversales des véhicules et des chargements (1911-12).

Publications officielles : Procès-verbaux des Conférences; liste annuelle intitulée : « Ecartement maximum des essieux extrêmes, charge maximum par roue et gabarit de chargement des véhicules admis à circuler sur les chemins de fer en trafic international »; Collection des « gabarits pour véhicules admis à circuler sur les chemins de fer en trafic international » (première édition 1895, suppléments annuels).

**UNION POUR L'UTILISATION DES VOITURES ET FOURGONS
EN TRAFIC INTERNATIONAL (R. I. C.).**

**UNION FOR THE USE OF CARRIAGES AND VANS IN INTERNATIONAL
TRAFFIC.**

Siège : Berne, Chemins de fer fédéraux.

Date de fondation : Les statuts originaux de l'Union, avec le règlement de la Conférence européenne des voitures, étaient entrés en vigueur le 1^{er} janvier 1923. Ils ont été remplacés par de nouveaux statuts en mai 1928.

But : Régler l'emploi réciproque des voitures et des wagons en service international et élaborer le tableau européen des voitures directes.

Membres : Les administrations des pays suivants sont représentées dans l'Union : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, France, Grèce, Hongrie, Italie,

Lettonie, Lithuanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie.

Direction : La Conférence européenne des voitures directes et l'Administration gérante (Chemins de fer fédéraux à Berne).

Finances : Les frais de gestion de l'Union sont répartis entre toutes les administrations participantes.

Travaux : La Conférence décide des questions générales relatives au matériel affecté, en Europe, aux trains internationaux de voyageurs et fixe la circulation internationale du matériel du service régulier. Elle comporte : a) des réunions plénières où sont traitées les questions d'intérêt général et auxquelles peuvent prendre part toutes les administrations qui font partie de l'Union; b) des réunions de groupe où sont examinées les questions qui n'intéressent que certaines administrations et auxquelles ne participent que les administrations en question.

Résumé historique : La Conférence est convoquée chaque année par l'Administration gérante. Les dernières Conférences européennes des voitures directes ont eu lieu à Bucarest en 1933, à Dubrovnik en 1934 et à Helsinki en 1935.

**UNION INTERNATIONALE DES WAGONS.
INTERNATIONAL RAILWAY WAGON UNION.**

Siège : Berne, Direction générale des chemins de fer fédéraux.

Date de fondation : Avril 1921.

But : Réglementation de l'emploi réciproque des wagons (R. I. V.).

Membres : Administrations de chemins de fer des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Lettonie, Lithuanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie.

Direction : L'Union est dirigée par une administration gérante et représentée par l'Assemblée générale ainsi que par un comité composé d'une administration de chacun des six Etats ci-après : Allemagne, Belgique, France, Italie, Pologne, Suisse comme membres permanents, et de trois membres non permanents choisis parmi les autres administrations.

Finances : L'Administration gérante recouvre ses dépenses effectives pour frais d'impression. Les autres dépenses sont réparties entre les administrations adhérentes, au prorata de la longueur de leurs lignes.

Travaux : L'Assemblée générale de l'Union se réunit en session ordinaire tous les cinq ans. Des sessions extraordinaires ont lieu sur décision du comité ou sur la demande d'administrations appartenant au moins à quatre Etats et représentant ensemble le dixième, au moins, des suffrages. Le Comité est convoqué par l'Administration gérante selon les besoins.

Résumé historique : Le règlement pour l'emploi réciproque des wagons dans le trafic international est la conséquence de la dénonciation, par l'Italie, de l'Union germano-italienne relative au même objet. En 1921 a siégé, à Stresa, une conférence qui a discuté l'élaboration d'une convention concernant l'utilisation réciproque des wagons à marchandises dans le trafic international. L'accord a pu se faire sur tous les points. En 1924, la première assemblée générale, réunie à Pérouse, a adopté un nouveau règlement (édition de Pérouse) qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1925. Des assemblées générales ont été tenues en 1929, à Lucerne, et en 1934, à Stockholm. Le Comité s'est réuni en 1922 à Gratz et à Lucerne, en 1923 à Roncegno Bagni Marter, en 1924 à Vevey et à Pérouse, en 1925 à Paris, en 1927 à Vicence, en 1928 à Hambourg, en 1929 à Bruges et à Lucerne, en 1930 à Varsovie, en 1931 à Scheveningen, en 1932 à Nice, en 1934 à Naples et à Stockholm.

XV. SPORT ET TOURISME.

FÉDÉRATION AÉRONAUTIQUE INTERNATIONALE. INTERNATIONAL AERONAUTIC FEDERATION.

Siège : Paris (XVI^e), 6, rue Galilée.

Date de fondation : Octobre 1905.

But : Etablir une union entre les clubs aéronautiques nationaux en vue principalement de favoriser le développement de l'aéronautique mondiale et du tourisme aéronautique international; assurer la réglementation internationale du sport aéronautique et s'occuper de toute l'activité aérienne.

Membres : Associations nationales en Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Chili, Cuba, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Syrie et Liban, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : *Président :* Prince BIBESCO (Roumanie).

Vice-présidents : Colonel O' GORMAN, C.B. (Royaume-Uni), Godfrey L. CABOT (États-Unis d'Amérique), Comte d'OULTREMONT (Belgique), Colonel MESSNER (Suisse), Général PICCIO (Italie), Jonkheer VAN DEN BERCH VAN HEEMSTEDÉ (Pays-Bas), Louis BLÉRIOT (France), Ing. A. R. MASCIAS (Argentine), Lt-colonel B. J. KWIECINSKI (Pologne), Ing. Tadyia SONDERMEYER (Yougoslavie), Marcello Diaz DUCA DELLA VITTORIA (Italie), DE L'ESCAILLE (France), VON GRONAU (Allemagne).

Secrétaire général : P. TISSANDIER.

Trésorier : BLONDEL LA ROUGERY.

Commissions permanentes : du tourisme aérien, d'aérologie, d'aéronautique sportive, de vol à voile, de l'arbitrage international.

Travaux : Conférences internationales annuelles de 1906 à 1913 et de 1919 à 1935; création du carnet de douanes pour aéronefs, atlas de terrains d'atterrissages, etc.

Publication officielle : Bulletin trimestriel.

UNION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ALPINISME.

Siège : Genève, 12, rue Michel-Chauvet.

Date de fondation : Août 1932, à Chamonix.

But : Étude de toutes les questions concernant l'alpinisme du point de vue international; centre de documentation et d'information pour l'alpinisme.

Membres : Associations nationales et toutes sociétés d'alpinisme.

Direction : Comité exécutif :

Président : C. Egmont D'ARCIS (Suisse).

Membres : Jean ESCARRA (France), S. E. Angelo MANARESI (Italie), D^r O. SJÖGREN (Suède), D^r Waléry GOETEL (Pologne), D^r Jean VIGYAZO (Hongrie).

Finances : Recettes provenant des contributions des membres. Budget et dépenses annuelles pas encore fixées.

Travaux : Congrès, études techniques et scientifiques sur l'alpinisme.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE ATHLÉTIQUE D'AMATEURS. INTERNATIONAL AMATEUR ATHLETIC FEDERATION. INTERNATIONALER LEICHTATHLETIK-VERBAND.

Siège : Norrköping (Suède).

Date de fondation : 1912.

But : Fixer les règles et règlements des compétitions athlétiques internationales pour amateurs hommes et femmes; établir les règlements du sport athlétique aux Jeux Olympiques et diriger les épreuves d'athlétisme à ces jeux; examiner, homologuer et enregistrer les records du monde d'athlétisme amateurs; établir une définition de « l'amateur » pour toutes les compétitions internationales d'athlétisme.

Membres : Associations athlétiques d'amateurs dans les quarante-neuf pays suivants : Union Sud-Africaine, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Cuba, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Haïti, Hongrie, Inde, Irlande (État libre d'), Islande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palestine, Pays-Bas, Pérou, îles Philippines, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : *Président :* J. Sigfrid EDSTRÖM (Suède).

Secrétaire trésorier honoraire : Bo EKELUND (Suède).

Secrétaire honoraire adjoint : W. BJÖRNEMAN (Suède).

Membres : Avery BRUNDAGE (États-Unis d'Amérique), J. GENET (France), D^r Karl RITTER VON HALT (Allemagne), D. G. A. LOWE (Royaume-Uni), S. STANKOVITS (Hongrie), marquis Luigi RIDOLFI (Italie).

Finances : Budget : 150 livres sterling. Source de revenus : cotisations des membres, 5 livres sterling par an (les petits pays paient une cotisation moins élevée); dépenses annuelles : 150 livres sterling.

Travaux : Congrès tous les deux ans, sessions du Conseil chaque année. La Fédération publie des manuels en anglais, français et allemand contenant les règlements, les statuts, les règles de l'athlétisme, les records mondiaux, les procès-verbaux des congrès, etc.

Résumé historique : La Fédération a été fondée en 1912 au Congrès de Stockholm et constituée définitivement en 1913, lors du Congrès de Berlin. Le troisième congrès a eu lieu à Lyon en 1913. Pendant la guerre, l'activité de la Fédération s'est limitée aux pays neutres. Depuis, des congrès ont eu lieu à Anvers 1920, Genève 1921, Paris 1923 et 1924, La Haye 1926, Amsterdam 1928, Berlin 1930, Los Angeles 1932 et Stockholm 1934. Le prochain congrès (le treizième), se tiendra à Berlin, en août 1936, en même temps que les Jeux Olympiques.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES AUTOMOBILES-CLUBS RECONNUS.

Siège : Paris, 8, place de la Concorde.

Date de fondation : 20 juin 1904.

But : Grouper les Automobiles-Clubs nationaux de tous les pays du monde, en vue de la réglementation internationale du sport automobile et du développement du tourisme international.

Membres : Les Automobiles-Clubs nationaux des pays suivants : Union Sud-Africaine, Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Chili, Cuba, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Indes néerlandaises, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg,

Mexique, Monaco, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Syrie et Liban, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Composition du Comité (pour 1935) :

Président : Comte Robert DE VOGUË (France).

Vice-présidents : M. C. O. FRITSCH (Allemagne), M. C. RESINES (Espagne), vicomte DE ROHAN (France), Col. O' GORMAN (Royaume-Uni), marquis P. PARISIO (Italie).

Membres : Ing. A. R. MASCAS (Argentine), comte V. D. STRATEN-PONTHOZ (Autriche), baron NOTHOMB (Belgique), Thos. P. HENRY (Etats-Unis d'Amérique), comte ANDRASSY (Hongrie), baron VAN HARINXMA THOE SLOOTEN (Pays-Bas), comte RACZYNSKI (Pologne), prince P. GHICA (Roumanie), D^r MENDE (Suisse), D^r JANKOVITCH (Yougoslavie).

Secrétaire général : Lieut.-Colonel G. PERON (France).

Travaux : Sont partagés entre trois commissions permanentes : 1^o La Commission sportive internationale chargée d'élaborer les règlements sportifs internationaux, d'homologuer les records automobiles (records du monde sans distinction de cylindrée, et records internationaux par classe de cylindrée); 2^o la Commission internationale de circulation et des douanes, chargée de l'étude des moyens propres à faciliter les passages aux frontières, notamment en ce qui concerne les formalités administratives et douanières; 3^o la Commission internationale de tourisme, chargée de l'étude de toutes les questions relatives à la circulation et aux améliorations à apporter internationalement tant aux lois et règlements qui s'y rapportent, qu'aux conditions mêmes de cette circulation.

L'Association tient, en principe, deux congrès annuels. L'un au mois d'octobre, à Paris; l'autre, au printemps, dans une ville choisie chaque année.

Finances : Les Automobiles-Clubs affiliés paient une cotisation annuelle proportionnelle au nombre de leurs membres.

Publications officielles : a) Code sportif international et annexes; b) Recueil de renseignements de tourisme, volume de près de 1.300 pages, publié tous les ans au mois d'avril, encyclopédie des conditions de la circulation et du tourisme automobile dans tous les pays du monde; c) *Revue internationale de l'Automobile*, organe officiel, paraissant le 15 du premier mois de chaque trimestre, seule publication contenant les listes officielles de records automobiles; d) Guide « L'Europe en Automobile », cartes routières d'Europe au 1/2.000.000^e, itinéraires, etc.; e) Publications diverses: Police-type d'assurance, listes des bureaux de douane européens, etc.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON. INTERNATIONAL ROWING FEDERATION.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Lucerne (Suisse).

Date de fondation : Turin, en 1892.

But : La Fédération entend atteindre son but : 1^o par l'élaboration d'un code de courses qui devra régir les régates des unions fédérées; 2^o en provoquant la constitution de fédérations dans les pays où il n'en existe pas; 3^o en encourageant l'organisation de régates internationales ouvertes à toutes les unions fédérées, etc.

Membres : Au 1^{er} janvier 1929 : Quinze nations dans l'ordre respectif d'affiliation : Belgique, France, Italie et Suisse (1892); Pays-Bas (1913); Espagne et Tchécoslovaquie (1920); Hongrie (1921); Portugal (1922); Pologne et Yougoslavie (1924); Égypte (1925); Roumanie et Danemark (1927); Argentine (1928).

Direction : Conseil d'administration :

Président : Rico FIORONI (Lucerne).

Vice-présidents : Comte Louis DE SAMBUY (Turin), Alfred LOTH (Varsovie).

Secrétaire-trésorier : Gaston MULLEGG (Côte d'Or, Territet, Suisse).

Finances : Cotisation pour 1929 : 300 francs-or; finance d'entrée, 50 francs-or, au prorata du capital de la Fédération.

Travaux : Elaboration d'un code de régates. Des championnats d'Europe ont eu lieu à Côme en 1923, Zurich 1924, Prague 1925, Lucerne 1926, Côme 1927.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE BOBSLEIGH ET DE TOBOGGANING. INTERNATIONAL BOBSLEIGHING AND TOBOGGANING FEDERATION.

Siège : Paris, 102, avenue Kléber.

Date de fondation : 1923.

But : Développement des sports de bobsleigh et tobogganing.

Membres : Fédérations affiliées en : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : Le Comité international, composé d'un délégué par pays affilié; le Comité exécutif :

Président : Comte Renaud DE LA FRÈGEOLIERE (France).

Vice-présidents : M. SCHLAEPPI (Suisse) et Jay O' BRIEN (Etats-Unis d'Amérique).

Finances : Recettes : cotisations; dépenses : coupes et prix.

Travaux : Congrès annuel au moment des championnats du monde. Deux championnats du monde par an : un de bob à quatre, un de bob à deux.

UNION INTERNATIONALE DE BOXE. INTERNATIONAL BOXING UNION.

Siège : Paris, 24, boulevard Poissonnière.

Date de fondation : 1911.

But : Établir et appliquer la législation des championnats du monde et continentaux; codifier les règles internationales de la boxe et rendre obligatoire l'observation de ces règles dans tous les championnats.

Membres : Groupements affiliés dans les pays suivants : Argentine, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Égypte, France, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : Conseil :

Président : M. Maurice COLLARD (Belgique).

Vice-présidents : MM. W. RAMEL (Suisse) et R. RICCARDI (Italie), troisième poste : vacant.

Secrétaire-trésorier : Paul ROUSSEAU (France).

Comité d'urgence de quatorze membres, composé de représentants désignés par les groupements des pays suivants : Allemagne, Argentine, Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse.

Finances : Cotisations des groupements affiliés, 250 francs par an pour chaque représentant au Conseil.

Travaux : Congrès internationaux; le vingt-sixième congrès a eu lieu en 1935, à Bruxelles.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE BOXE AMATEUR. INTERNATIONAL AMATEUR BOXING FEDERATION.

Siège : Budapest, Teréz körut 48.

Date de fondation : 1920.

But : Formuler et imposer une définition de l'amateur qui convienne à toutes les nations ou à tous les pays, et d'après laquelle le sport sera régi; édicter les règles exclusives selon lesquelles tous les championnats et épreuves internationales devront être disputés; veiller à ce que toutes les épreuves internationales ouvertes aux associations affiliées à la Fédération soient organisées et disputées selon ces règles; garantir la réciprocité des procédés dans les rapports des associations affiliées entre elles et la reconnaissance mutuelle des suspensions.

Membres : Associations affiliées en Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Danemark, Egypte, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palestine, Pays-Bas, îles Philippines, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union Sud-Africaine.

Direction : La Fédération est dirigée par un Conseil composé de représentants des associations affiliées et par un Comité exécutif.

Président : Oscar SÖDERLUND (Suède).

Vice-présidents : Harry FOWLER (Royaume-Uni), William KENNEY (Etats-Unis d'Amérique), Edoardo MAZZIA (Italie).

Comité exécutif : Le *président*, les *vice-présidents*, H. CANNON (Irlande), Artur GERSTMANN (Allemagne), Paul ROUSSEAU (France) et le *Secrétaire honoraire-trésorier* de la Fédération, Arthur DE KANKOVSKY (Hongrie).

Finances : Cotisation annuelle de 2 livres sterling pour chaque association membre.

Travaux : Un congrès se réunit au moins tous les quatre ans en même temps que les Jeux Olympiques; le Comité exécutif se réunit tous les ans.

Résumé historique : Fondée en 1920. Congrès internationaux tenus à Lausanne 1921, Paris 1923, 1924 et 1925, Amsterdam 1928, Bruxelles 1929-1931, Los Angeles 1932, Prague 1933. Sessions du Comité exécutif à Budapest 1934, Berlin 1935.

Publications officielles : Bulletin officiel, en français, anglais et allemand, édité par le Secrétaire honoraire. Statuts et règlements de la F. I. B. A., publiés en 1934.

CONSEIL INTERNATIONAL DE LA CHASSE.

Siège : Paris, 21, rue de Clichy.

Date de fondation : Novembre 1930.

But : Favoriser le progrès de la science cynégétique et défendre les intérêts généraux de la chasse en contact avec les milieux scientifiques. Améliorer les rapports permanents entre les chasseurs de tous les pays; centraliser la documentation sur la chasse; harmoniser la réglementation de la chasse entre tous les pays; publier les documents destinés à élucider les problèmes cynégétiques; améliorer les relations entre les sportsmen de tous les pays.

Membres : Représentants des gouvernements et associations nationales de cinquante-six pays et de six territoires ou pays placés sous mandat.

Direction : Bureau du Conseil :

Président : Maxime DUCROCQ (France).

Vice-présidents : S. A. S. le duc VON RATIBOR (Allemagne), comte COLLOREDO-MANSFELD (Autriche), vicomte TERLINDEN (Belgique), S. E. le marquis DE VILLAVICIOSA DE ASTURIAS (Espagne), S. E. le comte ESTERHAZY (Hongrie), sénateur SALVI (Italie), comte BIELSKI (Pologne), M. PLAGINO (Roumanie), S. E. M. STOJADINOVIC (Yougoslavie).

Secrétaire général : Comte d'ADIX.

Trésorier : M. BROCHARD, inspecteur principal des eaux et forêts.

Finances : Subventions des gouvernements à raison de 5.000 francs par 5 millions d'habitants ou fraction de ce chiffre et, dans certains cas, en tenant compte de l'importance de la chasse dans le pays.

Travaux : Le Conseil se réunit tous les trois ans en Assemblée plénière; entre temps, les commissions spéciales: de l'Europe sud-orientale, ornithologique, des expositions internationales de la chasse, de l'élan, etc., se réunissent au moins une fois par an. Des comptes rendus complets sont édités par les soins du Secrétariat général et communiqués aux gouvernements et aux membres titulaires.

Publications officielles : Brochures sur la constitution du Conseil et sur l'activité du C. I. C. de sa création à 1933; comptes rendus des sessions.

UNION CYCLISTE INTERNATIONALE. INTERNATIONAL CYCLISTS' UNION.

Siège : Paris, 24, boulevard Poissonnière.

Date de fondation : 1900.

But : S'occupe exclusivement du cyclisme sportif, de l'organisation et de la réglementation internationale des championnats mondiaux, amateurs et professionnels. L'Union est aussi chargée de trancher, sans appel, les différends qui peuvent s'élever entre les unions affiliées.

Membres : Fédérations affiliées des pays suivants: Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Canada, Chili, Danemark, Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay et Yougoslavie.

Direction : Comité :

Président : M. Max BURGI (Suisse).

Vice-présidents : MM. Percy LOW (Royaume-Uni), ADRIAN (Pays-Bas), F. EGGERT (Allemagne), F. MOMO (Italie) et A. COLLIGNON (Belgique).

Secrétaire général : P. ROUSSEAU (France).

Secrétaire adjoint : Le Jonkheer I. L. VAN DEN BERCH VAN HEEMSTEDÉ (Pays-Bas).

Trésorier : J. ROSSELS (Belgique).

Finances : Cotisations annuelles des fédérations.

Travaux : Organisation de congrès, de championnats, publication de rapports, etc.

Résumé historique : L'Union cycliste internationale est l'une des premières fédérations sportives internationales. A Lausanne, en 1921, elle a fondé un Bureau permanent des fédérations sportives internationales. Depuis 1900, elle a organisé des championnats mondiaux à Anvers en 1920, à Copenhague en 1921, à Liverpool et Paris en 1922, à Zurich

en 1923, à Paris en 1924, à Amsterdam en 1925, à Milan en 1926, à Cologne en 1927, à Budapest en 1928, à Zurich en 1929, à Bruxelles en 1930, à Copenhague en 1931, à Rome en 1932, à Paris en 1933, à Leipzig en 1934 et à Bruxelles en 1935.

Publication officielle : Un bulletin.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE SPORT.

INTERNATIONAL MEDICAL AND SCIENTIFIC ASSOCIATION FOR PHYSICAL
EDUCATION AND SPORT.

INTERNATIONAL SPORTÄRZTLICHE VEREINIGUNG.

Siège : Secrétariat : Hambourg (Allemagne), Institut d'éducation physique, 5, Rothenbaumschaussee.

Date de fondation : Février 1928, à Saint-Moritz.

But : Étudier toutes les questions relatives à la médecine sportive, à l'éducation physique et aux sports dans le domaine biologique et scientifique, dans le plan international. Organiser des congrès internationaux, etc.

Membres : Fédérations affiliées en Allemagne, Argentine, Belgique, Brésil, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie. Deux membres par pays.

Direction : Comité exécutif.

Bureau : *Président :* Professeur André LATARJET, 1, cours de Verdun, Lyon, France.

Secrétaire : Professeur KNOLL (Hambourg).

Trésorier : Professeur SZUKOVATHY (Budapest).

Travaux : Congrès tenus à Amsterdam (1928), Los Angèles (1932), Chamonix (1934). Le prochain congrès aura lieu en 1936, au moment des Jeux Olympiques à Berlin.

FÉDÉRATION ÉQUESTRE INTERNATIONALE. INTERNATIONAL EQUESTRIAN FEDERATION.

Siège : Paris (XVII^e), 26, rue Brunel. Adresser la correspondance au Secrétaire général : Commandant Georges HECTOR, 22, avenue Georges-Clemenceau, Nice (France).

Date de fondation : Mai 1921.

But : Grouper les Fédérations nationales et leur apporter une aide générale; créer des liens d'entente et de solidarité durables entre elles, afin de fortifier leur pouvoir sportif; coordonner et unifier les règles à observer dans les réunions hippiques internationales; faire reconnaître et observer par toutes les Fédérations nationales les sanctions prononcées par chacune d'elles; fixer les règles et programmes des Jeux Olympiques et en assurer l'organisation.

Membres : Fédérations nationales en Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie.

Direction : *Président d'honneur :* Comte Clarence DE ROSEN (Suède).

Bureau : *Président :* Général baron VON HOLZING-BERSTETT (Allemagne).

Vice-présidents : Major-général Guy V. HENRY (États-Unis d'Amérique), Jonkheer K. F. QUARLES VAN UFFORD (Pays-Bas).

Secrétaire général-trésorier : Commandant Georges HECTOR (France).

Membres : Baron DE TRANNOY (Belgique), Col. BAUER (Suisse), Col. P. DODI (Italie).

Composition du Comité : Comité international composé de deux membres de chaque fédération affiliée.

Finances : Cotisation annuelle de 1.000 francs par pays.

Résumé historique : La Fédération a été constituée sur l'initiative de la France et de la Suède à la suite des conférences qui ont eu lieu à Lausanne en 1921, pour l'élaboration du programme des jeux équestres olympiques.

Publication officielle : Un bulletin.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE D'ESCRIME. INTERNATIONAL FENCING FEDERATION.

Siège : Bruxelles, 211, rue de la Victoire.

Date de fondation : 1913.

But : a) Favoriser le développement international des armes et resserrer les liens d'amitié qui unissent les escrimeurs amateurs de tous les pays;

b) Faire respecter la définition suivante de l'amateur admise par tous les groupements affiliés : Est amateur, tout escrimeur qui fait du sport rien que pour l'amour du sport et sans en avoir jamais tiré profit. Tous les militaires qui n'ont jamais été maîtres d'armes ou professeurs d'escrime et qui n'ont jamais tiré profit du sport, sont amateurs, même s'ils sont désignés par leur gouvernement pour la direction des cours d'escrime dans des établissements militaires et ce, sans être tenus de donner des leçons;

c) Déterminer les règles selon lesquelles devront être organisées les épreuves internationales.

Membres : Fédérations affiliées en : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Cuba, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Irlande (État libre d'), Italie, Mexique, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : Un Bureau de quatre membres, composé comme suit :

Président : M. Paul ANSPACH, 211, rue de la Victoire, Bruxelles.

Président suppléant : M. Henri LANGLOIS.

Secrétaire général : Le chevalier FEYERICK.

Secrétaire-trésorier : Le commandant BRICUSSE.

Finances : Budget annuel : 7.000 à 8.000 francs-or.

Sources de recettes : Cotisations des pays affiliés variant de 40 à 280 francs-or par pays.

Délivrances de licences internationales d'amateurs : 1 franc-or.

Travaux : Congrès annuels; championnats officiels, travail des commissions des statuts, règlements. Juges internationaux, etc.

Résumé historique : Fondée à Paris le 29 novembre 1913, la Fédération internationale d'escrime a interrompu son activité pendant la guerre et a été reconstituée. Les règlements pour les épreuves de la Fédération, pour épée, fleuret et sabre, ont été adoptés à l'unanimité par le Congrès international des Comités olympiques nationaux, Paris (1914) pour toutes

les épreuves des Jeux Olympiques. Ils ont été modifiés par les différents Congrès de la Fédération et coordonnés à nouveau à la suite du Congrès de 1931. Des Congrès internationaux ont eu lieu, notamment à Paris (1924), Amsterdam (1928), Genève (1932).

Publication officielle : *L'escrime et le tir* (Éditeur, Delevoye, 103, rue Jeanne-d'Arc, Rouen, France).

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE FOOTBALL ASSOCIATION. INTERNATIONAL ASSOCIATION FOOTBALL FEDERATION.

Siège : Zurich, Bahnhofstrasse, 77.

Date de fondation : Mai 1904.

But : Contrôle du jeu de football et développement des relations amicales entre les Associations nationales.

Membres : Les cinquante associations nationales des pays suivants sont affiliées : Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Chili, Chine, Costa-Rica, Cuba, Curaçao, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Guyane hollandaise (Surinam), Haïti, Hongrie, Indes néerlandaises, Irlande (État libre d'), Islande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Palestine, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Roumanie, Siam, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : L'autorité suprême de la Fédération est le Congrès, qui se réunit chaque seconde année. L'administration générale de la Fédération est à la charge du Comité exécutif composé de neuf membres : un président, deux vice-présidents et six membres. Le Comité exécutif se réunit deux fois par an. Le président et les deux vice-présidents constituent le Comité d'urgence.

Le Comité exécutif est composé comme suit :

Président : J. RIMET.

Vice-présidents : Comm. Avvocato G. MAURO et R. W. SEELDRAYERS.

Membres : D^r P. J. BAUWENS, Ing. M. FISCHER, L. Garcia DURAN, A. JOHANSON, K. J. J. LOTSY, professeur D^r R. PELIKAN.

Secrétaire général : D^r I. SCHRICKER.

Finances : Revenus de la Fédération : a) Recettes ordinaires : cotisations annuelles des Associations affiliées; et pourcentages des matches internationaux joués entre les Associations affiliées; b) Recettes extraordinaires : Revenus du Championnat Mondial organisé tous les quatre ans par la Fédération.

Dépenses : Frais d'entretien du Secrétariat général, frais des congrès, des réunions du Comité et des commissions, publication de l'organe officiel *World's Football* et de l'annuaire.

Travaux : Correspondance, préparation des réunions du Comité et des commissions, du congrès, publication de l'organe officiel et de l'annuaire.

La Fédération contrôle l'observation de ses statuts et règlements. Chaque quatrième année, elle organise la compétition de la Coupe du Monde. Ce championnat mondial a été organisé pour la première fois en 1930 à Montevideo, pour la seconde fois, en 1934, en Italie.

Résumé historique : La Fédération fut fondée en 1904 à Paris par sept associations; en 1914, vingt-cinq associations nationales étaient affiliées à la Fédération. Le premier congrès après la guerre eut lieu à Genève, en 1923, où dix-sept associations étaient représentées, tandis que quinze nouvelles associations demandaient leur admission. Ensuite, le nombre des membres montait régulièrement jusqu'au nombre actuel de cinquante.

Le dernier congrès a eu lieu à Rome en 1934, le prochain se tiendra à Berlin, en 1936.

Publications officielles : L'Organe officiel : *World's Football* contenant les communications officielles est publié tous les deux ou trois mois.

L'annuaire (Handbook) est publié chaque année (en anglais-français; anglais-allemand; anglais-espagnol). Il contient les adresses de toutes les Associations de football du monde entier, ainsi que la statistique complète de toutes les rencontres internationales. La sixième édition a été publiée en 1935. Un livre de Jubilé, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la Fédération, fut publié en 1929.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE GYMNASTIQUE. INTERNATIONAL GYMNASTIC FEDERATION.

Siège : Lausanne (Suisse), 51, avenue Ruchonnet.

Date de fondation : 1881.

But : L'entente internationale pour le développement de la gymnastique; démonstrations internationales par gymnastes-amateurs entre fédérations de sociétés de gymnastique non politiques ni confessionnelles.

Membres : Fédérations affiliées en Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Bureau :

Président : Comte Adam ZAMOYSKI (Pologne).

Vice-présidents : Comte F. GOBLET D'ALVIELLA (Belgique), Marco CAPELLI (Italie).

Secrétaire : Hubert CLÉMENT (Luxembourg).

Trésorier : Vladimir MÜLLER (Tchécoslovaquie).

Président du Comité technique : Col. Alphonse HUGUENIN (51, avenue Ruchonnet, Lausanne).

Secrétaire honoraire de la permanence : J. DALBANNE (66bis, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris, VI^e).

Finances : Contributions fixées annuellement.

Travaux : Participation aux fêtes de chaque fédération (concours entre sections de gymnastes tous les quatre ans, alternant avec les Jeux olympiques). Le dixième tournoi international a eu lieu à Budapest en 1934; le onzième aura lieu à Prague en 1938; réunions internationales des délégués des fédérations.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE HOCKEY.

(Renseignements donnés en 1931.)

Siège : Paris (VIII^e), 6, Cité du Retiro.

Date de fondation : Janvier 1924.

But : Réglementer et contrôler le sport du hockey sur gazon.

Membres : Fédérations nationales de hockey de : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Inde, Japon, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : Bureau :*Président* : M. FRANTZ-REICHEL (France).*Vice-présidents* : Robert LIÉGEOIS (Belgique), R. JOST (Allemagne).*Secrétaire général* : Albert DEMAUREX (Suisse).*Trésorier* : Dr Jehan DAUBRESSE (France).*Membres* : M^{me} CALVAO-RIECK (Allemagne), M^{lle} C. BAUDUIN (Pays-Bas), M^{me} VANIER (France), MM. Joaquin DE AGUILERA (Espagne), Egon DE CINDRIC (Hongrie), Einar DAM (Danemark), Paul JAROSS (Autriche), L. J. Quarles VAN UFFORD (Pays-Bas), Colonel Bruce TURNBULL (Inde).**Finances** : Cotisation annuelle de 4 livres sterling par Fédération nationale.**Travaux** : Trois réunions annuelles du Bureau. Un Congrès réunissant les Fédérations nationales tous les quatre ans. Contrôle des tournois internationaux de hockey; organisation technique du tournoi de hockey des jeux olympiques.**Publication officielle** : Annuaire.**LIGUE INTERNATIONALE DE HOCKEY SUR GLACE.
INTERNATIONAL ICE-HOCKEY LEAGUE.****Siège** : Bruxelles, a. b. s. de M. Paul Loicq, 108, rue du Prince-Royal. Secrétariat : André G. Poplimont, 16, rue des Aveugles, Anvers.**Date de fondation** : Mai 1908.**But** : Développer le jeu de hockey sur glace; lui donner des règles uniformes et une direction centrale; favoriser la création d'associations nationales dans les pays n'en possédant pas encore; faire disputer régulièrement des concours internationaux, le championnat du monde et le championnat d'Europe; trancher les différends qui pourraient s'élever entre les pays affiliés.**Membres** : En Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve.**Direction** : a) Un comité exécutif; b) un comité composé d'un délégué par pays affilié.Composition du Comité exécutif : *Président* : Paul LOICQ (Belgique).*Premier vice-président* : Hermann KLEEBERG (Allemagne).*Deuxième vice-président* : P. K. REYNOLDS (Canada).*Secrétaire-trésorier* : André G. POPLIMONT (Belgique).**Finances** : Budget annuel d'environ 2.000 francs suisses, les recettes et les dépenses s'équilibrant.

Cotisations : Membres actifs, 100 francs suisses par an; membres adhérents, 10 francs suisses par an.

Travaux : Congrès annuels; publications.**Résumé historique** : Fondée en 1908, sur l'initiative du Club des patineurs de Paris, en vue de l'adoption de règles de jeu uniformes et l'organisation de matches et championnats internationaux. Les derniers congrès de la Ligue ont eu lieu à Chamonix (1930), Krynica (1931), Berlin (1932), Prague (1933), Milan (1934).**Publication officielle** : Un annuaire.**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LUTTE AMATEURS.
INTERNATIONAL AMATEUR WRESTLING FEDERATION.****Siège** : Budapest XI, Horthy Miklós ut 125.**Date de fondation** : Reconstituée en 1920.**But** : Elaborer un règlement, définir l'amateur et établir des règles pour toutes les épreuves internationales.**Membres** : Associations nationales dans les pays ci-après : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie et Yougoslavie.**Direction** : Composition du Comité : Deux représentants de chaque nation qui élisent à chaque assemblée un président, cinq vice-présidents et un secrétaire-trésorier.**Bureau** : *Président* : M. Viktor SMEDS, Helsinki, Stenbäckinkatu, 12.*Secrétaire* : M. Miklós CSILLAG, Budapest, XI. Horthy Miklós ut, 125.**Finances** : Chaque nation paie un droit d'entrée, actuellement fixé à 3 livres sterling par an.**Travaux** : Congrès annuel de délégués officiels et congrès général toutes les années de Jeux Olympiques.**Résumé historique** : La Fédération a été reconstituée en 1920. En 1921, il fut décidé qu'elle devrait réglementer non seulement la lutte libre, mais encore la lutte gréco-romaine et créer une section spéciale pour chacune de ces catégories. Elle a institué des championnats de lutte-amateurs d'Europe qui sont disputés tous les ans, sauf les années où ont lieu les Jeux Olympiques.**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES CLUBS MOTOCYCLISTES.
INTERNATIONAL FEDERATION OF MOTOR-CYCLING CLUBS.****Siège** : Londres, S.W.1 : 83, Pall Mall.**Date de fondation** : Paris, 1904; la Fédération a été reconstituée à Londres en 1912.**But** : Maintenir, entre les organes directeurs des groupements de motocyclistes sportifs et amateurs de chaque pays, une étroite liaison ayant pour objet : a) de réaliser le contrôle international du sport en élaborant et en appliquant un code des règlements des épreuves internationales; b) d'encourager le tourisme international et d'entretenir des relations cordiales entre les motocyclistes de tous les pays; c) d'organiser des congrès internationaux et des épreuves internationales; d) d'assurer d'une manière générale l'unité du mouvement motocycliste et de sauvegarder les intérêts matériels et moraux de ses membres dans le monde entier.**Membres** : La F. I. C. M. est une fédération autonome d'associations nationales; elle comprend les comités directeurs des groupements sportifs motocyclistes des pays ci-après : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Chili, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande (État libre d'), Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.**Direction** : Un Conseil général, composé de délégués des associations membres, ainsi ainsi que deux Commissions permanentes, la Commission sportive internationale et la Commission internationale de tourisme motocycliste.

Composition du Comité : *Président* : le comte Albert BONACOSSA (Italie).
Vice-présidents : M. HAECCKER (Suisse), E. KROTH (Allemagne), le Dr A. LAMBORELLE (Belgique), A. LÖFSTRÖM (Suède), le professeur A. M. LOW (Royaume-Uni), A. PÉROUSE (France).

Trésorier : B. MARIANS.

Secrétaire général : T. W. LOUGHBOROUGH.

Finances : La totalité des recettes provient presque exclusivement des cotisations annuelles des associations membres. La contribution annuelle s'élève à un certain nombre de livres-or, fixé par le Conseil général d'après l'importance du pays au point de vue motocycliste.

Travaux : La Fédération s'occupe surtout de surveiller le contrôle du sport qu'exercent dans les divers pays les associations membres; ses attributions comportent l'établissement annuel d'un calendrier sportif international, l'organisation annuelle de plusieurs réunions sportives internationales, l'examen et l'homologation des records mondiaux. La Fédération procure également, en matière de tourisme international, certains avantages aux membres de la Fédération; elle organise des rallies, des congrès, etc.

Publication officielle : *Revue internationale de l'Automobile* (publication trimestrielle, paraissant à Paris).

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE NATATION AMATEUR. INTERNATIONAL AMATEUR SWIMMING FEDERATION.

Siège : Budapest, 22, Bertalan-utca.

Date de fondation : Définir l'amateur; faire reconnaître mutuellement toutes les suspensions, établir le règlement des records nationaux; imposer les lois internationales aux associations fédérées.

Membres : Associations de natation en Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Iles Bermudes, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Cuba, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Luxembourg, Malte, Nouvelle-Zélande, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pérou, Iles Philippines, Pologne, Portugal Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : *Président honoraire à vie* : George W. HEARN (Royaume-Uni).

Président : W. BINNER (Allemagne).

Vice-présidents : H. E. FERN (Royaume-Uni) et E. G. DRIGNY (France).

Secrétaire honoraire-trésorier : Dr Leo DONÁTH (Hongrie).

Finances : Cotisations annuelles : 3 livres sterling par association.

Travaux : Assemblées tous les deux ans; publication de règlements et de listes des records mondiaux.

Résumé historique : La Fédération a été fondée sur l'initiative de l'Association anglaise, à l'occasion des Jeux Olympiques organisés à Londres en 1908; depuis, il a été décidé qu'à tous les congrès olympiques, la Fédération organiserait et contrôlerait les concours de natation.

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE. INTERNATIONAL OLYMPIC GAMES COMMITTEE.

Siège : Lausanne, « Mon Repos » (Suisse).

Date de fondation : 1894.

But : Assurer la célébration régulière des Jeux Olympiques; rendre cette célébration de plus en plus parfaite; provoquer ou organiser toutes les manifestations et, en général, prendre toutes les mesures propres à orienter l'athlétisme moderne dans les voies désirables.

Membres : Le Comité international olympique, qui est permanent et se recrute lui-même, se compose de délégués du Comité auprès des nations à raison d'un membre au moins et de trois au plus pour chacun des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Amérique Centrale, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Cuba, Danemark, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Mexique, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay, Yougoslavie.

L'organisation olympique est complétée par les Comités olympiques nationaux qui existent dans cinquante-six pays.

Direction : *Président d'honneur des Jeux Olympiques* : Baron Pierre DE COUBERTIN, fondateur du C. I. O.

Président : Comte DE BAILLET-LATOUR (Belgique).

Commission exécutive : Baron Godefroy DE BLONAY, vice-président du Comité (Suisse), marquis DE POLIGNAC (France), J. S. EDSTRÖM (Suède), S. E. le Dr Th. LEWALD (Allemagne), Lord ABERDARE (Royaume-Uni), comte BONACOSSA (Italie).

Publication officielle : Bulletin officiel du C. I. O. (dès 1926).

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : *Revue Olympique*, organe officiel du C. I. O. de 1901 à 1914; « Mémoires olympiques », par le baron Pierre de Coubertin.

UNION INTERNATIONALE DE PATINAGE. INTERNATIONAL SKATING UNION. INTERNATIONALE EISLAUF-VEREINIGUNG.

Siège : Stockholm, Nybrogatau 76.

Date de fondation : 1892.

But : Encourager le patinage d'amateurs (patinage de vitesse et patinage avec figures).

Membres : Associations nationales des pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Danemark, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, U. R. S. S., Yougoslavie.

Direction : Comité international.

Président d'honneur : Dr E. VON SZENT-GYÖRGYI, Hongrie.

Président : Ulrich SALCHOW, Suède.

Vice-président : G. W. A. VAN LAER, Pays-Bas.

Membres : Walter JAKOBSSON (Finlande), Hermann KLEEGER (Allemagne), Lad. FÜRST (Tchécoslovaquie), H. J. CLARKE (Royaume-Uni), Gerhard KARLSEN (Norvège).

Suppléants : Hans PFEIFFER (Autriche), Hans VALÅR (Suisse).

Secrétaire-Trésorier : Sven SANDSTEDT (Råsunda, Suède).

Finances : Contributions annuelles des associations.

Travaux : Organisation de congrès internationaux, élaboration de règles uniformes pour les concours internationaux. Organisation de championnats mondiaux et européens de patinage, etc.

Le dernier Congrès a eu lieu à Stockholm, en juin 1935 et le prochain Congrès aura probablement lieu à Saint-Moritz en 1937.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE PATINAGE A ROULETTES. INTERNATIONAL ROLLER-SKATING FEDERATION.

Siège : Montreux (Suisse), 9, avenue du Kursaal.

Date de fondation : 1924.

But : Encourager le patinage à roulettes en Europe, et plus particulièrement le hockey sur roulettes (rink hockey).

Membres : En Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, France, Italie, Portugal, Suisse.

Direction : *Président :* Fred. RENKEWITZ (Suisse).

Secrétaire général : Otto MAYER (Suisse).

Finances : Cotisations, 25 francs suisses par an.

Travaux : Congrès annuels.

Résumé historique : La Fédération a organisé huit championnats d'Europe de hockey sur roulettes, dont quatre en Angleterre et quatre en Suisse, à Montreux, ainsi que deux championnats européens de patinage à roulettes, un en Belgique (1930), l'autre en Italie (1935).

BUREAU INTERNATIONAL DE PÉDAGOGIE SPORTIVE. INTERNATIONAL BUREAU FOR THE STUDY OF SPORTS PSYCHOLOGY.

Siège : Lausanne (Suisse), Mon Repos.

Date de fondation : 1925.

But : Étudier les questions de pédagogie en rapport avec le sport et l'éducation physique, et poursuivre l'œuvre entreprise par le Congrès international de psychologie sportive tenu à Lausanne en 1913.

Direction : *Directeur :* Baron Pierre DE COUBERTIN (Lausanne).

Secrétaire : D^r F. MESSERLI.

UNION INTERNATIONALE DES ORGANES OFFICIELS DE PROPAGANDE TOURISTIQUE.

INTERNATIONAL UNION OF OFFICIAL ORGANS FOR THE PROMOTION OF TOURIST TRAFFIC.

Siège : La Haye, 102, Lange Voorhout.

Date de fondation : 1924.

But : Le développement du trafic touristique.

Membres : Représentants des organisations officielles de propagande touristique en Europe. Nombre de membres en 1935 : 19.

Direction : Secrétariat général permanent.

Finances : Cotisations des membres : 100 florins par an; dépenses annuelles : 1.500 florins environ.

Travaux : Conférences et publications.

Résumé historique : L'Organisation a été fondée en 1924 sur l'initiative de l'Office national du Tourisme en Hollande de La Haye. Le premier congrès international a eu lieu à La Haye en 1925 et les suivants à Prague (1926), Belgrade (1927), Budapest (1928), Varsovie (1929), Madrid (1930), Rome (1931), Lisbonne (1933), La Haye (1935). Le prochain congrès se tiendra en Suisse en 1936.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE SKI. INTERNATIONAL SKI ASSOCIATION. INTERNATIONALER SKIVERBAND.

Siège : Oslo Slott. Oslo (Norvège).

Date de fondation : 1924 à Chamonix (France).

But : Assurer la coopération des associations centrales de ski dans les divers pays en établissant les règlements des épreuves internationales de ski, les règles concernant les amateurs, etc.

Membres : Les associations nationales de ski en Allemagne, Australie, Autriche, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie et Yougoslavie.

Direction : Comité exécutif :

Président : Major N. R. ØSTGAARD (Norvège).

Premier vice-président : Colonel comte C. G. D. HAMILTON (Suède).

Deuxième vice-président : Colonel A. BOBKOWSKI (Pologne).

Membre : M. Guy SCHMIDT (Allemagne).

Secrétaire général : Ing. SMITH-KIELLAND (Norvège).

Comité de direction : Composé des membres ci-dessus du Comité exécutif et des membres suivants : Le comte A. BONACOSSA (Italie), D^r F. LACQ (France), A. LUNN (Royaume-Uni), D^r F. MARTIN (Autriche), D^r J. MOSER (Tchécoslovaquie), A. PALMROS (Finlande), F. SCHULER (Suisse).

Sous-Comité pour les courses de pente et les courses de slalom :

Président : D^r F. MARTIN (Autriche).

Membres : W. AMSTUTZ (Suisse), comte BONACOSSA (Italie), baron LE FORT (Allemagne), A. LUNN (Royaume-Uni), P. DE LA CHAPELLE (France).

Finances : Les associations affiliées versent une cotisation annuelle fixée par le Congrès du Ski. A l'heure actuelle, cette cotisation est de 200 francs suisses.

Travaux : Tous les deux ans, la Fédération internationale de Ski tient un Congrès international du Ski, dans la mesure du possible, en même temps et au même endroit que les courses organisées, la même année, par la Fédération.

Résumé historique : Le premier Congrès du Ski eut lieu à Oslo en 1910 et il fut créé une Commission internationale du Ski qui élabora le premier règlement international de ski.

Publications officielles : Procès-verbaux des congrès (en français et en allemand). Le règlement international des épreuves de ski est publié en français et en allemand (« règlement des concours internationaux de Ski » — « Internationale Wettlaufordnung ») (I.W.O. 1933).

**INTERNATIONALE SPORTIVE ET SOCIALISTE OUVRIÈRE.
SOCIALIST LABOUR AND SPORT INTERNATIONAL.
SOCIALISTICKÁ TĚLOVÝCHOVNÁ INTERNACIONÁLA.
SOZIALISTISCHE ARBEITER-SPORTINTERNATIONALE.**

Siège : Prague II., Hybernská 7.

Date de fondation : 1913, reconstituée en 1920.

But : Encourager les sports, la gymnastique, les jeux, le cyclisme, etc., parmi les ouvriers et notamment parmi les jeunes gens, en vue de contribuer à la paix du monde.

Membres : Fédérations sportives ouvrières dans les pays ci-après : Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Estonie, États-Unis d'Amérique (associations allemandes, tchécoslovaques finlandaises), Finlande, France, Hongrie, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suisse, Tchécoslovaquie (fédération tchèque 150.000 membres, fédération allemande 50.000 membres), Yougoslavie. Nombre total des membres 350.000.

Direction : Comité des délégués des diverses fédérations.

Composition du Comité : Les travaux administratifs sont assurés par le Comité de l'Internationale, dont les membres sont : le Dr Julius DEUTSCH (Autriche), *Président*; Rudolf SILABA (Tchécoslovaquie), *Secrétaire*; Fr. SIMEK (Tchécoslovaquie), *Directeur technique*; J. DEVLIEGER (Belgique).

Il existe plusieurs comités : le Comité technique, présidé par F. SIMEK (Tchécoslovaquie), le Comité éducatif, présidé par L. VAVERKA, M.P. (Tchécoslovaquie), le Comité des femmes, dont la présidente est M. PATOČKOVÁ (Tchécoslovaquie). Ces comités comprennent différentes sections. *Sous-secrétaire pour les pays de langue romane :* J. DEVLIEGER (Belgique), pour les pays septentrionaux et baltes : J. KOSTAINEN (Finlande).

Finances : Cotisations, souscriptions, dons, etc.

Travaux : Congrès tenus à Lucerne, Leipzig, Paris, Helsingfors, Prague, Liège, Karlovy Vary (Karlsbad), où ont été discutées des questions administratives, constitutionnelles, etc.

Résumé historique : En 1925, première Olympiade internationale ouvrière à Francfort-sur-le-Mein et, en 1931, deuxième Olympiade ouvrière internationale à Vienne.

Publication officielle : Bulletin hebdomadaire en français, en allemand et en espéranto.

**BUREAU PERMANENT DES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES SPORTIVES.
PERMANENT BUREAU OF INTERNATIONAL SPORTING FEDERATIONS.**

Siège : Paris, 24, boulevard Poissonnière.

Date de fondation : 1921.

But : Recueillir et communiquer tous documents et informations intéressant les fédérations sportives internationales.

Membres : Les fédérations sportives internationales qui ont pris part à la Conférence de Lausanne en 1921 (18) ou qui, par la suite, se sont inscrites au Bureau permanent (3).

Direction : *Président :* Poste vacant.

Secrétaire : M. Paul ROUSSEAU, 24, boulevard Poissonnière, Paris.

Finances : Dons bénévoles.

Travaux : Publications, etc.

Résumé historique : L'Union cycliste internationale a pris l'initiative de convoquer à Lausanne en 1921, une conférence de toutes les sociétés sportives internationales. Cette réunion a eu pour résultat la fondation du Bureau qui a été reconnu par le Congrès des Comités nationaux des Jeux Olympiques. Les derniers congrès ont eu lieu à Amsterdam en 1928 et à Los Angeles en 1932. Le prochain congrès aura lieu en 1936 (Berlin).

Publication officielle : Bulletin semestriel (publié à Paris).

**UNION INTERNATIONALE DE TIR.
INTERNATIONAL RIFLE UNION.**

Siège : Paris, 46, rue de Provence.

Date de fondation : 1907, reconstituée en 1921.

But : Créer un centre pour les fédérations de sociétés de tir au fusil et au revolver des différents pays : 1° en établissant entre elles des rapports permanents pour l'échange de leurs idées en vue du développement de leur activité; 2° en veillant à ce que tous les pays adhérents soient régulièrement invités et participent aux fêtes, manifestations internationales de tir, etc.

Membres : Fédérations dans les pays suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Chili, Danemark, Egypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Mexique, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Yougoslavie.

Direction : Bureau, composé d'un président élu pour trois ans par l'Assemblée générale; le président nomme un secrétaire général. Le président de la fédération du pays choisi pour les réunions de l'année suivante est de droit vice-président. Assemblée générale composée de délégations des fédérations adhérentes.

Président : M. Jean CARNOT (président de l'Union française de tir).

Secrétaire général : M. André PARMENTIER (secrétaire de l'Union française de tir).

Finances : La fédération à laquelle appartient le président supporte les frais d'administration. A cet effet, elle peut demander une contribution de 500 francs au maximum à chacune des associations adhérentes.

Travaux : L'Assemblée générale des fédérations adhérentes se réunit dans la ville où les réunions internationales doivent avoir lieu.

Résumé historique : Le dernier numéro de l'ancienne « Union internationale de Tir » qui a paru en 1915, annonçait la dissolution de l'Union internationale. En 1921, à Paris, les clubs nationaux de tir des pays suivants : Belgique, Royaume-Uni, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Italie, Monaco, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suisse et Tchécoslovaquie ont adhéré à la nouvelle Fédération et ont constitué le Bureau.

Publication officielle : *Bulletin officiel de l'Union internationale de Tir.*

**CONSEIL CENTRAL DU TOURISME INTERNATIONAL.
CENTRAL COUNCIL OF INTERNATIONAL TOURING.**

Siège : Paris (VIII^e), 127, avenue des Champs-Élysées.

Date de fondation : 1925.

But : L'étude en commun de toutes les questions relatives :

1° Au perfectionnement de l'organisation générale du tourisme international ainsi qu'aux directions à donner pour le but à atteindre par une action concertée;

2° A la coordination des efforts des groupements de tourisme avec ceux des représentants des hautes administrations gouvernementales, et, éventuellement, avec ceux des organismes et groupements d'ordre commercial et industriel directement intéressés à l'exploitation du voyage dégagé de tout autre objectif que le voyage lui-même.

Le Conseil central s'interdit toute action pouvant concurrencer celle des associations nationales ou des groupements internationaux de ces associations qui conservent les unes et les autres la plénitude de leur indépendance et de leurs attributions respectives.

Membres : Font actuellement partie du Conseil central du Tourisme international les administrations gouvernementales des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Cuba, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Maroc, Mexique, Monaco (Principauté de), Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Uruguay, Yougoslavie; et les associations touristiques des pays ci-après : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Monaco (Principauté de), Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie; ainsi que les associations internationales, suivantes : Alliance internationale de tourisme; Association internationale des Automobile-clubs reconnus; Union internationale des Chemins de fer; Fédération internationale des Agences de voyage; Union internationale pour l'émission de billets à coupons combinés; Association des grandes organisations touristiques; Alliance internationale de l'Hôtellerie; Union internationale des organes officiels de propagande touristique.

Direction : Le Comité directeur est composé d'un représentant de chacune des hautes administrations gouvernementales et de chacune des associations faisant partie du Conseil.

Bureau : *Président fondateur :* M. Edmond CHAIX.

Président : Comte Hadelin DE LIEDEKERKE-BEAUFORT.

Vice-président : M. Iwan IMBERT.

Trésorier : M. André DEFERT.

Secrétaire général : M. Pierre AUDIGIER, auquel est confié l'exécution des décisions du Comité directeur et des Assemblées générales, etc.

Finances : Les ressources du Conseil central proviennent des cotisations annuelles des Associations et des subventions versées par les gouvernements.

Travaux : Le Comité directeur se réunit au moins une fois par an et une assemblée générale ordinaire du Conseil central a lieu tous les ans et en principe une fois sur deux à Paris.

Au siège du Conseil central fonctionne un Bureau international de renseignements touristiques.

Résumé historique : L'Assemblée constitutive à laquelle assistèrent environ cent délégués de vingt-cinq pays différents eut lieu en février 1925 au Ministère des Travaux publics à Paris. Les Assemblées suivantes ont eu lieu à Paris, Bruxelles, Budapest, Le Caire et Cracovie (1935).

COMITÉ INTERNATIONAL D'ÉTUDES DU VOL SANS MOTEUR.

INTERNATIONAL COMMITTEE FOR THE STUDY OF GLIDING.

INTERNATIONALE STUDIENKOMMISSION FÜR DEN MOTORLOSEN FLUG (ISTUS).

Siège : Darmstadt, Aéroport.

Date de fondation : 1930.

But : Étudier, selon des principes uniformes, toutes les questions scientifiques, techniques et aériennes, ainsi que les questions d'organisation intéressant le vol sans moteur et les problèmes connexes; pour ce qui est des questions sportives, il cherchera leur réali-

sation dans les divers pays par l'intermédiaire de la Fédération aéronautique internationale; il facilitera les échanges de renseignements et la coopération en vue de l'exécution de vols à voile dans un but scientifique ou sportif.

Membres : Les aéro-clubs des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Brésil, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suisse.

Membres correspondants : Professeur VAN EVERDINGEN (Pays-Bas), Professeur D^r IDRAC (France), professeur D^r SCHMIDT (Autriche), sir Gilbert WALKER (Royaume-Uni), professeur D^r WEHRLÉ (France), professeur WITOSZYNSKI (Pologne).

Direction : *Président :* Professeur D^r GEORGI (Darmstadt).

Vice-présidents : Ing. P. MASSENET (Paris), commandant MASSAUX (Liège), lord SEMPILL (Londres), commandant BONOMI (Milan).

Secrétaire général : D^r H. SCHÜTTE.

Conseil d'administration : Le Conseil d'administration se compose d'un représentant de chacun des aéro-clubs membres.

Finances : La cotisation annuelle des membres est fixée régulièrement par l'assemblée générale.

Travaux : L'assemblée générale se réunit une fois au moins par an à l'occasion d'un congrès international du vol à voile. Octroi de distinctions aux aviateurs qui ont accompli des vols à voile remarquables.

Publication officielle : Le bulletin du Comité est publié selon les besoins.

UNION INTERNATIONALE DE COURSES DE YACHT.

INTERNATIONAL YACHT RACING UNION.

Siège : St. Mary Cray, Kent.

Date de fondation : 1906.

But : Encourager les courses internationales de yachts; établir pour tous les pays des règles uniformes concernant la navigation à voiles, les courses et le jaugeage.

Membres : Associations ou clubs de yachting des pays suivants : Allemagne, Argentine, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Chili, Cuba, Danemark, Estonie, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse, Uruguay.

Direction : Un Comité permanent composé comme suit :

Président : Un vice-président de la « British Yacht Racing Association ».

Membres : Huit. Deux délégués du Royaume-Uni, deux délégués de pays continentaux (l'un, des pays baignés par la Manche et l'autre, des pays méditerranéens), deux délégués des pays scandinaves, un délégué de la Belgique et des Pays-Bas et un délégué d'Allemagne.

Secrétaire : Major B. HECKSTALL-SMITH.

Les membres du Comité se retirent tous les deux ans, mais sont rééligibles. Les fonctions du Comité permanent, sont les suivantes : trancher toutes les questions d'interprétation des règles relatives au jaugeage; recevoir les décisions des autorités nationales sur les questions d'interprétation des règles internationales concernant les courses et les communiquer; jouer le rôle de conseiller auprès des autorités nationales; jouer le rôle d'arbitre entre les autorités nationales; convoquer les conférences.

Finances : Le Comité permanent répartit les dépenses entre les pays de la manière qu'il juge équitable.

Travaux : Conférences internationales; la dernière a eu lieu à Londres en octobre 1933. Le Comité se réunit une fois par an ou lorsqu'il y a lieu.

Résumé historique : L'Union a été constituée en 1906. De 1907 à 1935 il a été construit environ 3.000 yachts conformes aux règles de l'Union.

On a constaté que les intérêts du yachting en Amérique étaient trop vastes pour être administrés par l'Union internationale de courses de yachts. Par conséquent, en 1926, le continent de l'Amérique du Nord a formé l'Union de courses de yachts de l'Amérique du Nord. L'Union internationale et celle de l'Amérique du Nord tiennent des conférences à Londres, de sorte que l'uniformité est maintenue entre tous les pays du monde où se pratique le yachting.

Publications officielles : « The Rules of the International Yacht Racing Union », publié par MM. Harrison & Sons, St. Martin's Lane, Londres, en anglais. Chaque autorité nationale publie ces règles dans sa propre langue.

UNION INTERNATIONALE DU YACHTING AUTOMOBILE. INTERNATIONAL MOTOR YACHTING UNION.

Siège : Bruxelles. Adresse du Président : M. A. Pierrard, 73, rue de Gravelines.

Date de fondation : 1923, à Bruxelles.

But : Le développement et la réglementation de la navigation automobile.

Membres : Allemagne, Autriche, Argentine, Australie, Royaume-Uni, Canada, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse.

Direction : *Président :* M. A. PIERRARD, 73, rue de Gravelines, Bruxelles.

Vice-présidents : G. TOWNSEND, Detroit, et R. SCHOELLER, Paris.

Secrétaire : M. PAUWAERT, 83, rue du Patyntje, Gand.

Travaux : L'Union a été constituée en 1923. Ses membres ont organisé des concours dans les pays suivants : Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Suède.

L'Union homologue les records de vitesse sur l'eau. Près de cent records ont été homologués au 31 mai 1935. Réunion annuelle à Bruxelles.

Finances : Cotisation annuelle payée par les autorités nationales.

XVI. DIVERS.

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES. UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS.

Siège : Bruxelles.

Date de fondation : 1910.

But : Travailler à une organisation mondiale qui soit fondée sur l'existence d'une communauté, solidarisée en toutes les parties; confédérer ses associations internationales dans le but de poursuivre ensemble une organisation intégrale, etc.

Direction : Office central; comité permanent; congrès mondial.

Secrétaire général : M. LA FONTAINE et M. P. OTLET (44, rue Fétis, Bruxelles).

Finances : Subsidés des gouvernements, dons et cotisations des membres (50 francs).

Travaux : Il y a plus de 150 associations affiliées. L'Union a publié *La Vie internationale* (mensuellement), interrompue depuis 1914; « L'Annuaire de la vie internationale » (deux volumes, 1908-1909 et 1910-1911); les actes des congrès mondiaux (1910, 1913 et 1920); et « Le Code des vœux et résolutions des congrès internationaux ». Elle a créé un musée international, une bibliothèque internationale, un catalogue bibliographique universel (14 millions de cartes), un fichier international documentaire (1.200.000 fiches), un bureau de traduction, d'échange, etc. Elle a aussi organisé des « Quinzaines internationales ».

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES CLUBS DE CAMPING. THE INTERNATIONAL FEDERATION OF CAMPING CLUBS.

Siège : Londres, S.W.1 : 38 Grosvenor Gardens, Victoria.

Date de fondation : 1932.

But : Établissement et échange des listes d'emplacements de campement dans les divers pays; échange de renseignements sur les conditions auxquelles le camping est possible aux différents emplacements; organisation de rallyes périodiques internationaux de campeurs; facilités données aux membres de participer à des voyages organisés par d'autres clubs; échanges d'idées pour l'amélioration de l'équipement et de la pratique du camping; échange de publications relatives au camping.

Membres : Membres titulaires, clubs de camping; membres affiliés, autres organisations s'intéressant au camping.

Treize membres titulaires : en Belgique (2), en France (5), au Royaume-Uni (1), en Italie (1), aux Pays-Bas (2), en Espagne (1) et en Suisse (1).

Treize membres affiliés : en Allemagne (1), en Autriche (1), en Belgique (1), au Danemark (1), en France (3), en Italie (1), au Luxembourg (1), en Norvège (1), en Roumanie (1), en Suède (1) et en Tchécoslovaquie (1).

Direction : Bureau international de cinq membres nommés pour la période 1933 à 1936 et représentant la Belgique, le Royaume-Uni, la France et les Pays-Bas.

Président : J. A. C. CHAMPION, O.B.E. (Royaume-Uni).

Secrétaire : Laurance M. WULCKO (Royaume-Uni).

Finances : Cotisation annuelle de chaque club membre, au prorata du nombre des membres.

Travaux : Camps et congrès annuels dans différents pays; publication de guides du camping, centralisation des renseignements utiles aux campeurs, etc. Les membres des divers clubs reçoivent une carte d'introduction internationale.

Résumé historique : La Fédération a été constituée lors d'une conférence internationale tenue à Saxonheim aux Pays-Bas, et le club de camping de Grande-Bretagne et d'Irlande assura le secrétariat pendant la première année. Le premier camp-congrès s'est tenu en Angleterre en 1933, des statuts provisoires y furent adoptés pour la période 1933 à 1936 et la direction fut confiée au Bureau international. Le second camp-congrès eut lieu en France en 1934 et le troisième en Belgique, en 1935.

Publications officielles : Un bulletin annuel, *International Camping*; rapports des congrès, etc.

Autres publications contenant des renseignements sur l'organisation : Annuaire du camping club de Grande-Bretagne et d'Irlande, 1934, 1935; Revue de ce club, *Camping*; Revues françaises *Camping et Clairière*; « *Manuale del Turismo* » du « *Touring Club Italiano* », 1934.

OFFICE CATHOLIQUE INTERNATIONAL DU CINÉMATOGRAPHE. INTERNATIONALES KATHOLISCHES FILMBÜRO.

Siège : Louvain (Belgique), 108, rue de Tirlémont.

Date de fondation : 1928.

But : Organisme d'action catholique approuvé par l'Autorité ecclésiastique, groupant les institutions catholiques cinématographiques reconnues des divers pays, dans le double but de les aider dans leur travail propre, et d'entreprendre les tâches qui dépassent le cadre national; a pour première mission de constituer un centre d'étude, d'information et d'impulsion pour le travail cinématographique des catholiques du monde entier, et pour mission secondaire, de favoriser entre les organisations économiques une collaboration active et suivie et de s'affilier des services spécialisés, destinés à appliquer les principes catholiques dans le domaine international de l'industrie et du commerce cinématographiques.

Direction : L'O. C. I. C. se compose du Comité général (Länderkomité) et le Bureau administratif (Verwaltungsbüro).

Le Comité général comprend les représentants des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas; ainsi que les membres correspondants, représentant d'autres domaines de l'action catholique appliquée; le président et le secrétaire général.

Le Bureau administratif est composé comme suit :

Président : A. BROHÉE (Louvain).

Vice-président pour l'Allemagne : R. MUCKERMANN (Kettwig).

Vice-président pour la France : H. CAFFAREL (Paris).

Vice-président pour l'Italie : C. CANZIANI (Milan).

Secrétaire général : J. BERNARD (Luxembourg).

Un Secrétariat permanent se trouve établi au siège de l'O. C. I. C.

Finances : Subventions ordinaires et extraordinaires des organisations cinématographiques catholiques des pays affiliés; ressources provenant des services économiques de l'O. C. I. C.; publication d'articles et brochures; dons et subventions de tous genres.

Travaux : a) d'ordre général: Service de renseignements sur les organisations catholiques existantes, sur la valeur des films, sur des questions de principe, etc.; collaboration avec les maisons d'édition qui nous demandent conseil; aide de tout genre aux pays qui désirent s'organiser; collaboration aux revues professionnelles;

b) Service de presse: collaboration par abonnement aux journaux auxquels nous fournissons la page ou la rubrique du film en entier ou en partie, avec clichés, etc.;

c) Service de Bourse du film: met à la disposition des éditeurs les nombreuses relations internationales de l'O. C. I. C., dans le but de favoriser la carrière commerciale de films respectueux des principes catholiques.

Résumé historique : Fondation à La Haye, à l'occasion du premier congrès international catholique du cinéma (23-25 avril 1928), convoqué sur l'initiative de la Ligue internationale des femmes catholiques, et réunissant les délégués de quinze nations; les congrès suivants ont été organisés par l'Office: congrès international catholique du cinéma, Munich (1929), des journées internationales d'études, Bruxelles (1933). L'O. C. I. C. a participé officiellement au Congrès de l'Institut international du Cinématographe éducatif, Rome (1934), au Congrès international du cinéma tenu à Berlin en avril 1935, où, sous la présidence de l'O. C. I. C. et dans le cadre du Congrès, des catholiques présents ont eu une réunion.

Publications officielles : « *Film und Rundfunk* », par G. Ernst et B. Marschall, compte rendu du Congrès international de Munich 1929 (en langues allemande et française); « *Compte rendu des Journées internationales d'étude* », Bruxelles 1933 (éditions française et allemande); Lettre du Cardinal Pacelli au président de l'O. C. I. C. avec préface et conclusion, 1935; « *l'Eglise en face du Cinéma* », par le chanoine Brohée, 1935; « *le Cinéma et la Religion* », par le même.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CITÉS LINÉAIRES. INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR THE DEVELOPMENT OF LINEAR CITIES.

Siège : Paris (XVII^e), 25, rue Rennequin.

Date de fondation : 1928.

But : Propager la création des cités linéaires en tous pays, nationales, internationales, transcontinentales, suivant les modes les plus rationnels de peuplement pour éviter la concentration excessive des agglomérations urbaines. Aménager en avenues parc (parkways) les nouvelles grandes voies de communication: autostrades, autoroutes, boulevards maritimes, etc., en préservant les anciens villages, les sites naturels, les paysages et les monuments historiques.

Membres : Délégués en Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Royaume-Uni, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Inde, Italie, Panama, Pérou, Pologne, Roumanie, Siam, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes.

Direction : *Président d'honneur :* Paul STRAUSS, vice-président du Sénat (France).

Président du Conseil de direction : Louis DAUSSET (France).

Membres du Bureau : M. D'ANDIGNÉ (France), Ladislav KUBICK (Prague), François LATOUR (France), D. Arturo SORIA (Espagne).

Directeur général : Georges BENOIT-LÉVY.

Le Comité de patronage est présidé par M. Louis DAUSSET.

Finances : Cotisations, dons, subventions.

Travaux : Recherches, enquêtes, conférences, publications.

Résumé historique : Les assemblées générales ont été tenues, la première, en 1928, la seconde, en 1930, la troisième, en 1931, la quatrième, en 1932, la cinquième, en 1933, la sixième, en 1934; la prochaine se tiendra à Paris, en juin 1936.

Publications donnant des renseignements sur l'organisation : « *Paris s'étend* »,

« Londres... demain » et « La cité linéaire », par Georges Benoit-Lévy, ouvrages qui peuvent être obtenus chez l'auteur à l'Etoile, Pessicart, Nice. Egalement « Ciudad Lineal », brochure illustrée.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE ET UNIVERSELLE DES SOCIÉTÉS DE CRÉMATION.

Siège : Trautenau (Tchécoslovaquie), Pragerstrasse, 19.

Date de fondation : 1911.

But : Entretenir des relations amicales entre ses membres; étudier toutes les questions relatives à la crémation et à son développement dans tous les pays, et préparer les congrès internationaux.

Membres : Des Sociétés nationales.

Direction : *Président :* Professeur D^r Gustave KRAFFT (Paris).

Secrétaire général : Ludwig GEBHARDT (Tchécoslovaquie).

Membres : Guido BARTEL (U. R. S. S.), Fr. MENCL (Tchécoslovaquie), M. POPOVICI (Roumanie), M. J. D. VERBROEK VAN NIEUW-BEIERLAND (Pays-Bas) et un membre suédois.

Résumé historique : La création de la Fédération a été décidée en 1910 à Bruxelles, lors du quatrième congrès international de crémation; elle a été constituée en 1911, au cinquième congrès international, tenu à Dresde, lors de l'exposition universelle d'hygiène. Le sixième congrès a eu lieu, en 1926, à Dusseldorf.

Publications officielles : Rapport présenté au troisième congrès des villes, tenu à Paris en 1925; « Ostium », publié à l'occasion du congrès de Dusseldorf.

LIGUE INTERNATIONALE DE CULTURE. INTERNATIONAL LEAGUE OF CULTURE. INTERNATIONALE KULTURLIGA. MEZINÁRODNÍ KULTURNÍ LIGA.

Siège : Prague II, Na Zbořenci.

But : Rapprochement international à l'aide de méthodes de travail nouvelles. La Ligue internationale étudie les avantages et les inconvénients des congrès internationaux et autres rencontres internationales, afin de proposer des réformes.

Direction : M. Robert KLEIN, député au Parlement tchécoslovaque; MM. Charles PACOVSKÝ, Robert WEIL, Rudolf GOTTSCHIR, Robert STOLZ, Martin V. KOLLER et des représentants de différentes organisations de paix.

Finances : Cotisations des membres (ca 10.000 Kč).

Travaux : La Ligue s'efforce de simplifier les relations internationales et son programme comporte, avant tout, la publication d'une revue internationale vouée à l'étude de problèmes culturels; elle convoque des congrès et publie son organe officiel, la Revue *Pax*.

Publications officielles : Revue, *Pax*; un dictionnaire, publié en annexes libres, sur les mouvements de caractère international.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ÉDUCATEURS ESPÉRANTISTES PROGRESSISTES.

INTERNATIONAL FEDERATION OF ESPERANTIST PROGRESSIONIST TEACHERS.

INTERNACIA FEDERACIO DE ESPERANTISTAJ PROGRESEMAJ EDUKISTOJ.

Siège : Orléans (Loiret) France, 83, rue de Vaucouleurs.

Date de fondation : Novembre 1933.

But : Lutter contre le fascisme et la guerre, parmi les éducateurs espérantistes.

Membres : Environ 400 dans le monde entier.

Direction : *Secrétaire :* M. BOUBOU.

Finances : Cotisations des membres affiliés.

Travaux : Articles sur la méthode d'enseignement des langues vivantes, littérature internationale à l'usage des enfants.

Publications officielles : *Torcho de l'Edukistoj* (Le Flambeau des Educateurs) paraissant chaque mois en espéranto, ainsi qu'une revue d'information, *Teps*, à l'usage des revues et organisations pédagogiques de tous les pays.

COMMISSION INTERNATIONALE POUR L'EMBELLISSEMENT DE LA VIE RURALE. INTERNATIONAL COMMITTEE FOR THE IMPROVEMENT OF THE AMENITIES OF RURAL LIFE.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Louvain (Belgique), 40, rue des Joyeuses-Entrées.

Date de fondation : 19 juillet 1925.

But : Promouvoir l'amélioration des conditions de la vie rurale par l'échange d'informations, l'affiliation des associations poursuivant le même but; les encouragements donnés aux organisations et bureaux s'occupant, dans les divers pays, de l'amélioration de la vie rurale.

Membres : Dans différents pays.

Direction : Le Bureau de la Commission est composé d'un président, de trois vice-présidents et d'un secrétaire, qui remplit en même temps les fonctions de trésorier.

Président : M. F. GRAFTIAU (Louvain).

Vice-présidents : Le comte Pereira CARNEIRO (Brésil), le D^r Kenyon BUTTERFIELD (Etats-Unis d'Amérique), M. BODOR (Hongrie), M. PROKES (Tchécoslovaquie).

Délégué du Bureau : P. DE VUYST (Bruxelles).

Secrétaire général : J. GIELE (Louvain).

Secrétaires : Clément SEGERS (Bruxelles), Joseph SIMONS (Louvain).

Finances : Cotisations des membres et donations.

Travaux : Organisation de congrès et de journées internationales; création d'une Union internationale pour l'enseignement des populations rurales par des projections lumineuses scientifiques (par abréviation : « Unienpor »).

Résumé historique : La Commission fut créée le 19 juillet 1925 à l'occasion des Journées internationales organisées par la Commission nationale pour l'embellissement de la vie

rurale de Belgique à Bruxelles. Elle organisa des nouvelles Journées internationales les 20 et 21 juillet 1926 à Bruxelles. Un congrès a eu lieu à East Lansing, Michigan (États-Unis d'Amérique), en 1927.

Publication officielle : Une revue.

**SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ASSISTANCE AUX ENFANTS ESTROPIÉS.
INTERNATIONAL SOCIETY FOR CRIPPLED CHILDREN.**

Siège : Elyria, Ohio, U.S.A., 800, Lorain County Bank Building.

Date de fondation : Octobre 1921.

But : Favoriser la création des sociétés nationales ou régionales d'assistance aux enfants estropiés. Coordonner les efforts de celles-ci et d'autres organismes existants, en vue de l'élaboration des programmes d'éducation, de soins médicaux, assistance et orientation professionnelle aux enfants estropiés; servir de centre d'information dans ce domaine.

Membres : 750 membres individuels; 27 sociétés nationales; 46 associations de caractère régional.

Direction : Un Comité de direction.

Président honoraire : Edgar F. ALLEN, Elyria, Ohio.

Président : Paul H. KING, Detroit, Michigan.

Vice-présidents : M. Raymond J. KNOEPEL, New-York City, M. Victor DORÉ, Québec, M. C. Q. CHANDLER, Wichita, Kansas.

Secrétaire-Trésorier : E. Jay HOWENSTINE, Elyria, Ohio.

Travaux : Conférences annuelles chaque printemps. Deux congrès mondiaux ont eu lieu.

Publication officielle : *The Crippled Child Magazine* (bi-mensuel).

**ASSOCIATION ESPÉRANTISTE UNIVERSELLE.
UNIVERSAL ESPERANTO ASSOCIATION.
UNIVERSALA ESPERANTO-ASOCIO.**

Siège : Genève, 1, Tour de l'Île.

Date de fondation : 1908; réorganisée en 1932 (Convention de Cologne) comme organisation internationale centrale du mouvement espérantiste.

But : 1° Encourager le développement de la langue auxiliaire internationale, son adoption officielle par les autorités internationales et son introduction dans les écoles d'État au moyen d'accords entre gouvernements; 2° utiliser pratiquement la langue auxiliaire « Esperanto » afin de faciliter les relations morales et matérielles entre tous les hommes; créer parmi ses membres un sentiment de solidarité internationale et de compréhension amicale à l'égard des peuples étrangers.

Membres : 150.000 membres dans quatre-vingt-deux pays; des sociétés nationales ont été organisées dans vingt de ces pays.

Direction : Commission administrative composée de sept membres et un Comité de trente-cinq membres représentant les vingt sociétés nationales.

Président d'honneur : Eduard STETTLER (Berne).

Président : Général L. BASTIEN (Paris).

Vice-présidents : Professeur I. R. G. ISBRÜCKER (La Haye) et D^r A. VOGT (Stuttgart).

Membres de la Commission administrative : D^r Stan KAMARYT (Bratislava), professeur E. MALMGREN (Stockholm), Hugo STEINER (Vienne).

Directeur : Robert KREUZ (Genève).

Finances : Cotisations des membres : 5 francs suisses; membres abonnés, 12,50 francs suisses; membres bienfaiteurs, 25 francs suisses; membres protecteurs, 100 francs suisses, par an; membres à vie, 300 francs suisses.

Travaux : Propagande, service de presse, statistiques, conférences et congrès internationaux, publication du rapport annuel et d'un annuaire; service de tourisme, édition de guides, bibliographie.

Publication officielle : *Esperanto* (mensuel). Rédacteur : Robert Kreuz, Genève.

**ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR L'ESSAI DES MATÉRIAUX.
INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR TESTING MATERIALS.
INTERNATIONALER VERBAND FÜR MATERIALPRÜFUNG.**

Siège : Zurich (Suisse), Leonhardstrasse, 27.

Date de fondation : 1927.

But : Favoriser la coopération internationale, les échanges de vues, etc., en organisant des congrès internationaux à des intervalles de trois ans au moins et de cinq ans au plus. Toutefois, l'association a la faculté d'adopter toutes autres méthodes utiles pour établir et entretenir des rapports internationaux. L'association ne s'occupe pas des questions de standardisation des matériaux.

Membres : Membres particuliers, compagnies et sociétés. Le Comité permanent compte des représentants des pays ci-après : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Lettonie, Luxembourg, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Yougoslavie.

Direction : Le Comité permanent comprenant un membre de chaque pays dont l'association nationale compte au moins vingt membres.

Président : Le siège du Président est actuellement vacant par suite du décès du titulaire.

Vice-présidents : Le professeur G. GUIDI (Italie), W. H. FULWEILER (États-Unis d'Amérique); le professeur D^r PORTEVIN (France); le professeur D^r P. GOERENS (Allemagne).

Secrétaire général : Le professeur M. ROS (Suisse).

Finances : La cotisation de membre est de 2 dollars-or par an.

Travaux : Les travaux se répartissent essentiellement en quatre groupes : groupe A : « métaux »; groupe B : « matières inorganiques non métalliques »; groupe C : « matières organiques » et groupe D : « questions présentant une importance générale ».

Résumé historique : En septembre 1926, lors de la réunion à Zurich du premier congrès de l'Association internationale des Ponts et Charpentiers, les associations pour l'essai des matériaux des Pays-Bas et de Suisse prirent les mesures nécessaires pour organiser à Amsterdam, en 1927, le premier congrès international pour l'essai des matériaux depuis la guerre. A ce congrès fut fondée la nouvelle Association internationale pour l'essai des matériaux. Le premier congrès a eu lieu à Zurich, en septembre 1931.

Publications officielles : « Les Premières communications » (4 volumes) et « Le Livre du Congrès de Zurich » (2 volumes).

CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES ARTISANALES.
CENTRO INTERNAZIONALE DI STUDI ARTIGIANI.
INTERNATIONALE ZENTRALE ZUM STUDIUM DER VERHÄLTNISSE
DES HANDWERKS.

Siège : Rome, II, Piazza Venezia.

Date de fondation : Septembre 1933.

But : Recueillir une documentation sur les lois et dispositions concernant l'artisanat et les problèmes qui en relèvent : crédit, coopération, assurances sociales, travail à domicile, apprentissage, prix de la main-d'œuvre, patente. Diffuser des données statistiques, techniques et économiques sur la production artisanale, y compris celle d'un caractère artistique; travailler à la réalisation d'un régime économique qui assurerait au travail artisanal la place qui lui revient dans la production mondiale par des ententes, accords, etc.; favoriser toutes mesures tendant à renforcer l'idée de la famille comme base essentielle de la vie artisanale; favoriser le développement de l'artisanat dans la société moderne en tant que force de conservation sociale comme entité économique d'équilibre et de civilisation; favoriser le rapprochement des associations artisanales des divers pays par l'échange des maîtres et des apprentis, etc.

Membres : Associations affiliées dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Bulgarie, Danemark, Finlande, France, Hongrie, Italie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Suède, Suisse.

Direction : Jusqu'à l'adoption définitive de ses statuts — ce qui n'a pas encore pu avoir lieu — la gestion du Centre a été confiée à la Fédération nationale fasciste des artisans d'Italie.

Président : M. Vincenzo BURONZO.

Directeur : M. Giovanni ELISEO.

Finances : Un barème de cotisations est en voie d'établissement; le budget a été jusqu'ici alimenté par des cotisations volontaires des associations affiliées.

Travaux : Le Centre travaille à l'accomplissement des buts énoncés, surtout par des études et des publications. Depuis sa création, il a publié, en trois langues et distribué largement vingt-six bulletins comportant un total de 1.800 pages, ainsi que plusieurs monographies. Des échanges d'apprentis ont également été entrepris.

Résumé historique : A l'occasion d'un Congrès international des classes moyennes à Bruxelles, en 1928, l'idée a été émise de créer un organisme international de l'artisanat. Le premier congrès international de l'artisanat a eu lieu à Rome, en 1930 et la décision de fonder un Institut international de l'artisanat a été prise; le deuxième congrès s'est tenu à Paris, en 1931. Toutefois, cet Institut n'a pas pu entrer réellement en fonction et, en 1933, de nouveaux efforts ont été faits et, en septembre 1935, le Centre international d'études artisanales a été définitivement créé avec siège permanent à Rome.

Publications officielles : a) *Problèmes de l'artisanat*, revue bimestrielle, éditée en trois langues; b) *Informations sur la situation des artisans de tous les pays*, bulletin mensuel en trois langues. En outre, il a été publié une monographie en langue française sur le « Régime légal de l'artisanat en Pologne » et une autre, en langue italienne, sur le « Brevet professionnel dans la législation artisanale des États européens »; cette dernière étude a été publiée aussi en langue allemande.

CONFÉRENCE PERMANENTE DES FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES
INTERNATIONALES.
PERMANENT CONFERENCE OF INTERNATIONAL PROFESSIONAL FEDERATIONS.

Siège : Paris (1^{er}), c/o Confédération internationale des travailleurs intellectuels, 2, rue de Montpensier.

Date de fondation : 1930.

But : Constituer, autant que possible, un front commun de toutes les organisations professionnelles et soumettre, de concert et sous une forme unique, toutes les questions d'intérêt commun ou de caractère analogue aux organes officiels de la Société des Nations.

Membres : Confédération internationale des travailleurs intellectuels; Bureau international des fédérations nationales des professeurs de l'enseignement secondaire; Association professionnelle internationale de médecins; Association stomatologique internationale; Confédération internationale des sociétés d'auteurs; Union internationale des avocats; Fédération internationale des ingénieurs-conseils; Fédération internationale des artistes; Fédération internationale des dentistes.

Direction : *Secrétaire :* M. Louis GALLIÉ (Paris).

Finances : Contributions des membres.

COMITÉ D'ENTENTE DES GRANDES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES.
LIAISON COMMITTEE OF MAJOR INTERNATIONAL ASSOCIATIONS.

Siège : Paris, 2, rue de Montpensier, Institut international de Coopération intellectuelle.

Date de fondation : Décembre 1925.

But : A été créé pour travailler à la coopération internationale et à la paix par la formation de l'opinion publique et plus particulièrement de la jeunesse.

Membres : Alliance internationale pour le suffrage des femmes, Alliance universelle pour l'amitié internationale par les Eglises, Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens, Association mondiale pour l'éducation des adultes, Association mondiale des guides et des éclaireuses, Bureau international des éclaireurs, Bureau international d'éducation, Bureau international des Fédérations nationales du personnel de l'enseignement secondaire, Conférence internationale des associations de mutilés de guerre et anciens combattants, Confédération internationale des étudiants, Conférence universelle du christianisme pratique, Conseil international des femmes, Dotation Carnegie pour la paix internationale, Fédération internationale des associations d'instituteurs, Fédération internationale des associations pédagogiques, Fédération internationale de la Famille et de l'École, Fédération internationale des femmes diplômées des Universités, Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants, Fédération universitaire internationale pour les principes de la Société des Nations, Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, Société des amis (Quakers), Union catholique d'études internationales, Union catholique internationale pour le service social, Union internationale des associations pour la Société des Nations, Union internationale des ligues féminines catholiques, Union internationale de secours aux enfants.

Direction : Composition du Bureau :

Président : M^{sr} BEAUPIN.

Vice-président : M. WILLIS.

Secrétaire générale : M^{me} LIARD.

Commission exécutive : M. BOUGLÉ, Miss BUTTS, M^{me} CASSOU, M. MILSOM, M^{lle} VAN VEEN, M^{me} DREYFUS-BARNEY (membre perpétuel).

Finances : Secrétariat assuré par l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Travaux : Annuellement, deux assemblées plénières et quatre réunions de la Commission exécutive, prévues au Règlement intérieur.

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DE L'HABITATION.
INTERNATIONAL HOUSING ASSOCIATION.
INTERNATIONALER VERBAND FÜR WOHNUNGSWESEN.**

Siège : Francfort-sur-le-Mein, 27, Hansa Allee.

Date de fondation : 1928.

But : Réaliser la réforme du logement.

Membres : Ministères, administrations publiques, unions d'urbanisme, villes, organisations s'occupant des questions de logement et de construction, et particuliers.

Direction : Comité exécutif.

Président : le Sénateur D^r F. M. WIBAUT (Pays-Bas).

Vice-présidents : Th. TOEPLITZ (Varsovie), R. TREFF (Berlin).

Secrétaire : Le professeur Franz SCHUSTER (Allemagne).

Finances : Sources de recettes : cotisations des membres. Dépenses (1930), 56.000 RM.

Travaux : Réunion d'une documentation internationale sur les questions de logement, création d'une bibliothèque spéciale et d'archives de clichés pour projections. Renseignements donnés par des experts sur toutes les questions relatives au logement. Institution d'études internationales sur les problèmes actuels du logement et publication des conclusions. Préparation et organisation d'expositions fixes et itinérantes. Organisation de voyages d'étude internationaux (Danemark, Norvège et Suède, en 1930; Breslau, Prague, Dresde, Leipzig et la région industrielle de l'Allemagne du sud-ouest et Suisse, en 1932). Organisation de congrès internationaux du logement dont le dernier a eu lieu à Prague, en 1935.

Publications officielles : Bulletins mensuels (en allemand, anglais et français).

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DE L'HABITATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DES VILLES.
INTERNATIONAL FEDERATION FOR HOUSING AND TOWN PLANNING.
INTERNATIONALER VERBAND FÜR WOHNUNGSWESEN UND STÄDTEBAU.**

Siège : Londres, W.C.1 : 25, Bedford Row.

Date de fondation : 1913.

But : Encourager et coordonner, dans le monde entier, l'étude et la pratique des questions de logement, ainsi que de l'aménagement des régions, des villes et des campagnes, en vue de réaliser l'amélioration des logements, de développer l'urbanisme et d'obtenir une répartition plus rationnelle des populations.

Membres : Organisations et particuliers.

Direction : Conseil comprenant des représentants nommés par les associations affiliées et un comité exécutif comprenant vingt-quatre membres élus par le Conseil.

Bureau : Président : Le D^r John NOLEN.

Vice-présidents : Le Sénateur VINCK (Belgique), Rt. Hon. Neville CHAMBERLAIN, M.P. (Royaume-Uni), Kai HENDRIKSEM (Danemark), Salvador CRESPO (Espagne), le professeur Eliel SAARINEN (Finlande), Louis BONNIER (France), le prince Boncompagni LUDOVISI (Italie), Ch. GIERLOFF (Norvège), le professeur C. SFINTESCU (Roumanie), le baron PALMSTIERNA (Suède), le D^r E. KLÖTY (Suisse), le D^r F. L. PROCHAZKA (Tchécoslovaquie), Alexander M. BING (Etats-Unis d'Amérique).

Secrétaire général : H. CHAPMAN.

Finances : Cotisations des membres.

Travaux : La Fédération organise des congrès périodiques. Les derniers congrès ont eu lieu à New-York (1925), à Vienne (1926), à Paris (1928), à Rome (1929), à Berlin (1931) et à Londres (1935). La Fédération possède un bureau de renseignements et publie des rapports.

Publication officielle : *The International Housing and Town-Planning Bulletin.*

**FÉDÉRATION DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES SEMI-OFFICIELLES
ET PRIVÉES ÉTABLIES A GENÈVE.**

Siège : Genève, 5, place de la Taconnerie.

Date de fondation : Juin 1929.

But : Veiller aux intérêts communs des institutions membres en ce qui concerne leurs activités à Genève et rechercher les solutions que soulèvent ces activités. Chaque institution garde toutefois son entière indépendance en ce qui concerne son travail et sa politique.

Membres : Fédération abolitionniste, Service international d'aide aux émigrants, Alliance universelle pour l'amitié internationale par les Eglises, Anglo-Genevese Society, Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants, Bureau international Bahaï, Conférence internationale des Caisses d'assurances-maladie, Institut international du Christianisme social, Club international, Bureau international pour la défense des indigènes, Conseil international pour les droits des minorités juives, Bureau international d'éducation, Commission internationale de l'enseignement mathématique, Bureau central européen d'entraide aux Eglises, Entraide universitaire internationale, Union internationale de l'espéranto, Union internationale des étudiants, Conseil international des femmes, Ligue des femmes pour la paix et la liberté, Union mondiale de la femme pour la concorde internationale, Ligue des femmes juives, Institut universitaire de hautes études internationales, The Open Door International, International Student Hospitality Association, Conférence internationale des organisations privées pour la protection des migrants, Conseil international des infirmières, Union interparlementaire, Secrétariat permanent de la Conférence internationale des mutilés de guerre, Agence permanente de l'Organisation sioniste auprès de la Société des Nations, Bureau international de la paix, Institut international de psychagogie et de psychothérapie, Union internationale de radiodiffusion, Union internationale de secours aux enfants, Service international de la Société des Amis, Union internationale des associations pour la Société des Nations, Alliance internationale pour le suffrage et l'action civique et politique des femmes, Fédération internationale des Sociétés de tempérance de la Croix-Bleue, Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens, Centre international théosophique de Genève, Geneva School of International Studies.

Direction : Bureau de la Fédération :

Président : E. J. PHELAN.

Vice-président : Léopold BOISSIER.

Secrétaire honoraire et trésorier : Bertram PICKARD.

Comité : M^{lle} Emilie GOURD (Secrétaire générale de l'Alliance internationale pour le suffrage et l'action civique et politique des femmes); M^{lle} J. M. DE MORSIER (Secrétaire générale adjointe de l'Union internationale de secours aux enfants); Léopold BOISSIER (Secrétaire général de l'Union interparlementaire); Guillaume FATIO (Trésorier de l'Alliance universelle pour l'amitié internationale par les Eglises); B. GERIG (Membre du Comité du Service international de la Société des Amis); W. W. GETHMAN (Secrétaire général de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens); Th. RUYSSSEN (Secrétaire général de l'Union internationale des Associations pour la Société des Nations); DE WATTEVILLE (Secrétaire général de la Conférence internationale des Associations de mutilés de guerre et anciens combattants).

Conseiller juridique honoraire : M^{me} N. SCHREIBER-FAVRE (avocate).

ACADEMIA PRO INTERLINGUA.

Siège : Turin, via Campana 29.

Date de fondation : 1887.

But : Etudier le problème de la langue auxiliaire internationale et favoriser, en théorie et en pratique, l'utilisation de l'« Interlingua ».

Membres : Dans les pays suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques soviétiques socialistes.

Direction : Directeur : Ingénieur G. CANESI (Turin).

Vice-directeurs : Professeur U. CASSINA (Milan), Miss E. Sylvia PANKHURST (Woodford Green, Essex), D. SZILAGYI (Budapest).

Secrétaire : Professeur M. GLIOZZI (Turin).

Finances : Cotisation des membres (20 lire par an). Souscriptions de propagande.

Travaux : Publication de revues, conférences et cours en « Interlingua »; édition de cartes postales et d'ouvrages sur différentes questions en « Interlingua »; création de sections nationales de l'Académie.

Résumé historique : L'« Academia pro Interlingua » a été fondée en 1887, au Congrès de Munich; elle a commencé ses travaux en modifiant le volapük; elle a recueilli les vocables internationaux et examiné les différentes langues auxiliaires. A l'heure actuelle, la majorité des membres s'expriment en « latino sine flexione » ou avec les vocables plus brefs de l'« Interlingua ».

Publications officielles : L'Académie a publié, avant 1914, des séries de circulaires, un périodique de « Discussions » et des revues. En 1915, il a été publié un vocabulaire commun au latin, à l'italien, au français, à l'anglais et à l'allemand, à l'usage des interlinguistes. Périodiques actuels : *Academia pro Interlingua*, à Turin, *Kosmoglott* à Tallinn, *Schola et Vita* à Milan.

Autres publications : « Primo Libro de Interlingua ».

UNIONO KATOLIK IDISTA.

Siège : Thaon-les-Vosges (France).

Date de fondation : En 1922, pendant le second congrès international de la Mondo-linguo (Ido, espéranto réformé).

But : Grouper les sociétés catholiques du monde entier qui propagent la langue auxiliaire Ido.

Membres : Sociétés dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Brésil, Egypte, France, Hongrie, Italie, Luxembourg, Suisse, Syrie, Tchécoslovaquie.

Direction : *Président :* Chanoine J. GROSS (Martigny, Suisse).

Secrétaire-trésorier : Chanoine BOGARD (Thaon-les-Vosges, France).

Travaux : Traduction en Ido du « Livre des Psaumes » et du « Livre des Proverbes »; Constitution progressive d'une Bibliothèque catholique idiste, etc.

Résumé historique : Le second congrès a eu lieu à Cassel (Allemagne) pendant la troisième conférence internationale Ido, en 1923, le troisième à Luxembourg en 1924, le quatrième à Turin en 1925, le cinquième à Prague en 1926, le sixième à Zurich en 1928.

Publication officielle : *Katholik Informisto*.

KOSMOGLOTT : SOCIÉTÉ DE LANGUE INTERNATIONALE.

KOSMOGLOTT : INTERNATIONAL LANGUAGE SOCIETY.

Siège : (depuis 1921) Tallinn (Estonie), 10, Eha.

Date de fondation : 1916.

But : Examen scientifique du problème d'une langue mondiale en général et d'une langue internationale basée sur les langues européennes en particulier, etc.

Membres : Personnes qui s'intéressent à la solution scientifique du problème d'une langue internationale.

Direction : Le Comité et l'assemblée générale.

Président : O. PAULSEN.

Vice-président : Professeur E. DE WAHL.

Secrétaire : R. A. VON LEMM.

Trésorière : M^{me} Hélène TERRAS.

Bibliothécaire : M^{lle} DRESEN.

Finances : Cotisations des membres (1,5 couronne estonienne par an).

Travaux : Réunions périodiques, conférences publiques, publication des travaux des membres.

Résumé historique : Les origines de la société remontent au « Cercle des Volapükistes » à Pétersbourg, fondé en 1888 par M. Rosenberger. Après le déclin du Volapük, la Société changea son programme et devint impartiale; réorganisée en 1916, elle prit son nom actuel. Son activité s'est renouvelée à Reval, où se sont réfugiés plusieurs de ses membres.

KRISTANA ESPERANTISTA LIGO INTERNACIA.

Siège : Office central : Quedlinburg (Allemagne), Adolf-Hitler-Wall, 94.

Date de fondation : Août 1911.

But : Favoriser l'introduction de l'espéranto dans les milieux internationaux de religion protestante.

Membres : Espérantistes chrétiens dans les pays suivants : Allemagne, Australie, Belgique, Royaume-Uni, Danemark, Dantzig (Ville libre de), Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Togo. 500 membres environ. Des ligues nationales existent en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suède.

Direction : *Président* : Paul HÜBNER (Allemagne).

Vice-président : H. C. VAN LEEUWEN (Pays-Bas).

Secrétaire-trésorier : L. WOUDEBERG (Pays-Bas).

Représentants nationaux dans dix-neuf pays.

Finances : Cotisation annuelle des membres de 2 francs suisses environ.

Travaux : Des congrès internationaux sont organisés au moment des congrès officiels de l'espéranto.

Résumé historique : Depuis 1907, des personnes intéressées se sont réunies au moment des congrès de l'espéranto en petits comités spéciaux qui sont devenus officiels depuis 1911, au congrès d'Anvers. La Ligue publie des livres religieux en espéranto et organise des services religieux protestants en espéranto.

Publication officielle : *Dia Regno*, bulletin mensuel.

UNION POUR LA LANGUE INTERNATIONALE (IDO).

UNION FOR THE INTERNATIONAL LANGUAGE (IDO).

UNIONO POR LA LINGUO INTERNACIONA (IDO).

Siège : Västerås (5, Mobergsgatan) et Berlin (Charlottenburg 9).

Date de fondation : 1909.

But : Unir en une action commune les efforts de toutes les personnes qui sont en faveur d'une langue internationale. L'Union a adopté et elle propage la langue internationale auxiliaire Ido, créée par la délégation.

Membres : Particuliers et sociétés dans à peu près cinquante pays différents.

Direction : Comité de direction (Direktanta Komitato).

Président d'honneur : Le professeur D^r Léopold LEAU (Nancy).

Président : M. Petrus ERIKSSON (Västerås, Suède).

Vice-président : Le professeur Jozsef CSATKAL (Szombathely, Hongrie).

Trésorier : Hans CORNIOLEY (Berne).

Secrétaire général : Heinz JACOB (Berlin).

Secrétaire adjoint : J. Warren BAXTER (Londres).

Académie Ido (Académie linguistique chargée des travaux scientifiques) :

Président : Sigvard QUARFOOD (Suède).

Secrétaire : Une élection doit avoir lieu pour ce poste qui sera probablement confié au professeur Janis Roze (Riga, Lettonie).

Finances : Cotisations et subventions.

Travaux : Congrès, collaboration scientifique au moyen de la publication d'ouvrages historiques, de grammaires et de dictionnaires, pour environ quarante langues différentes. L'Union encourage la publication d'ouvrages en Ido.

Résumé historique : La «Délégation pour l'adoption d'une langue universelle» a été fondée en 1901. La première réunion, où fut élaboré le programme, a eu lieu le 17 janvier 1901, à Paris. En 1907, le programme a été signé par 1.250 professeurs d'université et 310 sociétés. Il fut finalement décidé d'accepter l'espéranto (de Zamenhof) comme base de la langue auxiliaire future et, sur la base de l'espéranto, on créa, après de longues années de collaboration scientifique et de discussions publiques dans l'organe officiel *Progreso*, le système Ido d'espéranto réformé. L'Union a organisé jusqu'à présent douze congrès internationaux et diverses conférences internationales. Les derniers congrès ont eu lieu à Fribourg (Allemagne) en 1929; à Sopron (Hongrie) en 1930; à Mondorf (Luxembourg) en 1933; en Belgique en 1934 et à Fredericia (Danemark) en 1935.

UNIONE NOVIALISTE INTERNATIONAL.

Siège : Lidingö-Stockholm (Suède). Sirius 2, Torsvik.

Date de fondation : Janvier 1930.

But : Favoriser l'usage général et contribuer à l'évolution et au perfectionnement de « Novial ».

Membres : Toute personne qui, par son activité publique, manifeste de la sympathie pour « Novial ».

Direction : Un Comité de direction.

Président : Jean BARRAL (France).

Secrétaire-trésorier : P. AHLBERG.

Finances : Dons et subventions éventuels.

Travaux : L'Union collabore avec d'éminents savants et interlinguistes au perfectionnement d'une langue universelle standardisée.

Publication officielle : *Novialiste*.

ORGANISATION UNIVERSELLE DE LANGUE INTERNATIONALE

« OCCIDENTAL ».

Siège : Vienne XI, Ehamgasse 40.

Date de fondation : 1928.

But : Favoriser le développement, la propagande et l'usage de la langue internationale « Occidental ».

Membres : Corporations, Organisations nationales et spéciales de propagande pour l'usage de l' « Occidental ».

Direction : *Protecteurs* : Professeur Baudouin DE COURTENAY (Université de Varsovie), professeur Albert GUÉRARD (Stanford University), professeur Albert SAARESTE (Université de Tartu).

Président d'honneur : Ingénieur Hans Robert HOERBIGER (Vienne-Mauer).

Président du Sénat : D^r Hans A. HOMOLKA (Vienne).

Vice-présidents : Professeur Ric. BERGER, comte Ernest ZICHY, D^r A. PEIPERS.

Président de l' « Académie Occidental » : Professeur C. W. VON SYDOW (Université de Lund) et E. DE WAHL (Tallinn).

Secrétaire de l' « Académie » et *Directeur de l'Office central* : M. Engelbert PIGAL.

Secrétaire de l'Office central : Clara ANTON.

Finances : Contributions des membres et souscriptions.

Travaux : Etude du problème interlinguistique; normalisation internationale; congrès et conférences; cours d'études.

Publication officielle : *Cosmoglotta* (mensuelle).

SERVICE PÉDAGOGIQUE ESPÉRANTISTE MONDIAL.

WORLD ESPERANTIST EDUCATIONAL SERVICE.

TUTMONDA ESPERANTISTA PEDAGOGIA SERVO (TEPS).

Siège : Orléans (Loiret), 83, rue de Vaucouleurs.

Date de fondation : Février 1924.

But : Fournir des renseignements pédagogiques et professionnels d'ordre international aux revues et organisations pédagogiques des divers pays.

Membres : Environ quatre cents correspondants dans le monde entier.

Direction : *Secrétaire :* M. BOUBOU.

Finances : Dépenses 4.000 francs par an. Recettes provenant des versements effectués par les revues pédagogiques qui utilisent les renseignements, ainsi que des dons de membres correspondants.

Travaux : Publications; articles reproduits dans la presse pédagogique de divers pays, etc.

Résumé historique : Le Service doit son origine au fait qu'après la guerre, on a reconnu qu'il importait de résoudre la question des relations internationales entre éducateurs et de leur fournir les renseignements nécessaires à cet effet. On a immédiatement employé l'espéranto qu'on a reconnu être un instrument simple, rapide et peu coûteux. A l'heure actuelle, ce service est dirigé par la Fédération internationale des éducateurs espérantistes progressistes.

Publication officielle : *Teps*, revue d'information.

LIGUE INTERNATIONALE PHILARMÉNIENNE. INTERNATIONAL PHILARMENIAN LEAGUE.

Siège : Genève, 9, avenue Gaspard-Vallette.

Date de fondation : 1920.

But : Défendre les droits de l'Arménie et des Arméniens; concentrer les efforts de propagande faits en sa faveur dans les divers pays; rallier la sympathie active de l'opinion éclairée dans le monde civilisé.

Membres : Particuliers et sociétés.

Direction : Le Conseil international philarménien et le Comité exécutif.

Président : A. KRAFFT-BONNARD (Genève).

Secrétaire : D^r Eugène ROBERT.

Finances : Cotisations des membres et dons.

Résumé historique : En juin 1920, le Comité central, à Genève, de la Fédération des Comités suisses amis des Arméniens, estimant absolument nécessaire un mouvement général de l'opinion publique en faveur de l'Arménie, convoqua une Conférence internationale des amis des Arméniens à Paris, en 1920. A cette conférence, la Ligue a été constituée.

COMITÉ TECHNIQUE INTERNATIONAL DE PRÉVENTION ET D'EXTINCTION DU FEU.

Siège : Paris (X^e), 22, rue de Dunkerque.

Date de fondation : Août 1900; reconstitué en 1929, à Paris.

But : Développer théoriquement et pratiquement la prévention et l'extinction du feu; favoriser les recherches sur l'organisation des secours contre le feu et sur le matériel; faire connaître les découvertes des inventeurs; créer les plus amicales relations entre les sapeurs-pompiers et les techniciens de tous les pays.

Membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Bulgarie, Danemark, Estonie, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

Direction : Le Comité est représenté et administré par un Bureau permanent composé d'un membre par pays. Le pouvoir exécutif est confié à :

Président : Général POUDEROUX.

Secrétaire général : Commandant GUESNET.

Trésorier : Capitaine GOOSSENS.

Finances : Cotisations annuelles des membres, dons et fondations.

Publication officielle : *Revue internationale du feu*.

UNION INTERNATIONALE POUR L'ENSEIGNEMENT DES POPULATIONS RURALES PAR DES PROJECTIONS LUMINEUSES SCIENTIFIQUES (« UNIENPOR ») INTERNATIONAL UNION FOR THE EDUCATION OF COUNTRY PEOPLE BY SCIENTIFIC FILMS AND SLIDES.

(Renseignements donnés en 1929.)

Siège : Louvain (Belgique), 40, rue des Joyeuses-Entrées.

Date de fondation : 1927.

But : Enseignement et éducation des populations rurales de tous les pays par : l'échange de documents pour projections lumineuses instructives et scientifiques (films, plaques, cartes, images, etc.) sur l'agriculture en général, les sciences naturelles, les sites ruraux, l'ethnographie, les monuments historiques à la campagne.

Membres : Chaque continent forme une section de l'Union et chaque pays forme une sous-section.

Direction : L'Union est administrée par une Direction générale :

Président : M. Firmin GRAFTIAU (Belgique).

Vice-présidents : D^r Herbert RETTIG (Suède), D^r Keynon BUTTERFIELD (États-Unis), comte Pereira CARNEIRO (Brésil).

Secrétaire général : Jacques GIELE (Belgique).

Secrétaire : Clemens SEGERS (Bruxelles).

Délégué de l'Union à l'Institut international d'Agriculture de Rome : P. DE VUYST.

Finances : Les ressources de l'Union consistent dans : 1^o les intérêts d'un fonds constitué par les contributions nationales (minimum 10 francs-or); 2^o les subventions des pouvoirs publics, des particuliers, etc.

Travaux : Les sous-sections et sections sont en voie de constitution, déjà quatorze pays européens ont adhéré et ont constitué leur sous-section.

OFFICE INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DE LA NATURE. INTERNATIONAL OFFICE FOR THE PROTECTION OF NATURE.

Siège : Bruxelles, 21, rue Montoyer.

Date de fondation : 1928.

But : Contribuer aux progrès de la protection de la nature dans le domaine international : 1^o en centralisant, en classant, en publiant et en distribuant aux gouvernements, organismes et personnes intéressés à la protection de la nature, les documents, textes législatifs, études scientifiques, informations et renseignements de toute espèce concernant la protection de la nature et notamment la conservation de la faune, de la flore et des sites naturels dans leur état primitif; 2^o en encourageant et en facilitant la coopération inter-

nationale entre les institutions et les personnes qui s'intéressent aux questions énumérées ci-dessus; 3° en entreprenant des études ou enquêtes techniques relevant du domaine de la protection de la nature; 4° en organisant la propagande pour la protection de la nature envisagée particulièrement au point de vue international; 5° en travaillant pour le but indiqué par tous autres moyens légaux.

Membres : Membres effectifs, comprenant délégués officiels nommés par leurs gouvernements respectifs sur proposition du Conseil général de l'association et personnalités élues en raison de leur compétence spéciale par le Conseil général.

Membres associés : Toutes personnes ou tous organismes intéressés à la protection nationale ou internationale de la faune, de la flore et des sites naturels.

Direction : Conseil général (mai 1935) :

Président : D^r P. G. VAN TIENHOVEN (Amsterdam).

Membres : E. BOURDELLE (Paris), P. CHARLES (Bruxelles), baron E. DE CARTIER DE MARCHIENNE (ambassadeur de Belgique à Londres), D^r J. C. KONINGSBERGER (La Haye), D^r John C. PHILIPPS (Boston), D^r A. PICTET (Genève), D^r M. SIEDLECKI (Cracovie), professeur D^r W. SZAFER (Cracovie), A. S. VERNAY (Londres), comte H. CARTON DE WIART (Bruxelles), Harold J. COOLIDGE (Boston), professeur L. Ph. LE COSQUINO (Amsterdam), D^r A. GRUVEL (Paris), D^r V. VAN STRAELEN (Bruxelles), D^r W. A. J. M. VAN WATERSCHOOT (Maestricht, Pays-Bas), F. F. WALCOTT (Washington).

Finances : Subventions officielles, subventions des institutions scientifiques, cotisations de membres, vente de publications, etc.

Résumé historique : L'idée d'une protection internationale de la nature, basée sur des principes scientifiques, a été émise lors d'une conférence tenue à Berne, en 1913, qui a réuni les représentants de dix-sept gouvernements. Un des principaux résultats de cette conférence devait être l'établissement d'un centre permanent de documentation et de propagande pour la protection internationale de la nature. La guerre a retardé la réalisation de ce projet. Après la guerre, le projet a été repris et en 1928, l'Office international pour la protection de la nature a été fondé; ses statuts définitifs ont été adoptés en 1934.

Publications officielles : *Revue internationale de législation pour la protection de la nature.* Fascicules déjà publiés sur le Congo belge, le Kénia, le Cameroun sous mandat français, l'Ouganda, le Ruanda-Urundi sous mandat belge. Synopsis des principales mesures législatives concernant la protection des oiseaux, Europe 1932 (1 volume).

COMITÉ INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DES OISEAUX.

INTERNATIONAL COMMITTEE FOR BIRD PRESERVATION.

Siège : New York City, 1775, Broadway. Secrétariat européen : 21, rue Montoyer, Bruxelles.

Date de fondation : Juin 1922.

But : S'efforcer d'organiser dans le monde entier une protection plus efficace des oiseaux, au moyen de l'éducation et de la législation.

Membres : Sociétés nationales des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Royaume-Uni, Canada, Danemark, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie.

Direction : *Président :* D^r T. Gilbert PEARSON (New York City).

Président pour l'Europe : Jean DELACOUR (Clères, France).

Secrétariat : Bureau international pour la protection de la nature, 21, rue Montoyer, Bruxelles.

Finances : Chaque pays subventionne ses sociétés nationales. Le Président international recueille des fonds pour les dépenses du siège central du Comité international.

Résumé historique : Fondée au cours d'une réunion tenue à Londres en 1922; la dernière réunion a eu lieu à Bruxelles en juin 1935.

INTERNATIONALE OUVRIÈRE DE RADIODIFFUSION.

LABOUR WIRELESS INTERNATIONAL.

ARBEITER RADIO INTERNATIONALE.

Siège : Heuvellaan 33, Hilversum (Pays-Bas).

Date de fondation : 1930.

But : Défendre les intérêts de la classe ouvrière socialiste dans le domaine de la radiodiffusion et assurer au mouvement intellectuel ouvrier l'influence qu'il doit avoir sur le développement futur de la radiodiffusion, du point de vue de l'organisation, de la technique ou de la culture.

Membres : Organisations affiliées en Belgique, au Danemark, aux Pays-Bas, en Suisse et en Tchécoslovaquie.

Direction : *Président :* M. O. JENSEN (Danemark).

Secrétaire : M. A. PLEYSIER (Pays-Bas).

Finances : Contributions des organisations affiliées.

Travaux : Congrès de Prague en septembre 1930, de Vienne en juillet 1931, de Berlin en août 1931.

LIGUE INTERNATIONALE POUR LA RÉFORME DU CALENDRIER.

THE INTERNATIONAL FIXED CALENDAR LEAGUE.

Siège : Londres, S.W.1 : 1, Regent Street; Bureau américain : 343, State Street, Rochester, New-York.

Date de fondation : Février 1922.

But : 1° Aider la Société des Nations à réformer le calendrier; 2° établir un calendrier fixe et universel, conforme à la nature, comportant treize mois de vingt-huit jours et quatre semaines; 3° jusqu'à la réalisation de cet objet, encourager l'emploi du calendrier commercial auxiliaire de treize périodes égales, de quatre semaines chacune, tel qu'il est décrit dans le rapport de la Commission de la réforme du calendrier de la Société des Nations.

Membres : Commerçants, industriels et savants de la plupart des pays et associations nationales.

Direction : Le Comité international et son comité de direction.

Président : D^r C. F. MARVIN.

Directeur : Moses B. COTSWORTH.

Finances : Cotisations et dons des membres; le montant des souscriptions s'élève à environ 6.000 livres sterling, les dépenses annuelles à environ 5.500 livres sterling.

Travaux : Etablissement de comités nationaux par les gouvernements, les chambres de commerce, les organisations du travail et autres organes, pour préconiser la réforme et préparer une conférence internationale qui serait convoquée par la Société des Nations. Organisation de la conférence et participation à celle-ci.

Publications officielles : « The Evolution of Calendars » et une série de brochures en anglais, en français, en allemand et en espagnol. « Rapport de la Commission d'études spéciale de la Société des Nations ». « Comment déterminer la date de la fête de Pâques et établir la réforme du calendrier ». 1935, calendrier de treize mois de quatre semaines en usage. « Le calendrier de treize mois ». « Simplification du calendrier pour sauvegarder la prospérité économique ». « 28, Le mois naturel de vingt-huit jours ». « Solution naturelle des premiers âges bibliques de l'humanité ». « Moïse, le plus grand réformateur du calendrier ».

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES « SETTLEMENTS ».
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF SETTLEMENTS.

Siège : Amsterdam, 99, Eeghenstraat.

Date de fondation : Juillet 1922.

But : Développer sur une base strictement non politique les relations déjà existantes entre les « Settlements » en divers pays.

Membres : Les représentants nommés par des fédérations nationales des « Settlements » du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique et de France et par des « Settlements » en Allemagne, Autriche, Finlande, Inde, Japon, Pays-Bas, dans les pays scandinaves et en d'autres pays.

Direction : *Président :* Sir Wyndham DEEDES (Royaume-Uni).

Secrétaire honoraire : M^{lle} KNAPPERT (Pays-Bas).

Finances : Contributions volontaires des groupements nationaux.

Résumé historique : Lors de la première conférence internationale des « Settlements » qui eut lieu à Toynbee Hall à Londres en 1922, un Comité a été fondé. L'Association internationale a été créée par la seconde Conférence tenue à Paris en 1926. La troisième conférence s'est réunie aux Pays-Bas en 1929 et la quatrième à Berlin en 1932.



INDEX ANALYTIQUE.

I. POLITIQUE ET RELATIONS INTERNATIONALES; ACTION PACIFIQUE.

	Pages
Amitiés internationales, Association des.....	7
Anciens combattants, Conférence internationale des Associations de mutilés de guerre et d' (C.I.A.M.A.C.).....	7
Anciens combattants, Fédération interalliée des (FIDAC).....	8
Antimilitariste contre la guerre et la réaction, Bureau international.....	8
Arbitrage, Ligue internationale d'.....	9
Chrétienne pour la paix, Fondation internationale.....	9
Concorde internationale, Union mondiale de la femme pour la.....	10
Coopération européenne, Fédération internationale des Comités de.....	11
Correspondance internationale en faveur de la paix.....	20
Dentistes contre la guerre et Union des dentistes anciens combattants réunies, Association internationale des.....	12
Diplomatique internationale, Académie.....	12
Echanges, Fédération des Associations d'.....	13
États-Unis d'Europe. — Jeune Europe, Ligue pour les.....	13
Forces pacifiques, Comité international de coordination des.....	13
Guerre et le fascisme, Comité mondial contre la.....	14
Guerre et le fascisme, Comité mondial des étudiants contre la.....	15
Guerre et le fascisme, Comité mondial des femmes contre la.....	15
Interparlementaire, Union.....	16
Jeunesse pour la paix, la liberté et le progrès et de la rencontre mondiale de la jeunesse, Conférence permanente pour l'organisation de la communauté universelle de la.....	17
Jeunesses radicales, libérales et démocrates, Union internationale des.....	18
Mères et des éducatrices pour la paix, Ligue internationale des.....	18
Pacifiques, Institut des relations.....	19
Paix, Bureau international de la.....	20
Paix, Correspondance internationale en faveur de la.....	20
Paix et de la liberté, Ligue internationale de la.....	21
Paix et la liberté, Ligue internationale de femmes pour la.....	21
Panafricain, Congrès.....	22
Panaméricaine, Union.....	22
Paneuropéenne, Union.....	23
Panpacifique, Union.....	24
Partis radicaux et des partis démocratiques similaires, Entente internationale des.....	25
Pasteurs et d'ecclésiastiques antimilitaristes, Ligue internationale de.....	25
Prince de la Paix, Chevaliers du.....	26
Résistants à la guerre, L'Internationale des.....	26
Société des Nations, Union internationale des Associations pour la.....	27
Supprimer ce crime, la guerre, par la Société des Nations, Pour.....	28

II. ŒUVRES HUMANITAIRES, RELIGION ET MORALE.

	Pages
Abolitionniste internationale, Fédération.....	29
Abstinence totale, Crux : Fédération internationale catholique d'.....	29
Action chrétienne à l'égard des juifs, Comité du Conseil international des missions pour l'.....	67
Activité chrétienne, Fédération européenne des Sociétés d'.....	30
Activité chrétienne, Union universelle des Sociétés d'.....	30
Aide aux migrants, Service international d'.....	31
Alcoolisme, Bureau international contre l'.....	32
Alcoolisme, Ligue internationale contre l'.....	32
Alcoolisme, Ligue internationale catholique contre l'.....	33
Alcoolisme, Fédération internationale pour la protection des races indigènes contre l'.....	33
Alcoolisme, Fédération universelle d'étudiants contre l'.....	34
Amis de la jeune fille, Fédération internationale des.....	34
Amis (Quakers), Service international de la Société des.....	35
Animaux et d'antivivisection, Bureau international des Fédérations et Sociétés protectrices des.....	36
Antisémitisme, Fédération internationale des Ligues contre l'.....	37
Assistance aux étrangers, Bureau international d'information et d'études sur l'..	37
Assistants de service social, Secrétariat international permanent des.....	84
Assurance-maladie, Conférence internationale des Unions nationales de Sociétés mutuelles et de Caisses d'.....	38
Bahâï, Bureau international.....	39
Baptiste universelle, Union.....	39
Bons Templiers, Ordre international des.....	40
Calvinistes, Fédération internationale des.....	40
Caritas Catholica.....	41
Christianisme libéral et la liberté religieuse, Association internationale pour le....	41
Christianisme pratique, Conseil œcuménique du.....	42
Civil international, Service.....	44
Croix-Rouge, Comité international de la.....	45
Croix-Rouge, Ligue des Sociétés de la.....	46
Dames de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, œuvre des pauvres malades, Association des.....	47
Défense des indigènes (races de couleur), Ligue internationale pour la.....	48
Droits de l'homme et du citoyen, Fédération internationale des ligues pour la défense des.....	49
Ecoles du dimanche, Association universelle des.....	49
Eglises, Alliance universelle pour l'amitié internationale par les.....	50
Enfance, Association internationale pour la protection de l'.....	51
Enfance d'origine non européenne, Office Eglantyne Jebb pour la protection de l'.	82
Entr'aide des Eglises, Office central d'.....	43
Etudes internationales, Union catholique d'.....	52
Etudes sociales (Union de Malines), Union internationale d'.....	53
Eucharistiques internationaux, Œuvre des Congrès.....	53
Eudiaque, Ordre.....	54
Évangélique, Alliance universelle.....	54

	Pages
Famille, Ligue internationale pour la vie et la.....	54
Féminines catholiques, Union internationale des Ligues.....	55
Femmes, Organisation sioniste internationale des.....	85
Femmes juives, Ligue des.....	56
Foi et la constitution de l'Eglise, Conférence mondiale sur la.....	56
Fraternelle universelle, Fédération.....	57
Géorgie, Comité international pour la.....	58
« Ika », Ligue internationale catholique.....	58
Israélite universelle, Alliance.....	58
Jeunes artisans et ouvriers catholiques, Œuvre des.....	59
Jeune fille, Association catholique internationale des œuvres de protection de la.	60
Jeunes filles, Alliance universelle des Unions chrétiennes de.....	60
Jeunes filles, des femmes et des enfants, Association juive pour la protection des.	61
Jeunes gens, Alliance universelle des Unions chrétiennes de.....	62
Juive pour la Palestine et Organisation sioniste, Agence.....	63
Juives et Comité exécutif pour le Congrès juif mondial, Comité des délégations.	64
Libres penseurs, Union internationale des.....	65
Maçonnique internationale, Association (A. M. I.).....	65
Migrants, Conférence permanente internationale des organisations privées pour la protection des.....	66
Missions, Conseil international des.....	67
Missions, Institut pour les recherches scientifiques sur les.....	68
Nationalités européennes, Congrès des.....	68
Œcuménique, Séminaire.....	44
Œuvres sociales, Conférence internationale des jeunes agents des.....	69
Opium, Association internationale contre l'emploi de l'.....	69
Ouvrières évangéliques, Fédération internationale des ligues.....	70, 276
Positiviste internationale, Société.....	70
Presbytériennes du monde entier, Alliance des Églises réformées.....	71
Prêtres, Association protestante internationale de.....	72
« Pro-Deo », Commission internationale.....	72
Prohibition, Ligue internationale des adversaires de la.....	72
Prohibitionniste internationale, Fédération.....	73
Protection de l'enfance, Institut international américain pour la.....	73
Protectrices des animaux et d'antivivisection, Bureau international des fédérations et sociétés.....	36
Protestante universelle, Ligue.....	74
Quakers, Service international de la Société des Amis.....	35
Race nègre et Société des collectivités africaines, Association universelle pour l'amélioration de la.....	75
Recherches scientifiques sur les missions, Institut pour les.....	68
Réconciliation, Mouvement international de la.....	75
Réfugiés, Office international Nansen pour les.....	76
Rotary international.....	77
Salut, Armée du.....	78
Sauvetage et de premiers secours en cas d'accidents, Association internationale de.	79
Secours, Union internationale de.....	80
Secours aux enfants, Union internationale de.....	81
Service social, Comité international des écoles de.....	83
Service social, Comité permanent des conférences internationales du.....	83

	Pages
Service social, Secrétariat international permanent des assistants de.....	84
Service social, Union catholique internationale de	84
Sioniste, Organisation	63, 85
Sioniste internationale des femmes, Organisation	85
Sionistes revisionnistes, Union mondiale des	86
Socialistes religieux, Union internationale de.....	87
Sufi, Quartier général international du mouvement	88
Tempérance, Union universelle des femmes chrétiennes pour la.....	88
Tempérance de la Croix-Bleue, Fédération internationale des Sociétés de.....	89
Théosophique, Société	89
Théosophiques d'Europe, Centre international de la Fédération des Sociétés.....	90
Traite des femmes et des enfants, Bureau international pour la répression de la.....	91
Vivisection, Union internationale et Ligue populaire contre la.....	92
Zoophile, Bureau international humanitaire.....	92

III. ARTS ET SCIENCES.

Académique internationale, Union.....	94
Aérologique internationale, Commission.....	132
Année polaire 1932-33, Commission internationale de l'.....	94
Anthropologie, Institut international d'.....	95
Anthropologiques, Comité international pour l'unification des méthodes.....	96
Anthropologiques et ethnologiques, Congrès international des sciences.....	96
Anthropos, Institut	97
Architectes, Comité permanent international des	98
Architecture moderne», Association « Les congrès internationaux d'.....	99
Arts, des lettres et des sciences, Fédération internationale des	99
Arts populaires, Commission internationale des	100
Astronomique internationale, Union	100
Auteurs et compositeurs, Confédération internationale des Sociétés d'.....	101
Bibliothécaires, Fédération internationale des associations de	102
Biologiques, Union internationale des sciences.....	103
Carte internationale du monde au millionième, Bureau central de la	103
Centre international de synthèse, Fondation « Pour la Science »	154
Chimie, Office international de	104
Chimie, Union internationale de	105
Chimie analytique, Bureau international permanent de	106
Cinématographe, Comité international pour la diffusion artistique et littéraire par le	106
Concerts, Fédération internationale des	107
Coopération intellectuelle, Institut international de	108
Critique dramatique et musicale, Confédération internationale de la	109
Documentation, Institut international de	110
Eclairage, Commission internationale de l'.....	110
Ecrivains, Le P. E. N., Association internationale d'.....	138
Ecrivains de langue française, Association internationale des	111
Energie, Conférence mondiale de l'.....	111
Entomologie, Association internationale d'.....	113
Étalons de radium, Commission internationale des	149

	Pages
Étalons physico-chimiques, Bureau international des.....	113
Études étrusques, Institut d'.....	114
Eugéniques, Fédération internationale des organisations.....	115
Exploration de la mer, Conseil international pour l'.....	130
Exploration scientifique de la mer Méditerranée, Commission internationale pour l'.....	130
Exploration des régions arctiques par aéronef, Société internationale pour l'.....	116
Fonctionnaires de musée, Association internationale des	135
Froid, Institut international du	117
Gens de lettres, Fédération internationale des Sociétés professionnelles de	118
Géodésique et géophysique internationale, Union.....	118
Géographie historique, Commission internationale de.....	125
Géographie internationale, Union.....	119
Géologique, Congrès international	119
Géomètres, Fédération internationale des	120
Gutenberg, Société internationale	121
Heure, Bureau international de l'.....	121
Histoire de l'art, Comité international d'.....	122
Histoire littéraire moderne, Commission internationale d'.....	123
Histoire de la médecine, Société internationale d'.....	123
Histoire de la pharmacie, Société pour l'.....	124
Histoire des religions, Congrès internationaux d'.....	124
Histoire des sciences, Académie internationale d'.....	149
Historiques, Comité international des sciences.....	124
Hoerbiger-Institut	126
Intellectuelles, Fédération des Unions	126
Langues et des civilisations africaines, Institut international pour l'étude des ...	127
Linguistes, Comité international permanent de	128
Littéraire et artistique internationale, Association	128
Logopédie et de phoniatry, Société internationale de	129
Magnétisme terrestre et d'électricité atmosphérique, Commission internationale de.....	129
Mer, Conseil international pour l'exploration de la	130
Mer Méditerranée, Commission internationale pour l'exploration scientifique de la.....	130
Métapsychique international, Institut.....	131
Météorologique internationale, Organisation.....	131
Météorologie maritime, Commission internationale de	133
Météorologie polaire, Commission internationale pour le réseau mondial et de la ..	133
Musées, Office international des.....	134
Musée, Association internationale des fonctionnaires de	135
Musiciens, Bureau international des	135
Musicologie, Société internationale de	136
Musique contemporaine, Société internationale de	136
Nomenclatures nosologiques, Commission internationale pour la revision décennale des	137
Océanographie physique, Association d'.....	137
Ornithologique international, Congrès.....	138
P. E. N., Association internationale d'écrivains	138
Pacte Roerich, Union internationale pour le	139
Philosophie, Comité permanent des Congrès internationaux de.....	139
Phonétique internationale, Association.....	140
Photogrammétrie, Société internationale de.....	141

	Pages
Photographie scientifique et appliquée, Commission permanente des congrès internationaux de	142
Physiologie du Mont-Rose, Laboratoires internationaux de	142
Physique pure et appliquée, Union internationale de	143
Population, Union internationale pour l'étude scientifique des problèmes de la ..	143
Psychagogie et de psychothérapie, Institut international de	144
Psychanalytique internationale, Association	144
Psychiques, Comité international permanent des Congrès de recherches	145
Psychologie, Congrès international de	145
Psychologie religieuse, Société internationale de	146
Psychotechnique, Association internationale des conférences de	146
Quatenaire, Association internationale pour l'étude	147
Radio-scientifique internationale, Union	147
Radiobiologie, Société internationale de	148
Radium, Commission internationale des étalons de	149
Sciences, Académie internationale d'histoire des	149
Sciences, Faculté internationale des	150
Sciences biologiques, Union internationale des	103
Sciences historiques, Comité international des	124
Scientifique panaméricain, Congrès	151
Sociologie, Institut international de	152
Spiritisme internationale, Fédération	152
Statistique, Institut international de	153
Synthèse, Fondation « Pour la Science », Centre international de	154
Tables annuelles de constantes de chimie, de physique, de biologie et de technologie, Comité international de publication des	155
Télégrammes astronomiques, Bureau central des	155
Théâtre, Société universelle du	156
Unions scientifiques, Conseil international des	156

IV. ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT.

Adultes, Association universelle pour l'éducation des	158
Auberges pour la jeunesse, Union internationale des	158
Cinématographe éducatif, Institut international du	159
Eclaireurs, Bureau international des	161
Ecole et de la famille, Fédération internationale de l'	162
Ecoles de plein air et préventoria, Comité international des	163
Éducation, Bureau international d'	163
Éducation familiale, Commission internationale des congrès d'	164
Éducation morale, Congrès international d'	165
Éducation nouvelle, Ligue internationale pour l'	165
Éducation par le cinématographe et la radiodiffusion, Commission internationale de l'	166
Enseignement commercial, Société internationale pour l'	166
Enseignement de l'histoire, Conférence internationale pour l'	167
Enseignement du dessin et des arts appliqués à l'industrie, Fédération internationale pour l'	167
Enseignement mathématique, Commission internationale de l'	168
Enseignement ménager, Fédération internationale de l'	168

	Pages
Enseignement secondaire officiel, Fédération internationale des Fédérations nationales des membres du personnel de l'	169
Enseignement technique, Bureau international de l'	170
Film d'enseignement, Chambre internationale du	170
Guides et des Éclaireuses, L'Association mondiale des	171
Instituteurs, Fédération internationale des Associations d'	172
Juvenile, L'Entente	173
Montessori internationale, Association	173
Ouvrière chrétienne, Jeunesse	174
Pédagogie familiale, Institut international de	174
Pédagogiques, Fédération internationale des Associations	175
Pédologie, Congrès international de	175
Populaire internationale, École supérieure	176
Professeurs de langues vivantes, Fédération internationale des	176
Télévision, Comité consultatif pour les questions de	160

V. ORGANISATIONS D'UNIVERSITAIRES ET D'ÉTUDIANTS.

Chrétiennes d'étudiants, Fédération universelle des Associations	178
Entr'aide universitaire internationale	179
Étudiants, Confédération internationale des	180
Étudiants aveugles, Association internationale des	181
Étudiants juifs, Union mondiale des	181
Femmes diplômées des Universités, Fédération internationale des	181
« Pax Romana », Secrétariat international des Fédérations nationales d'étudiants catholiques	183
Principes de la Société des Nations, Fédération universitaire internationale pour les ..	184

VI. MÉDECINE ET HYGIÈNE.

Aveugles, Comité exécutif pour la préparation des congrès internationaux d'	186
Aviation sanitaire, Comité permanent des Congrès internationaux de l'	186
Cancer, Union internationale contre le	187
Cécité, Association internationale de prophylaxie de la	188
Charlatanisme, Comité international de lutte contre le	188
Chirurgie, Société internationale de	189
Dentaire internationale, Fédération	189
Droguistes, Congrès international des	191
Epilepsie, Ligue internationale contre l'	191
Epizooties, Office international des	191
Femmes médecins, Association internationale des	192
Hôpitaux, Association internationale des	193
Hydrologie médicale, Société internationale d'	193
Hygiène publique, Office international d'	195
Infirmières, Conseil international des	196
Infirmières, Comité international d'études des Associations catholiques d'	197
International Clinic, The Medical Association of	198
Lumière, Comité international de la	198

	Pages
Matériel sanitaire, Commission internationale permanente d'études de.....	198
Médecine, Commission permanente des congrès internationaux de.....	199
Médecine du travail, Commission internationale permanente de la.....	199
Médecine et de pharmacie militaires, Comité permanent des congrès internationaux de.....	200
Médecine physique et de physiothérapie, Association internationale de.....	201
Médecine vétérinaire, Commission permanente des congrès internationaux de ...	201
Médecins, Association professionnelle internationale des.....	202
Médecins catholiques, Secrétariat central des Sociétés nationales de.....	203
Médecins mécanothérapeutes, Association internationale des.....	203
Médecins scolaires, Association internationale des.....	204
Microbiologie, Société internationale de.....	204
Musées médicaux, Association internationale de.....	204
Pédiatrie, Association internationale de.....	205
Pédiatrie préventive, Association internationale de.....	205
Pharmaceutique, Fédération internationale.....	206
Rhumatisme, Ligue internationale contre le.....	207
Stomatologie internationale, Association.....	207
Thalassothérapie, Association internationale de.....	208
Trachome, Organisation internationale de la lutte contre le.....	208
Tuberculose, Union internationale contre la.....	209
Urologie, Société internationale d'.....	210
Vénérien, Union internationale contre le péril.....	210

VII. DROIT ET ADMINISTRATION.

Actuaires, Comité permanent des Congrès internationaux d'.....	212
Arbitrage, Cour permanente d'.....	213
Aviation, Comité juridique international de l'.....	213
Avocats, Association internationale des.....	214
Avocats, Union internationale des.....	214
Colonial international, Institut.....	215
Contrôle des spiritueux en Afrique, Bureau central international pour le.....	215
Criminelle et de la police, Ligue mondiale.....	216
Droit comparé, Académie internationale de.....	217
Droit international, Académie de.....	217
Droit international, Association de.....	218
Droit international, Institut de.....	219
Droit et législation comparés, Institut américain de.....	219
Droit pénal, Association internationale de.....	220
Droit pénal, Bureau international pour l'unification du.....	220
Droit pénal, Union internationale de.....	220
Droit privé, Institut international de Rome pour l'unification du.....	221
Droit public, Institut international de.....	222
Droits privés, Association internationale pour la protection des.....	222
Echanges internationaux, Service des.....	223
Femmes magistrats et avocats, Fédération internationale des.....	224
Hygiénistes et techniciens municipaux, Association générale des.....	224
Juges des enfants, Association internationale des.....	225

	Pages
Juridique international, Institut.....	225
Juridiques, Bureau international de traductions.....	226
Juridiques aériens, Comité international technique d'experts.....	226
Littéraires et artistiques, Union internationale pour la protection des œuvres....	236
Maritime international, Comité.....	227
Parole, Comité international de la.....	228
Pénale et pénitentiaire, Commission internationale.....	228
Poids et mesures, Bureau international des.....	229
Police, Conférence internationale de.....	229
Police, Ligue mondiale de la.....	230
Police criminelle, Commission internationale de.....	231
Progrès social, Association internationale pour le.....	232
Propriété foncière bâtie, Union internationale de la.....	232
Propriété industrielle, Association internationale pour la protection de la.....	233
Propriété industrielle, Union internationale pour la protection de la.....	234
Protection des animaux, Comité juridique international pour la.....	235
Protection des œuvres littéraires et artistiques, Union internationale pour la....	236
Sciences administratives, Institut international des.....	236
Villes et pouvoirs locaux, Union internationale des.....	238

VIII. PRESSE.

Directeurs et d'éditeurs de journaux, Fédération internationale des Associations de.....	239
Journalistes, Fédération internationale des.....	239
Journalistes accrédités auprès de la Société des Nations, Association internationale des.....	240
Journalistes catholiques, Bureau international des.....	241
Presse, Union internationale des Associations de.....	241
Presse, Le Congrès mondial de la.....	242
Presse agricole, Comité international de la.....	242
Presse cinématographique, Fédération internationale de la.....	243
Presse pacifiste, Bureau international pour la.....	244
Presse technique et professionnelle, Fédération internationale de la.....	244
Presse universitaire catholique, Secrétariat international de.....	245

IX. FÉMINISME.

Coopératrices, Guilde internationale des.....	246
Droits égaux, L'Internationale pour les.....	247
Emancipation économique de la travailleuse, Internationale de la porte ouverte pour l'.....	247
Femmes, Commission interaméricaine des.....	248
Femmes, Conseil international des.....	249
Femmes rurales, Union mondiale des.....	250
Soroptimistes, Fédération européenne de clubs.....	251
Suffrage et l'action civique et politique des femmes, Alliance internationale pour le.....	252
Suffragiste Sainte-Jeanne d'Arc, Alliance.....	253

X. TRAVAIL ET PROFESSIONS.

	Pages
Alimentation, Fédération internationale des syndicats chrétiens d'	254
Alimentation, Union internationale des Fédérations des ouvriers et ouvrières de l'	254
Artistes de théâtre, Union internationale des	255
Bâtiment, Fédération internationale des ouvriers chrétiens du	255
Bâtiment et du bois, Fédération internationale des travailleurs du	255
Bois, Fédération internationale des ouvriers chrétiens du	256
Céramique, Fédération internationale de la	257
Chapeliers, Union internationale des ouvriers	257
Chaussure et du cuir, Fédération internationale des ouvriers de la	258
Chemins de fer et des tramways, Fédération internationale des syndicats chrétiens des	258
Coiffeurs, Union internationale d'ouvriers	259
Cuisiniers, Association internationale des	259
Diamantaires, Alliance universelle des ouvriers	260
Employés, Fédération internationale des syndicats chrétiens d'	260
Employés d'hôtel et restaurant, Association genevoise internationale des	261
Employés et des techniciens, Fédération internationale des	261
Enseignement, Internationale des travailleurs de l'	262
Enseignement, Secrétariat professionnel international de l'	263
Femmes dans les affaires et les carrières libérales, Association internationale des ..	263
Fonctionnaires, Fédération internationale des	265
Fonctionnaires de l'état civil, Union internationale des officiers et	265
Fonctionnaires de police, Fédération internationale des	266
Habillement, Fédération internationale des travailleurs de l'	266
Habillement et parties similaires, Fédération internationale des syndicats chrétiens de l'industrie de l'	267
Industrie graphique, Fédération internationale des syndicats chrétiens de l'	267
Industrie textile, Fédération internationale des syndicats ouvriers de l'	268
Industrie textile, Fédération internationale des syndicats chrétiens de l'	268
Ingénieurs, Fédération européenne des associations d'	269
Ingénieurs-conseils, Fédération internationale des	269
Intellectuels, Confédération internationale des travailleurs	270
Inventeurs et d'artistes industriels, Fédération internationale des Associations d' ..	270
Jeunesse et de l'éducation ouvrière, Comité syndical international de la	284
Jeunesse socialiste, Internationale de la	271
Lithographie et des professions similaires, Fédération internationale des travail- leurs de la	272
Marchands-tailleurs, Fédération internationale des	272
Marine marchande, Association internationale des officiers de la	273
Métaux, Fédération internationale des ouvriers sur	273
Mineurs, Fédération internationale des	274
Mineurs chrétiens, Internationale des	274
Ouvrière catholique, Internationale	275
Ouvrière socialiste, Internationale	275
Ouvrières évangéliques, Fédération internationale des Ligues	70, 276
Ouvriers de l'industrie métallurgique, Union internationale des syndicats chrétiens des	277
Paysan international, Conseil	278

	Pages
Peintres et professions similaires, Secrétariat international des	279
Pierre, Secrétariat international des travailleurs de la	279
Postes, télégraphes et téléphones, Secrétariat international des	280
Postes, télégraphes et des téléphones, Fédération internationale de syndicats chrétiens des	280
Radiotélégraphistes, Fédération internationale des	281
Relieurs, Union internationale des	281
Services publics, Fédération internationale du personnel des	282
Services publics, Fédération internationale du personnel chrétien des	283
Syndicale internationale, Fédération	283
Syndicats agricoles, Confédération internationale des	285
Syndicats chrétiens, Confédération internationale des	286
Tabac, Fédération internationale des travailleurs du	286
Tabac, Fédération internationale des ouvriers chrétiens du	287
Terre, Fédération internationale des travailleurs de la	287
Transport, Fédération internationale des ouvriers du	288
Travailleurs, Confédération internationale des syndicats indépendants des	288
Travailleurs d'hôtels, restaurants, cafés, etc., Union internationale des	289
Travailleuses, Comité syndical international des	285
Typographes, Secrétariat international des	289
Usine, Fédération internationale d'organisations d'ouvriers d'	290
Usine et de transports, Fédération internationale des syndicats chrétiens d'ou- vriers d'	290
Verriers, Fédération internationale des	291
Voyageurs et représentants de commerce et de l'industrie, Ligue internationale des Associations de	291

XI. AGRICULTURE.

Agraire, Bureau international	293
Agricole, Conseil international scientifique	293
Agricoles, Commission internationale permanente des Associations	294
Agriculture, Institut international d'	295
Agriculture, Commission internationale d'	297
Agriculture, Commission internationale de coordination pour l'	298
Agriculture des pays chauds, Association scientifique internationale d'	299
Agronomes, Fédération internationale des techniciens	300
Aviculture scientifique, Association universelle d'	300
Betteraviers européens, Confédération internationale des	301
Élevage caprin, Fédération internationale de l'	302
Enseignement agricole, Commission internationale de l'	302
Essais de semences, Association internationale d'	303
Fermières, Commission internationale des cercles de	304
Forestières, Union internationale des Instituts de recherches	304
Génie rural, Commission internationale du	306
Herboristerie médicinale, aromatique et des plantes similaires, Fédération inter- nationale pour le développement de l'	306
Horticoles, Comité international pour les congrès	307
Intellectuels agricoles, Fédération internationale des	308

	Pages
Mécanoculture, Institut international de	309
Oléiculture, Fédération internationale d'.....	309
Science du sol, Association internationale de la.....	309
Viticulture, Commission internationale permanente de	310

XII. ÉCONOMIE ET FINANCE.

Assurance du crédit, Association internationale d'	312
Classes moyennes, Institut international des.....	312
Coin de terre et des jardins ouvriers, Office international du.....	313
Comptabilité, Association internationale de	313
Épargne, Institut international de l'	314
Financière, Commission internationale	315
Libre-échange universel, Comité international pour développer le	315
Tarifs douaniers, Bureau international pour la publication des.....	315
Taxation des biens fonciers et le libre-échange, Union internationale pour la.....	316
Union économique et douanière européenne, Comité international d'	317
Valeurs mobilières, Comité international de l'Union des porteurs de	317

XIII. COMMERCE ET INDUSTRIE.

Acétylène, de la soudure autogène et des industries qui s'y rattachent, Commission permanente internationale de l'.....	318
Alimentaire, Fédération internationale du commerce de détail de la branche	325
Bâtiment et des travaux publics, Fédération internationale du	318
Bijouterie, orfèvrerie et argenterie, Bureau international des Associations de fabricants, grossistes et détaillants de	319
Bois, Comité international du	320
Cacao et du chocolat, Office international du	321
Carbone carburant, Comité international permanent du	321
Commerce internationale, Chambre de.....	322
Commerce, Conférence parlementaire internationale du.....	323
Commerce, Institut international du	324
Commerce de détail de la branche alimentaire, Fédération internationale du	325
Constructeurs d'automobiles, Bureau permanent international des	325
Constructeurs de matériel roulant, Association internationale des	326
Coopératif international, Magasin de gros.....	327
Coopérative internationale, Alliance	328
Coopérative internationale, Alliance : Comité des assurances.....	329
Coton, Fédération internationale des filateurs et fabricants de.....	329
Echanges, Comité international des	330
Economia americana, Instituto de	330
Éditeurs, Bureau permanent du Congrès international des.....	331
Electrotechnique internationale, Commission	332
Employeurs industriels, Organisation internationale des	332
Énergie électrique, Union internationale des producteurs et distributeurs d'	333
Étain, Conseil international d'étude et de développement de l'industrie de l'	334
Expositions, Bureau international des	334

	Pages
Expositions, Fédération internationale des Comités permanents d'	335
Fabricants d'huile, Association internationale des.....	335
Foires internationales, Union des	336
Grands magasins, Association internationale de	337
Hôtelière, Union internationale	338
Hôtellerie, Alliance internationale de l'	338
Industries agricoles, Commission internationale des	339
Industrie phonographique, Fédération internationale de l'	344
Lainière internationale, Fédération	340
Laiterie, Fédération internationale de	340
Maçonnerie, du béton armé et du gros œuvre dans la construction moderne, Comité technique international de la	341
Marques, Bureau interaméricain de	342
Normalisation de l'automobile, Bureau international de	342
Parlementaire internationale du commerce, Conférence	323
Patronales catholiques, Conférences internationales des associations	343
Pétrole, Union internationale du.....	344
Phonographique, Fédération internationale de l'industrie	344
Ponts et charpentes, Association internationale des	345
Producteurs de films, Fédération internationale d'associations de	346
Publicité, Union continentale de la	346
Raisin, Union internationale pour le développement des stations uvaies et la consommation du	347
Relations industrielles, Institut international des	347
Soie, Fédération internationale de la	348
Standardisation des fibres artificielles, Bureau international pour la	349
Statistique commerciale, Bureau international de	349
Sucres, Le Comité international des	350
Transporteurs et assimilés, Fédération internationale des associations de	350
Vin, Office international du	351
Vins, cidres, spiritueux et liqueurs, Comité international du commerce des	352

XIV. COMMUNICATIONS ET TRANSIT.

Américas y España, Unión postal de las	367
Armateurs, Conférence internationale des	353
Armateurs, Fédération internationale des	353
Automobiles, Fédération internationale des transports commerciaux par.....	354
Aviateurs, Ligue internationale des	354
Billets à coupons combinés, Union internationale pour l'émission de.....	355
Catholique international de radiodiffusion, Bureau	373
Chemins de fer, Association internationale du Congrès des	355
Chemins de fer, Union internationale des	356
Chemins de fer panaméricains, Comité permanent des	357
Containers, Bureau international des	357
Danube, Commission européenne du	358
Danube, Commission internationale du	359
Danube, Commission technique permanente du régime des eaux du	360
Détroits, Commission des	360

	Pages
Education routière, Confédération panaméricaine d'	361
Elbe, Commission internationale de l'	361
Grands barrages, Commission internationale des	362
Horaires, Conférence européenne des	363
Hydrographique international, Bureau	363
Maritime internationale et de la Baltique, Conférence	364
Navigation, Association internationale permanente des congrès de	365
Navigation aérienne, Commission internationale de	365
Oder, Commission internationale de l'	366
Panaméricains, Comité permanent des chemins de fer	357
Phare du Cap Spartel, Commission internationale du	366
Postale des Amériques et de l'Espagne, Union	367
Postale universelle, Bureau international de l'Union	368
Radio-communications, Comité consultatif international des	369
Radio-électricité, Comité international de la	370
Radio-maritime, Comité international	371
Radiodiffusion, Union internationale de	371
Radiodiffusion, Bureau catholique international de	373
Réseaux électriques à haute tension, Conférence internationale des grands	373
Rhin, Commission centrale pour la navigation du	374
Route, Association internationale permanente des congrès de la	375
Télécommunications, Union internationale des	375
Télégraphie sans fil, Union internationale des amateurs de	377
Télégraphique, Comité consultatif international	378
Téléphonique, Comité consultatif international	379
Tourisme, Alliance internationale de	380
Trafic aérien, Association internationale du	381
Tramways, de chemins de fer d'intérêt local et de transports publics automobiles, Union internationale de	382
Transport, Chambre internationale des experts-conseils en	383
Transports commerciaux par automobiles, Fédération internationale des	354
Transports internationaux par chemins de fer, Office central des	383
Unité technique des chemins de fer, Conférence internationale pour l'	384
Voitures et fourgons en trafic international, Union pour l'utilisation des	384
Wagons, Union internationale des	385

XV. SPORT ET TOURISME.

Aéronautique internationale, Fédération	386
Alpinisme, Union internationale des Associations d'	386
Athlétique d'amateurs, Fédération internationale	387
Automobile-clubs reconnus, Association internationale des	387
Aviron, Fédération internationale des Sociétés d'	388
Bobsleigh et de tobogganing, Fédération internationale de	389
Boxe, Union internationale de	389
Boxe amateur, Fédération internationale de	390
Chasse, Conseil international de la	390
Cycliste internationale, Union	391
Education physique et de sport, Fédération internationale médicale et scientifique d'	392

	Pages
Equestre internationale, Fédération	392
Escrime, Fédération internationale d'	393
Football Association, Fédération internationale de	394
Gymnastique, Fédération internationale de	395
Hockey, Fédération internationale de	395
Hockey sur glace, Ligue internationale de	396
Lutte amateurs, Fédération internationale de	397
Motocyclistes, Fédération internationale des clubs	397
Natation amateur, Fédération internationale de	398
Olympique, Comité international	399
Patinage, Union internationale de	399
Patinage à roulettes, Fédération internationale de	400
Pédagogie sportive, Bureau international de	400
Propagande touristique, Union internationale des organes officiels de	400
Ski, Fédération internationale de	401
Sportive et socialiste ouvrière, Internationale	402
Sportives, Bureau permanent des Fédérations internationales	402
Tir, Union internationale de	403
Tourisme international, Conseil central du	403
Vol sans moteur, Comité international d'études du	404
Yacht, Union internationale de courses de	405
Yachting automobile, Union internationale du	406

XVI. DIVERS.

Associations internationales, Union des	407
Camping, Fédération internationale des clubs de	407
Cinématographe, Office catholique international du	408
Cités linéaires, Association internationale des	409
Crémation, Fédération internationale et universelle des sociétés de	410
Culture, Ligue internationale de	410
Educateurs espérantistes progressistes, Fédération internationale des	411
Embellissement de la vie rurale, Commission internationale pour l'	411
Enfants estropiés, Société internationale d'assistance aux	412
Espérantiste universelle, Association	412
Essai des matériaux, Association internationale pour l'	413
Etudes artisanales, Centre international d'	414
Fédérations professionnelles internationales, Conférence permanente des	415
Grandes Associations internationales, Comité d'entente des	415
Habitation, Association internationale de l'	416
Habitation et de l'aménagement des villes, Fédération internationale de l'	416
Institutions internationales semi-officielles et privées établies à Genève, Fédé- ration des	417
Interlingua, Academia pro	418
Katolik Idista, Uniono	418
Kosmoglott : Société de langue internationale	419
Kristana Esperantista Ligo Internacia	419
Langue internationale (Ido), Union pour la	420
Novialiste international, Unione	421

	Pages
« Occidental », Organisation universelle de langue internationale.....	421
Pédagogique espérantiste mondial, Service	421
Philarménienne, Ligue internationale	422
Prévention et d'extinction du feu, Comité technique international de	422
Projections lumineuses scientifiques « Unienpor », Union internationale pour l'enseignement des populations rurales par des.....	423
Protection de la nature, Office international pour la.....	423
Protection des oiseaux, Comité international pour la	424
Radiodiffusion, Internationale ouvrière de	425
Réforme du calendrier, Ligue internationale pour la.....	425
« Settlements », Association internationale des	426

INDEX ALPHABÉTIQUE

	Pages
Abolitionniste internationale, Fédération.....	29
Abstinence totale, Crux : Fédération internationale catholique d'.....	29
Académique internationale, Union	94
Acétylène, de la soudure autogène et des industries qui s'y rattachent, Commission permanente internationale de l'.....	318
Action chrétienne à l'égard des Juifs, Comité du Conseil international des missions pour l'.....	67
Activité chrétienne, Fédération européenne des Sociétés d'.....	30
Activité chrétienne, Union universelle des Sociétés d'.....	30
Actuaires, Comité permanent des Congrès internationaux d'.....	212
Adultes, Association universelle pour l'éducation des.....	158
Adversaires de la prohibition, Ligue internationale des.....	72
Aérologique internationale, Commission	132
Aéronautique internationale, Fédération	386
Agraire, Bureau international	293
Agricole, Conseil international scientifique	293
Agricoles, Commission internationale permanente des Associations	294
Agriculture, Commission internationale d'.....	297
Agriculture, Commission internationale de coordination pour l'.....	298
Agriculture, Institut international d'.....	295
Agriculture des pays chauds, Association scientifique internationale d'.....	299
Agronomes, Fédération internationale des techniciens	300
Aide aux migrants, Service international d'.....	31
Alcoolisme, Bureau international contre l'.....	32
Alcoolisme, Fédération internationale pour la protection des races indigènes contre l'.....	33
Alcoolisme, Fédération universelle d'étudiants contre l'.....	34
Alcoolisme, Ligue internationale contre l'.....	32
Alcoolisme, Ligue internationale catholique contre l'.....	33
Alimentaire, Fédération internationale du commerce de détail de la branche... ..	325
Alimentation, Fédération internationale des syndicats chrétiens d'.....	254
Alimentation, Union internationale des Fédérations des ouvriers et ouvrières de l'.	254
Alpinisme, Union internationale des Associations d'.....	386
Américas y España, Unión postal de las	367
Amies de la jeune fille, Fédération internationale des	34
Amis (Quakers), Service international de la Société des	35
Amitiés internationales, Association des	7
Anciens combattants, Conférence internationale des Associations de mutilés de guerre et d' (C.I.A.M.A.C.).....	7
Anciens combattants, Fédération interalliée des (FIDAC).....	8
Animaux et d'antivivisection, Bureau international des Fédérations et Sociétés protectrices des	36

	Pages
Année polaire 1932-33, Commission internationale de l'.....	94
Anthropologie, Institut international d'.....	95
Anthropologiques, Comité international pour l'unification des méthodes.....	96
Anthropologiques et ethnologiques, Congrès international des sciences.....	96
Anthropos, Institut.....	97
Antimilitariste contre la guerre et la réaction, Bureau international.....	8
Antisémitisme, Fédération internationale des ligues contre l'.....	37
Arbitrage, Cour permanente d'.....	213
Arbitrage, Ligue internationale d'.....	9
Architectes, Comité permanent international des.....	98
Architecture moderne, Association « Les Congrès internationaux d'.....	99
Armateurs, Conférence internationale des.....	353
Armateurs, Fédération internationale des.....	353
Artistes de théâtre, Union internationale des.....	255
Arts, des lettres et des sciences, Fédération internationale des.....	99
Arts populaires, Commission internationale des.....	100
Assistance aux étrangers, Bureau international d'information et d'études sur l'..	37
Assistants de service social, Secrétariat international permanent des.....	84
Associations internationales, Union des.....	407
Assurance du crédit, Association internationale d'.....	312
Assurance-maladie, Conférence internationale des Unions nationales de Sociétés mutuelles et de Caisses d'.....	38
Astronomique internationale, Union.....	100
Athlétique d'amateurs, Fédération internationale.....	387
Auberges pour la jeunesse, Union internationale des.....	158
Auteurs et compositeurs, Confédération internationale des Sociétés d'.....	101
Automobile-clubs reconnus, Association internationale des.....	387
Automobiles, Fédération internationale des transports commerciaux par.....	354
Aveugles, Comité exécutif pour la préparation des congrès internationaux d'..	186
Aviateurs, Ligue internationale des.....	354
Aviation, Comité juridique international de l'.....	213
Aviation sanitaire, Comité permanent des congrès internationaux de l'.....	186
Aviculture scientifique, Association universelle d'.....	300
Aviron, Fédération internationale des sociétés d'.....	388
Avocats, Association internationale des.....	214
Avocats, Union internationale des.....	214
Bahá'í, Bureau international.....	39
Baptiste universelle, Union.....	39
Bâtiment, Fédération internationale des ouvriers chrétiens du.....	255
Bâtiment et des travaux publics, Fédération internationale du.....	318
Bâtiment et du bois, Fédération internationale des travailleurs du.....	255
Betteraviers européens, Confédération internationale des.....	301
Bibliothécaires, Fédération internationale des associations de.....	102
Bijouterie, orfèvrerie et argenterie, Bureau international des associations de fabricants, grossistes et détaillants de.....	319
Billets à coupons combinés, Union internationale pour l'émission de.....	355
Biologiques, Union internationale des sciences.....	103
Bobsleigh et de tobogganing, Fédération internationale de.....	389
Bois, Comité international du.....	320

	Pages
Bois, Fédération internationale des ouvriers chrétiens du.....	256
Bons Templiers, Ordre international des.....	40
Boxe, Union internationale de.....	389
Boxe amateur, Fédération internationale de.....	390
Cacao et du chocolat, Office international du.....	321
Calvinistes, Fédération internationale des.....	40
Camping, Fédération internationale des clubs de.....	407
Cancer, Union internationale contre le.....	187
Carbone carburant, Comité international permanent du.....	321
Caritas Catholica.....	41
Carte internationale du monde au millionième, Bureau central de la.....	103
Catholique international de radiodiffusion, Bureau.....	373
Catholique international du cinématographe, Office.....	408
Cécité, Association internationale de prophylaxie de la.....	188
Centre international de synthèse, Fondation « Pour la Science ».....	154
Céramique, Fédération internationale de la.....	257
Chapeliers, Union internationale des ouvriers.....	257
Charlatanisme, Comité international de lutte contre le.....	188
Chasse, Conseil international de la.....	390
Chaussure et du cuir, Fédération internationale des ouvriers de la.....	258
Chemins de fer, Association internationale du Congrès des.....	355
Chemins de fer, Union internationale des.....	356
Chemins de fer et des tramways, Fédération internationale des syndicats chrétiens des.....	258
Chemins de fer panaméricains, Comité permanent des.....	357
Chimie, Office international de.....	104
Chimie, Union internationale de.....	105
Chimie analytique, Bureau international permanent de.....	106
Chirurgie, Société internationale de.....	189
Chrétienne pour la paix, Fondation internationale.....	9
Chrétiennes d'étudiants, Fédération universelle des Associations.....	178
Christianisme libéral et la liberté religieuse, Association internationale pour le..	41
Christianisme pratique, Conseil œcuménique du.....	42
Cinématographe, Comité international pour la diffusion artistique et littéraire par le.....	106
Cinématographe, Office catholique international du.....	408
Cinématographe éducatif, Institut international du.....	159
Cités linéaires, Association internationale des.....	409
Civil international, Service.....	44
Classes moyennes, Institut international des.....	312
Coiffeurs, Union internationale d'ouvriers.....	259
Coin de terre et des jardins ouvriers, Office international du.....	313
Colonial international, Institut.....	215
Commerce internationale, Chambre de.....	322
Commerce, Conférence parlementaire internationale du.....	323
Commerce, Institut international du.....	324
Commerce de détail de la branche alimentaire, Fédération internationale du.....	325
Comptabilité, Association internationale de.....	313
Concerts, Fédération internationale des.....	107

	Pages
Concorde internationale, Union mondiale de la femme pour la	10
Constructeurs d'automobiles, Bureau permanent international des	325
Constructeurs de matériel roulant, Association internationale des	326
Containers, Bureau international des	357
Contrôle des spiritueux en Afrique, Bureau central international pour le	215
Coopératif international, Magasin de gros	327
Coopération européenne, Fédération internationale des Comités de	11
Coopération intellectuelle, Institut international de	108
Coopérative internationale, Alliance	328
Coopérative internationale, Alliance : Comité des assurances	329
Coopératrices, Guilde internationale des	246
Correspondance internationale en faveur de la paix	20
Coton, Fédération internationale des filateurs et fabricants de	329
Crémation, Fédération internationale et universelle des sociétés de	410
Criminelle et de la police, Ligue mondiale	216
Critique dramatique et musicale, Confédération internationale de la	109
Croix-Rouge, Comité international de la	45
Croix-Rouge, Ligue des Sociétés de la	46
Crux : Fédération internationale catholique d'abstinence totale	29
Cuisiniers, Association internationale des	259
Culture, Ligue internationale de	410
Cycliste internationale, Union	391
Dames de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, œuvre des pauvres malades, Association des	47
Danube, Commission européenne du	358
Danube, Commission internationale du	359
Danube, Commission technique permanente du régime des eaux du	360
Défense des indigènes (races de couleur), Ligue internationale pour la	48
Dentaire internationale, Fédération	189
Dentistes contre la guerre et Union des dentistes anciens combattants réunies, Association internationale des	12
Détroits, Commission des	360
Diamantaires, Alliance universelle des ouvriers	260
Diplomatique internationale, Académie	12
Directeurs et d'éditeurs de journaux, Fédération internationale des Associations de	239
Documentation, Institut international de	110
Droguistes, Congrès international des	191
Droit comparé, Académie internationale de	217
Droit et législation comparés, Institut américain de	219
Droit international, Académie de	217
Droit international, Association de	218
Droit international, Institut de	219
Droit pénal, Association internationale de	220
Droit pénal, Bureau international pour l'unification du	220
Droit pénal, Union internationale de	220
Droit privé, Institut international de Rome pour l'unification du	221
Droit public, Institut international de	222
Droits de l'homme et du citoyen, Fédération internationale des ligues pour la défense des	49

	Pages
Droits égaux, L'Internationale pour les	247
Droits privés, Association internationale pour la protection des	222
Echanges, Comité international des	330
Echanges, Fédération des Associations d'	13
Echanges internationaux, Service des	223
Eclairage, Commission internationale de l'	110
Eclaireurs, Bureau international des	161
Ecoles de plein air et preventoria, Comité international des	163
Ecoles du dimanche, Association universelle des	49
Ecole et de la famille, Fédération internationale de l'	162
Economia americana, Instituto de	330
Ecrivains, le P. E. N., Association internationale d'	138
Ecrivains de langue française, Association internationale des	111
Editeurs, Bureau permanent du Congrès international des	331
Editeurs de journaux, Fédération internationale des associations de directeurs et d'	239
Educateurs espérantistes progressistes, Fédération internationale des	411
Education, Bureau international d'	163
Education des adultes, Association universelle pour l'	158
Education familiale, Commission internationale des congrès d'	164
Education morale, Congrès international d'	165
Education nouvelle, Ligue internationale pour l'	165
Education par le cinématographe et la radiodiffusion, Commission internationale de l'	166
Education physique et de sport, Fédération internationale médicale et scientifique d'	392
Education routière, Confédération panaméricaine d'	361
Eglises, Alliance universelle pour l'amitié internationale par les	50
Elbe, Commission internationale de l'	361
Electrotechnique internationale, Commission	332
Elevage caprin, Fédération internationale de l'	302
Emancipation économique de la travailleuse, Internationale de la Porte ouverte pour l'	247
Embellissement de la vie rurale, Commission internationale pour l'	411
Employés, Fédération internationale des syndicats chrétiens d'	260
Employés d'hôtel et restaurant, Association genevoise internationale des	261
Employés et des techniciens, Fédération internationale des	261
Employeurs industriels, Organisation internationale des	332
Energie, Conférence mondiale de l'	111
Energie électrique, Union internationale des producteurs et distributeurs d'	333
Enfance, Association internationale pour la protection de l'	51
Enfance d'origine non européenne, Office Eglantyne Jebb pour la protection de l'	82
Enfants estropiés, Société internationale d'assistance aux	412
Enseignement, Internationale des travailleurs de l'	262
Enseignement, Secrétariat professionnel international de l'	263
Enseignement agricole, Commission internationale de l'	302
Enseignement commercial, Société internationale pour l'	166
Enseignement de l'histoire, Conférence internationale pour l'	167
Enseignement du dessin et des arts appliqués à l'industrie, Fédération internationale pour l'	167
Enseignement mathématique, Commission internationale de l'	168

	Pages
Enseignement ménager, Fédération internationale de l'.....	168
Enseignement secondaire officiel, Fédération internationale des Fédérations nationales des membres du personnel de l'.....	169
Enseignement technique, Bureau international de l'.....	170
Entomologie, Association internationale d'.....	113
Entr'aide des Eglises, Office central d'.....	43
Entr'aide universitaire internationale.....	179
Épargne, Institut international de l'.....	314
Epilepsie, Ligue internationale contre l'.....	191
Epizooties, Office international des.....	191
Équestre internationale, Fédération.....	392
Escrime, Fédération internationale d'.....	393
Espérantiste universelle, Association.....	412
Essai des matériaux, Association internationale pour l'.....	413
Essais de semences, Association internationale d'.....	303
Étain, Conseil international d'étude et de développement de l'industrie de l'.....	334
Étalons physico-chimiques, Bureau international des.....	113
Étalons de radium, Commission internationale des.....	149
Etats-Unis d'Europe. — Jeune Europe, Ligue pour les.....	13
Études artisanales, Centre international d'.....	414
Études étrusques, Institut d'.....	114
Études internationales, Union catholique d'.....	52
Études sociales (Union de Malines), Union internationale d'.....	53
Étudiants, Confédération internationale des.....	180
Étudiants, Fédération universelle des Associations chrétiennes d'.....	178
Étudiants aveugles, Association internationale des.....	181
Étudiants juifs, Union mondiale des.....	181
Eucharistiques internationaux, Œuvre des congrès.....	53
Eudiaque, Ordre.....	54
Eugéniques, Fédération internationale des organisations.....	115
Évangélique, Alliance universelle.....	54
Exploration de la mer, Conseil international pour l'.....	130
Exploration des régions arctiques par aéronef, Société internationale pour l'.....	116
Exploration scientifique de la mer Méditerranée, Commission internationale pour l'.....	130
Expositions, Bureau international des.....	334
Expositions, Fédération internationale des Comités permanents d'.....	335
Fabricants d'huile, Association internationale des.....	335
Famille, Ligue internationale pour la vie et la.....	54
Fédérations professionnelles internationales, Conférences permanente des.....	415
Féminines catholiques, Union internationale des ligues.....	55
Femmes, Commission interaméricaine des.....	248
Femmes, Conseil international des.....	249
Femmes, Organisation sioniste internationale des.....	85
Femmes dans les affaires et les carrières libérales, Association internationale des.....	263
Femmes diplômées des Universités, Fédération internationale des.....	181
Femmes juives, Ligue des.....	56
Femmes magistrats et avocats, Fédération internationale des.....	224
Femmes médecins, Association internationale des.....	192
Femmes rurales, Union mondiale des.....	250

	Pages
Fermières, Commission internationale des cercles de.....	304
Film d'enseignement, Chambre internationale du.....	170
Financière, Commission internationale.....	315
Foi et la constitution de l'Eglise, Conférence mondiale pour la.....	56
Foires internationales, Union des.....	336
Fonctionnaires, Fédération internationale des.....	265
Fonctionnaires de l'état civil, Union internationale des officiers et.....	265
Fonctionnaires de musée, Association internationale des.....	135
Fonctionnaires de police, Fédération internationale des.....	266
Football Association, Fédération internationale de.....	394
Forces pacifiques, Comité international de coordination des.....	13
Forestières, Union internationale des instituts de recherches.....	304
Fraternelle universelle, Fédération.....	57
Froid, Institut international du.....	117
Génie rural, Commission internationale du.....	306
Gens de lettres, Fédération internationale des Sociétés professionnelles de.....	118
Géodésique et géophysique internationale, Union.....	118
Géographie historique, Commission internationale de.....	125
Géographique internationale, Union.....	119
Géologique, Congrès international.....	119
Géomètres, Fédération internationale des.....	120
Géorgie, Comité international pour la.....	58
Grandes Associations internationales, Comité d'entente des.....	415
Grands barrages, Commission internationale des.....	362
Grands magasins, Association internationale de.....	337
Guerre et le fascisme, Comité mondial contre la.....	14
Guerre et le fascisme, Comité mondial des étudiants contre la.....	15
Guerre et le fascisme, Comité mondial des femmes contre la.....	15
Guides et des Eclaireuses, L'Association mondiale des.....	171
Gutenberg, Société internationale.....	121
Gymnastique, Fédération internationale de.....	395
Habillement, Fédération internationale des travailleurs de l'.....	266
Habillement et parties similaires, Fédération internationale des syndicats chrétiens de l'industrie de l'.....	267
Habitation, Association internationale de l'.....	416
Habitation et de l'aménagement des villes, Fédération internationale de l'.....	416
Herboristerie médicinale, aromatique et des plantes similaires, Fédération internationale pour le développement de l'.....	306
Heure, Bureau international de l'.....	121
Histoire de l'art, Comité international d'.....	122
Histoire de la médecine, Société internationale d'.....	123
Histoire de la pharmacie, Société pour l'.....	124
Histoire des religions, Congrès internationaux d'.....	124
Histoire des sciences, Académie internationale d'.....	149
Histoire littéraire moderne, Commission internationale d'.....	123
Historiques, Comité international des sciences.....	124
Hockey, Fédération internationale de.....	395
Hockey sur glace, Ligue internationale de.....	396

	Pages
Hoerbiger-Institut	126
Hôpitaux, Association internationale des	193
Horaires, Conférence européenne des	363
Horticoles, Comité international pour les congrès	307
Hôtelière, Union internationale	338
Hôtellerie, Alliance internationale de l'	338
Hydrographique international, Bureau	363
Hydrologie médicale, Société internationale d'	193
Hygiène publique, Office international d'	195
Hygiénistes et techniciens municipaux, Association générale des	224
« Ika », Ligue internationale catholique	58
Industrie graphique, Fédération internationale des syndicats chrétiens de l'	267
Industrie phonographique, Fédération internationale de l'	344
Industrie textile, Fédération internationale des syndicats chrétiens de l'	268
Industrie textile, Fédération internationale des syndicats ouvriers de l'	268
Industries agricoles, Commission internationale des	339
Infirmières, Comité international d'études des associations catholiques d'	197
Infirmières, Conseil international des	196
Ingénieurs, Fédération européenne des associations d'	269
Ingénieurs-conseils, Fédération internationale des	269
Instituteurs, Fédération internationale des associations d'	172
Institutions internationales semi-officielles et privées établies à Genève, Fédération des	417
Intellectuelles, Fédération des Unions	126
Intellectuels, Confédération internationale des travailleurs	270
Intellectuels agricoles, Fédération internationale des	308
Interlingua, Academia pro	418
International Clinic, The Medical Association of	198
Interparlementaire, Union	16
Inventeurs et d'artistes industriels, Fédération internationale des Associations d'	270
Israélite universelle, Alliance	58
Jeune fille, Association catholique internationale des œuvres de protection de la	60
Jeunes artisans et ouvriers catholiques, Œuvre des	59
Jeunes filles, Alliance universelle des Unions chrétiennes de	60
Jeunes filles, des femmes et des enfants, Association juive pour la protection des	61
Jeunes gens, Alliance universelle des Unions chrétiennes de	62
Jeunesse et de l'éducation ouvrière, Comité syndical international de la	284
Jeunesse pour la paix, la liberté et le progrès et de la rencontre mondiale de la jeunesse, Conférence permanente pour l'organisation de la communauté universelle de la	17
Jeunesse socialiste, Internationale de la	271
Jeunesses radicales, libérales et démocrates, Union internationale des	18
Journalistes, Fédération internationale des	239
Journalistes accrédités auprès de la Société des Nations, Association internationale des	240
Journalistes catholiques, Bureau international des	241
Juges des enfants, Association internationale des	225
Juive pour la Palestine et Organisation sioniste, Agence	63
Juives et Comité exécutif pour le Congrès juif mondial, Comité des délégations	64

	Pages
Juridique international, Institut	225
Juridiques aériens, Comité international technique d'experts	226
Juridiques, Bureau international de traductions	226
Juvenile, L'Entente	173
Katolik Idista, Uniono	418
Kosmoglott : Société de langue internationale	419
Kristana esperantista Ligo intenacia	419
Lainière internationale, Fédération	340
Laiterie, Fédération internationale de	340
Langue internationale (Ido), Union pour la	420
Langues et des civilisations africaines, Institut international pour l'étude des	127
Libre-échange universel, Comité international pour développer le	315
Libres penseurs, Union internationale des	65
Linguistes, Comité international permanent de	128
Lithographie et des professions similaires, Fédération internationale des travailleurs de la	272
Littéraire et artistique internationale, Association	128
Littéraires et artistiques, Union internationale pour la protection des œuvres	236
Logopédie et de phoniatrie, Société internationale de	129
Lumière, Comité international de la	198
Lutte amateurs, Fédération internationale de	397
Maçonnerie, du béton armé et du gros œuvre dans la construction moderne, Comité technique international de la	341
Maçonnique internationale, Association (A.M.I.)	65
Magnétisme terrestre et d'électricité atmosphérique, Commission internationale de	129
Marchands-tailleurs, Fédération internationale des	272
Marine marchande, Association internationale des officiers de la	273
Maritime international, Comité	227
Maritime international et de la Baltique, Conférence	364
Marques, Bureau interaméricain de	342
Matériel sanitaire, Commission internationale permanente d'études de	198
Mécanoculture, Institut international de	309
Médecine, Commission permanente des congrès internationaux de	199
Médecine du travail, Commission internationale permanente de la	199
Médecine et de pharmacie militaires, Comité permanent des congrès internationaux de	200
Médecine physique et de physiothérapie, Association internationale de	201
Médecine vétérinaire, Commission permanente des congrès internationaux de	201
Médecins, Association professionnelle internationale des	202
Médecins catholiques, Secrétariat central des sociétés nationales de	203
Médecins mécanothérapeutes, Association internationale des	203
Médecins scolaires, Association internationale des	204
Mer, Conseil international pour l'exploration de la	130
Mer Méditerranée, Commission internationale pour l'exploration scientifique de la	130
Mères et des éducatrices pour la paix, Ligue internationale des	18
Métapsychique international, Institut	131
Métaux, Fédération internationale des ouvriers sur	273

	Pages
Météorologique internationale, Organisation	131
Météorologie maritime, Commission internationale de	133
Météorologie polaire, Commission internationale pour le réseau mondial et de la..	133
Microbiologie, Société internationale de	204
Migrants, Conférence permanente internationale des organisations privées pour la protection des	66
Mineurs, Fédération internationale des	274
Mineurs chrétiens, Internationale des	274
Missions, Conseil international des	67
Missions, Institut pour les recherches scientifiques sur les	68
Montessori internationale, Association	173
Motocyclistes, Fédération internationale des clubs	397
Musées, Association internationale des fonctionnaires de	135
Musées, Office international des	134
Musées médicaux, Association internationale de	204
Musiciens, Bureau international des	135
Musicologie, Société internationale de	136
Musique contemporaine, Société internationale de	136
Natation amateur, Fédération internationale de	398
Nationalités européennes, Congrès des	68
Navigation, Association internationale permanente des congrès de	365
Navigation aérienne, Commission internationale de	365
Nomenclatures nosologiques, Commission internationale pour la revision décennale des	137
Normalisation de l'automobile, Bureau international de	342
Novialiste international, Unione	421
« Occidental », Organisation universelle de langue internationale	421
Océanographie physique, Association d'	137
Oder, Commission internationale de l'	366
Oécuménique, Séminaire	44
Oeuvres sociales, Conférence internationale des jeunes agents des	69
Oléiculture, Fédération internationale d'	309
Olympique, Comité international	399
Opium, Association internationale contre l'emploi de l'	69
Ornithologique international, Congrès	138
Ouvrière catholique, Internationale	275
Ouvrière chrétienne, Jeunesse	174
Ouvrière socialiste, Internationale	275
Ouvrières évangéliques, Fédération internationale des ligues	276
Ouvriers de l'industrie métallurgique, Union internationale des syndicats chrétiens des	277
Pacifiques, Institut des relations	19
Pacte Roerich, Union internationale pour le	139
Paix, Bureau international de la	20
Paix, Correspondance internationale en faveur de la	20
Paix, Fondation internationale chrétienne pour la	9

	Pages
Paix et de la liberté, Ligue internationale de la	21
Paix et la liberté, Ligue internationale de femmes pour la	21
Panafricain, Congrès	22
Panaméricaine, Union	22
Panaméricains, Comité permanent des chemins de fer	357
Paneuropéenne, Union	23
Panpacifique, Union	24
Parlementaire internationale du commerce, Conférence	323
Parole, Comité international de la	228
Partis radicaux et des partis démocratiques similaires, Entente internationale des ..	25
Pasteurs et d'ecclésiastiques antimilitaires, Ligue internationale de	25
Patinage, Union internationale de	399
Patinage à roulettes, Fédération internationale de	400
Patronales catholiques, Conférences internationales des associations	343
« Pax Romana », Secrétariat international des fédérations nationales d'étudiants catholiques	183
Paysan international, Conseil	278
Pédagogie familiale, Institut international de	174
Pédagogie sportive, Bureau international de	400
Pédagogique espérantiste mondial, Service	421
Pédagogiques, Fédération internationale des associations	175
Pédiatrie, Association internationale de	205
Pédiatrie préventive, Association internationale de	205
Pédologie, Congrès international de	175
Peintres et professions similaires, Secrétariat international des	279
P. E. N., Association internationale d'écrivains	138
Pénale et pénitentiaire, Commission internationale	228
Pétrole, Union internationale du	344
Phare du Cap Spartzel, Commission internationale du	366
Pharmaceutique, Fédération internationale	206
Philarménienne, Ligue internationale	422
Philosophie, Comité permanent des congrès internationaux de	139
Phonétique internationale, Association	140
Phonographique, Fédération internationale de l'industrie	344
Photogrammétrie, Société internationale de	141
Photographie scientifique et appliquée, Commission permanente des congrès inter- nationaux de	142
Physiologie du Mont-Rose, Laboratoires internationaux de	142
Physique pure et appliquée, Union internationale de	143
Pierre, Secrétariat international des travailleurs de la	279
Poids et mesures, Bureau international des	229
Police, Conférence internationale de	229
Police, Ligue mondiale de la	230
Police criminelle, Commission internationale de la	231
Ponts et charpentes, Association internationale des	345
Populaire internationale, École supérieure	176
Population, Union internationale pour l'étude scientifique des problèmes de la ..	143
Positiviste internationale, Société	70
Postale des Amériques et de l'Espagne, Union	367
Postale universelle, Bureau international de l'Union	368

	Pages
Postes, télégraphes et des téléphones, Fédération internationale de syndicats chrétiens des	280
Postes, télégraphes et téléphones, Secrétariat international des	280
Presbytériennes du monde entier, Alliance des Églises réformées	71
Presse, Union internationale des associations de	241
Presse, Le congrès mondial de la	242
Presse agricole, Comité international de la	242
Presse cinématographique, Fédération internationale de la	243
Presse pacifiste, Bureau international pour la	244
Presse technique et professionnelle, Fédération internationale de la	244
Presse universitaire catholique, Secrétariat international de	245
Prêts, Association protestante internationale de	72
Prévention et d'extinction du feu, Comité technique international de	422
Prince de la Paix, Chevaliers du	26
Principes de la Société des Nations, Fédération universitaire internationale pour les « Pro Deo », Commission internationale	184
Producteurs de films, Fédération internationale d'associations de	72
Professeurs de langues vivantes, Fédération internationale des	346
Professeurs de langues vivantes, Fédération internationale des	176
Progrès social, Association internationale pour le	232
Prohibition, Ligue internationale des adversaires de la	72
Prohibitionniste internationale, Fédération	73
Projections lumineuses scientifiques « Uniempor », Union internationale pour l'enseignement des populations rurales par des	423
Propagande touristique, Union internationale des organes officiels de	400
Propriété foncière bâtie, Union internationale de la	232
Propriété industrielle, Association internationale pour la protection de la	233
Propriété industrielle, Union internationale pour la protection de la	234
Protection des animaux, Comité juridique international pour la	235
Protection de l'enfance, Association internationale pour la	51
Protection de l'enfance, Institut international américain pour la	73
Protection de la jeune fille, Association catholique internationale des œuvres de	60
Protection de la nature, Office international de la	423
Protection des œuvres littéraires et artistiques, Union internationale pour la	236
Protection des oiseaux, Comité international pour la	424
Protectrices des animaux et d'antivivisection, Bureau international des fédérations et sociétés	36
Protestante universelle, Ligue	74
Psychagogie et psychothérapie, Institut international de	144
Psychanalytique internationale, Association	144
Psychiques, Comité international permanent des congrès de recherches	145
Psychologie, Congrès international de	145
Psychologie religieuse, Société internationale de	146
Psychotechnique, Association internationale des conférences de	146
Publicité, Union continentale de la	346
Quakers, Service international de la Société des Amis	35
Quatenaire, Association internationale pour l'étude	147
Race nègre et Société des collectivités africaines, Association universelle pour l'amélioration de la	75

	Pages
Radio-communications, Comité consultatif international des	369
Radio-électricité, Comité international de la	370
Radio-maritime, Comité international	371
Radio-scientifique internationale, Union	147
Radiobiologie, Société internationale de	148
Radiodiffusion, Bureau catholique international de	373
Radiodiffusion, Internationale ouvrière de	425
Radiodiffusion, Union internationale de	371
Radiotélégraphistes, Fédération internationale des	281
Radium, Commission internationale des étalons de	149
Raisin, Union internationale pour le développement des stations uvales et la consommation du	347
Recherches forestières, Union internationale des Instituts de	304
Recherches psychiques, Comité international permanent des Congrès de	145
Recherches scientifiques sur les missions, Institut pour les	68
Réconciliation, Mouvement international de la	75
Réforme du calendrier, Ligue internationale pour la	425
Réfugiés, Office international Nansen pour les	76
Relations industrielles, Institut international des	347
Relieurs, Union internationale des	281
Réseaux électriques à haute tension, Conférence internationale des grands	373
Résistants à la guerre, L'Internationale des	26
Rhin, Commission centrale pour la navigation du	374
Rhumatisme, Ligue internationale contre le	207
Rotary international	77
Route, Association internationale permanente des congrès de la	375
Salut, Armée du	78
Sauvetage et de premiers secours en cas d'accidents, Association internationale de	79
Science du sol, Association internationale de la	309
Sciences, Faculté internationale des	150
Sciences, Académie internationale d'histoire des	149
Sciences administratives, Institut international des	236
Sciences biologiques, Union internationale des	103
Sciences historiques, Comité international des	124
Scientifique panaméricain, Congrès	151
Secours, Union internationale de	80
Secours aux enfants, Union internationale de	81
Service social, Comité international des écoles de	83
Service social, Comité permanent des conférences internationales de	83
Service social, Secrétariat international permanent des assistants de	84
Service social, Union catholique internationale de	84
Services publics, Fédération internationale du personnel des	282
Services publics, Fédération internationale du personnel chrétien des	283
« Settlements », Association internationale des	426
Sioniste, Organisation	63, 85
Sioniste internationale des femmes, Organisation	85
Sionistes révisionnistes, Union mondiale des	86
Ski, Fédération internationale de	401
Socialistes religieux, Union internationale de	87

	Pages
Société des Nations, Union internationale des Associations pour la	27
Sociologie, Institut international de	152
Soie, Fédération internationale de la	348
Soroptimistes, Fédération européenne de clubs	251
Spirite internationale, Fédération	152
Sportive et socialiste ouvrière, Internationale	402
Sportives, Bureau permanent des Fédérations internationales	402
Standardisation des fibres artificielles, Bureau international pour la	349
Statistique, Institut international de	153
Statistique commerciale, Bureau international de	349
Stomatologique internationale, Association	207
Sucres, Le Comité international des	350
Suffrage et l'action civique et politique des femmes, Alliance internationale pour le Suffragiste, Sainte-Jeanne d'Arc, Alliance	252
Sufi, Quartier général international du mouvement	88
Supprimer ce crime, la guerre, par la S. D. N., Pour	28
Syndicale internationale, Fédération	283
Syndicats agricoles, Confédération internationale des	285
Syndicats chrétiens, Confédération internationale des	286
Synthèse, Fondation « Pour la Science », Centre international de	154
Tabac, Fédération internationale des ouvriers chrétiens du	287
Tabac, Fédération internationale des travailleurs du	286
Tables annuelles de constantes de chimie, de physique, de biologie et de technologie, Comité international de publication des	155
Tarifs douaniers, Bureau international pour la publication des	315
Taxation des biens fonciers et le libre-échange, Union internationale pour la	316
Télécommunications, Union internationale des	375
Télégrammes astronomiques, Bureau central des	155
Télégraphie sans fil, Union internationale des amateurs de	377
Télégraphique, Comité consultatif international	378
Téléphonique, Comité consultatif international	379
Télévision, Comité consultatif pour les questions de	160
Tempérance, Union universelle des femmes chrétiennes pour la	88
Tempérance de la Croix-Bleue, Fédération internationale des Sociétés de	89
Terre, Fédération internationale des travailleurs de la	287
Thalassothérapie, Association internationale de	208
Théâtre, Société universelle du	156
Théosophique, Société	89
Théosophique d'Europe, Centre international de la Fédération des Sociétés	90
Tir, Union internationale de	403
Tourisme, Alliance internationale de	380
Tourisme international, Conseil central du	403
Trachome, Organisation internationale de la lutte contre le	208
Traductions juridiques, Bureau international de	226
Trafic aérien, Association internationale du	381
Traite des femmes et des enfants, Bureau international pour la répression de la ..	91
Tramways, de chemins de fer d'intérêt local et de transports publics automobiles, Union internationale de	382
Transport, Chambre internationale des experts-conseils en	383

	Pages
Transport, Fédération internationale des ouvriers du	288
Transporteurs et assimilés, Fédération internationale des associations de	350
Transports commerciaux par automobiles, Fédération internationale des	354
Transports internationaux par chemins de fer, Office central des	383
Travailleurs, Confédération internationale des syndicats indépendants des	288
Travailleurs d'hôtels, restaurants, cafés, etc., Union internationale des	289
Travailleuses, Comité syndical international des	285
Tuberculose, Union internationale contre la	209
Typographes, Secrétariat international des	289
Union économique et douanière européenne, Comité international d'	317
Unions scientifiques, Conseil international des	156
Unité technique des chemins de fer, Conférence internationale pour l'	384
Universitaire internationale pour les principes de la Société des Nations, Fédération ..	184
Urologie, Société internationale d'	210
Usine, Fédération internationale d'organisations d'ouvriers d'	290
Usine et de transports, Fédération internationale des syndicats chrétiens d'ou- vriers d'	290
Valeurs mobilières, Comité international de l'Union des porteurs de	317
Vénérien, Union internationale contre le péril	210
Verriers, Fédération internationale des	291
Villes et pouvoirs locaux, Union internationale des	238
Vin, Office international du	351
Vins, cidres, spiritueux et liqueurs, Comité international du commerce des	352
Viticulture, Commission internationale permanente de	310
Vivisection, Union internationale et Ligue populaire contre la	92
Voitures et fourgons en trafic international, Union pour l'utilisation des	384
Vol sans moteur, Comité international d'études du	404
Voyageurs et représentants du commerce et de l'industrie, Ligue internationale des Associations de	291
Wagons, Union internationale des	385
Yacht, Union internationale de courses de	405
Yachting automobile, Union internationale du	406
Zoophile, Bureau international humanitaire	92

INDEX GÉOGRAPHIQUE

ALLEMAGNE.

	Pages
Berlin :	
Aérologique internationale, Commission	132
Alcoolisme, Ligue internationale contre l'	32
Exploration des régions arctiques par aéronef, Société internationale pour l'	116
Fonctionnaires de musée, Association internationale des	135
Histoire des religions, Congrès internationaux d'	124
Montessori internationale, Association	173
Œuvres sociales, Conférence internationale des jeunes agents des	69
Protestante universelle, Ligue	74
Cologne :	
Hôtelière, Union internationale	338
Jeunes artisans et ouvriers catholiques, Œuvre des	59
Darmstadt :	
Vol sans moteur, Comité international d'études du	404
Dresde :	
Elbe, Commission internationale de l'	361
Francfort-sur-le-Mein :	
Cuisiniers, Association internationale des	259
Entomologie, Association internationale d'	113
Habitation, Association internationale de l'	416
Hambourg :	
Education physique et de sport, Fédération internationale médicale et scientifique d'	392
Marburg-sur-Lahn :	
Aveugles, Comité exécutif pour la préparation des congrès internationaux d'	186
Mayence :	
Gutenberg, Société internationale	121
Munster :	
Missions, Institut pour les recherches scientifiques sur les	68
Quedlinburg :	
Kristana Esperantista Ligo Internacia	419

AUTRICHE.

	Pages
Melk :	
Intellectuelles, Fédération des Unions	126
Vienne :	
Anthopos, Institut	97
Artistes de théâtre, Union internationale des	255
Avocats, Association internationale des	214
Bois, Comité international du	320
Danube, Commission internationale du	359
Étalons de radium, Commission internationale des	149
Hoerbiger-Institut	126
Logopédie et de phoniatrie, Société internationale de	129
Musiciens, Bureau international des	135
Nationalités européennes, Congrès des	68
« Occidental, » Organisation universelle de langue internationale	421
Paneuropéenne, Union	23
Pétrole, Union internationale du	344
Police criminelle, Commission internationale de	231
Professeurs de langues vivantes, Fédération internationale des	176
Psychologie religieuse, Société internationale de	146
Quatenaire, Association internationale pour l'étude	147
Radium, Commission internationale des étalons de	149
Transporteurs et assimilés, Fédération internationale des associations de	350

BELGIQUE.

Anvers :	
Diamantaires, Alliance universelle des ouvriers	260
Marine marchande, Association internationale des officiers de la	273
Maritime international, Comité	227
Pédologie, Congrès international de	175
Services publics, Fédération internationale du personnel chrétien des	283
Bruges :	
Pacte Roerich, Union internationale pour le	139
Bruxelles :	
Académique internationale, Union	94
Actuaires, Comité permanent des congrès internationaux d'	212
Associations internationales, Union des	407
Avocats, Union internationale des	214
Bâtiment et des travaux publics, Fédération internationale du	318
Billets à coupons combinés, Union internationale pour l'émission de	355
Cacao et du chocolat, Office international du	321
Charlatanisme, Comité international de lutte contre le	188
Chemins de fer, Association internationale du Congrès des	355
Chirurgie, Société internationale de	189
Classes moyennes, Institut international des	312
Coin de terre et des jardins ouvriers, Office international du	313

	Pages
Colonial international, Institut	215
Commerce, Conférence parlementaire internationale du	323
Commerce, Institut international du	324
Comptabilité, Association internationale de	313
Contrôle des spiritueux en Afrique, Bureau central international pour le	215
Dentaire internationale, Fédération	189
Documentation, Institut international de	110
Droit international, Institut de	219
Echanges internationaux, Service des	223
Education familiale, Commission internationale des congrès d'	164
Employeurs industriels, Organisation internationale des	332
Enfance, Association internationale pour la protection de l'	51
Enseignement, Secrétariat professionnel international de l'	263
Enseignement agricole, Commission internationale de l'	302
Escrime, Fédération internationale d'	393
Étalons physico-chimiques, Bureau international des	113
Étudiants, Confédération internationale des	180
Expositions, Fédération internationale des comités permanents d'	335
Fermières, Commission internationale des cercles de	304
Géographie historique, Commission internationale de	125
Histoire de l'art, Comité international d'	122
Hockey sur glace, Ligue internationale de	396
Ingénieurs-conseils, Fédération internationale des	269
Inventeurs et d'artistes industriels, Fédération internationale des associations d'	270
Juges des enfants, Association internationale des	225
Laiterie, Fédération internationale de	340
Libres penseurs, Union internationale des	65
Marchands-tailleurs, Fédération internationale des	272
Médecins mécanothérapeutes, Association internationale des	203
Microbiologie, Société internationale de	204
Mineurs chrétiens, Internationale des	274
Navigation, Association internationale permanente des congrès de	365
Ouvrière chrétienne, Jeunesse	174
Ouvrière socialiste, Internationale	275
Parlementaire internationale du commerce, Conférence	323
Pédagogie familiale, Institut international de	174
Presse cinématographique, Fédération internationale de la	243
Protection de la nature, Office international pour la	423
Protection des oiseaux, Comité international pour la	424
Radio-maritime, Comité international	371
Radio-scientifique internationale, Union	147
Sciences administratives, Institut international des	236
Service social, Comité international des écoles de	83
Service social, Union catholique internationale de	84
Statistique commerciale, Bureau international de	349
Sucres, Le Comité international des	350
Tarifs douaniers, Bureau international pour la publication des	315
Tourisme, Alliance internationale de	380
Tramways, de chemins de fer d'intérêt local et de transports publics automobiles, Union internationale de	382

	Pages
Villes et pouvoirs locaux, Union internationale des	238
Yachting automobile, Union internationale du	406
Charleroi :	
Enseignement secondaire officiel, Fédération internationale des Fédérations nationales des membres du personnel de l'	169
Gembloux :	
Génie rural, Commission internationale du	306
Liège :	
Médecine et de pharmacie militaires, Comité permanent des congrès internationaux de	200
Médecine physique et de physiothérapie, Association internationale de	201
Louvain :	
Cinématographe, Office catholique international du	408
Embellissement de la vie rurale, Commission internationale pour l'	411
Projections lumineuses scientifiques « Uniempor », Union internationale pour l'enseignement des populations rurales par des	423
Malines :	
Études sociales (Union de Malines), Union internationale d'	53
ROYAUME-UNI.	
Bradford :	
Lainière internationale, Fédération	340
Broughton (Hants) :	
Géodésique et géophysique internationale, Union	118
Cambridge :	
Astronomique internationale, Union	100
Edimbourg :	
Presbytériennes du monde entier, Alliance des Églises réformées	71
Enfield (Middlesex) :	
Résistants à la guerre, L'Internationale des	26
Glasgow :	
Activité chrétienne, Fédération européenne des Sociétés d'	30
Liverpool :	
Océanographie physique, Association d'	137

Londres :	Pages
Adultes, Association universelle pour l'éducation des	158
Alcoolisme, Fédération internationale pour la protection des races indigènes contre l'.....	33
Amis (Quakers), Service international de la Société des.....	35
Anthropologiques et ethnologiques, Congrès international des sciences	96
Arbitrage, Ligue internationale d'.....	9
Armateurs, Conférence internationale des	353
Armateurs, Fédération internationale des	353
Assurance du crédit, Association internationale d'.....	312
Baptiste universelle, Union.....	39
Calvinistes, Fédération internationale des	40
Camping, Fédération internationale des clubs de	407
Chaussure et du cuir, Fédération internationale des ouvriers de la.....	258
Chrétienne pour la paix, Fondation internationale	9
Coopérative internationale, Alliance	328
Coopérative internationale, Alliance : Comité des assurances	329
Coopératrices, Guilde internationale des	246
Droit international, Association de	218
Droits égaux, L'Internationale pour les	247
Eclaireurs, Bureau international des	161
Ecole et la famille, Fédération internationale de l'.....	162
Ecrivains, Le P. E. N., Association internationale d'.....	138
Éducation nouvelle, Ligue internationale pour l'.....	165
Electrotechnique internationale, Commission	332
Emancipation économique de la travailleuse, Internationale de la porte ouverte pour l'.....	247
Energie, Conférence mondiale de l'.....	111
Etain, Conseil international d'étude et de développement de l'industrie de l' ..	334
Étudiants juifs, Union mondiale des	181
Eugéniques, Fédération internationale des organisations.....	115
Évangélique, Alliance universelle	54
Fabricants d'huile, Association internationale des	335
Femmes, Organisation sioniste internationale des	85
Femmes dans les affaires et les carrières libérales, Association internationale des ..	263
Femmes diplômées des Universités, Fédération internationale des	181
Femmes rurales, Union mondiale des	250
Fraternelle universelle, Fédération	57
Géomètres, Fédération internationale des	120
Guides et des Eclaireuses, L'Association mondiale des	171
Habitation et de l'aménagement des villes, Fédération internationale de l'.....	416
Hôtellerie, Alliance internationale de l'.....	338
Hydrologie médicale, Société internationale d'.....	193
Industrie phonographique, Fédération internationale de l'.....	344
Industrie textile, Fédération internationale des syndicats ouvriers de l'.....	268
Jeunes filles, des femmes et des enfants, Association juive pour la protection des ..	61
Juive pour la Palestine et Organisation sioniste, Agence	63
Langues et des civilisations africaines, Institut international pour l'étude des	127
Libre-échange universel, Comité international pour développer le	315
Météorologie polaire, Commission internationale pour le réseau mondial et de la ..	133
Mineurs, Fédération internationale des	274

	Pages
Missions, Conseil international des	67
Motocyclistes, Fédération internationale des clubs	397
Musique contemporaine, Société internationale de	136
P. E. N., Association internationale d'écrivains	138
Phonographique, Fédération internationale de l'industrie	344
Population, Union internationale pour l'étude scientifique des problèmes de la ..	143
Prohibitionniste internationale, Fédération	73
Psychanalytique internationale, Association	144
Psychiques, Comité international permanent des Congrès de recherches.....	145
Quakers, Service international de la Société des Amis	35
Race nègre et Société des collectivités africaines, Association universelle pour l'amélioration de la	75
Radiotélégraphistes, Fédération internationale des	281
Réforme du calendrier, Ligue internationale pour la	425
Salut, Armée du	78
Sciences, Faculté internationale des	150
Service social, Comité permanent des conférences internationales du.....	83
Sioniste, Organisation.....	63
Sioniste internationale des femmes, Organisation	85
Suffrage et l'action civique et politique des femmes, Alliance internationale pour le	252
Suffragiste, Sainte-Jeanne d'Arc, Alliance	253
Taxation des biens fonciers et le libre-échange, Union internationale pour la	316
Tempérance, Union universelle des femmes chrétiennes pour la	88
Traite des femmes et des enfants, Bureau international pour la répression de la ..	91
Unions scientifiques, Conseil international des.....	156

Manchester :

Coopératif international, Magasin de gros.....	327
Coton, Fédération internationale des filateurs et fabricants de	329

St. Mary Cray (Kent) :

Yacht, Union internationale de courses de	405
---	-----

Southampton :

Carte internationale du monde au millionième, Bureau central de la	103
--	-----

Southbourne :

Ornithologique international, Congrès	138
---	-----

Southport :

Paix, Correspondance internationale en faveur de la.....	20
--	----

Teddington :

Eclairage, Commission internationale de l'.....	110
---	-----

Tunbridge Wells :

International Clinic, The Medical Association of	198
--	-----

	Pages
Winchester :	
Foi et la constitution de l'Église, Conférence mondiale sur la	56
CANADA.	
Montréal :	
Musées médicaux, Association internationale de	204
CHINE.	
Pékin :	
Opium, Association internationale contre l'emploi de l'	69
CUBA.	
La Havane :	
Marques, Bureau interaméricain de	342
DANEMARK.	
Aarhus :	
Bons Templiers, Ordre international des	40
Copenhague :	
Année polaire 1932-33, Commission internationale de l'	94
Coiffeurs, Union internationale d'ouvriers	259
Essais de semences, Association internationale d'	303
Exploration de la mer, Conseil international pour l'	130
Magnétisme terrestre et d'électricité atmosphérique, Commission internationale de	129
Maritime internationale et de la Baltique, Conférence	364
Télégrammes astronomiques, Bureau central des	155
Universitaire internationale pour les principes de la Société des Nations, Fédération	184
Elseneur :	
Populaire internationale, Ecole supérieure	176
ESPAGNE.	
Barcelone :	
Aviateurs, Ligue internationale des	354
Economia americana, Instituto de	330
ESTONIE.	
Tallinn :	
Kosmoglott : Société de langue internationale	419
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.	
Atlanta :	
Panafrican, Congrès	22
Boston :	
Activité chrétienne, Union universelle des Sociétés d'	30

	Pages
Chicago :	
Rotary international	77
Columbia Mo. :	
Presse, Le Congrès mondial de la	242
Ithaca, N. Y. :	
Aviculture scientifique, Association universelle d'	300
New-York :	
Action chrétienne à l'égard des Juifs, Comité du Conseil international des missions	67
pour l'	49
Écoles du dimanche, Association universelle des	64
Juives et Comité exécutif pour le Congrès juif mondial, Comité des délégations...	229
Police, Conférence internationale de	229
Ohio :	
Enfants estropiés, Société internationale d'assistance aux	412
Point Loma (Calif.) :	
Théosophique, Société	89
Washington, D.C. :	
Alcoolisme, Fédération universelle d'étudiants contre l'	34
Chemins de fer panaméricains, Comité permanent des	357
Droit et législation comparés, Institut américain de	219
Éducation routière, Confédération panaméricaine d'	361
Femmes, Commission interaméricaine des	248
Panaméricaine, Union	22
Pédagogiques, Fédération internationale des associations	175
Scientifique panaméricain, Congrès	151
West Hartford (Conn.) :	
Télégraphie sans fil, Union internationale des amateurs de	377
FRANCE.	
Boulogne-sur-Seine :	
Vivisection, Union internationale et Ligue populaire contre la	92
Bourg-la-Reine :	
Phonétique internationale, Association	140
Lille :	
Presse universitaire catholique, Secrétariat international de	245
Lyon :	
Soie, Fédération internationale de la	348
Marekolsheim :	
Fonctionnaires de police, Fédération internationale des	266

Orléans :

	Pages
Educateurs espérantistes progressistes, Fédération internationale des	411
Pédagogique espérantiste mondial, Service	421

Paris :

Acétylène, de la soudure autogène et des industries qui s'y rattachent, Commission permanente internationale de l'.....	318
Adversaires de la prohibition, Ligue internationale des	72
Aéronautique internationale, Fédération	386
Agriculture, Commission internationale d'	297
Agriculture des pays chauds, Association scientifique internationale d'	299
Amitiés internationales, Association des	7
Anciens combattants, Fédération interalliée des (FIDAC).....	8
Animaux et d'antivivisection, Bureau international des Fédérations et Sociétés protectrices des	36
Anthropologie, Institut international d'.....	95
Antisémitisme, Fédération internationale des ligues contre l'	37
Architectes, Comité permanent international des	98
Arts, des lettres et des sciences, Fédération internationale des	99
Arts populaires, Commission internationale des	100
Assistance aux étrangers, Bureau international d'information et d'études sur l' ..	37
Auteurs et compositeurs, Confédération internationale des Sociétés d'	101
Automobile-clubs reconnus, Association internationale des	387
Automobiles, Fédération internationale des transports commerciaux par	354
Aviation, Comité juridique international de l'.....	213
Aviation sanitaire, Comité permanent des congrès internationaux de l'	186
Avocats, Union internationale des	214
Betteraviers européens, Confédération internationale des	301
Bobsleigh et de tobogganing, Fédération internationale de	389
Boxe, Union internationale de	389
Cancer, Union internationale contre le	187
Carbone carburant, Comité international permanent du	321
Cécité, Association internationale de prophylaxie de la	188
Chapeliers, Union internationale des ouvriers	257
Chasse, Conseil international de la	390
Chemins de fer, Union internationale des	356
Chimie, Office international de	104
Chimie, Union internationale de	105
Chimie analytique, Bureau international permanent de	106
Cinématographe, Comité international pour la diffusion artistique et littéraire par le	106
Cités linéaires, Association internationale des	409
Commerce internationale, Chambre de	322
Constructeurs d'automobiles, Bureau permanent international des	325
Constructeurs de matériel roulant, Association internationale des	326
Containers, Bureau international des	357
Coopération européenne, Fédération internationale des Comités de	11
Coopération intellectuelle, Institut international de	108
Critique dramatique et musicale, Confédération internationale de la	109
Croix-Rouge, Ligue des Sociétés de la.....	46

	Pages
Cycliste internationale, Union	391
Dames de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, Œuvre des pauvres malades, Association des	47
Dentistes contre la guerre et Union des dentistes anciens combattants réunies, Association internationale des	12
Diplomatique internationale, Académie	12
Directeurs et d'éditeurs de journaux, Fédération internationale des Associations de	239
Droit pénal, Association internationale de	220
Droit public, Institut international de	222
Droits de l'homme et du citoyen, Fédération internationale des ligues pour la défense des	49
Echanges, Comité international des	330
Echanges, Fédération des Associations d'	13
Écoles de plein air et préventoria, Comité international des	163
Ecrivains de langue française, Association internationale des	111
Éditeurs de journaux, Fédération internationale des associations de directeurs et d'	239
Education par le cinématographe et la radiodiffusion, Commission internationale de l'	166
Employés, Fédération internationale des syndicats chrétiens d'	260
Énergie électrique, Union internationale des producteurs et distributeurs d'	333
Enseignement, Internationale des travailleurs de l'.....	262
Enseignement de l'histoire, Conférence internationale pour l'	167
Enseignement technique, Bureau international de l'	170
Épizooties, Office international des	191
Équestre internationale, Fédération	392
Eucharistiques internationaux, Œuvre des congrès	53
Eudiaque, Ordre	54
Exploration scientifique de la mer Méditerranée, Commission internationale pour l'	130
Expositions, Bureau international des	334
Famille, Ligue internationale pour la vie et la	54
Fédérations professionnelles internationales, Conférence permanente des	415
Femmes, Conseil international des	249
Femmes magistrats et avocats, Fédération internationale des	224
Femmes médecins, Association internationale des	192
Fonctionnaires, Fédération internationale des	265
Froid, Institut international du	117
Gens de lettres, Fédération internationale des Sociétés professionnelles de	118
Géographique internationale, Union	119
Grandes associations internationales, Comité d'entente des	415
Grands barrages, Commission internationale des	362
Grands magasins, Association internationale de	337
Guerre et le fascisme, Comité mondial contre la	14
Guerre et le fascisme, Comité mondial des étudiants contre la	15
Guerre et le fascisme, Comité mondial des femmes contre la	15
Heure, Bureau international de l'	121
Histoire de la médecine, Société internationale d'.....	123
Histoire des sciences, Académie internationale d'	149
Histoire littéraire moderne, Commission internationale d'	123
Hockey, Fédération internationale de	395
Hygiène publique, Office international d'.....	195

	Pages
Hygiénistes et techniciens municipaux, Association générale des	224
Industries agricoles, Commission internationale des	339
Infirmières, Comité international d'études des associations catholiques d'	197
Instituteurs, Fédération internationale des associations d'	172
Intellectuels, Confédération internationale des travailleurs	270
Israélite universelle, Alliance	58
Jeunesse et de l'éducation ouvrière, Comité syndical international de la	284
Jeunesse pour la paix, la liberté et le progrès et de la rencontre mondiale de la jeunesse, Conférence permanente pour l'organisation de la communauté universelle de la	17
Journalistes, Fédération internationale des	239
Journalistes catholiques, Bureau international des	241
Juridiques aériens, Comité international technique d'experts	226
Juvenile, L'Entente	173
Littéraire et artistique internationale, Association	128
Maçonnerie, du béton armé et du gros œuvre dans la construction moderne, Comité technique international de la	341
Médecins, Association professionnelle internationale des	202
Médecins catholiques, Secrétariat central des sociétés nationales de	203
Médecins scolaires, Association internationale des	204
Mer Méditerranée, Commission internationale pour l'exploration scientifique de la	130
Mères et des éducatrices pour la paix, Ligue internationale des	18
Métapsychique international, Institut	131
Musées, Office international des	134
Navigation aérienne, Commission internationale de	365
Normalisation de l'automobile, Bureau international de	342
Oder, Commission internationale de l'	366
Parole, Comité international de la	228
Partis radicaux et des partis démocratiques similaires, Entente internationale des	25
Patronales catholiques, Conférences internationales des associations	343
Philosophie, Comité permanent des congrès internationaux de	139
Photographie scientifique et appliquée, Commission permanente des congrès internationaux de	142
Physique pure et appliquée, Union internationale de	143
Positiviste internationale, Société	70
Presse, Union internationale des associations de	241
Presse technique et professionnelle, Fédération internationale de la	244
Prévention et d'extinction du feu, Comité technique international de	422
Producteurs de films, Fédération internationale d'associations de	346
Prohibition, Ligue internationale des adversaires de la	72
Propriété foncière bâtie, Union internationale de la	232
Protection des animaux, Comité juridique international pour la	235
Protectrices des animaux et d'antivivisection, Bureau international des fédérations et sociétés	36
Psychotechnique, Association internationale des conférences de	146
Publicité, Union continentale de la	346
Radio-électricité, Comité international de la	370
Raisin, Union internationale pour le développement des stations uvaes et la consommation du	347

	Pages
Réconciliation, Mouvement international de la	75
Réseaux électriques à haute tension, Conférence internationale des grands	373
Route, Association internationale permanente des congrès de la	375
Sciences, Académie internationale d'histoire des	149
Services publics, Fédération internationale du personnel des	282
Sionistes revisionnistes, Union mondiale des	86
Sociologie, Institut international de	152
Spirite internationale, Fédération	152
Sportives, Bureau permanent des Fédérations internationales	402
Stomatologique internationale, Association	207
Supprimer ce crime, la guerre, par la S. D. N., Pour	28
Syndicale internationale, Fédération	283
Syndicats agricoles, Confédération internationale des	285
Synthèse, Fondation « Pour la Science », Centre international de	154
Tables annuelles de constantes de chimie, de physique, de biologie et de technologie, Comité international de publication des	155
Téléphonique, Comité consultatif international	379
Thalassothérapie, Association internationale de	208
Théâtre, Société universelle du	156
Tir, Union internationale de	403
Tourisme international, Conseil central du	403
Transports commerciaux par automobiles, Fédération internationale des	354
Travailleuses, Comité syndical international des	285
Tuberculose, Union internationale contre la	209
Union économique et douanière européenne, Comité international d'	317
Urologie, Société internationale d'	210
Valeurs mobilières, Comité international de l'Union des porteurs de	317
Vénérien, Union internationale contre le péril	210
Verriers, Fédération internationale des	291
Vin, Office international du	351
Vins, cidres, spiritueux et liqueurs, Comité international du commerce des	352
Viticulture, Commission internationale permanente de	310
Sèvres :	
Poids et mesures, Bureau international des	229
Strasbourg :	
Rhin, Commission centrale pour la navigation du	374
Thaon-les-Vosges :	
Katolik Idista, Uniono	418
GRÈCE.	
Athènes :	
Financière, Commission internationale	315
HAWAÏ.	
Honolulu :	
Pacifiques, Institut des relations	19
Panpacifique, Union	24

HONGRIE.**Budapest :**

	Pages
Boxe amateur, Fédération internationale de	389
Lutte amateurs, Fédération internationale de	397
Natation amateur, Fédération internationale de	398

ITALIE.**Bologne :**

Anthropologiques, Comité international pour l'unification des méthodes	96
--	----

Florence :

Etudes étrusques, Institut d'	114
-------------------------------------	-----

Milan :

Epargne, Institut international de l'	314
Foires internationales, Union des	336
Médecine du travail, Commission internationale permanente de la	199
Photogrammétrie, Société internationale de	141

Rome :

Agricole, Conseil international scientifique	293
Agricoles, Commission internationale permanente des associations	294
Agriculture, Commission internationale de coordination pour l'	298
Agriculture, Institut international d'	295
Agronomes, Fédération internationale des techniciens	300
Cinématographe éducatif, Institut international du	159
Concerts, Fédération internationale des	107
Danube, Commission technique permanente du régime des eaux du	360
Droit privé, Institut international de Rome pour l'unification du	221
Etudes artisanales, Centre international d'	414
Herboristerie médicinale, aromatique et des plantes similaires, Fédération internationale pour le développement de l'	306
Ingénieurs, Fédération européenne des associations d'	269
Oléiculture, Fédération internationale d'	309
Pédiatrie, Association internationale de	205
Presse agricole, Comité international de la	242
Télévision, Comité consultatif pour les questions de	160

Turin :

Interlingua, Academia pro	418
Physiologie du Mont-Rose, Laboratoires internationaux de	142

Venise :

Radiobiologie, Société internationale de	148
--	-----

MAROC.**Tanger :**

Phare du Cap Spartel, Commission internationale du	366
--	-----

MONACO.**Monte-Carlo :**

Hydrographique international, Bureau	363
--	-----

NORVÈGE.**Oslo :**

Ski, Fédération internationale de	401
---	-----

PALESTINE.**Haïfa :**

Bahai, Bureau international	39
-----------------------------------	----

PAYS-BAS.**Ammerstol :**

Pasteurs et d'ecclésiastiques antimilitaristes, Ligue internationale de	25
Presse pacifiste, Bureau international pour la	244

Amstelveen :

Lithographie et des professions similaires, Fédération internationale des travailleurs de la	272
--	-----

Amsterdam :

Auberges pour la jeunesse, Union internationale des	158
Bâtiment et du bois, Fédération internationale des travailleurs du	255
Employés et des techniciens, Fédération internationale des	261
Epilepsie, Ligue internationale contre l'	191
Habillement, Fédération internationale des travailleurs de l'	266
Industrie graphique, Fédération internationale des syndicats chrétiens de l' ...	267
Médecine, Commission permanente des congrès internationaux de	199
Peintres et professions similaires, Secrétariat international des	279
Radiodiffusion, Bureau catholique international de	373
Rhumatisme, Ligue internationale contre le	207
Sauvetage et de premiers secours en cas d'accidents, Association internationale de ..	79
« Settlements », Association internationale des	426
Tabac, Fédération internationale des travailleurs du	286
Trachome, Organisation internationale de la lutte contre le	208
Transport, Fédération internationale des ouvriers du	288
Usine, Fédération internationale d'organisations d'ouvriers d'	290

Bois-le-Duc :

Alcoolisme, Ligue internationale catholique contre l'	33
---	----

De Bilt :

Météorologique internationale, Organisation	131
Météorologie maritime, Commission internationale de	133

Dedemsvaart :

Horticoles, Comité international pour les congrès	307
---	-----

	Pages
Eindhoven :	
Tabac, Fédération internationale des ouvriers chrétiens du	287
Groningen :	
Science du sol, Association internationale de la	309
Heemstede :	
Antimilitariste contre la guerre et la réaction, Bureau international	8
Hilversum :	
Radiodiffusion, Internationale ouvrière de	425
La Haye :	
Arbitrage, Cour permanente d'	213
Bijouterie, orfèvrerie et argenterie, Bureau international des associations de fabricants, grossistes et détaillants de	319
Droit comparé, Académie internationale de	217
Droit international, Académie de	217
Jeunesses radicales, libérales et démocrates, Union internationale des	18
Juridique international, Institut	225
Médecine vétérinaire, Commission permanente des congrès internationaux de ..	201
Propagande touristique, Union internationale des organes officiels de	400
Relations industrielles, Institut international des	347
Statistique, Institut international de	153
Traductions juridiques, Bureau international de	226
Trafic aérien, Association internationale du	381
Travailleurs d'hôtels, restaurants, cafés, etc., Union internationale des	289
Usine et de transports, Fédération internationale des syndicats chrétiens d'ouvriers d'	291
Leyde :	
Pharmaceutique, Fédération internationale	206
Nimègue :	
Linguistes, Comité international permanent de	128
Rotterdam :	
Bois, Fédération internationale des ouvriers chrétiens du	256
Soroptimistes, Fédération européenne de clubs	251
Utrecht :	
Alimentation, Fédération internationale des syndicats chrétiens d'	254
Bâtiment, Fédération internationale des ouvriers chrétiens du	255
Chemins de fer et des tramways, Fédération internationale des syndicats chrétiens des	258
Christianisme libéral et la liberté religieuse, Association internationale pour le ...	41
Criminelle et de la police, Ligue mondiale	216
Féminines catholiques, Union internationale des ligues	55
Habillement et parties similaires, Fédération internationale des syndicats chrétiens de l'industrie de l'	267

	Pages
Industrie textile, Fédération internationale des syndicats chrétiens de l'	268
Ouvrière catholique, Internationale	275
Ouvrières évangéliques, Fédération internationale des ligues	276
Ouvriers de l'industrie métallurgique, Union internationale des syndicats chrétiens des	277
Police, Ligue mondiale de la	230
Syndicats chrétiens, Confédération internationale des	286
Terre, Fédération internationale des travailleurs de la	287
Travailleurs, Confédération internationale des syndicats indépendants des	288
Vaals :	
Postes, télégraphes et des téléphones, Fédération internationale de syndicats chrétiens des	280
Wageningen :	
Sciences biologiques, Union internationale des	103
POLOGNE.	
Varsovie :	
Télégraphique, Comité consultatif international	378
ROUMANIE.	
Bucarest :	
Droit pénal, Bureau international pour l'unification du	220
Radio-communications, Comité consultatif international des	369
Galatz :	
Danube, Commission européenne du	358
SUÈDE.	
Norrköping :	
Athlétique d'amateurs, Fédération internationale	387
Stockholm :	
Forestières, Union internationale des instituts de recherches	304
Novialiste international, Unione	421
Patinage, Union internationale de	399
Vesteras :	
Langue internationale Ido, Union pour la	420
SUISSE.	
Bâle :	
Caritas catholica	41
Droguistes, Congrès international des	191
Film d'enseignement, Chambre internationale du	170
Histoire de la pharmacie, Société pour l'	124

	Pages
Musicologie, Société internationale de	136
Progrès social, Association internationale pour le	232
Standardisation des fibres artificielles, Bureau international pour la	349
Berne :	
Civil international, Service	44
Droits privés, Association internationale pour la protection des	222
Fonctionnaires de l'état civil, Union internationale des officiers et	265
Horaires, Conférence européenne des	363
Métaux, Fédération internationale des ouvriers sur	273
Paix et de la liberté, Ligue internationale de la	21
Pénale et pénitentiaire, Commission internationale	228
Postale universelle, Bureau international de l'Union	368
Postes, télégraphes et téléphones, Secrétariat international des	280
Propriété industrielle, Union internationale pour la protection de la	234
Protection des œuvres littéraires et artistiques, Union internationale pour la ..	236
Relieurs, Union internationale des	281
Télécommunications, Union internationale des	375
Transports internationaux par chemins de fer, Office central des	383
Typographes, Secrétariat international des	289
Unité technique des chemins de fer, Conférence internationale pour l'	384
Voitures et fourgons en trafic international, Union pour l'utilisation des	384
Wagons, Union internationale des	385
Ecône près Riddes :	
Abstinence totale, Crux : Fédération internationale catholique d'	29
Fribourg :	
Elevage caprin, Fédération internationale de l'	302
Enseignement ménager, Fédération internationale de l'	168
Études internationales, Union catholique d'	52
Jeune fille, Association catholique internationale des œuvres de protection de la ..	60
« Pax Romana », Secrétariat international des fédérations nationales d'étudiants catholiques	183
Genève :	
Abolitionniste internationale, Fédération	29
Aide aux migrants, Service international d'	31
Alpinisme, Union internationale des associations d'	386
Anciens combattants, Conférence internationale des associations de mutilés de guerre et d' (C.I.A.M.A.C.)	7
Assurance-maladie, Conférence internationale des Unions nationales de sociétés mutuelles et de caisses d'	38
Bibliothécaires, Fédération internationale des associations de	102
Christianisme pratique, Conseil œcuménique du	42
Concorde internationale, Union mondiale de la femme pour la	10
Croix-Rouge, Comité international de la	45
Défense des indigènes (races de couleur), Ligue internationale pour la	48
Droit pénal, Union internationale de	220
Éditeurs, Bureau permanent du Congrès international des	331

	Pages
Education, Bureau international d'	163
Education morale, Congrès international d'	165
Eglises, Alliance universelle pour l'amitié internationale par les	50
Enfance d'origine non européenne, Office Eglantyne Jebb pour la protection de l'	82
Enseignement mathématique, Commission internationale de l'	168
Entr'aide des Eglises, Office central d'	43
Entr'aide universitaire internationale	179
Espérantiste universelle, Association	412
Etats-Unis d'Europe. — Jeune Europe, Ligue pour les	13
Étudiants, Fédération universelle des Associations chrétiennes d'	178
Étudiants aveugles, Association internationale des	181
Femmes juives, Ligue des	56
Forces pacifiques, Comité international de coordination des	13
Géorgie, Comité international pour la	58
Infirmières, Conseil international des	196
Institutions internationales semi-officielles et privées établies à Genève, Fédération des	417
Interparlementaire, Union	16
Jeunes filles, Alliance universelle des Unions chrétiennes de	60
Jeunes gens, Alliance universelle des Unions chrétiennes de	62
Journalistes accrédités auprès de la Société des Nations, Association internationale des	240
Maçonnique internationale, Association (A. M. I.)	65
Matériel sanitaire, Commission internationale permanente d'études de	198
Migrants, Conférence permanente internationale des organisations privées pour la protection des	66
Œcuménique, Séminaire	44
Paix, Bureau international de la	20
Paix et la liberté, Ligue internationale de femmes pour la	21
Pédiatrie préventive, Association internationale de	205
Philarménienne, Ligue internationale	422
Prêts, Association protestante internationale de	72
« Pro Deo », La Commission internationale	72
Psychagogie et de psychothérapie, Institut international de	144
Radiodiffusion, Union internationale de	371
Réfugiés, Office international Nansen pour les	76
Secours, Union internationale de	80
Secours aux enfants, Union internationale de	81
Société des Nations, Union internationale des associations pour la	27
Sufi, Quartier général international du mouvement	88
Tempérance de la Croix-Bleue, Fédération internationale des Sociétés de	89
Théosophiques d'Europe, Centre international de la Fédération des sociétés	90
Transport, Chambre internationale des experts-conseils en	383
Zoophile, Bureau international humanitaire	92
Lausanne :	
Alcoolisme, Bureau international contre l'	32
Alimentaire, Fédération internationale du commerce de détail de la branche	325
Gymnastique, Fédération internationale de	395
Lumière, Comité international de la	198

	Pages
Mécanoculture, Institut international de.....	309
Olympique, Comité international	399
Pédagogie sportive, Bureau international de	400
Lucerne :	
Aviron, Fédération internationale des sociétés d'	388
Hôpitaux, Association internationale des	193
Montreux :	
Patinage à roulettes, Fédération internationale de.....	400
Neuchâtel :	
Amies de la jeune fille, Fédération internationale des	34
Valangin-sur-Neuchâtel :	
Prince de la Paix, Chevaliers du	26
Zoug :	
« Ika », Ligue internationale catholique	58
Zurich :	
Alimentation, Union internationale des fédérations des ouvriers et ouvrières de l'	254
Architecture moderne », Association « Les congrès internationaux d'.....	99
Employés d'hôtel et restaurant, Association genevoise internationale des.....	261
Enseignement commercial, Société internationale pour l'	166
Enseignement du dessin et des arts appliqués à l'industrie, Fédération internationale pour l'	167
Essai des matériaux, Association internationale pour l'	413
Football Association, Fédération internationale de.....	394
Pierre, Secrétariat international des travailleurs de la	279
Ponts et charpentes, Association internationale des.....	345
Propriété industrielle, Association internationale pour la protection de la.....	233
Sciences historiques, Comité international des	124
Socialistes religieux, Union internationale de.....	87
Voyageurs et représentants du commerce et de l'industrie, Ligue internationale des associations de	291

TCHÉCOSLOVAQUIE.

Prague :	
Agraire, Bureau international	293
Culture, Ligue internationale de	410
Intellectuels agricoles, Fédération internationale des	308
Jeunesse socialiste, Internationale de la	271
Service social, Secrétariat international permanent des assistants de.....	84
Sportive et socialiste ouvrière, Internationale	402
Teplitz-Schönau :	
Céramique, Fédération internationale de la	257
Trautenau :	
Crémation, Fédération internationale et universelle des sociétés de.....	410

TURQUIE.

Istamboul :	
Détroits, Commission des	Pages 360

UNION DES RÉPUBLIQUES SOVIÉTIQUES SOCIALISTES.

Moscou :	
Géologique, Congrès international	119
Paysan international, Conseil.....	278

URUGUAY.

Montevideo :	
Postale des Amériques et de l'Espagne, Union	367
Protection de l'enfance, Institut international américain pour la.....	73

121 KPiP



1 1 0 0 1 2 1

11000121